LE

CALIFAT DE YAZID Ier

H. LAMMENS S. J.

LE

CALIFAT DE YAZID I[er]

Extrait des MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE DE BEYROUTH

IMPRIMERIE CATHOLIQUE
BEYROUTH (SYRIE)
1921

LE CALIFAT DE YAZÎD I[ER]

PAR H. LAMMENS, S. J.

I

LES DERNIERS JOURS D'UN GRAND RÈGNE

DERNIÈRE MALADIE DE MO'ÂWIA. SON TESTAMENT POLITIQUE. COMMENT IL AURAIT JUGÉ HOSAIN FILS DE 'ALÎ, IBN ZOBAIR ET 'ABDARRAHMÂN FILS D'ABOÛ BAKR. SON TOMBEAU A DAMAS. LA LÉGENDE SYRIENNE DE MO'ÂWIA. LE *Sofiânî*. LES « ĠOLÂT » OU PARTISANS FANATIQUES DE MO'ÂWIA. RÉACTION SUNNITE. LES « EULOGIES ». COMMENT L'ORTHODOXIE A JUGÉ LE *Compagnon* MO'ÂWIA. EST-IL PERMIS DE LE MAUDIRE ? (*)



إذا انتَ وَفّيتَ الثمانين لمْ يَكُنْ   لِدَائِكَ إلّا ان تَمُوتَ طبيبُ

« Quand l'homme accomplit les quatre-vingts ans, l'unique remède à ses maux, c'est la mort » (1).

---

* Nous conservons les mêmes indications et abréviations bibliographiques que dans nos *Etudes sur le règne de Mo'âwia*. Plusieurs ouvrages d'un même auteur se trouvant cités ici, nous préciserons désormais les titres. Pour les références aux sources manuscrites, un renvoi général devra provisoirement suffire. Parmi les conservateurs des bibliothèques, notre reconnaissance ne peut oublier les Drs Juynboll de Leiden et Moritz du Caire. Les pages suivantes reproduisent une partie du Cours, professé en 1905-06 à la Faculté Orientale de Beyrouth.

(Caire, 25 Novembre 1909).

(1) Boḥtori, *Ḥamâsa* (Cheikho), n° 1078.

Cette heure avait sonné pour Mo'âwia, amenant la vieillesse avec son cortège d'infirmités. Les documents signalent un ulcère profond, où pouvait pénétrer la sonde. Une attaque d'apoplexie aurait contourné la bouche au vieux monarque, pour le punir, affirment nos auteurs, d'avoir voulu transporter à Damas la chaire du Prophète (1).

Mo'âwia venait d'inaugurer la vingtième année de son califat, la 60e de l'hégire : celle-ci avait commencé le 13 Octobre 679. Sentant sa fin prochaine, il voulut une dernière fois monter dans la chaire de la mosquée de Damas, où il avait remporté de si beaux triomphes. Comme aux grands jours de sa puissance, lorsqu'à ce même endroit, il ouvrait solennellement les séances des *wofoûd*, il s'était fait préalablement oindre la tête d'essences précieuses, maquiller le visage et entourer les yeux d'un cercle de koḥl (2) ; moyens artificiels (3), destinés à dérober aux regards des assistants son état de faiblesse et les ravages du mal, le minant sourdement. Le Prophète en avait donné l'exemple et recommandé l'usage : en ses voyages il avait soin d'emporter son peigne, son miroir et la مكحلة, pinceau destiné à appliquer l'antimoine (4).

Suffoqué par l'émotion, le vieux monarque trouva seulement la force de prononcer quelques paroles d'adieu (5). La vue du calife émacié tira des larmes à toute l'assistance (6). Elle dut être très rapide la marche du

(1) Ṭab., *Annales*, II, 209, 1 etc.; Ibn al-Faqih, كتاب البلدان, 24, 4 ; Ṣafadi, تحفة ذوي الالباب (ms. Paris), p. 91 b. Son embonpoint aurait fait place à une effrayante maigreur ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 176, bas. Ḏahabi, *Târiḫ*, (ms. Copenhague), 91 b اصابة لقوة قبل ان يموت... لقوة يعني بطل نصفه ; Ibn Ǵauzi, *Talqiḥ*, ('Asir eff. Constantinople), 22 a.

(2) Ḏahabi, تاريخ الخلفاء (ms. Paris), p. 14 b ; Ibn Ǵauzi, *Montaẓam*, loc. cit. Ṭab., II, 200, 12, cf. *Journ. Asiat.* 1905[1], 483-84.

(3) Encore usités dans l'Arabie contemporaine. Cf. Doughty, *Travels*, I, 237-38 ; 585, 595.

(4) عليكم بالاثمد فانه يجلو البصر وينبت الشعر. Tirmidi, *Ṣaḥiḥ*, I, 326 ; *Osd*, V, 586 ; I. S. *Ṭabaq.*, Ms. B. Kh. La légendaire Zarqâ'l Yamâma lui dut sa vue perçante. *Aǵ.*, II, 33, en bas. Comp. Jaussen, *Arabes de Moab*, p. 34 ; Ibn al-Ǵauzi, *Wafâ'* (ms. Leiden), p. 136 etc.; Maqrizi, *Imtâ'*, IIIe partie (ms. Kuprulu, Constantinople). Parmi les manuscrits de Stamboul un fort petit nombre sont paginés.

(5) Comp. avec les adieux de son frère 'Otba en Egypte. *'Iqd*, II, 196 bas.

(6) Ya'qoûbi, II. 284 ; Aboû'l Maḥâsin, *loc. cit.*

mal, allant prochainement emporter le fondateur de la dynastie. Jusqu'à l'épuisement total de ses forces, il s'obstina à paraître en public, à donner les audiences accoutumées (1). Pour la dernière fois les Syriens voulurent contempler leur vieux souverain. Mo'âwia cherchait à se faire illusion (2) ; il voulait déjouer les calculs de ses ennemis. Exaspérés par la durée exceptionnelle du règne, ils escomptaient à chacune de ses maladies la fin du monarque. Jusque dans son antichambre ils venaient épier les progrès du mal (3). La douleur lui causait des évanouissements. Un jour même on le crut mort : déjà des messagers étaient partis pour porter la nouvelle dans les provinces (4). Il ne voulait pas mourir avant d'avoir revu son fils, averti par courrier spécial. Puis le vieux monarque éprouva de fréquentes absences. Promené dans son palais, il ne s'y reconnaissait plus et demandait à être ramené à la Ḫaḍrâ', au grand désespoir de sa fille Ramla, laquelle ne quitta plus son père en ces jours d'angoisse (5).

La mort de Mo'âwia surprit tout le monde, à commencer par l'héritier du trône ; il ne put arriver à temps. Grâce à l'exacte surveillance, exercée sur les frontières syriennes, la nouvelle prit au dépourvu les chefs de parti (6), réfugiés au Ḥiǵâz : Ibn Zobair et Ḥosain, le fils de 'Alî (7).

---

(1) Ṭab., II, 284 ; Aboû'l Maḥâsin, *loc. cit.*

(2) Ibn al-Aṯir, *Kâmil*, IV, 3.

(3) '*Iqd*, II, 174, 7 d. l. ; Ḥoṣri, I, ; 51 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 172 ; Qotaiba, *Ma'ârif*, 119, 11 : وتحدث الناس انه الموت . Ibn Ǵauzi, *Al-Montaẓam* (ms. 'Âśir eff. Constantinople), année 60 H.

(4) فركب بموته الركبان . Aboû'l Maḥâsin, البحر الزاخر, 148 b (ms. Paris).

(5) Cf. notre *Mo'âwia*, 285, 309 ; I. S. *Ṭabaq*. V, 111 bas.

Notice de Ramla : Ibn 'Asâkir, XIX (ms. Damas). Hind, sœur de Ramla, nous apparait comme une épouse modèle. Mariée à 'Abdallah ibn 'Amir elle lui rend les services les plus humiliants, lui arrange les cheveux avec le peigne et le miroir, comme les Bédouines de la ǵâhiliya. Un jour, comme elle lui présentait le miroir, Ibn 'Amir y découvre ses cheveux blancs et incontinent se décide à renvoyer Hind. Si les filles du calife en étaient là, à quoi devait tenir le sort des autres femmes ? Ibn 'Asâkir, XIX, notice de Hind, fille de Mo'âwia.

(6) Ṭab., II, 217-218. Ce sont les Qoraišites, mentionnés par '*Iqd*, II, 174, 7 d. l.

(7) Ce dernier intriguait avec les Iraqains. Prévenu par Marwân ibn al-Ḥakam, son gouverneur au Ḥiǵâz, Mo'âwia l'avait averti qu'il se tenait au courant. Ḏahabi, *Târîḫ* (ms. Copenhague), p. 98 b.

Leurs agents de Damas ne réussirent pas à les avertir à temps. Il faudra une démarche maladroite du jeune gouverneur de Médine pour les informer d'un évènement, si longtemps attendu par eux.

Mo'âwia était mort à Damas au mois de Raǵab (Avril 680), on ne sait au juste quel jour du mois (1). Il aurait souhaité être enterré dans un manteau, cadeau du Prophète, et voir mettre dans sa tombe d'autres reliques (2) de même provenance (3). Ce détail me paraît inspiré par le désir de faire remonter jusqu'à une si haute antiquité et consacrer par l'exemple du plus éclairé des souverains arabes le culte (4) pour la personne de Mahomet (5). De cette vénération on découvre seulement plus tard des traces certaines. Par esprit de religion, Mo'âwia abandonna une partie, peut-être la moitié de ses biens, au trésor (6). Cette disposition s'appelait la *moqâsama*. Dans le principe, c'était la part de l'impôt en nature, prélevée par l'Etat au profit du fisc (7). Toujours défiant à l'endroit de ses fonctionnaires, le calife 'Omar avait coutume d'opérer ce prélèvement sur leur avoir, à l'expiration de leur mandat. Quand un motif religieux inspirait la moqâsama, il amenait parfois à sacrifier la moitié de la fortune. De pieux personnages, comme Zain al-'Abidîn, petit-fils de 'Alî, s'il

(1) Ṭab., *Annales*, II, 198.

(2) Des rognures d'ongles. Ḏahabi (ms. Copenhague) 89, 91 a. — 'Omar II fera de même. I. S. *Ṭabaq.*, V, 800 ; — distribuées par Mahomet à ses amis. I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 87, 21. Se couper les ongles aurait été un usage propre aux Arabes ; Mahomet le recommande. *Osd.* II, 163 ; 376, 8 ; Ibn Ḥaǵar, II, 302, 7. De là, la fréquence des métaphores, tirées de cet usage. *'Iqd*, II, 106, 12 ; *Ḥamâsa*, 516, 1 v ; Boḥtori, *Ḥamâsa*, 1308, 1 ; *Mo'âwia*, 69.

(3) Ṭab., II, 201 ; *'Iqd*, II, 4 en bas.

(4) Il est encouragé par Mahomet. Cf. Margoliouth, *Mohammed*[1], p. 216. C'est du moins le point de vue traditionnel.

(5) On cite d'autres exemples de cette dévotion. Un habitant de Baṣra من بني سامة بن لؤي, ressemblait étonnamment à Mahomet. Mo'âwia le fit venir, le « baisa entre les deux yeux et lui concéda deux grands domaines اقطعة قطيعتين ». Ibn Ǵauzi, *Talqiḥ*, (ms. 'Âsir eff. Cple) 9 b.

(6) Ṭab., *Annales*, II, 202 ; comp. I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 221, 15-16. Van Vloten la fait prendre à Mo'âwia avant un pèlerinage à la Mecque, *Domination arabe*, p. 10.

(7) Cf. C. H. Becker, *Papyri Schott-Reinhardt*, p. 46.

faut en croire la Tradition (1), partageaient ainsi de temps en temps avec Allah. Un sentiment analogue paraît avoir dominé Mo'âwia à ses derniers moments.

Avant de mourir, il confia la régence de l'empire à deux de ses plus dévoués lieutenants : Ḍaḥḥâk ibn Qais le Fihrite et Moslim ibn 'Oqba de la tribu de Morra ; le premier, pour lors gouverneur du ǵond de Damas (2), politique souple et délié, comme l'étaient tous les Qoraiśites (3). Moslim incarnait en sa personne la brutale franchise, toute la rudesse des Morrites (4). L'opposition de leurs caractères, leur diversité d'origine (5) parurent sans doute à Mo'âwia offrir des garanties suffisantes pour leur fidélité à remplir cette mission délicate, les mettre à l'abri des suggestions ambitieuses, dont le Fihrite ne saura pas se garder trois ans plus tard (6). Le mourant leur dicta ses dernières recommandations, à charge de les transmettre à Yazîd (7). Nous dirons plus loin pourquoi à ce moment critique l'héritier présomptif se trouva éloigné de Damas. Voici la teneur du testament politique du premier calife omaiyade :

« Aie l'œil ouvert sur les habitants du Ḥiǵâz ; ils sont ta race ; honore-les, s'ils viennent te visiter et garde envers les autres la parole donnée. Surveille également la population de l'Iraq ; au besoin accorde-leur chaque jour la destitution de leur gouverneur (8). Préfère un changement de fonctionnaire à 100,000 glaives dégaînés contre toi. Mais avant tout, aie égard aux Syriens ; qu'ils constituent ton entourage et soient les dépositaires de tes secrets. Contre les menaces de tes ennemis, tu pourras compter sur leur dévoûment. Mais après la victoire, ramène-

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 162, 7 قاسم الله ماله مرتين. Bayâsî, *I'lâm*, ms. B. Kh., II, 4 b.

(2) Ṣafadî, *op. cit.* p. 18.

(3) Cf. notre *Mo'âwia*, index s. v. Ḍaḥḥâk ibn Qais.

(4) Cf. *Mo'âwia*, 57, 105 et index s. v. Moslim ibn 'Oqba.

(5) Moslim, nous le verrons, n'aimait pas les Qoraiśites.

(6) Pendant l'interrègne entre Mo'âwia II et Marwân I.

(7) *'Iqd*², II, 304. L'exposant 2 renvoie à l'édition du Caire 1293 H.

(8) A cause de ce passage tout le document a paru suspect à Aug. Müller, *Der Islam im Morgen-und Abendland*, I, 357. Il ne le trouve pas « im Geiste des Moâwiya ». Peut-être l'est-il trop. L'auteur de ce document connaissait bien le fils d'Aboû Sofiân.

les dans leurs foyers. Hors de chez eux, tu les exposerais à changer de caractère (1). Parmi les Qoraišites je redoute seulement pour toi trois personnalités : Ḥosain fils de ʿAlî, ʿAbdallah fils de ʿOmar et ʿAbdallah fils de Zobair. Quant au fils de ʿOmar, ses sentiments religieux ne lui permettront de rien entreprendre contre toi (2). Ḥosain est un esprit léger ; pour le réduire à l'impuissance, Dieu, je l'espère, se servira de ceux qui ont assassiné son père et abandonné son frère (3). Pourtant souviens-toi de ses liens de famille avec toi, des droits que lui confère sa situation éminente et de sa parenté avec le Prophète. Non, j'en suis sûr, les gens de l'Iraq ne le laisseront pas en repos jusqu'à ce qu'ils lui aient fait prendre les armes. Si la fortune le met entre tes mains, pardonne-lui ; comme je le ferais à ta place. Le fils de Zobair est un ennemi perfide ; s'il se révolte, attends-le de pied ferme, à moins qu'il n'implore la paix. Ne la lui refuse pas alors et tente l'impossible pour épargner le sang des tiens »(4).

Ces suprêmes recommandations résument fidèlement les dispositions d'esprit de Moʿâwia à la fin de sa carrière mouvementée. Saʿîd ibn al-ʿAṣi et Ibn ʿAmir venaient de mourir l'année précédente (5). Ibn ʿAbbâs, frap-

---

(1) Comme le prouve l'exemple de Ṭirimmâḥ, converti aux idées ḫârigites dans l'Iraq. *Aḡ.*, X, 156. Ḥaǵǵâg séparait des milices iraqaines les régiments syriens, cantonnés dans l'Iraq. *ʿIqd* II, 187, 18. Sur les motifs de la répugnance de Moʿâwia à envoyer les Syriens dans d'autres provinces de l'empire, voir *Moʿâwia*, 268.

(2) ʿOmar I, invité à laisser le califat à son fils, répond : il n'a pas la force de renvoyer sa femme. I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 248, 24. Les 100,000 dirhems offerts par Moʿâwia à Ibn ʿOmar pour lui voir reconnaitre son fils Yazîd sont une invention hautement invraisemblable (I. S. *Ṭabaq.*, VI[1], 134, 16) non à cause de l'austérité du personnage, mais de son peu de valeur. Moʿâwia détestait les prodigalités inutiles (*Moʿâwia*, 223 ; Qotaiba, *ʿOyoûn* 380, 15). Vivant sous la dépendance de ses femmes, Ibn ʿOmar était en outre le jouet de ses propres enfants. *ʿIqd*, I, 277, 1. Cet ensemble ne l'a pas empêché de nourrir des rêves ambitieux. A l'issue de la conférence de Aḏroḥ, il entra chez sa sœur Ḥafṣa, la femme de Mahomet et lui dit : « Tu vois ce qui vient d'arriver, فلم يُجعَل لي من الامر شي ». Ibn al-Aṯîr, *Ǵâmiʿ al-Oṣoûl* (ms. Paris), II, 77 b. Il s'attendait donc à jouer un rôle politique important !

(3) Ḥasan.

(4) قومك : l'expression regarde surtout les Qoraišites. Ṭab., II, 197-198. Variantes dans *ʿIqd*, II, 174.

(5) Cf. اخبار الذّهب , Ms. B. Kh., I, 69.

pé de cécité (1), vivait dans la retraite, où l'avait momentanément suivi l'Omaiyade Marwân, le futur successeur de Mo'âwia II. La rigoureuse surveillance, exercée sur les 'Alides du Ḥigâz avait mis Mo'âwia au courant de leurs menées, Comme Ḥosain l'avait déclaré à ses partisans de là-bas, du vivant de ce monarque, il n'y avait rien à espérer pour la cause du *légitimisme* (2). Mais cette déclaration même donnait à Mo'âwia d'autant plus lieu de redouter les évènements, devant suivre sa mort (3).

Aux esprits inquiets de l'Iraq, vingt années de calme, dues à la ferme intelligence de Mo'âwia et de ses lieutenants, avaient permis d'oublier le règne anarchique du malheureux 'Alî, quand leurs saiyd émigraient en Mésopotamie pour y retrouver l'ordre et la tranquillité (4). Mo'âwia ne pouvait ignorer davantage les projets ambitieux d'Ibn Zobair (5). Si dans Ḥosain il avait ménagé le petit-fils du Prophète, tenu compte de sa parenté avec les Omaiyades, il n'éprouvait pas les mêmes motifs d'épargner l'intrigant neveu de 'Aiśa (6). Cette disposition explique le ton plus dur du testament à l'endroit d'Ibn Zobair. Jamais Mo'âwia ne se fût laissé acculer à la nécessité de verser le sang du petit-fils de Mahomet (7).

De ce testament nous possédons une seconde version. Le vieux calife

---

(1) Nawawî 353 ; 354, 4. Mo'âwia devant 'Aqil ibn Abi Ṭâlib, aveugle lui-même, parait faire allusion à la cécité d'Ibn 'Abbâs, infirmité fréquente parmi les Hâśimites. Comme pourtant elle est survenue في آخر عمره et que Ibn 'Abbâs est mort au plus tôt en 68, l'omission de son nom dans le testament de Mo'âwia pourrait signifier qu'il ne le croyait plus à craindre. Cf. 'Abdallah ibn Ibrahîm, الانفاس القدسيّة في بعض مناقب الحضرة العبّاسيّة, Ms. B. Kh., p. 4.

(2) Dinawarî, 234, 19 ; 235, 1 ; 238 ; comp. Ḥosrî, I, 65 ; Ḏahabi, *op. cit.*, 98 b. Les citations de Dinawarî renvoient à الاخبار الطوال.

(3) *'Iqd*, II, 143, 1.

(4) Comme Ǵarîr ibn 'Abdallah et d'autres. Cf. I. S. *Ṭabaq*. VI, 101, 2.

(5) *'Iqd*, II 142, bas. Cf. *Mo'âwia*, index, *Ibn Zobair*.

(6) *'Iqd*, II. 139-41 ; *Aǵ.*, VIII, 108-09 ; *Mo'âwia*, 163.

(7) D'après Ṣafadî, *op. cit.* p. 21, avant de mourir Mo'âwia aurait également recommandé à Yazid 'Abdallah ibn Ǵa'far. Sur ce personnage cf. *Mo'âwia*, index, *Ibn Ǵa'far*.

y manifeste encore moins de tendresse pour Ibn Zobair (1) et défend de lui faire quartier. Aux trois Qoraišites, capables de prétendre à sa succession, on y fait ajouter par Mo'âwia le nom de 'Abdarraḥmân fils d'Aboû Bakr (2). Mais c'est pour écarter dédaigneusement ce descendant de deux générations de Ṣaḥâbîs — distinction extrêmement rare — (3), concurrent peu sérieux, « uniquement occupé des femmes et du plaisir (4), sans initiative personnelle, singeant ce qu'il voyait faire aux autres » (5). On ne pouvait mieux apprécier l'insignifiant personnage.

La famille du premier calife compta en son sein deux membres d'une intelligence peu commune : Aboû Bakr et sa fille (6). A l'intelligence, ce couple joignit une égale capacité d'intrigue, insinuante chez Aboû Bakr et sachant dérober le secret de sa marche ; plus affichée chez 'Aiša, elle se fait tapageuse depuis l'avènement de 'Otmân. Avec sa sœur, 'Abdarraḥmân posséda seulement en commun la légèreté de conduite (7). Tardivement rallié à l'islam, il ne manqua pas pourtant de courage (8) ; il

(1) Mo'âwia lui avait dit à Médine انك لمخالف لا تزال تحب الخلاف ما بقيت. Ḥanbal, VI, 311, 11. Sans y être invité Ibn Zobair venait s'installer insolemment sur le trône à côté de Mo'âwia. Voir la scène dans Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 134. haut.

(2) Aboû'lfidâ (*Hist.*, I, 197) met ces recommandations, l'an 56 H., sous forme de conversation entre Mo'âwia et Yazid. En même temps il place dans la bouche du calife une appréciation plus honorable pour l'aîné d'Aboû Bakr ; système de l'accommodation, évitant d'offenser les « oreilles pies», devenues chatouilleuses sous les Aiyoûbites. Les premiers 'Abbâsides toléraient plus facilement des attaques de cette nature. Cf. notre mémoire sur le *Triumvirat* «*Aboû Bakr*, etc.

(3) '*Iqd*, I, 206. Ibn Zobair était seulement صحابي ابن صحابي.

(4) Ṭab. II 196-97. Les Juifs de Médine émettaient la même observation sur le compte de Mahomet. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 146,11.

(5) رجل رأى اصحابه صنعوا شيئا صنع مثله. Bayâsî, II, p. 1, Ms. B. Kh. Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 3. Mo'âwia lui aurait envoyé 100,000 dirhems après son refus de reconnaitre Yazid, comme héritier présomptif, notice suspecte parce que donnée par Zobair ibn Bakkâr, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu, Cple), p. 93b, et qu'il mourut auparavant. On abuse de ce cliché des 100,000 dirhems. Voir plus haut la remarque au sujet d'Ibn 'Omar. On attribue à Mo'âwia les ḥadîṯ où Mahomet proteste contre l'avidité des Ṣaḥâbîs : voir le *mosnad* de Mo'âwia dans *Mosnad ibn Ḥomaid* (ms. S[te] Sophie, Cple).

(6) Cf. notre mémoire sur le *Triumvirat*, p. 117, 119, 122 etc.

(7) فيه دعابة, *Manâqib al-'Ašara* Ms. B. Kh ; Maqrîzî, *op. cit.*

(8) من الزهّاد والشجعان, cf. شذرات الذهب, Ms. B. Kh., p. 62 ; من اشجع رجال قريش وارماهم بسهم. *Manâqib al-'Ašara*, loc. cit.

prit part à la conquête de Syrie et fut également l'auteur de poésies légères (1). Son petit-fils fut le fameux Ibn Abi ʿAtîq (2), l'ami de ʿOmar ibn Abi Rabîʿa, (3), de Aḥwaṣ et de tous les poètes licencieux de Médine. Mais aux yeux de la Tradition, ces tâches disparaissent (4) devant l'insigne honneur d'avoir vu le Prophète (5) et de compter quatre ascendants Ṣaḥâbîs. Comme pourtant la mort du grand-père ʿAbdarraḥmân est survenue au plus tard en l'an 58 de l'hégire (6) et appartient vraisemblablement à l'an 53 (7), ce nom n'a pu figurer dans le testament, dicté par Moʿâwia dans les derniers jours de sa vie. Nous avons donc affaire à une interpolation, destinée à grandir devant la postérité le nom du fils aîné d'Aboû Bakr, à renouveler les protestations de Médine contre l'usurpation des Omaiyades.

Que penser de l'authenticité de la première version (8)? Appuyée sur de suffisantes références, elle se contente de prêter à Moʿâwia un langage hautement vraisemblable, reflet des préoccupations, qui ont dû le hanter à ce moment suprême. Dans ses conversations antérieures avec Yazîd, Moʿâwia a certainement abordé ces questions. Les a-t-il plus tard

---

(1) *Aǧ.*, I, 25 ; Maqrîzi, *Imtâʿ*, IIIe partie. (ms. Kuprulu, Cple). Pour sa conversion, Zobair ibn Bakkâr, *op. cit.*, p. 93a se contente de la vague mention قُبيل الفتح .

(2) كان امرءا صالحا وكانت فيه دعابة . Zobair ibn Bakkâr, *op. cit.*, p. 100a. Visitant ʿAiśa à l'agonie : « Comment vas-tu ? جعلني الله فداكِ » — « اصبحتُ ذاهبة » — « قال: فلا اذًا » C'est-à-dire : en ce cas, je retire mon premier souhait, d'être à ta place, ta rançon. جعلني الله فداكِ . Zobair ibn Bakkâr, *op. cit.*, 101a.

(3) Ou plutôt son inspirateur, puisque ʿOmar كان يذهب في نسيبه الى اخلاق ابن ابي عتيق . Ǵâḥiẓ, *loc. cit.*

(4) On a essayé de l'innocenter. Ǵâḥiẓ, *Ḥatawân*, II, 28,7 : sans le déclarer ouvertement, le spirituel auteur n'admet pas cette tentative de justification.

(5) Ainsi le prétend du moins l'auteur des *Manâqib al-ʿAśara* ; il se contente de l'appeler صاحب المزاح .

(6) Aboû'lfidâ', *Hist.*, I, 198 ; *Chroniken* (Wüstenf.), II, 165. Au lieu de ʿAbdarraḥmân, seuls ses fils apparaissent aux funérailles de ʿAiśa, morte l'an 58. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 52, 53. ʿAbdarraḥmân n'était donc plus de ce monde.

(7) Qotaiba, *Maʿârif*, 57 ; *Manâqib al-ʿAśara* ; شذرات الذهب , I, 62.

(8) Balâḏori (Ahlw.), 170 mentionne un autre testament politique de Moʿâwia. ʿAbdalmalik le fait apprendre à ses fils.

résumées par écrit ? Pour une période aussi ancienne, il est bon de se défier des documents d'une certaine étendue, surtout lorsqu'ils prétendent reproduire le texte original. Ce dernier, on peut seulement se flatter de le retrouver dans les papyrus contemporains.

Cette réserve faite, il reste avec le *Faḫrî* (1) à admirer l'intelligence, le sens profond, la grande expérience de l'auteur présumé, comme aussi sa connaissance des hommes. Les évènements devaient pleinement réaliser ses prévisions : et l'on peut se demander si nous ne nous trouvons pas en face d'un prophétie *post eventum*, mise dans la bouche de Mo'âwia. C'est là un procédé, familier à l'ancienne historiographie arabe.

Depuis le jour, où la mort de 'Alî l'avait rendu le titulaire exclusif de l'empire arabe, le règne de Mo'âwia avait duré 19 ans, plus quelques mois (2). Nous sommes moins bien renseignés sur la longueur exacte de sa vie. Tout comme les Bédouins de nos jours, les anciens Arabes ne se préoccupaient pas de ce détail. Un petit-fils de 'Alî ignore jusqu'à l'âge de ses enfants (3). Pour celui de Mo'âwia les données varient entre 73 et 90 ans (4). Une moyenne obtenue avec ces chiffres extrêmes nous paraît suffisamment approcher de la vérité. Pour la serrer de plus près, il faudrait être en mesure de déterminer l'année exacte de son entrée comme secrétaire au service de Mahomet. A partir de cette époque on peut suivre à quelques mois près les autres étapes de sa carrière. Malheureusement ce point de repère fait défaut et nous devons nous contenter d'une évaluation approximative. Si l'on considère que, même avant la mort de 'Abdarraḥmân ibn Ḫâlid (5), Mo'âwia passait déjà pour avoir atteint les limites

(1) P. 155, il ajoute : وقد انبأها لحسنها وسدادها .

(2) Ṭab., *Annales*, II, 198-99 parle de 3 mois ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 14, de 8 mois ; item *Ḫamis*, II, 296.

(3) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 162, 22.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 199-200 ; Damiri, I, 67. D'après une *riwâya* isolée, fournie par Bayâsi, *I'lâm*, Ms. B. Kh. II, p 4b, Mo'âwia aurait compté seulement 57 ans (sic). Cela lui ferait moins de 15 ans à son arrivée en Syrie ! Parmi les Omaiyades la longévité était un fait commun ; de même parmi les Maḫzoûmites. Cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 21, bas.

(5) Survenue l'an 46 de l'hégire, c. à. d. dans les premières années du règne de Mo'âwia.

ordinaires de la vie humaine (1), on admettra sans peine que le premier calife omaiyade n'a pu compter moins de 80 ans (2). « Plus souverain (3) que 'Omar, il régna 20 ans sans compétiteur, sans perdre aucune des conquêtes de l'islam. Ni 'Abdalmalik, ni Mansoûr ni Hâroûn ar-Rašîd ne méritèrent cet éloge, unique dans les annales musulmanes » (4).

Mo'âwia fut enterré à Damas, dans le cimetière actuel de Bâb aṣ-Ṣaġîr, comme l'atteste l'accord à peu près unanime de la tradition écrite (5).

Lorsque de nos jours le visiteur étranger s'engage, sur la foi de cette indication, dans cette forêt de stèles funéraires, une des plus anciennes nécropoles de l'islam, il éprouve d'abord une cruelle déception devant l'incohérence des renseignements, recueillis, soit aux abords du cimetière, par exemple au prétendu tombeau de Yazîd I[er], soit sur l'emplacement même du champ des morts. Peu à peu pourtant les souvenirs des musulmans, interrogés par lui, semblent se fixer (6). On lui indique la direction de

(1) Puisqu'on escompte déjà sa succession. *Aǵ.*, XV, 13. Comp. Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, III, 215, 10.

(2) En l'an 51 une poésie applique à Mo'âwia la qualification de *vieillard*. Ṭab., II, 146, 15. Mais elle est fréquemment donnée aux premiers califes ; nous le verrons plus tard. Cf. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 154, 1. Les dates, très précises données par Ibn al-Faqih كتاب البلدان 109,1 etc. ne peuvent inspirer confiance. Le ms. 5051 (Paris), p. 18b le fait naître l'an 34 de la vie de Mahomet, en même temps que Mo'âḏ ibn Ǵabal. Malheureusement la chronologie de la *Sira* demeure encore à faire. L'année de l'Eléphant fournit un mauvais synchronisme. Mahomet serait né « 50 jours — 2 mois — 20, 15, 10 ans » après cette date ; autant d'hypothèses, s'il faut en croire une *Sira* abrégée (dans ms. 5051, Paris, p. 17b). Comp. Faiyoûmi, الاخبار المرضيّة, 6b (ms. 'Âšir eff., Constantinople).

(3) ... اسوَد من . Pour la tournure cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 178, 3.

(4) Ḏahabi (ms. Copenhague), 90a-b. Ibn 'Omar le proclama اخلق للملك que Aboû Bakr et 'Omar. « Ces deux derniers, ajouta-t-il, ont leur mérite لابي بكر وعُمَر فضلهما ». Bayâsi, *I'lam*, II, 2b.

(5) Mas'oûdi, *Prairies*, V,14 ; *Ḫamis*, II, 296 ; Soyoûti, *Califes*, 77, 3 ; Ibn Baṭoûṭa, I, 222 ; Ibn 'Asâkir (ms. Damas), I, 184-86 ; Ibn Ǵobair², 281.8. Dans le *Tanbih*, 392, Mas'oûdi insinue pourtant que la nécropole de B. aṣ-Ṣaġîr contiendrait plutôt le tombeau de Mo'âwia II ; cette assertion sera discutée plus loin.

(6) A une seconde visite au cimetière de Bâb aṣ-Ṣaġîr les passants m'ont indiqué sans hésiter le même emplacement. On peut donc admettre l'exactitude du renseignement.

l'angle Sud-Est, vers l'abattoir actuel (1), non loin des coupoles, abritant la place traditionnelle, où reposent Zain al-'Abidîn et « les épouses du Prophète » (sic) (2). Averti dans l'intervalle, arrive le gardien du cimetière. Il mène l'étranger jusqu'auprès d'un clos carré, bâti en briques, séchées au soleil et recouvertes d'un vulgaire badigeon blanc. En pénétrant à l'intérieur d'une maisonnette en torchis, occupant le milieu du clos, on se trouve désappointé d'apercevoir une tombe dans le style des autres tombes du cimetière et, comme elles surmontée d'un turban sculpté. C'est, lui dit le gardien, la tombe de « saiydna Mo'âwia ibn Abi Sofiân » (3).

Au sommet de ce modeste monument funéraire une inscription d'une paléographie très moderne l'attribue sans hésiter au fondateur de la dynastie omaiyade. Au dessous de ce texte se trouve encastrée une autre pierre, plus ancienne, portant le nom d'un certain Ḫâlid (4). A l'orient, dans un coin de l'édicule on aperçoit plusieurs autres tombes bombées, hautes comme des taupinières, semblables à celles, rencontrées de nos jours dans les cimetières de campagne, en parcourant la Syrie musulmane. Au dire du gardien ce sont les tombes des « Banoû Omaiya » ; en réalité, comme il ressort des inscriptions, elles recouvrent des restes moins illustres. Le lieu de sépulture du grand calife, encore très visité au temps de Mas'oûdî (5), est de nos jours presque abandonné. Le gardien nous avoua, non sans quelque embarras, qu'on s'en informait rarement.

Dans cette ville de Damas, devenue « cité royale » (6) grâce à son

(1) Existe-t-il encore ?

(2) Comme Omm Ḥabiba ; elle serait venue visiter son frère à Damas. Mais, d'après Ibn 'Asâkir lui-même, son tombeau doit, avec raison, être cherché à Médine. Cf. Ibn 'Asâkir, I, 186b ; même remarque pour celui de Sokaina, la petite fille de 'Alî. *Ibid.* Kotobî, *'Ogoûn at-tawârîḫ*, II (ms. Paris), p. 90 place également le tombeau de Mo'âwia داخل الحظيرة ممّا يلي القبلة et tout près celui d'Omm Ḥabiba في جنب حظيرة اخيها toujours au cimetière de Bâb aṣ-Ṣaġîr. Ibn Baṭoûṭa, *loc. cit.*

(3) D'après von Kremer, *Topog. von Damaskus*, II, 20, « il n'en resterait plus trace ». De là, cette assertion a passé dans Bædeker.

(4) Ici encore la paléographie défend de penser à Ḫâlid, petit fils de Mo'âwia.

(5) *Loc. sup. cit.* Sur les tombeaux des Omaiyades à Damas, cf. Ibn Ǵobair[2], 281, 16.

(6) « Civitas regalis » comme s'exprime le contemporain Arculfe, p. 276 (éd. Geyer).

premier souverain arabe, deux autres sites (1) conservent également le nom de Mo'âwia. Dans le « Ḥârat an-Naqqâśât », non loin de la grande mosquée, s'élève une haute coupole, appelée « solṭân Mo'âwia ». Sous la voûte se dresse une modeste tombe, flanquée de deux autres tombeaux encore plus petits et désignés comme ceux des enfants d'Aboû Bakr (sic). L'enclos, renfermant la coupole de « solṭân Mo'âwia », s'appelle « Aś-Śorafâ' ». Situé dans un enfoncement en contre-bas de la rue (2), avec laquelle il communique par un escalier, il aurait, d'après une tradition, recueillie sur place, donné asile à la dépouille des descendantes de 'Alî, emmenées à Damas, après le désastre de Karbalâ (3).

Toujours aux environs de la grande mosquée, dans un local, servant actuellement d'école musulmane, un troisième tombeau porte le nom de Mo'âwia. Mais la tradition locale, plus précise cette fois l'attribue à son homonyme et deuxième successeur, le calife-adolescent Mo'âwia II (4). Ibn 'Asâkir paraît avoir eu connaissance de ces fluctuations du souvenir populaire. Lui aussi enregistre une notice, plaçant le tombeau de l'illustre Omaiyade près de la grande mosquée (5) ; mais le consciencieux historien de Damas n'hésite pas à se déclarer pour le site de Bâb aṣ-Ṣaġîr (6).

Moins oublieux que ceux d'aujourd'hui, les Syriens conservèrent long-

---

(1) Cette multiplicité a dû contribuer à égarer les recherches antérieures, comme celles de von Kremer.

(2) Le site a donc une certaine antiquité, comme le prouve l'exhaussement des terrains environnants.

(3) Son invraisemblance saute aux yeux, comme on le verra plus tard, à propos de Karbalâ. Pour « Solṭân Mo'âwia », il est interdit de penser aux enfants du premier successeur de Mahomet. Je connais trop peu l'histoire de Damas pour être en mesure de proposer une autre explication. Le titre de *solṭân* oblige à supposer une époque postérieure à celle des Omaiyades.

(4) Comp. Wellhausen (*Reich*, 88 n. 1) ; il s'agit du tombeau de Mo'âwia, fils du calife Hiśâm, à Roṣâfa, auprès duquel se réfugie le poète Komait. *Aġ.*, XV 115. Comp. *ibid.*, 117, 121. La scène, se passant à Roṣâfa, la circonstance de la mort récente du jeune prince ne peuvent convenir au grand Mo'âwia.

(5) Nous nous demandons si cette tradition n'a pas fourni l'occasion d'élever le monument « solṭân Mo'âwia », ou de le baptiser de ce nom. Notre visite, remontant à plusieurs années, la destination actuelle de certains emplacements peut être modifiée.

(6) Cf. Vol. XVI, notice de Mo'âwia I. Comp. Ier vol., 184-86 (ms. Damas).

tem[illegible] mémoire de leur illustre souverain ; et ce souvenir reconnaissan[illegible] n'a pu préserver ses cendres du vandalisme des ʿAbbâsides, s'exe[illegible] sur les tombes de la dynastie déchue (1), a du moins marqué l'em[illegible]ment de son monument. L'édicule, visité par nous à Bâb aṣ-Ṣagîr [illegible] pourtant prétendre remonter au temps de Masʿoûdî (2) et d'Ib[illegible]kir. C'est bien plutôt une restauration mesquine et moderne cons[illegible], à défaut d'autre mérite, le site, où le fils d'Aboû Sofiân dort son [illegible] sommeil, au milieu de l'indifférence des Damasquins.

[illegible] roisième siècle, en pleine terreur ʿabbâside, on ne pouvait faire aux [illegible]ens de plus sensible plaisir que de leur raconter les hauts faits du gran[illegible]life ; et cela, en dépit des édits, intimant de maudire Moʿâwia (3), ou co[illegible]nant à mort ceux qui portaient ce nom odieux (4). Tout un cycl[illegible] traditions se forma autour de la mémoire vénérée (5) « de l'oncle des [illegible]ants, mine inépuisable de *ḥilm*, de sagesse, de munificence, surpass[illegible] tous les contemporains par son savoir et sa générosité » (6). Voilà le [illegible]vas, servant aux patriotiques développements des moḥaddîṯ syriens [illegible] des qoṣṣâs populaires. A ces derniers il fit momentanément négliger le[illegible] sujets favoris, comme les *héros de la fournaise* et les gens de la *caver*[illegible] (7). L'authenticité de ces ḥadîṯ omaiyades n'est pas également

(1) [illegible]asʿoûdi, V, 472 ; Kremer, *Culturgesch.*, I, 156. Pour le détail des violences barba[illegible] exercées par les ʿAbbâsides sur les restes de leurs rivaux, voir Maqrizi, [illegible]خاصر [illegible], pp. 53-54. Quand ils ouvrirent la tombe de Moʿâwia ما وجد منه إلّا خط . « Phar[illegible] n'a rien commis de pareil », s'écrie le polygraphe égyptien.

(2) [illegible]ries, V, 14 وعليه بيت مبنيّ يفتح كلّ يوم اثنين وخميس .

(3) [illegible]qoût, IV, 777, 17 etc. Goldziher, *M. S.*, II, 46-47.

(4) [illegible]dori, *Fotoûḥ*, 232. De là, sa rareté à partir de la période ʿAbbâside, par ex. I. S[illegible] *[illegible]ahaq.*; VI, 236, 282.

(5) [illegible]mp. *Osd*, III, 313, haut ; *ZDMG*, L, p. 493.

(6) [illegible] خال المؤمنين . . . معدن الحلم والحكم . . . والكرم اعلم اقرانو واسخا اهل ز[illegible] . Cf. كتاب الاربعين [illegible] السائرين [illegible] في , Ms. B. Kh. Mahomet l'aurait proclamé احكم امّتي واجودها . Soyoûṭi, *Varta* ([illegible] Berlin, n° 1513), ḥadîṯ déclaré *faible* par Ibn ʿAsâkir.

(7) [illegible] Ibn al-Aṯîr, *Ǵâmiʿ al-Oṣoûl*, II (ms. Paris), p. 151 etc., sous la rubrique قصص ; [illegible] signale comme sujets, de préférence traités par les qoṣṣâṣ : 1°) اصحاب الاخدود, 2°) [illegible] في المهد [illegible] الاطفال المتكلمين, 3°) اصحاب الغار : les trois hommes, réfugiés dans une caverne, bouché[illegible] par un éboulement, 4°) قصّة الكفل etc.

établie : nous n'éprouvons aucune peine à le concéder à certains écrivains musulmans (1), d'ordinaire moins difficiles en matière de ḥadîṯ.

Un petit nombre de compilations, comme celle d'Ibn ʿAsâkir (2), semblent avoir gardé des fragments de cette tradition syrienne. Au lieu de « ṭalîq ibn aṭ-ṭalîq » (3), le premier calife omaiyade s'y trouve qualifié de « oncle des croyants (4) et secrétaire de l'inspiration divine » (5). Avec la grande majorité des *ralliés*, Moʿâwia ne s'est peut-être pas converti, avant la victoire de Ḥonain (6). Tout en ayant adhéré à l'islam, comme régime politique, ces avisés Qoraiśites (7) attendaient l'issue des évènements. La tradition orthodoxe n'a pas su ou n'a pas voulu faire la distinction. Elle contredisait sa théorie sur la rapide diffusion de l'islam en Arabie, surtout parmi les citadins du Ḥiǵâz.

Ibn ʿAsâkir et d'autres avec lui sont sans doute l'écho de l'école syrienne, quand ils s'efforcent (8) d'avancer la date de la conversion de Moʿâwia et de la placer antérieurement au fatḥ (9). A ce propos le recueil

---

(1) Soyoûṭi, *Califes*, 75, 14.

(2) Ajoutez : Bayâsi, الاعلام بالحروب الراقعة في صدر الاسلام, Ms. B. Kh. Les califes syriens y sont traités avec équité et reçoivent même Yazid I, leur titre de calife. A moins d'indication contraire, le ms. cité d'Ibn ʿAsâkir est celui de Damas, bibliothèque Ẓâhiriya.

(3) Mahomet, au fatḥ, était censé avoir libéré en bloc les Qoraiśites ; طليق, prisonnier rendu à la liberté. C'est là une des innombrables satires de détail, que les rancunes des Anṣâriens ont introduites dans les *Ṣaḥîḥ*. *Naqd'iḍ Ǵarîr*, 407, 7, d'où l'épithète fut appliquée aux musulmans du fatḥ (Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 289) de préférence aux Omaiyades et aux Maḫzoûmites. Cf. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 311, 7 : Masʿoûdi, *Prairies*, V, 39 d. l., 100 ; *Aǵ.*, XV, 46, 3 ; *Moʿâwia* 6, 275 ; Ibn al-Aṯîr, *Nihâia* (Ms. B. Kh.) s. v. طلق.

(4) En sa qualité de frère de Omm Ḥabîba, « mère des croyants ». Nawawi, كتاب الاربعين ; Ms. B. Kh ; Ibn Ǵobair, *Raḥla*, 281, 7. Comp. le titre de أخوات المؤمنين, donné aux filles de Mahomet. Qasṭalâni, I, 67.

(5) خال المؤمنين وكاتب وحي ربّ العالمين.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, V, 331, 21 ; 332, 12 ; 335, 17.

(7) Et parmi eux la majorité des oncles du Prophète. Au fatḥ même il y eut, croyons-nous, peu de conversions. La *baiʿa* fut purement politique.

(8) Ibn ʿAsâkir, XVI, notice de Moʿâwia ; *Ḫamis*, II, 237, 296 ; Qarmâni, I, 276 ; *Aǵ.*, XVI, 94, 9 etc ; *Osd*, IV, 385, 386 ; Boḫâri, *Ṣaḥîḥ*, II, 446, 5 d. l. دُوَل الاسلام. Ms. B. Kh.

(9) Il s'agissait de répondre au ḥadîṯ, attribué à ʿOmar, et excluant du califat les

du ḥâfiẓ damasquin accumule les ḥadîṯ et invoque le témoignage tantôt de Mo'âwia lui-même (1), tantôt d'autres compagnons du Prophète. Ne va-t-il pas jusqu'à l'égaler en mérite aux dix « Mobaššara » (2) ? L'auteur des *Manâqib al-'Ašara* cite même un ḥadîṯ, où Mo'âwia se trouve simplement substitué à l'un des *Dix*, avec cette glose élogieuse de Mahomet : « Tout prophète possède un confident ; le mien c'est Mo'âwia لكل نبي صاحب سرّ وصاحب سرّي معاوية بن ابي سفيان ». Il nous paraît difficile de méconnaître dans ces efforts une contre-partie à la légende, créée par l'Iraq, autour de 'Alî (3).

Nous croyons retrouver la même inspiration omaiyade et syrienne dans la version, attribuant à Mo'âwia la mort du faux prophète Mosailima (4). L'école médinoise a fait de son mieux pour voiler les services exceptionnels (5), rendus par les Omaiyades pendant la campagne syrienne. D'après le polygraphe Maqrîzî, si peu prévenu en leur faveur : « en

« ṭaliq et les musulmans du fatḥ ». Cf. I. S. *Ṭabaq.*, III[1] 248, 10. La qualification de مؤلّفة, celle de مسلمة الفتح étaient peu enviées : Balâdorî, *Fotoûḥ*, 268, 11 ; Ibn Ḥaǧar, III, 28, 5 ; dans la bouche de 'Alî c'est une injure ; Dinawarî, 175, 1. La tradition au service des 'Abbâsides n'aurait-elle pas dans le même but converti 'Abbâs 48 heures avant le fatḥ ? La tardive conversion de cet ancêtre devait gêner leurs prétentions dynastiques. Toute cette histoire, sa comédie avec Aboû Sofiân sentent l'apocryphe. Mais ne fallait-il pas voiler la longue obstination de l'oncle de Mahomet ? Cette considération a facilité pour les 'Abbâsides la complicité des moḥaddiṯ.

(1) Converti au عمرة القضاء ou du moins avant le fatḥ. Ṣafadî, *op. cit.*, p. 16. Ḏahabi (ms. Copenhague), p. 87a ; idem, كتاب العبر (ms. Paris), p. 14a ; Šâṭibi, كتاب الجمان (ms. Paris), 119b. Zobair ibn Bakkâr, *Nasab*, 93a mentionne la *hiǧra* de 'Abdarraḥmân fils du calife Aboû Bakr en compagnie de فتية من قريش واحسبُهُ قال ان معاوية كان منهم. Ce dernier se trouve mentionné ici pour faire passer la conversion du premier. Les deux faits jouissent exactement du même degré de certitude. Comp. Maqdisî, *Ansâb al-Qoraštyin* (ms. 'Âšir eff., Cple). Toujours le même procédé sournois ! L'auteur de l'Aǧâni, XVI, 94 finit par faire l'aveu au sujet de 'Abdarraḥmân كان اسلامهُ في يوم الفتح. S'il est demeuré jusque-là à la Mecque ولم يهاجر مع ابيه صغراً, cela ne l'empêcha pas de combattre à Badr et à Oḥod contre le Prophète. *Aǧ.*, XIV, 94,4.

(2) Notice de Mo'âwia. Ibn 'Asâkir, XVI (ms. Damas).

(3) Cf. *Mo'âwia*, 275-76.

(4) Balâdorî, *Fotoûḥ*, 89.

(5) Très bien reconnus par Caetani dans ses *Annali* ; voir index s. v. Yazid ibn Abi Sofiân.

Syrie aucun district n'a été conquis sans avoir coûté la vie à un Omaiyade » (1).

Les partis vaincus, les peuples opprimés aiment à se consoler des déceptions de l'heure présente par l'espérance d'un avenir meilleur. Pour l'assurer, ils escomptent le retour d'un héros national, d'un homme de leur sang : les Yéménites l'appellent al-Qaḥṭânî (2), les peuples de l'« Extrême Occident islamite », al-Maġribî (3). Depuis un demi-siècle environ, Mo'âwia reposait dans sa tombe de Bâb aṣ-Ṣaġîr, quand, autour de son souvenir s'élabora la légende du Sofiânî (4). Non seulement le Sofiânî devait appartenir à la descendance directe d'Aboû Sofiân (5), mais encore faire revivre en Syrie l'âge d'or, qu'avait inauguré la dynastie, fondée par le fils du grand chef qoraiśite. Quand sur les cités syriennes, démantelées par leur ordre, (Balâḏorî, 126) les 'Abbâsides eurent planté leur bannière noire, de ce côté de l'Euphrate, on attendit comme prochaine l'apparition du Sofiânî, destiné à venger la Syrie (6) et à lui rendre son hégémonie perdue. Aux agitateurs il suffisait de mettre en avant ce nom prestigieux pour rallier les Syriens sous leurs drapeaux (7). Cette crainte faisait encore trembler le calife Ma'moûn et rallumait ses colères contre les tenants du parti vaincu (8).

---

(1) ما فُتِحَتْ بالشام كُورَة من كُوَر الشام إلّا وُجِد عندها رجلٌ من بني سعيد بن العاصي ميّتًا . Maqrîzi, النزاع والتخاصم, p. 32.

(2) Contre le Qaḥṭânî on fait protester Mo'âwia. Ḥanbal, IV, 94.

(3) Cf. *Baḥr al-Ansâb*, Ms. B. Kh. ; d'autres de ces héros nationaux y sont énumérés pour le monde musulman.

(4) Selon Aboû'l Faraġ, *Aġ.*, XVI, 88, Ḫâlid ibn Yazîd n'en peut être l'auteur. D'après sa notice dans Ibn 'Asâkir, V, il l'aurait mise en circulation, comme une machine de guerre contre les Marwânides.

(5) Plus spécialement à celle de Ḫâlid fils de Yazîd I. Recueil ms. n° 5051, p. 28 a en marge (ms. Paris) « 30,000 de ses oncles de Kalb le suivront ». Sur les rapports entre les Kalbites et la dynastie omaiyade, cf. *Mo'âwia*, 209-212.

(6) Il devait brûler Koûfa, la rivale de la Syrie. Ibn al-Faqîh, 258, 3 etc. Comp. *Aġ.*, XVI, 88, 14 ; Ms. Paris n° 5051 *loc. cit.*

(7) Ṭab., III, 53, 14 ; 1320, 6 ; 1322, 3 ; 2277, 16 etc. *Aġ.*, XVI, 88, 16 etc ; Ibn 'Asâkir, V, *loc. cit.*

(8) Ṭab. III, 1142. L'apparition du Sofiâni devait précéder celle du Mahdî. Cf. *Baḥr al-ansâb*, Ms. B. Kh. ; ms. Paris n° 5051, *loc. cit.* Il est ainsi décrit هو رجل ضخم الهامة بوجهو اثر الجدري وبعينو نكتة بيضاء ويخرج من ناحية دمشق في وادي يقال لهُ وادي اليابس . (sic)

La popularité du grand calife et de la dynastie, fondée par lui, entretenait contre les Syriens la haine des califes de Bagdad. « Ces gens, s'écriaient-ils, ne connaissent que Mo'âwia ! » (1) Phénomène plus étonnant ! La régime de terreur, inauguré par *la dynastie bénie*, s'il réussit à effacer le nom des Omaiyades, au sommet des monuments (2) élevés par eux, à détruire jusqu'à la trace de l'activité de ces constructeurs infatigables (3), ne parvint pas, même dans l'Iraq et à l'orient de l'empire, à étouffer la protestation de la reconnaissance populaire. Comme l'observe justement M. Goldziher (4), les mesures, prises par le calife Ma'moûn attestent elles-mêmes l'existence et l'intensité de ce mouvement. Pendant plusieurs siècles, le fils d'Aboû Sofiân conserva dans ces régions des partisans, fanatiquement attachés à sa mémoire, de vrais « ḡolât » (5), non moins exagérés dans leur enthousiasme que les Śî'ites en faveur du fils d'Aboû Ṭâlib. Dans ses pérégrinations à travers les provinces musulmanes, Maqdisî, Syrien lui-même, mais d'origine persane, les rencontre un peu partout au delà du Tigre. Leur nombre, leur fidélité obstinée à une mémoire proscrite (6) finissent par altérer la sérénité du géographe, si tolérant d'ailleurs pour les déformations hétérodoxes de la doctrine qora-

---

(1) Maqdisi, احسن التقاسيم, 293, 21.

(2) Pour la grande mosquée de Jérusalem le fait est suffisamment établi ; à Médine, Mahdî substitue son nom à celui de Walid. Baihaqî, *Maḥâsin*, 344.

(3) Cf. Ibn Śaddâd, *Barq*, (ms. Leiden), 17 ; notre mémoire sur la *Bâdia*, 103, 110 (dans *MFO*, IV); Ibn Baṭoûṭa, I, 207.

On détruit jusqu'à leurs aqueducs sur la route de la Mecque, Mas'oûdî, V, 466 ; on brise leurs chaires , Goldziher, *M. S.*, II, 42 n. 7. ; on tue leurs maulâs, *Aḡ.*, VI, 16; ceux qui portent des noms omaiyades, Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 232. Auparavant on se montrait plus large. Un moḥaddiṯ, Yazîd ibn Ziâd Aboû Torâb (Cf. المتفق والمفترق , ms. As'ad eff. Constantinople, n° 2097), 229b réunit les noms omaiyades à la konia de 'Alî ; l'expression même d'Omaiyades est proscrite ; *Kitâb al-Fâḍil*, 360 etc.

(4) *M. S.*, II, *loc. cit.*

(5) Comparez avec la persistance du parti des 'Oṯmâniya. Cf *Mo'âwia*, 109-125. Ǵâḥiẓ ne peut pourtant être considéré comme lui ayant appartenu. Si ce spirituel écrivain a développé leurs arguments (Cf. Qotaiba, *Moḫtalif al-ḥadîṯ*, p. 71-72), il a soutenu la thèse contraire avec le même scepticisme. Aussi Ibn Qotaiba ne l'aime-t-il pas. Cf. *Mo'âwia*, 122.

(6) إفراط في حبّ معاوية, Maqdisi, 365, 13, *op. cit.*

nique. Et cette impatience se comprend. Passe encore pour la ville de Wâsiṭ, fondation de Ḥaǵǵâǵ et ancien centre des troupes syriennes (1) ! Mais que les populations de la province persane du Ǵibâl (2), que celle d'Ispahan, que Bagdad, la capitale ʿabbâside (3) donnent dans ces excès, cela Maqdisî ne peut l'admettre !

Combien plus à l'ancienne école historique syrienne le nom de Moʿâwia a dû demeurer cher ! Aucun ne se trouve plus fréquemment cité dans les ḥadîṯ, transmis par ce canal : ici surtout il faudrait renvoyer aux notices d'Ibn ʿAsâkir. Après Moʿâwia, la tradition syrienne mentionne de préférence les personnages, lui tenant de plus près ou à sa dynastie. Citons Ḫâlid ibn Yazîd, son petit-fils, Omm Ḥabîba (4) sa sœur, ʿAmrou'l Ašdaq, ʿAbdalmalik, ʿOmar II, ceux des Ṣaḥâbîs ou des faqîh, dévoués à sa famille, comme Aboû Horaira, le familier des Marwânides, Aboû'd Dardâ', Zohrî, Qabîṣa ibn Ḏo'aib, Raǵâ' ibn Ḥaiwa (5). Sans tomber dans l'exagération de Médine et de l'Iraq pour les « deux ʿOmar » (6) et pour ʿAlî, la reconnaissance des Syriens devait se donner jour dans leur littérature historique. Elle n'a pas pu demeurer étrangère à la renommée prodigieuse, obtenue par le ḥilm proverbial de Moʿâwia. On peut encore attribuer à l'influence de l'école syrienne d'avoir introduit dans les recueils officiels, comme celui de Boḫârî (7), nombre de ḥadîṯ, favorables au fondateur de la dynastie omaiyade.

---

(1) Maqdisi, 126. On y aurait refusé la sépulture au poète šîʿite Saiyd Ḥimiarî. *Aǵ.*, VII, 24.

(2) Maqdisi, 384, 14 ; 389, note *b*.

(3) » 399, 6 ; 126, 14. Dans le cycle de ḥadiṯ odieux, mis en circulation au Ḥiǵâz contre les Omaiyades, on fait une exception en faveur de Moʿâwia. *Chroniken* (*Wüstenf.*), III, 88, 5.

(4) Si rarement citée dans le *Mosnad* d'Ibn Ḥanbal.

(5) Comp. sa notice dans Ibn ʿAsâkir, VI. On y voit que Raǵâ' se montrait « très syrien إذا حرّكته ». Cf. encore notice de Makḥoûl, *ibid.*, XVII. Nous aurons à les étudier sous ʿAbdalmalik et Walid I. Voir toute une lignée de théologiens omaiyades, signalés dans Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 397.

(6) Cf. notre mémoire sur le *Triumvirat*, p. 114. Je soupçonne l'école syrienne d'avoir grandi Aboû'd Dardâ'. Il se convertit tard et comme Ṣaḥâbi ne joua aucun rôle La Tradition le signale habituellement à Damas. Ḥanbal, VI, 444, 452.

(7) Voir p. ex. II, 446, 5. d. l.

Les ʿAbbâsides donnèrent le signal de la sévère réaction sunnite (1). Poursuivie avec zèle par les dynasties kurdes et turques (2), intéressées celles-ci à effacer jusqu'à la trace de l'ancien royaume arabe, elle a fini par triompher des dernières marques de sympathie, jusque-là accordées au Ṣaḥâbî Moʿâwia. On a essayé d'associer à cette hostilité le pieux calife omaiyade ʿOmar II. Nous le verrons au contraire, non seulement convaincu de sa propre légitimité (3), mais jaloux de défendre l'honneur du fondateur de la dynastie (4). Dans sa ferveur de légitimisme omaiyade, il ne le cèdera à aucun membre de sa famille (5).

On connaît la fréquence des *eulogies* sous la plume des écrivains musulmans : formules stéréotypes, où l'islam orthodoxe prétend à la fois condenser et doser l'expression de sa vénération et de sa reconnaissance pour les représentants de sa période héroïque (6). Leur origine est ancienne : on les rencontre dans des poésies préislamites et dans des documents, appartenant au premier siècle de l'hégire. Quant à la classification des eulogies, leur affectation à des catégories spéciales, ces distinctions, cette canonisation majeure ou mineure, décernée par la *ǵamâʿa* islamite, furent établies plus tard. La plus relevée de toutes, la *taṣlia* et le *tas-*

(1) Au lieu de « *manâqib* », Boḫâri, II, 466 mentionne le « *ḏikr* » de Moʿâwia. Peut-être simple question de synonymie, car il emploie la même expression pour Ibn ʿAbbâs. Boḫâri, II, 444, d. l. Les grands recueils de Ṭabari, Balâḏori etc, font preuve d'une indifférence, voisine de l'hostilité. Pour Moslim et Tirmiḏi, voir plus bas.

(2) L'Aiyoûbite Aboû'lfidâ' se montre franchement hostile à Moʿâwia. Comp. encore *Moʿâwia*, 280.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 264 ; il présidera à la baiʿa, au nom de Yazîd II. *Ṭabaq.*, V, 280.

(4) En ce faisant il obéissait encore à une autre inspiration (I. S. *Ṭabaq.*, V, 283, 26), le respect, dû à un Ṣaḥâbî, le même sentiment qui l'affligeait en entendant rappeler les dissentiments de ʿAli et de ʿOṯmân. I. S. *Ṭabaq.*, V, 291, 15. Pour réagir, la tradition hostile lui fait préférer la victoire de Badr à toutes celles des Omaiyades et condamner en bloc les califes de sa famille. I. S. *Ṭabaq.*, V, 290, 10 ; 301, 8 etc. En cette considération l'orthodoxie lui a pardonné sa qualité d'Omaiyade. Le fils de ʿOmar II se montre zélé pour l'honneur de Moʿâwia; d'après lui لا يُقاس باصحاب رسول الله احد معاوية صاحبُهُ وصهرُه وامينُهُ على وحي الله. Ibn al-Ḫaṭib, *Tariḫ Baǵdâd* (ms. Paris), p. 65b.

(5) Il souhaita même transmettre le pouvoir à ses propres enfants.

(6) Voir la dissertation classique de Goldziher, *ZDMG*, L, 97-128.

lîm (1), ou plutôt la réunion des deux formules se trouve réservée maintenant à l'auteur du Qoran (2). Les exceptions (3) ne font pourtant pas défaut; et l'on rencontre le *taṣlia-taslîm* accordé aux Prophètes, antérieurs à Mahomet (4); l'islam ayant affecté de les considérer, comme « des fils de mères différentes (علات), mais tous organes de la même révélation » (5).

Jadis on s'est montré encore plus éclectique. Pour 'Alî et ses fils, l'auteur du Kitâb al-Aġâni se contente d'ordinaire du *taslîm* ou de la

---

(1) La *taṣlia* correspond à صلّى الله عليه ou عليه صلاة الله , le *taslîm* à عليه سلام الله ou عليه السلام ou à la dernière partie de la formule complète صلّى الله عليه وسلّم .

(2) Cf. *Qoran*, 33, 56 : صلّوا عليه وسلّموا تسليمًا .

(3) Si, dans le cas des Prophètes, il est permis d'employer ce terme. La question se trouve ainsi résumée par le ms. anonyme n° 2007, Paris. La taṣlia et taslim pour tous les Prophètes ; l'opinion contraire est qualifiée de ضعيف . Pour les autres que les Prophètes, taṣlia et taslim sont autorisés جائز , mais *disjunctive*, على سبيل التبعية , par concomitance, quand leurs noms se trouvent joints à des ayant-droit, فان كان على سبيل الاستقلال فهو مُخلّ , interdit en dehors de ce cas... الصلاة مختصّة بالنبي والرضوان بالصحابة والرحمة لسائر المؤمنين يُستحبّ الترضّي والترحّم الى الصحابة والتابعين ممن بعدهم من العلماء والعباد . Pour ces derniers, leur droit à la *taṣlia* est parfois contesté. *Ibid.*, p. 197. Voir exemples mentionnés plus loin. Citons, pour la rareté du cas, le nom de Mahomet, accompagné seulement de *taṣlia*. Ibn Miskawaih, *Taġârib al-Omam*, éd. L. Caetani, 456, 3 d. l. Pour la *concomitance* (تبعية) , Maqdisî, مختصر السيرة (ms. Paris), 18b ذكرُ ازواجه عليه وعليهنّ الصلاة والسلام Ġâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 95 صلّى الله على سيدنا محمّد وعليه المسيح صلّى الله تعالى على سيّدنا محمّد ; VII, 2 النبي الامّيّ وعلى آله وصحبه خاصّةً وعلى انبيائه عامّةً . Cet écrivain affecte cette forme de l'eulogie, Cf. *Ibid.*, VII, 12, 22, 67.

(4) Pour le Christ, voir *Iqd*², I, 356 et passim. Les exemples abondent pour Adam, Noé, Abraham, Moïse, David etc. Balâḏori, (Ahlw.), 259; Ibn Ǵobair, 253, 275, 277, 278 ; Qotaiba. *Ma'ârif*, 7, 8 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 338 ; '*Iqd*, I, 23, 231, 293 ; II, 70. Ils sont plus rares pour les prophètes purement arabes, comme Hoûd, Ṣâliḥ etc. *Aġ.*, IV, 76, 4 ; '*Iqd*, II, 70 ; Qotaiba, *Ma'ârif*, 10. Dans le كتاب النهاية والبداية d'Ibn Kaṯir, Ms. B. Kh., p. 19, le Christ est qualifié de عبد الله ورسوله عليه من الله الصلاة والسلام , c'est la titulature de Mahomet. L'*Aġânî* se montre en général sévère; quand il accorde à un prophète le taslim-taṣlia, il aime à y joindre le nom de Mahomet. *Aġ.*, I, 8. Pour les prophètes l'eulogie plus ordinaire est عليه السلام ou la *taṣlia* seule. Cf. Pseudo-Balḫi, II, 105 ; Qotaiba, *Ma'ârif*, 7-13. Mais les anciens écrivains surtout ne s'astreignent pas à une règle absolue.

(5) Boḫâri, *Ṣaḥiḥ*, II, 369. Le Qoran a d'ailleurs varié sur ce point. Tantôt il se défend d'établir des distinctions entre les Prophètes, tantôt il les énonce clairement.

taṣlia (1), mais il lui arrive aussi de réunir les deux. D'autres fois, à la *taṣlia* il s'empresse de joindre le كرّم الله وجهه (2), affectionné par les partisans du mari de Fâṭima. Plus rarement on rencontre la *taṣlia* ou le *taslîm*, accordés séparément à de simples Ṣaḥâbîs (3). Ainsi avaient fait le Qoran (4) et l'auteur du Qoran (5). Dans les débuts de l'islam on n'y regardait pas de si près et cela pour une excellente raison : primitivement et antérieurement à la manie de la règlementation, la *taṣlia* était synonyme de louange (6). Les poètes ne se gênaient pas pour accorder le صلعم à des profanes, sans relations avec le Prophète ou avec les saints de l'islam (7). Un papyrus arabe l'emploie même à propos du calife 'Abdalmalik (8), comme

(1) Parfois sous cette forme صلوات الله عليه وزكواته . *Aġ.*, X, 85. Comp. I, 10. 'Omar I avec رحمة الله ; un *tâbi'i* obtient à la fois cette formule et la *tardia*, I. S. *Ṭabaq.*, VI, 102, 5, 8 ; 115, 1. Dans التحفة في نظم اصول الانساب (ms. Paris, n° 2048), p. 13b l'auteur 'alide fait suivre le nom de 'Abdallah ibn 'Abbâs de عليهما السلام والرحمة والرضوان .

(2) *Aġ.*, XIX, 60 ; IV, 74, passim.

(3) *Aġ.*, IV, 138, 8 ; Ibn Ǵauzi, *Ṣafwat aṣ-Ṣafwa*, I.

(4) 2, 252 اولئك عليهم صلوات من ربّهم , c'est l'équivalent de la taṣlia ou صلّى الله عليه .

(5) Après avoir reçu un cadeau, il disait اللهمّ صلّ على فلان , Yaḥṣobi, *Ŝifâ'* (ms. Paris), 157b. A ceux qui maudiraient les Compagnons il défendra d'accorder la *taṣlia* فلا تصلّوا عليهم ولا تصلّوا معهم ; *Ibid.*, p. 259b. Pour un Anṣârien il emploiera la formule صلى الله عليك وعلى زوجتك . Ḥanbal, III, 398.

(6) قال خيرًا = صلّى على . Boḫâri, *Ṣaḥiḥ*, E, IV, 145, 15 d.l. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 90, 3 d. l. opposé à لعن . Devant le cercueil de 'Omar I, les hommes يدعون ويثنون ويصلّون عليه (ici accumulation de purs synonymes) Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 232, 12. Ḥanbal, VI, 24. Dans l'origine la « prière sur les morts » se réduisit à la taṣlia. Comp. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 71, d. l. يهابون ان يصلّوا عليه . Mahomet refuse « de prier sur les morts insolvables », c. à. d. de leur accorder la formule laudative de la *taṣlia*. On voit comment s'est développé le rituel funéraire de l'islam.

(7) Qotaiba, *'Oyoûn*, 252, 14 ; Balâḏori (Ahlw.), 23 ; 89 d. l ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 64, 5. On l'accorde au calife Walid I (*Aġ.*, I, 118, 119), à un fils de 'Orwa ibn Zobair, au père de la célèbre Sokaina, *Aġ.*, IV, 43 d. l. ; 124, 10 ; V, 143, 11. Le Ṣaḥâbi Miswar ibn Maḫrama l'aurait même donné à Mo'âwia : ولم اسمع المسور بعد ذلك يذكر معاوية إلّا صلّى عليه . Bayâsi, اعلام (Ms. B. Kh.), p. 84 a . Ibn al-Ḫaṭib, تاريخ بغداد (ms. de Paris), p. 65. Sur le zèle musulman de Miswar ibn Maḫrama cf. Ḥanbal, I, 319-320. Comme à Mahomet, Ibn 'Omar accordait la taṣlia à A. Bakr et à 'Omar ; ainsi dans le *Mouaṭṭâ* de Mâlik, avec la variante tendancieuse ويدعو على ابي بكر وعُمَر . Yaḥṣobî, *loc. cit.*

(8) Cf. Karabaçek, *Papyrus Erzherzog Rainer* ; *Führer durch die Ausstellung*,

le font de nos jours les Bédouins après le nom d'Ibn Rašîd, l'émir du Naǵd (1).

Longtemps avant ces derniers on avait vu les *qoṣṣâṣ* ou prédicateurs populaires accorder la *taṣlia* non seulement au souverain, mais encore à ses représentants dans les provinces, au grand scandale du pieux calife 'Omar II (2), empressé de flétrir cette nouveauté et encore plus de l'abolir. Sous les Omaiyades *mécréants*, 'Omar, II ne l'oublions pas, est l'homme providentiel, élu par Allah pour maintenir l'islam « dans la direction du salut ». Ainsi l'a décrété la Tradition. Elle lui a prêté la pénétration de son regard, habitué à découvrir partout les innovations dangereuses, les hérésies enfin, بدع, son zèle pour rétablir en tout lieu les coutumes louables, faire revivre la véritable *sonna*, celle du Prophète, إحياء السنّة (3).

Après la taṣlia et le taslîm, vient la *tarḍia*, distinction accordée à tous les Ṣaḥâbîs (4), en vertu du Qoran (5). En sa qualité de *Compagnon* et de *fils de Compagnon*, un titre recherché (6) — elle revenait de droit à Mo'âwia. Jamais un écrivain musulman orthodoxe ne se hasarderait à la refuser à un Ṣaḥâbî, quelque tardive ou intéressée qu'ait pu être sa conversion. Pour couvrir toutes ces misères, la fréquentation du Maître suffit. On ajoute au besoin la formule commode : حَسُنَ اسلامه, comportant la traduction *ad libitum* : il fut ou devint bon musulman. Après tout, « Dieu sait

---

p. 150, n° 596. يا رب سلّم وبارك على عبد الملك, c'est l'équivalent de la *taṣlia* ; exemple ancien et authentique !

(1) Doughty, *Travels*, II, 241.

(2) بَلَغَني ان اناسًا مِن القصّاص قد احدثوا الصلوة على خلفائهم وامرائهم عدل ما يصلّون على النبي صلعم. *Sira* de 'Omar II (ms. Beyrouth), 130 a.

(3) Ce dernier éloge, احيا بو السنّة, est accordé à Mo'âwia par Ḍaḥḥâk ibn Qais· *'Iqd*², II, 304, 2 d. l.

(4) Même aux *Ṣaḥâbiyât*. Ḥanbal, VI, *mosnad* des femmes. Ibn Ǵobair, 281, 4. Voir les notices des mères des croyants et le VIIIe vol. 1. S. *Ṭabaq*.. Parfois aussi des personnages éminents, non Ṣaḥâbis, l'obtiennent, comme 'Omar II, Ḥasan al-Baṣri, les fondateurs des quatre rites orthodoxes, certains *nâsik* ; Ibn Ǵobair², 48-49. Cf. ms. 2007 Paris, texte cité plus haut.

(5) *Qorân*, 9, 101 atteste des Ṣaḥâbis que رضي الله عنهم ورضوا عنه ; même formule 98, 8. C'est l'origine de la *tarḍia*.

(6) Cf. Ibn Ḥaǵar, II, 244.

mieux ce que cachent les cœurs », comme aime à répéter le Qoran. L'auteur du *Tamhîd* résume ainsi les obligations du bon musulman envers les Ṣaḥâbîs : « les aimer, appeler sur eux la miséricorde et le pardon d'en haut, s'en servir comme intermédiaires auprès de Dieu ». (1). Les haïr, les maudire, c'est s'exposer à la malédiction de Dieu, des anges et des hommes et aux pénalités du code canonique (2).

Cela rend d'autant plus intéressant de noter les hésitations, l'embarras des écrivains, favorables aux ʿAbbâsides, ou imbus des préventions, propagées par les écoles de Médine et de l'Iraq. Comme à regret ils laissent tomber de leur plume une formule laudative, même celle de رحمة الله (3) due à tout musulman, mort dans le giron de la *ǵamâʿa*. Cette politesse, l'auteur de l'Aǵâni ne consent qu'une seule fois à l'accorder à Moʿâwia ; encore est-ce dans le récit d'une entrevue, où le calife Sofiânide a pris contre Ibn Zobair la défense de Ḥasan fils de ʿAlî. Cette considération désarme momentanément le *louable šîʿitisme* de l'écrivain (4). D'après le célèbre imâm Šâfiʿî, l'auteur d'un des quatre rites orthodoxes (5), « il faut rejeter le témoignage de quatre Ṣaḥâbîs لاتقبل شهادتهم : Moʿâwia, ʿAmrou ibn al-ʿAṣi, Moǵîra, et Ziâd ». Comme les trois derniers furent les auxi-

(1) ان يحبّهم ويترحّم عليهم ويستغفر لهم ويتوسّل الى الله تعالى بهم . *Tamhid*, M. B. Kh., p. 227.

(2) Cf. Aḥmad ibn Ḥaǵar, الصواعق المحرقة , p. 3-4 ; Ms. B. Kh. (*Târiḫ*, n° 155). Ḥanbal, III, 11. D'après l'imâm Mâlik : accuser d'infidélité Moʿâwia et ʿAmrou ibn al-ʿAṣi, c'est mériter la mort. Yaḥṣobî, *Šifâ'* (ms. Paris), p. 259b. Maqrîzî, *Imtâʿ*, III (ms. Kuprulu) gradue comme suit la gravité de ces malédictions : 1°) ʿAiša; 2°) les Ṣaḥâbîs en bloc; 3°) Aboû Bakr, ʿOmar et les Mobaššara ; 4°) enfin les autres Ṣaḥâbîs. Au premier siècle le Šiʿite Ḫandaq est massacré au pèlerinage pour avoir maudit les deux premiers califes. *Aǵ.*, XI, 46.

(3) Employée par Maqrîzî, *loc. sup. cit.*, Mobarrad, *Kâmil*, 96, 6 ; Damiri, Azrâqî, 442 ; ce dernier très hostile aux Omaiyades. Ḥoṣrî, I, 51, 52, 55 ; II, 199. 264, emploie indistincitement la tarḍia et رحمة الله , pour Aboû Sofiân exclusivement la dernière, Ḥoṣrî, I, 29 ; on trouve la tarḍia après le nom de Moʿâwia chez les auteurs de اهداء اللطائف , histoire mss. de Ṭâif, Ms. B. Kh., et de الصواعق المحرقة , Ms. B. Kh. et chez beaucoup d'autres, comme Al-Maṭarî, تاريخ المدينة , Ms. B. Kh.

(4) Cf. *Aǵ.*, VIII, 108, 5 d. l.

(5) Cf. Ibn Šiḥna, روض المناظر , Ms. B. Kh.

liaires de Mo'âwia, il n'est pas malaisé de deviner la tendance de cette notice. Cela n'a pas empêché le *Ṣaḥîḥ* de Tirmidî (I, 326) d'enregistrer non-seulement les *Manâqib* de Mo'âwia, mais encore ceux de 'Amroû ibn al-'Aṣi (1). Dans celui de Moslim (II, 264) on peut s'édifier à la lecture des *Faḍâ'il* d'Aboû Sofiân. Les écrivains de l'Andalousie, nés dans un pays, où le souvenir des Omaiyades demeurait toujours vivant, adoptent l'attitude la plus franche. Chez eux, — nommons Ibn 'Abd Rabbihi et Ibn Ǵobair — le رضي الله عنه accompagne non seulement le nom de Mo'âwia, mais encore celui d'Aboû Sofiân, à la fois Ṣaḥâbî et adversaire loyal de Mahomet (2).

On pourrait faire des observations analogues sur l'emploi des titres califiens (3), d'une importance capitale dans la théorie de la *ǵamâ'a* islamite. Que devenait-elle si Mo'âwia n'avait pas été calife ? Ce concept aurait dû inspirer des idées plus larges. Rares pourtant sont les écrivains, osant, comme Damîrî, accorder à Mo'âwia l'appellation de calife et d'émir des croyants. Encore parmi les Omaiyades consent-il à faire cette concession uniquement en faveur du premier calife syrien et de 'Omar II. Aux yeux des autres — nous ne parlons pas des Šî'ites (4) — Mo'âwia est un roi, un émir, rien de plus. Certains cherchent à tout concilier en le procla-

---

(1) A ce dernier, Boḥârî, E. IV, 160, 2 accorde parfois la tarḍia ; item Ibn Ǵobair², 45 ; Ibn Ḥanbal dans son *Mosnad*, I, passim ; Bayâsi, ms. cité, I, 48a.

(2) Ainsi font le *Kitâb al-Fâḍil*, 453, 454 ; Ibn Ǵobair, 266. Dans *'Iqd* p. ex., I, 145 on trouve passim les deux formules : la *tarḍia* et رحمة الله . Cf. Ibn Ǵobair 283, 4 a. d. l. ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 158, 5 ; 172 ; même emploi des deux formules dans I. S., *Ṭabaq.*, III², 36, 11 ; 57, 19 ; 58, 21 ; 119, 8 ; plus étonnant peut paraitre l'emploi de رضي الله عنهما . immédiatement après les noms de 'Alî et de Mo'âwia. Ainsi fait l'auteur de الصواعق المحرقة , et Qalqaśandî, I, 198, 3 a. d. l. après ceux de Mo'âwia ibn Ḫadîǵ et de sa victime Moḥammad fils d'Aboû Bakr. Ibn Qotaiba, Ma'ârif, 119 accorde également la tarḍia à Mo'âwia, et Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 45 à Aboû Sofiân ; de même Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 264.

(3) Comp. le beau mémoire de M. Van Berchem, *Titres califiens d'Occident*, extrait du *Journ. Asiat.*, Mars-Avril, 1907. Après la mention de معاوية بن ابي سفيان on trouve fréquemment رضي الله عنهما . Cf. Qasṭalânî, III, 65.

(4) Aḥmad چلبي , l'auteur šî'ite des اخبار الدول (ms. Kuprulu, Cple) parle avec calme de Mo'âwia et des Omaiyades, le dit même converti avant son père.

mant « ḫalîfat al-waqt » (1). Heureux si, comme le Pseudo-Balḫî, ils ne le réunissent pas à son fils Yazîd dans une commune malédiction (2).

Plus équitable paraît la solution, adoptée par la majorité des Sunnites. Sans aimer Mo'âwia et sa profane dynastie, ils évitent de maudire Yazîd, de peur d'atteindre par ricochet le père, lequel fut un Ṣaḥâbî (3). D'après l'auteur très orthodoxe des *Paillettes d'or* (4), Mo'âwia est « la pierre de touche pour l'amour, dû aux Ṣaḥâbîs » (5). Puis il cite les paroles du célèbre Ibn Ḥanbal, le fondateur du rite, portant son nom. Sommé de déclarer, qui des deux l'emportait, ou Mo'âwia ou 'Omar II, il répondit : « La poussière de vérité, qui s'attacha au naseau de la monture de Mo'âwia, dans la compagnie du Prophète, offre plus de valeur que toute la personne de 'Omar fils de 'Abdal'azîz. Puissions-nous mourir ayant au cœur l'amour de Mo'âwia ! » (6). Moins enthousiaste, l'auteur du *Tamhîd* défend d'entrer dans l'examen des différends, ayant jadis divisé les Ṣaḥâbîs ; « seul un hétérodoxe s'engage dans ces discussions » (7). Il faut surtout, ajoute-t-il, donner cette marque de déférence à Ṭalḥa, Zobair, 'Aiśa et Mo'âwia

---

(1) Cf. *Ḫamîs*, II. 296 ; دُول الاسلام , Ms. B. Kh. Cette expression, si je ne m'abuse, doit à la fois constater le fait accompli, protester contre la violation du droit, marquer la continuation dans le *vicariat*, *ḫilâfa*, du Prophète, peut-être aussi le caractère profane (الوقت ?) de la souveraineté omaiyade. Ibn Kaṯîr, البداية والنهاية في التاريخ (ms. Leiden), ouvrage śî'ite; fréquemment le nom de Mo'âwia porte en surcharge dans le texte un triple لعنة الله .

(2) كتاب البدء , II, 177. Pour faire passer la malédiction, on a perfidement associé Mo'âwia à Yazîd. Dans le *Manâqib al-'Aśara* (Ms. B. Kh) l'auteur, Aḥmad aṭ-Ṭabarî, démontre dans un chapitre spécial combien il est criminel de maudire les Ṣaḥâbîs.

(3) لئلا يجعل سبيلة الى ابيه او احد الصحابة . 'Aini (Ms. B. Kh.), V, 41.

(4) شذرات الذهب في اخبار مَن ذهب (Ms. B. Kh.). Il avait écrit quelques lignes plus hauf سار [معاوية] بالرعيّة سيرة جميلة , I, 69.

(5) هو الميزان في حبّ الصحابة . Je comprends moins les mots suivants, où Mo'âwia est qualifié de مفتاح الصحابة .

(6) *Op. cit.*, I, 69 : لَغُبار لحقَ بانف جواد معاوية بين يدَي رسول الله صلعم خيرٌ من عُمَر بن عبد العزيز. أَماتنا الله على حبّهِ . Autre forme de ce ḥadîṯ : (observez l'eulogie !) لَيوم شَهِدَهُ معاوية مِن رسول الله صلى الله على ذاتهِ وصفاتهِ وسلّم خيرٌ من عُمَر بن عبد العزيز واهل بيتهِ . 'Ainî, Ms. B. Kh., XI, 145. Cf. *Tamhîd* (Ms. B. Kh.), 162-64.

(7) لا يبحثُ عن ذلك إلّا مُبتَدِع .

رضي الله عنهم اجمعين (1). Si un trait commun peut caractériser les personnages de ce groupe, ce fut, avec plus ou moins de grandeur dans l'attitude : la communauté de leur ambition.

Chez aucun de ses contemporains l'ambition ne sut mieux se faire pardonner et produire des résultats plus féconds que chez Mo'âwia (2), le plus illustre des fils d'Aboû Sofiân, le père de Yazîd, dont nous allons étudier le califat.

II

CARACTÈRE DU NOUVEAU SOUVERAIN

Pourquoi l'orthodoxie l'a jugé sévèrement ? Ses qualités. Générosité chevaleresque. Les familles de Marwân, de 'Otmân, de Ziâd en bénéficient. Les chrétiens, favorables à Yazîd. Finesse d'esprit, physique du nouveau souverain.

C'est une tâche ardue de tracer le portrait de Yazîd et de nous faire de son caractère une idée exacte, au moment où allait lui échoir la difficile succession de son père. Sur la prétendue tombe où, non loin du grand Mo'âwia, il repose à Damas, le passant (3) se croit, de nos jours, obligé à jeter une pierre (4). Ainsi les historiens de l'islam ont pensé faire œuvre pie en accolant à son nom les épithètes les plus outrageantes, en chargeant

(1) *Tamhid*, p. 227. Il serait intéressant de retrouver l'écrit en l'honneur de Mo'âwia, composé par le philologue iraqain Al-Moṭarriz. Flügel, *Grammat. Schulen*, p. 175.

(2) Voici comment il se dépeint lui-même أمّا ان فمالت بي [الدنيا] وملتُ بها وانا ابنها فهي أمّي . '*Iqd*², II, 300, 11.

(3) Tous les Śi'ites et même des Sunnites continuent à augmenter le tas de pierres, amoncelé près du cimetière de Bâb aṣ-ṣaġîr. Voir plus haut.

(4) Sur l'habitude chez les Arabes de lapider les tombes, voir l'anthologie poétique, réunie par Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 47-48. A propos des *Animaux*, le très spirituel

sa mémoire des plus noirs forfaits (1). Quand il aurait possédé les éminentes qualités de l'illustre Ḥaǵǵâǵ — et ce ne fut pas le cas — le calife, persécuteur des 'Alides, bourreau de Ḥosain, profanateur de Médine devait être un monstre. C'eût été s'exposer à l'accusation d'infidélité que de vouloir le juger avec la calme objectivité de l'histoire. De nos jours encore, la populace musulmane de Damas a retenu du règne de Yazîd ce seul fait : « Adâ ahl al-bait ; il persécuta les membres de la (sainte) Famille » (2) ! Fut-il le fils de celui qu'elle appelle encore « saiydna Mo'âwia » ? Elle l'ignore. Cela ne l'empêche pas d'ajouter après son nom abhorré : Que Dieu le maudisse !

Plus haut nous avons essayé, d'après les sources hostiles — les seules parvenues jusqu'à nous — de reconstituer la jeunesse du second calife omaiyade. Pris isolément, ces faits peuvent paraître d'un médiocre intérêt et l'on s'étonnera peut-être du soin « microscopique » (3), mis à les collectionner. En nous décidant pour cette méthode, nous avons d'abord essayé de combler une lacune, laissée par nos prédécesseurs. Naturellement frappés par l'exceptionnelle gravité des événements de ce court califat, si fécond en catastrophes, pressés d'en aborder l'étude, ils s'occupent seulement de Yazîd à partir de son intronisation. L'esquisse de cette mentalité inquiète servira d'introduction naturelle aux faits qui vont suivre ; dans le prince elle permettra de deviner le souverain, de comprendre enfin comment se forma ce caractère, mélange de légèreté et de qualités très réelles.

Les auteurs musulmans ne devaient voir que la première ; leur tableau comprend surtout des ombres. Nous n'avons pas à partager les pré-

---

auteur a composé une véritable *Ḥamâsa*, ne le cédant ni à celle d'Aboû Tammâm ni à celle de Boḥtori. Que n'a-t-elle trouvé un éditeur plus compétent ?

(1) *'Iqd*, III, 403 ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 157, 167 ; *WZKM*, XV, 332.

(2) A notre visite (Avril 1905) au tombeau de Yazid, nous n'avons pu tirer autre chose des musulmans, attroupés par notre présence dans le cimetière de « Bâb aṣ-ṣaǵîr ». L'ignorance, l'indifférence historiques de cette population dépassent toute idée. A Damas le souvenir des Omaiyades est complètement effacé.

(3) « Mikroskopische Verwertung », l'expression est du Prof. Goldziher dans sa recension de notre *Mo'âwia*. Cf. *Deutsche Literaturzeitung*, XXX, c. 199.

jugés. Le port de la soie (1), l'amour du vin, la fréquentation des chrétiens, la tolérance et la largeur des idées, ne suffisent pas pour déconsidérer Yazîd à nos yeux ; pas même pour en faire un impie, un musulman scandaleux, comme ils ont voulu nous le présenter. Par un phénomène atavique, ce petit-fils d'Aboû Sofiân, l'habile chef de la Mecque, et de Baḥdal, le grand saiyd kalbite, reproduisit surtout en sa personne les qualités et les défauts de ses ascendants nomades (2) ; il hérita de leur tournure d'esprit inquiète, de leur humeur indépendante. Ce fut un *saiyd* bédouin, égaré sur le trône des califes. Yazîd s'enivra-t-il plus fréquemment que le commun des 'Abbâsides ? Nous n'oserions l'affirmer. Mais, nature franche et primesautière, vivant à une époque et dans un milieu, plus libres de préjugés qoraniques, il ne sut pas comme les califes de Bagdad composer son attitude en public (3). Le prince profita d'ailleurs des avertissements de Ziâd et, avant son départ pour Constantinople, il avait, parmi ses distractions, renoncé à celles, capables de causer du scandale (4).

En reconstituant la jeunesse de Yazîd (5), nous n'avons pas cherché à diminuer l'impression de frivolité, qui s'en dégage. Les ennemis des Omaiyades ont d'ailleurs cherché à l'exagérer. Ainsi, par Mo'âwia ils font conseiller à Yazîd de ne pas s'afficher en public, mais de couvrir ses parties de vin des ombres de la nuit. D'après Ibn al-Ǵauzî, ce récit serait « l'œuvre d'un auteur 'alide ; les vers attribués alors à Mo'âwia revien-

---

(1) Ṭab., *Annales*, II, 146, 6.

(2) Quelques générations seulement l'auraient séparé des premiers Qoraiśites nomades. Cf. Margoliouth, *Mohammed*[1], p. 6, où le texte de Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 62 a été interprété de travers. Bakrî, *Dict. géogr.*, 58, 8 etc. Nous ne pouvons nous arrêter ici à discuter le nomadisme des Qoraiśites, dans le sens indiqué par Ǵâḥiẓ, *loc. cit.*

(3) Comp. par ex., '*Iqd*, II, 249. Ma'moûn avant ses συμπόσια prononce la formule يا غلمان خذوا علينا الباب واحضروا الشراب . Pour ces distractions profanes, la remarque est de Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 138 رأوا ان الليل استر واجدر . Aux rois et aux hommes d'état, ajoute-t-il, la musique et le vin sont nécessaires وعليه بنوا امرهم جهل ذلك من جهلة وعلمه من علمه ; op. cit., I, 138-89.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 174, 18 ; 175, 13.

(5) Voir dans *Mo'âwia*, la troisième partie : *La Jeunesse du calife Yazîd Ier*, 281-448.

sin (1), ma foi ! quand je possèderais des hommes de ta valeur, de quoi remplir la Ġoûṭa, je ne les échangerais pas contre le seul Yazîd ». La dernière partie, extrêmement mortifiante, de la réponse faisait clairement allusion à la médiocrité personnelle de Sa'îd (2). Yazîd assistait à la conversation. Il eut la générosité d'intercéder en faveur du maladroit 'Oṯmânide et son intervention lui valut, avec un cadeau de 100,000 dirhems, le gouvernement du Ḥorâsân (3).

Nous n'avons pas besoin de rappeler la confiance, témoignée par Mo'âwia à son lieutenant Ziâd (4) ; confiance méritoire, le fils de Somaiya n'ayant jamais fait mystère de son opposition à la bai'a de Yazîd (5). Quand, après la mort de Ziâd, son aîné 'Obaidallah vint supplier le souverain de lui continuer la constante faveur, accordée à son père, Mo'âwia l'accueillit avec une froideur marquée et ne put s'empêcher de lui reprocher vivement ce qu'il appelait l'ingratitude de Ziâd (6). Moins que personne Yazîd devait ignorer l'hostilité de l'illustre gouverneur (7). Mais la générosité l'emportant (8), il intervint encore et rappelant les services du défunt et ses attaches avec la dynastie, il supplia son père de ne pas démentir ce long passé. Mo'âwia fut agréablement surpris de ce renver-

(1) Yazîd.

(2) Voir ce qu'en pensaient les contemporains, Ṭab., II, 179. Comme gouverneur il garda une attitude déplorable. Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 412.

(3) Ṭab., II, 177-78 ; *Aġ.*, XVII, 55. Dans Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 155-156, la chevaleresque intervention de Yazîd est bien mise en lumière.

(4) Cf. *Mo'âwia*, index, *Ziâd*. Nous comptons publier plus tard nos leçons sur ce vice-roi de l'Iraq; complément indispensable de l'étude sur Mo'âwia.

(5) Pourtant d'après Ḏahabî, *Târîḫ*, (ms. Copenhague), 68a il serait allé à Médine, l'an 51, pour persuader à la population de reconnaître Yazîd. Cette assertion ne cadre pas avec nos autres renseignements.

(6) C. à. d. son opposition à la reconnaissance de Yazîd.

(7) Ṭab., *Annales*, II, 174, 18.

(8) Apocryphes ou non, ces traits, attestant chez le prince la répétition du même geste généreux, doivent correspondre à une impression, gardée par la Tradition. Là réside peut-être leur principale signification. Le ḥilm de Yazîd, vanté par certains textes, n'aurait donc pas été un mythe. Ibn 'Abbâs arrive à Damas faire sa cour à Mo'âwia, وافدًا . Le jeune Yazîd va le visiter. A sa sortie, charmé par les qualités du prince, le Hâśimite s'écrie: «Parmi les Qoraiśites, le ḥilm mourra avec les descendants de Ḥarb ! ». Bayâsî, ms. cité, II, 2b.

sement des rôles, de cette éclosion inattendue du ḥilm omaiyade, par lui si patiemment cultivé dans l'âme de son héritier. Du coup, sa mauvaise humeur contre l'ancien vice-roi de l'Iraq se trouva désarmée. Se tournant vers ses familiers : « Pourtant, leur dit-il, Ziâd est venu en personne pour combattre la candidature de mon fils. Yazîd le sait aussi bien que moi. Aussi ses paroles attestent-elles une maturité et une sagesse, supérieures à celles de tous les descendants d'Aboû Sofiân ». (1). Puis s'adressant à 'Obaidallah : « Neveu, lui dit-il, n'abandonne jamais ton cousin (2). Sa recommandation mérite d'être prise en sérieuse considération (3) ». Quelque temps après, 'Obaidallah était nommé au gouvernement du Ḫorâsân, puis de Baṣra.

Devenu calife, Yazîd, malgré son médiocre penchant pour la famille de Ziâd, saura mettre l'intérêt de l'Etat au dessus de ses sentiments personnels. Non seulement il associera 'Obaidallah et ses frères à son œuvre gouvernementale (4), mais il les admettra dans son intimité (5). Nous avons donc eu raison de le dire, les leçons de modération, reçues de Mo'âwia, ne furent pas perdues. Un de ses successeurs, le calife Solaimân pourra même vanter la patiente longanimité du second des Sofiânides (6).

A cette générosité de caractère, ajoutez les goûts littéraires du nouveau souverain, sa grande libéralité (7), son horreur du faste, son affabilité pour tous ceux qui l'abordaient, avec une préférence — on l'a vu — pour les chrétiens. Sans recourir aux qualités, que lui prête complaisam-

---

(1) يالرجال آل ابي سفيان لقد حكموا وزهم يزيد وحده . Je ne suis pas sûr d'avoir saisi le sens et la lecture exactes de ce passage. Quand possèderons-nous une édition critique du *'Iqd* ?

(2) On est tenté de reconnaitre dans cette recommandation comme une condamnation anticipée de la conduite de 'Obaidallah après Karbalâ. Sa maladresse politique lui ayant alors mérité les reproches de Yazid, le fils de Ziâd cherchera, à l'avénement de Mo'âwia II, à travailler pour son propre compte.

(3) *'Iqd*. II, 173-74.

(4) Dinawari, *Aḫbâr*, 290.

(5) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 157.

(6) 'Ainî عقد الجمان, Ms. B. Kh. XI, 140. *'Iqd*, II, 194, 7. Qalqaśandî, *Ṣobḥ*, I, 156, 3.

(7) *Aġ*., XI, 42, 11 d. l.

ment l'Omaiyade ʿAmrou ibn Saʿîd al-Aśdaq dans un discours d'apparat (1), l'on comprendra le sens de l'éloge, formulé par Isidore de Beja (2), un auteur espagnol, presque contemporain : « Nullam unquam sibi regalis fastigii causa gloriam appetivit, sed cum omnibus civiliter vixit » et encore : « vir nimium gratissime habitus ». Les dehors peu graves du jeune prince s'alliaient d'ailleurs à la finesse politique et au soin mis par lui de s'initier, sous la direction paternelle, à la science du gouvernement (3).

Nos documents vantent le ḥilm de Yazîd. Appliqué au second des califes Sofiânides, l'éloge vise avant tout l'étendue, la maturité de l'intelligence (4), la largeur des conceptions plus encore que la longanimité et le support de l'injure (5) : qualités attestées, quoique plus rarement, chez le successeur de Moʿâwia. Rien de plus ondoyant que la signification de ce vocable, si éminemment arabe. Le Qoran lui-même nous met en garde contre les délimitations trop rigoureuses. Si, parmi les noms divins, il lui arrive de juxtaposer le *ḥilm* et le *ʿilm*, il aime non moins fréquemment à joindre chez Allah le ḥilm au pardon et à la miséricorde (6).

Un trait de sa jeunesse atteste l'esprit éveillé du prince, l'élévation de ses sentiments, la forme originale dans laquelle il savait les draper. Il nous a été conservé par l'historiographe Al-ʿOtbî, un descendant de ʿOtba, l'oncle paternel de Yazîd.

---

(1) *ʿIqd*, II, 194, 5 etc.

(2) Cité dans Dozy, *Musulmans d'Espagne*, I, 73. Comp. Wright, *Opuscula*, 119, 3.

(3) Cf. Ṭab., *Annales*, II, 70. La Tradition elle-même montre l'empereur de Byzance émerveillé de la finesse d'esprit du jeune Yazid. *ʿIqd*², II, 302, 6. Il admettra parmi ses intimes Moʿâwia, le seul fils intelligent d'Ibn Ǵaʿfar. *Aǵ.*, XI, 71.

(4) Comp. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 73, احلام عصافير , cervelles de moineaux, (nombreuses citations poétiques) ; *Aǧ.*, VI, 166, 10 ; XIII, 152, d. l. سخيفة احلامهم .

(5) Comp. Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, V, 36 : كان حليمًا احمر وكنتُ اظنّ بالحمر الازران التسرُّع والحدّة . Ibn al-Aṯîr, *Nihâia*, Ms. B. Kh. s. v. حلم , nombreux exemples en ce sens. *Aǧ.*, X, 88, 7 d. l.

(6) *Qoran*, **17**, 44 ; 22, 59 et passim. حليم est accompagné *promiscue* de عليم , de رؤوف et de غفور . De même dans le Ḥadîṯ et les *Commentaires*. Ṭab., *Tafsîr*, XI, 4, l. 10 حلمه [الله] عن عقابهم ; Ḥanbal, I, 85. « Dieu trop bon, احلم , pour revenir sur le pardon ».

Mo'âwia se trouvait en compagnie de Fâḫita et de Maisoûn. La Kalbite était occupée à arranger la chevelure de son fils (1) et à la fin de l'opération elle imprima sur le front de Yazîd un baiser maternel. Prise de jalousie, Fâḫita lança à ce dernier cette imprécation : « Dieu maudisse les jambes noires de ta mère ! » (2). Mo'âwia intervenant alors, « Maisoûn, dit-il gravement, a le droit de se montrer plus fière de ses enfants que toi ! » Nous connaissons le fils de Fâḫita, ce pauvre idiot de 'Abdallah (3). Exaspérée, la Qoraiśite accusa son royal mari de réserver toutes ses préférences à Yazîd. «Eh bien ! reprit Mo'âwia, tu pourras en juger toi-même! » Aussitôt il fit appeler 'Abdallah. « Mon enfant, lui dit-il, demande-moi tout ce que tu voudras ; tu es sûr de l'obtenir — Je désire, répondit le prince, un beau chien avec un âne — Ane toi même ! mon pauvre garçon (4) ; tu auras ton âne ! Maintenant tu peux sortir ! » Quand Yazîd, introduit à son tour, eut entendu Mo'âwia lui adresser la même invitation, il tomba à genoux ; puis redressant la tête il remercia Dieu de lui avoir conservé son père et de lui avoir inspiré ce dessein à son égard (5). « Je désirerais, continua-t-il, que vous m'aidiez à échapper aux flammes de l'enfer. Or, celui qui détient le souverain pouvoir (6) seulement trois jours (7), jouira de ce privilège (8). Je voudrais donc être nommé votre successeur. Accordez-moi encore pour l'an prochain le commandement de la *ṣâ'ifa* et à mon retour la direction du pèlerinage. Veuillez aussi ajouter dix dînârs (9) à la pension de chaque Syrien, assurer un revenu fixe aux

---

(1) Cf. *Mo'âwia*, 327-28.

(2) سَواد سَاقَيْ امك .

(3) Cf. *Moâwia*, 283, 311, 363.

(4) اي بُنَيَّ انت الحمار (sic).

(5) Je lis au discours direct : اراهُ في هذا الرأيَ .

(6) من وليَ أمرَ الأمّة .

(7) C'est une réponse aux ḥadiṯ, condamnant à l'enfer ceux qui commanderaient, fût-ce seulement à dix musulmans.

(8) Ce ḥadiṯ se trouve déjà dans Ṭab., II, 1747, lequel le met dans la bouche du calife Hiśâm. Pour les ḥadit en sens contraire, cf. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 81-82.

(9) La *ṣâ'ifa*, le *mausim*, l'augmentation de pension, c'étaient les moyens les plus efficaces d'avancer sa candidature au trône.

orphelins des clans de Ǵomaḥ (1), de Sahm et de ʿAdî (2) ; car ils sont mes ḥalîf (3)— Accordé », répondit Moʿâwia en l'embrassant sur le front. Puis se retournant vers Fâḫita, il ajouta : « Qu'en penses-tu ? — Je te prie de lui recommander ʿAbdallah — C'est fait ! » répondit Moʿâwia (4).

Joli récit et inventé de toutes pièces par le bon Sofiânide ʿOtbî (5), heureux de contribuer à la réhabilitation d'une mémoire, odieusement calomniée (6). A cet effet il a combiné, non sans adresse (7), nombre de données, précédemment utilisées par nous. Le prince, qui l'a inspiré, ne devait sans doute pas être aussi dénué des qualités souveraines que la Tradition hostile a essayé de le faire accroire.

Comme physique, Yazîd avait le teint basané, les yeux très noirs, les cheveux crépus, la taille forte et puissamment membrée, l'extérieur en somme agréable, malgré des traces de petite vérole (8). De son père Moʿâwia, de son aïeule Hind il avait hérité la corpulence. Ses gros doigts avaient les extrémités effilées ; d'épais cheveux dominaient sa tête volumineuse. Dans cette dernière particularité, fort prisée des Arabes, ceux-ci croyaient reconnaître une heureuse disposition à l'éloquence ; qualité

(1) جمح dans le texte de l'édition égyptienne, la seule à ma disposition.

(2) Le clan du calife ʿOmar. Yazîd y choisit une femme au moment de son pèlerinage. Voir Moʿâwia, p. 417.

(3) Détail intéressant ; il montre comment les familles qoraisites cherchaient à se rapprocher de la dynastie.

(4) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 53-54.

(5) Sur ʿOtbî, poète et surtout historien, (voir Ibn Ḫallikân, I, 661) très exploité par les anthologies et les recueils de *nawâdir*.

(6) Egaré par ses préventions ʿalides, un autre Omaiyade, l'auteur de l'Aǵâni, a travaillé dans un sens opposé.

(7) Voir sa peinture d'un autre de ses ancêtres, ʿAmrou ibn ʿOtba, beau penseur, orateur éloquent. ʿ*Iqd*², II, 49-50. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 171, 7 attribue à ʿOtbî cette parole: انا لا اصدق ما دام كذبي يخفى.

(8) Qarmânî, I, 277 ; Soyoûṭî, *Califes*, 79 ; Aboû'lfidâʾ, *Histoire*, II, 203 ; ʿAini, عقد الجمان (Ms. B. Kh.), XI, 46 ; Ibn ʿAsâkir (ms. d'al-Azhar, Caire) notice de Yazîd. Comp. شذرات الذهب , Ms. B. Kh., p. 77. Voici le portrait de la chronique rimée ذخيرة الاعلام , Ms. B. Kh.

قد كان عبلًا وكثيف الشعر ينظر للناس بطرفٍ اعور

Qodâʿî, ʿ*Oyoûn al-Maʿârif*, (ms. ʿOmoûmiya, Constantinople) le déclare شديد الادمة ; ʿ*Iqd*², II, 305.

héréditaire (1) dans la famille des Omaiyades. Yazîd passera pour un des cinq meilleurs orateurs de Qoraiś, à partir de l'islam (2).

Fils du grand Mo'âwia, ferait-il revivre sur le trône les qualités paternelles ? L'avenir déciderait. Mais personne ne rappellerait comme lui les vers de Zohair ibn Abi Solmâ sur la puissance de l'atavisme (3).

« Leurs bonnes qualités, ils les ont héritées, comme les leur avaient transmises les pères et les pères de leurs pères.

Le bambou n'est-il pas produit par sa racine, et les palmiers peut-on les planter en dehors de leur terroir ? » (4)

Avec Naǵâśî il pourra s'écrier :

« Ce qu'il y a en moi de bien et de mal, c'est l'héritage de mes pères, le fait de mes aïeux.

Eux, les ancêtres, sont la cime, je suis le rameau ; quoiqu'il arrive mon bois est leur bois ! » (5)

Avant d'aborder le récit du nouveau règne, il nous faut discuter la question de l'élection des califes, au premier siècle de l'hégire. Les Qoraiśites réclamaient, nous le savons, cette dignité, comme un monopole, réservé à leur tribu. Commençons par examiner leurs prétentions.

---

(1) Cf. *Mo'âwia*, 62-64 ; 98-99, 343. Mahomet a la tête énorme ; comp. tous les *Śamâ'il*. Les auteurs insistent volontiers sur la boulimie de Mo'âwia (Cf. *Mo'âwia*, 96, 181). Ainsi il aurait en une fois devoré un veau rôti, fait tous les jours quatre énormes repas, à la fin fait desservir en ajoutant cette réflexion : ما شبعتُ ولكني مللتُ. Nowairi; *Nihâia* (ms. 3451, Noûri 'Otmâni), 265b. Autres grands mangeurs : Ḥaǵǵâǵ et 'Abdallah, le fils de Ziâd. *Ibid.*

(2) Ibn 'Asâkir, XIII, notice de 'Amrou al-Aśdaq. Bouche petite, nez pointu, autant de défauts chez les Arabes ; ils estimaient le رحب الاشداق, la bouche largement fendue, les mâchoires fortes. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 64 ; V, 82, 1.

(3) Sujet familier aux poètes arabes. Cf. Boḥtori, *Ḥamâsa*, chap. 133.

(4) Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 1157.

(5) Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 1177.

III

LA SITUATION DE QORAIŚ DANS L'ARABIE PRÉISLAMITE

Nature de la supériorité, reconnue aux Qoraiśites. Suprématie religieuse, assurée par la possession de la Ka'ba. Supériorité intellectuelle. Leur dialecte passait-il pour le plus pur ? Organisation politique et sociale. La poésie a la Mecque. Ils manquent de courage. Sous les Omaiyades on discute encore l'hégémonie de Qoraiś. 'Aqîl ibn 'Ollafâ. Arabes impatients de toute autorité : chaque tribu se proclame la première, chaque Bédouin le premier dans sa tribu.

Avant de passer à l'examen des arguments, invoqués à l'appui de ces prétentions, il sera à propos d'étudier la position des Banoû Qoraiś, antérieurement à l'islam, dans l'estime des Arabes. Ce sera le meilleur moyen de nous rendre compte jusqu'à quel point ces derniers se trouvaient préparés à subir l'hégémonie des concitoyens de Mahomet.

A première vue, rien ne serait plus facile à établir. Si nous interrogeons la tradition orthodoxe, les Arabes préislamites n'auraient manqué aucune occasion d'avouer la supériorité des Qoraiś et de les reconnaître en possession de toutes les prérogatives (1). Voici comment, en présence de Mo'âwia (2), elle imagine de faire parler l'éloquent Ṣa'ṣa'a ibn Ṣoû-

(1) Wellhausen, *Ehe*, p. 453 a déjà signalé la tendance à tout attribuer à Qoraiś. Cette tendance, l'accord de la Tradition sur ce point s'expliquent par l'identité d'intérêts des grands partis politiques : Omaiyades, 'Alides, Hâśimites, en cette matière. Tous présupposent la supériorité de Qoraiś. Leur unanimité a réussi a assourdir, sans parvenir à les supprimer, les protestations en sens contraire.

(2) Le ḥadîṯ aime à le mettre en avant en cette matière. Il redevient alors le type du souverain arabe. Cf. *Mo'âwia*, 189-213.

ḥân (1): « Aux Qoraiśites seuls appartiennent, et sans conteste, le blanc et le rouge (2), le jaune et le brun (3), le trône, la chaire (4) et la royauté jusqu'au jour de la résurrection. Pourrait-il en être autrement ? Ils sont le phare de Dieu en ce monde et ses astres dans le ciel ». (5) En d'autres termes: de tout temps, les Arabes auraient reconnu la suprématie politique et religieuse de la Mecque. Voilà la thèse nettement formulée, celle-là même adoptée et soutenue par la tradition orthodoxe (6).

La dernière suprématie leur était à peu près garantie par la possession de la Ka'ba, devenue comme le sanctuaire national de l'Arabie, au moins depuis le 6e siècle. Même les Arabes chrétiens ne paraissent pas avoir échappé à cette attraction. (7) Leurs poètes continuent à rappeler les sanctuaires de la Mecque, à jurer par eux, et cela, longtemps après le

---

(1) Choisi à dessein, parce que non Qoraiśite. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 154.

(2) On se sert plus habituellement de l'expression: noir et rouge, c.-à-d. les libres et les esclaves. Le rouge désigne les Grecs, les Perses et en général les non-Arabes. Cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 101 ; *Opuscula*, 75 ; *'Iqd*, II, 87 ; comp. *Mo'âwia*, 427, n. 1 ; *Aǵ.*, VII, 156 bas ; même remarque pour اشقر ; avec l'addition de ازرق le sens devient nécessairement péjoratif ; ازرق est une injure, les *bleus* sont de mauvais augure. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 101 (nombreuses citations poétiques) ; *Aǵ.*, I, 154, 9 ; 158, 9. Mahomet envoyé « aux noirs et aux rouges » c.-à-d. à tous les hommes. Ǵâḥiẓ, *op. cit.* V, 25, bas ; VII, 24.

(3) L'or et l'argent. Ici encore l'expression : le jaune (parfois le *rouge*) et le blanc est plus ordinaire. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 101, 6 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 80, 3 ; 81, 20 ; VI, 56, 4 ; 64, 10. Les Arabes se montrent très éclectiques dans l'emploi des noms de couleur. Ainsi الاسودان = l'eau et les dattes, الابيضان = l'eau et le lait. Le *Sawâd* de l'Iraq devrait son nom à ses eaux abondantes. Cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 47-48 ; comp. III, 75-76. Le même auteur proclame « les blancs et les rouges » moins intelligents que les « bruns » = Arabes ; *op. cit.*, III, 75, 3 d. l. Pour l'humanité, une des causes de perdition ce sont les « rouges ». الاحامر : الذهب والزعفران واللحم والخمر . *Ibid.*, 77, 1.

(4) Le *minbar* représente ici la suprématie religieuse, le califat.

(5) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 97 ; comp. Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 155.

(6) Voir plus bas. Les arguments se trouvent résumés dans *'Iqd*, II, 48-50. Comp. la protestation de la Médinoise contre le Prophète : « Vous avez obéi à un homme de rien (اتاوي) , n'appartenant ni à Morâd ni à Madhiǵ ». Ces deux dernières tribus sont Yéménites, donc apparentées aux Médinois. Quoiqu'en dise Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 34, le vers proteste également contre la prétendue supériorité de Qoraiś et affirme celle des Yéménites.

(7) Cf. Wellhausen, *Reste*², 73, 87.

triomphe de l'islam (1). Tout cet ensemble faisait donc, à leurs yeux, partie d'un passé, archaïque, si l'on veut, mais réel. L'illustre tribu de Ġassân aurait pris part aux pèlerinages (2) et les représentants de Bakr et de Taġlib (3) viennent renouveler leurs conventions au pied de la Ka'ba (4). Mais étant donné le peu de place, occupé par la religion dans la vie des Nomades, cette prérogative se réduisait à la direction du pèlerinage, transformée, nous l'avons vu, par les marchands mecquois en une véritable exploitation. Accompagnée de vexations de toute sorte elle a dû fréquemment soulever les protestations des pèlerins. La censure officielle des 'Abbâsides les a soigneusement élaguées dans les recueils poétiques (5), remontant à cette période (6).

La supériorité intellectuelle de Qoraiš était à peine moins contestée. On admirait chez eux l'habileté diplomatique (7), l'art de la parole, leurs répliques promptes et pleines d'à-propos, la pureté de leur dialecte et de leur prononciation (8). Ce dernier point semble généralement acquis et nous sommes habitués à regarder l'arabe classique, comme représentant

(1) Comme Aḫṭal. Cf. son *Divan* (Ṣalḥâni), 78, 3-4 ; 119, 2-4 ; 184, 8 ; 204, 3; le 'Ibâdi 'Adî ibn Zaid, Boḥtori, *Ḥamâsa* (Cheikho) n° 337.

(2) A moins que Ġassân dans ces passages, comme il arrive fréquemment, ne désigne les Médinois. Cf. Wellhausen, *Reste*, 26-27.

(3) Chrétiens en tout ou en partie. Ils sont envoyés par le roi de Ḥira. *Aġ.*, IX, 178, bas.

(4) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VII, 66 ; le Qoran 14, 40 attribue cette attraction à la prière d'Abraham. Ǵâḥiẓ, *loc. cit.* nomme les tribus arabes qui ne la subissaient pas, comme Ṭaiy et Ḫaṯ'am ; ils sont à la fois اعداء الدين والنسب c.-à-d. refusant à Qoraiš toute suprématie politique ou religieuse.

(5) Comme celui du ǵâhili, Mo'âwia ibn Aus. A en juger par le court fragment, cité par Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 63, il ne devait pas être tendre pour Qoraiš. Cette liberté de langage a nui sans doute à la conservation de son divan. Comp. Ibn Doraid, *Ištiqâq* 172, 2-5.

(6) Comme il est arrivé pour le divan du Saiyd Ḥimiari, ce Ši'ite enragé. Cf. *Aġ.*, VII, 1-24. Le commerce mecquois est certainement intervenu pour faire de la Ka'ba, comme un sanctuaire national ; les chrétiens ont dû principalement venir à la Mecque pour affaires. Voir le beau travail de Snouck Hurgronje, *Het Mekkaansche Feest.*

(7) *Ḥamâsa*, 636, 1-2. v. Quand nous citerons celle de Boḥtori, ce sera avec l'addition de ce nom.

(8) *'Iqd*, I, 292 ; II, 48 ; 134, 4.

le triomphe du dialecte mecquois sur ses rivaux de la Péninsule. L'avenir modifiera sans doute cette manière de voir (1), il diminuera la part de Qoraiś dans la formation de l'idiome arabe. Le Prophète lui-même ne s'est-il pas prononcé en faveur du dialecte des Banoû Sa'd ibn Bakr, sous-tribu de Hawâzin, où il prétendait avoir été élevé ? (2)

Quoiqu'il en soit, malgré leurs prétentions aristocratiques, les nomades éprouvaient pour les Mecquois ce respect qu'inspirent aux misérables la vue d'une organisation supérieure, la possession de grandes richesses (3), acquises dans le commerce étendu de leur cité. A la Mecque seulement, les Bédouins du centre de la Péninsule retrouvaient l'image d'ailleurs très imparfaite d'un corps politique, d'une solidarité : concepts étrangers à leur mentalité et en imposant par la nouveauté. En ce fait avait consisté la signification de la bataille de Badr, le Tolbiac de l'islam. Au milieu de la confusion arabe, de la poussière des tribus et des sous-tribus, se désagrégeant sous l'action de l'anarchique liberté du désert, Mahomet devint un personnage, le jour où il infligea son premier échec au puissant syndicat des marchands qoraiśites.

Mais dans cette supériorité intellectuelle, subie par eux, les Arabes refusaient de comprendre le talent poétique (4).

On pourra trouver trop absolue la division du regretté K. Vollers, découpant l'Arabie en deux grandes sections, pour attribuer de préférence la poésie à l'Orient de la Péninsule (5). Il faut pourtant en convenir : le culte intensif de la poésie, on le rencontre principalement à l'Est du

(1) Cf. Nöldeke, *Beitr. f. semit. Sprachw.*, p. 11, et *ZDMG*, t. 49, 718 : pour connaitre le فصيح on s'adresse non à Qoraiś mais aux Bédouins. K. Vollers, *Volkssprache und Schriftsprache im alten Arabien*, p. 176 et passim ; *Zeits. f. Assyriol.* IX, 217. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 54, 3 d. l., semble revendiquer encore pour les Bédouins de son temps l'emploi des cas, ليس الاعرابي بقدرة الّا في الجرّ والنصب والرفع.

(2) *'Iqd*, II, 249 ; I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 71, 17 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 177.

(3) *Ḥamâsa*, 636, v. 1-2.

(4) Cf. *Aǵ.*, I, 35, 18 ; III, 101, 3.

(5) C'est la thèse fondamentale de *Volkssprache und Schriftsprache* ; voir par ex., p. 165, 180-81.

Ḥiǧâz (1). Bien minime est la part, revenant aux habitants des villes, dans ce mouvement littéraire.

Les Bédouins ne se trompaient donc pas en associant dans leur estime (2) les poètes qoraišites aux citadins (3), avec plus de raison encore que pour les habitants de Ṭâif (4) et de Médine. « La calme raison des Mecquois, qui en avait fait des commerçants habiles, puis des acteurs heureux sur la scène mondiale, était peu favorable à la vraie poésie » (5). Nous connaissons les noms de plusieurs poètes de Qoraiš (6), mais en négligeant de conserver des spécimens de leur muse, la Tradition nous autorise à en préjuger la médiocre valeur. Quand il voulut riposter aux satires de ses adversaires, Mahomet, malgré sa partialité pour ses compatriotes, s'adressa aux Anṣârs (7). Pas un virtuose, pas ombre de rimeur dans sa bande de Mohâǧir ! Ils se trouvaient pourtant indiqués pour répondre aux attaques, parties de la Mecque. L'incapacité poétique de Mahomet est garantie par le Qoran. ʿOmar se reconnaissait incapable de composer un vers. Il dut mander Ḥassân ibn Ṯâbit pour démêler le sens d'une satire, déférée à son tribunal. Sans ce secours, il n'en aurait pu saisir la portée (8). En la personne de ʿOmar ibn Abi Rabîʿa (9), Qoraiš pour la pre-

(1) Cf. *Aǧ.*, I, 72, 1 : la poésie du Ḥiǧâz ne supporte pas l'épreuve du Naǧd, elle n'y serait pas appréciée. Là donc devaient résider les meilleurs juges. La boutade de Ǵarîr ne peut avoir d'autre sens. Koṯaiyr, poète du Ḥiǧâz, n'est pas goûté dans l'Iraq, colonisé de préférence par les Naǧdéens. *Aǧ.*, VIII, 28, 9.

(2) On voudrait persuader du contraire, dans *Aǧ.*, XXI, 173.

(3) L'Aǧâni, comme pour Ibn ar-Raqqâʿ, VIII, 179, 9 observe que c'est un poète sédentaire ; pour les autres, il insiste sur la qualité de Bédouin ou qu'il ne fréquenta les villes qu'à l'occasion des *wofoûd* لم يحضر الاّ وافدًا . *Aǧ.*, XI, 93, 5 d. l.

(4) Voir notre *Ṭâif, cité alpestre.*

(5) Nöldeke dans *WZKM*, XV, 290.

(6) Cf. *Moʿâwia*, 341-42 Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 64, 9 ; 66, 12 ; 67, 5 d. l. ; 71, 10, 14 ; 76, 12 ; 78, 6 ; 82, 1, 13 ; 87, 9. I. S. *Ṭabaq.*, I¹ 47, où l'on convient de la faiblesse des vers cités ; V, 336, 6 ; *Osd*, III, 40, 7 ; 159 bas. Flügel, *Grammat. Schulen*, p. 5 constate la même pauvreté. Poètes de Qoraiš, cités dans *Aǧ.*, III, 101, 3 etc.

(7) *Osd*, IV, 248.

(8) Cf. *Moʿâwia*, 254-55, 261 ; Qotaiba. *Poesis*, 186, 189.

(9) *Aǧ.*, I, 35. Inutile de réfuter la légende des *Moʿallaqât*, favorisée par le désir de sauver le renom de Qoraiš, arbitre de la poésie ! On propose à Mahomet de se servir du talent poétique de ʿAlî ; il répond : « Ce n'est pas son affaire ; incapable ! ليسَ عندهُ ذلك ». *Aǧ.*, IV, 4, l. 11.

mière fois posséda un poète, digne de figurer dans le Parnasse arabe, déjà fort encombré. Poésie d'ailleurs peu féconde, se renfermant dans le genre érotique, incapable d'aborder l'éloge ou la satire (1) ; véritables chants de harem, dignes de l'athmosphère, saturée de volupté et de parfums, comme on la respirait alors dans les saintes cités de Médine et de la Mecque (2). Ǵarîr bon juge la dépeignait d'un trait : « Poésie surchauffée du Tihâma, incapable de résister à la fraîcheur du Naǵd » (3).

Outre la calvitie, fréquente parmi eux (4), et où ils prétendaient reconnaître l'indice (5) de leur hégémonie (6), depuis l'islam les Qoraiś s'étaient attribué une supériorité nouvelle et, à les en croire, même avant la mort de Mahomet tous auraient adhéré à la nouvelle doctrine (7). Enfin les deux sexes devant avoir leur part, la galanterie arabe concédait aux Mecquoises l'étrange prérogative de pouvoir être mères jusqu'à l'âge de 60 ans (8).

Voilà comment la Tradition s'est évertuée à exalter la prépondérance de Qoraiś dans l'ancienne Arabie. Le résultat, on en conviendra, ne répond

(1) Cf. *Aǧ.*, I, 30-97.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 370-373, 407-416.

(3) *Aǧ.*. I, 38, 18 ; 72, 1 : au lieu de انشد lisez أنجد, aller au Naǵd.

(4) Comp. Ṭab., *Annales*, I, 1335, 10, عجائز صُلم, pour les Qoraiś, tombés à Badr. Qotaiba, *'Oyoûn*. 270. Calvitie, signalée dans les portraits des premiers califes. Mo'âwia, si je ne m'abuse, aurait interrompu la série.

(5) « Aucun Qoraiśite n'a les yeux injectés de sang احمر عروق العينين, sans être un saiyd courageux ». Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 102, 1. Cette dernière réserve a été inspirée par les *Śamâ'il*, affirmant cette particularité du Prophète اشهل العينين, cf. Ǵâḥiẓ, *loc. cit.*

(6) Comme chez les 'Abbâsides, la cécité devenait un signe de légitimité صحيح النسب. Ḥoṣri, I, 284.

(7) Assertion, fréquemment répétée dans Ibn Ḥaǵar. *Iṣâba*, p. ex. II, 26, 11 ; 62, 1 ; pourtant *ibid.*, un Qoraiśite demeuré infidèle, II, 320, n° 8133 ; sans parler de plusieurs Mecquois, morts chrétiens, II, n° 8443 ; III, 7, 18, 13 : il s'agit seulement des participants qoraiśites — on leur ajoute les Ṯaqafites — au pèlerinage d'adieu. A la mort du Prophète, en masse la population mecquoise fera défection, le représentant de Médine prendra la fuite.

(8) *Aǧ.*, XV, 88, 2 d. l. ; Ḥoṣri, I, 93 ; Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 78, 5. — La légende de Ḫadîǵa, mariée à 40 ans, et mère de nombreux enfants, a dû contribuer à accréditer cette fable.

pas (1) à la grandeur de l'effort. En réalité, l'estime des Bédouins se trouvait plus circonscrite. Si nous n'avons pas fait fausse route dans l'appréciation de leur caractère, il y aurait lieu d'être surpris qu'ils se soient contentés de leur imputer l'absence d'inspiration poétique. En effet, ils en voulaient surtout à leur exclusivisme et à leurs tendances envahissantes. Tous les Arabes auraient repris pour leur propre compte ce reproche, articulé par le pseudo-prophète Mosailima, reproche reparaissant dans les élucubrations poétiques des Anṣârs (2). On recourait, il est vrai, à leur arbitrage, mais c'était après avoir été repoussé ailleurs (3). Les Qoraiśites se montraient d'ailleurs peu empressés à remplir le rôle ingrat de *ḥakam* (4), les exposant à l'inimitié d'une des deux parties ; personnellement ils préféraient aller au Yémen consulter un *kâhin* en renom (5).

En leur qualité de citadins, les Mecquois ne pouvaient prétendre à l'estime des nomades (6), incapables de concevoir à une existence libre d'autre cadre que le désert et affectant parfois de confondre la population mêlée des villes avec les maulâs, les métis. La cité des Qoraiśites leur semblait le plus triste des séjours, « glacée en hiver, une fournaise en été, sans une goutte d'eau, sans gibier, sans un brin d'herbe » (7). Comme commerçants, les compatriotes de Mahomet leur paraissaient (8) dignes de tout

---

(1) On comprendra le لعنة الله dont Ibn Qotaiba accompagne le nom de Nagâśi. Voir plus bas.

(2) Baihaqi, *Maḥâsin*, 32, 15 ; Ṭab., I, 1957, 6.

(3) *Aǵ.*, XV, 54. Anecdote pour faire admettre l'arbitrage qoraiśite comme universellement reçu par les Arabes. Cf. O. Procksch, *Die Blutrache*, 54 etc.

(4) Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 229-230. Les plus célèbres *ḥakam* de la ǵâhiliya n'appartiennent pas à Qoraiś, comme Qoss ibn Sâ'ida. *Aǵ.*, XV, 41. Sur ceux de Tamim, cf. *Naqâ'iḍ Ǵarir*, 139 ; pour ceux de Nagrân et d'ailleurs voir Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 164, 5 ; 172, bas ; 218, 2 ; *Chroniken* (Wüstenf.), II, 135, 9 ; *Ḥamâsa*, 98 ; Ya'qoûbi, I, 299. L'institution a persévéré jusqu'à nos jours. Cf. Doughty, *Travels*, I, 145, 502-03 ; II. 133 ; *Mo'âwia*, 129, 204 ; Al. Musil, *Arabia Petraea*, III, 209, 346, 365.

(5) Voir histoire de Hind, mère de Mo'âwia. *Aǵ.*, VIII, 51.

(6) Comp. réponse de 'Aqil ibn 'Ollafa à 'Abdalmalik ; *'Iqd*, II, 92, bas.

(7) Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 61, 3-4 ; 62 d. l. ; 63, 1.

(8) Dans ce sentiment entrait le souvenir des avanies, des vexations, subies à la Mecque, et surtout de l'usure, exercée à leurs dépens. Quand un Bédouin entend le Prophète faire le portrait d'un homme insatiable, il s'écrie : « Ce doit être un Qorai-

leur mépris. Dans l'estime des Arabes, cette corporation se distinguait par sa lâcheté et par son avarice. Leurs caravanes osaient s'ébranler seulement, après avoir acheté à prix d'or la protection d'un puissant chef arabe (1). Les poètes bédouins se vantaient d'avoir percé les outres de vin, puis fendu le crâne à ces âpres trafiquants. Ils se montraient spécialement heureux de pouvoir humilier l'insolence des Qoraiśites, « fiers à l'ombre de leur sanctuaire, tremblants de peur, hors du territoire sacré et couvrant de branches de palmier sauvage leurs charges pour éviter la mort, grâce à ce signalement » (2). Cinquante ans après la mort de Mahomet, le redoutable satirique Naǵâśî ne pouvait assez flétrir les prétentions de ces « nains, mangeurs de pollenta (3), ne retrouvant dans leur passé aucune action glorieuse ». L'habitude des Mecquois de recourir au courage des *Aḥâbîś* et d'autres mercenaires bédouins (4), de faire battre des nègres à leur place, comme on le leur reprochait (5), n'était pas faite pour les relever dans l'estime des nomades, et un quart de siècle après la révolution, opérée par le Qoran, les Arabes refusaient de reconnaître à Qoraiś la supériorité du nombre et du courage.

śite ou un Anṣârien » ! Ḥanbal, II, 512, 1. En revanche les poètes bédouins triomphent d'avoir trompé leurs créanciers citadins : de Médine, de Koûfa. Boḥtori, *Ḥamâsa*, chap. 171. Il leur arrive aussi de se dire victimes de l'usure. Après Mahomet elle aurait continué à prospérer à Médine, cf. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 187, 9-15. On est presque tenté de l'oublier, quand on entend les poètes bédouins se vanter de violer tous leurs serments à l'égard de leurs créanciers citadins. Rien d'instructif à cet égard comme la *Ḥamâsa* de Boḥtori. Voir les chap. 173, 174. « Je me parjure, Dieu pardonnera », n° 1425, 1430. On les croyait tenir, en les faisant jurer par le divorce : « Nos femmes ? s'écrient-ils ; elles n'ont pas de douaire ! », n° 1429. « Le parjure ? Il me délivrera de deux mégères », n° 1433, 1434. Cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, 81.

(1) Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, loc. cit. ; *'Iqd*, II, 80, 7 d. l.

(2) Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 63, 8-12.

(3) *Saḫina*. Qotaiba, *Poesis*, 190, 8 ; Schulthess, Naǵâśi, *Divan*, 471 ; Ǵâḥiẓ, *Avares*, 258. La *saḫina* était devenue un sobriquet de Qoraiś. *Aǵ.*, XV, 29, 20 ; *'Iqd*, I, 287 ; III, 123, 11 d. l. ; Balâḏori (Ahlwardt), 201, 5.

(4) Ṭab., I, 2910, 15 ; *'Iqd*, II, 50, haut. Sur les *Aḥâbîś* cf. *'Iqd*, II, 58, 4 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 47, 9 ; 70 ; V, 41, 10-20 ; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 119, 7 ; Ya'qoûbî, I, 278-79 ; Qotaiba, *Ma'ârif*, 207 ; Sprenger, *Geographie*, 114 ; Balâḏori, *Ansâb* (ms. Paris), 30a.

(5) Cf. *Aǵ.*, I, 20, 4-8. Comme l'observe l'auteur, le reproche était ancien : هذا شعر هجرا بو قديما .

Rien ne montre combien peu les Arabes étaient disposés à se courber sous l'hégémonie qoraiśite, comme l'expérience faite par l'habile Moʿâwia, non seulement avec les indociles « mosaiyaroûn » de l'Irâq (1) mais encore avec les plus dévoués de ses lieutenants. Pour ces derniers, il se vit obligé de les rappeler au respect, dû à Qoraiś (2). Quant aux *mosaiyaroûn* ils avaient saisi comme prétexte de leur révolte une parole inconsidérée, échappée à leur jeune gouverneur omaiyade, le sympathique Saʿîd ibn al-ʿAṣi, prétendant que le Sawâd était le jardin de Qoraiś. Le cas de Manẓoûr ibn Zabbân nous paraît aussi fort suggestif. Comme le montrent les vers, prononcés à cette occasion (3), le chef bédouin ne fut pas uniquement inspiré par le désir de faire respecter ses droits paternels par le fils de ʿAli, mais il se trouva heureux d'avoir pu humilier l'orgueil de Qoraiś ; comme un autre poète proposait de « les renvoyer à coups de sabre lécher leur *saḫîna* à la Mecque » (4).

Il existe pourtant une série d'exemples encore plus éloquents. Nous les emprunterons à la première période des Marwânides, c'est-à-dire à une époque, où l'hégémonie de Qoraiś, étant admise sans conteste, l'opposition ne discute plus sur la réalité du privilège, mais se partage sur les titulaires qoraiśites (5), appelés à en bénéficier. Ce fut l'âge d'or pour l'influence mecquoise. Les éléments persans et étrangers n'avaient pu encore prendre le dessus au sein de l'islam, et l'ancienne noblesse musulmane, en particulier celle des Anṣârs, décimée à la bataille de la Ḥarra et au sac de Médine, éprouvait le besoin de se recueillir, de se faire oublier et pardonner.

Or, sous le règne de ʿAbdalmalik, le plus brillant des souverains marwânides, on distinguait dans la tribu de Morra un magnat bédouin, ʿAqîl ibn ʿOllafa, un des plus authentiques représentants de l'ancien régime arabe. Boiteux, mal fait de sa personne, d'une grossièreté et d'une rudesse

---

(1) Ṭab., *Annales*, I, 2910, 7 ; 2911.

(2) ʿ*Iqd*, I, 32. A Médine les Arabes de Syrie parlent de trancher la tête aux plus illustres Qoraiśites. Moʿâwia doit intervenir. ʿ*Iqd*², II, 304.

(3) *Aġ*., XI, 30 ; 57, 6.

(4) Ǧâḥiẓ, *Avares*, 258, 11 ; Masʿoûdî, V, 71, 9.

(5) ʿAlides, Zobairides, Hâśimites ou Omaiyades.

repoussantes, il pensait racheter ces désavantages par sa noblesse, irréprochable « par les deux bouts » (1). Cette considération lui avait inspiré le plus fol orgueil, la morgue la plus extravagante ; il ne se reconnaissait pas d'égal, même au palais d'Al-Ḫaḍrâ'. Ne trouvant aucun gendre digne de lui, il préférait laisser ses filles, mourir de faim et de misère, seules au fond de leur morne désert (2). Les nombreux soupirants, attirés par sa réputation de noblesse, il les accueillait à coups de sabre ; le sabre se trouvait-il trop court pour atteindre le cavalier au sommet de sa chamelle, il perçait la monture de sa lance. Les premières familles de Qoraiś briguaient l'honneur de devenir son gendre (3). Il daignait à peine répondre à leurs avances. Le gouverneur de Médine lui ayant également adressé une demande de mariage, 'Aqîl feignit de ne pas comprendre. « Si tu as besoin d'une jeune chamelle, accordé ! quant à ma fille, jamais ! — Mais, répliqua le noble fonctionnaire, je te comblerai de biens et de gloire. — Pour la gloire, répondit le Bédouin, mes chameaux de charge plient (4) déjà sous le faix ! Qu'y pourrais-tu ajouter ? »

A son tour le calife 'Abdalmalik se flatta de trouver dans la famille de 'Aqîl une épouse pour son fils Yazîd (5). Pour toute réponse il reçut cette méprisante fin de non-recevoir : « Débarrasse-moi donc de tes métis d'enfants ! » (6). Or la mère du prétendu métis se trouvait être une petite-fille du grand Mo'âwia (7). Aux yeux du maniaque nomade, descendre

(1) في كلا طرفيو . *Aġ.*, XI, 86, 2 etc. Cf. *Mo'âwia*, 105, 288, 303.

(2) *Aġ.*, XI, 88, 16 ; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 175. Dans '*Iqd*[2]. II, 91, 10 d. l. au lieu de عقيل بن علقمة المزني , il faut lire عقيل بن علفة المُرّي ; même correction dans Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 79, 7 ; dans Sibṭ ibn al-Ǵauzî, *Mir'at*, II (ms. Kuprulu, Constantinople).

(3) *Aġ.*, XI, 91. Cf. p. 86, 1-15 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, IV, 10.

(4) Pour l'ostentation arabe, voir les traits réunis dans Qotaiba, *'Oyoûn*, 318, 10 ; 322, 10, 17-20 ; '*Iqd*, I, 242, 20. Un contemporain, Śamir ibn Ḏi'l Ǵauśan, un des héros de Karbalâ, adressait à Allah cette prière اللهمّ انّك شريف وتحبّ الشرَف وانك تعلم اني شريف فاغفر لي. Sa notice dans Ibn 'Asâkir, VIII. Comp. la remarque du spirituel Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 57 العربيّ يعاف الشيْ ويهجو بهِ غيرَهُ فان ابتُلي بهِ فخرَ بهِ ولكنّهُ لا يفخر بهِ لنفسهِ من جهة ما هجا بهِ صاحبه فافهم هذه ; frappés de la lèpre, ils vont jusqu'à s'en vanter. Cf. *Ibid.*, V, 54-55.

(5) *Aġ.*, XI, 86, 2-17 ; 90, 3 etc.

(6) '*Iqd*[2], II, 91, bas ; Sibṭ Ibn Ǵauzî, *Mir'at*, II (Kuprulu, Cple), 120.

(7) Ṭab., *Annales*, II, 1174, 5.

d'une mère citadine — fût-elle une princesse omaiyade — constituait une tache. Peut-être voulait-il faire allusion aux deux négresses, comptées parmi les aïeules des Marwânides (1) ? Ainsi le prétendaient du moins les adversaires de la dynastie. Le mariage ne put être conclu (2) que lorsque Yazîd fut monté sur le trône.

La patience des souverains de ce temps pour supporter ces insolences montre à quel point l'esprit de la ǵâhiliya avait survécu. Elle atteste encore mieux la rareté des alliances vraiment aristocratiques au sein du monde arabe, où tout était à créer, à commencer par les généalogies. ʿAqîl ne traitait pas mieux sa propre famille ; ses fils avaient le corps lardé de coups de sabre et de flèches, sa façon habituelle d'argumenter avec eux ! (3) La fuite et l'abandon d'un père aussi dénaturé purent seuls les soustraire à sa brutalité. Il faut se représenter au naturel ce saiyd dépenaillé, courant derrière ses chameaux à la recherche des pâturages pendant les années de sécheresse, venant bruyamment traîner ses bottes éculées (4) dans la cour de la grande mosquée de Médine, mais trop fier pour accepter les dons du calife, son gendre, et aller recueillir l'héritage de sa fille, morte au palais de Damas. Lui reprochait-on d'ignorer le Qoran, il citait par à peu près deux ou trois versets et s'étonnait qu'on

---

(1) Ibn Doraid, *Istiqâq*, 183, 3 d. l. Le terme هجين est fréquemment synonyme de maulâ, d'origine étrangère. Cf. *ʿIqd²*, II, 92, bas.

(2) Sur les Bédouins, gendres des Omaiyades, cf. *Moʿâwia*, 312. Nommons le Kalbite Forâfiṣa, le père de Nâ'ila; Manẓoûr ibn Zabbân ; cf. *Moʿâwia*, index. Un neveu de ʿAmir ibn aṭ-Tofail. Ibn Ḥaǵar, *Iṣâba*, II, 343 ; Molâʿib al-asinna, *Aǵ.*, I, 134. Autres beaux-pères. Ibn Doraid, *Istiqâq*, 138, 215, 327 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 243, 1 ; cf. *Istiqâq*, 240, 11. Le célèbre ʿAṣim ibn Qais est aussi recherché comme beau-père. Il n'avait donc pas enterré toutes ses filles ! Aǵ., II, 151, 9-15.

(3) *Aǵ.*, XI, 87-88 ; 93, bas.

(4) *Aǵ.*, XI, 89. Il brutalise ses femmes ; on le redoutait, comme beau-père des Omaiyades. *Aǵ.*, II, 99-100. ʿAqil ne manquait pas pourtant d'esprit. Cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 31. Voir les vers, où un de ses fils lui reproche sa brutalité pour les siens. « Tu as mangé tes fils, comme le lézard ». Ǵâḥiẓ. *Ḥaiawân*, VI, 15 ; autres exemples de cette expression, *ibid.* A rapprocher de celles du Qoran, relatives à l'enterrement des filles. On peut, je crois, leur accorder la même valeur métaphorique : à moins d'admettre l'anthropophagie chez les Arabes ; accusation articulée contre plusieurs individus et tribus. Voir citations dans Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 129.

prétendît l'astreindre à ne pas modifier le texte sacré (1). Il parlait et agissait, si comme Mahomet n'eût jamais existé (2). Témoin cette apostrophe en vers à ses adversaires.

« Ne croyez pas que l'islam ait émoussé la pointe de nos lances ; ce serait de votre part une erreur grossière ! » (3)

Si nous nous sommes attardé autour de cette figure, ce n'est pas à cause de sa valeur morale, ni pour le plaisir d'enrichir notre collection de portraits bédouins, mais bien plutôt pour constater l'échec de l'islam dans l'éducation politique des nomades. On en retrouve la preuve dans un vers du chrétien Aḫṭal, prononcé devant 'Abdalmalik :

« Si la dynastie qoraïśite ne nous rend pas justice, nous nous passerons facilement de Qoraiś ». (4)

C'était une menace, à peine déguisée, de révolte. Le calife était habitué à supporter les saillies de son poète favori. Cette fois la violence de sa colère prouva à quel point lui déplaisaient ces incessantes explosions de l'indiscipline des Arabes (5). Le congrès de Ǵâbia et la victoire de Marǵ Râhiṭ (6) nous en fourniront des preuves nouvelles.

Si, vers le milieu de la période omaiyade, ceux-ci traitaient avec une telle désinvolture la dynastie, c'est-à-dire la puissante famille, parvenue à force d'habileté et d'intelligence à donner une réalité aux prétentions de Qoraiś, on éprouvera moins de peine à comprendre leurs dispositions, antérieurement à la révolution opérée par le Qoran, et combien ils étaient loin de subir sans protester l'hégémonie des compatriotes du Prophète. Il ne

---

(1) *Aǵ.*, XI, 89, 10 d. l. etc. ; 90, 10 d. l. Certains exégètes ont admis l'existence de synonymes dans le texte du Qoran. Cette théorie se trouve d'accord avec le ḥadîṯ des « sept rédactions احرف ». Tout va bien, aurait dit Mahomet, tant qu'on ne met pas *ciel* à la place d'*enfer* etc... Cf. Nöldeke-Schwally, *Gesch. des Qorâns*, 50-51. Le ḥadîṯ des « sept rédactions » veut rendre acceptables les variations incessantes de la pensée chez Mahomet.

(2) Comp. le jugement du célèbre Zohrî, *Aǵ.*, XI, 90, 4, d. l.

(3) *Aǵ.*, XI, 92, 6.

(4) Aḫṭal, *Dîvan* (Ṣalḥâni), 11, 4.

(5) *Aǵ.*, XI, 60. Autre vers menaçant d'un Bakrite à 'Abdalmalik. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 216, 9.

(6) Cf. Boḥtorî, *Ḥamâsa*, nos 373, 376, 377.

faut jamais le perdre de vue : les Qoraišites triomphants n'ont pas manqué de remanier les anciennes traditions arabes dans le sens de leurs prétentions politiques. Quand nous voyons les Bédouins marchander leurs filles et « les céder seulement contre de riches douaires »

نسوةٌ مناجيبُ تغلو في قريش مهورها (1)

ils ont dû — nous pouvons le supposer — marchander également leur obéissance. Ce fut toujours le plus méritoire de leurs sacrifices.

Car on aurait tort de considérer 'Aqîl ibn 'Ollafa comme un type isolé, comme le survivant solitaire d'un autre âge, de cette ǵâhiliya, honnie par le Qoran. Dans la patrie de la mofâḫara, la plupart des magnats, on peut l'affirmer sans crainte, lui ressemblaient, sans atteindre pourtant à la hauteur de son « ǵafâ », fait de rusticité bédouine et de dédain stupide pour le reste des humains (2).

Quand les députés de Tamîm arrivèrent à Médine pour faire hommage à Mahomet, avant d'accomplir cette démarche, ils voulurent l'inviter à une solennelle *mofâḫara*. Le résultat de cette joute déciderait de leur conversion. Dispositions (3) assurément singulières chez des néophytes (4), mais attestant la médiocre impression produite sur leurs intelligences par la théorie de la suprématie qoraišite ; même après la sorte de consécration que lui avait donnée la mission de Mahomet (5). L'attitude de Manẓoûr ibn Zabbân, de 'Aqîl ibn 'Ollafa et de tant d'autres chefs et poètes (6) nous en ont fourni des exemples.

---

(1) *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 538, 8. Il était honorable de se rattacher à Aboû Bakr (illustration musulmane) mais à condition de tenir par la mère à Manẓoûr ibn Zabbân : وانتَ بين ابي بكر ومنظور . *Aǵ.*, XIX, 11.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 313.

(3) Elles leur valurent un blâme dans le *Qoran*, 49, 4.

(4) Comme les présente la Tradition. En réalité, ils étaient venus pour traiter d'affaires. Ce fut le cas de la majorité des députations, citées dans le *Kitâb al-Wofoûd*. La théorie traditionnelle a fait illusion sur l'étendue de la diffusion de l'islam à la mort de Mahomet ; opinion si heureusement battue en brèche par le prince Caetani.

(5) Les générations postérieures, moins arabes en devenant musulmanes, se montreront scandalisées de cette outrecuidance. Voir *Qalqašandi*, I, *Ṣobḥ*, 225, bas.

(6) Comp. le vers de Naǵaši (Qotaiba, *Poesis*, 190, 8) :

إنّ قُرَيشًا والإمامة كالذي وفى طَرْفاهُ بعد ان كان اجدعا

Dans la seconde moitié du 1[er] siècle de l'hégire, Aboû Rabî'a, de la tribu de Ĝanî, faisait le raisonnement suivant : « Les plus éminents des hommes sont les Arabes (1); parmi ces derniers le groupe de Moḍar occupe le premier rang et parmi les Moḍarites, les Qaisites ; parmi les Qaisites la primauté revient aux Ya'šor, parmi les Ya'šor aux Banoû Ĝanî ; et parmi ceux-ci je suis le premier ; en définitive je demeure le plus remarquable des hommes » (2).

C'est par centaines que nous pourrions réunir de ces prétentieux sorites, où éclate toute l'ostentation, inhérente au caractère arabe. Il suffit de feuilleter les divans des poètes, avant comme après l'islam. On trouvera les plus retentissantes de ces mofâḫara dans les diverses anthologies et les recueils d'*adab* et de *nawâdir* (3). L'authenticité de chacune en particulier (4) peut être mise en question. Mais leur nombre, la place considérable (5) occupée par ces joutes dans l'histoire et la littérature des Arabes reflètent l'état d'âme d'un peuple, prêtant de pareils sentiments à ses représentants les plus autorisés.

Parmi ces derniers nous pouvons sans conteste ranger Mahomet. Il n'eut garde de rompre sur ce point avec la tradition arabe. « Je suis, avait il coutume de dire, et je le déclare sans prétention, le prince des descen-

« Qoraiš aura le droit de revendiquer l'imamat, quand les oreilles repousseront à qui on les a coupées ». — Dans Maidâni, *Proverbes*, la censure orthodoxe a remplacé Qoraiš par « folân ».

(1) Les *Ṣaḥîḥ* renferment généralement un chapitre sur l'excellence فضل des Arabes.

(2) Mobarrad, *Kâmil*, 352.

(3) Voir par ex. Qalqašandi, *Ṣobḥ*, I, 224-234; *Ḥamâsa*, 729 ; *'Iqd*, II. 54.

(4) Ĝanî était une des plus modestes tribus de l'Arabie. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 176-77. « La mort des tués de Solaim et de 'Amir peut assouvir notre vengeance, mais non ceux de Ĝani », chante Aḫṭal, cité dans Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 166, c.-à-d. Ĝanî ne compte pas! Avec Bâhila, Ĝanî était devenu « آلة لدارج الاقدام فيكب فيها كل ساع ويعثر بها كل ماش, où toute la Péninsule allait s'essuyer les pieds », *Ḥaiawân*, 176, 6 d. l. Les deux tribus étaient les ابنا دخان et الأمر العرب , comme les qualifie le scoliaste des *Naqâ'iḍ* de Ǵarîr et de Aḫṭal, (ms. 'Omoûmiya, Constantinople) Cf. Divan de Aḫṭal (éd. Ṣalḥânî), p. 513.

(5) Cf. notre *Chantre des Omiades*, p. 174-76 ; mofâḫara en présence du Prophète entre les gardiens de chameaux et ceux de brebis. Ṭab., III; 2394.

dants d'Adam » (1). Ses propres concitoyens, même après s'être faits ses disciples, ne partageaient pas tous cet avis (2). Un jour dans un cercle de Qoraiśites on émit cette réflexion, très instructive pour l'historien, soucieux de démêler la généalogie embrouillée du Prophète : « La position de Mahomet au sein de sa famille rappelle le palmier (3), s'élevant sur un tas d'ordures ». Une comparaison aussi vulgaire, attentatoire à la noblesse des Hâśimites et à la sienne propre, devait déplaire à Mahomet. Il vint à la réunion, accompagné de ses oncles 'Abbâs et Sa'd ibn Abi Waqqâṣ ; puis il tint ce petit discours : « Dieu en faisant les hommes m'a créé parmi les plus nobles ; puis il a partagé le genre humain en deux catégories, me plaçant dans la meilleure. Quand il forma les nations et les familles, il m'attribua constamment la part la plus avantageuse. Je puis donc me glorifier en face de tous d'avoir la famille et le père les plus nobles parmi vous ». Puis se dressant entre 'Abbâs et Sa'd : « Qu'il se lève celui qui peut présenter de tels oncles du côté paternel et maternel ! » (4)

Nous ignorons si les Qoraiśites relevèrent le défi. Une considération a pu leur faciliter le silence : car tout en s'arrogeant la plus belle part, le Prophète avait implicitement proclamé la suprématie de ses compatriotes.

---

(1) Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 135, 12 ; Sprenger, *Moḥammed*, I, 140, n. 2.

(2) Cf. *Qoran*, 43, 30.

(3) Comp. ان قريشا كانوا يقولون إنّ محمّد صنبور. الصنبور النخلة تخرج من اصل النخلة الأخرى لم تُغرَس Abou 'Obaid, *Ǧarîb al-ḥadîṯ* (ms. Kuprulu), 3 a ; Ibn Ǵauzi, *Wafâ'* (ms. Leiden), 25 a مَثَلُ محمّد مَثَلُ نخلةٍ تنبت في كبا . الكبا الكناسة . Ce serait un proverbe courant, cité par les Qoraiśites dans les questions de généalogies فجعلوا مثل ذلك كمثل نخلة في كبرة . *Ǵâmiʿ al-Fawâ'id* (ms. Berlin), II, 21 a. C'est un essai d'atténuation.

(4) Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 135-136 ; Baihaqi, *Maḥâsin*, 77 ; *'Iqd*, II, 249. Autres formes de ce sorite dans I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 2. Tous ces ḥadîṯ paraissent avoir été influencés par le désir de faire proclamer par Mahomet la suprématie de Qoraiś. La plus abondante collection de ces sorites — invariablement terminés par ولا فخر — se lisent dans Tirmiḏi, *Ṣaḥîḥ*, II, 195 ; 281-83. On les retrouve, mais moins développés, dans les *Ṣaḥîḥ* de Boḫâri et de Moslim au chap. des *Faḍâ'il* et des *Manâqib*. Cf. *'Iqd*[2], II, 46. Ibn 'Abdalbarr an-Namari, كتاب القصد والأمم (ms. 'Aśir eff.) ; on y cite la parole de Mahomet قدّموا قُريشًا ولا تتقدموها . D'après Ibn al-Ḫaṭîb, *Târîḫ Baǵdâd* (ms. Kuprulu), Sa'd ibn Abi Waqqâṣ serait neveu de Mo'âwia امُّهُ حمنة بنت ابي سفيان بن اميّة .

Sur ce dernier point la Tradition lui prête également des déclarations très catégoriques (1).

L'autorité de Mahomet ne parvint pas cependant — nous le savons déjà par l'argumentation du Bédouin de Ganî — à convaincre les nomades. Plusieurs siècles après, un compagnon d'armes de Noûr ad-dîn et de Ṣalâḥ ad-dîn, l'émir arabe Osâma ibn Monqiḍ, auteur de très curieux mémoires sur les Croisades, rencontra un clan de la tribu de Ṭaiy (2). Frappé de leur aspect misérable, il apprit qu'ils se nourissaient de charognes et d'os, réduits en poudre. Cela ne les empêchait pas de se proclamer les plus nobles des Arabes. « Parmi nous, ajoutaient-ils, on ne trouve ni un estropié, ni un lépreux ni un aveugle » (3).

Avant comme après Mahomet, les Bédouins ne manquaient pas une occasion de s'attaquer directement aux prétentions des Mecquois. « Quand parut le Prophète, ainsi s'exprime Naǵâśî, nous estimions Qoraiś, comme on fait d'une rognure d'ongle ». — « Que m'importe Qoraiś, s'écrie Farazdaq, Tamîm couvre la terre (4) » ! Bravades de poètes ! Leur répétition atteste la réalité d'un sentiment. Un Qoraiśite ayant reproché à un Bakrite (5) de ne posséder, lui ni sa tribu un pouce de terrain dans la vallée de la Mecque : « C'est vrai, répondit l'Arabe ; mais les fertiles plaines de la Mésopotamie nous connaissent et l'on n'a pu encore oublier nos exploits à l'immortelle journée de Ḏoû Qâr (6). Quant à la Mecque, le sédentaire et le nomade y sont traités sur le même pied. C'est le Qoran (7) qui l'affirme ! » Le narrateur ajoute : la réponse couvrit le Qoraiśite de confusion (8). Elle rappelle celle du poète Aḫṭal à une attaque de son adversaire Ǵarîr (9).

(1) Cf. dans les *Ṣaḥîḥ*, *Mosnad* et *Sonan* les paragraphes مناقب قريش .

(2) Comp. comment Aboû Nawâs raille chez les Tamîmites la prétention d'être des rois. Ǵâḥiẓ, *Haiawân*, VI, 22, 2-3.

(3) *Kitâb al-I'tibâr*, éd. H. Derenbourg.

(4) *ZDMG*, LIV, 425, 4 v. , *Aǵ.*, XIX, 10.

(5) Même trait, attribué à un Taǵlibite. Qotaiba, *'Oyoûn*, 265.

(6) Dont le patriotisme arabe de Mahomet lui-même aurait triomphé. Cf. Qalqaśandi, I, *Ṣobḥ*, 236, bas.

(7) Sourate 22, 25.

(8) *'Iqd*, II, 155.

(9) Cf. *Poète royal*, p. 60. Comp. la qaṣîda inédite de Aḫṭal dans *Machriq*, 1904,

Au moment de la mort de Mahomet, nous pouvons nous représenter l'éducation politique des Arabes, comme aussi peu avancée que le jour où leurs députés exposèrent devant Chosroès la théorie de leurs compatriotes sur la souveraineté : « Si les autres nations se soumettent à un gouvernement central ou s'abandonnent à la merci d'une dynastie, les Arabes n'admettent rien de semblable. Tous nous sommes capables d'être rois, et aucun n'acceptera de payer tribut ou de supporter une humiliation » ! (1)

Le titre de roi ! Voilà bien celui le plus fréquemment revendiqué au sein de cette société démocratique (2), où chacun entend demeurer son seul maître en attendant de pouvoir dominer ses contemporains. La poésie (3) ne s'exprime pas autrement. Après avoir vanté la modestie de ses contribules, leur répugnance à répondre aux provocations insultantes, un rimeur termine par ce vers d'une inspiration si franchement arabe :

« Et pourtant, nous, les descendants de Mâ' as-samâ', nous ne considérons pas le trône comme supérieur à nos mérites » (4) !

Evidemment un peuple, où le premier venu affichait d'aussi exorbitantes prétentions, un patriotisme aussi étroit, incapable de s'élever au-dessus de la conception de la tribu, un tel peuple ne pouvait être prêt à faire spontanément le sacrifice de son anarchique liberté au profit d'une caste de marchands. Aussi, quand après la mort de Mahomet, Aboû Bakr

---

480, où il ne reconnaît à Taġlib d'autres égaux que Qoraiś ; concession s'expliquant par la position du « chantre des Omaiyades » à la cour de 'Abdalmalik. Comp. *Aġ.*, XIX, 7, l. 15.

(1) '*Iqd*, II, 126. Scène apocryphe, mais dont l'inspiration a été puisée dans des documents anciens, principalement dans la poésie. La Tradition l'utilise énormément, sauf à la vilipender, à la suite du Qoran. Beaucoup d'anciens moḥaddiṯ possèdent à fond les divans et « des journées des Arabes ». Voir leurs notices *passim* dans I.S. *Ṭabaq.*, VI. Ces réminiscences, parfois inconscientes, leur ont servi dans la rédaction des ḥadiṯ.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 192 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 105 ; Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 484.

(3) Cf. *Aġ.* XIX, 7, l. 2-7.

(4) *Ḥamâsa*, 118-119 : تبيتُ الملوكُ على عتبها ; ainsi s'expriment les poètes śaibânites en parlant de leur propre tribu. Cf. '*Iqd*, II, 54, 5. Comme le sang des rois, celui des *aśrâf* arabes possédait le don de guérir la rage فيقطر لهم من دم اصبعه . Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 105, 1-4 ; Qotaiba, '*Oyoûn*, 466 ; *Mo'âwia*, 192 ; Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, II, 3, où l'auteur réfute une explication rationaliste de ce privilège royal.

revendiqua en leur nom le pouvoir, la *ridda* fut la réponse de toute l'Arabie à ces « hommes de rien » *li'âm* ; réplique enregistrée dans les poésies contemporaines (1). Nous allons examiner les arguments invoqués par les Qoraišites pour justifier leur exclusivisme.



IV

LES DROITS DES QORAIŠITES AU CALIFAT

LE « TRIUMVIRAT » FORMÉ PAR ABOÛ BAKR. COMMENT IL EXPOSE LES DROITS DE QORAIŠ. DIMINUTION NUMÉRIQUE DES ANṢÂRS. FÉCONDITÉ DES QORAIŠITES. LE PROPHÈTE ET LE MONOPOLE QORAIŠITE, D'APRÈS LE ḤADÎṮ. PRÉTENTIONS OPPOSÉES DES ANṢÂRS. LES 'ALIDES ET L'HÉRITAGE DU PROPHÈTE. CANDIDATS DE 'OMAR APRÈS LA MORT D'ABOÛ 'OBAIDA. OPINION DES ḪÂRIĠITES. LE CALIFAT ET LA « ĠAMÂ'A ».

Comme nous le savons, ces prétentions n'attendirent pas la mort du Prophète pour se faire jour. Elles envenimèrent les différends, séparant déjà Mohâġir et Anṣârs. Au courant de ces dispositions, Mahomet avait évité de se prononcer. Mais sa constante partialité pour ses concitoyens contribuait à les entretenir et provoquait sans cesse les protestations des Médinois, conservées dans les poésies de Ḥassân ibn Ṯâbit (2). A différentes reprises, sondé au sujet de sa succession par les Hâšimites (3), il

(1) Ḥoṭai'a, *Divan*, (éd. Goldziher) XXXIV ; XLIII. Mobarrad, *Kâmil*, p. 233.
(2) Ibn Hišâm, *Sira*, 884-85 et notice de Ḥassân, *Aġ.*, IV, 2-16.
(3) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 204, 1.

avait toujours répondu évasivement. A sa mort, la solution de la question s'imposait (1).

Les Anṣârs se trouvaient réunis dans la *saqîfa* des Banoû Sâ'ida, décidés à la trancher en leur faveur et sans consulter les Mohâǵir. Devant cette réunion hostile, nous entendrons pour la première fois développer les revendications qoraišites (2).

Ce n'est pas une tâche facile de rétablir à l'aide des renseignements, inspirés par la prévention et l'esprit de parti (3), la trame de l'improvisation, prononcée alors par Aboû Bakr, accompagné de ses deux acolytes(4), 'Omar et Aboû 'Obaida. A notre avis, le texte conservé par le *'Iqd*, assez semblable à la rédaction, enregistrée par le *Târîḫ al-Ḫamîs* (5), nous paraît un des plus intéressants, sans offrir d'ailleurs plus de garanties d'authenticité. Mélange d'habileté et de suffisance naïves, il évite d'insister sur les arguments « péremptoires », imaginés par d'autres annalistes. A ceux-là les Anṣârs n'auraient éprouvé aucune peine à répliquer victorieusement. Elle résume en revanche la question au point de vue traditionnel et la revêt d'une forme suffisamment archaïque. Que souhaiter de plus en l'occurrence?

Après avoir imposé silence à 'Omar, dont il redoutait la fougue maladroite (6), voici comment se serait exprimé le grave Aboû Bakr :

« Nous sommes les Mohâǵir, les premiers à embrasser l'islam, les plus

(1) Voir notre : *Triumvirat d'Aboû Bakr, 'Omar et Aboû 'Obaida*. On y trouvera les principales références. *MFO*, IV, 113-144.

(2) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 128-29.

(3) On a fait l'impossible pour voiler la scission profonde entre Anṣârs et Mohâǵir, et la terreur de ces derniers, à ce moment. Cf. notre *Triumvirat*, p. 132. Au lit de mort du Prophète, on fait dire aux 'Abbâsides : ما ندري ما نلقى من الناس بعدك يا رسول الله. Ḥanbal, VI, 339, 6 d. l. Par *hommes*, comprenez les Anṣârs ; on s'attendait à une réaction médinoise.

(4) Il les entraîne à sa suite, leur impose silence, etc. Le ذو شيبة قريش prend la direction du mouvement.

(5) II, 168. Il reprend plusieurs arguments, attribués au poète Ḥassân, dans sa mofâḫara avec les Tamîmites. *Aǵ.*, IV, 8-9. Nos auteurs exploitent ici un fonds commun. On perdra son temps à rechercher une tradition directe.

(6) Cf. *Triumvirat*, 136 etc.

nobles par la race, habitant un pays (1) avantageusement placé, les mieux conformés (2), les plus prolifiques parmi les Arabes, les plus proches parents du Prophète. Avant vous, nous avons fait profession de l'islam et vous avons devancés dans la connaissance du Qoran. Dieu n'a-t-il pas dit (3) : « Les Mohâġir sont les prédécesseurs, les premiers ; de même les Anṣârs, qui les ont suivis dans la bonne voie » ? Les Mohâġir, c'est nous ; vous les Anṣârs, vous êtes nos frères en religion, nos coparticipants au butin, nos auxiliaires contre les ennemis communs. Vous nous avez généreusement accueillis ; que Dieu vous en récompense ! A nous les fonctions d'émir ; à vous la charge de vizir ! Jamais les Arabes ne se soumettront qu'à ce clan de Qoraiś. Reconnaissez donc de bon cœur ce que Dieu, dans sa bienveillance, a départi aux Mohâġir, vos frères » ! (4) Ainsi aurait parlé le bon Aboû Bakr.

Ecrivant sous l'empire des 'Abbâsides, Ṭabarî devait faire tenir à Aboû Bakr un langage plus provocant, mais aussi plus maladroit, si l'on envisage les circonstances et le milieu. A cette époque les prétentions des Anṣârs, réduites à l'état de souvenir, avaient cédé la place au dogme de la suprématie de Qoraiś, universellement reconnu, excepté par les Śo'oûbites ; ces derniers, hostiles surtout à l'exclusivisme des Arabes. Arrêtons-nous un instant à l'examen des arguments, développés dans la salle des Banoû Sâ'ida.

---

(1) Comp. Ṭab., *Annales*, I, 1823, 6. اوسطهم دارًا , expression difficile à traduire. En généalogie اوسط est un éloge واولاها بالصميم وابعدهم عن الاطراف لان اوسط القبيلة اعرقها . De là on cherche à établir que اوسط = افضل et que صلاة وُسطى = صلاة فُضلى. Ce serait une erreur , ajoute Sohaili ; *Ġarib as-Siar* (ms. Kuprulu) ; eu réalité on ignore le sens de صلاة وُسطى . Pour établir la haute noblesse de Ḫadîġa, on la proclame من اوسط قُريش نسبًا. Ibn Ġauzî, *Ṣafwat aṣ-Ṣafwa*. I, 32a.

(2) Littéral. : les plus beaux de visage. On trouve la même affirmation dans la bouche de Mahomet. Ḥanbal, I, 458.

(3) *Qoran*, 9, 101.

(4) *'Iqd*², II, 158. Ce discours se trouve partiellement reproduit, *'Iqd*², II, 249, allongé de la parole, attribuée à Mahomet, en faveur de l'imâmat de Qoraiś. Dans sa mofâḫara, Ḥassân revendique pour les Anṣârs la qualité de « vizirs de l'Apôtre ». *Aġ.*, IV, 8, 7 d. l. On voit la source de l'élucubration oratoire, prêtée à A. Bakr, (Balâḏorî, *Ansâb*, 381a), Un bon devoir, composé par un moḥaddiṯ, nourri de la lecture des an-

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver habile l'agencement de ce plaidoyer « pro domo ». La naïveté de certains raisonnements invite à sourire, nous en convenons. Mais d'abord cette naïveté nous paraît plutôt une présomption favorable. A une époque moins primitive, plus cultivée, on insistera de préférence sur d'autres arguments moins archaïques. Ensuite, si nous ne nous abusons, les développements, choquant surtout notre goût, produisirent précisément la plus grande impression sur les Anṣâriens, que les procédés de la rhétorique occidentale eussent probablement laissés froids. Si l'habileté de l'orateur consiste à parler à son auditoire le langage, adapté à sa mentalité, Aboû Bakr, le jour de la mort de Mahomet, s'est révélé orateur et a déployé un art véritable dans la défense d'une cause, difficile à soutenir, comme toutes les causes personnelles (1).

La beauté physique (2), la noblesse des Mecquois ! Nous connaissons déjà à cet égard l'opinion des autres Arabes. Assurément ceux-ci faisaient grand cas de ces avantages (3). Dans les anciennes qaṣîdas les héros, les Mécènes sont d'ordinaire beaux de visage, blancs, de longue taille (4). C'est entendu. Mais ils n'en accordaient pas le monopole à ces « métis » de la Mecque, se déconsidérant eux-mêmes par leur empressement à rechercher les alliances illustres, au sein du désert. Quant aux Médinois, quelques années auparavant, leur poète Ḥassân avait revendiqué pour eux la qualité de rois, dans une mofâḫara, tenue en présence de Mahomet (5). Si

---

ciens poètes ! Après le Qoran c'était la principale source de leur inspiration. Cf. notre *Qoran et Tradition ; comment fut composée la vie de Mahomet,* dans *Recherches de science religieuse*, Janvier 1910, p. 27-51.

(1) Il parlait pour sa tribu et enfin pour lui-même. Plus on étudiera Aboû Bakr, plus on découvrira en lui l'étoffe d'un homme habile, à condition de ne pas trop appuyer sur la remarque de la Tradition : كان فيه لين. Ibn Miskawaih, *Taǵârib al-omam*, éd. Caetani, p. 293-94.

(2) Ǵarîr y insiste également : وجوهكم الحسان (*Aǵ.*, I, 117) en s'adressant aux Qoraiśites. Dans la célèbre mofâḫara devant Mahomet, le poète Ḥassân en aurait dit autant: اصبح الناس وجوها. *Aǵ.*, IV, 8, 9 d. l. Ḥanbal, *loc. cit.*

(3) Comp. Qotaiba, *Poesis*, 97, 4 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 192 ; II, 2, 108 ; III, 29, 2.

(4) Cf. *Aǵ.*, I, 8, haut. Chez Mahomet tout est blanc : aisselles, cuisses etc. Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 70, chez le commun des mortels ces parties sont متغيّر اللون, Soyoûṭî, *Ḫaṣâ'iṣ* (ms. Berlin) 48b.

(5) *Aǵ.*, IV, 8, bas. De leur côté les Tamîmites s'étaient qualifiés de rois. *Aǵ.*, loc.

l'argument d'Aboû Bakr n'était donc pas appelé à avoir du succès, d'autre part il ne pouvait manquer dans un « discours pour la couronne ». Le rédacteur l'a senti !

Une autre considération devait produire une plus grande impression: c'est l'argument de la fécondité, si étrange pour nous ! Comme tous les peuples primitifs, les Arabes y attachaient une importance considérable (1). Ils tenaient au nombre, عدد, (2) condition, selon eux, de la supériorité. Avec raison sans doute ; la population, constituant une des premières richesses d'un pays. Dans deux écrits à allure paradoxale, où il prétend défendre la supériorité des nègres et des Turcs, le spirituel polygraphe Ǵâḥiẓ n'hésite pas à revendiquer cet avantage pour ses clients (3). Développé devant les Anṣârs, il leur rappelait douloureusement une des multiples causes d'infériorité dans la lutte d'influence avec leurs rivaux et voisins du Sud, avec les Mohâǵir, leurs « frères dans la foi » !

A la fin des biographies, consacrées par Ibn Sa'd (4) aux combattants médinois de Badr, reviennent constamment comme un lugubre refrain ces deux mots : ليس له عقب, il n'a pas laissé de postérité (5). Et cette désolante constatation s'applique non seulement à des individus, à des familles par-

---

cit. Lorsque dans sa mofâḫara Ḥassân revendique pour le « qaum » de Mahomet d'être les plus nobles d'entre les Arabes, il pense d'abord à ses contribules, puis à tous les partisans du Prophète, sans viser les Qoraišites en particulier.

(1) Preuve nouvelle que l'enterrement des filles ne fut jamais pratiqué sur une grande échelle.

(2) Les textes l'énumèrent toujours à côté de la سيادة, du بيت, شرف etc.

(3) *Opuscula*, 10, 9 ; 78,

(4) *Ṭabaqât*, 2e partie du IIIe volume, p. 1-152. Les textes, cités plus loin, sont d'accord avec Ibn Sa'd, d'autant plus croyable qu'il ne songe pas à systématiser, mais se contente de fournir le résidu des généalogies anṣâriennes. 'Abbâs, saiyd de Solaim, se voit obligé de se retirer وكان سببُ ذلك قلّة رهطِهِ. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*. V, 11, 1-6. Toute cette page serait à citer pour l'importance du *nombre* et des parents chez les anciens Arabes. *Stérile*, vierge ! graves injures dans les satires, quand il s'agit de la mère d'un adversaire. Voir citations dans Ǵâḥiẓ, *loc. cit.* جعلها كالعذراء التي لم تلِدْ قط. Parmi les caractéristiques des prophètes, le *Qoran* (13, 38) signale ازواجا وذرّيّة, évidemment une nombreuse postérité !

(5) Cf. I. S. *Ṭabaq.* III². Nous nous contenterons des exemples, fournis par les 50 premières pages : 17-18 ; 20-24 ; 26, 4, 25 ; 27-28 ; 30, 32-35 ; 36, 13 ; 37 ; 39 ;

ticulières, mais à certains clans, complètement éteints (1), avant la fin du premier siècle de l'hégire. Comme exceptions, l'on peut citer les familles du poète Ḥassân (2), de Sa'd ibn Mo'âḏ, du fameux Ibn al-Ǵasîl, le héros de la journée d'Al-Ḥarra, d'un serviteur anṣârien du Prophète : avant sa mort il pourra compter cent descendants mâles ! Pour expliquer ce phénomène on supposera un vœu spécial de Mahomet (3). Les autres clans médinois périssent ou laissent seulement des filles (4). Faible consolation dans une société, où la femme allait de moins en moins occuper de place ! De son vivant, on croit devoir faire constater par Mahomet (5) cette diminution de ses auxiliaires médinois ; il leur avait, en guise de consolation,

---

43-48 ; VIII 239, 21 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣâba*, II, 277, 6 d. l. ; III, 16. Voir la section, consacrée aux Anṣârs dans Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 259 etc. Cf. *Mo'âwia*, 65.

(1) I. S. *Ṭabaq.*, III², 76 d. l. ; 88, 20 ; 89, 8 ; 100, 18. Comp. *Aǧ.*, VIII, 106, 13. Dans un clan, un seul homme survit, I. S. *Ṭabaq.*, III², 91, 9. On s'empresse d'aller recueillir le ḥadîṯ auprès des Anṣârs قبل ان يهلكوا . Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 394. Impossible de les traiter plus ouvertement, comme quantité négligeable. Le ḥadîṯ abonde en ce genre d'ironie froide. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 80, 6 cite la prière comique d'un qâṣṣ médinois : « اللهمّ اكثر جرذاننا واقلّ صبياننا ; Mon Dieu, plus de rats et moins d'enfants » ! C.-à-d. plus de provisions — elles attirent les rats — et moins d'enfants pour les dévorer ». Voir autre exemple, cité *ibid.*, pour le sens de جرذان . Dans cette diminution des Anṣârs, le climat insalubre de Médine a pu jouer un rôle. Cf. notre mémoire sur la *Bâdia et la Ḥira*, extrait de *MFO*, IV, 92-95. Il éprouve spécialement les Anṣâriennes ; cf. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 165-66 ; *Mo'âwia*, 240-41.

(2) Et de son frère, fixé en Syrie, semble-t-il. I. S. *Ṭabaq.*, III², 63, 15. Celle de Ḥassân s'éteignit au 2d siècle H. ; Qotaiba, *Poesis*, 173, 1.

(3) Nawawi, *Tahḏib*, 166 ; Ḥanbal, VI, 430 ; Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 257-58. Autres familles anṣâriennes nombreuses : I. S. *Ṭabaq.*, III², 23, 3 ; 130, 21 ; *Osd*, IV, 91, d. l., 125 ; 163, 10 ; 182 ; 216, 5 d. l. Onze garçons : I. S. *Ṭabaq.*, V, 53-54. D'après Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 103, 3 d. l. les Anṣâriens ont laissé de nombreux groupes en Orient et en Occident ; mais il ne peut citer que les descendants de Ḥassân (sic !) et d'Ibn Mo'âḏ. Pour le premier, son information s'est trouvée en défaut.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, III² 138, 2 d. l. *Ṭab.*, III, 2339, 5. Ibn Ḥaǵar, *Iṣâba*, II, 279, n° 8017. Cette prédominance des filles parmi les Anṣârs fournit à Mahomet l'occasion de régler la succession des femmes. Nawawi, *Tahḏib*, 272.

(5) *Aǧ.*, VIII, 194 ; Ibn Hiśâm, *Sira*, 1007 ; Ḥanbal, I, 289-90 ; III, 89, 241. Il aurait alors formulé sa « waṣiya » en faveur des Anṣârs, cf. *Mo'âwia*, 65, 282, Aboû Sa'îd al-Ḫodrî l'avait sans cesse à la bouche, sous cette forme مرحبا بوصيّة رسول الله . Cf. فوائد حديث ابي القاسم (ms. Leiden), 2ᵉ partie ; Boḫârî, *Ṣaḥîḥ*, I, 235 ; II, 411 ; *Aǧ.*, S, I, 129 ; '*Iqd*, II, 146. Une autre fiche de consolation consistait à appeler les Anṣârs « les

adressé une de ces phrases, où excellait ce virtuose de la parole (1). Consolation ironique ! Elle se borne à leur prêcher la résignation, c'est-à-dire l'humble soumission à la suprématie de leurs rivaux mecquois triomphants ! Les gouvernants qoraïśites n'auraient pas mieux parlé (2). Aussi bien, c'est un des exemples nombreux, où l'on découvre l'intervention de la politique dans la confection des ḥadîṯ.

Combien plus favorable apparaît la situation des Mohâǵir ! Chez eux nous constatons des mariages, remarquablement féconds, bénis par Allah de la bénédiction, appréciée entre toutes chez les Sémites (3), les garçons (4). Pour humilier Mahomet, ses ennemis le qualifient de *abtar*,

---

Qoraiśites du Yémen ». *'Iqd²*, II, 55, 11. N'était-ce pas encore rappeler le monopole mecquois ?

(1) *'Iqd*, II, 253, 12 ; Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 265. « Les Anṣârs sont comme le sel dans le pain » ! Cf. Goldziher, *M. S.* II, 391-92 et Al. Musil, *Arabia Petraea*, III, 147.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 282. On pousse le mauvais goût jusqu'à leur faire prédire par Mahomet qu'ils se verront mis de côté. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 88.

(3) Nöldeke, *Gesch. des Qorâns*, p. 73 ; comp. vers réaliste d'une Bédouine dans Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 279, 4 d. l.

(4) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 338, six garçons sur neuf enfants ; ailleurs, *ibid.*, 346, 24, la proportion est de six sur huit. Pour les mariages entre Mohâǵir et Anṣârs, cf. Ḥanbal, VI, 305, 6, 318, Aboû Bakr avait une femme anṣârienne, de même Ḥamza, l'oncle de Mahomet. Ḥanbal, VI, 410, haut. « L'amour des Anṣârs est un des indices de la foi ». Cf. les *Ṣaḥiḥ*, comme Moslim, I, 34. C'est par l'influence des Anṣârs que ces ḥadîṯ ont trouvé accès dans les recueils canoniques. Les Qoraiś leur ont laissé cette consolation inoffensive. La fréquence du nom de Yazid atteste encore l'estime de la fécondité. Pour les garçons, c'était l'équivalent du nom de *Omm al-banîn* chez les filles.

تَسمّى يزيد كي يزيد فلم يَزِدْ   فنالك المسمّى فسمّاك بالفجر

On l'appela Yazid, dans l'espoir d'un accroissement. D'accroissement point ! Ton nom est d'heureux augure. Mais on te l'a accordé à l'aurore ». Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 138. C'est-à-dire, si j'ai bien compris : on s'est trop pressé de l'appeler Yazid, avant d'y voir clair, comme il arrive à l'aurore. La lecture est-elle certaine ? Cette édition égyptienne du *Kitâb al-Ḥaiawân* est outrageusement criblée de fautes. Constatation regrettable ; c'est en effet, à ma connaissance, le plus important ouvrage d'un des plus spirituels écrivains de la littérature arabe et des plus ouverts. Ailleurs, le vers cité se présente sous cette forme (Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, I, 108).

دُعيتَ يزيد كي تَزيد فلم تَزِد   فعادلك المسمّى فأسماك بالفجر

Aux Bédouins de notre temps, la privation de postérité mâle parait comme le châtiment d'un péché grave. Al. Musil, *Arabia Petraea*, III, 339.

privé de postérité mâle. En cette occurrence Allah dut intervenir pour consoler le Prophète de son infortune paternelle (1). De là le nom, fréquemment donné aux filles, dès leur naissance : *omm al-banîn*, à la fois un souhait et un heureux présage ! (2). Le rêve de tout Arabe était d'être *aboû 'aśara*. S'il pouvait y joindre d'être *ahoû 'aśara*, posséder le même nombre de *'amm* et de *hâl*, réaliser enfin ce total fatidique de 40 parents mâles (*Aǧ.*, XII, 72), un trône seul paraissait à la hauteur de ses ambitions (3). De ce jour daterait chez Marwân ibn al-Ḥakam la prétention de recueillir l'héritage politique de Mo'âwia. Pour le décourager à tout jamais, ce dernier, recourant à une mesure héroïque, aurait adopté Ziâd, (4) إدّعى زيادًا ! L'opinion publique le prétendit, du moins. Ce fut, assura-t-on, sa réponse au chiffre de 40, dont l'avait menacé Marwân (5).

Pour en revenir à la fécondité (6) plus grande de Qoraiś, contentons-nous de quelques exemples, choisis dans les familles les plus en vue. 'Abdalmoṭṭalib, l'aïeul présumé de Mahomet, laissa après lui dix garçons; d'après d'autres, ils auraient été encore plus nombreux (7). Cette prédo-

---

(1) *Osd*, IV, 188 ; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 71, 9 ; Ibn Hiśâm, *Sira*, 261. Qoran, sourate 108. Sauda, Omm Salama, femmes de Mahomet eurent de nombreux enfants du premier lit. Ṭab., III, 2438.

(2) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 12, 4 ; 37. *Moraṣṣa'* (Seybold) p. 37 ; Wright, *Opuscula*, 49 ; Ṭab., II, 386 et tables de ce dernier. Le nom était fréquent chez les Anṣârs où on le trouve porté par deux sœurs. I. S. *Ṭabaq.*, V, 202-04. Comp. بَنِي امّ البنين ; Ṭab. *Annales*, I, 1446, 2.

(3) *Ḥamâsa*, 729 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 28, 25 , *'Iqd*, II, 19, 12 ; 54.

(4) Cf· شرح عقد اهل الايمان ; (ms. de Damas) Ibn 'Asâkir, passim.

(5) *Aǧ.*, XII, 72, 5 d. l. A Marwân, Qotaiba, *Ma'ârif*, 120, assigne *vingt* frères.

(6) Toujours présenté comme une bénédiction d'Allah. L'Antichrist sera عقيم. Tirmidi, *Ṣaḥiḥ*, II, 39. « Le maison sans enfants est privée de bénédiction » (Mahomet), *Tamyiz aṭ-ṭaiyb*, p, 66. L'épithète de مذكار, glorieuse pour une femme. Qoṭâmi, *Divan*, (Barth), XIX, 18 ; Aboû Zaid, *Nawâdir*, 242, « beaucoup de garçons, peu de filles ! », c'est un do'â du Prophète ; *Osd*, V, 98, 16, surtout des jumeaux, Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 11, 10 ! Autres dictons de Mahomet sur les enfants. *'Iqd*[2], I, 278 ; le terme فحل est une qualification honorable, il devient synonyme d'époux ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 181, 6 d. l. ; Ṭab., III, 2469, 17, comp. هذا الفحل لا يقرع انفُهُ , locution proverbiale, lancée par A. Sofiân à propos du mariage de sa fille avec Mahomet. Maqdisî, *Ansâb al-Qoraśiyin* (ms. 'Aśir eff. Constantinople).

(7) *Aǧ.*, I, 8, haut ; Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 215, 4 d. l. Les diverses recensions en

minance des mâles se maintint dans la famille des Hâśimites. Au début de la dynastie des ʿAbbâsides, on n'en comptait pas moins de 5000 (1). Quant aux ʿAlides, comme le constate Qalqaśandî, ils avaient depuis longtemps rempli l'Orient et l'Occident (2), sans parler de nombreuses tribus (3), retournées à l'état nomade (4) et se rattachant aux fils de ʿAlî. Omaiya, l'ancêtre de leurs rivaux, les califes syriens, put voir autour de son lit de mort une couronne de dix garçons (5). Marwân pourra se prévaloir du même avantage. Son cousin Saʿîd ne saura où loger ses fils (6). 'Omar II, le calife « nâsik » mort jeune, en laissera treize (7). Avec ses trois fils, Moʿâwia formera une exception dans la série de ces princes : nous le constaterons dans la suite de ces études. Durant la peste de ʿAmwâs, Ḫâlid ibn al-Walîd aurait perdu 40 fils (8). L'omaiyade Ḫâlid ibn Sa'îd, un Ṣaḥâbî vétéran, compta le même nombre d'enfants, moitié filles, moitié garçons (9). Et nous nous contentons de citer les familles les

comptent 13, 10 ou 9. Pour toutes on a trouvé des noms en nombre suffisant, sauf à faire des suppressions et des contractions, comme ʿAbdalkaʿba, identifié par certains avec القرم . On a également fait un même personnage de الغيداق et de الحجل . A aucun on n'a pu assigner une postérité ; on s'en est consolé en assurant que « quatre seulement atteignirent l'islam ». Cf. la مجموعة 349, (Târiḫ), Ms. B. Kh., p. 2b. Rien d'instructif comme ces jongleries.

(1) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 203, 13 ; *ʿIqd*, II, 46, 160.

(2) Qalqaśandî, *Ṣobḥ*, I, 216, 6. Voir leurs notices dans I. S. *Ṭabaq.*, V[e] vol.

(3) Cf. Iṣṭaḫrî, 21-22 ; *Moʿâwia*, 147. Parmi les oncles de Mahomet: Aboû Lahab, (cf. *Qoran*), ʿAbbâs, Ḥamza, Aboû Ṭâlib peuvent être considérés comme assurés. Quant aux autres, on s'est efforcé de compléter le chiffre de dix. Même remarque pour les Omaiyades, où les noms de Ḥarb, Sofiân, ʿAmrou, ʿAṣi ont été répétés et redoublés, par l'addition de la *konia* ; cf. *ʿIqd*[2], II, 46-47, et *Aǧ.*, I, 8.

(4) Même remarque pour la postérité du fils aîné d'Aboû Bakr ; Masʿoûdi, *Prairies*, IV, 180-81. Dans la *Sîra*, les veuves, épousées par le Prophète, (comme Sauda, Omm Salama), celles dont il recherche la main, (comme Omm Hâni), sont fréquemment représentées, comme مُصْبِيَة , chargées d'enfants. Cf. Ṭab., III, 2465.

(5) Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 215, ou onze, *Aǧ.*, I, 8, bas.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, V, 19-20.

(7) I. S. *Ṭabaq.*, V, 243 ; et pourtant, depuis son califat, il se sépare de ses femmes (sic !). *Ibid.*, 293, 20.

(8) Qotaiba, *Maʿârif*, 90. Sibṭ ibn Ǵauzî, *Mirʾat*, II (ms. Kuprulu, Cple).

(9) Sibṭ ibn Ǵauzî, *op. cit.*

plus célèbres. La stérilité était en somme inconnue dans les mariages qoraišites (1).

On comprendra maintenant la portée de l'argumentation de l'adroit Aboû Bakr. Par son organe, la majorité qoraišite refusait d'accepter les conditions d'une faible minorité, de se laisser gouverner par une race, fatalement vouée à la destruction (2). La brutalité même de cette conclusion en constituait la force principale.

A cet argument, la rédaction, adoptée par le *Târîḫ al-Ḫamîs* (II, 168) en substitue un autre d'une signification analogue. Pour en comprendre la signification il faut se rappeler les voyages incessants des Qoraišites : ces déplacements ainsi que les mœurs de la libre ǵâhiliya, les avaient conduits à se créer des foyers plus ou moins réguliers dans les principales stations de l'Arabie, où les amenait l'intérêt de leur commerce. Le fait est attesté de Hâšim, aïeul de Mahomet (3) et aide à comprendre la naissance mystérieuse du Prophète. Voici donc comment on fait raisonner Aboû Bakr : « Nous, Mecquois, nous pouvons l'affirmer : nous descendons de tous les Arabes. Il n'existe point de tribu, à laquelle ne nous rattachent les liens du mariage. Jamais les Arabes ne reconnaîtront qu'un chef de Qoraiš » (4). On ne pouvait plus clairement rappeler aux Anṣâriens leur propre isolement, ainsi que les alliances et les multiples liens d'intérêts, rattachant aux Mecquois les habitants de la Péninsule (5).

---

(1) Citons Ibn Ḥaǵar, II, 120, 2 ; III, 11, 4 d. l. *Osd*, IV, 163, 10 ; 232.

(2) Les Anṣâriens fournirent la majeure partie des victimes au martyrologe de l'islam primitif. Contentons-nous de rappeler le guet-apens de Bir Maʿoûna : 70 chefs de famille. Badr et Oḥod furent également meurtriers pour les Anṣârs. I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 30. Mais les ḥadiṯ, constatant leur diminution, doivent surtout dater de la terrible journée de la Ḥarra.

(3) *Aǵ.*, XIII, 124. Même au temps d'Aboû Bakr les Anṣâriennes, femmes des Qoraišites, continuent à résider dans le hameau de leur clan. Ainsi, pendant la maladie du Prophète, A. Bakr doit aller chez les بالحرث بن الخزرج pour visiter ابنة خارجة , dont c'était le jour. I. S. *Ṭabaq.*, Ms. B. Kh. 109a.

(4) Comp. Ṭab., *Annales*, I, 1823, 5.

(5) Servant aux Mecquois de guides دليل , caravaniers, associés de commerce, touchant des droits de passage, de protection, sans compter leurs nombreux créanciers

Mais en dépit de son incontestable habileté, toute cette argumentation présentait le tort de développer exclusivement des raisons de sentiment, de convenance. Aux droits de Médine on se contentait d'opposer les titres, infiniment plus sérieux, croyait-on, de la Mecque. Mais cette discussion même présupposait la réalité et jusqu'à un certain point la valeur des premiers. A la place de toute cette rhétorique, un mot aurait suffi. Pour le peuple d'enfants (1), qu'étaient les Anṣârs, habitués pendant plus de dix ans à prévenir les moindres volontés du Prophète, sa décision devait trancher le débat. Si Aboû Bakr ne prononça pas ce mot (2), si aucun de ses acolythes n'y fit appel, une telle décision, il faut le croire, n'existait pas (3).

Cette objection n'a pu échapper à l'attention de nos annalistes. Certains, comme Ṭabarî, présentent Aboû Bakr, invoquant sans détour une parole de Mahomet : « Les Qoraiśites sont les chefs de ce régime ». « Les imâms sont de Qoraiś » (4), ou encore (5) : « Le pouvoir demeurera dans Qoraiś tant qu'il restera deux musulmans » (6).

Malgré l'insinuation et la promesse qu'on voudrait y retrouver, ces paroles — en admettant leur authenticité — conservent pourtant un certain vague, cadrant avec les dispositions flottantes, habituelles à l'esprit

---

au sein de toutes les tribus. Tout cet ensemble constituait la force des Qoraiśites, et les rendait indispensables aux Bédouins. Aux conventions commerciales avec ces derniers ils ont tenu, on le comprend, à ajouter les alliances matrimoniales.

(1) Comme les appelle Margoliouth, *Mohammed*[1], 427.

(2) Il n'en est pas davantage question chez Ya'qoûbi, II, 137.

(3) Pour la présidence de la prière, exercée par A. Bakr, cf. notre *Triumvirat* p. 136 ; Nöldeke, *Gesch. des Qorâns*, 118-19.

(4) وُلَاة هذا الامر Ṭab., *Annales*, I, 1819, 14. الائمّة من قريش 'Iqd, II, 48 sans isnâd ; de même dans *Hamîs*, II, 200, 1.

(5) *Hamîs*. II, 244 ; Boḥârî, *Ṣaḥîḥ*, II, 382, d. l. ; Dârimi, *Mosnad* (ms. Leiden), 213b ; sous la garantie de Mo'âwia ! Cf. Boḥârî, *Ṣaḥîḥ*, E, IV, 191. Ailleurs, contre les Bakrites, c'est 'Amrou ibn al-'Aṣi, qui défend le monopole de sa tribu. Tirmidî, *Ṣaḥîḥ*, II, 36, 1-4 ; Ḥanbal, I, 438 ; II, 29, 7 ; Moslim, II, 79-80 : ḥadît éminemment suspect, puisqu'il y est question des 12 califes.

(6) Depuis longtemps elle a cessé d'être vraie. On comprend l'irritation de l'ex-sultan 'Abdulḥamid contre des ḥadît de ce genre. Pour tourner la difficulté, les sultans mamloûks d'Egypte avaient créé un simulacre de calife qoraiśite, sous leur dépendance.

de Mahomet. Dans le but sans doute d'en préciser le sens, la Tradition a cru habile de faire intervenir Mo'âwia (1). Si, contrairement à ses habitudes, elle invoque ici le témoignage du *ṭalîq*, fils de *ṭalîq*, elle consent ce sacrifice à l'intérêt majeur de la cause. Or ce calife, d'ordinaire si tolérant pour les opinions de ses contemporains, ayant entendu mentionner devant lui un ḥadîṯ, prédisant la restauration de l'ancien royaume yéménite (2), ne put retenir l'expression de son mécontentement ; puis il affirma avoir recueilli des lèvres du Prophète cette parole : « le pouvoir appartient à Qoraiś ».

Malgré l'inspiration, clairement tendancieuse, du récit, Mo'âwia a fort bien pu tenir ce langage, si conforme au but poursuivi par sa politique. Si les prétentions étroitement légitimistes des 'Alides devaient déplaire au chef de la maison d'Omaiya, il lui importait au plus haut point de ne pas laisser mettre en question la suprématie de Qoraiś, une des bases de son autorité. Le nom de sa famille ne se confondait-il pas dans la pratique avec celui de Qoraiś ? (3) N'était-ce pas comme héritier du vieux chef de la Mecque, comme représentant de l'ancienne aristocratie qoraiśite (4), plus encore qu'à titre de vengeur de 'Oṯmân, qu'il avait recueilli le sceptre, tombé des mains inhabiles de 'Alî ?

La Tradition ne s'égare donc pas, quand elle nous le montre cherchant à découvrir dans le Qoran (5) des textes favorables à la suprématie de Qoraiś. Mais aux trois passages, cités par lui, un Anṣâr oppose, séance tenante, trois autres versets, proclamant l'infidélité et l'indignité des Mecquois ; après quoi, le controversiste médinois ajoute en forme de corol-

(1) Boḫârî, *Ṣaḥîḥ*, II, 383, n. 2 ; Dârimi, *loc. cit.*

(2) Voir plus haut, à propos du *Sofiâni*.

(3) Citons seulement quelques passages, où cette synonymie est établie : Baihaqi, *Maḥâsin*, 150, 10-13 ; Ṭab., II, 516, 8 ; Aǧ., IX, 37, 2 d. l. ; X, 98, 7 d. l. ; 138, 8-9. Autres références, citées dans *Mo'âwia*, 44, 65. C'est le sens, adopté par Komait, *Hâśimiyât* (éd. Horovitz), II, v. 31 et par le scoliaste, p. 39 (arabe). On appelait volontiers les Omaiyades la maison royale de Qoraiś. Voir encore les vers d'un Omaiyade dans Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 1128.

(4) Il le rappelle opportunément aux factieux, comme Ibn Zobair. *'Iqd²*, II, 138, bas.

(5) Comp. Baihaqî, *Maḥâsin*, 171, 8.

laire : « trois textes contre trois et je me déclare prêt à continuer » (1).

On ne pouvait mieux résumer le débat. Certes s'il existe un recueil, capable d'alimenter ces sortes de discussions contradictoires(2), nous n'en connaissons aucun comparable au livre sacré des musulmans ; véritable diaire passionné de la vie de l'auteur ; où se heurtent pêle-mêle les textes, issus des circonstances les plus diverses ; où Mahomet a consigné pour toute l'éternité les haines et les espérances de sa carrière mouvementée ; où tour à tour on entend parler le patriote mecquois, fier de sa ville natale et le réformateur incompris, furieux de voir ses avances repoussées ; mais jusque dans ses colères, attentif à éviter les noms propres et à prendre des engagements de nature à compromettre l'avenir de sa politique. Ces habiletés ne vont pas sans amener des contradictions : mais Allah et la Tradition y ont mis bon ordre par la théorie du *Nâsiḥ et du Mansoûḥ*.

Si nous comprenons le motif intéressé des recherches qoraniques de Mo'âwia, nous éprouvons plus de peine à justifier ses illusions à cet égard. Une conclusion peut être considérée comme absolument certaine (3) : nulle part le Qoran ne consacre le monopole des Mecquois ; il se contente de l'ignorer. Quant aux autres sentences(4), prêtées par le ḥadîṯ à Mahomet, il faut les considérer comme controuvées et inventées pour les besoins de la cause, chaque fois qu'on l'amène à se départir de ces vagues assurances, de ces manifestations générales de sympathie que le Prophète, équilibriste consommé, s'était fait une obligation de ne jamais refuser.

Dans leur forme primitive et complète, elles paraissent avoir une signification moins précise. Ces dictons datent de l'époque de sa lutte contre

(1) *'Iqd*, II, 144-145. Les trois quarts des versets qoraniques, dirigés contre les « Mośrikoûn », visent en première ligne les Mecquois, antérieurement au fatḥ. L'absence d'ordre chronologique dans les versets ne permet pas toujours de s'en convaincre et a amené des auteurs musulmans à les appliquer aux chrétiens et aux Juifs.

(2) Il est invoqué dans la discussion par les Arabes et par leurs adversaires, les Śo'oûbites. *'Iqd*², II, 85, 88.

(3) Voir réflexion sensée d'un 'Alide à ce propos. « Si le Prophète avait eu en vue le califat, il se serait exprimé clairement ; comme il le fit pour la prière » I. S. *Ṭabaq.*, V, 235, 16 etc.

(4) Par ex. Ḥanbal, VI, 384 : défense de maudire les Qoraiśites ; لولا ان تطغى قريش لأخبرتهم بالذي لهم عند الله عزّ وجلّ (Mahomet).

la Mecque. Aboû'l Qâsim s'était contenté de constater un fait : « Dans les deux camps, observa-t-il, nous trouvons des chefs qoraišites ; les autres Arabes se rangent au gré de leurs sympathies : les musulmans avec le chef musulman, les infidèles avec le païen » (1). Rien de plus exact. L'histoire des *Maġâzi* est là pour l'attester. Ce ḥadîṯ revêt encore la forme suivante : « Dans le bien comme dans le mal, les Qoraiš se trouvent au premier rang » (2). Pour avoir préféré la concision, la Tradition est tombée dans l'obscurité. *Brevis esse laboro, obscurus fio* ! Obscurité voulue sans doute, dans l'intention de la Tradition et de ses inspirateurs ! En s'exprimant comme ils le prétendent, Mahomet eût soulevé contre lui les protestations de la majorité de ses adhérents. Il fut toujours trop fin politique pour s'exposer à cet inconvénient ! Il ne pouvait ignorer les dissensions et les ambitions, travaillant la jeune communauté.

Sur son lit de mort, Aboû Bakr en fit naïvement l'aveu. A cette heure suprême, où pour me servir de ses propres expressions, « l'incrédule devient croyant et le menteur véridique » (3), le Ṣiddîq regretta de n'avoir pas interrogé le Prophète sur cette grave question de la succession (4), afin de ne pas s'exposer à dépouiller les ayant droit (5). Il aurait voulu en particulier faire fixer par le Maître la part, revenant aux Anṣârs dans le gouvernement de l'islam (6). Le prudent Aboû Bakr aurait-il pu tenir ce langage, si une décision en la matière avait existé ? Scrupules bien tardifs ! Ils cadrent mal avec l'assurance, déployée au jour de la *Saqîfa*.

Au courant des intrigues, ourdies autour de sa personne, Mahomet s'était à dessein enveloppé de mystère et avait largement puisé dans le tré-

(1) الناس تبعٌ لقريش في هذا الشان مسلمُهم لمسلمهم وكافرُهم لكافرهم . Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 79.

(2) الناس تبع لقريش في الخير والشرّ . Tirmidi, *Ṣaḥiḥ*, II, 36, 4 ; Ḥanbal, III, 379, 5. Ou encore قريش وُلاة الامر في الخير والشرّ

(3) ʿ*Iqd*, II, 257.

(4) ʿOṯmân lui avait adressé le même reproche. Cf. notre *Triumvirat*, 118-19.

(5) فلا ينازع اهلَهُ . Barbier de Meynard traduit *ahl* par famille. Masʿoûdi peut avoir à dessein choisi ici ce terme amphibologique, favorable aux prétentions ʿalides, de préférence à l'expression plus claire, consignée par ex. dans ʿ*Iqd*, II, 257, 2 d. l.

(6) Ṭab., I, 2141, 5-6 ; Masʿoûdi, IV, 185 ; surtout Yaʿqoûbi, II, 156, 3.

sor de la phraséologie (1) arabe, maniée par lui avec tant de virtuosité. S'il a évité d'exalter l'ambition du groupe d'Aboû Bakr, ou les prétentions des Hâšimites (2), il ne se sentit pas la force de décourager les espérances des Anṣârs. Le choix définitif de Médine, comme capitale de l'islam après le fatḥ de la Mecque, devait fortifier leurs illusions.

Connaîtra-t-on jamais le motif de l'abandon définitif par Mahomet de sa ville natale ? Pourquoi a-t-il non-seulement défendu aux siens d'y retourner, mais veillé soigneusement à ce que leurs cendres n'y reposassent pas, s'ils venaient à y mourir ? (3) Lui-même refusa d'y acquérir un pied-à-terre et préférait recourir à l'hospitalité d'Aboû Sofiân. Quoiqu'il en soit, de telles démonstrations, survenant à ce moment de la carrière du Prophète, devaient raviver toutes les espérances des Médinois de participer au gouvernement de l'islam. Jusqu'à la fin, Mahomet crut devoir respecter cet optimisme aveugle. Alla-t-il plus loin... ? Toujours est-il que l'Anṣârien Obaiy ibn Ka'b prétendit avoir reçu du Prophète des assurances en sa faveur (4). L'importance du personnage (5) rend cette assertion (6) assez vraisemblable, comme aussi la surveillance, exercée plus

(1) Cf. *Triumvirat* ; Ḥanbal, VI, 339, 6 d. l. Sa réponse aux plaintes des Hâšimites : انتم المستضعفون بعدي . On peut y voir, si l'on veut, l'expression d'un regret pour leurs droits méconnus, comme leur manque d'intelligence et de courage. Aboû Sofiân emploiera pour eux le même qualificatif, en y ajoutant celui de اذلّ , beaucoup plus précis.

(2) Comp. l'aveu de 'Ali lui-même, Baihaqî, *Maḥâsin*, 50, 9 etc.

(3) Après le fatḥ, il défend aux Mohâǵir de réclamer leurs maisons confisquées. Azraqi, 458. Cf. *Mo'âwia*, 30-31, 32, 35. Nous discuterons ailleurs les motifs de la conduite de Mahomet, très habile en cette décision.

(4) *'Iqd*, II, 253, 4 etc.

(5) Cf. Nawawi, *Tahdib*, 140-42 ; I. S. *Ṭabaq.*, III² sa notice. Il n'aurait pas paru à la *saqîfa*, cf. *'Iqd*, loc. cit.

(6) Je la trouve moins vraisemblable qu'il y a cinq ans, au moment où, pour mon Cours de la Faculté orientale, j'ai d'abord écrit ces lignes. Il est si difficile de se reconnaître au milieu des récits tendancieux, mis en circulation à propos du califat. Obaiy fut 'Aqabite, Badrite, Oḥodite etc, obtint toutes les illustrations islamites. Cf. I. S. *Ṭabaq.*, III² 59-60 ; ses « Faḍâ'il » dans Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 252. Il aurait refusé de reconnaître A. Bakr. Ya'qoûbi, II, 138 d. l. Longue notice, mais rien de neuf, dans Ibn Ǵauzi, *Ṣafwat aṣ-Ṣafwa* (Ms. B. Kh.), I, 155b-157a. Jusqu'à sa mort il souffrit de la fièvre, la fameuse fièvre de Médine.

tard sur lui par le défiant 'Omar (1). La fin de Sa'd ibn 'Obâda montrera à quels excès pouvait se porter cette défiance. En véritable Médinois, Obaiy manqua de décision au moment voulu. Lui-même Hazraǧî, pouvait-il contrecarrer le chef de Hazraǧ, travaillant pour son propre compte ?

Rien n'oblige à rejeter comme suspect le témoignage de 'Aiša, prêtant à Mahomet le projet de laisser le califat à Zaid, son fils adoptif, si ce dernier lui survivait (2). Comme Nöldeke l'observe à propos d'un autre privilège, « on pouvait sans inconvénient attribuer une telle distinction à un homme dont les descendants jouèrent plus tard un rôle effacé » (3). Si ce projet, manifesté bien tardivement, fait honneur à Zaid, sa révélation ne pouvait plus compromettre Mahomet auprès des Mohâǧir. D'autre part, il montre qu'en songeant pour sa succession à un esclave kalbite, — et de quelle catégorie ! (4) — il ne réservait pas le monopole de Qoraiš. Après la mort prématurée de son favori Zaid, aurait-il songé à établir ce privilège ? A notre avis, l'attitude des Anṣârs dans la *saqîfa* des Banoû Sâ'ida prouve le contraire.

Quand ils se réunirent sous la présidence de Sa'd ibn 'Obâda, ce fut pour régler le sort de Médine, indépendamment des Mohâǧir. Après avoir généreusement payé dans les guerres saintes le tribut du sang, après le partage avec les « Emigrés » de leurs maisons et de leurs terres, ils entendent maintenant s'indemniser de ces sacrifices. Malade, Sa'd fait prononcer son allocution par un de ses parents. Les rédacteurs de ce morceau ont cru bon d'y introduire les vers de Ṣorma Aboû Qais sur l'insuccès des prédications de Mahomet auprès de ses compatriotes : une de ces satires, com-

(1) Il refuse de lui confier un emploi, et ajoute une explication puérile. I. S. *Ṭabaq.*, III², 60, 14.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 31, 12 ; Ibn Ḥaǧar, II, 47, 12.

(3) *ZDMG*, 1898, 10.

(4) Boḫârî, *Târîḫ*, I (ms. Kuprulu, Cple) dans les notices de ses descendants emploie invariablement la formule يقال انه من كلب بن النمر . Il n'y croyait donc pas ? Il appartenait au clan des *Banoû'l Madîna*, des Kalbites prétendus, والدنية الاّهم غلبت عليهم (sic !), Qalqaśandi, *Nihâia*, (ms. Paris), 26-27. Le nom est suggestif ! Au lieu de بنو الدنية il faut lire بنو مدينة , c'était le nom, donné aux esclaves. Cf. Aḫṭal, *Divan* (Ṣalḥani) 5, 1, avec le commentaire *ibid.* et p. 405, 2ᵉ col. A son fils Osâma les Qoraišites répugnent à donner leurs filles. Ḥanbal, VI, 413, bas.

posées beaucoup plus tard par les Anṣâriens contre les rivaux de Qoraiś (1). Mais, se demandèrent les Médinois, si les Mohâǵir protestent contre notre décision, que ferons-nous ? Alors nous leur proposerons de partager le pouvoir, l'établissement de deux émirs, choisis parmi les Anṣâriens et les Qoraiśites (2). « Voilà le commencement de la débandade ! » s'écrie Sa'd écœuré (3). Il ne se trompait pas !

Ainsi, comprenant l'impossibilité d'écarter complètement les frères qoraiśites (4), ils rêvent d'introduire à Médine (5) l'une des plus curieuses institutions de l'ancienne Rome : celle des deux consuls (6). Chacun de ces fonctionnaires aurait eu pour mission spéciale de mettre ordre aux empiètements des Mohâǵir sur les Anṣârs et de ces derniers sur leurs frères dans la foi. Cette proposition étrange, mais éminemment arabe, montrerait à elle seule l'absence de toute décision prophétique. Si les Anṣârs en avaient eu connaissance, auraient-ils encore offert — toujours d'après la Tradition — à Aboû Bakr de le reconnaître, mais à une condition : désormais la dignité suprême serait alternativement dévolue à un membre des deux communautés musulmanes ? (7) Ils ne formulèrent aucune objection contre la personne même du père de 'Aiśa ; ils protestèrent seulement contre son exclusivisme. Sa'd ibn 'Obâda (8), leur candidat, refusa

---

(1) Nous y reviendrons ailleurs, en étudiant la *Sira* du Prophète. Le discours de Sa'd a donc été composé ou remanié plus tard.

(2) منّا اميرٌ ومنكم اميرٌ .

(3) هذا اول الوهن . Nowairi, *Nihâia* (ms. Leiden), 7a ; le Ms. n° 3452, du même, (ms. Noûri 'Otmâni, Cple).

(4) Selon leur plan primitif. Le sentiment de leur faiblesse, de leurs divisions intestines, les force à y renoncer.

(5) Nous prenons le ḥadîṯ pour ce qu'il vaut. L'important, c'est de constater l'impuissance de la Tradition à prouver le monopole qoraiśite.

(6) Ce dessein se trouve clairement formulé dans *'Iqd*, II, 252, 11 d. l. A cette prétention des Anṣârs, Aboû Bakr répondit probablement par la promesse, mise en sa bouche, de partager avec eux le pouvoir par moitié. Cf., I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 129, 11 ; promesse promptement oubliée, si elle a jamais existé.

(7) *Ḥamîs*, II, 168-69.

(8) Refuse obstinément la bai'a. Il répond à Aboû Bakr: أَوَلا ما بي لسمعتم في هذه السكك زئيرًا نحجركم [يحجركم] . Ibn Forât (ms. Paris), 4a. En somme Sa'd reprend après la mort de Mahomet le programme des *Monâfiqoûn*, les vrais *Nationalistes* de Médine, ca-

de se soumettre et mourut, sans avoir voulu reconnaître ni Aboû Bakr ni 'Omar (1). Ceux-ci n'osèrent recourir à la violence pour le forcer à la bai'a, assurés de voir tous les Anṣârs se réunir autour de lui, pour repousser cette dernière injure (2). Il se retira dans le Ḥaurân, « auprès d'un *ǵâr*, meilleur que 'Omar » (3) ; il y mourut, victime d'un assassinat politique. En comparant les détails, réunis sur ce fait par Ibn 'Abd Rabbihi (4), en les rapprochant des meurtres, commandés par le Prophète (5), on acquiert la conviction qu'il fut tué (6) par ordre du second calife (7).

L'attitude de beaucoup d'autres musulmans confirme notre manière de voir. Si, dans le premier siècle de l'hégire, on veut rencontrer des croyants sincères, il faut aller les chercher dans les rangs des Ḫâriǵites. Or la logique implacable de ces sectaires ne cessa de protester contre le privilège, revendiqué par Qoraiś ; et pour donner plus de poids à leur protestation ils se donnèrent des califes, choisis dans les diverses tribus arabes.

---

lomniés, croyons-nous, par la Tradition, écho des rancunes qoraiśites. Pour l'étymologie de *Mondfiq*, cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 86.

(1) I. S. *Ṭabaq.*, III², 145.

(2) Cf. Ibn 'Asâkir, VII, 93 (ms. de Damas).

(3) Peut-être Yazîd frère de Mo'âwia, gouverneur de Syrie. Jusqu'à sa mort, Sa'd continua de faire bande à part, refusant de communiquer avec 'Omar pour la prière, le pèlerinage. Ibn Forât (ms. Paris), 4b ; Nowairi, *Nihâia*, (ms. Leiden) 9b.

(4) *'Iqd*, II, 254 haut.

(5) Citons *Ḫamis*, I, 507 ; Ṭab., *Annales*, I, 1441.

(6) Obaiy ibn Ka'b se montra plus prudent (*'Iqd*, II, 253). Cette sagesse lui valut des égards spéciaux de 'Omar, I. S. *Ṭabaq.*, III², 60, 6, 14.

(7) La notice d'Ibn 'Asâkir, VII, 63 etc. ne renferme aucun élément permettant de conclure directement à une mort violente, sinon l'absurde donnée, répétée sous toutes les formes, que Sa'd fut tué par les *ǵinn*. Comp. notre *Triumvirat*, p. 142 ; on y trouvera les références. Sur les grands personnages, tués ou enlevés par les *ǵinn*, cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 63-64. Ainsi aurait disparu Ṭâlib, le frère de 'Ali, après la bataille de Badr : فلم يوجد له اثر الى يومنا هذا , *Ḥaiawân*, II, 153 ; VI, 64. Parmi les clans anṣâriens, loués par Mahomet, celui de Sa'd est toujours nommé en dernier lieu. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 205, 266. C'est une revanche de la Tradition. Celle-ci fait intervenir les *ǵinn* pour écarter une explication embarrassante. Ṭâlib n'a jamais existé : on a déduit son nom de celui d'Aboû Ṭâlib. Que l'on n'ait jamais retrouvé sa trace, rien d'étonnant.

Les ʿAlides et les Šîʿites en fin de compte pensaient comme eux et aboutissaient fatalement à la même conclusion (1). Voici comment raisonnait leur interprète le plus autorisé, Komait, (2) le chantre des prétentions ʿalides : Si, à l'encontre de la théorie šîʿite, la dignité suprême dans l'islam ne demeure pas le privilège exclusif de la famille du Prophète, elle devient le patrimoine commun de toutes les tribus arabes (3), non seulement de Moḍar, mais de Rabîʿa et du Yémen et, avant tous, des Anṣârs. Ces légitimistes à outrance ignoraient donc le prétendu veto, prononcé par Mahomet contre les non-qoraišites. Les imams de leur choix, les ʿAlides, Qoraišites pourtant, et assez rapprochés du Prophète pour connaître sa pensée intime, considéraient comme légitime qu'à leur défaut, la communauté musulmane se choisît un chef au sein de la nation arabe. L'adage : « le califat appartient à Qoraiš », est une trouvaille, due à l'ambition d'Aboû Bakr et de ʿOmar. Dans un accès de sincérité, Ibn al-Ḥanafiya ne se gêna pas pour condamner les prétentions réciproques des ʿAlides et des Omaiyades: « Les deux familles, dit-il, se font adorer comme des idoles aux dépens d'Allah ! » (4) Pouvait-on plus clairement lâcher le privilège de Qoraiš ?

Le jour de la mort de Mahomet, Aboû Bakr révéla sa secrète pensée. On l'entendit lui, jusque-là uniquement préoccupé du Qoran et d'exercices ascétiques, ébranler du tonnerre de sa voix la salle des Banoû Sâʿida. Irrité de la résistance, opposée par les Anṣârs, qu'il s'était trop facilement flatté de dominer, les voyant sourds aux arguments de sa captieuse rhétorique, il oublia toute mesure et démasqua ses prétentions réelles (5). Ce n'est plus le champion des droits de Qoraiš, c'est un ambitieux que nous allons entendre.

Il s'est ravisé ! En exaltant outre mesure les droits de Qoraiš, le mé-

(1) Voir le raisonnement, attribué à ʿAlî, fils de Ḥosain, I. S. *Ṭabaq.*, V, 163, haut. Il est également développé par Ibn al-Ḥanafiya, *Ibid.*, V, 69, 7 etc.

(2) Cf. *Moʿâwia*, index, s. v. *Komait* et l'introduction aux *Hâšimiyât* du Dr Horovitz. Sur sa médiocre valeur poétique, voir Ǧâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 55-56.

(3) *Hâšimiyât*, 45-46 (éd. Horovitz). Comp. Qotaiba, *Poesis*, 370, 5 etc.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 68, 22.

(5) Comp. notre *Triumvirat*, p. 138.

rite de l'ancienneté dans l'islam, des liens avec le Prophète, n'a-t-il pas dépassé le but, égaré les suffrages de ses auditeurs sur des personnalités plus sympathiques ? par ex. Sa'd ibn Abi Waqqâṣ, 'Alî et 'Otmân, oncle et beaux-fils du Prophète. A part le dernier, ils l'avaient, selon toute vraisemblance, précédé dans la profession de foi musulmane (1) ; sans parler de leurs qualités personnelles, mieux appréciées des Arabes, de la situation de leurs familles respectives, beaucoup plus considérées que le clan de Taim (2), et surtout de leur parenté avec le Prophète. La volte-face devient complète et le langage plus violent : « Qui donc, s'écrie-t-il, possède plus de droits que moi au pouvoir ? N'ai-je pas été le premier à faire l'exercice de la prière ? (3) N'ai-je pas.... N'ai-je pas.... » ? et il s'étendit sur l'énumération de ses hauts faits, accomplis en compagnie du Prophète ? » (4)

Ce langage nous semble porter les caractères d'authenticité. Il provoqua alors la réplique d'un poète anṣârien, apostrophant les partisans des triumvirs : « Nous avons tort selon vous d'acclamer Sa'd ; ce droit revenant à Aboû Bakr. Il est digne assurément ; mais combien plus 'Alî ! » (5). Aussi afin de donner le change, Aboû Bakr voulut-il saisir la main de 'Omar ou de Aboû 'Obaida pour leur faire hommage, comme calife (6). Ce geste faisait partie de la mise en scène, combinée d'avance avec ses deux compères (7). Mais il nous paraît difficile de ne pas suspecter ici sa loyauté.

Plus tard, éprouvant le besoin de justifier sa violence, sa façon cavalière de s'arroger un pouvoir que personne ne songeait à lui offrir (8), il

---

(1) Cf. Nöldeke, *ZDMG*, 1898, p. 19-21.

(2) Ne remontant pas directement à Qoṣaiy. Ya'qoûbi, II, 141, 4 ; comp. *'Iqd*, II, 52, 2 ; 154 bas. La prétendue dignité de l'*iśnâq*, possédée par Aboû Bakr, est une invention des généalogistes Zobairites, inspirés par 'Aiśa. On s'en aperçoit aisément en feuilletant le *Nasab Qoraiś* de Zobair ibn Bakkâr (ms. Kuprulu, Cple). Cf. *Triumvirat*, p. 115 sqq.

(3) Nöldeke, *ZDMG*, 1898, 19-20 a fait justice de cette assertion.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 129, 3 etc. ; Qotaiba, *Ma'ârif*, 56, 11.

(5) Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 30, bas.

(6) Ya'qoûbi, II, 137 ; *Ḫamis*, II, 168.

(7) Cf. *Triumvirat*, p. 137

(8) تأمّروا من غير ان يستخلفوا . Le Saiyd Ḥimiari, dans *Aǧ.*, VII, 9.

allèguera la crainte de la guerre civile, la nécessité d'un gouvernement fort (1). Là n'est pas la vérité : sans l'absence des principaux Omaiyades (2), sans l'indécision inhérente au caractère des Médinois, sans les malheureuses divisions, séparant les deux tribus des Anṣârs (3), l'ambition d'Aboû Bakr eût infailliblement déchaîné la guerre civile (4).

Si le fait d'appartenir à la cité, à la tribu de Mahomet, conférait à Qoraiś le droit d'accaparer sa succession, il fallait aller jusqu'au bout du raisonnement et reconnaître les prérogatives des Hâśimites. Or, pendant son califat, Aboû Bakr ne cessa de protester contre elles avec la dernière énergie (5) et trop souvent donna à sa protestation une forme, gratuitement mesquine et vexatoire. Mahomet aurait dit : «Nous autres, prophètes, nous ne laissons pas d'héritiers » (6). L'interprétation de cette parole (7) par Aboû Bakr constitue un chef d'œuvre d'habile sophistique. Il s'en autorisa pour refuser à Fâṭima la succession privée de son père (8), succession considérable : à sa mort Aboû'l Qâsim se trouva être le plus gros propriétaire du Ḥiġâz (9). Le vrai but de ce déni de justice était de décon-

---

(1) Mas'oûdî, IV, 183.

(2) Aboû Sofiân, Ḫâlid ibn Sa'îd etc ; Ya'qoûbî, II, 141, 5.

(3) Les Banoû Aus ne voulaient pas d'un calife ḫazraġite.

(4) Les B. Aslam paraissent avoir été convoqués par les triumvirs en vue d'une éventualité pareille. En récompense, les *Ṣaḥîḥ* ont enregistré leurs *Manâqib*. Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 267. Le ḥadîṯ remonte à Ibn 'Omar. Tout en faisant la *bai'a*, 'Alî ne cesse de protester contre l'*istibdâd* d'Aboû Bakr. *Ibid.*, II, 253-54.

(5) Il inventa la formule : « le califat et la prophétie ne doivent pas être accaparés par la même famille ». Cf. notre *Triumvirat*, 116.

(6) *En tant que prophètes* ; on n'hérite pas de nos privilèges spéciaux, prophétiques. Le sens est clair. A rapprocher de ليس بعدي نبي , Ḥanbal, VI, 369. Ces privilèges formeront plus tard la littérature des *Ḫaṣâ'iṣ*.

(7) انا رجل مثلكم . Je suis un homme comme vous », ne cesse de répéter Aboû'l Qâsim, en ajoutant الا فيما اوحي الي . Donc, en dehors de son caractère prophétique, il revendique tous les droits et les obligations de ses contemporains. Si la mort lui en eût laissé le loisir, il n'aurait pu manquer de disposer des grands domaines, laissés par lui. Il ne montra pas d'ailleurs beaucoup d'inclination pour le couple 'Alî - Fâṭima. A. Bakr a exploité cet ensemble pour leur faire expier l'opposition à sa *bai'a*. Cf. Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 52-55 pour l'épisode de l'héritage de Mahomet.

(8) Ya'qoûbî, II, 142 ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 30-32.

(9) Cf. Ibn Ġauzî, *Wafâ'* (ms. Leiden), 164a.

sidérer les ʿAlides, de diminuer leurs ressources, en les empêchant d'utiliser la fortune du Prophète, et de décourager à tout jamais leurs prétentions. Ils nous paraît également difficile de méconnaître une vengeance dans l'inégalité de traitement, infligé plus tard par ʿOmar aux combattants de Badr. Tandis que les Mohâgir se voient taxés à 5000, les Anṣârs doivent se contenter de 4000 dirhems (1). Serait-ce la réponse à leurs prétentions, développées dans la saqîfa des Banoû Sâʿida ? (2).

A la mort de ʿOmar la signification de la formule : « le califat appartient à Qoraiś » allait achever de se préciser. Les deux principaux acteurs de la grande comédie politique avaient achevé de jouer leur rôle. Leur ambition satisfaite, rien ne s'opposait plus à la manifestation de la vérité.

ʿOmar, nous en convenons, a dû regretter la mort de Aboû ʿObaida. Il perdait le successeur, préparé par lui de longue date (3), celui en faveur duquel il avait sacrifié le vaillant Ḫâlid (4) et failli compromettre la réussite de la conquête syrienne (5). En emportant son ancien associé, la peste de ʿAmwâs avait dérangé les combinaisons du second calife. Mais à défaut de Aboû ʿObaida, il y a lieu d'être surpris que la Tradition le fasse songer à l'ami de ce dernier, à Moʿâḏ ibn Ǵabal, un Anṣârien (6), et de

(1) Balâḏori, *op. cit.*, 453, 5 d. l. ; 455, 13. Mais comp. 445, 4 d. l.

(2) Plus tard, ʿOmar céda Fadak aux Hâśimites, mais par indivis, de façon à créer la scission entre ʿAli et ʿAbbâs. Il abandonnait donc la première interprétation du نحن الانبياء لا نورث . Cf. Ḥanbal, I, 3, 6. Pour ce qui est de la « ṣadaqa » du Prophète, toutes les grandes familles de Qoraiś, comme les Zobairites, les descendants de Ṭalḥa, avaient adopté cette institution. Cf. Zobair ibn Bakkâr, *Nasab* (ms. Kuprulu) passim. D'après Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 55, 2 ʿOmar aurait simplement cédé les domaines de Médine aux Hâśimites. En sa présence ʿAbbâs adresse à ʿAli les épithètes de الكاذب الاثيم الغادر الخائن . *Ibid.*, II, 53, 3. Ce dernier finit par dépouiller ʿAbbâs. *Ibid.*

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2776, 15 ; ʿ*Iqd*, II, 257, 10 d. l. ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 128, 19. Cf. *Triumvirat*, 143.

(4) Par crainte de ʿOmar, les parentes de Ḫâlid n'osent pleurer sa mort. ʿ*Iqd*, II, 6, 6. Ici encore on met en avant la désapprobation du Prophète contre le deuil de la ǵâhiliya : il s'agit de masquer une vengeance.

(5) Ḫâlid refusa d'abord de reconnaître Aboû ʿObaida, et l'armée syrienne se trouvait de son côté. Cf. *Triumvirat*, 141.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, III[2] 126, 2. On voit toujours Moʿaḏ en bonnes relations avec les membres du triumvirat. Cf. I. S. *Ṭabaq.*, III[2], 122, haut.

plus un Ḫazraǧî. Retenu en mission au Yémen, au moment de l'élection d'Aboû Bakr (1), il ne se trouva pas mêlé aux intrigues de ses contribules. L'auteur responsable de l'assassinat de Sa'd ibn 'Obâda admettait donc comme légitime une candidature non-qoraiśite. Décimés dans la répression de la *ridda*, épuisés par les conquêtes musulmanes hors de l'Arabie, déconsidérés par les mesures, prises contre eux sous deux califats successifs, les Anṣârs n'étaient plus à redouter. 'Omar pouvait maintenant exprimer en leur faveur un vœu d'ailleurs stérile. Le groupe anṣârien, peu nombreux et divisé (2), manquait de chefs : ils étaient morts ou résignés à subir les conditions de leurs rivaux. Et pourtant, même à cette heure tardive, malgré les autres restrictions, rendant la concession illusoire, celle-ci attestait une véritable révolution, survenue dans les idées de 'Omar (3), en même temps que le néant du prétendu monopole, créé par Mahomet en faveur des Mohâǧir. Sur son lit de mort, 'Omar n'en fit plus mystère : si Sâlim avait été en vie, il l'aurait désigné comme successeur ! Or, à cet affranchi manquait la première condition pour obtenir l'estime des Arabes : un état civil ! (4) Dans ce pays, où il faut de toute nécessité être *fils de quelqu'un* (5), on ne savait comment l'appeler. On accolait à son nom les *nisbat* les plus discordantes : Qoraiśite, Anṣârien, Perse (6). La dénomination d'*Ibn Abîhi*, n'ayant pas encore été inventée par les

(1) I. S. *Ṭabaq.*, III², 122, 5 etc.

(2) Chaque famille avait un saiyd. Nawawi, 174, haut ; *Osd*, IV, 93.

(3) Comme ses prédécesseurs, le « débonnaire » 'Oṯmân continuera la politique antianṣârienne ; il fera détruire à Médine, les « oṭom », donjons, servant de centres aux grandes familles médinoises. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 37, 8. Ces hautes tours où « roucoulaient les tourterelles », *Aǧ.*, III, 74, faisaient l'ornement des paysages médinois.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 61, 12 ; Nawawi, *Tahḏib*, 266.

(5) Comp. les *mofâḫara*, débutant invariablement : انا ابن . . . . L'incertitude des généalogies arabes constituait précisément la valeur de cet argument : il fallait être *fils d'un personnage connu*. Comparez, au sujet d'un mohaddiṯ cette réflexion d'I. S. *Ṭabaq.*, VI, 255, 2 : « واحسبهُ كان عبدًا لا اعرفُ لهُ ابًا ; il fut, je crois, esclave, car je ne lui connais pas de père ». Emerveillé de l'éloquence d'un jeune orateur, le calife 'Abdalmalik lui adresse la question inévitable : ابنُ من انت يا غلام . '*Iqd*², II, 89, bas. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 81, pour l'hémistiche du poète ولا الدبّ ان الدبّ لا ينتسب , le commente ainsi : ان الدبّ عندهم عجميّ والعجميّ لا يقيم نسبَهُ .

(6) Nawawi, *Tahḏib*, 266, 5.

ennemis des Omaiyades, on le qualifiait tantôt de Sâlim, maulâ d'Aboû Ḥozaifa, son ancien maître, ou plus sommairement encore : « Sâlim min aṣ-ṣâliḥîn » ; Sâlim un des justes (1). Si cette dernière dénomination le recommandait à l'estime des croyants, musulmans avant d'être Arabes, elle devait plutôt repousser la fierté aristocratique des autres et réveiller tous leurs préjugés contre les esclaves. 'Omar ne pouvait l'ignorer et pourtant, à ses derniers moments, il ne craignit pas de pousser encore plus loin la palinodie. 'Alî, nous le savons, lui demeura toujours antipathique. Mais, autour de son lit de mort, il voyait des musulmans de la valeur de 'Oṯmân, de 'Abdarraḥmân ibn 'Auf, de Sa'd ibn Abi Waqqâṣ, tous considérés de leurs contemporains. Ils les met de côté ; plus que cela, il attaqua la réputation (2) de ces grands Qoraiśites ; il se garda de toute démarche, de nature à les mettre individuellement en évidence. A défaut de Sâlim, il désigna pour faire la prière à sa place Ṣohaib, un maulâ d'origine grecque (3), au grand scandale des vrais Arabes (4). C'était le signaler, pour ainsi dire, aux suffrages des musulmans. N'avait-il pas lui-même jadis développé cette considération (5) pour enlever la candidature d'Aboû Bakr ? Avec dépit, le poète arabe relève chez 'Omar ce déni de justice envers les Mohâgir :

---

(1) '*Iqd*, II, 88 ; 260 ; Ṭab., I, 2776-77 ; Nawawi, 266 ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1] 248, 19, 21. Ses « manâqib » dans Boḫâri, *Ṣaḥîḥ*, II, 455.

(2) فكلّهم طعن عليه. '*Iqd*, II, 88. 'Alî est traité par 'Omar, pour les pensions, comme un simple Badrite. Balâḏori, *Fotoûḥ*, 449 ; 'Abbâs lui est préféré sous ce rapport et pourtant 'Omar prétend se régler d'après le degré de parenté avec Mahomet. *Ibid.*, 451, 2.

(3) Son surnom de « roûmi », sa qualification de « aḥmar » trahissent son origine étrangère. I. S. *Ṭabaq.*, III[1] 161, 26 ; '*Iqd*, I, 292. Mahomet le déclare « grec ». Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 164,14. Comp. *Ṭabaq.*, III[1], 162, 5. On essaie de le rattacher à la tribu de Namir ibn al-Qâsiṭ. '*Iqd*, II, 65 ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 161, 21. Cf. *Mo'âwia*, 112, 413.

(4) Voir les vers cités dans '*Iqd*, II, 88. Plus tard, on a essayé de transformer Ṣohaib en ḥalif de Qoraiś. *Ṭabaq.*, V, 182, 3. Voir les reproches de 'Omar. Balâḏori, *Ansâb*, (ms. Paris) 110b ; 111a. Il n'avait point d'enfants. Tout cela permettait de le mettre en évidence, sans exciter la jalousie. Cf. Ḥanbal, VI, 16, haut. Ibn Miskawaih, I, *Taǵârib* (éd. Caetani), 460-51. On nomme pourtant Ḥamza fils de Ṣohaib. Ḥanbal, *loc. cit.*, 9 d. l. ; I. S. *Ṭabaq.*, V. 182. Ce dernier recueil, *loc. cit.*, en nomme deux autres. Cf. Balâḏori, *loc. cit.*

(5) Baihaqî, *Maḥâsin*, 50, 13.

« Eux, les guides, les chefs des prédestinés ; pourtant il n'en agréa aucun pour (présider) notre prière » !

Eût-il été vivant, Sâlim au nez fendu (1) obtenait le califat de l'univers (2) » !

Ainsi parmi les quatre candidats, auxquels 'Omar eût souhaité laisser sa succession, nous trouvons un Qoraišite, un Anṣârien (3) et deux maulâs : parmi ces derniers — à eux allaient les préférences de 'Omar — Ṣohaib n'était pas même d'origine arabe. Une dernière fois, interrogé sur cette délicate question, le calife mourant aurait répondu catégoriquement (4) ! « Le commandement appartient aux combattants de Badr, tant qu'il en survivra un seul; à leur défaut, à ceux de Oḥod » (5). Or, dans ces deux fameuses batailles, le nombre des Anṣârs dépassa celui des Mohâǵir, sans parler des participants, étrangers aux deux cités : ḥalîf, maulâs et autres. Comme on le voit, 'Omar avait lâché le prétendu privilège de Qoraiš. Si la Tradition lui fait ensuite prononcer l'exclusion contre les « musulmans du fatḥ, les *ṭalîq* et leurs descendants » (6), cette déclaration est trop conforme à son attitude constante (7) pour la croire exempte de passion.

(1) الأفزر c.-à-d. esclave. Le ḥadîṯ s'est inspiré de ce vers. Voir plus bas.

(2) *'Iqd*, II, 88.

(3) Mo'âḏ ibn Ǵabal.

(4) Authentique ou non, cette tradition rend le sentiment primitif de la conscience musulmane. Elle favorise les Anṣârs, de beaucoup les plus nombreux dans les grandes journées de l'islam. 'Omar avait lâché pied à Oḥod et à Ḫaibar.— L'islam aurait-il débuté par être un mouvement social, comme l'a pensé le Prof. Grimme ? On serait porté à le croire, quand on considère l'importante situation d'esclaves comme Zaid, Ṣohaib, Bilâl, Sâlim, 'Ammâr etc., de petites gens, comme Aboû 'Obaida ; importance conservée et même grandie, après la mort du Prophète. Aboû Bakr fut, croyons-nous, un *'atiq*, affranchi. Son père Aboû Qoḥâfa était *chasse-mouches* au service de 'Abdallah ibn Ǵid'ân. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 125, 2-10. Une sévère révision de toutes ces légendes s'impose.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 248, 9 ; *Osd*, IV, 387 d. l.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, loc. cit. Cf. VIII, 109, 13 ; 311, 9.

(7) D'hostilité contre les Omaiyades, directement visés dans ces ḥadîṯ, à allure inoffensive. Voilà pourquoi la Tradition fait l'impossible pour avancer de 24 ou 48 heures la conversion de 'Abbâs : il s'agissait d'écarter des 'Abbâsides la qualification de *ṭaliq*. Elle prend la même peine pour dissimuler la conversion de l'aîné d'Aboû

Ibn 'Omar, fidèle dépositaire de la pensée paternelle, non moins austère, plus exempt peut-être que le fils de Haṭṭâb d'ambitions terrestres, Ibn 'Omar se déclare disposé à reconnaître le califat d'un nègre, si l'accord se fait sur son nom (1). Il se conduira conformément à cette déclaration dans les fréquentes *bai'a*, auxquelles il prendra part (2) pendant sa longue carrière. Cette attitude lui vaudra l'animosité du partial Mas'oûdî. En d'autres termes : les suffrages de la « ǵamâ'a », non la généalogie, constituent les titres d'un pouvoir légitime. C'est exactement le sens d'une parole attribuée au Prophète: « Obéissez, lors même qu'on mettrait à votre tête un esclave noir (3), aux oreilles fendues, tant qu'il maintiendra le livre de Dieu ! » (4)

Ainsi agissaient les Hârigites (5). Nous n'avons pas à nous préoccuper si le dernier ḥadîṯ n'a pas été inspiré par eux ou par les Śo'oûbites. Quand il faudrait y reconnaître l'intervention de la réaction antiarabe ou antiqoraiśite (6), ses efforts seraient demeurés stériles, si la conscience musulmane avait cru à l'existence d'une décision de Mahomet en faveur de Qoraiś ; et dans ce cas, on trouverait ce ḥadîṯ dans les recueils orthodoxes, accompagné d'une note spéciale.

Bakr, retardée jusqu'au fatḥ (voir plus haut), de ses parents et autres enfants, frères et sœurs, demeurés païens jusqu'à cette date extrême. Aucune famille ne compta des *ṭaliq*, comme celle des Bakrites.

(1) Ṭab., II, 177, 4 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, III, 218, 11.

(2) Après Yazid, Marwân, il reconnaîtra 'Abdalmalik, I. S. *Ṭabaq.*, V, 170, 3.

(3) Bohârî, *Ṣaḥîḥ*, I, 181. L'incise, « même le Bédouin » ! est à remarquer. Ḥanbal, VI, 402-403, où le ḥadîṯ revient sous les formes les plus variées. On peut y reconnaître une double tendance ; inculquer l'excellence de la *ǵamâ'a* ou de l'idée d'autorité, ensuite une influence śo'oûbite, dirigée contre l'exclusivisme de Qoraiś, enfin la contrefaçon du *Qui vos audit, me audit* évangélique, très manifeste, surtout dans Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 86.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 224, 7, 13 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II; 85-86.

(5) Ils auraient déféré de préférence le commandement aux Ṣaḥâbis. Ibn Ḥaǵar, II, 49, 2 ; à leur défaut, reconnu comme califes des esclaves. Śahrastânî, 15 ; Ǵaḥiẓ, *Opuscula*, 32. Cf. Wellhausen, *Die religioes-Oppositionsparteien*, 1re section.

(6) Voir dans Ṭab., *Annales*, II, 986, 6 etc. bon argument, à la fois contre les prétentions de Qoraiś et de la Śî'a.

V

LA SUCCESSION CHEZ LES OMAIYADES

Elle présuppose les principes arabes :

1) Naissance libre. *Importance de la noblesse maternelle. Cette condition ralentit la décadence des mœurs et la déconsidération de la femme.*

2) Principe du séniorat : *pas de calife-enfant ! Collision avec les sentiments de la nature. Bizarrerie dans l'ordre de succession.*

3) Pas d'hérédité en ligne directe ! *Exclusion du principe dynastique, « celui de Chosroès et d'Héraclius ». Caractère électif du califat. Efforts des Omaiyades pour le combiner avec l'hérédité. Comment ils y réussirent.*

Dans la question de la succession au califat, les Omaiyades, dynastie éminemment arabe, ont admis en bloc les principes, réglant la transmission du pouvoir chez les Arabes (1). Ils y ont ajouté la succession dynastique et dans ce but, adopté la théorie, toute à leur avantage, du monopole qoraišite. Nous avons vu avec quelle conviction le plus remarquable de ces souverains s'en déclara le partisan. Si elle a rencontré plus tard autant de faveur, elle leur demeure redevable de ce succès. Ici encore les ʿAbbâsides (2) ont bénéficié de la remarquable activité, déployée par leurs devanciers, vainqueurs de toutes les réactions antiqoraišites : Ḥâriǵîtes, Anṣârs ou Šoʿoûbites (3).

(1) Nous les avons étudiés, dans une série de leçons, non encore publiées.

(2) Alors on dira : سادات قريش فوق كسرى وآل كسرى . Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 100, 10.

(3) Pour les arguments de ces derniers, voir *ʿIqd*[2], II, 85 ; la dissertation de Goldziher dans *M. S.*, I, 209-213 ; Eug. Mittwoch, *Die litterarische Taetigkeit Ḥamza al-Iṣbahânis*, p. 28-33, extrait de *Mitteil. d. Sem. f. Orient. Sprachen*, XII, Abt. II. Cf. *Moʿâwia*, index, s. v. *Šoʿoûbites*. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VII, 68, 11 les proclame presque tous incrédules. Dans sa رسالة في النابتة (éd. Van Vloten, 11e Congr. oriental.), 122-23, le même auteur expose leur argumentation pour établir leur supériorité sur les Arabes.

1. Avant tout, le calife omaiyade devait être de naissance libre.

A l'exception peut-être de Mo'âwia (1), tous les souverains de la famille d'Omaiya profitèrent de la permission, accordée par le Qoran, d'épouser des *omm walad*. Il serait oiseux de donner ici des références ; contentons-nous de renvoyer dans Ṭabarî à la rubrique, « épouses et enfants », mise à la suite de chaque règne (2). En dépit de cette concession aux mœurs du milieu, ils écartèrent en principe du trône le fils de l'esclave (3). Aussi voyons-nous les princes omaiyades rechercher pour leurs héritiers l'alliance des grands aristocrates bédouins, et, à la lettre, se disputer ces beaux-pères décoratifs. Leur illustration héraldique devait rejaillir sur la dynastie et lui conférer ce prestige, rare parmi les Arabes, d'une généalogie irréprochable « par les deux extrémités » (4). Fiers de leurs « aḫwâl », les Omaiyades peuvent demander aux poètes de mêler à l'éloge du souverain celui de sa mère (5). L'auraient-ils fait si elle avait été une esclave (6), acquise au bazar de Damas, ramenée des razzias d'Anatolie ou du Ḫorasân ? (7)

---

(1) Voir *Mo'âwia*, 210-11 ; 309-311.

(2) On peut voir aussi dans le 5e vol. I. S. *Ṭabaq.*, les notices de Marwân, 'Abdalmalik, 'Omar II. 'Abdarraḥmân, fils de Mo'âwia I, a pu avoir pour mère une esclave. *Omm walad*, épousée par ce calife, Qotaiba, *Ma'ârif*, 119, 10 d. l. Pour Mo'âwia I, d'autres exemples sont cités par Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 154. Chez les Bédouins de l'Arabie Pétrée, les fils de l'esclave n'ont pas droit à l'héritage Cf. Musil, *Arabia Petraea*, III, 225.

(3) *'Iqd*, III, 293 ; Wellhausen, *Reich*, p. 195 , 225 etc.

(4) Cf. *Mo'âwia*, من كلا الطرفين , 233, 287, 300.

(5) *Aǵ.*, I, 136 haut ; *Mo'âwia*, 299-305 ; 312. Voir plus haut, 'Aqîl ibn 'Ollafa.

(6) Cela leur aurait attiré la qualification de *métis*, هجين (voir plus haut), ou celle de برذتنا ou ابن فرتنا . Comp. *Aǵ.*, IV, 45, 1-5 كلّ أمة يقال لها فرتنى ; Qotaiba, *Poesis*, 236, 5 ; Aǵ., XIV, 171, 16, 23. Aussi dans les généalogies ne prend-on pas la peine de nommer les mères esclaves ; pour 'Alî, cf. Ṭab., *Annales*, I, 3472-73. Nous avons signalé plus haut (chap. IV) l'expression ابن مدينة.

(7) La mère du souverain ne pouvait être « une gardienne de troupeaux غطريف من قريش لم تكن امّه براعية ثلة » ; *'Iqd*², II, 139, 3 d. l. فرتنى est beaucoup plus grave. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 105, 9, 13, I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 98, 16, où le nom de la profession semble devenu nom propre.

En ce point, ils se montrèrent très supérieurs aux califes de Bagdad, à l'exception de trois, tous fils d'esclaves (1). Les 'Abbâsides suivirent en cela la tradition, établie avant eux par leurs cousins, les 'Alides. Parmi ces derniers, les unions avec les esclaves n'étaient peut-être pas beaucoup plus fréquentes que chez les Omaiyades. Seulement les descendants de 'Alî, rompant avec l'usage arabe, s'accordèrent de bonne heure la permission de contracter de véritables mariages avec des affranchies (2) : exemple inouï dans les annales des califes syriens, contraire aux usages reçus dans la bonne société, et choquant les prétentions aristocratiques de l'arabisme triomphant. L'exemple des 'Alides semblait annoncer l'intention de renverser la barrière, séparant les enfants, issus de mariages libres et serviles.

Cette prétention choqua la fierté des souverains arabes (3), régnant à Damas. Une politique égoïste leur eût conseillé de fermer les yeux. Préférant écouter le sentiment national, le désir de sauvegarder le prestige, s'attachant aux noms de Qosaiy et de 'Abdmanâf, les ancêtres communs et souches de l'aristocratie mecquoise, ces princes se crurent obligés de protester contre la dérogation. Comme son prédécesseur Mo'âwia, le calife 'Abdalmalik et ses successeurs se permettront d'adresser aux 'Alides des reproches à ce sujet (4). A ces observations, 'Alî fils de Ḥosain, caractère d'ailleurs élevé (5), mais d'une conscience étroitement musulmane, répondit comme son père Ḥosain en maintenant son droit d'épouser des « maulât » à l'exemple du Prophète (6). Ce fut une des nombreuses fautes par lesquelles

---

(1) Cf. Ǵâḥiẓ, *Maḥdsin*, XXI, 1 etc. ; Soyoûṭi, *Califes*, 9.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 375. Pour la fréquence des unions serviles parmi les 'Alides et Hâśimites, voir I. S. *Ṭabaq.*, V, 229-30 ; 233, 1-5 ; 242, 16-20.

(3) Voir les vers, cités par 'Abdalmalik, dans *'Iqd*, III, 293.

(4) *'Iqd*, III, 292. Cette tendance, respectable dans le principe, a dû inspirer les ḥadiṯ, hostiles aux mères esclaves. Boḫâri, *Ṣaḥiḥ*, I, 21, 12 ; II, 120, n° 8. « La servante enfantera son maitre ; signe des derniers temps ! ». Moslim, *Ṣaḥiḥ*, I, 17, bas. « Le califat sera perdu, quand les fils de l'esclave l'obtiendront ». *Ḫizâna*, II, 296 d. l. Ibn al-Aṯîr, *Nihâia*, ms. B. Kh. ان تلد الامة ربها , c.-à-d. son maître.

(5) Cf. *Mo'âwia*, 166, 179, 330.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, V, 159 ; 162, 1 etc.

les descendants du gendre inintelligent de Mahomet et ceux de ses deux successeurs (1) achevèrent de se déconsidérer. Après la mort de Ḥosain, une de ses « omm walad » passe à un maulâ (2) et nous donne ainsi la mesure de leur estime pour la dignité maternelle (3).

Mais malgré leur tendance à faire prévaloir des mœurs, plus conformes à l'égalité musulmane, l'esprit de la ĝâhiliya se réveillait parfois parmi les Alides eux-mêmes et en même temps la répulsion pour les fils d'esclaves (4). Ces réveils passagers n'empêchèrent pas nombre de contemporains de s'autoriser de l'exemple des 'Alides (5). Dès lors apparaissent dans la littérature arabe des (6) comparaisons réalistes, dépréciant la position de la mère ; témoin le vers suivant :

« Les mères dans une famille ! Ce sont des vases, recevant un dépôt. Toute la noblesse vient des pères ! » (7)

Mais les imitateurs des 'Alides ne pouvaient déguiser leur embarras, quand on les interrogeait sur leurs « aḫwâl », question intimement connexe avec la noblesse maternelle (8). A un de ces descendants de 'Alî, soupçonné d'aspirer au califat, l'Omaiyade Hišâm se contenta de rappeler

(1) Mobarrad, *Kâmil*, 299-300.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 156.

(3) Dans les *nasab*, on considérait également la condition de la mère Cf. *Aġ*, X, 90, d. l. Or la mère-esclave ne possédait ni nom ni généalogie. Il manquait donc un des « deux cordons de noblesse ». Quand un Arabe du Ḥadramaut venait chercher femme dans les tribus du centre, il s'informe عن حسبها وأمهاتها . Cf. *Aġ.*, X, 90-91.

(4) *Aġ.*, IV, 106, 8-9. A moins que cette répulsion ne soit née avec l'expansion de l'arabisme ; explication aussi plausible.

(5) *'Iqd*, III, 292 ; *Aġ.*, IV, 106, 9.

(6) Dans Farazdaq la noblesse suppose encore « la connaissance des deux parents » : il loue ses héros d'être « nobles de père et de mère (à l'Omaiyade Biśr ibn Marwân), *Divan* (Boucher), 86, 6; 141, 2 d. v. On disait encore « noble par les deux *oncles* » Ġâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 60, 2.

(7) *'Iqd*, III, 292.

(8) Mobarrad, *Kâmil*, 299, 16. Comp. 300, où *fatât = omm walad* ; *'Omdat*, 242 passim, et généralement les ouvrages généalogiques énoncent ou supposent cette synonymie. Un autre synonyme, c'est جارية . Ġâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 154. Mahomet aurait préconisé au lieu de أمة l'emploi de فتاة . Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 197. Pour le *ḫâl* cf. *Mo'âwia*, 299-305.

l'origine de sa mère, de nature à lui inspirer des prétentions moins ambitieuses (1).

Il faut féliciter les Omaiyades d'avoir adopté une attitude plus digne. Elle ralentira pendant quelque temps la décadence des mœurs et la dégradation du sexe dans la société musulmane. Elle explique également la prédilection des princes pour certains beaux-pères du désert. Nous avons déjà nommé les plus célèbres de ces chefs, de la sorte distingués par le souverain : Manẓoûr ibn Zabbân (2) et 'Aqîl ibn 'Ollafa. A leurs yeux, la valeur de ces alliances bédouines venait précisément de l'authenticité de la généalogie maternelle (3). A ce titre, ils les préféraient aux unions avec le familles aristocratiques de la Mecque, centre presque cosmopolite, où, dans des temps encore rapprochés, on avait trop peu veillé à conserver la pureté de la race et l'austérité des mœurs.

Les Omaiyades ne commirent pas cette erreur. Dans les détails, concernant la famille des souverains syriens, quand la mère d'un membre de famille régnante est une esclave, on croit inutile de consigner son nom : seul l'anonymat peut convenir à une *omm walad*. Ses enfants (4), quoique frères du souverain, vivent dans l'obscurité, à l'ombre du trône, loin du maniement des affaires. Parmi les descendants de Yazîd I, issus d'unions serviles, aucun n'arrive à percer ; les poètes n'osent les mentionner. Bien différente apparaît la condition des autres enfants du calife : non seulement Ḫâlid et sa mère, mais son frère, l'obscur 'Abdallah, sont chantés, et la voix des bardes (5) vient attester la persistance de l'ancien idéal

---

(1) *'Iqd*, II, 147, 13 ; III, 42 ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 468 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 238, 21 etc.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 295, 411. Ibn Zobair lui abandonne l'éducation de ses fils ; il leur confie la garde de ses chameaux. Zobair ibn Bakkâr, *Nasab*, (ms. Kuprulu) 4b. On vante les épouses illustres d'Ibn Zobair. Balâḏorî (Ahlw.), 77.

(3) Ils lui reconnaissaient aussi l'avantage de renforcer le caractère arabe de la dynastie, un des articles fondamentaux du programme politique de ce qu'on a appelé « das arabische Reich ».

(4) Voir p. ex. Ṭab., II, 429, 11. En revanche, les épouses libres du souverain sont nommées, alors même qu'elles lui ont seulement donné des filles.

(5) Ils chantent les mères de 'Abdalmalik, de ses fils Walid, Yazîd, de son frère Bisr. Aḫṭal, *Divan*, (Salhani) 204, 4 ; Ṭab., II, 1178, 17 ; Farazdaq, *Divan*, 130, 11 ;

arabe. La fidélité des califes syriens à ce principe éclate d'autant plus que parmi les princes, nés de mères esclaves, on en rencontra plusieurs hors pair ; et cela à une époque, où la dynastie en danger éprouvait le plus grand besoin de leurs talents.

Comme les historiens en conviennent, parmi les nombreux fils de 'Abdalmalik (1), aucun ne fut plus accompli que Maslama (2). Intelligent, énergique, capitaine habile et courageux (3), il possédait tous les avantages, hormis de descendre d'une mère libre. Aussi se vit-il à jamais exclu du trône, occupé successivement par quatre de ses frères, moins heureusement doués (4). Après leur mort, il ne fut pas même question de lui ; on lui préféra son cousin, le futur calife 'Omar II et cela en dépit de l'estime, témoignée à Maslama par tous les Omaiyades et des craintes, inspirées par l'austérité et les manies réformatrices du nouveau souverain. 'Abbâs, fils aîné de Walîd I, à peine moins accompli que Maslama, se vit écarté du trône pour la même raison (5). A la moindre occasion, on lui rappelle l'origine de sa mère (6). Le dernier de sa dynastie, Marwân II, ne déploya pas des qualités moins brillantes. Mais pour expliquer les médiocres sympathies des Syriens pour sa personne, il faut certainement admettre sa naissance d'une mère esclave (7).

D'après Mas'oûdî, en excluant du trône des princes de la valeur de Maslama, les Omaiyades auraient cédé à une crainte superstitieuse : leur

185, 3 ; 220, 2. A propos de Maslama, vers contre les *omm walad* et leurs fils, Balâdorî, Ahlwardt, 222-23.

(1) Il en compta seize. I. S. *Ṭabaq.*, V, 165-66.

(2) '*Iqd*, II, 151 ; III, 294, Dinawarî, 334.

(3) Qotaiba, '*Oyoûn*, 211, 16, *Aġ.*, XIII, 55, 10 ; 157 bas ; XVIII, 140 ; Becker, *Zeits. f. Assyr.*, XV, 15, n. 6 ; '*Iqd*, I, 152, 189 bas ; 190 bas.

(4) Voir à ce sujet observation de Maslama à Hiśâm. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 210, 5.

(5) Cf. *Ibn 'Asâkir*, VIII, sa notice ; idole de son père, ce dernier pense à ses autres fils en vue de sa succession.

(6) '*Iqd*[2], II, 142.

(7) Cf. *Ḥamâsa*, 303, l 13. Marwân II était ازرق (voir plus haut). Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 101, 9 etc. ; de même 'Abbâs fils de Walîd I. *Ibid.* Même cas dans les branches collatérales des Omaiyades. 'Anbasa ibn Sa'îd est dédaigné par ses ennemis, parce que fils d'une esclave. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 129 bas. L'estime de Ḥaǵǵâǵ pour 'Anbasa atteste sa valeur personnelle.

dynastie disparaîtrait sous le règne d'un prince issu d'une mère esclave (1). Ecrivant sous les 'Abbâsides, tous fils d'esclaves, à une époque où l'islam et la suprématie des races étrangères avaient fini par triompher des prétentions aristocratiques des Arabes (2), l'auteur des *Prairies d'or* devait de préférence s'attacher à une explication à la fois mystique et moins honorable pour des rivaux abhorrés. Nous savons à quoi nous en tenir sur ce sujet. L'exemple de Marwân I nous montrerait au besoin le peu de considération, entourant les épouses esclaves au sein de la dynastie syrienne. Ce prince n'hésita pas à céder à un de ses maulâs une *omm walad* avec les enfants qu'elle lui avait donnés (3). Quand les 'Abbâsides auront fait prévaloir des mœurs différentes, les habitants du désert seront les premiers à s'en formaliser. On verra alors des Bédouines, dans leur « tarqîs »(4), faire briller à leur progéniture la perspective du trône. Si, devant elles, on s'étonne de ces rêves ambitieux, elles répondent : « Pourquoi pas ? Notre calife n'est-il pas le fils d'une esclave ? » (5)

Un jour viendra pourtant, où la dynastie syrienne épuisée, affaiblie par des luttes intestines, se départira de la sévérité des anciens principes. Elle n'aura pas à s'en féliciter. La première exception, faite en faveur de Yazîd III, fut désastreuse (6). Pour la dernière, les qualités personnelles peu ordinaires de Marwân II ne l'empêchèrent pas d'assister à la ruine de sa maison.

---

(1) Mas'oûdi, *Tanbih*, 323. Cf. *'Iqd*, III, 293, 2 d. l.

(2) Voir l'exposé de ces prétentions dans *'Iqd²*, II, 88-92. L'exagération chauvine de ce programme est postérieure aux grandes conquêtes arabes.

(3) *Aġ.*, IX, 36, 17.

(4) Vers ou prose rimée pour bercer ou faire *danser* les enfants. Cf. notre *Chantre*, p. 13. Nombreux spécimens dans *'Iqd*, I, 278 ; *Ḫizâna*, IV, 14 ; Ibn al-Faqîh, 119, 17-18 ; Ibn Doraid, *Ístiqâq*, 44, 7-8 ; 75, 9 ; coutume blâmée par Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 139 ; II, 110, 5 d. l. Comp. *ZDMG*, XLVI, p. 475 ; *WZKM*, 1888, p. 164 ; 1905, p. 283 ; Aboû Zaid, *Nawâdir*, (éd. Śarṭoûni), 92, 93.

(5) Commentaire de Ḥoṭai'a (Goldziher), *ZDMG*, 1892, p. 475-76.

(6) Mas'oûdi, *Prairies*, VI, 31-32 : اوّلُ من وَلِيَ هذا الامر وأُمّه أَمَةٌ وَلَدٍ . Voir les vers d'un poète contemporain, prémunissant les Omaiyades contre leurs luttes fratricides. *Aġ.*, XIV, 129 haut. Comp. Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 1323, v. 6-7.

2. Le principe du séniorat.

Au moment où Ṭalḥa et Zobair partaient pour livrer la bataille du Chameau, l'Omaiyade Sa'îd ibn al-'Asi leur demanda si, vengeurs du sang de 'Oṯmân, comme ils le proclamaient, ils entendaient maintenir le califat dans la postérité du calife martyr. Voici la réponse de ces deux ambitieux : « A Dieu ne plaise ! Pourrions-nous oublier les vieillards parmi les Mohâǵir, pour confier le pouvoir à des orphelins ? » (1) Cette réponse, malgré son manque de franchise, rendait merveilleusement le sentiment des Arabes sur une des premières conditions, requises dans le représentant de l'autorité : *la maturité de l'âge !* (2)

كابر عن كابر (3). Voilà le concept arabe pour la transmission du pouvoir. Contre les jeunes souverains on fait protester le Prophète : « Plus que la peste, fuyez le gouvernement des enfants إمارة الصبيان » (4). Et précisant sa pensée, il aurait ajouté : « De jeunes Qoraiśites perdront ma nation » (5). Au congrès de Ǵâbia, les Syriens, assemblés pour se donner un chef, parleront comme le Prophète : « Pas de calife enfant ! » (6) Parmi les jeunes, les répugnances des Arabes visaient avant tout les premiers-nés. Quand on se rappelle les unions précoces en Arabie, les mères de dix ans, on comprendra pourquoi, en ce pays, on a jugé les premiers-nés incapables, de par leur faiblesse physique, de gouverner une nation d'hommes, comme les fils du désert. Sur ce point, Mo'âwia partageait l'opinion de ses sujets (7).

Ce fut le principal obstacle, rencontré par Mo'âwia dans ses efforts

---

(1) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, III, 88.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 7.

(3) I. Hiśâm, *Sîra*, 75, 115 ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 119, 3 ; Boḫâri, *Ṣaḥiḥ*, II, 374; comp. commentaire de Qasṭalânî, III, 51 ; *Mo'âwia*, 7.

(4) *Ṣafwat as-Ṣafwa*, d'Ibn Ǵauzi (Ms. B. Kh.), I, 168.

(5) Ḥanbal, II, 324 bas, 328.

(6) Ṭab., *Annales*, II, 469, 473.

(7) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 168, 2 d. l. ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 453 ; *Mo'âwia*, 323 ; *Additions*. Même chez les animaux, les بكر sont les plus faibles : Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, II, 79, 12, pas nés viables ; on redoute que le premier-né soit un mâle. *Ibid*, III, 54.

pour faire reconnaître Yazîd, un prince d'environ 25 ans (1). Cette prétention provoqua la surprise des Arabes.

« La souveraineté sur les hommes, sache-le, c'est une montée ; longue en est l'ascension » ! (Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 24, 6 d. l.).

وإن سيادةَ الاقوام فاعلمْ لها صعداء مطلبُها طويل

Avec leurs poètes, c'était proclamer comme la nécessité d'un noviciat, noviciat supposant l'expérience de la vie ! Ceux de Syrie avaient déjà prévu l'ouverture de la succession de leur souverain ; ils avaient même, nous le savons, prononcé le nom du fils du Ḫâlid, pour lors dans toute la force de l'âge. Marwân ne se gêna pas pour exprimer sa réprobation contre la candidature de Yazîd, et reprocher à son royal cousin de leur imposer la souveraineté d'un enfant, au détriment de ses pairs parmi les Banoû Omaiya (2).

A cette époque, les 'Alides professeront les mêmes principes. A la mort de Ḥasan, la direction politique de la Śî'a, symbolisée par l'héritage de la *ṣadaqa* de 'Alî, passera non à ses enfants, mais à Ḥosain, son frère. 'Alî n'avait-il pas, parmi les signes des derniers temps, signalé celui de voir le commandement confié aux mains des enfants ? (3) Cette légende tendancieuse (4) visait directement le mode de succession, constaté chez les Sofiânides, où nous voyons le jeune Yazîd, remplacé par Mo'âwia II, à peine adolescent.

Quand on étudie la transmission du califat dans la dynastie omaiyade, on est frappé de constater les embarras, causés par le principe du séniorat, ce principe contre nature, inspirant les plus étranges dispositions, au dé-

---

(1) Age approximatif de Yazîd au moment où son père s'ouvrit pour la première fois de son dessein. On le fait naître l'an 24 ou 26, la même année que 'Abdalmalik. Ibn Ǵauzî, *Montaẓam*, II, 87b (ms. 'Âśir eff. Constantinople).

(2) Mas'oûdî, *Prairies*, V, 72, 9. *Mo'âwia*, 6 etc.

(3) Ya'qoûbî, II, 247. d. l.

(4) A tout le moins postérieure aux Sofiânides. Le Prophète avait imposé de jeunes *émirs*, comme Zaid et son fils Osâma et s'était plaint amèrement des résistances, rencontrées alors. D'autre part, comment Zaid a-t-il pu épouser Omm Aiman, la gouvernante abyssine du petit Mahomet ? Elle devait avoir plus du triple de son âge. Il faut ou la rajeunir ou vieillir le mari. Cf. *Mo'âwia*, 413, n. 7.

triment des héritiers directs et parfois aussi de la paix publique ! Si nous voyons certains de ces califes s'y conformer, la mort dans l'âme (1), il n'en demeure pas moins vrai que le séniorat, entrant en collision avec les plus légitimes affections, ouvrit une source perpétuelle de conflits. Sa malice se vit aggravée encore par l'institution du harem, entourant le souverain (2) d'autant de compétiteurs à craindre, qu'il comptait de frères, parfois même de parents (3) A Médine, sous le califat de Yazîd, Marwân quoique rentré dans la vie privée, devra à son âge d'être considéré comme le chef effectif des Omaiyades du Ḥiǵâz et éclipsera totalement le gouverneur omaiyade envoyé de Damas (4). Plus tard, après la bataille de Marǵ Râhiṭ, il devra à la même considération d'être acclamé calife par les Syriens, au détriment des enfants de Yazîd. Pour s'attacher les Kalbites, Marwân simulera l'intention de laisser après lui le califat à Ḫâlid, l'aîné des jeunes princes (5), résolution promptement oubliée, mais confirmant l'attachement des Arabes pour le séniorat, autant que leur dévouement aux Sofiânides. L'anomalie, créée par le principe, amènera, au sein de certaines dynasties musulmanes, l'introduction de coutumes barbares, que couvrira la raison d'état. Le souverain se décidera d'ordinaire à enfermer ses frères, quand il ne recourra pas à des mesures moins justifiables.

Avant de mourir, Marwân avait ainsi réglé l'ordre de succession : après ʿAbdalmalik, le pouvoir devait passer à ʿAbdalʿazîz, le second de ses fils, à l'exclusion des propres enfants de ʿAbdalmalik. Cette disposition troubla la première partie du règne de ce calife, tremblant à la pensée des désordres que causerait la lutte de « deux béliers » se disputant le pou-

(1) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 101-102: regrets de Walîd I, en considérant le bas-âge de ses enfants.

(2) Voir plus haut : détails sur les familles nombreuses, chez les Omaiyades. Un fils de Walîd I pourra sortir, entouré d'une escorte de 60 cavaliers, tous ses fils : il portera le surnom honorable de فحل بني امية. Aboû Sofiân l'avait donné au Prophète, en apprenant qu'il était devenu son beau-fils. Comp. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 203, 15 ; Ibn Ǵauzî, *Montaẓam*, (ms. ʿOmoûmiya), année 66.

(3) ʿAmrou ibn Saʿîd et Ḫâlid ibn Yazîd ne cessèrent d'intriguer contre ʿAbdalmalik. I. S. *Ṭabaq.*, V, 168, 10-12.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 405, 20.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, V, 28 bas ; 29, 2, 15 ; 168, 12.

voir (1), quand il viendrait à disparaître. Par ses partisans, ses poètes, par des théologiens, gagnés par lui, le souverain s'était efforcé de préparer l'opinion à un coup d'état, pressenti par tous ses sujets. Il venait de se décider à changer l'ordre de succession, réglé par son père, lorsque la mort de ʿAbdalʿazîz le délivra de la nécessité de commettre un parjure et d'apprendre à ses successeurs comment on tournait ses plus saints engagements (2). Un tel exemple ne pouvait passer inaperçu. Walîd tente d'enlever à son frère Solaimân le bénéfice du testament paternel, au profit de ses propres enfants (3). Solaimân essaiera, lui aussi, d'exclure les fils de ʿAtika de la succession califale, en faveur de son aîné Aiyoûb. Yazîd II, pressé de désigner son remplaçant, n'osa penser à son fils, âgé seulement de onze ans. Il se décida à nommer son frère Hiśâm, auquel devait succéder Walîd, fils de Yazîd II (4).

Ces exemples montrent à quel point il fallait tenir compte des préjugés des Arabes. Ils ne pardonnèrent pas à Walîd II d'avoir désigné pour le califat ses deux fils, encore en bas âge, au préjudice d'autres Omaiyades, oncles des jeunes princes (5). Ainsi s'expliquent les bizarreries dans l'ordre de succession, la surprenante irrégularité (6) dans la suite de ces califes. Le tableau suivant permettra de s'en rendre compte. Des numéros d'ordre, placés avant chaque nom, indiquent la suite chronologique des souverains omaiyades.

---

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 174.

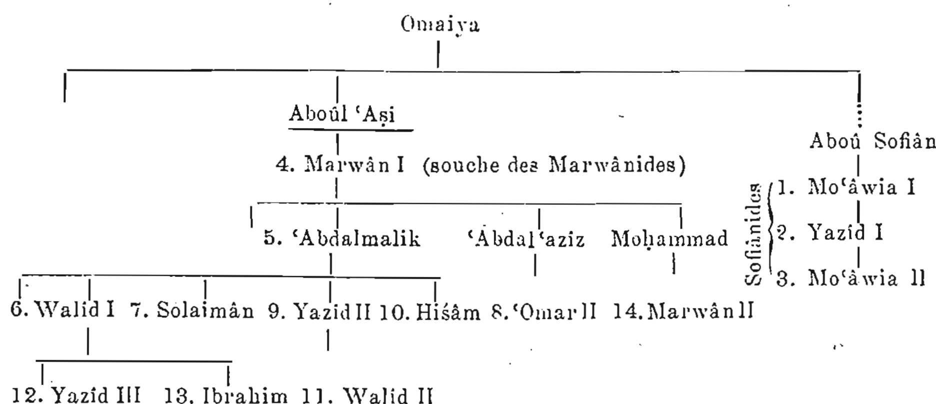
(2) *Aǧ.*, VI, 103. Cf. Von Kremer, *Herrschende Ideen*, p. 407. Ces califes, en mourant, répèteront le vers : « Mes fils sont jeunes, hélas صيفيّون ; heureux qui compte des héritiers formés, ربعيّون » ! (Ǵâḥiẓ *Ḥaiawán*, I, 49) c.-à-d. nés au ربيع , au printemps et non à *l'été* de l'existence. Cf. Aboû Zaid, *Nawâdir*, 87.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 173, 22.

(4) ʿ*Iqd*, I, 174.

(5) Ṭab., II, 1776, 12 ; *Aǧ.*, VI, 135, 5 ; 136.

(6) Il n'aurait pas dépendu de ʿOmar II de la compliquer encore, en laissant sa succession à son frère aîné Aboû Bakr ان عُمَرَ كان قد رضيَهُ للخلافة بعدَهُ فسبقي السمّ فماتا معًا . Ibn ʿAsâkir, *Histoire de Damas* (ms. Paris). 89-90.



Sans parler de la faiblesse de Mo'âwia II, le calife-enfant aurait-il pu, s'il n'était mort prématurément, se maintenir sur le trône de ses ancêtres ? Il nous paraît permis d'en douter.

3. Exclusion de l'hérédité en ligne directe.

Comme l'a observé Wellhausen (1) : « D'après le droit arabe (2), la transmission du pouvoir pouvait demeurer (3) au sein d'une race ou d'une tribu ; mais non dans la même famille et passer de père en fils. Selon l'islam, l'autorité ne devait pas constituer une sorte de propriété humaine, sur laquelle il était loisible d'élever des prétentions héréditaires » (4).

---

(1) *Reich*, p. 88.

(2) A prendre dans le sens le plus large. Cf. *Mo'âwia*, 225.

(3) Comp. اوّل بيت كانت فيه الرياسة والحكومة واللواء والمرباع يكون ذلك كابرًا عن كابر ويتوارثونه لا ينازعون فيه . 'Abdalbarr an-Namari, *Kitâb al-Qaṣd* (ms. 'Aśir eff., Constantinople). Les clans, les tribus les plus fières se vantent de ne jamais manquer de saiyd, « étoile du ciel ; une étoile s'éclipse-t-elle, une autre apparaît, servant de centre aux étoiles ». D'autres poètes, conservant la même tournure, remplacent l'étoile par « la lune, brillant au fond de la nuit ». Leurs contribules, « quand on les rencontre, on se heurte à autant de saiyd, comme les étoiles, guidant le voyageur ». Ces citations, et autres dans Ġâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 29-30, attestent l'idée de la souveraineté, demeurant dans un groupe, mais non pas jusqu'à passer de père en fils. Comp. Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 1158.

(4) La théorie fut développée plus tard. Mais elle cadrait trop avec la mentalité arabe — et le Qoran en est un des produits les plus authentiques — pour ne pas s'imposer de bonne heure. Ce recueil se contente de répéter : « la souveraineté, *molk*, appartient à Dieu ». *Qoran*, 2, 106; 64, 1; 67, 1; 3, 191 ; 5, 18, 40, 120 ; 22, 56 ; 23, 116; 25, 2, 26. A cette formule se réduit la théorie qoranique sur l'origine du pouvoir.

Aussi l'acte du grand Mo'âwia, rompant avec cette coutume, aurait-il causé un véritable scandale. Les théoriciens postérieurs ont du moins essayé de lui donner cette signification. Chez les contemporains, il provoqua surtout de la surprise et dérangea les calculs intéressés des certaines ambitions. Nous leur devons les déclamations contre le molk des Omaiyades (1).

Nous l'avons vu plus haut, en constatant avec quelle persévérance la Tradition lui reproche d'avoir transformé en *molk* le pouvoir essentiellement électif (śoûrâ) de l'islam (2). Si, chez les Syriens, le sentiment de la discipline, la reconnaissance pour le vieux souverain continrent les murmures, la surprise subsista. A ces anciens sujets de Byzance et des Ġassânides, on n'avait pas inutilement lu les versets du Qoran (3) et développé les théories de la théocratie musulmane sur le « solṭân Allah ». Chez les autres Arabes, l'opposition se manifesta bruyamment.

Elle ne s'inspirait pas uniquement des rancunes śî'ites, ḫâriǵites ou médinoises, mais encore de la crainte de se voir désormais, comme chez les « A'âǵim », abandonné à la discrétion d'une famille. Ḥoṭai'a (4) avait déjà protesté contre la possibilité de voir le califat se perpétuer dans la race d'Aboû Bakr. Dans le 'Omân lointain, en apprenant l'élection de ce dernier, on demeura persuadé que tous les Qoraiśites devaient se croire prophètes, pour avoir osé confisquer à leur profit la succession de Mahomet. En présence de la prétention de Mo'âwia, proposant de reconnaître Yazîd, comme héritier présomptif, le poète 'Abdarraḥmân ibn Hammâm as-Saloûlî (5) donna à sa protestation une forme encore plus violente :

---

(1) Cf. *Mo'âwia*, chap. X.

(2) On fait préconiser par Mahomet la *śoûrâ* comme l'idéal pour son peuple. Tirmiḏî, *Ṣaḥîḥ*, II, 43 6 d. l.

(3) *Qoran* 42, 36 وامرهم شورى بينهم est extrêmement vague. Il doit désigner les musulmans pieux « vivant entre eux sur le pied d'égalité, sans ambition, comme des frères ». En ces derniers temps, il a été fréquemment cité pour établir combien le régime constitutionnel est conforme à l'esprit du Qoran.

(4) *Divan*, XXXIV, XLIII, éd. Goldziher.

(5) Si la *nisbat* « Saloûlî » d'un ms. de Mas'oûdi doit être maintenue, il serait le frère de 'Abdallah ibn Hammâm, partisan dévoué de Mo'âwia (Mas'oûdî V, 126 ; 154-56 ; *Ḥamâsa*, 507) comme il ressort également de ses vers à la louange de Ziâd, Ṭab., *Annales*, II, 89. Ces données ne cadrent pas avec la virulence de cette sortie. Dans

« On nous présenterait Ramla ou Hind (1) ; nous la proclamerions prince des croyants !

« Quand Chosroès meurt, un autre Chosroès prend sa place, venant après trois monarques, se succédant sans interruption.

« Quelle misère ! Si nous avions du cœur ! (2) Mais jamais nous ne redeviendrons ce que nous fûmes !

« Sinon on vous renverrait à coups de sabre lécher votre *saḫîna* (3) à la Mecque (4) !

« La peur nous fait trembler ; nous boirions sans nous désaltérer tout le sang des Omaiyades !

« Vos sujets ont perdu la tête (ô fils d'Omaiya !) : et vous n'avez qu'à faire la chasse à des lièvres, pris en défaut ! (5). »

Chosroès, César ! Chez les Arabes ces noms, nous l'avons dit, symbolisaient l'arbitraire. Parfois leurs poètes y substituaient celui de Kolaib, le tout-puissant chef de Rabîʿa (6). Témoin cette apostrophe d'un Ḫâriǧite à Moʿawia :

« Tu as marché sur les traces de Kolaib au milieu des siens. Ah ! si nous avions un brave de la trempe de Ǧassâs ! »

قد سرت سير كليب في عشيرته لو كان فيهم غلام مثل جساس (7)

L'énergie et l'habileté de Moʿâwia dénouèrent ce faisceau de résis-

Ǧâḥiẓ, Avares, 258, 10, le vers 4e est attribué à ʿAbdallah ibn Hammâm ; cela augmente encore nos incertitudes sur la paternité de cette satire. Cf. *Moʿâwia*, 121, 265. Autres vers de ʿAbd[allah] ibn Hammân *Aġ*,. XIV, 120-21.

(1) Filles de Moʿâwia, voir plus haut, p. 3.

(2) Littéralement : du nez. Cf. Ǧâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 95, 1 etc.

(3) La version française rend ainsi ce vers : « Qu'on vous frappe donc, afin que vous reveniez à la Mecque en léchant votre maître irrité ». Pour la *saḫîna*, voir Ǧâḥiẓ, *Avares*, p. 258, et plus haut.

(4) Remarquez l'allusion blessante au monopole qoraišite. Chez les anciens Arabes le nom de Chosroès évoque l'idée de l'absolutisme. Sous Moʿâwia, un poète, retenu dans une garnison lointaine, proteste ainsi : ... اجمرتنا إجمار كسرى جنوده, Ǧâḥiẓ, *Ḥatawân*, V, 42, 6 d. l. *Idem*, رسالة في النابتة, 117 (11e Congrès des orientalistes, section « Islam »).

(5) Masʿoûdî, *Prairies*, V, 71.

(6) Ǧâḥiẓ, *Ḥatawân*, I, 155-56, citations poétiques.

(7) Ǧâḥiẓ, *Ḥatawân*, I, 157, 6 d. l.

tances. Celles, rencontrées au sein de sa famille, ne furent pas les moins redoutables. En prévision, il avait fait jouer tous les ressorts de sa politique, pour ne pas trop mettre en évidence des hommes de la valeur de Sa'îd ibn al-'Asi et de Marwân. Au dire de Mas'oûdî, s'il parvint à apaiser ce dernier, ce fut en lui promettant la succession après Yazîd (1). Si cette assurance a été donnée, la jeunesse de Yazîd la rendait assez illusoire. Comme on n'en retrouve ailleurs aucune trace, que Marwân n'y fit jamais allusion, on peut la considérer comme une des nombreuses inventions du partial Mas'oûdî, au détriment des Omaiyades. Cette antipathie des Arabes contre l'hérédité en ligne directe (2) contribuera à donner un caractère très spécial d'acuité au conflit, déjà créé par le principe du séniorat. Pas de souverains enfants ! — diront les Nomades, et ils ajouteront : pas de succession dynastique !

Lorsque sur les pressantes instances de Mo'âwia, Marwân, alors gouverneur de Médine, proposera pour la première fois d'acclamer la candidature du jeune Yazîd, cette proposition soulèvera un violent tumulte (3) à la mosquée. Un des nombreux prétendants, fixés au Ḥiǵâz, 'Abdarraḥmân, fils d'Aboû Bakr, s'écriera : « Vous voulez marcher sur les traces de Chosroès et d'Héraclius. Quand un Chosroès, un César viennent à mourir, un autre Chosroès, un autre César leur succèdent ! » (4) Cette exclamation préjugeait une question de fait, non de droit. Même sous le Bas-Empire, le pouvoir impérial demeura en principe électif : en réalité, les empereurs chrétiens, à l'imitation de leurs prédécesseurs, cherchèrent et réussirent

---

(1) Mas'oûdî, V, 73. Ailleurs on lui fait prodiguer les assurances de cette nature. Ainsi, il aurait promis le trône après lui à Ḥasan et à Ḥosain, fils de 'Alî. Pourquoi ces 'Alides ne se sont-ils jamais prévalus de cette promesse ? Marwân fit comme les 'Alides après la mort des derniers Sofiânides : il oublia de faire valoir un droit aussi problématique. Ḍahabî, *Kitâb al-'ibar* (ms. Paris), 10a.

(2) Le calife 'Oṯmân s'irrite contre une insinuation en ce sens. Mas'oûdî,, *Prairies*, IV, 275, 5,

(3) Assaut d'injures entre Marwân et 'Abdarraḥmân et 'Aiša, enfants d'Aboû Bakr; très édifiant pour établir le caractère primitif de la mosquée. *Aǵ.*, XVI, 94.

(4) *Aǵ.*, XVI, 94. C'est le motif, indiqué plus haut par le poète, chez qui la Tradition est sans doute allée le chercher. L'ancienne poésie est une de ses sources d'information : on ne saurait trop s'en convaincre.

souvent à le rendre héréditaire (1). Ainsi en fut-il chez les Arabes. Même sous les Marwânides, le califat garda son caractère électif. Il le savait, le puritain calife ʿOmar II, et pour briser l'opposition des Omaiyades à ses malencontreuses réformes, ils les menace de retourner à la *śoûrâ* (2). Il faudra, pour vaincre la répugnance des Arabes, attendre que ceux-ci aient cédé le pas à des étrangers, aux Persans, anciens sujets de Chosroès. Alors les ʿAbbâsides pourront, sans secousse, établir la succession en ligne directe.

Les efforts des Omaiyades ne demeurèrent pas stériles : ils aboutirent à maintenir le pouvoir dans leur famille. Ce ne fut pas pourtant sans lutte. Comme nous l'avons vu, dans la première moitié du règne de Moʿâwia, les Syriens étaient bien éloignés de penser à son fils Yazîd. S'ils avaient été retenus par la crainte de se donner un calife buveur et vêtu de soie (3), ils auraient porté leur regard sur ʿOtba (4), le frère de Moʿâwia, ou sur un Omaiyade du Ḥiǵâz, gens graves et ayant donné leurs preuves comme hommes d'état. Leur candidat préféré, c'est le fils de Ḫâlid, un Maḫzoûmite, et personnellement peu sympathique à Moʿâwia. La mort—on a aussi parlé de poison—vint simplifier la situation (5). Le dévouement des Syriens n'allait pas jusqu'à les faire renoncer au droit de créer leur calife. Au premier siège de la Mecque, leurs troupes —elles venaient de prouver leur loyauté en saccageant «la province bénie»— ne comprennent pas autrement le principe dynastique (6). Yazîd mort, ces soldats se considèrent

(1) Cf. L. Bréhier. *La conception du pouvoir impérial en Orient, pendant les trois premiers siècle de l'ère chrétienne,* dans *Revue historique*, 1907, p. 75. D'après les Arabes, Héraclius serait l'inventeur de la baiʿa. اول من احدث البيعة . *Lisân-el-ʿArab*, XIV, 219, s. v. هرقل .

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 253, 25.

(3) Une fois reconnu calife, Yazîd pourra continuer à s'amuser ; les Syriens ne souffriront même pas une allusion à sa vie frivole chez les adversaires des Omaiyades. Cf. *Aǵ.*, I, 12, l. 14.

(4) Sur l'affection de Moʿâwia pour ce frère, cf. ʿ*Iqd*, II, 10 ; *Moʿâwia*, index *s. v.* Il mourut de bonne heure.

(5) Cf. *Moʿâwia*, 4-14 ; 218-19. Sa popularité en Syrie فعزّ ذلك على معاوية فسقاه طبيب يهوديّ سمّاً فمات . Sibṭ ibn Ǵauzî, *Mirʾat*, II (ms. Kuprulu). Ici Ibn Oṯâl est devenu Juif, il est tué par Ḫâlid ibn Mohâǵir, neveu de ʿAbdarrḥmân.

(6) Dinawarî, 278,3. Cette indication, comme précédemment, renvoie à الاخبار الطوال .

libres de tout engagement et ne songent pas un instant à la candidature de ses enfants : la durée de leur bai'a venait d'expirer ! Chacun reprenait la liberté de ses mouvements, l'élection (1) déciderait.

L'art de Mo'âwia consista, tout en ayant l'air de respecter le caractère électif du califat, à présider en personne au choix de son successeur. Il voulait pouvoir diriger l'élection, se flattant bien de la rendre conforme à ses désirs. C'était une importante innovation. Wellhausen et avant lui les auteurs arabes (2) la constatent : « Jamais on n'avait entendu parler d'une reconnaissance anticipée ». Le concept d'un héritier présomptif était étranger à la mentalité arabe. Dans des cas exceptionnels, on accordait pourtant au chef de prendre de son vivant des dispositions, relatives à la transmission du pouvoir. Les commandants des armées musulmanes ne cessèrent d'user de cette faculté, et à la veille d'une bataille, ils ne manquaient pas de désigner ceux de leurs frères d'armes (3) chargés de les remplacer, s'ils venaient à succomber. Si ces dispositions ne devaient pas nécessairement profiter au fils du chef, d'autre part aucune ne visait son exclusion. Mo'âwia n'en demandait pas davantage ; sa politique se chargea du reste.

Il commença par élargir la concession, arrachée par l'instinct de la conservation à l'indiscipline arabe. Le privilège était réservé à un général en campagne. S'agissait-il d'un saiyd ou chef d'état, l'usage se trouvait limité à ses derniers moments. Ainsi avaient agi Aboû Bakr et 'Omar. Mo'âwia alla plus loin. Chef de l'islam, cette grande armée perpétuellement en campagne, il voulut la prémunir contre le danger de demeurer sans général. Lui-même, avancé en âge, exposé aux embûches de

(1) الامرُ شورَى . Ṭab., III, 2333, 21.

(2) *Reich*, p. 88 ; Mas'oûdi, Soyoûṭi, Qalqaśandi etc. في حال الصحة, observe ce dernier.

(3) Voir p. ex. Mas'oûdi, *Prairies*, IV, 235. Deux, exceptionnellement trois. Ṭab., *Annales*, II, 495,5 etc ; 556,7 ; *Aḡ.*, VI, 4, 1 ; Ibn Ḫaldoûn, *Histoire*, III, 24. On en nomme même quatre. Balâḏori (Ahlw.), 128, 4. Pour la bataille de Moûta, Mahomet avait d'avance désigné deux chefs, chargés de remplacer Zaid en cas de nécessité ; du moins la Tradition l'a supposé. Cela lui permettait de glorifier Ǵa'far le *Volant*, complètement inconnu par ailleurs.

ses ennemis,—les attentats ḫârigites(1) pouvaient se reproduire, —il résolut de ne pas attendre ses derniers moments (2) pour régler l'importante question de la succession !

Ce fut, nous le répétons, la grande préoccupation de la seconde partie de son règne. Elle en fut également, hâtons-nous de l'ajouter, une des inspirations les plus heureuses et les plus favorables au repos de l'empire. En réduisant à une simple formalité l'intervention du corps électoral, prié de reconnaître et de sanctionner le fait accompli, il ferma, au sein d'une race aussi indisciplinée, la porte aux troubles, accompagnement obligé de ces périodes de transition. S'il ne put faire prévaloir définitivement l'hérédité directe, son exemple permit (3) du moins à ses successeurs de régler, de leur vivant et au moment opportun, l'ordre de succession et d'enlever ainsi aux interrègnes leur caractère critique (4).

VI

RECONNAISSANCE DE YAZID COMME HÉRITIER PRÉSOMPTIF.

Caractère et importance de la « baiʿa ». Obstacles a la reconnaissance de Yazîd : l'opposition des chefs de faction ; la jeunesse de l'héritier. On ne veut pas se lier d'avance et du vivant du souverain. Quand et comment Moʿâwia fit reconnaître Yazîd.

Nous pouvons maintenant aborder l'étude de la *baiʿa* de Yazîd et

(1) Cf. Moʿâwia, 141.

(2) «Tu crains pour ton successeur! » lui avait dit un de ses conseillers omaiyades. *ʿIqd*[2], II, 141. Au lit de mort, ʿAli aurait désigné comme successeur son fils Ḥasan. Maqdisi, *Ansâb al-Qorašiyn*, (ms ʿAšir eff.).

(3) Il sera désormais invoqué par les poètes Omaiyades. *Aǧ.*, VI, 152, 5-6. Cf. *Moʿâwia*, 189.

(4) L'événement lui donna raison. La succession de Yazid aura lieu sans se-

mesurer le degré d'habileté, déployée en cette occurrence par Mo'âwia.

La « bai'a » ou « mobâia'a » signifie primitivement un contrat, un acte de vente, ensuite toute autre transaction ou convention entre plusieurs personnes. De là est venu le sens d'hommage à un individu ou à une communauté. Ainsi Mahomet établit, par l'entremise de la *baï'a*, un lien engageant les premiers croyants envers sa personne et envers l'islam.

L'importance, par lui attachée à cette cérémonie, grandit encore, le jour où il se sentit la vocation de chef d'état. A partir de ce moment, il en fit une condition indispensable à l'islam (1), surtout à l'égard des Bédouins, toujours volages et insaisissables. C'était au point de rendre pour eux obligatoire le séjour à Médine, où il pouvait constamment les avoir sous la main (2). Il prendra soin de faire renouveler la *baï'a* dans les circonstances critiques de sa vie, comme à Ḥodaibiya (3).

Après lui, la *baï'a* a désigné l'acte d'inauguration, la reconnaissance officielle des califes. Dans toutes ces circonstances, le lien, créé par la bai'a, était purement personnel : on s'engageait envers celui qui recevait la bai'a, sans se lier vis-à-vis de ses successeurs (4) : lui mort, on redevenait libre. De là, l'étonnement des Arabes à la mort de Mahomet, en apprenant les prétentions d'Aboû Bakr à leur sujétion :

« Nous avons obéi à l'envoyé de Dieu, en vue de sa veracité ; mais

---

cousse. « Avant les Omaiades, m'écrit le prince Caetani, les califes ont eu *très peu* de vraie autorité : les généraux ont fait ce qu'ils voulaient sur les frontières. 'Omar a fait de l'équilibre tout le temps. De Médine on ne pouvait pas gouverner l'empire . . . Le califat naquit comme une institution *provisoire*, Il ne devint définitif que sous les Omaiades, par l'effet de l'habile politique de Mo'âwia, qui institua le droit héréditaire ». 'Omar sera amené à multiplier la convocation des « prières générales » et à avouer que لا خير في امرٍ أبرِمَ عن غير شُورى. Ibn Ǵauzi, *Montaẓam*, II (ms. 'Aśir eff.).

(1) Cf. Concordance du Qoran, s. v. باع.

(2) Cf. notre mémoire sur la Bâdia, extrait de *MFO*, IV, p. 92-94. Voir le livre sur la *bai'a* daus Nasâ'i, *Sonan* (ms. Noûri 'Oṯmâni, Cple). Il aurait exigé une sorte de bai'a des femmes, où elles s'engageaient à observer la loi morale. *Qoran* 60, 12. Cette cérémonie a été mal comprise par la Tradition et embellie par elle de détails enfantins. Cf. Ḥanbal, VI, 409 haut ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 93.

(3) C'était attester la fragilité de ce lien.

(4) Cf. vers de Mâlik ibn Nowaira, *Aǧ.*, XIV, 69, 10. Les révoltés s'excusent sur la *bai'a* les liant envers le chef des factieux. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 185, 19.

nous ne comprenons pas la royauté d'Aboû Bakr (1). »

Quel que fut le but ou l'importance de l'engagement, en signe d'acceptation, on se frappait mutuellement dans la main (2) ; c'était une sorte de serment, obligeant les contractants. Quant au lien, créé par la bai'a envers le chef de la communauté musulmane, la Tradition en avait fait le signe, la condition essentielle de la catholicité islamique. « Mourir sans la bai'a, aurait dit le Prophète, c'est accepter de mourir comme un païen » (3). L'accord, sur ce point, de la théologie musulmane avec les divers régimes ayant assumé le gouvernement de l'islam, a favorisé l'éclosion de toute une littérature de ḥadîṯ en ce sens. Il serait oiseux de s'attacher à reconstituer cette anthologie tendancieuse : elle vaut surtout pour l'époque de sa formation.

L'arbitraire des deux premiers califes, en annulant les droits présumés des Anṣârs et des « Ṣaḥâbîs », leur empressement à se charger seuls de choisir le chef de la communauté musulmane, avaient débarrassé Mo'âwia d'un grave souci : celui d'établir le privilège exclusif de Qoraiš. Deux autres élections consécutives, celle de 'Oṯmân et de 'Alî, étaient venues le corroborer. A partir de ce moment date le triomphe de ce monopole. Quand le Yéménite Aš'aṯ ibn Qais fit nommer Aboû Moûsâ, Yéménite comme lui, à la conférence de Aḏroḥ (4), on peut lui prêter l'arrière-pensée de remettre sur le tapis le privilège mecquois. Toutes les candidatures, discutées à Aḏroḥ furent exclusivement qoraišites (5). Il ne fut pas, même en passant, question des Anṣârs, qualifiés, semble-t-il, pour élever des prétentions de ce genre. En facilitant le triomphe de Mo'âwia et l'avénement des Omaiyades, la décision des arbitres mit à la tête de l'islam la puissante tribu, et, avec les descendants d'Omaiya,

---

(1) Ṭab., II, 2364 d. l; Ḥoṭai'a, *Divan* (éd. Goldziher), XXXIV, 5-6.

(2) Toucher la main était depuis longtemps une marque de vassalité en Orient. Cf. *Rev. arch.*, 1905¹, 165. La main intervient dans les serments, de là يمين = dextre, serment. On se donne la main مصافحة ; vient ensuite le تماسح, se toucher mutuellement. Cf. Wellhausen, *Reste*, 186. On fait remarquer que dans la bai'a des femmes Mahomet se dispense de la مصافحة ; (Ḥanbal, VI, 375, 454) la pudeur du Prophète lui fit écarter ce geste, d'ailleurs requis.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 107, 8 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, II, 89.

(4) Cf. *Mo'âwia*, 125-140.

(5) Comme celles d'Ibn 'Omar, de 'Abdallah, le fils de 'Amrou ibn al-'Aṣi etc.

ses plus influents et plus intelligents représentants. Entre leurs mains, on pouvait le supposer, le privilège ne péricliterait pas.

Mais il fallait compter avec d'autres oppositions, avant de voir triompher la candidature de Yazîd. Il s'agissait d'obtenir le désistement des grandes familles qoraišites : avant tout des 'Alides, puis des Hâšimites, formant déjà bande à part ; celui des descendants des anciens califes, Aboû Bakr et 'Omar, enfin du fils de Zobair (1). Ce résultat obtenu, Mo'âwia ne pouvait pas encore se croire au bout de sa tâche. La pléthore d'hommes remarquables, constatée alors parmi les Banoû Omaiya, ne formait pas le moindre obstacle. Marwân, Sa'îd, Ibn 'Amir non seulement se jugeaient de taille à gouverner le califat, mais ils en affichaient la prétention ; exemple suivi par les fils du calife 'Otmân. Nous savons combien cette situation préoccupait le fils d'Aboû Sofiân et comment il s'était appliqué à discipliner leur activité, ou du moins à décourager leurs visées ambitieuses. Ses efforts aboutirent seulement à un demi succès : les prétendants omaiyades se résignèrent à attendre ! Ils escomptèrent la mort du trop puissant cousin. « Au torrent, ils voulurent laisser le temps d'arrêter sa course : والسيل حتى يستقر مسيل » (2).

Un obstacle d'une autre nature provenait de la personne même de Yazîd ; non pas de ses goûts profanes : les Syriens ne songeaient pas à s'en scandaliser, et leur adhésion était précieuse. En dépit de leurs clameurs bruyantes, des protestations, élevées au nom de la religion, les autres Arabes, ceux de l'Iraq et du Ḥigâz, s'en seraient également accommodés.

Dans la conscience islamite, l'idée de la justice de Dieu s'est plus profondément imprimée que celle de sa sainteté (3). Nulle part dans le Qoran on ne trouve l'équivalent de l'exhortation évangélique : *Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est*. Il ne consacre pas non plus l'existence d'une classe spéciale. Sous ce rapport, l'islam se montre parmi les religions une des moins sacerdotales. L'exemple du Prophète, un bel exem-

(1) Cf. *Mo'âwia*, 282. A Ibn 'Omar on fait avouer qu'il aurait accepté le califat, à condition d'être choisi à l'unanimité ; voir sa notice dans I. S. *Tabaqât*, IV¹, passim.

(2) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 1271, v. 3.

(3) Nöldeke, *Orient. Skizz.*, p. 67 ; Wellhausen, *Reich*, p. 6.

ple, أسوة حسنة, affirme Allah (*Qoran* 33, 21) — mais combien humain ! — avait contribué à lui élargir les idées, à ne pas hisser trop haut l'idéal de perfection morale. De là chez le représentant d'Allah ici-bas, chez l'imâm, chef de file,—son nom l'indique, et non guide spirituel (1), — la perfection morale de l'individu, la sainteté personnelle ne sont pas en cause ou viennent seulement au second rang. Comme le montrent la carrière si mouvementée de 'Aiśa, du groupe Ṭalḥa—Zobair, le *curricuculum vitæ* peu édifiant de Ḥasan fils de 'Alî, de 'Abdallah ibn Ǵa'far, l'ami et le patron des musiciens (2), les musulmans du grand siècle poussaient loin la tolérance en ce genre. Leur attention se concentrait exclusivement sur la légitimité, sur la valeur des titres présentés : ceux-ci sont-ils en règle, ils dispensent le porteur de tout autre examen.

Mais, Syriens ou Iraqains, les Arabes ne comprenaient pas la nécessité de se lier d'avance à un prince de 25 ans et de renoncer en sa faveur au bénéfice de la *śoûrâ*. Comme pour les *qâ'id* de la ǵâhiliya, à la veille d'affronter la chances d'une bataille, comme chez Aboû Bakr et 'Omar au lit de mort, ils auraient pu admettre une restriction à leur libre choix. La situation exceptionnelle pouvait justifier ces mesures. Mais, en pleine santé, Mo'âwia prétendait imposer son candidat ! Sous les Marwânides on verra reparaître les mêmes répugnances. Le pieux Ibn el-Mosaiyab se déclarera disposé à la bai'a, mais non pas à reconnaître l'héritier d'un calife vivant (3). Les Syriens en particulier, dévoués à leur calife, voulaient le voir respectueux de leurs privilèges, permettre à leurs suffrages de se porter sur le plus digne parmi les Qoraiśites, fût-il étranger à la famille de Omaiya ! On l'a vu dans le cas de 'Abdarraḥmân ibn Ḫâlid. Comment Mo'âwia allait-il s'y prendre pour tourner toutes ces difficultés, pour rompre ce faisceau de résistances ouvertes ou cachées ? Voyons d'abord la version adoptée par la *Vulgate* : nous discuterons ensuite la valeur de ses assertions.

---

(1) La partie pontificale de l'imâmat se développera plus tard, avec l'évolution progressive de l'islam. Mais même après cette évolution, l'habitude aura été contractée et l'on ne songera qu'à la légitimité de l'imâm.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 176-79 et notre *Triumvirat*, 119 etc.

(3) Qotaiba, *Ma'ârif*, 152 haut.

Que Mo'âwia ait, dès la première moitié de son règne, songé à s'assurer un successeur dans la personne de Yazîd (1), nous n'éprouvons aucune peine à l'accorder ! A sa place, tout autre père eût agi comme lui, et Mo'âwia, nous l'avons vu, était un père aimant. Dans ce but il a pu accepter l'offre des bons offices de l'habile Moḡîra ibn Śo'ba, se chargeant de gagner les notables de l'Iraq. Mais il se garda de rien précipiter. « Une fois tiré, le lait ne retourne plus à la mamelle», disait la sagesse arabe,

وكيفَ يَرُدُّ الدَّرَّ في الضرعِ حالِبُهْ (2)

Rien ne cadre mieux avec le caractère et la politique du vieux monarque. Ziâd aurait, semble-t-il, montré peu d'enthousiasme pour le projet de son illustre frère. A ce moment de sa brillante carrière, peut-être nourrissait-il secrètement le désir de monter plus haut. L'insistance du puissant vice-roi de l'Orient à réclamer le gouvernement du Ḥiĝâz et la direction du «mausim», semble l'indiquer. Mo'âwia n'en prit pas ombrage: il avait son plan et s'entendait merveilleusement à découvrir des auxiliaires inconscients. Rassuré du côté de l'Orient, croyant pouvoir compter sur le dévoûment de la Syrie, irrévocablement liée à la cause omaiyade, avant tout des Kalbites, *aḫwâl* de Yazîd, et formant la masse de la population arabe indigène, Mo'âwia aurait alors tourné tous ses efforts vers Médine, résidence de la grandesse islamite et théâtre de toutes les précédentes élections califales. Il s'y rendit donc à la tête de 1000 cavaliers et moitié par persuasion, moitié par crainte, extorqua le consentement des chefs de l'opposition (3). En d'autres termes, il y aurait eu alors à Médine un simulacre de bai'a.

Ce dernier trait nous paraît absolument controuvé, non seulement comme contraire au ḥilm et à la politique habituelle de Mo'âwia, très sceptique sur l'efficacité de la force ; mais parce que nous le trouvons inconciliable avec la situation réelle, constatée à sa mort. Comme le

(1) Cf. *Ḫamîs*, II, 297, dès avant la mort de Ḥasan, fils de 'Alî.

(2) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 1301, v. 3.

(3) En cette occurrence, Mo'âwia apporta avec lui son « minbar » de Syrie ; le détail est à retenir pour déterminer la rôle de la chaire dans l'islam primitif. Cf. Ya'qoûbî, II, 264, 6 d. 1 ; Azraqî, 333, 4.

montre son testament, les grands chefs médinois persistent dans leur opposition ; et le calife descend dans la tombe, en léguant à son successeur cette situation, pleine de menaces. Elle n'eût pas attristé ses derniers moments, s'il avait pu lui donner la solution, inventée par des traditions postérieures (1), et ignorée par Ṭabarî, Mas'oûdî et Ya'qoûbî. Ce dernier (2) le dit expressément : « Mo'âwia s'efforça de gagner les sympathies de la noblesse du Ḥiǧâz, mais il ne la contraignit pas à reconnaître Yazîd ». Ces écrivains ne soufflent mot de ce pèlerinage guerrier de Mo'âwia. Et pourtant, pour les deux derniers surtout, quelle belle occasion de faire ressortir l'intolérance du grand Omaiyade ! Ils ont contribué à mettre en circulation tant d'autres légendes d'origine šî'ite ! Si celle-ci eût existé de leur temps, auraient-ils résisté au plaisir de l'enregistrer ?

Les données suivantes nous paraissent certaines. Après la mort de Ziâd, au plus tard vers l'an 56/675, Mo'âwia aurait rendu publique son intention de faire reconnaître Yazîd (3). A ce moment, sans doute, le souverain et son fils se servirent de l'entremise des poètes pour sonder et préparer l'opinion publique (4). Comme de nos jours, l'intervention de la presse était indispensable ; la poésie la remplaçait alors (5). Dans les provinces, tout spécialement à Médine, grâce à l'énergie de Marwân, on paraît s'être résigné ; à l'exception pourtant des personnages de Médine, nommés plus haut et se renfermant dans une réserve hostile. Enfin l'an 59/678 (6) ou, au plus tard, au début de l'année suivante (7), sentant sa fin

(1) Comme *Iqd*[2], II, 203. La nature même de ce recueil le porte à collectionner les traits dramatiques.

(2) Ya'qoûbî, II, 171, 3 d. l. Pour le très 'alide Ya'qoûbî, il s'agit avant tout de montrer Ḥosain, libre de tout engagement, de tout compromis avec les usurpateurs omaiyades. Comp. Ḏahabî, *Târîḫ*, (ms. Copenhague), 68-69 ; d'après ce long récit, dès l'an 51, Mo'âwia aurait adroitement compromis les fils de Zobair et des deux premiers califes et fait croire que secrètement ils avaient reconnu Yazîd ; mais il n'est pas question de violence employée.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 173 etc ; 175, 15.

(4) *Aġ.*, XVIII, 71-72 ; Qotaiba, *Poests*, 347, 13.

(5) Cf. *Mo'âwia*, 253-54, 333-34.

(6) Mas'oûdî, *Prairies*, V, 69.

(7) Ṭab., II, 196.

prochaine, Mo'âwia résolut de tenir ce qu'on pourrait appeler les états-généraux de cette époque.

Il provoqua l'envoi à Damas de députations, composées de notables anṣâriens et iraqains, les deux classes, parmi ses sujets, dont l'adhésion lui était la plus précieuse. Avec les Syriens, ils pouvaient passer comme représentant l'islam tout entier. Dans ces trois provinces, successivement centres de l'empire et résidence actuelle de l'aristocratie arabe, se concentrait alors toute la vie politique de l'islam. Les autres (1) ne comptaient pas ou subissaient docilement leur influence (2).

Ṭabarî,—il faut le regretter,—se contente de mentionner cette importante réunion (3). Les annalistes postérieurs se sont montrés d'autant plus empressés de suppléer à son silence et d'enregistrer les discours, prononcés à cette occasion. Tout en accordant à ces compositions oratoires la valeur qu'elles méritent, nous ne pensons pas devoir douter de la réalité de cette réunion, un des plus curieux spécimens de la vie parlementaire dans l'islam primitif. Le cadre nous paraît vrai ; le remplissage peut être mis sur le compte de nos auteurs (4). Encore, en essayant de combler la lacune, ces chroniqueurs ont-ils dû s'inspirer des traditions anciennes, dont ils ne pouvaient trouver l'analogue dans l'organisation sociale de leur époque. On voudra bien se rappeler les faibles traces, relevées par nous (5) en passant, de l'ancien parlementarisme arabe, — une question non encore étudiée jusqu'ici,— en particulier, du rôle joué par la mosquée de la «gamâ'a», véritable *maison des Communes*, avant de devenir édifice cultuel.

Au regard de l'élection de son héritier présomptif, Mo'âwia, ne l'oublions pas, se trouvait exactement dans la situation de nos chefs d'états constitutionnels : il ne pouvait se passer de l'approbation des notables.

---

(1) Comme l'Egypte. Cf. Lammens, *Un gouverneur omaiyade d'Egypte, Qorra ibn Šarik, d'après les papyrus arabes*, p. 5, (extrait du *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1908).

(2) L'assemblée de 60 est également mentionnée par Ibn Ǵauzî (?) رسالة في جواز اللعن على يزيد (ms. Leiden), 6b.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 196.

(4) Cf. *Mo'âwia*, 61, où nous avons essayé de la reconstituer. Comp. Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, III, 216.

(5) Voir *Mo'âwia*, 59 etc : *Le parlementarisme chez les Arabes.*

Voilà pourquoi son attitude à la réunion de Damas rappelle littéralement le πρωτοσύμβουλος de Théophane (1) au milieu de ses σύμβουλοι. A ce point de vue, les détails, conservés par les annalistes postérieurs nous paraissent mériter plus d'attention que n'a pensé Wellhausen (2).

Comme nous l'avons dit ailleurs, les *cortès* de Damas eurent une heureuse issue, « grâce aux moyens ordinaires, employés par Mo'âwia dans les grandes circonstances. Ceux qu'il importait de gagner le plus, les chefs de la réaction iraqaine et à leur tête, Ahnaf ibn Qais, se laissèrent persuader à prix d'argent » (3).

Un seul désagrément troubla le dernier des grands succès, remportés par la sage politique de Mo'âwia. Ni Hosain, ni Ibn Zobair n'assistèrent au « parlement » de Damas. Leur souvenir poursuivit le grand monarque jusque sur son lit de mort. Il eut l'intuition des malheurs (4) que les deux chefs de faction allaient attirer sur la dynastie et sur le règne de son successeur. Comme l'a entrevu Ibn Haldoûn (5), le peuple arabe (6) aurait pris son parti des résolutions, adoptées à Damas. Il commençait à soupçonner les avantages du concept, fort nouveau encore, de la *ǵamâ'a* ou de l'unité politique, allant se substituer à l'ancienne anarchie. L'ambition de deux Qoraišites, venant se mettre à la traverse de la sagesse populaire, l'empêchera de donner les résultats espérés.

---

(1) Au calife de Bagdad, le « Livre des Cérémonies » donne le titre de « πρωτοσύμβουλος des Agarènes ». Cf. Rambaud, *L'empire grec au Xe siècle, Constantin Porphyrogénète*, p. 406. On voit d'où provient la titulature, employée par Théophane. Dans les papyrus arabo-grecs d'Egypte, le gouverneur arabe d'Egypte est qualifié de σύμβουλος. Pourquoi nos jeunes Byzantinistes ne nous donnent-ils pas une étude sur l'organisation du Bas-Empire au moment de la conquête arabe ?

(2) *Reich*, p. 89. Comp. un autre *wafd*, dans *'Iqd²*, II, 50, 5 etc.

(3) Cf. *Mo'âwia*, 61.

(4) Comme le lui déclare son cousin, Sa'îd ibn al-'Aṣi, *'Iqd²*, II, 141.

(5) *Prolégomènes*, éd. Quatremère, I, 378 ; passage sévèrement jugé par M. Hartmann dans *Islamische Orient*, II, 517.

(6) A l'exception des Hâriǵites. Cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 157 bas.

VII

DÉBUTS DU CALIFAT DE YAZID.

Son absence a la mort de Mo'âwia. Intronisation, premières mesures. 'Abdallah fils de 'Amrou Ibn al-'Aṣi. La « bai'a » refusée par Ḥosain et Ibn Zobair : leur fuite a la Mecque.

Yazîd, on s'en souvient, se trouva absent de Damas, à la mort de son père. Lorsque la maladie du vieux souverain prit une tournure grave, on expédia des courriers pour hâter le retour de l'héritier du trône (1). La mort marcha plus vite que la poste officielle. Quand Yazîd entra à Damas, Mo'âwia reposait déjà dans sa tombe près de Bâb aṣ-Ṣaǧîr.

Où se trouvait donc le fils de Mo'âwia, quel motif avait pu l'éloigner de la capitale à un moment aussi critique ? D'après certains annalistes, la fâcheuse nouvelle l'aurait surpris dans le pays de Ḥomṣ, à Ḥowwârîn (2), ou même à Jérusalem (3). Mais, à moins d'admettre que Mo'âwia ait été emporté par un coup soudain — et nous avons montré le contraire (4) —

(1) Ṭab., *Annales*. II, 203, 1. D'après *Aǧ.*, XVI, 34, 6, la lettre, apportée par le courrier, annonçait la mort de Mo'âwia. *'Iqd*, II, 309. Cf. Dinawari, (indication renvoyant, comme toujours, à الاخبار الطوال, éd. Girgas) 239, 9. Pour Ǵâḥiẓ, *Ḥatawân* et *Animaux* désignent le même recueil.

(2) Mas'oûdi, V, 155 ; Ṭab., II, 203, 14 ; Bayâsi, *I'lâm*, II, 2a, 4b.

(3) Qarmâni, I, 279 ; Damîrî, I, 67 ; puis à la dernière ligne il le dit à Ḥomṣ ; Ḍahabî, كتاب العبر (ms.) 14-15 ; Šâṭibî, 120b.

(4) Cf. Mas'oûdi, V, 119 ; Dinawari, 239, 9 ; 240, lequel fait assister Yazîd aux derniers moments de son père. Aboû'l Maḥâsin, البحر الزاخر (ms. Paris), 148 le dit pour lors في البرّية, c.-à-d. dans la région de Ḥomṣ et de Ḥowwârîn.

on ne conçoit ni l'indifférence, ni les retards du prince. Nous ne pouvons attacher une véritable importance aux renseignements topographiques, donnés quelques lignes plus haut. L'indication de Ḥomṣ et de Ḥowwârîn se borne à rappeler la région de la bâdia favorite (1) de Yazîd (2). Celle de Jérusalem paraît plus énigmatique. Mais, conservée par des chroniqueurs de basse époque et sans garantie d'autorités, elle perd considérablement de sa valeur. Ces auteurs ont pu se rappeler la réunion de Jérusalem, où, peu avant sa nomination définitive, Mo'âwia s'était fait proclamer calife par les troupes de Syrie (3).

Plus on se familiarise avec la personnalité de Yazîd, plus on découvre chez lui un caractère bien différent du portrait traditionnel, une activité parfois désordonnée, mais réelle ; on le voit tel, enfin, que devait être un jeune prince, formé sous les yeux de l'énergique Mo'âwia. Nous aurons l'occasion de nous en convaincre par la suite. Depuis le siège de Constantinople, il avait pris goût à la vie des camps. Plus haut, nous avons vu le chroniqueur omaiyade 'Otbî, s'inspirant de cette donnée, lui faire demander à son père le commandement des *ṣâifa* ou expéditions estivales en Romanie. Le *Kitâb al-Aġâni* (4) confirme cette induction et nous fournit en même temps la solution de la difficulté. Yazîd se trouvait à la tête d'une ṣâifa, dirigée contre l'empire grec. La mort de Mo'âwia, devant être placée au mois d'avril, l'absence du prince ne pouvait donc remonter à une date ancienne.

A cette époque, la longue arête dorsale de l'Amanus, avec ses ramifications abritant des populations belliqueuses, formait pratiquement la frontière entre les deux états. Cela éloignait Yazîd au delà des Pyles syriennes ou du col de Bailân, si toutefois il n'avait pas franchi les Pyles tauriques (5). A cette distance de Damas, il n'a pu, on le conçoit, malgré toute sa diligence, arriver à temps (6). Quand il parvint au pied du palais

(1) Cf. notre mémoire sur la *Bâdia*, et *Mo'âwia*, 326, 370.
(2) On y suppose sa présence chaque fois qu'on ne peut la prouver ailleurs.
(3) Cf. l'index de *Mo'âwia*, s. v. *Jérusalem*.
(4) *Aġ.*, XVI, 34, 6 ; cf. XIII, 112 Aḫṭal, *Divan*, 95, 7.
(5) Voir *Mo'âwia : première invasion des Mardaïtes*.
(6) D'après *'Iqd*, II, 42 il serait arrivé le soir de l'enterrement de Mo'âwia. Date

al-Ḫaḍrâ', il vit les portes fermées et à l'intérieur retentissaient les lamentations de Ramla, la sœur du prince (1). C'était au mois de Raǵab, l'an 60. Cette année, le mois avait commencé le 7 avril 680.

La veille de son arrivée à Damas, Ḍaḥḥâk ibn Qais, un des deux lieutenants chargés de l'interrègne, prévint la population, réunie à la Ḫaḍrâ' pour pleurer leur souverain (2). « Demain, dit-il, votre nouveau calife arrive ; nous irons à sa rencontre ». Tous se dirigèrent vers le « défilé de l'aigle » ثنية العقاب à quelques milles au nord de la capitale. Bientôt le prince apparut au milieu de ses oncles de Kalb, accourus des extrémités de l'Emésène, de la Palmyrène et du désert de Samâwa, pour faire escorte au fils de leur « sœur » Maisoûn. Yazîd était couvert de poussière, sans épée, ni turban (3), son opulente chevelure retombant en désordre sur ses puissantes épaules (4) : il attestait par ces marques de deuil et par l'abattement de ses traits l'étendue de sa douleur. Froidement, presque avec indifférence, il accueillit les condoléances des assistants. Son oncle Ibn Baḥdal se tenait à ses côtés. Cet accueil glacial et la présence des Kalbites choquèrent leurs rivaux Qaisites, les futurs partisans de Ḍaḥḥâk. Désignant Ibn Baḥdal : «Voilà, dirent-ils, le Bédouin qui lui a confié le souverain pouvoir » ! (5)

Longeant l'enceinte, passant devant les portes de Damas, Yazîd refusa d'y pénétrer. Il alla droit à la tombe, fraîchement creusée pour son père. Après une courte halte au cimetière de Bâb aṣ-Ṣaǵîr, il se rendit à la Ḫaḍrâ'. Trois jours il s'y tint renfermé, absorbé dans sa douleur et par

---

de l'intronisation, milieu de Raǵab. Comp. celle assignée au départ de Ḥosain pour la Mecque. Ṭab., *Annales*, II, 216, 5 ; 220, 8. Entre Damas et Médine, les courriers les plus rapides mettaient de 10 à 12 jours ; nous y reviendrons.

(1) *Aǵ.*; XVI, 34 ; Ṭab., II, 203.

(2) وهم يبكون في الخضراء . Voir la notice de Ḍaḥḥâk dans Ibn 'Asâkir, VIII.

(3) La *'imâma* est déposée aux heures de détresse (Cf. *Aǵ.*, XIV, 122), geste presque aussi grave que, pour la femme arabe ou musulmane, de découvrir sa chevelure. Voir plus loin.

(4) Aboû'l Maḥâsin, البحر الزاخر , 148 a-b. قد كثر شعره وشعث. Mas'oûdî., *Prairies*, V, 151, خرج شعثا اغبر ; à tort, l'auteur rapporte ces détails à la cérémonie de la *bat'a*, où le port de la *'imâma* était de rigueur et remplaçait le diadème, العمائم تيجان العرب .

(5) هو الأعرابي الذي ولاه امر الناس . Aboû'l Maḥâsin, *loc. cit.*

la préparation de la cérémonie de son inauguration. Il fallait laisser « aux chefs arabes, aux députés des provinces, aux commandants des circonscriptions militaires » (1) le temps d'arriver. La plupart avaient déjà été attirés à Damas par la nouvelle de la mort de Mo'âwia.

Le matin du quatrième jour fut «convoquée une prière générale» (2), formule archaïque, servant à désigner une grande réunion politique, et destinée à donner plus tard le change sur la nature réelle de la théocratie islamique, en passe d'évoluer vers une royauté héréditaire. Tous les *moqâtila*, (3), hommes d'armes — les vrais électeurs de l'empire arabe — présents dans la capitale, devaient y prendre part. Pas plus que les tributaires, les Bédouins, non inscrits sur les rôles militaires, ne possédaient le droit d'y intervenir efficacement. Revêtu de ses habits de gala, Yazîd se rendit à la mosquée, celle bâtie à côté de la basilique de S. Jean ; il monta dans le « minbar royal » (4) et s'y fit prêter par l'assistance le serment de fidélité.

A l'occasion de cette *baï'a*, les auteurs (5) placent sur les lèvres de Yazîd, en guise de ḥoṭba, un tissu de centons, déjà attribués aux califes précédents. Nous croyons superflu de reproduire cette improvisation, attestant un manque absolu d'invention. C'est un exercice oratoire, composé par l'auteur d'un recueil de ḥoṭbas califales (6), grand amateur d'antithèses, mais ayant, à défaut d'autre mérite, gardé le sentiment de la concision archaïque. D'autres lui prêtent les paroles suivantes : « Je ne vous engagerai plus dans de nouvelle expéditions maritimes, ni dans des campagnes hivernales. Mo'âwia vous distribuait vos pensions par quar-

---

(1) امراء الاجناد non pas « chefs des fiefs militaires » comme porte la version de Mas'oûdî, *Prairies*, V, 151 — ces fiefs n'existaient pas encore, — mais commandants supérieurs des *ǵond*, l'équivalent arabe des *thèmes* byzantins. Leur place était marquée à la *bai'a*.

(2) نودي الصلاة جامعة .

(3) Ou, comme détaille Bayâsî, *I'lâm*, II, 14, الشرط والعُرفاء والمناكب والمقاتلة .

(4) منبر الملك , Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 656, d. v.

(5) Comme Mas'oûdi, *Prairies.*, loc. cit. : *'Iqd*², II, 173, 305 ; *Ḥamîs* etc.

(6) Ces recueils ont existé de bonne heure. Cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien.*, p. 53, n. 3.

tiers (1). Désormais vous les toucherez en une seule fois ! » (2)

L'assistance applaudit chaleureusement cette déclaration. Elle faisait allusion aux derniers revers maritimes, ayant abouti au rappel des garnisons exposées de Cyzique et de Rhodes. Quant aux expéditions d'hiver, elles n'avaient jamais été populaires, même parmi les troupes de Syrie, tant elles entraînaient de privations. La promesse, relative aux pensions, faisait songer à l'exacte économie de Mo'âwia (3). Chez le jeune souverain, c'était de la bonne politique d'y renoncer. Pendant l'allocution, Ḍaḥḥâk, l'ancien régent, se tenait au pied de la chaire, cherchant à se rapprocher de l'orateur, comme pour lui inspirer courage et l'assister au besoin. Cet empressement chez un Fibrite finit par énerver Yazîd. Jamais l'assurance ne lui avait fait défaut ; quant à l'éloquence, elle était héréditaire dans la famille d'Aboû Sofiân. Se tournant vers Ḍaḥḥâk, il l'apostropha ainsi : « Eh quoi ! Ḍaḥḥâk, prétends-tu enseigner l'art de la parole aux descendants de 'Abdmanâf ? » (4) Par ce rappel à l'ordre, le jeune monarque affirmait son indépendance et sa résolution de s'affranchir de toute tutelle envahissante. Il ne put manquer d'être applaudi par les Kalbites, si nombreux et si influents en Syrie. Par sa crâne attitude, par la sollicitude témoignée aux troupes métropolitaines, le fils de Maisoûn annonçait sa résolution de continuer la politique syrienne de son prédécesseur. Les espérances qu'il fit concevoir ne devaient pas être déçues. Sur ce point, il ne déviera jamais du programme, tracé dans le testament politique de Mo'âwia.

Reconnu, acclamé par les troupes de Syrie,—la grande force militaire de l'empire, —Yazîd pouvait désormais agir en souverain. Un de ses pre-

---

(1) انلاتا, lisez اثلاثا, par tiers. Ces retards permettaient de recueillir les revenus du capital retenu.

(2) اجمعه لكم كرّة. Aboû'l Maḥâsin, ms. cité. Yazid a dû accorder alors une augmentation de 100 dirhems. C'était l'usage à chaque avénement, depuis 'Oṯmân: [illegible] dit *Tamhîd* (Ms. B. Kh.), 21 ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 155.

(3) Cf. notre *Mo'âwia*, 224.

(4) *'Iqd*², II, 305. Pour l'éloquence de Yazîd, cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 52, 10. Son oncle Yazid et Mo'âwia seraient restés courts dans leur première allocution, *'Iqd*², II, 198.

miers actes fut de confirmer Daḥḥâk comme gouverneur de Damas (1). Rentré au palais (2), il accueillit les condoléances et les vœux de ses nouveaux sujets. Un poète de l'Iraq, 'Abdallah ibn Hammâm as-Saloûlî (3), se fit l'organe des sentiments de tous :

« Courage, Yazîd, tu as perdu un être bien cher ; remercie la munificence de Celui qui t'accorde la souveraineté.

« Parmi les hommes, à notre connaissance, aucune perte n'est comparable à celle que tu viens de faire ; aucune situation ne rappelle la tienne.

« Te voilà établi pasteur sur toutes les créatures (4) ; à toi de les gouverner comme Dieu te gouverne !

« Dans Mo'âwia, te survivant, nous trouverons un successeur quand tu ne seras plus. Mais puissions-nous ne jamais apprendre ce malheur ! » (5)

Le dernier vers invitait sans détours le nouveau calife à suivre l'exemple, donné par son père, et à proclamer son jeune fils Mo'âwia, comme son héritier présomptif.

---

(1) Ṣafadî, *Toḥfa* (ms. Paris), p. 18.

(2) Nous suivons ici Mas'oûdi. Pour lui, comme pour ses contemporains, la cérémonie à la mosquée devait être purement religieuse. Les murs de cet édifice étaient habitués à la voix des poètes et des orateurs profanes. Mais dès le 3e siècle, on ne comprenait plus la valeur de l'expression, « prière générale ».

(3) Et non 'Abdalla ibn Hilâl, comme dans '*Iqd*, loc. cit. Il reparaîtra à la bai'a de Walîd I ; Ǵâḥiẓ. *Bayân*. I, 153 bas ; à celle de Mo'âwia II, Mas'oûdî, *Prairies*, V, 126.

(4) Ou : راعي اهل الدين كلّهم , Bayâsi, *I'lâm*, II, 5a. Qotaiba, *Poesis*, 413 ; peut-être la leçon véritable, mais de nature à scandaliser l'orthodoxie, mal disposée en faveur de Yazîd ; de là les nombreuses variantes. Comp. le vers adressé à Mohallib : انتَ راس لاهل الدين , *Aǧ*., XI, 163, 8 d., c.-à-d. tu commandes aux loyaux sujets, par opposition aux rebelles : Ḫâriǵites et autres.

(5) Mas'oûdî, V, 154-55 ; *Kâmil*, 785 ; Ḥoṣrî, I, 56 , Qotaiba, *Poesis*, l. c. Le contexte montre que le dernier vers désigne Mo'âwia II ou Aboû Lailâ, comme l'appelaient les Arabes. Ḥoṣrî et Ibn Qotaiba le déclarent formellement. B. de Meynard traduit ainsi :

« Mo'âwia revit pour nous dans son successeur ; sa mort t'a été annoncée ; puissions-nous ne jamais apprendre la tienne. »

Dans sa retraite du Ḥiǵâz (1) en apprenant la mort de Mo'âwia et l'avénement de Yazîd, Ibn 'Abbâs s'était écrié : « Une montagne tout entière vient de s'effondrer au sein de l'Océan. Jamais il ne nous a insultés du haut de la chaire. (2) Ah ! le bel homme, le noble caractère ! Quelle n'était pas sa modération ! » Comme un de ses intimes s'étonnait de cet éloge : « Ah ! reprit Ibn 'Abbâs, vous ignorez la valeur de l'homme qui vient de nous quitter et celle de son successeur. Vous ne tarderez pas à être instruits » (3). Dans la bouche de l'intelligent et souple 'Abbâside, ce langage n'offre rien d'insolite. En le citant, nos auteurs prétendent insister sur une antithèse historique. Un poète arabe avait dit: «La terre est grande, mais les caractères se rapetissent ! » (4) Le règne de Yazîd allait fournir les preuves de ce rétrécissement moral, s'étendant depuis le souverain jusqu'à ses fonctionnaires. Parmi eux on n'en rencontrera aucun, pas même le fils de Ziâd, à la hauteur de la difficile situation avec laquelle ils se verront aux prises.

Les événements ne devaient pas tarder à se précipiter. La première mesure de Yazîd fut d'annoncer son intronisation aux provinces. Grâce à la prévoyance de Mo'âwia, le changement de règne se fit sans secousses. En Egypte on signale pourtant une abstention, celle de 'Abdallah fils de 'Amrou, le conquérant de ce pays. Ce personnage, une des principales autorités de la Tradition, lui est devenu cher à ce titre.

Comme elle se plaît à exalter les vertus du calife 'Omar II, égaré au sein d'une dynastie infidèle, elle aime à placer aux côtés de 'Amrou, instrument de la politique profane des princes syriens, la figure de son fils 'Abdallah, puits de science, modèle de toutes les vertus islamiques (5). Ce saint homme ne sut pas se défendre contre l'ambition, tentation la plus

(1) Dinawari, 242, 10, il se trouvait alors à la Mecque ; comp Ṭab., II, 223, 1 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 73, 21.

(2) Ibn 'Asâkir, XVII, notice de Walid ibn'Otba. Cf. notre *Mo'âwia*, 149, 180-85.

(3) *Aǵ.*, XVI, 34 ; comp. l'éloge funèbre de Mo'âwia par Ibn Zobair. Qotaiba, *'Oyoûn*, 28 ; Bayâsî, *ms. cit.*, 4.

(4) Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 722, d. v.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, IV², 8-13 ; Ṭab., *Annales*, II, 399 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 209, 214, 222 ; Goldziher, *M. S.*, II, 10.

ordinaire à cette époque de vertige. Nommé lieutenant de l'Egypte par son père mourant (1), il éprouva la déception de voir casser cette nomination par Mo'âwia, peu désireux de transformer la vallée du Nil en un fief de la famille de Ibn al-'Aṣi (2). De ce jour date sa rancune contre les Omaiyades (3). Son *Mosnad* garde les traces visibles de cette hostilité. Devenu calife, Yazîd l'aurait même empêché de répandre ses ḥadîṯ en Syrie (4). 'Abdallah riposta en refusant la *bai'a* au nouveau souverain. Mais devant l'attitude énergique du pouvoir, il sentit sa résistance faiblir et prêta hommage à Yazîd avec le reste des troupes égyptiennes. Plus tard on le voit reparaître à la cour de Yazîd à l'occasion des *wofoûd* (5).

La missive, envoyée au gouverneur de Médine, présentait une particularité. A la circulaire banale, très courte d'ailleurs, comme les pièces officielles de cette époque, se trouvait jointe une feuille «pas plus grosse que l'oreille d'une souris » (6). Ce post-scriptum enjoignait au gouverneur de Médine de faire prêter le serment de fidélité en faveur du nouveau souverain. La charge se trouvait occupée par un jeune homme(7) intelligent, modéré comme l'étaient les Sofiânides, généreux jusqu'à prendre à son

---

(1) Kindî, *Governors of Egypt* (éd. Koenig), p. 20, l. 21.

(2) En dépit de son ascétisme — le Prophète aurait protesté contre ses jeûnes prolongés et son austérité exagérée (I. S. *Ṭabaq.*, IV², 8)—on le dépeint طوال احمر عظيم البطن, *ibid.*, IV², 11, l. 20-24 ; il aurait lu le syriaque et الكتاب الاوّل, *ibid.*, 11, l. 28 ; 13, 1 ; mort en Syrie l'an 65 H., *ibid.*, 13. Au pèlerinage, ses tentes luxueuses font sensation ; on l'interroge sur l'avenir, Ṭab., *Annales*. II, 378. Il annonce le succès de Ḥosain ibn 'Alî, conseille de le suivre. *Ibid.* Ce saint homme possède de riches domaines et y tient beaucoup. *Ibid.* Pour justifier son érudition, on affirme que كانت عنده كتب وقعت اليه يوم اليرموك. Aboû 'Obaid, *Ġarib* (ms. Kuprulu), 321a. D'après cet auteur (p. 7 a), c'est à son père 'Amrou que le Prophète aurait interdit les jeûnes prolongés.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 178-79.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 167. Il prédit la chute des Omaiyades ; Ṭab., *loc. cit.*

(5) Kindî, *Governors* (éd. Koenig), p. 24 ; Kindi, *Egyptian Cadis*, (éd. Gottheil), p. 10, 7 etc ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 11, l. 20.

(6) Ṭab., *Annales*, II, 216.

(7) Pourtant d'après Dînawarî, 187, 7 il aurait assisté à la bataille de Ṣiffîn ; notice invraisemblable. Comme gouverneur, il continuait à s'adonner à la boisson. *Aġ.*, II, 89.

compte les dettes des prisonniers (1), mais manquant de la qualité la plus indispensable, en ces temps troublés, aux hommes de gouvernement : l'expérience. C'était Walîd ibn 'Otba, le propre cousin de Yazîd.

Dans son effarement, Walîd implora le secours des lumières de Marwân. « Le šaiḫ des Omaiyades du Ḥigâz » recommanda de mander Ibn Zobair et Ḥosain, avant que la nouvelle ne leur parvînt et de les forcer à la bai'a; en cas de refus, on leur trancherait la tête. D'Ibn 'Omar il ne fut pas alors question (2) : on le considérait comme inoffensif, et puis il était absent de Médine (3). Il ne tarda pas d'ailleurs, avec tous les habitants du Ḥigâz(4), à prêter le serment de fidélité (5). Comme on le lui fera déclarer plus tard, la conscience de ce musulman timoré ne lui permettait pas de vivre sans bai'a ; il craignait de s'exposer à une mort païenne ; cette menace, il assurait l'avoir recueillie de la bouche du Prophète (6) !

L'énergique mesure conseillée par Marwân eût sans doute obtenu son effet. En abattant les têtes de ces fauteurs de troubles, on aurait prévenu l'effusion de flots de sang, épargné à la dynastie la tragédie de Karbalâ, la journée de la Ḥarra, et le siége de la Mecque. Mandés chez le gouverneur (7), les deux chefs de faction promirent de prêter serment

(1) Cf. sa notice dans Ibn 'Asâkir, XVII, et notre *Mo'âwia*, 285 ; Ṭab., *Annales*, II, 210, 16.

(2) Baihaqî, *Maḥâsin*, 57 etc.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 222, 19.

(4) Mentionnons Ibn al-Ḥanafiya, le fils de 'Alî. D'après Isfaraini, *At-tabṣîr* (ms. Paris), 13a, ce serait après la mort de Ḥosain. D'après le récit très détaillé de Balâḏori, *Ansâb*, 687b, il aurait reconnu Yazîd du vivant de Mo'âwia ; voir plus bas.

(5) *Ḫamîs*, II, 297, comme Ibn 'Abbâs, Ṭab., *Annales*, II, 223.

(6) C'est un des motifs de la rancune, gardée par Mas'oûdi, orthodoxe teinté de *šî'a*, حَسَن التشيُّع , à la famille de 'Omar. Il est le seul à mentionner la négresse (saudâ') mère de ce calife. Cf. *Pratries d'or*, IV, 295.

(7) Dans la chaleur de la discussion, Ḥosain aurait fait s..uter la عمامة de Walîd ; Ḏahabi, تاريخ (ms. Copenhague), 99a. Les sources anciennes ne mentionnent rien de pareil. Walid se laissera arrêter par les mêmes scrupules (Ṭab. , II, 214, 2 etc), exprimés auparavant par Moğîra ibn Šo'ba, et quelques semaines après la scène de Médine, par No'mân ibn Bašîr. Impossible de ne pas être frappé par cet air de famille entre nos documents : monotonie de style et de pensée. Nous aurons à y revenir. En étudiant nos pièces, on éprouve l'impression d'une officine commune, où les

publiquement le lendemain ; ils profitèrent des ombres de la nuit pour se mettre en sûreté sur le territoire sacré de la Mecque. Une nouvelle imprudence fut de ne pas les y poursuivre, pour les forcer au serment d'allégeance. Cette série de fautes amèneront toutes les catastrophes du règne de Yazîd. Le jeune Walîd eût mérité l'apostrophe du poète Taġlibite, Ni'ma ibn 'Attâb :

« Tu es haut placé, sans être à la hauteur : mais nous vivons dans un siècle de révolutions :

« سَمَوْتَ ولم تكن اهلاً لِلسُّمو ولكن دَهرُنا دهرُ انقلاب » (1)

VIII

LA SITUATION DANS L'IRAQ.

Ḥosain et les intrigues des Iraqains. Yazîd continue la politique de Mo'âwia. No'mân ibn Bašîr et l'ascétisme. Antécédents de 'Obaidallah fils de Ziâd. Démêlés avec les poètes et les « Moḥaddit ». Ibn Zabîr et Ibn Mofarriġ.

Depuis la mort de 'Ali, ses fils n'avaient cessé de correspondre avec le gens de l'Iraq. Les Sî'ites s'adressaient de préférence à Ḥosain, moins compromis que son aîné, Ḥasan. A toutes leurs instances, sa réponse n'avait guère varié : « Du vivant de cet homme — il s'agissait de Mo'âwia — rien à faire ; mieux valait ne pas bouger, se coller contre terre, dissimuler ses sentiments. Quant à la revanche future, la consigne était

rédacteurs auraient manqué de souplesse et de faculté créatrice pour s'adapter aux situations variées. L'influence de la phraséologie qoranique doit également entrer en ligne de compte.

(1) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 1102.

d'y penser sans cesse, mais de n'en jamais parler » (1). Ces recommandations, il les avait renouvelées à la suite d'instances réitérées, venues après la mort de Ḥasan.

Sans en tenir compte, le fougueux Ḥoǵr ibn 'Adî poussa à la révolte ouverte, espérant peut-être par cette action directe modifier les dispositions de Ḥosain. Les autres partisans ne cessèrent de travailler secrètement les populations, en vue d'un avenir meilleur. Après la mort de Mo'âwia, personne, pensaient-ils, n'hésiterait à porter son choix sur Ḥosain (2), Mis au courant de ces manœuvres, 'Amrou fils du calife 'Otmân (3) avertit Marwân ibn al-Ḥakam, alors gouverneur de Médine. Prévenu, Mo'âwia répondit de ne pas inquiéter Ḥosain. Personnellement il se contenta de l'admonester et continua, comme par le passé, à lui envoyer chaque année un million de dirhems, sans compter les cadeaux de toute sorte (4). C'était la politique du « ralliement, تاليف القارب, celle de tout son règne. Le monarque n'entendait pas y renoncer sur ses vieux jours.

Devenu successeur de Marwân, le jeune Walîd ibn 'Otba essaya d'une autre tactique : il coupa toutes les communications entre Ḥosain et ses partisans — śî'a — de l'Iraq. Aux observations irritées du fils de 'Alî, Walîd se contenta de répondre : « Puisse notre modération à ton endroit ne pas t'attirer la juste sévérité de nos successeurs ! » (5)

Walîd avait le droit de tenir ce langage. C'est un fait digne d'être signalé. A cette époque, lorsque les annalistes iraqains nomment isolément les gouverneurs ou les hommes d'état omaiyades, — qu'ils s'appellent Moḥammad, Marwân, Walîd ou No'mân, qu'ils gouvernent Médine ou Koûfa,—rien de plus ordinaire que de les entendre vanter la pondération de

(1) ليكن كلّ امرء فيكم حلسًا من احلاس بيته ما دام هذا الرجل حيًّا. Balâḏori, *Ansâb*, 634, a-b; اخفوا الشخص والصقوا بالارض واكتموا الهوى. *Ibid.*, 636 a.

(2) لم يعدل الناس بحسين احدًا. Balâḏori, *Ansâb*, 636 b.

(3) On lui prête un rôle équivoque pendant la révolte de Médine; cf. Dînawarî, 276.

(4) عروض وهدايا من كل ضرب ; Balâḏori, *loc. cit.* Il le laisse pousser « comme le palmier, le pied dans l'eau, la cime vers le ciel, sans jamais y atteindre », *'Iqd*², II, 141.

(5) ليتَ حِلمنا عنك لا يدعو جهلَ غيرنا اليك ; Balâḏori, *Ansâb*, 637 a.

ces hommes, leur prédilection pour les solutions pacifiques : حليم يحبّ العافية (1). Ecoutons un témoignage peu suspect, rendu par Ibn ʿAbbâs à Walîd, « ce gouverneur de vingt ans, au menton lisse comme une feuille du Qoran. A peine arrivé, il ouvrit la porte des prisons et paya de sa poche les dettes des détenus. Pour nous, son regard avait la limpidité de l'eau, son langage la douceur du miel » (2).

Cela n'empêchera pas nos écrivains de se plaindre en bloc (3) de la tyrannie, de l'impiété de ces fonctionnaires. Les passions politiques fournissent l'explication de cette contradiction. Tolérants par tempérament et par raison d'état, les Omaiyades n'entendaient pas voir l'esprit de révolte abuser de leur modération. Cette fermeté acheva de leur assurer la haine de tous les partisans de ʿAlî.

Les plus empressés se montrèrent ceux de Koûfa. Ḥosain venait de se réfugier à la Mecque. Il y reçut des lettres, « de quoi remplir deux sacoches », — c'est l'expression de nos chroniqueurs — l'adjurant de venir en personne recevoir leur *baiʿa* (4). Du fond de son asile, le prétendant se laissa entraîner à répondre aux missives des Iraqains. Il écrivit également aux chefs de Baṣra. Obaidallah fils de Ziâd gouvernait alors cette ville. Un des chefs baṣriens les plus considérables, Mondir ibn Ǵaroûd (5), soupçonna une manœuvre du gouverneur (6) ; il lui déféra la lettre (7). Cette démarche marque le commencement des démêlés de ʿObaidallah avec la Šîʿa.

Yazîd ne tarda pas à s'en rendre compte, la partie décisive allait se jouer dans les plaines de la Babylonie. Avant tout, il chercha un homme, capable de contenir les provinces orientales.

---

(1) Dînawarî 241, 4 d ; 245 ; Ṭab., II, 218 ; voir plus bas notre notice de Noʿmân ; celle de Walîd, dans Ibn ʿAsâkir ; جواد حليم , cf. شذرات الذهب (Ms. B. Kh.), 78.

(2) Bayâsi, *Iʿlâm*, II, 4 b. كان وجهه ورقة من ورق المصحف فوالله لا ترك عانيًا إلّا اطلقه ولا غارمًا إلّا ادّى عنه . L'extrait est emprunté à l'Omaiyade ʿOtbî, lequel a pu embellir les couleurs.

(3) Cf. Masʿoûdî, *Prairies*, V, 159, d. l. ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 69, 5 etc. ; 135, 6.

(4) Dînawarî, 242 ; Ṭab , *Annales*, II, 298-99.

(5) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 409.

(6) En même temps son beau-fils.

(7) Balâdori, *Ansâb*, 418 b ; Ṭab., *Annales*, II, 241.

Comme au temps de Moğîra et de Ziâd, la ville de Koûfa était demeurée un nid de conspirateurs śî'ites. L'œuvre de police, inaugurée par le dernier, justicier exact et intelligent, n'avait pas été poursuivie par ses successeurs. Aucun ne posséda ses talents, la fermeté de son caractère, son prestige d'homme d'état ; d'ailleurs ils ne firent que passer au palais provincial de Koûfa. Yazîd venait de confirmer No'mân ibn Baśîr (1) dans la charge de gouverneur de cette ville.

Depuis la mort des grands *Mobaśśara*, on eût difficilement rencontré un musulman, possédant autant de titres au respect des contemporains. Compagnon fils de Compagnon, il prétendait être le premier-né des Anṣârs depuis l'hégire. Ainsi l'affirmait du moins, à tort ou à raison, l'école de Médine (2). On n'y regardait pas de trop près, à cette époque où l'on édifiait sur la légende tant de réputations apocryphes. Son père Baśîr, *'Aqabî, Badrî, Ohodî* etc, avait gagné par sa valeur tous les titres de noblesse, décernés par l'islam à ses plus dévoués champions ; il mourut martyr à 'Ain at-Tamr. Quoique Anṣârien, ce même Baśîr avait pour toujours rivé ses descendants à la cause du califat qoraiśite, c'est-à-dire au parti omaiyade, indissolublement unis en ce temps-là. A la journée de la *Saqîfa*, le premier il avait saisi la main d'Aboû Bakr pour lui rendre hommage (3). Ce service d'une portée politique incalculable, le fils n'oubliera pas, à l'occasion, de le rappeler à Mo'âwia :

« Souviens-toi de la veillée des Banoû Sâ'ida, où Baśîr vous décerna le pouvoir ! » (4)

A Ṣiffîn, No'mân figura à côté de Mo'âwia, quand l'immense majorité des *Auxiliaires* combattaient dans le camp adverse. Dévoûment méritoire : car dès lors les Anṣârs rêvaient à une revanche contre l'exclusivisme des Qoraiśites. Ces antécédents introduiront dans la carrière de No'mân un

(1) Ce nom est à rétablir dans *'Iqd*³, II, 306, 18 : وكان على الكوفة.

(2) انّهُ اكبر سنّاً ممّا روى اهل المدينة. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 35.

(3) Cf. *Ag.*, XIV, 119 et notre *Triumvirat*, 137 etc. A propos du titre de 'Aqabî, remarque très intéressante de Balâḏori. Pour certains, la revendication repose uniquement sur l'affirmation de leur famille, comme, d'autre part, on ne veut pas dépasser le nombre de 70, chiffre consacré : يسقط كلّ مُدَّعٍ لرجل انهُ عقبي رجلا ويجعلهُ مكانهُ لئلا يزيدوا على السبعين *Ansâb*, 160a. On voit comment se sont formées les traditions.

(4) *Aǧ.*, XIV, 127, 8.

dualisme, des tiraillements entre les aspirations du Médinois, témoin de l'abaissement de ses contribules, et les devoirs du fonctionnaire omaiyade, enfin un manque de franchise : causes de sa perte finale. Successivement cet 'Oṯmânî, ennemi déclaré de 'Alî (1), comblé de bienfaits par les califes de Damas, cet Anṣârien, devenu *Syrien* (2), se laissera entraîner à donner des gages, des encouragements à tous les partis antidynastiques, aux Śî'ites de l'Iraq, aux révoltés de Médine, à l'anticalife Ibn Zobair, et il les poussera finalement à se révolter contre les Omaiyades.

Le jeune Yazîd fut-il le prince frivole que la Tradition nous a dépeint ? On se prend à en douter, quand on le voit, au lendemain de son intronisation, affirmer sa résolution de continuer la politique paternelle. Cette détermination témoigne en faveur de son intelligence et de sa fermeté de caractère. Héritier présomptif, il avait pu s'abandonner à des écarts, à des manifestations intempestives, gênantes pour l'œuvre de pacification, entreprise par le grand Mo'âwia. Chargé de la responsabilité du pouvoir, il sut se mettre au-dessus de ses préférences et de ses antipathies privées. A l'issue d'un long règne, après le gouvernement de son père, si personnel, malgré la douceur des formes extérieures, la tentation devait être forte pour un jeune monarque d'innover, de bouleverser l'administration de son prédécesseur (3). Si la Tradition n'a pas exagéré, nous devrions retrouver dans le second des Sofiânides une sorte de Roboam omaiyade, « délaissant les vieillards, demeurés auprès de son père Salomon sa vie durant, pour écouter les jeunes gens, ayant grandi et vécu avec lui » (4). Vers le milieu de 680, certains courtisans ont pu entretenir ces illusions : ils ne tardèrent pas à être détrompés. Les intimes du souverain le jugeaient avec plus d'équité. Quand ils souhaitaient lui voir adopter une détermination, ils se contentaient d'affirmer : « Ainsi eût agi Mo'â-

(1) *Aġ.*, XIV, 120 ; Balâḏori, *Ansâb*, 637 ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 35.

(2) Dînawarî, 247, 7 nomme « la Syrie sa patrie ». Sa fille déclare préférer « les jeunes Damasquins aux pouilleux du Ḥiǵâz ». Cf. *Mo'âwia*, 57.

(3) Yazid maintient l'Anṣârien Maslama ibn Moḫallid, depuis 13 ans gouverneur d'Egypte ; Kindî, *Governors of Egypt* (éd. Koenig), 24-25.

(4) I *Rois*, XII, 6-8.

wia (1) ».C'était assez pour apaiser toutes les répugnances du bouillant Sofiânide.

Yazîd commença par garder les conseillers de son père : Ḍaḥḥâk, Moslim, Ibn Sargoûn (2). Pour ce dernier, un ami, un commensal, un maulâ (3), comme parlent nos annalistes, nous n'avons pas le droit de lui en faire un mérite. Le cas de No'mân ibn Baśîr paraît autrement significatif.

A l'occasion des Anṣâriens, Yazîd était entré en conflit avec ce patron attitré des Médinois auprès des Omaiyades (4). Par son poète Aḫṭal, il avait fait violemment attaquer les *Auxiliaires*, puis n'avait pas craint de se découvrir, en protégeant ouvertement le satirique chrétien (5). No'mân le savait et n'avait pas dissimulé son ressentiment. Ces souvenirs demeuraient vivants. Qu'allait faire le nouveau monarque ?

Il s'empressa d'assurer à No'mân sa faveur (6) et lui conserva son ancienne position (7). Les prétextes n'auraient pas pourtant manqué à Yazîd pour motiver une disgrâce.

Partisan déclaré de 'Oṯmân, ennemi de 'Alî (8), No'mân se trouvait en fort mauvais termes avec ses administrés, les Śî'ites de Koûfa. Pour les punir, il leur aurait refusé l'augmentation de dix dînârs par tête, accordée

(1) Ṭab., II, 239 : أرأيت معاوية او نشر لك أكنتَ آخذا برايه قال نعم

(2) Cf. *Mo'âwia*, 384, sqq.

(3) Le sens primitif est *ami, allié* et non *affranchi*, signification postérieure aux grandes conquêtes. Ṭab., *Tafsir*, V, 31 : الموالي العصبة هم كانوا في الجاهلية الموالي فلمّا دخلت العجم على العرب لم يتّخذوا لهم اسما فقال الله ... فان لم تعلموا اباءهم فاخوانكم في الدين ومواليكم فسمّي الموالي . Cf. *Mo'âwia*, 393; Qoran 19, 5 ; 22, 13 ; 44, 41 ; 47, 11 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 44. 7 d. ; Boḥtorî, *Ḥamâsa*, nos 566, 567, 813, 911, 921, 1314, 1315; 1435, 12; 1436 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 271, 4 d. ; Ḥanbal *Mosnad*, II, 291, 2 ; Ibn Hiśâm, *Sira*, 342, 7 ; 467, 2 ; 468. 8; *'Iqd*, I, 219; *Aǵ.*, X. 76 ; XIII, 71, 9; Goldziher, *M. S.*, I, 105 etc; Qastalânî, III, 77 ; Nallino, *Sulla Costituzione*, 626 ; O. Proksch, *Die Blutrache*, 25, n. 1 ; 34, n. 1 ; 65.

(4) Cf sa notice dans *Aǵ.*, XIV, 119 etc.

(5) *Aǵ.*, loc. cit. : *Mo'âwia*, 383, 400-01.

(6) *Aǵ.*, XIV, 119 : كان كريما عليه [معاوية] رفيقا عنده وعند يزيد

(7) Sans doute en souvenir de Mo'âwia, pour lequel No'mân était « the right man in the right place بالكوفة النعمان رشيد ». Ṭab., II, 189, 3.

(8) *Aǵ.*, XIV, 120 ; I. S, *Ṭabaq.*, VI, 35 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 637.

par Mo'âwia aux habitants de cette ville. Ce refus acheva de le rendre impopulaire. Très éloquent (1), il affectait, dans ses ḫoṭbas à la mosquée, de multiplier et d'allonger ses citations du Qoran ; il se montrait très fier de cette innovation, introduite par lui (2). L'assistance lui coupait la parole au cri de : *Augmentation, augmentation* ! On oubliait sa bonté, son amour de la paix (3). Quant à ses autres qualités, sa piété, sa science qoranique (4), on s'en faisait une arme contre ce gouverneur avare et hostile à la mémoire de 'Alî. Au nom de tous, le poète de Koûfa, 'Abdallah ibn Hammâm, se chargea de l'en faire souvenir :

« Notre augmentation, ô No'mân, ne vas pas nous en frustrer ! En nous gouvernant, crains Allah et le Livre que tu cites !

« Tu portes à notre endroit le fardeau d'une responsabilité, capable d'écraser les chameaux robustes.

« Si tu sais ouvrir la porte de la poésie, qu'il ne te manque pas la seule clef de la générosité . . . !

« Tu es un personnage à la langue suave, diserte ; pourquoi cette suavité s'arrête-t-elle devant (le mot) : augmentation ? » (5)

Pieux musulman — on vient de le voir — No'mân est en outre qualifié de nâsik, ascète (6). Son ascétisme, à l'unisson de celui de ce temps, n'offrait rien d'austère. Il rappelait plutôt un ascète contemporain, 'Abdallah ibn 'Amrou, frais, rose, au ventre rebondi, en dépit de son âge avancé (7). L'austérité de No'mân ne put le dissuader de fréquenter les chanteuses. Chef de la députation, envoyée à Médine, son principal souci sera d'entendre la fameuse 'Azzat al- Mailâ'. L'artiste ayant refusé de se

---

(1) I. S. *Ṭabaq.*, VI, 35 : من اخطب مَن سمعتُ من اهل الدُّنيا ; *'Iqd*², II, 193.

(2) Cf. *Aḡ.*, loc. cit.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 238.

(4) Pour sa valeur poétique, cf. *Aḡ.*, XIV, 125 etc ; il en aurait fait montre, semble-t-il.

(5) *Aḡ.* XIV, 120 : c'est en somme la répétition de la scène sous Moḡîra ibn Śo'ba, prédécesseur de No'mân. Les deux personnages ont dû être copiés sur le même patron.

(6) Ṭab., *Annales*, II, 238.

(7) 'Abdallah devait avoir près de 80 ans. Son père 'Amrou mourut nonagénaire et entre les deux il n'y avait que *douze* ans de différence, ou même onze ans, d'après un طبقات الصحابة , attribué à Ḏahabî (ms. Lâleli, Constantinople), p. 2b.

déranger, le grand homme ira l'applaudir chez elle (1). C'était un manque absolu de dignité, le culte de la musique servant alors à recouvrir une profession moins avouable. Mais, arrivant de Syrie, « No'mân s'y était vu depuis trop longtemps privé des jouissances artistiques, rendant l'âme meilleure et l'esprit plus affiné» (2). Les études qoraniques n'empêcheront pas davantage cet épicurien de plaisanter sur les dispositions de la loi religieuse. No'mân était bien un modéré, un intellectuel, *ḥalîm* (3), comme on les rencontrait à cette époque dans les milieux les plus orthodoxes. La haine de 'Alî, le culte du plaisir, on voit tout ce que pouvait couvrir l'étiquette de l'ascétisme au premier siècle de l'hégire (4). Nous le verrons plus loin par la vie d'autres ascètes contemporains (5).

Quoique maintenu dans son poste par le nouveau calife, No'mân n'avait pas fait mystère de ses sympathies : elles allaient « au fils de Fâṭima au lieu du fils de Maisoûn » (6). Dans les derniers temps de Mo'âwia, ce gouverneur de Koûfa avait adopté la politique d'un de ses prédécesseurs, le fameux Mogîra ibn So'ba : celle du laisser-passer, pourvu qu'on n'en vînt pas à la révolte ouverte. Pressentant l'approche de l'orage 'alide, il sentit, comme le même Mogîra, s'éveiller en lui des scrupules et ne voulait pas avoir à tremper dans le sang des descendants du Prophète (7). Un tel homme ne pouvait convenir à une situation aussi critique. Ainsi pensèrent les partisans des Omaiyades, demeurés dans l'Iraq. Ils déférèrent à Damas la faiblesse inconsciente ou affectée de leur gouverneur. Si les califes syriens, déclarèrent ces rapports, tenaient à conserver l'Iraq, il était temps d'aviser (8). A leur avis, le rappel de No'mân s'imposait.

---

(1) *Aǵ.*, II. 164 ; XIV, 121.

(2) *Aǵ.*, loc. cit. Comp. l'opinion de Yazîd : c'est seulement à Médine qu'on comprend la musique, *'Iqd*², I,146, 6.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 238.

(4) Comp. Goldziher, *De l'ascétisme aux premiers temps de l'islam*, (*Rev. hist. des religions*, XXXVII, 277 etc).

(5) Aboû Barzâ' al-Aslami, Ibn 'Omar, Ibn al-Ḥanafiya, Osâma ibn Zaid, petit-fils adoptif de Mahomet, encore un ascète ventru ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 49-50.

(6) Baihaqî, *Maḥâsin*, 60, 2 ; *'Iqd*, II, 306.

(7) Ṭab., *Annales*, II, 238-39.

(8) Ṭab., *Annales*, II, 228 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 417 b.

Yazîd interrogea ses principaux conseillers et avant tous, Ibn Sarǵoûn, désigné à cette occasion comme son maulâ et son premier ministre (1). Ce dernier lui exhiba un diplôme, signé avant de mourir, par Mo'âwia et nommant l'émir actuel de Baṣra, 'Obaidallah fils de Ziâd, au gouvernement de Koûfa (2). C'était lui dicter la conduite à tenir. Yazîd s'empressa de ratifier, malgré son antipathie pour le nouveau titulaire (3).

Le choix était excellent. Fils de la princesse perse Marǵâna, une femme d'honneur, louée par la Tradition (4), 'Obaidallah vérifiait en sa personne la persuasion, commune parmi les Arabes, que les enfants les plus distingués provenaient des unions avec les races vaincues (5). Si, au dire de la Tradition (6), il dut à cette origine des défauts de prononciation, — ils ne l'empêcheront pas de devenir plus tard un orateur distingué, — il lui fut sans doute redevable de sa vive intelligence, comme il hérita de son père la décision, sa principale caractéristique. Fier de descendre d'un tel homme, il prétendait lui ressembler exclusivement et avoir échappé aux influences morales, d'ordinaire attribuées à l'oncle maternel.

« Nos qualités ! c'est l'héritage d'un père, d'un aïeul. Ainsi la bonté du rejeton provient de sa racine » (7).

Ziâd prit grand soin de son éducation, tout en lui accordant plus de li-

---

(1) Ṭab., *Annales*, II, 228, 16 ; 229, 11 ; '*Iqd*, II, 310, 14 le qualifie de صاحب أمره ; cf. *Mo'âwia*, 237 etc.

(2) Ṭab., II, 239.

(3) Ṭab., II, 242, 14 ; Bayâsi, *I'lâm*, II, 9 a.

(4) Ṭab., II, 408, 4 : qualifié de إمرأة صدق ; (cf. Ibn 'Asâkir, X, notice de 'Obaidallah) ; chez les Bédouins cette qualification n'atteste pas toujours une haute valeur ; *Aǵ.*, II, 90, 12. Les auteurs hostiles, comme Mas'oûdi, V, 196, 200, affectent de l'appeler fils de Marǵâna. Eviter de confondre notre 'Obaidallah avec son homonyme 'Obaidallah ibn Ziâd ibn Ẓibiân, comme fait l'index d'*Aǵânî*, XI, 62.

(5) Ibn al-Faqîh, 257, 13 ; '*Iqd*, III, 274, 6, 11 ; 283, 14 ; *ZDMG*, 1891, 367. Comp. Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 766, 4 v., contre mariages entre cousins-germains.

(6) Notice de Ibn 'Asâkir.

(7) Ṭab., II, 241, 12 ; Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 1176. Cf. *Mo'âwia*, 299-305.

berté que ne faisait Mo'âwia pour Yazîd (1). En compagnie de Ḥâriṯa ibn Badr, (2) le spirituel ami de son père, il ne dédaignait pas de vider une coupe de vin. Ziâd le savait; quoique abstème, il imposait seulement à ses enfants qu'en mangeant des grenades— c'était un euphémisme créé par Ḥâriṯa—ils prissent la précaution d'enlever l'écorce (3). En d'autres termes : sans condamner l'usage, il proscrivait l'abus. Bien fait de sa personne, de haute taille (4), 'Obaidallah avait, sur la recommandation de Yazîd, débuté dans la haute administration par le gouvernement du Ḫorâsân, marche lointaine, où le courage était indispensable. Le jeune fonctionnaire comptait alors 25 ans (5) environ.

Son âge ne l'empêcha pas de pousser vigoureusement et avec succès la guerre contre les populations turques de la province, et d'y payer bravement de sa personne (6). Cela lui valut, au bout de deux ans, de recevoir le gouvernement de Baṣra. Il ne renonça pas pour autant à celui du Ḫorâsân, confié par Mo'âwia à Sa'îd, fils du calife 'Oṯmân. Sa'îd, en mauvais termes avec les Sofiânides, avait pensé pouvoir se venger sur 'Obaidallah (7). Comme réponse probablement à ces provocations, le fils de Ziâd maintint un de ses anciens lieutenants dans cette province, en dépit de Sa'îd ; situation extrêmement originale (8). Elle permet de deviner le chaos administratif, régnant en certains gouvernements, et cela, sous le plus énergique des califes.

Depuis la mort de Ziâd, les Ḫârigites de l'Iraq avaient relevé la tête.

---

(1) Mo'âwia constate avec douleur chez le jeune 'Obaidallah l'ignorance de la poésie. Voir sa notice dans Ibn 'Asâkir, X. 'Obaidallah aurait encouragé Aboû'l Aswad dans son essai de grammaire arabe. *Aġ.*, XI, 106. Il s'intéresse aux musiciens et les écoute en secret. *Aġ.*, V, 161.

(2) Sur ce « vaillant et noble Tamimite » cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 32-33.

(3) *Aġ.*, XXI, 28 ; comp. Mas'oûdi, V, 156-57.

(4) Ibn Rosteh, 225, 19 ; Ṭab., *Annales*, II, 168, 12.

(5) Voir plus haut, p. 32. Ṭab., II, 168, 7 ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 410, 5 d. l.

(6) Ṭab., II, 170 ; Ya'qoûbi, II, 281. Il ramena avec lui une garde de 2000 Boḫâriotes. Ṭab., II, 169-70.

(7) Ṭab., II, 179-80.

(8) Ṭab., *Annales*, II, 173, 10, texte équivoque ; mais 179-80, le fait est clairement affirmé ; comp. 189, 6.

'Obaidallah n'hésita pas à prendre contre eux des mesures rigoureuses (1). Non qu'il aimât la sévérité ; mais le fils ne pouvait prétendre au prestige du père et se croyait obligé d'y suppléer par la rigueur. Très respectueux envers la mémoire de cet incomparable administrateur, quand on rappelait son nom, il versait des larmes. Ne possédant ni sa valeur ni ses talents, il ne pensait pas pouvoir autoriser chez ses intimes la liberté, tolérée chez eux par Ziâd (2). Fidèle envers ses amis (3), nous le verrons, au moment du drame de Karbalâ, c'est-à-dire à une époque où son énergie mal réglée le desservira, nous le verrons blâmer un de ses inférieurs pour avoir trahi le secret (4), confié par Moslim ibn 'Aqîl, et cela au moment même où il condamnait à mort le rebelle 'alide. En des temps moins troublés, 'Obaidallah eût offert le spectacle d'un gouverneur idéal. Ainsi, on le voit recommander à ses fonctionnaires la modération dans la levée des impôts, de peur d'accabler les populations (5).

On le vit pourtant prendre des mesures devant lesquelles avait reculé Ziâd. Quand ce dernier construisit la mosquée de Baṣra, il pria son neveu Ibn Nâfi' ibn al-Ḥâriṯ de lui vendre une maison, nécessaire pour régulariser les proportions de l'édifice (6). Comme le meunier de Sans-Souci, le musulman refusa, et Ziâd, un tyran paternel, se résigna devant cette obstination. Son fils se montra moins endurant (7). A son arrivée à Baṣra, 'Obaidallah se déclara choqué de ce manque de symétrie. Averti de l'absence du récalcitrant, en tournée d'inspection sur ses domaines, le gouver-

---

(1) Ṭab., II, 185, 458-59 ; Dinawarî, 279. Sa sévérité resta dans les bornes de la justice. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 26.

(2) *Aġ.*, XXI, 21, 15 ; 36-37 ; Ṭab., *Annales*, II, 169.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 403. Comp. Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 507 et Qotaiba, *'Oyoûn*, 60, où la tradition hésite entre Ziâd et 'Obaidallah.

(4) *'Iqd*[2], II, 307, 10. Il punit de mort un Bédouin, traître envers deux serviteurs des 'Alides, Ṭab., II, 287, 4 ; accorde la vie au Ḫâriǵite Aboû Bilâl, revenu à sa prison pour garder la parole donnée, « conduite honorable pour le gouverneur et pour ce motif, corrigée plus tard » par la tradition śi'ite. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 26.

(5) *Aġ.*, XXI, 39, 15.

(6) Cf. Ṭab., *Annales*, II, 436 bas.

(7) Ṭab., II, 383, 10 : كان عبيد الله لا يُصطلى بناره ; cf. *Aġ.*, XIII, 36, 11 d. l. لا تحسب الشرَّ جارًا لا يفارقهُ , dit le poète Ibn Zabîr.

neur en profita pour démolir sa maison et rendre à la mosquée une forme plus régulière. De retour, Ibn Nâfi' poussa les hauts cris. On l'indemnisa généreusement et on lui accorda dans le mur de l'édifice une lucarne, communiquant avec l'intérieur (1).

En homme intelligent et cultivé, 'Obaidallah savait apprécier les poètes (2).

Sur la route, le ramenant de Damas à Koûfa, un des plus redoutables satiriques (3) de l'Iraq, 'Abdallah ibn Zabîr avait composé un panégyrique, extrêmement flatteur pour l'amour-propre du jeune gouverneur.

« Ma chamelle a gémi, voulant me ramener en arrière.—Va, lui ai-je crié, voici ton imâm (4), le paladin des Arabes.

« Ne crois pas que la sévérité soit un hôte ne le quittant jamais ; au moment de la colère, sa pondération (5) ne lui permet pas de châtier !

« Issu de la meilleure, de la plus noble maison que nous connaissions, de ceux dont le sang guérit (6) de la rage ! » (7)

C'était une réponse aux satires, ayant si souvent attaqué la parenté omaiyade des descendants de Ziâd. A 'Obaidallah l'histoire de sa famille rappelait des souvenirs moins agréables ; elle l'amena à se défier du « genus irritabile vatum » (8). Apprenant le départ d'un certain Ibn Mofarriġ en compagnie de son frère 'Abbâd, nommé gouverneur du Ḫorâsân, il essaya de le détourner de cette démarche. Il escomptait d'avance les désagréments que lui vaudraient les déceptions probables du rimeur (9).

---

(1) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 348-49 ; Ṭab., *loc. cit.*

(2) Cf. *Aġ.*, XII, 11, 3. Il leur devait de la reconnaissance. Farazdaq l'avait placé au-dessus de Marwân ibn al-Ḥakam. Hell, *Farazdaq's Lobgedicht*, 17-18. Il les comble de générosités; ainsi 'Abdallah ibn Zabîr, *Aġ.*, XIII, 38-39. Au besoin ils savent lui rappeler ses promesses, comme Aboû'l Aswad Do'alî, un Šî'ite, *Aġ.*, XI, 106 ; ces rappels poétiques étaient toujours désagréables pour un homme en place.

(3) *Aġ.*, XIII, 33 : احد الهجائين للناس المرهوب شرّهم.

(4) 'Obaidallah.

(5) *Ḥilm*, le terme n'a pu être choisi au hasard : c'était la qualité omaiyade par excellence.

(6) Sur ce privilège cf. *Mo'âwia*, 192 ; Ǧâḥiẓ, *Animaux*, V, 105.

(7) *Aġ.*, XIII, 36.

(8) La notice du même Ibn Zabîr, *Aġ.*, XIII, 33-49 en fournit la meilleure preuve.

(9) *Aġ.*, XXII, 53.

Il connaissait « les prétentions exagérées des poètes » ; il savait que « leurs soupçons, ils les transforment en certitudes et n'acceptent jamais les plus légitimes excuses (1) ». Ses prévisions se réalisèrent. Ibn Mofarriḡ essaya de se venger en vers, de ʿAbbâd, soupçonné de froideur à son égard. Le gouverneur portait une barbe majestueuse. Comme la saison était dure et l'herbe devenue rare, le poète commit un distique, où il proposait de transformer en fourrage pour les chevaux l'abondante toison du gouverneur. S'il en fût demeuré là ! Mais d'après la fâcheuse habitude, prise par les satiriques arabes (2), il enveloppa dans ses attaques toute la famille de Ziâd. L'adoption de ce dernier par Moʿâwia et l'histoire de Somaiya en fournirent les principaux développements (3), avidement recueillis plus tard par la tradition des ʿAbbâsides, comptant parmi leurs aïeules plus d'une Somaiya. Cette provocation força le gouverneur de l'Iraq à intervenir dans la querelle (4), après avoir tout fait pour la prévenir. Elle forme un curieux chapitre des annales de la poésie à cette époque. Nous devons la mentionner ici. Elle peint les mœurs du temps et allégera d'autant notre future étude historique du Parnasse arabe, sous la dynastie des Omaiyades.

Envoyé à ʿObaidallah, le poète avait eu le temps d'avertir ses compatriotes yéménites, très influents à la cour de Damas. Ils intervinrent auprès de Moʿâwia ou de Ziâd (5) et leur arrachèrent l'ordre d'épargner la-

(1) *Aḡ.*, XVII, 53, 5.

(2) *Poète royal*, 21 ; *Chantre*, 64. Ibn Mofarriḡ fut l'aïeul du redoutable poète šîʿite Saiyd Ḥimiari. *Aḡ.*, VII, 2 ; XVII, 52. ʿAbbâd aurait épousé Ramla, fille de Yazîd I ; cf. ʿAini, عقد الجمان (Ms. B. Kh.) Il était le frère préféré de ʿObaidallah, كان له صديقا (Ṭab., II, 392, 11). Pour comprendre cette étrange remarque, se rappeler les divisions, introduites dans les familles par l'institution du harem.

(3) On avait mis également sur le compte de Mofarriḡ des satires, composées par ʿAbdarraḥmân ibn al-Ḥakam, frère de Marwân ; *Aḡ.*, XII, 75. On attribua à Ibn Mofarriḡ l'épopée ḥimiarite de Tobbaʿ ; *Aḡ.*, XVII, 52. 15 etc. Ce fut une période de grande activité littéraire et le commencement des grandes falsifications historiques. Dans l'Iraq, on se trouvait prêt à composer le roman historique de Karbalâ, comme nous le verrons.

(4) Ibn Mofarriḡ mettait également en cause Aboû Sofiân et Moʿâwia ; cf. *Aḡ.*, XVII, 55, 3 d.

(5) La Tradition hésite entre les deux. D'après l'auteur de l'Aḡâni et Ibn Mofarriḡ lui-même, il s'agit de Yazid ; *Aḡ.*, XVII, 52 ; 55, 13 ; 61, 11, 4 d. l.

vie d'Ibn Mofarriġ. Voici le curieux expédient, imaginé par ʿObaidallah pour concilier son obéissance avec le désir de châtier les insolences du poète.

Après lui avoir fait prendre un laxatif violent, il le promena à travers la ville, au milieu des huées de la populace, sur un chameau, avec un porc lié à ses côtés. Les effets du drastique ne tardèrent pas à se manifester et près de lui, la truie protestait par des grognements significatifs contre les incongruités de son voisin. Celui-ci l'apostropha alors en vers, comme suit :

« Somaiya (1) se prend à crier, au contact de son compagnon ; allons, calme-toi ! la peur est un vilain défaut ! »

On le descendit enfin de sa monture pour l'introduire au bain. Quand il en sortit, on l'entendit prononcer ce vers :

« L'eau emporte les traces des indignes traitements que j'ai subis ; mes attaques pénètreront pour toujours jusqu'à la moëlle des os ! » (2)

ʿObaidallah s'efforça également de réprimer les intempérances des fabricants de traditions apocryphes. Leur activité menaçait non seulement la vérité historique, mais le repos de l'état. Comme la satire, le ḥadîṯ devenait un instrument d'opposition politique, particulièrement dangereux, puisqu'il se couvrait du manteau de la religion. Parmi les Compagnons, survivants de Mahomet, l'Iraq n'en possédait plus qu'un nombre fort restreint. Certains avaient usurpé ce titre (3) ou étaient tombés dans l'enfance. A tous le gouverneur paraît avoir imposé la discrétion (4). Alla-t-il parfois jusqu'à manquer de respect envers les vénérables débris de l'âge héroïque ? Certains auteurs l'insinuent. Un jour, il vit entrer Aboû Barzâ' al-Aslamî. Le vieux Ṣaḥâbî s'habillait de laine et affectait des dehors austères, jurant avec son vigoureux embonpoint. « Voilà un Compagnon corpulent ! ان محمّديكم لدحداح », se contenta d'observer

(1) Désignant la truie.

(2) *Aġ.*, XVII, 56 etc. ; Qotaiba, *Poesis*, 209-211.

(3) Comme le šîʿite Solaimân ibn Ṣorad. Son nom de Solaimân (cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 71, n. 2) et son âge, rendent la prétention peu vraisemblable ; la Šîʿa a pu plus tard lui attribuer ce titre, comme elle l'a vieilli à dessein.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 367.

'Obaidallah (1). Aboû Barzâ se formalisa. La Tradition les mettra de nouveau en présence, au lendemain de Karbalâ. Ṣaḥâbî et mécontent, l'Aslamite fera un figurant merveilleux.

De plus graves soucis attirèrent bientôt l'attention de 'Obaidallah. Nous avons plus haut mentionné sa nomination au poste de Koûfa. Comme son père, il réunissait maintenant sous son autorité l'Iraq tout entier. Cette rare distinction avait été imposée par la gravité de l'orage, s'amoncelant au levant de l'empire. Nous allons suivre le nouveau vice-roi de l'Orient (2) dans les plaines de l'ancienne Babylonie. Nous l'y verrons déployer les qualités et aussi accuser certains défauts, signalés dans les lignes précédentes, introduction nécessaire à la carrière mouvementée de cet homme d'état de 30 ans (3) !

(1) I. S. *Ṭabaq.*, IV², 35 ; Aboû Da'oûd, *Sonan*, 66 a (ms. Paris) ; remarquez Moḥammadî = Ṣaḥâbî. Comp. Ibn Sa'd (Wellh.). 35, 20.

(2) « وَلَّانِي بِمصركم وثغركم , le calife m'a confié les pouvoirs civils et militaires » dira-t-il aux Koûfiotes. Ṭab., II, 242, 7.

(3) 28, d'après sa notice dans Ibn 'Asâkir, X. Avertissons une fois pour toutes : nous ne garantissons aucune donnée d'âge. Les chiffres traditionnels expriment des approximations, trouvées après coup.



IX

ʿOBAIDALLAH, VICE-ROI DE L'IRAQ.



Jeunesse et éducation de Ḥosain, fils de ʿAlî. Caractère de la lutte engagée par l'Iraq. ʿAqîl, frère de ʿAlî. Moslim ibn ʿAqîl, émissaire de Ḥosain en Iraq. ʿObaidallah, gouverneur de Koûfa. Valeur des annalistes iraqains ; Aboû Miḫnaf. Arrivée de ʿObaidallah à Koûfa : ses premières mesures. Révolte de Moslim, sa mort.

Au point où nous ont conduits ces recherches, le second fils de ʿAlî, Ḥosain a cessé d'être un inconnu pour nous. L'histoire de son frère Ḥasan, celle de ses relations avec Moʿâwia (1) et avec la Šîʿa de l'Iraq, nous ont permis de préjuger la valeur générale du personnage. Mais pour comprendre l'enchaînement des catastrophes prochaines, il sera à propos de remonter plus haut, de rétablir l'exactitude des faits, si étrangement défigurés par la tradition šîʿite. Du vivant de Ḥasan, il circulait déjà un nombre considérable de ḥadîṯ âlides, de quoi charger un chameau vigoureux. Le fils de ʿAlî se montra heureux de les apprendre, se trouvant être le premier à les ignorer (2) ! Cela nous donne la mesure et la valeur de cette activité šîʿite et comment elle parvint fréquemment à s'imposer à la *Sonna*. La figure de Ḥosain, appelé par elle le dernier des grands califes

(1) Cf. notre *Moʿâwia*, index, s. v. Ḥasan.

(2) Ṭab., *Annales*, III, 2524, 12. En apprenant la mort de Ḥasau, la femme d'Aboû Bakra s'écrie : الحمد لله الذي اراحَ النــاس منهُ , Balâḏori, *Ansâb*, 588a. Pour l'attitude de Moʿâwia, cf. Masʿoûdî, *Prairies*, V, 8 : il éprouva la même sensation de soulagement.

راشدين (1), conformément à une prédiction du Prophète, se ressentit de cette activité, tenant du prodige.

Né au plus tôt la 5e année de l'hégire, Ḥosain connut à peine sa mère Fâṭima. De quelle influence aurait pu être pour sa formation l'action de cette femme, aussi faible d'intelligence que de constitution physique (2), l'esprit comme perpétuellement endeuillé d'un voile de tristesse (3), sans cesse à importuner de ses plaintes et de ses larmes, le Prophète, puis le successeur de ce dernier et 'Alî, son mari ! Avec celui-ci, elle s'engageait dans de fréquentes querelles. 'Alî avait le bon sens de n'y pas répondre (4). Elle reprochait à son père de lui avoir imposé un époux déformé par l'embonpoint et par la chassie des yeux (5). Sa principale distraction consistait à faire sauter le petit Ḥosain sur ses genoux en chantant : « Mon fils ressemble au Prophète, mais non pas à 'Alî » (6). Pauvre ritournelle ! sa naïveté ne fait honneur ni à l'esprit inventif de Fâṭima ni à sa tendresse conjugale. Plus on étudie la famille de Mahomet, plus ce dernier apparaît comme ayant gardé toute l'intelligence pour lui-même. Cette constatation suffit à expliquer les malheurs de ses descendants. D'après un dicton, faussement attribué au Prophète, un fils gagne le paradis aux genoux d'une mère ; pour Ḥosain, il ne pouvait espérer se former le caractère près de Fâṭima (7). L'influence de 'Alî ne se montra pas plus heureuse.

Nous connaissons maintenant la nullité (8) du mari de Fâṭima. Tout le monde le proclamait un esprit borné, محدود. Interrogé plus tard à

---

(1) Ibn Ḥaǵar, الصواعق المحرقة (Ms. B. Kh.). 140.

(2) Cf. *Mo'âwia*, index, s. v. Fâṭima.

(3) Comp. l'aveu de Sokaina, sa petite-fille. *Aġ.*, XIV, 164 bas.

(4) Balâḏorî, *Ansâb*, 423 a إنّ عليًّا غاضب فاطمةَ . . . كان اذا اغتاظت لهُ اكرمها من ان يُجيبها بشيءٍ. A l'encontre de son frère 'Aqîl, il n'avait pas la repartie facile ; comp. ms. cité, 415 b ; au sujet de la conversion de 'Aqîl recueillons un aveu sans artifice : كان اسلامُهُ بعد الفتح. *Ibid.*, 414 a.

(5) Balâḏorî, *Ansâb*, 427a زوّجتني ضخم البطن اعمش العين. Le portrait de 'Alî est complété p. 433 a-b كان ثقيل العينين عظيمهما ذا بطن. 'Ali, encore un idéal du زهد !

(6) *'Iqd*, I, 277.

(7) Balâḏorî, *Ansâb*, 254.

(8) Cf. *Mo'âwia*, 144-47. Ses fils ne se gênent pas pour lui faire la leçon. I. S. *Ṭabaq.*, V, 39, 23.

ce sujet, Ibn Abbâs se contentait de répondre : «Vous le prétendez, vous autres (1) ». Ce ʿAbbâside avait tout le premier, comme gouverneur de Baṣra, exploité l'inintelligence politique de son malheureux parent, indignement trahi par lui. Les plus modérés relevaient sa légèreté, son manque d'application et de sérieux (2). Il ne réussit jamais à imposer son autorité à ses partisans : « Seigneur, s'écriait-il découragé, je leur suis devenu à charge et eux à moi. Délivre-nous réciproquement de notre fardeau » (3). Calife, comme il traversait le bazar de Koûfa, sa bedaine servait de point de mire aux lazzis de la foule. Il ripostait de son côté : « en haut se trouve la science, en bas le garde-manger » (4) ; une platitude, d'invention vraisemblablement iraqaine !

Dans la bouche du gendre de Mahomet, la menace de recourir à la cravache de ʿOmar demeura sans résultat (5). Le califat de ʿAlî présente le spectacle de la plus lamentable anarchie (6). Celle-ci amena le triomphe de son rival Moʿâwia. « Pour vaincre ʿAlî, assurait ce dernier, je n'ai eu ni à me fatiguer, ni à mobiliser des troupes » (7). Ḥasan continua ces traditions, pendant les six mois de son règne éphémère (8).

Ce fut le milieu où grandit Ḥosain : dès l'âge le plus tendre, il trouva la discorde installée au foyer domestique et plus tard au gouvernement de l'état. Voici comment ʿAlî aurait jugé ses enfants : « Ḥasan (9) est un

---

(1) Balâḏorî, *Ansâb*, 440 b.

(2) Balâḏorî, *Ansâb, ibid.*, ان في عليّ دعابةً وهزلًا . Nous avons adouci la traduction de دُعابة , il signifie plutôt inintelligence ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 139, 22 ; la Tradition essaie de donner le change en ajoutant un prétendu synonyme هزل .

(3) *Op. cit.*, 582 b اللهمّ اني قد سئمتهم وسئموني فأرحني وأرحهم مني ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 68.

(4) Balâḏorî, ms. cité, 434 a اعلاهُ علم واسفلهُ طعام . Il était donc fort mangeur, comme son beau-père. Comment concilier cela avec la légende du زُهد ? Sur l'ambition néfaste de ʿAlî, voici le jugement d'Aboû Bakra : لان اكون ذبابًا انتقلُ على الجيف احبُّ اليّ ان ادخل فيما دخلَ فيهِ عليٌّ . Balâḏorî, ms. cité, 323.

(5) Balâḏorî, *Ansâb*, 434 b ; 447 b حملتُ اليكم دُرَّةَ عمر لاضربكم بها فتنتهوا .

(6) Cf. *Moʿâwia*, 145 etc. ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 67.

(7) Balâḏorî, *Ansâb*, 540 b لقد حاربتُ عليًّا بغير جيشٍ ولا عناءٍ .

(8) *Moʿâwia*, 147 etc.

(9) « Ḥasan aux 700 femmes », Goldziher, *Rev. hist. des religions*, II, 267. Généralement on lui en assigne une centaine. Cf. *Moʿâwia*, 148.

jeune prodigue, préoccupé de la table et d'exercer l'hospitalité. Quant à Ḥosain et à Moḥammad (1), ils sont à moi et moi à eux » (2). Malheureusement pour l'avenir de sa race, la suite devait lui donner raison !

Quoi d'étonnant si nous constatons chez Ḥosain l'absence d'intelligence, de décision dans les circonstances les plus critiques. Avec la vaillance en moins, il rappelle bien 'Alî. Cela n'a pas empêché la Śî'a de s'enthousiasmer pour un si pauvre personnage. Elle le fait proclamer par le Prophète « le prince de la jeunesse du Paradis ». Parmi les amulettes suspendues à son cou, l'une renfermait du duvet, arraché aux ailes de l'archange Gabriel (3). La seule circonstance où Ḥosain paraît avoir montré de l'énergie, ce fut lorsqu'il maintint contre le jeune gouverneur de Médine, Walîd ibn 'Otba, ses droits sur un domaine (4). Mais cet Omaiyade paraît avoir poussé jusqu'aux dernières limites vis-à-vis de Ḥosain (5) la longanimité proverbiale de sa race. Elle ne corrigea pas l'incurable légèreté du fils de 'Alî (6).

En faisant appel à Ḥosain, les Iraqains ne s'étaient laissé guider dans leur choix ni par la valeur du personnage, ni par les titres de sa famille. Ces titres et les droits des 'Alides au califat, la Śî'a les trouvera plus tard. Il s'agissait d'un mouvement exclusivement politique : qui l'emporterait de la Syrie et de l'Iraq, pour ramener à Koûfa la caisse centrale de l'état, transportée à Damas (7). C'est peine perdue de vouloir découvrir dans cette lutte, des mobiles d'ordre religieux ou philosophique. Dans la guerre civile à la veille d'éclater, tout idéalisme doit être écarté. Elle fut allumée par les convoitises, par les vues égoïstes des chefs *orientaux*, décidés à bouleverser l'empire pour la satisfaction d'ambitions personnelles.

---

(1) Ibn al-Ḥanafiya.

(2) Balâḏori, *loc. cit.*, 586 a.

(3) *Aǧ.* XIV, 163 ; XVI, 37. Autre miracle, I. S. *Ṭabaq.*, V, 107, 15.

(4) *Aǧ.* XVI, 68.

(5) Voir la notice de Walîd ibn 'Otba, dans Ibn 'Asâkir, XVII, et les détails donnés précédemment.

(6) Qualifié de رجل خفيف par Mo'âwia, Ṭab., *Annales*, II, 197, 19. A. Müller vante son « sens chevaleresque », il lui accorde la « nature aristocratique, *adlige Natur*, de son père ». *Der Islam*, I, 361, 362.

(7) Cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 56.

Pour engager la lutte, il leur manquait un porte-drapeau. Depuis le transfert du califat par ʿAlî, de Médine à Koûfa, sa famille était censée incarner la cause de l'Iraq. Ḥosain se trouvait être l'aîné de sa race (1) : il lui déférèrent le périlleux honneur de ramener parmi eux le « minbar royal منبر الملك », avec les grasses pensions rayonnant de ce centre politique. Les poètes mentionnent dès lors le « califat d'Allah » (2). Pompeuse phraséologie ! Elle ne doit pas donner le change sur cette institution, demeurée profane. L'addition d'Allah ne lui confère aucun caractère spirituel, pas plus que dans d'autres expressions vulgaires à cette époque : chevaux d'Allah, trésor d'Allah, pour désigner la cavalerie et la caisse de l'état (3).

Les droits de la famille prophétique ? Ils en avaient fait litière du vivant de ʿAlî. Ses plus fougueux partisans, Mâlik al Aštar, ʿAmmâr ibn Yâsir (4) l'avaient menacé de mort, lorsqu'il manifestait des velléités d'indépendance ; tous l'avaient abreuvé d'humiliations, comme ils traitèrent Ḥasan après lui. Le poignard d'un Iraqain avait immolé le père, un autre blessé le fils. Incapable de s'organiser pour affronter la lutte contre la suprématie syrienne, ils offraient à Ḥosain de tirer pour eux les marrons du feu. Plus avisé, Ibn ʿAbbâs s'était douté de la manœuvre : vainement il avait tenté d'ouvrir les yeux à Ḥosain (5).

Après de longues hésitations, où toute son indécision native le ressaisit (6), le prétendant se détermina à courir l'aventure. Auparavant, il résolut de faire sonder le terrain par un homme de confiance.

On eût difficilement rencontré deux frères, aussi dissemblables que ʿAlî et ʿAqîl (7). Celui-ci était spirituel, remuant, à la parole facile et incisive.

---

(1) الاكبر فالاكبر من ولدي : ainsi aurait décidé le testament de ʿAlî ; Balâḏori *Ansâb*, 583 b.

(2) A l'occasion, le calife est امين الله , même رسول الله ; Ṭab., *Annales*, II, 207, 1 ; 208, 16. Cf. Goldziher, *Rev. hist. des religions*, XXV, 335, 336.

(3) Voir plus bas le chapitre sur Karbalâ.

(4) Cf. *Moʿâwia*, 220, n. 2. Le jour du meurtre de ʿOṯmân, à ʿAlî hésitant pour la *baiʿa*, ʿAmmâr déclare : لتنصبنّ لنا نفسك اولنبدانّ بك . Balâḏori, *Ansâb*, 463 a.

(5) Cf. Dînawarî, 256, 6 d. l.

(6) Ḏahabî, *Tarîḫ*, (ms. Copenhague), 98 a.

(7) Cf. *Moʿâwia*, index, s. v. ʿ*Aqîl*.

Jusqu'au dernier moment (1) il retarda son adhésion à l'islam et attendit la reddition de la Mecque. Le calife 'Omar s'était vu obligé de lui administrer 80 coups de fouet et de l'exiler à Ṭâif — la relégation des gens de marque — pour punir ses excès de langue (2). Pendant la guerre entre son frère et Mo'âwia, 'Aqîl se déclara pour ce dernier et combattit avec les Syriens à la journée de Ṣiffîn, comme jadis il s'était battu contre le Prophète. Ce souvenir ne lui causait aucun remords. Le premier il en plaisantait avec les Omaiyades : « N'étais-je pas, disait-il, avec vous à la bataille de Badr ? » (3) Ḥosain demanda à la famille de 'Aqîl de lui fournir un émissaire, chargé de révolutionner l'Orient.

Il distingua pour cette mission Moslim « le plus intelligent, le plus courageux des fils de 'Aqîl » (4), d'une vigueur physique peu commune. (5). La suite ne confirme pas l'exactitude de ce portrait. Il faut le dire à la décharge de Ḥosain : le prétendant n'eut pas l'embarras du choix. Sur les 'Abbâsides, aucun fonds à faire : leur chef, Ibn 'Abbâs, déconseillait l'aventure. Ibn al-Ḥanafiya défendit formellement à ses fils d'y prendre part et acheva ainsi de s'assurer l'inimitié de son frère (6). Ibn Ǵa'far se souciait fort peu de renoncer à sa vie de plaisirs (7), aux fortes pensions, aux cadeaux reçus des Omaiyades. Récemment encore Yazîd venait de lui octroyer un million de dirhems. Le souverain se montrait à peine moins généreux

---

(1) Après l'hégire, il s'empressa de vendre les maisons du Prophète, de 'Alî, de ses frères et sœurs. Balâḏorî, *Ansâb*, 226 a. 'Alî se montre indifférent à la captivité de 'Aqîl à Badr. I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 29, 21. Ils auraient eu la même mère, *ibid.*, 28 ; cette donnée ne s'accorde pas avec l'exclamation de 'Aqîl : يا ابن أمّ علي , *ibid.*, 29, 22 ; l'expression يا ابن أمّ est généralement méprisante (cf. *Mo'âwia*, 215, n. 2) excepté peut-être Qorân, 7, 150 (apostrophe de Aaron à Moïse) ; Ǵâḥiẓ, *Animaux*, V, 63, 5 ; Aḫṭal, *Divan*, 163, 5 ; Ṭab., II, 899, 4 ; 1052, d. l. ; *Aǧ.*, I, 146, 1 ; IV, 162, 13 (ici, plaisant) ; Ḥanbal, I, 217 ; 445 bas, (ici l'emploi semble favorable).

(2) Balâḏorî, *Ansâb*, 414 a, 416 a.

(3) *Ansâb*, 415 b ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 29-30 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 388.

(4) *Ansâb*, 417 b ; *Iqd*[2], II, 306, 4 d. l.

(5) Ainsi كان يأخذ الرجل بيده فيرمي به فوق البيت ; Bayâsî, ms. cité, II, 17 a.

(6) Ḏahabî, ms. cité, 100 a.

(7) Cf. *Mo'âwia*, 176 etc. Ṭab., *Annales*, II, 190 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 688. Du vivant de 'Alî, son fils Ḥasan et Ibn Ǵa'far avaient sollicité de Mo'âwia et obtenu 100 000 dirhems. Aux observations de 'Alî ils répliquent : حرمتنا ; Ḏahabî, ms. cité, 90 b.

pour Ibn al-Ḥanafiya. Sur ce point encore, il reprenait et continuait la politique de Mo'âwia.

Moslim commença par s'égarer sur la route de l'Iraq et, dans une lettre découragée, pria son oncle de le décharger d'une mission « lui apparaissant de sinistre augure » (1). Ḥosain répondit en lui reprochant sa lâcheté et lui ordonna d'avancer : c'était envoyer à la mort ce timide conspirateur. A Koûfa il s'installa chez Moḫtâr ibn Abi 'Obaid, destiné à une grande célébrité dans les annales de la Śî'a. Auprès de lui affluèrent les Śî'ites, venant par milliers jurer fidélité au nom de Ḥosain. Le gouverneur No'mân eut connaissance de son arrivée mais ne s'inquiéta pas de découvrir sa retraite. Alors, certains habitants de Koûfa prirent le parti d'avertir Yazîd. De ce nombre était 'Omar fils de Sa'd ibn AbiWaqqâṣ (2), le futur commandant de Karbalâ.

Au reçu de ces rapports, confirmés par ceux de ses agents secrets dans l'Iraq (3), le calife envoya à 'Obaidallah fils de Ziâd, avec sa nomination au poste de Koûfa, l'ordre de partir immédiatement pour cette ville : il avait « mission de s'emparer de Moslim à n'importe quel prix » (4). 'Obaidallah se mit en route après avoir laissé comme lieutenant à Baṣra son frère 'Oṯmân (5). En Syrie comme dans l'Iraq, on partageait la conviction que Ḥosain ne pouvait tarder à quitter la Mecque, où il séjournait depuis près de quatre mois (6). Il s'agissait donc pour le nouveau gouverneur de le gagner de vitesse.

Ici, il devient difficile de s'orienter à travers les récits prolixes, concernant ces événements. A tous nos annalistes on peut adresser les mêmes reproches : l'absence totale de vues d'ensemble, la tendance à dramatiser les situations, une recherche exagérée du détail pittoresque (7). Comme

---

(1) Ṭab., *Annales*, II, 227 etc. ; Balâḏori, *Ansâb*, 638 a.

(2) Ṭab., II, 239 ; *Ansâb*, loc. cit. ; Dinawari, 245.

(3) Dinawari, 245, 11 ; au lieu ds عِيان lisez عَينا ou عَينان ليزيد.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 228. Il était donc prévenu de la présence de Moslim à Koûfa ; Wellhausen (*Oppositionsparteten*, 62, n. 1), en doute. La confusion provient de la mauvaise *riwâya* de 'Omar ibn Śabba ; Ṭab., II, 243, 7.

(5) Balâḏori, *Ansâb*, 418 b.

(6) *Ansâb*, 638 a.

(7) Comp. Schwarz, *Diwan des 'Umar ibn Abi Rebî'a*, p. 1.

on le fait dire à l'un des narrateurs, leur objectif est de nous permettre d'assister aux scènes décrites, « comme si elles se passaient sous nos yeux » (1). Les longs dialogues, les allocutions se suivant sans interruption (2), développent devant nous tous les arguments, toute la rhétorique des polémistes šî ites (3). On se perd dans les accessoires, « l'abondance des arbres empêche de distinguer la forêt ».

Cette attention, accordée à des détails insignifiants, (4) paraît extraordinaire chez des auteurs, en désaccord sur la date des faits principaux. Les témoins 'alides — les seuls intéressants pour nos annalistes — ayant disparu dans le désastre de Karbalâ, on y a pourvu non sans habileté, de façon à conserver dans toute son ampleur le trompe-l'œil de l'*isnâd*. A leur place, nous entendons des comparses, des témoins occasionnels, des maulâs, des esclaves, parfois des inconnus (5). Bien fin qui s'avisera de contrôler la généalogie, l'existence de ces anonymes. Les principaux acteurs ne sont jamais appelés à témoigner, encore moins les représentants, les officiers omaiyades, pas même 'Omar ibn Sa'd, utilisé d'ailleurs pour rendre plus odieux le fils de Ziâd. Nous disposons donc d'une version exclusivement iraqaine, probablement formée vers la fin du premier siècle de l'hégire. Cela suffit pour en marquer la partialité.

Parmi tous nos annalistes, M. Wellhausen s'intéresse de préférence à Aboû Miḫnaf (6). Nous croyons pourtant utile de contrôler sa version par celle de ses collègues orientaux. Si leur récit, plus morcelé, ne se développe pas avec la régularité, avec la majesté de la *riwâya* d'Aboû Miḫnaf, nous

(1) كأني حضرت, Ṭab., *Annales*, II, 227, 20 ; 280, 10.

(2) Par ex., Ṭab., II, 266-67.

(3) Un témoin, depuis le départ de Ḥosain de Médine jusqu'à sa mort, a retenu toutes ses paroles ; Ṭab., II, 314, 14. A cette verbosité, opposez la brièveté archaïque des pièces officielles de cette époque. Ṭab., II, 270, bas.

(4) Par ex., malentendu, causé par des particularités dialectales ; Ṭab., II, 297, 6-8.

(5) Cf. Ṭab., *Annales*, II, 276, 11 ; 327, 1, 14; 331, 3 ; 360, 20 ; 361, 15. Ṭirimmâḥ (ne pas confondre avec le ḫâriǧite homonyme, *Aǧ.*, X, 156-60), on a tenu à le mettre en rapport avec Ḥosain ; le récit est combiné de façon à réserver pour l'avenir cet important témoignage. Ṭab., II, 302-05.

(6) *Oppositionsparteien*, 67.

avons la chance d'y découvrir des détails d'un grand intérêt en la matière. Allant à l'encontre de la thèse fondamentale, la glorification des 'Alides (1), ces détails n'ont pu être inventés.

Tous, d'ailleurs, ont puisé à une source commune : une sorte de roman historique, d'épopée en prose, où, sous le prétexte de nous apitoyer sur les malheurs des « gens de la maison », l'on se propose de faire valoir les revendications de l'Iraq. C'est la contrepartie iraqaine de la légende ḥiǵâzienne (2) des « deux 'Omars », de celle des Tobba', ou de l'ancienne splendeur ḥimiarite, attribuée à Ibn Mofarriǵ (3). Pour allonger le récit et en rompre la monotonie, on l'a entremêlé de citations poétiques, de vers composés après coup, et attribués aux 'Alides; on a puisé dans le recueil des satires, dirigées par les Śî'ites contre la famille de Ziâd (4). L'inévitable amazone arabe n'a pas même été oubliée (5). Aux guerres contre les Ḫâriǵites, mieux connues des vieux narrateurs, on a emprunté une manœuvre familière : les fantassins, genou en terre, recevant sur la lance en arrêt le choc de la cavalerie iraqaine (6). Cela rappelle le cycle de Pseudo-Fotoûḥ et du roman de 'Antar (7). Enfin, pour assaisonner l'insipide matière, on a utilisé « les miracles, les imprécations, les visions, les prédictions et autres ingrédients spirituels » (8). Si quelqu'un s'en montre prodigue, c'est Aboû Miḫnaf, sans préjudice des procédés, vulgarisés par la littérature du ḥadîṯ (9). Personne ne possède comme lui les vers, récités par les 'Alides

(1) Par ex., Moslim, se livrant sans résistance, 'Obaidallah, traitant avec humanité les survivants 'alides des Karbalâ ; Ṭab., II, 281-85, version de Dohnî et de 'Awâna ; Abou Miḫnaf préfère les passer sous silence. Comme en convient Wellhausen, 'Awâna (cf. Ṭab., II, 239) se montre bien au courant des événements de Syrie.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 275-76.

(3) *Aǵ.*, XVII, 52, 15 etc.

(4) Ṭab., II, 251-52 ; 356 ; 376, 10. Comp. *Aǵ.*, V, 174, 5 etc.

(5) Ṭab., II, 336-37.

(6) Ṭab., II, 337, 7 ; 414, 6 ; 416, 6. Plus difficile à comprendre (*ibid.*, 344, 3) l'attaque de *droite* contre *droite*.

(7) Pathétique grotesque, Ṭab., II, 251-53 ; clichés empruntés à la *Sira*, comme le بياض ابطيه ; *ibid*, 338, 7.

(8) « Geistliche Ingredienzen » ; Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 70.

(9) Comme l'interrogation : « ṯu as vu cela ? » Ṭab., II, 339 ; archaïsmes, variantes dialectales, *ibid.*, 297 ; 312, 11.

en ces jours de deuil, leurs moindres répliques, jusqu'aux bons mots (1). Nous utilisons sa version en l'accompagnant, à l'occasion, de remarques critiques.

'Obaidallah venait de quitter Baṣra (2), accompagné d'une petite escorte et de quelques amis, presque tous secrètement acquis au parti 'alide (3). Ce fut une véritable course au clocher, retardée par toutes sortes d'incidents, les compagnons śî'ites du gouverneur s'efforçant de retarder sa marche. 'Obaidallah ne perdit pas un instant. La dernière étape fut achevée par lui, moitié à pied, moitié sur sa mule ; il pénétra presque seul à Koûfa, le visage dissimulé sous le liṯâm. La population s'attendait d'un moment à l'autre à l'arrivée de Ḥosain. Le prenant pour le fils de 'Alî, partout elle se leva sur son passage, en souhaitant heureuse arrivée au petit-fils du Prophète (4). Parvenu au pied du château, résidence fortifiée du gouverneur, il trouva les portes fermées — précaution prise par No'mân ibn Baśîr, croyant, comme ses administrés, avoir affaire à Ḥosain. Alors, enlevant le liṯâm, il se fit reconnaître. « Ibn Marǵâna ! » s'écria la populace (5). Profitant de la stupeur générale, 'Obaidallah alla s'enfermer dans la forteresse (6). No'mân ibn Baśîr ne tarda pas à rentrer en Syrie, heureux d'échapper aux redoutables éventualités que tous entrevoyaient.

L'arrivée inopinée de 'Obaidallah avait répandu la terreur à Koûfa. Le jeune gouverneur en profita pour procéder à la cérémonie de son installation : formalité indispensable pour tout nouveau fonctionnaire. A cet

(1) Ṭab., II, 324 etc., 327.

(2) Ṭab., II, 248 ; Dînawarî, 247.

(3) « Quelque dix personnes », d'après A. Miḫnaf ; « 500 hommes » d'après 'Omar ibn Śabba ; Ṭab., II, 242, 1 ; 243, 3 ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 143.

(4) Ṭab., II, 241, 243 ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 134.

(5) Corrigez en ce sens la traduction des *Prairies d'or*, loc. cit. D'après Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 79 les chefs affectaient de se voiler d'un قناع. Comp. Ṭab., II, 368, 1 ; Ḥaǵǵâǵ agira comme 'Obaidallah ; et aussi le frère d'Ibn Zobair, Moṣ'ab, en arrivant comme gouverneur à Basra. Ṭab., II, 717. Etrange similitude ! Tous ces personnages, si différents, l'ancienne annalistique les fait fréquemment manœuvrer comme des automates. Dans *Prairies*, V, 134, 2 على الظهر signifie non « vers l'heure de midi », mais : *sur des montures*.

(6) Voir l'interprétation mythologique trouvée à ces événements par M. Winckler, *MVAG*, 1901, 159-60.

effet, il fallait prendre solennellement possession du « minbar » de la grande mosquée. L'occupation du « dâr al-imâra » ne prouvait rien. A la mosquée seule avait lieu la remise officielle des pouvoirs. Le soir même (1), ou au plus tard le lendemain de son arrivée (2), le fils de Ziâd fit donc proclamer une « prière générale » — c'était la formule banale — pour inviter la population à entendre la lecture du diplôme d'investiture et à reconnaître le nouveau régent. Quand ils furent réunis, 'Obaidallah, coiffé du « turban noir » (3) des grands jours, prononça une allocution où l'on croit entendre comme un écho de la fameuse « ḥoṭba batrâ » de Ziâd (4). En l'écoutant, les Koûfiotes purent se demander si le grand justicier était sorti de sa tombe : on reconnaissait sa voix, sa façon d'argumentation et aussi quelque chose de ce ton impératif, bien connu des anciens Iraqains.

Ce récit ne manque pas de piquant. Par malheur, on lui reconnaît un grand air de famille avec des situations antérieures. En le rédigeant, 'Omar ibn Śabba s'est visiblement souvenu du père de 'Obaidallah (5) et de son entrée sensationnelle à Koûfa. Désireux de dissimuler l'emprunt, il s'est ingénié à multiplier les incidents sur la route de Baṣra à Koûfa.

Comment 'Obaidallah pouvait-il ignorer la présence de Moslim en cette dernière métropole, quand depuis un mois on en avait connaissance en Syrie (6) ? Le nouveau vice-roi semble préoccupé seulement de prévenir l'arrivée de Ḥosain ; et cela, au moment où le prétendant délibérait encore

(1) D'après Ṭab., II, 244, 4.

(2) D'après Dînawarî, 246-47— et c'est peut-être la meilleure version — 'Obaidallah se serait, en arrivant à Koûfa, dirigé vers la grande mosquée. Ainsi fera plus tard Ḥaǧǧâǧ, et c'était la pratique ordinaire des nouveaux vice-rois. Mais les temps troublés peuvent avoir forcé 'Obaidallah à modifier ce programme.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 241, 15.

(4) Ṭab., II, 241-42.

(5) Et aussi du célèbre Ḥaǧǧâǧ. Les différents auteurs ayant raconté l'entrée de ces trois vice-rois de l'Iraq, se sont inspirés des vers de Soḥaim ibn Woṯail ; (on les met d'ailleurs sur les lèvres de Ḥaǧǧâǧ) : « . . . . Quand je déposerai la *'imâma*, vous me reconnaîtrez ». Ces vers ont eu une vogue prodigieuse ; cf. Boḥtorî, *Ḥamâsa*, nos 23, 25, 27.

(6) Cf. Ṭab., II, 239, 5 ; 244, 7. Pour l'aller et le retour entre Damas et les métropoles de l'Iraq, nous supposons trois semaines. Autres invraisemblances, Wellhausen, *op. cit.*, 61-62.

à la Mecque, s'il accepterait l'invitation des Iraqains. Nos chroniqueurs se donnent le tort de ne s'embarrasser ni des dates ni des synchronismes. Après la déconvenue de Walîd ibn 'Otba, joué par Ḥosain, Yazîd n'a pas pu s'exposer à recommencer l'expérience à Koûfa, et laisser ses représentants dans l'ignorance des événements. Ils est assurément peu banal de faire prendre 'Obaidallah pour Ḥosain et de forcer ainsi le bourreau à assister à la glorification de sa future victime. Mais ni le fils de Ziâd, ni No'mân, ni les Koûfiotes ne pouvaient s'attendre pour lors à la visite du prétendant. L'imbroglio de l'arrivée à Koûfa forme un épisode comique, peu vraisemblable.

La meilleure version, celle d'Aboû Miḥnaf (1), nous paraît la suivante. Arrivé sans encombre à Koûfa, 'Obaidallah profita de ses premiers loisirs pour son installation officielle à la mosquée. Dans sa ḫoṭba, prononcée alors, il se contenta d'allusions indirectes, mais suffisamment claires, aux récents événements, évitant d'appuyer sur des noms propres. De Moslim, il ne fut pas question. L'auditoire imita cette réserve, en s'abstenant de toute manifestation prématurée. On attendait l'acceptation définitive de Ḥosain ; on voulait aussi juger le nouveau gouverneur à l'œuvre.

Voici 'Obaidallah, installé au milieu d'une ville, où Moslim a déjà recueilli 18 000 adhésions (2). Autour de lui, le fils de Ziâd peut compter sur une poignée de fidèles, et Koûfa ne renferme pas un seul Syrien (3). Comment faire face à une situation aussi désespérée ? L'aristocratie, le peuple, les moqâtila, les chrétiens arabes (4), même les Taġlibites, établis par Mo'âwia dans la métropole iraqaine, tous sont ouvertement ou de cœur avec les 'Alides ; d'eux, tous attendent le rétablissement de leur ancienne hégémonie politique, « molk al-'Irâq » (5). Pour commencer, il fallait découvrir la retraite et s'emparer de la personne de Moslim. Fort heureusement, 'Obaidallah avait amené avec lui plusieurs de ses maulâs, fins limiers de police. Ces hommes, généralement d'origine étrangère, aptes à tous les rôles, on les rencontre partout dans l'entourage des per-

(1) Lequel (Ṭab., II, 241) suppose pourtant qu'on attendait l'arrivée de Ḥosain.
(2) 30 000, d'après '*Iqd*², 306.
(3) Ṭab., *Annales*, II, 252, 7.
(4) Comme Ḥaǧǧâr ibn Abǧar.
(5) Dînawarî, 170, 14 ; 171, 6.

sonnages politiques de cette époque (1). Un de ces émissaires, se donnant pour un Šî'ite de Syrie, porteur d'argent destiné aux 'Alides, réussit à se faire présenter à Moslim. A force de sang-froid, le jeune gouverneur finira par dompter presque seul un des plus dangereux soulèvements contre le pouvoir omaiyade. Une circonstance permettra d'en comprendre la gravité : l'émissaire 'alide avait pu occuper la mosquée pour y présider, du haut de la chaire, une réunion générale (2). Cette démarche équivalait à une prise de possession au nom de Ḥosain ; elle trahissait la position critique de 'Obaidallah, renfermé presque seul au château.

Connaissant la légèreté des Iraqains, il retint près de lui les représentants de l'aristocratie et les rendit, eux et leurs familles, responsables des événements. Au nom du calife, à tous les amis de l'ordre il annonça une augmentation de 100 dirhems sur leurs pensions ordinaires (3). C'était rétablir les dix dînârs supplémentaires, jadis accordés par Mo'âwia.

Par les *'arîf*, il se fit dresser la liste des étrangers et des gens suspects. Ainsi stimulés, il les chargea du reste. La menace de supprimer les pensions, la crainte surtout de voir arriver les légions syriennes — le gouverneur les disait en marche (4) — la menace d'être expédiés en Asie-Mineure combattre avec les troupes de Damas (5), ces perspectives produisirent des effets surprenants sur ces révolutionnaires. Les conciliabules, les réunions tumultueuses cessèrent, les rues reprirent leur calme habituel.

Pour s'affirmer et répondre au meeting révolutionnaire de Moslim à la grande mosquée, 'Obaidallah profita du premier répit pour y convoquer les notables à une réunion générale (6), sous peine de mort. L'édifice fut bientôt bondé. En réponse aux conseils de ses intimes, l'engageant à ne

---

(1) Ṭab., II, 229, 4 ; 230, 20.

(2) Ṭab., II. 257-58 ; Dinawarî, 252, 20.

(3) Balâḏori, *Ansâb*. 664 b فرد اهل الكوفة اهل السمع والطاعة في اعطياتهم مائة مائة. Sans doute, l'augmentation accordée aux débuts du règne. Voir plus haut.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 242, 15 ; 257, 10-15 ; Dînawarî, 252, 16.

(5) Ṭab., II, 258, 1. Pour l'habitude d'envoyer les récalcitrants au delà des Pyles, cf. *Mo'âwia*, 1re invasion des Mardaïtes.

(6) A une prière, d'après le texte. C'était tout un, à cette époque.

pas quitter le château, il fit ranger ses gardes, sabre au clair et, en cet appareil, harangua l'assistance. L'effet de ses menaces ne tarda pas à se faire sentir (1). Tous comprirent la signification de cette liturgie guerrière, si conforme aux tendances de l'islam primitif. Sans descendre dans la rue, 'Obaidallah vit bientôt en son pouvoir Moslim, fils de 'Aqîl.

A l'arrivée du nouveau gouverneur, le 'Alide avait jugé prudent de quitter la maison de Moḫtâr et de venir se réfugier chez Hâni ibn 'Orwa, un des plus influents Yéménites de Koûfa (2). Ce chef l'avait accueilli bien malgré lui, au moment où, le voyant déjà dans la cour de sa demeure, il ne pouvait sans se déshonorer mettre à la porte ce suppliant, chef nominal de 18000 partisans. Sur la dénonciation du maulâ de 'Obaidallah, Hâni ayant été saisi par le gouverneur, Moslim se vit forcé de se découvrir. Sur ses 18000 adhérents, mille seulement répondirent à son appel. Le soir de ce jour il se trouva seul, errant au hasard dans les rues de Koûfa (3). Sa dernière retraite ayant été trahie par les descendants de Aś'aṯ ibn Qais (4), — cette trahison assura à leur famille les malédictions de la śî'a (5)—l'infortuné fut décapité et sa tête envoyée à Yazîd.

La légende s'est emparée de cette fin tragique (6). A part l'intérêt s'attachant à la personne du jeune 'Alide, lâchement abandonné par des milliers de partisans armés qui l'avaient appelé, Moslim ne fut pas le héros qu'elle essaie de nous présenter. D'après la version la plus autorisée (7), lorsque l'infortuné se vit découvert dans la cabane où il avait

(1) Dinawarî, 253; Ṭab., II, 260. Comme le note Bayâsi, (I'lâm, II, 14 a) la réunion était limitée aux hommes composant الشرط والعرفاء والمناكب والمقاتلة , c.-à-d. aux pensionnés: ceux-là seuls jouissaient des droits politiques.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 229 ; Dinawarî, 247, 8.

(3) Ṭab., II, 244 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 419a-420a. On ignore la date exacte de cette journée : un jour avant ou après le départ de Ḥosain de la Mecque. Balâḏorî, *op. cit.*, 638 a ; Dinawarî, 256 ; ou le jour même, Ṭab., II, 271-72 ; Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 64. Etant donné les divergences des indications dans les auteurs, le synchronisme entre les deux événements aura été trouvé plus tard.

(4) Cf. *Mo'âwia*, s. v. Aś'aṯ.

(5) Ṭab., II, 261-63.

(6) Comp. Ṭab., II, 261-62.

(7) Nous croyons la retrouver dans Ṭab., II, 285 haut. Sur son manque de décision et de courage, cf. Dinawarî 244, 248 ; ses terreurs superstitieuses, Tab., II, 237,

momentanément trouvé asile, il se livra sans résistance aux affidés de 'Obaidallah.

X

KARBALA.

Hosain part pour l'Iraq ; sa responsabilité. Arrivée à Karbalâ.
'Omar fils de Sa'd ibn Abi Waqqâṣ.
Śamir ibn Dî'l Ǵaušan. Son rôle à Karbalâ.
Hosain refuse de souscrire aux conditions de 'Obaidallah.



On peut comparer le règne (1) de Yazîd à un drame en trois actes avec un prologue. Le prologue, nous venons d'y assister : il remplit les quatre premiers mois du califat ; le rideau tombe sur ces vers d'Ibn Zabîr :

« Si tu ignores ce qu'est la mort, regarde au marché Hâni et le fils de 'Aqîl,

« (Regarde, ici) un héros, dont le sabre a mutilé le visage ; là-bas, un cadavre, se balançant dans l'air.

« Un ordre de l'émir a suffi : les voilà devenus la fable des passants . . . . . ! » (2).

---

7 etc. La version de 'Awâna paraît la moins défigurée par le souci de voiler une fin lamentable et concorde mieux avec le caractère peu héroïque de Moslim.

(1) On lui applique le pseudo-dicton de Mahomet معرك المنايا بين الستين الى السبعين ; Bayâsi, I'lâm, II, 7 b. Mais, comme l'observe d'ailleurs Bayâsi, cela veut dire : pour l'homme, la plus grande mortalité a lieu entre 60 et 70 ans.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 266-67 : ces vers sont cités un peu partout. Leur attribution à

Les autres parties de la tragédie s'intitulent : bataille de Karbalâ et mort de Ḥosain ; bataille de la Ḥarra et sac de Médine ; enfin siége de la Ka'ba. Cette dernière catastrophe coïncidera avec la mort du calife. Voilà la sanglante unité d'un règne de trois ans !

A quelques semaines d'intervalle, Yazîd apprit à Damas la fuite de Ḥosain vers la Mecque et le départ de Moslim pour l'Iraq. Accusant d'incapacité son représentant au Ḥiǧâz, il destitua Walîd ibn 'Otba, et le remplaça par le gouverneur de la Mecque, 'Amrou ibn Sa'îd, appelé à rendre célèbre le surnom de *Aśdaq* (1). Avec Marwân ibn al-Ḥakam, c'était pour lors le plus décidé et le plus éloquent des Omaiyades. Son intelligence très réelle s'alliait malheureusement à une grande suffisance. Nommé au mois de Ramaḍân de cette année (2), au moment où il s'apprêtait en chaire à commencer sa ḫoṭba inaugurale, il saigna du nez, رعف. « Cet homme nous apporte du sang ! » murmura un Bédouin au fond de la mosquée. L'hémorrhagie arrêtée, Aśdaq éleva son bâton, insigne accompagnant toujours les gouverneurs : celui de l'Omaiyade se terminait par une double pointe : « Voici qui annonce la division, la guerre civile ! » observa le Bédouin.

Au mois de Ḏoû'l Qa'da (Août 680) Aśdaq se rendit (3) à la Mecque pour présider le pèlerinage. A Ḥosain ses partisans conseillèrent d'accomplir les cérémonies à part, pour n'avoir pas à rencontrer le gouverneur omaiyade. « Non pas, répondit le fils de 'Alî, la prière commune est plus méritoire ». Profitant de l'absence du gouverneur, achevant en dehors de la Mecque les stations du pèlerinage, Ḥosain prit le chemin de l'orient, poursuivi, mais trop tard, par la cavalerie de 'Amrou (4). Tout

---

Ibn Zabîr a été contestée, probablement à cause de l'attaque contre Asmâ' ibn Ḫâriǧa, un des Mécènes du poète ; mais il leur arriva de se brouiller; cf. la notice d'Ibn Zabîr: *Aǧ.*, XIII, 33 etc. ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 141. Dans '*Iqd*², I, 85, d. l., cet Asmâ' est devenu اسماء بنت خارجة. Plus loin nous verrons Ibn Zabîr pleurer les morts de la Ḥarra.

(1) Nous l'étudierons sous le règne de 'Abdalmalik.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 222, 16 ; sa notice dans Ibn 'Asâkir, XIII, le compte parmi les plus grands orateurs de Qoraiś, avec Yazîd I et Ibn Zobair.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 226, 6.

(4) '*Iqd*², II, 306 ; comp. Ṭab., II, 277 haut ; plus difficile à concilier paraît l'ex-

comme Walîd, le très avisé Omaiyade s'était laissé duper par l'apparente bonhommie du 'Alide. 'Obaidallah paierait les frais de cette négligence.

Ici encore la version d'Aboû Miḫnaf (1) paraît difficile à admettre. D'après lui, le départ prochain, les préparatifs de Ḥosain n'étaient un secret pour personne à la Mecque. Le prétendant s'en entretenait publiquement, non pas seulement avec Ibn 'Abbâs, mais avec le fils de Zobair. Il aurait même déjà pris jour. Aśdaq pouvait-il l'ignorer ? Il disposait pourtant d'une police bien organisée. Malgré la légèreté de son caractère, Ḥosain n'a pu commettre cette imprudence. Ici encore Aboû Miḫnaf cède à son faible pour les discours ; il a voulu mettre en scène Ibn 'Abbâs et Ibn Zobair, faire jouer l'opposition de leur caractère et surtout amener la citation des jolis vers :

« Gentille alouette, voilà l'horizon, ouvert à tes ébats ; siffle, picore, prépare ta couvée . . . . ! »

L'alouette, c'était Ibn Zobair ! Par son départ, Ḥosain lui rendait la liberté de ses mouvements et de ses intrigues. La citation faisait honneur à l'érudition littéraire d'Ibn 'Abbâs, elle magnifiait le prestige de Ḥosain au Ḥiǧâz. En fallait-il davantage pour décider nos annalistes à l'insérer dans leur récit ? Nous les trouverons désormais fidèles à l'habitude d'exploiter les recueils poétiques.

'Obaidallah se préparait à recevoir Ḥosain. Sans essayer la conciliation entre les innombrables récits, groupés autour du nom de Karbalâ, nous nous efforcerons de dégager les faits principaux, de les placer dans leur jour véritable et de rétablir la physionomie des premiers acteurs, défigurée à plaisir par la traduction antiomaiyade.

C'est une tâche ardue de s'orienter à travers les 160 pages, consacrées à cet événement par le seul Ṭabarî (2). Si l'ampleur du dossier peut

---

plication de Dînawari, 257 bas : la police de Aśdaq atteint Ḥosain, فخاف ان يتفاقم الامر; Aśdaq le laisse partir.

(1) Ṭab., *Annales*, II, 273-75.

(2) Ṭab., II, 227-390. Ibn al-Aṯir se contente de le reproduire, en supprimant les *isnâd*, sans chercher à fondre les notices de provenance très diverse. Sa narration renferme peu de traits nouveaux. Pour les autres auteurs cf. Wellhausen, *op. cit.*, 67. Sur l'intervention des femmes dans la légende de Karbalâ, voir Goldziher, *M. S.*, II, 297-98;

distraire l'attention, d'autre part l'abondance, la variété de ces documents disparates permettent fréquemment de surprendre la tendance et de retrouver le noyau primitif de la légende. L'élimination des inutilités, des contradictions, facilite l'établissement des responsabilités et ramène à ses véritables proportions un événement, démesurément grandi par l'imagination šî'ite. Ce n'est pas notre faute si la personnalité de Ḥosain en sort diminuée.

Au dire de Ya'qoûbî (1), Yazîd aurait enjoint à son représentant dans l'Irâq de trancher la tête à Ḥosain, s'il parvenait à s'en emparer. Un pareil ordre (2), nous le verrons, ne fut jamais donné.

«Vraisemblablement, pense Wellhausen, Yazîd a été traité trop favorablement par la Tradition » (3). De cette bienveillance il ne nous a pas été donné de retrouver la trace. Avec Ḥaǧǧâǧ, mais à un degré supérieur, le fils *maudit* de Mo'âwia forme un des épouvantails de la Tradition, même orthodoxe. Nous avons eu l'occasion de le constater et l'on achèvera de s'en convaincre par la fin de cette étude. Dans les documents historiques, transcrits par lui, le judicieux Balâḏorî se croit obligé de mutiler le texte pour l'appeler « l'émir des mécréants امير الفاسقين ». Yazîd ne put, comme son père, bénéficier du prestige, entourant la mémoire de l'organisateur génial de l'empire arabe. Son règne fut une suite ininterrompue de catastrophes, affectant toutes péniblement la conscience musulmane. La mort ne laissa pas au jeune calife le temps de les faire oublier et de racheter, comme Mo'âwia, les conflits avec la famille prophétique, avec les villes saintes, à force de *ḥilm* et de générosité. Pour les souverains constamment malheureux, l'opinion populaire se montre impitoyable, surtout quand les passions religieuses se surajoutent aux préjugés poli-

'Alî et les siens, thème d'une inépuisable fécondité dans les milieux šî'ites (*ibid.*, 330-32 ; pour la *mosquée du soleil*, *ibid.*, 331; comp. un مسجد الشمس à Médine ; Maṭari, تاريخ المدينة, (Ms. B. Kh.), 38 a.

(1) *Hist.*, II, 288, 9.

(2) A la première nouvelle du départ de Ḥosain pour Koûfa, Yazîd écrit à 'Obaidallah : « Ne combats que qui te combat ; écris tous les jours ». Balâḏorî, *Ansâb*, 422 b. Le même Ya'qoûbî, II, 287, fait donner par Yazîd à Walîd ibn 'Oṯba l'ordre de lui envoyer les têtes de Ḥosain et d'Ibn Zobair.

(3) *Oppositionsparteien*, 70.

tiques. Peut-on après cela soupçonner la Tradition de partialité envers Yazîd ? (1). Le calife commanda seulement de mettre à mort les rebelles, pris les armes à la main et de respecter la personne même de Ḥosain (2). En apprenant la catastrophe, Yazîd la regrettera amèrement et reprochera à ʿObaidallah sa maladresse et sa cruauté inutile.

La principale responsabilité retombe sur la tête de Ḥosain. Si, dans sa vie privée, dans son attitude plus digne vis-à-vis des Omaiyades, il s'était avantageusement distingué de son frère Ḥasan (3), les derniers jours de sa vie vont révéler en lui toute la légèreté, toute l'irrésolution (4) et l'inintelligence qui avaient jusque là perdu les siens. A cette heure critique, il ne déploiera pas plus de force d'âme et de courage que Ḥasan. Il faudrait donc plutôt féliciter l'islam de la lamentable issue du drame de Karbalâ et de la victoire des Omaiyades. Avec eux triomphèrent les principes d'ordre et d'une politique moins aventureuse. Ainsi en avait jugé le sage Aḥnaf ibn Qais. Sollicité par Ḥosain de se joindre à lui, il fit cette réponse : « Nous avons fait l'expérience de la famille de ʿAlî, et chez eux nous n'avons trouvé ni le sens du gouvernement, ni l'intelligence des finances, ni la connaissance de la guerre » (5).

Les parents, les meilleurs amis du prétendant ne cessèrent, avant son départ de la Mecque, de le mettre en garde contre l'inconstance des Iraqains. Vainement ils lui rappelèrent le passé de sa famille : son père, son frère Ḥasan, tué ou blessé par eux (6). Tout fut inutile : les encouragements hypocrites d'Ibn Zobair ne lui ouvrirent pas davantage les yeux. Et pourtant, il connaissait l'ambition de cet homme et son désir d'être

---

(1) Excepté peut-être dans l'opposition des caractères de Yazid et de ʿAbdallah. Dans ce parallèle, ce dernier paraît avoir été noirci plus que de juste.

(2) Comme il ressort des instructions à Ḥorr ibn Yazid, le premier chef iraqain, envoyé au-devant de Ḥosain. Ṭab., II, 271 13 ; 299, 14.

(3) Les innombrables divorces de ce مطلاق (voir Balâḏori *Ansâb*, 588-91) lui coûtent cher ; il doit donner de fortes sommes aux femmes renvoyées. D'après Yaʿqoûbi, II, 293, 8, Ḥosain fut un modèle de continence.

(4) Sur cette route de l'Iraq, Ḥosain avait jadis conseillé à son père ʿAli de retourner sur ses pas. Aboû ʿObaid, *Ḡarîb*, (ms. cité) 248 b.

(5) Qotaiba, *ʿOyoûn*, 255.

(6) Ṭab., II, 272-75, 279.

débarrassé de sa présence dans le Ḥigâz (1). Il partit comme s'il se rendait à une *bâdia* voisine, avec tout son harem, femmes (2) et enfants ; avec ses plus proches parents, jeunes gens amollis par les délices de Médine et n'ayant jamais manié les armes. Tête faible, croyant aux songes et aux présages, il lit de sinistres augures dans les toponymes des districts traversés. Des vieux bédouins avait déjà stigmatisé cette faiblesse, indigne surtout dans un chef :

« Marche du pas de l'homme ignorant les surprises du sort ; laisse les présages passer et repasser ! » (3).

Ḥosain s'avance, entraîné par une fatalité, ne se sentant pas l'énergie de s'y soustraire (4). Un tel chef devait conduire les siens aux abîmes. Comme il ne possédait pas même des chameaux pour transporter ses nombreux bagages, à une certaine distance de la Mecque, il arrêta une caravane (5), allant porter à Damas le tribut du Yémen, et inaugurant par cet acte son rôle de prétendant, s'appropria charges et montures (6).

À quelques étapes de Koûfa, Ḥosain apprit à la fois l'éxécution de Moslim et la soumission de la cité au nouveau gouverneur ʿObaidallah. Le nom du fils de Ziâd ne lui laissait rien de bon à augurer. Il proposa de reprendre le chemin du Ḥigâz. Mais les frères du malheureux Moslim (7)

---

(1) Ṭab., II, 274 ; Ibn al-Aṯir, *Kâmil*, IV, 17. Ibn Ǵaʿfar, ayant envoyé ses deux fils pour essayer de rappeler Ḥosain, celui-ci finit par les retenir avec lui. ʿ*Iqd*², II, 306. Peut-être faut-il rapporter à cet incident le voyage d'Ibn Ǵaʿfar (Ṭab., II, 280-81) s'efforçant de ramener ses fils.

(2) Une d'elles lui donna un fils sur le champ de bataille de Karbalâ. Yaʿqoûbi, II, 291.

(3) Boḥtori, *Ḥamâsa*, nos 860, 862 et tout le chapitre 103; *Ḥamis*, II, 297 en bas ; Ṭab., II, 306, 318 ; il se laisse impressionner par le nom des localités iraqaines ; Ṭab., II, 308, 6 ; ʿ*Iqd*², II, 307.

(4) D'après Azraqi, 361 bas, il ne voulait pas être cause de la profanation de la Mecque ; Yaʿqoûbî, II, 296, 4 ; c'est une thèse śiʿite.

(5) Chargée d'aromates : il les utilisera aux dernières heures de sa vie.

(6) Ṭab., II, 277.

(7) Baihaqî, *Maḥâsin*, 61 ; Ṭab., II, 281, 14 ; 292 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 422 a, Moḥammad ibn Aśʿaṯ le prévient à son tour, فلم يلتفت الى قوله .

le forcèrent à avancer pour venger la victime : vaine bravade, mais combien arabe ! (1)

A partir de ce moment, Ḥosain donna les marques de la plus complète démoralisation (2). Sur tous les chemins menant du Ḥiğâz à Koûfa, des postes avaient été placés ; de forts partis de cavaliers battaient la campagne, arrêtant tous les passants. L'escorte de Ḥosain ne tarda pas à heurter un de ces détachements. Il fallut faire halte. Quel parti prendre avec un cortège d'enfants et de femmes, où se trouvaient à peine une cinquantaine d'hommes, en état de porter les armes ? Escomptant son prestige personnel, sa qualité de petit-fils du Prophète, Ḥosain voulut haranguer (3) les moqâtila de Koûfa, parmi lesquels il reconnut plusieurs de ses correspondants. Il lui fut déclaré : « Nous avons l'ordre de ne pas te combattre ; mais de surveiller tous tes mouvements (4). Aucune violence ne te sera faite ! » Lui et les siens seraient gardés à vue, il lui était interdit de pénétrer à Koûfa, ou de retourner à la Mecque, comme Ḥosain le proposa. En attendant, on allait informer 'Obaidallah et réclamer de nouvelles instructions (5).

Cette déclaration ferme et précise ne respirait pas la férocité. On n'en voulait pas à la vie du prétendant, mais seulement l'empêcher de fomenter des troubles. Depuis trois mois, il glissait entre les doigts des gouverneurs Omaiyades, Walîd ou Aśdaq ; il dépistait tous les agents, chargés de le surveiller. Ce jeu, dangereux pour la tranquilité publique, humiliant pour le pouvoir, ne pouvait se prolonger indéfiniment. A Koûfa comme à Damas on entendait y mettre un terme. C'eût été folie de rendre la liberté de ses mouvements à un prétendant, habitué à violer sa parole, comptant dans l'Iraq des milliers de partisans.

---

(1) Nous ne rétablirons pas l'itinéraire depuis la Mecque jusqu'à Karbalâ. A part ce dernier nom, la majorité des autres toponymes a été retrouvée après coup. Même procédé pour la chronologie ; voir plus bas.

(2) Il ne cessera d'objecter la fatalité ; Ṭab., III, 278, 294.

(3) Il souffrait d'un embarras de langue, à la suite d'une maladie ; Ṭab., II, 278, 16. Nonobstant, on le voit toujours prêt à parler ; Ṭab., II, 299, 300 etc.

(4) Dès lors apparaît le plan de Yazîd et de 'Obaidallah : s'assurer de sa personne, sans effusion de sang.

(5) Dînawarî, 261, 263 ; Ṭab., II, 298-99, 303 ; Ya'qoûbî, II, 290.

Atterré par cette déclaration, Ḥosain se prit à pleurer. Il offrit de partir comme simple soldat, aux frontières, combattre les infidèles (1), ou bien, confiant dans le caractère chevaleresque du souverain, d'aller trouver Yazîd et placer sa main dans la sienne (2), en d'autres termes faire la *bai'a* au calife omaiyade. Ces sages propositions attestaient clairement la démoralisation du prétendant. Quelques heures avant sa mort, il les fera renouveler par ses fidèles. Comme ils l'attesteront, le calife, cousin de Ḥosain, ne veut pas sa mort et attend des Iraqains, comme preuve de leur obéissance, de se conformer à ses intentions généreuses (3).

Après ces pourparlers, on se remit en marche, les cavaliers de Koûfa convoyant à une petite distance la colonne de Ḥosain ; et l'on alla camper à Karbalâ, depuis si tristement (4) célèbre dans les annales de l'islam (5). Mais avant le dénoûment de la tragédie qui allait s'y jouer, dix jours devaient s'écouler (6). Comme nous le dirons plus loin, les événements ont dû se précipiter, et nous ignorons la date exacte de l'arrivée de Ḥosain à Karbalâ. Celle du 10 Moḥarram n'est peut-être pas mieux prouvée. Mais elle a pu suggérer aux annalistes le délai de dix jours, durée suffisante pour le développement des incidents qu'ils avaient à cœur d'exposer. Nos auteurs sacrifient tout aux détails !

La personnalité de Ḥosain s'y trahit de plus en plus mesquine. On le voit embarrassé de son rôle, effrayé des conséquences de son équipée, se faisant humble, suppliant qu'on le laisse aller mourir dans quelque coin ignoré. Toutes ses anciennes terreurs le reprennent ; par moments, il a des hallucinations ; des visions sinistres le hantent (7). Il demeure le regard cloué

(1) Ṭab., II, 287, 6 ; 315 ; 436 ; *'Iqd*, II, 312. Certains chroniqueurs śi'ites refusent d'en convenir ; ainsi Aboû Miḥnaf, Ṭab., II, 314.

(2) Ṭab., II, 314, 1 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 644 a.

(3) Ṭab., II, 331-32.

(4) Dans ce toponyme Ḥosain découvre un funeste présage كرب وبلاء. *'Iqd*², II, 307 ; Dînawarî, 264.

(5) Voir description de ces lieux et de la fête de Ḥosain, dans *Zeits. für Assyr.*, IX, 280 etc.

(6) Ṭab II, 281 ; Dînawarî, 264.

(7) Ṭab., II, 305-06 ; 318 ; 323-324.

au sol, ou s'occupe de ses enfants, indifférent à tout le reste. Rien de l'attitude d'un soldat, encore moins d'un capitaine :

« Veux-tu pressentir le sort d'une tribu, sa valeur intellectuelle, regarde qui la conduit » (1).

Dans l'intervalle, arrive à Koûfa l'ordre (2) de leur couper à tous l'accès de l'Euphrate, pour essayer de les réduire par la soif (3). « Qu'on les traite, mande 'Obaidallah, comme ils ont jadis traité le pieux calife 'Otmân ! » (4) Malgré la brutalité de cet ordre, le gouverneur espérait ainsi prévenir l'effusion du sang, attitude évidemment inspirée par les instructions, venues de Damas. Sévérité salutaire en somme, destinée à éteindre les ardeurs révolutionnaires ! Mais la consigne n'est pas observée. Dans l'intervalle, un petit nombre de Koûfiotes, bourrelés de remords, passent dans le camp 'alide. Ces braves opposeront la principale résistance et retarderont de quelques heures la perte du prétendant.

Dès la première annonce de l'approche du fils de 'Alî, 'Obaidallah avait préparé l'envoi de nouvelles forces pour parer à toute éventualité (5). Son premier soin fut de chercher un homme de confiance, pour les commander. Il comptait dans son entourage 'Omar (6) le fils de Sa'd ibn Abi

(1) Boḥtori, *Ḥamâsa*, 1111. Pendant la dernière mêlée, un des siens vient lui frapper sur l'épaule pour le tirer de son assoupissement; Ṭab., II, 350, 13. Il se préoccupe surtout de changer d'habits; Ṭab., II, 359. A la Ḥarra, le fils du Ġasîl, peu avant de mourir, tiendra à revêtir la soie; I. S. *Ṭabaq.*, V, 48, 20. Le geste ne peut être indifférent ; cela produit l'impression d'une rubrique. Comme ceux de Rome, ces héros islamiques tiennent à mourir avec dignité : ils revêtent la soie, la عمامة, repoussent le ثوب مذلّة ; Ṭab., II, 364, 3 etc., 365. Enveloppés, serrés de près, comme ils l'étaient, on se demande où était leur garde-robe ?

(2) On voit nettement se dessiner la tactique qui devait, d'après les calculs de 'Obaidallah, amener Ḥosain à se livrer, sans recours à la violence extérieure.

(3) Ṭab., II, 312-313 ; Ibn al-Atîr., *Kâmil*, IV, 23 ; Dînawarî, 263-66.

(4) Son nom ne pouvait manquer de se présenter aux acteurs de ces luttes : Ṭab., II, 384, 4. On appartient au دين عليّ ou au دين عثمان ; (*ibid.*, 342, 7-8) c.-à-d. on est pour la suprématie de l'Iraq ou celle de la Syrie. Cf. *Mo'âwia*, 123-25 ; 145 ; 182-83 ; *Aġ.*, XIII, 38, 2. Voir plus bas.

(5) Cf. Ṭab., II, 304-05.

(6) Voir dans I. S. *Ṭabaq.*, V, 22. descendants de Sa'd ibn Abi Waqqâṣ établis à Koûfa. 'Omar avait témoigné dans l'affaire de Ḥoġr ibn 'Adî ; il était donc considéré, comme appartenant à la province. Voir sa notice dans I. S. *Ṭabaq.*, V, 125.

Waqqâṣ, un des rares Qoraiśites, alors fixés dans l'Iraq (1). Débarrassé de Moslim, sûr de Koûfa, où régnait la terreur (2), 'Obaidallah venait, peu avant l'approche de Ḥosain, d'apprendre la révolte des Dailam. Pour la comprimer, il avait signé le diplôme nommant 'Omar ibn Sa'd au gouvernement de Raiy et le mettant à la tête d'une division de 4000 soldats. Avec ses hommes, 'Omar était allé camper à quelque distance, attendant d'un moment à l'autre l'ordre de partir pour la Perse (3). Comme on le voit, la nomination au poste de Raiy ne présente aucune relation avec l'affaire de Karbalâ. Mais cette constatation ne pouvait convenir aux chroniqueurs 'alides. Fils de Sa'd le *mo'tazil* (4), lui-même partisan loyal des Omaiyades, (5) 'Omar devait, à ces titres, être suspect. Ensuite il avait eu le tort de témoigner dans le procès du glorieux martyr śî'ite, Ḥogr ibn 'Adî (6). A leurs yeux, 'Omar est un traître et le gouvernement de Raiy fut le prix du sang de Ḥosain (7). Pourquoi 'Obaidallah, changeant brusquement de résolution, au lieu de donner à 'Omar le signal du départ pour la Perse, voulut-il l'opposer à Ḥosain ? (8) Il ne paraît pas

(1) Dans Dinawari, 254, 1, il faut lire Qais au lieu de Qoraiś; il est question de gendarmes ou de simples moqâtila ; rôle ne pouvant convenir à des Qoraiśites. C'est d'ailleurs la leçon de Ṭabarî. La riwâya de Dohnî nomme un Maḫzoûmite, comme commandant de la śorṭa de 'Obaidallah. Ṭab., II, 231, 14. Le poste se trouvait en réalité occupé par un Tamîmite. Cf. *ibid.*, II, 260, d. l. Dinawari, 252, 5, interprète mal à propos le ربع المدينة à Koûfa (Ṭab., II, 255, 13) par قريش والانصار ; cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 58, n. 1 et 2.

(2) Voir dans I. S. *Ṭabaq.*, V, 157, 4 etc., une preuve de la lâcheté et de la cupidité de la population.

(3) Ṭab., II, 308, 10 etc., Dinawari, 264 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 125.

(4) Cf. *Mo'âwia*, 108 etc.

(5) Son frère Moḥammad prendra une part active à la révolte d'Ibn Aś'aṯ ; deux autres de ses frères, 'Amrou et 'Omair, sont tués à la bataille de la Ḥarra. I. S. *Ṭabaq.*, V, 124, 125, 126.

(6) Le fils de Sa'd, né à Médine, portait, comme tous les 'Omar, la konia Aboû Ḥafṣ ; de bonne heure on fait un crime d'accueillir des ḥadîṯ, transmis par lui. Aboû Śâma, تاريخ دمشق (ms. Berlin), p. 60 b.

(7) Voir les vers attribués à 'Omar : Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 23 ; Ibn al-Faqîh, 271, 6.

(8) D'après *'Iqd*[2], II, 307, 10, pour le punir d'avoir trahi les secrets, confiés par Moslim.

difficile d'indiquer les motifs, ayant dicté cette détermination.

La pacification de la révolte 'alide s'imposait avant toute autre ; et à Koûfa, quel chef paraissait mieux qualifié pour être opposé à Ḥosain ? Qoraišite, membre de la grandesse islamite, 'Omar appartenait à une famille, justement considérée, demeurée à l'écart des intrigues (1) et libre d'attaches avec le parti 'alide. Il ne pouvait s'adresser aux fils d'Ibn 'Amir: depuis Ziâd, les deux familles vivaient en mauvaise intelligence (2). A aucun prix le gouverneur de Koûfa ne voulait confier cette délicate mission à un Iraqain ; tous les chefs avaient souscrit l'appel révolutionnaire à Ḥosain. Il opposa donc une invincible fin de non-recevoir aux instances de 'Omar lui-même (3). Mais si la combinaison agréait à 'Obaidallah, elle devait moins sourire à ce loyal soldat, désigné d'avance par sa modération et tout son passé.

Bien malgré lui, il s'était vu impliquer dans l'incident de Moslim où, il faut en convenir, il avait manqué de correction et de courage. A cette occasion, 'Obaidallah lui reprocha même d'avoir divulgué le secret des suprêmes recommandations du malheureux parent de Ḥosain (4). 'Omar commença donc par refuser. 'Obaidallah insista, en menaçant non-seulement de lui reprendre sa nomination au poste de Raiy, mais de brûler sa maison (5) de confisquer ses domaines de l'Iraq (6). C'était le châtiment

(1) Ourdies autour de la question du califat dans les élections successives de 'Oṯmân et de 'Alî.

(2) Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 148 bas ; '*Iqd*², III, 4 bas Quand il apprendra la mort du calife Yazîd I, 'Obaidallah, voudra se venger des fils d'Ibn 'Amir. Cf Balâḏori, *Fotoûḥ*, 372, 7. Aussi après l'expulsion de 'Obaidallah, la population choisit un des fils d'Ibn 'Amir comme émir. Ṭab., II, 463.

(3) Ṭab., II, 309, 12, et passim ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 23.

(4) Ṭab , II, 266 ; '*Iqd*., II, 312. Moslim se dit le parent de 'Omar : Ṭab., II, 265, 22, Sa'd, père de 'Omar, aurait été l'oncle maternel du Prophète. Il peut s'agir aussi de leur parenté comme Qoraišites ; comp. ليس في القوم اقرب اليّ ; Dînawarî, 254.

(5) I. S. *Ṭabaq*., V, 125.

(6) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 24, 10-11. Ḥosain aurait proposé de le dédommager en lui cédant de ses *amwâl* du Ḥiǵâẓ ; Ṭab., II, 314, 3. La comparaison entre ces maigres oasis et les grasses terres du Sawâd, a de quoi surprendre. Malgré l'hostilité des deux premiers califes, les 'Alides étaient demeurés grands propriétaires fonciers au Ḥiǵâz.

réservé aux traîtres, convaincus du crime de lèse-majesté (1). La mort dans l'âme, le fils de Sa'd se vit forcé d'accepter la redoutable mission (2).

Officier au service des Omaiyades, il leur avait prêté le serment de fidélité. Sous le gouvernement du débonnaire No'mân ibn Bašîr, voyant se former la tourmente 'alide, il avait cru devoir signaler à Yazîd la faiblesse du prédécesseur de 'Obaidallah à Koûfa (3). Après avoir épuisé tous les moyens de résistance, il ne se crut pas autorisé à la pousser plus loin : elle eût été interprétée comme un acte de révolte. En droit strict, Ḥosain (4) était un rebelle, refusant seul avec Ibn Zobair d'accepter la situation reconnue par la « ǵamâ'a », par des Hâšimites comme Ibn al-Ḥanafiya et Ibn Ga'far, par un Ibn 'Abbâs, un Ibn 'Omar, imposantes personnalités, reculant devant l'idée «de briser le bâton des musulmans»(5). L'appel de la mobile population de l'Iraq et le fait de descendre de Mahomet par Fâṭima ne conféraient pas le droit de troubler le repos d'un empire électif, (6), où la majorité s'était prononcée pour le régime établi. Tout en reconnaissant la supériorité de la descendance de Ḥosain sur la sienne propre, le calife Yazîd déplorera plus tard que « sa piété et sa connaissance du Qoran » ne l'aient pas amené à saisir la valeur de ces considérations, au lieu d'oublier les textes du livre sacré, prêchant la résignation et l'obéissance à l'imâm de la ǵamâ'a (7).

Jusqu'au dénoûment de l'incident de Karbalâ, nous verrons (8) dans l'âme de 'Omar la lutte entre ces deux sentiments : la répugnance pour la besogne imposée et la conviction de remplir en définitive son devoir. Si nous

(1) Cf. Ṭab., II, 678, 8, 15 ; 680, 8-10 ; 784, 17; *Aǵ.*, XIII, 34, 37, 38.

(2) Ṭab., II, 281-82 ; 286 ; Baihaqi, *Maḥâsin*, 62 ; Dinawari, 267, 271.

(3) Ṭab., II, 239, 9. Pour son attitude dans le procès de Ḥoǵr ibn 'Adi, cf. *Aǵ.*, XVI, 8, 3.

(4) Son père 'Ali, soupçonnant de tiédeur Ǵarîr ibn 'Abdallah, fait brûler sa maison et son « maǵlis ». Balâḏori, *Ansâb*, 492 a. Ce sont toujours les mêmes procédés.

(5) Ṭab., II, 223. Cf., II, 239-40.

(6) Avec un nombre fort restreint d'électeurs; cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 32, n. 1.

(7) Ṭab., II, 380-81.

(8) Du moins dans les documents, transmis jusqu'à nous.

le voyons contester l'opportunité de la rigueur déployée par 'Obaidallah, il ne lui viendra jamais en pensée de la juger dans le sens ŝî'ite. A ses yeux, le fils de Ziâd se rend coupable non d'impiété, mais de sévérité inutile.

D'ailleurs, jusque-là, rien encore ne permettait de prévoir une issue sanglante à la folle équipée des 'Alides. A Koûfa, même pour Moslim, Qoraiŝite et parent éloigné du calife, l'opinion publique n'avait pu se faire à l'idée d'une fin violente (1). A fortiori, le cas de Ḥosain devait entretenir de semblables illusions. Il n'était pas dans les traditions omaiyades d'étouffer dans le sang des mouvements comportant une solution moins extrême. 'Omar ne l'ignorait pas et l'événement lui eût sans doute donné raison, si on avait mieux compris les instructions venues de Damas, si surtout on ne s'était laissé surprendre par les événements (2).

Personne ne paraît avoir prévu ni l'obstination de Ḥosain, ni la possibité d'une collision entre des forces si disproportionnées. Cette dernière éventualité ne fut peut-être pas même envisagée dans les conseils du vice-roi de l'Iraq : tellement on y escomptait la reddition de Ḥosain, pressé par les tortures de la soif et l'écrasante supériorité numérique de ses adversaires. Obstiné, et par tempérament incliné à la rigueur, le fils de Ziâd aurait encore été poussé dans cette voie par un mauvais génie (3), placé à ses côtés en ces circonstances critiques. Nous avons nommé Ŝamir ibn Ḏî 'l Ǵauŝan ; un personnage représenté par la Tradition, comme le type de l'Arabe implacable et imparfaitement gagné aux idées musulmanes.

Dans cette galerie de portraits iraqains, celui de Ŝamir nous paraît un des plus déconcertants. Nous devons nous borner à signaler son attitude énigmatique, sans pouvoir en fournir une explication plausible. La Ŝî'a lui a voué une hostilité très marquée ; et ces préventions ont pu, j'en conviens, profiter jusqu'à un certain point à Yazîd et à 'Obaidallah. On le

(1) Ṭab., II, 252, 15. « Il était parent des Omaiyades ». disait-on, (Ṭab., *passim*) ; à la guerre, les Arabes épargnaient leurs parents. Une des femmes de Ḥosain était nièce de Mo'âwia ; Ṭab., II, 387 haut. Le terrible Ŝamir tentera l'impossible pour sauver ses neveux.

(2) Comme il arriva à Ṭirimmâḥ ; Ṭab., II, 305, 3-10.

(3) Ṭab., II, 332.

qualifie de maudit ; on le dit lépreux : détail tendancieux et en désaccord avec sa situation en évidence, et avec l'activité déployée par lui (1). On ne dédaigne pas même de recourir contre lui à l'arme du ridicule ; témoin cette prière, placée sur ses lèvres : « Seigneur, tu es noble et ami de la noblesse ; pardonne-moi, en considération de ma noblesse ! » (2) Mais, par dessus tout, il serait l'ennemi forcené de la maison de ʿAlî. Au moment où ʿObaidallah s'apprêtait à souscrire aux humbles conditions de Ḥosain, en vue de prévenir l'effusion du sang, Śamir intervient pour l'en détourner. Cette démarche remet tout en question.

On entrevoit vaguement une intrigue, ourdie par le chef ʿAmirite contre ʿOmar (3), une compétition pour se substituer au Qoraiśite. A point nommé, Śamir s'interposera pour forcer le fils de Saʿd dans la voie de la rigueur. Nous sommes malheureusement réduits à des conjectures (4) ; pour leur donner de la consistance, il faudrait connaître à fond les haines de famille, les intrigues locales de l'Iraq contemporain.

Pourquoi Śamir aurait-il été l'ennemi de ʿAlî ? A Ṣiffîn il combattit vaillamment pour sa cause (5). Un mariage en avait fait l'allié de ʿAlî et l'oncle de plusieurs de ses enfants (6). Śamir témoigna, il est vrai, dans le procès de Ḥogr ibn ʿAdî, mais plus de 50 chefs iraqains y signèrent comme lui. A Karbalâ il fera des efforts désespérés pour sauver ses neveux, fils de ʿAlî. Avant d'attaquer Ḥosain, il l'isolera de ses tentes, afin de

(1) Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 180 ; Ṭab., *Annales*, II, 663, 6 ; sa notice dans Ibn ʿAsâkir, vol. VIII. Comp. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 70. Autre Arabe atteint de lèpre, pour avoir insulté le cadavre de Ḥosain, Ṭab., II, 368, 14 ; de même les femmes, ayant utilisé les parfums, pillés dans les tentes ʿalides ; ʿ*Iqd*², II, 309. Autres exemples, Ibn Rosteh, *Al-Aʿlâq* (éd. de Goeje) 221, 18 etc. ; 222 ; Qotaiba, *Maʿârif*, 107, 108, 195.

(2) Ibn ʿAsâkir, *loc. cit.*, اللهمّ انّك شريف وتحبّ الشرف وانّك تعلم انّي شريف فاغفر لي.

(3) Comp. Ṭab., II, 315, 14.

(4) Ṭab., II, 317, 8 : ʿOmar accuse Śamir d'avoir intrigué contre lui auprès de ʿObaidallah.

(5) Ṭab., *Annales*, I, 3305.

(6) Ṭab., *Annales*, II, 317 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 25, 9. La sœur ou la tante de Śamir avait épousé ʿAlî.

n'avoir pas à violer cet asile, sacré aux yeux des Arabes, peut-être encore pour amener Ḥosain à cesser toute résistance.

La version d'Aboû Miḫnaf engage gravement sa responsabilité (1) dans l'issue sanglante de la journée de Karbalâ. J'ignore pourquoi, de préférence à tant d'autres *aśrâf* iraqains, la Tradition l'a choisi pour jouer le rôle de bouc émissaire dans cette tragi-comédie.

Etroitement surveillé à Karbalâ, Ḥosain attendait la décision de 'Obaidallah, prononçant sur son sort. La réponse ne tarda pas à arriver ; elle lui enjoignait de se rendre sans conditions au vice-roi. C'était pousser à bout le prétendant, et son amour-propre pouvait difficilement accepter de se remettre à la discrétion d'un « da'î »(2) — c'est ainsi que 'Alî, un des fils de Ḥosain, qualifiait le descendant de Ziâd. Une dernière fois il demanda d'être mené chez son cousin Yazîd pour lui remettre sa soumission (3). Conseillé par 'Omar, 'Obaidallah allait accepter, lorsque Śamir (4) l'en détourna : « Ton ennemi se trouve dans ton territoire, à ta discrétion et tu n'en profites pas ! L'envoyer au calife, c'est d'avance lui assurer le pardon (5). Tu ne pourrais mieux afficher ta faiblesse et relever le prestige du rebelle ! » Le petit discours ne manquait pas d'à-propos. Le prédécesseur de 'Obaidallah, No'mân ibn Baśîr ne s'était-il pas vu destituer de ses fonctions, pour sa faiblesse et son imprévoyance ? Tremblant de n'avoir pas compris les intentions de Yazîd, 'Obaidallah revint à sa première décision : la reddition sans phrases ! (6)

---

(1) Dînawarî, الاخبار الطوال , la laisse dans l'ombre ; de même Dohnî ; Ṭab., II, 282.

(2) Mas'oûdi, *Prairies*, V. 145 ; non pas « bâtard », comme porte la version française. Par l'adoption, Ziâd était devenu un prétendu, un faux (da'î) Qoraiśite. Cf. Goldziher, *M. S.*, I, 135.

(3) فاشدهم [انشدهم] الحسين ان يسيروه الى يزيد . Balâḏorî, *Ansâb*, 644 b-648. Ici, Ḥosain ibn Nomair est nommé par erreur à côté de 'Omar ; confusion assez fréquente. Cf. Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 64, n. 3.

(4) Cherchait-il à compromettre 'Obaidallah ? Dans cet incident, demeuré obscur, toutes les suppositions semblent plausibles.

(5) Baihaqî, *Maḥâsin*, 62, 11. On le savait donc à Koûfa : Yazîd cherchait seulement à pardonner.

(6) Ṭab., II, 315-317. Aboû Miḫnaf prête à 'Obaidallah une mobilité peu vraisem-

Nous ne pensons pas devoir nier l'intervention de Śamir ; mais elle s'exerça dans un sens bien différent de celui, indiqué par Aboû Miḫnaf (1). Dans ses observations au vice-roi de l'Iraq, le 'Amirite (2) a dû lui rappeler les mécomptes de Walîd et de Aśdaq avec Ḥosain, la colère du calife contre ces gouverneurs imprévoyants. Etait-il prudent de s'y exposer (3) ? « Le fils de 'Alî n'était pas plus sincère à Karbalâ que jadis à Médine et à la Mecque ; il cherchait, comme alors, à amuser le pouvoir, à gagner du temps, comme il avait amusé les jeunes collègues omaiyades, sauf à profiter de la première occasion pour s'échapper et reporter l'agitation sur un nouveau théâtre. Avec un adversaire ainsi disposé, pouvant compter sur des complicités parmi les moqâtila de Koûfa, une seule résolution s'imposait : la soumission immédiate au gouverneur de l'Iraq ! » Ce langage, convenons-en, l'histoire des derniers mois était là pour le justifier. Walîd et No'mân, dans leur retraite de Syrie, Aśdaq à Médine n'auraient pu manquer de l'approuver.

Dans l'intervalle, 'Omar à la tête de 4000 hommes était arrivé à Karbalâ (4). Ces forces devaient suffire pour écraser la poignée de partisans, groupés autour de Ḥosain. 'Obaidallah ne voulut pas s'en contenter. Bien avant les derniers ordres expédiés à 'Omar, il s'était occupé de préparer une réserve, de convoquer tous les hommes valides au camp de Noḫaila (5), non loin de Koûfa. Quand ils furent réunis, il tint à les ha-

blable. A la lettre de 'Omar il répond : كتاب رجل ناصح ; à l'opinion de Śamir : نعم ما رأيت ; le tout, à cinq minutes d'intervalle. Ṭab., II, 315, 4, 16. Cela ferait douter de son obstination antérieure.

(1) Je le soupçonne d'avoir remanié, conformément à ses préjugés, les documents trouvés par lui. Śamir lui est antipathique.

(2) Il était des B. 'Amir ibn Ṣa'ṣa'a.

(3) En donnant une preuve de faiblesse ; Ṭab., II, 315, 15-17.

(4) Longs discours adressés alors par Ḥosain aux Iraqains ; Ṭab., II, 329 : composition de date postérieure, farcie de titres, de privilèges 'alides, parfaitement inconnus à cette époque. Après son départ de Koûfa, No'mân s'était retiré « en Syrie, sa patrie ». Dinawarî, 247, 7. Comme tous les partisans des Omaiyades, cet Anṣârien passe pour Syrien. Cf. *Mo'âwia*, 57 : de même Ḫâlid ibn 'Abdallah ... ibn Asid, ayant toujours résidé au Ḥigâz ; le Solaimite Ǵaḥḥâf ibn Ḥokaim ; Aḫṭal, *Divan*, 26, remarques du scoliaste.

(5) Cf. Yâqoût, IV, 771. Noḫaila, camp permanent de Koûfa, comme jadis Ǵâbia pour Damas.

ranguer du haut de la chaire. Il fit l'éloge de Mo'âwia, rappela sa générosité dans la dispensation des donatives (1). « A son tour, Yazîd, continua-t-il, vient de vous accorder une augmentation de cent dirhems. Que personne donc ne reste en arrière : tous, *'ârif* et chefs de quartiers, commerçants et particuliers, tous au camp de Noḫaila ! » (2) A ces renseignements, Balâḏorî en ajoute d'autres, permettant de calculer l'étendue de la mobilisation, ordonnée par 'Obaidallah. Si ce luxe de précautions atteste son activité, il dénote aussi une véritable nervosité, un manque de sang-froid (3). Ces dispositions du gouverneur expliquent la sévérité des conditions imposées à Ḥosain.

Au reçu de l'ultimatum, celui-ci demanda la nuit pour réfléchir. Le lendemain, — c'était le 10 Moḥarram (4), 10 Octobre 680, jour à jamais mémorable, devenu comme le Vendredi-Saint des Śî'ites, — il fit connaître son refus.

---

(1) ادرارهُ الاعطيات.

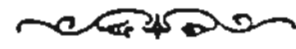
(2) Balâḏori, *Ansâb*, 646 a قد زادكم مائة في اعطياتكم فلا يبقينّ رجلٌ من العُرفاء والمناكب والتجار. Dinawari. 265, 16.

(3) Balâḏori, *op. cit.*, 646-47. On voudrait soupçonner ici notre auteur d'exagération ; mais comp. Dinawari, 266 : mesures sévères pour assurer le succès de la mobilisation ; Ṭab., II, 304-05 ; 335, 10.

(4) Encore une date quelconque ; Ṭab., II, 288, 5. On a voulu faire coïncider avec le jour de 'Aśoûrâ (Ṭab., II, 287, 18). Le 1er Moḥarram 61 (1er Oct. 680), étant un lundi, aucun des jours de la semaine, indiqués pour la mort de Ḥosain, lundi, vendredi, samedi, ne convient pour le 10 Moḥarram ; cf. Ya'qoûbî, II, 291 ; voir plus bas.

XI

MORT DE ḤOSAIN.



DERNIÈRE LUTTE. INACTIVITÉ DE ḤOSAIN. INTERVENTION DE ŠAMIR. MORT DE ḤOSAIN. LE PILLAGE. LE MOT « DÎN » AU Ier SIÈCLE. VERSION SYRIENNE DE KARBALÂ.

Comment expliquer cette résolution ? Ḥosain refusa-t-il de survivre à sa mort politique ? On serait amené à le croire, en le voyant obstiné à repousser tous les efforts, tentés pour le sauver malgré lui. Mais, dans cette attitude, on retrouve plus de fatalisme et d'inconscience, que de désespoir et d'héroïsme ! En se livrant à la merci de 'Obaidallah, il ne courait aucun danger de la vie. Expédié à Yazîd, il se serait vu avec les siens confiné dans quelque *bâdia* dorée, mis dans l'impossibilité de troubler désormais le repos public. La répression omaiyade n'irait pas plus loin (1).

Ḥosain employa les premières lueurs de l'aurore à s'inonder de parfums (2). Le chargement de la caravane yéménite, pillée par lui, l'en avait abondamment pourvu. Nous connaissons déjà le goût des 'Alides pour la parfumerie. Mais ce jour-là, le geste de Ḥosain revêtait une signification plus macabre. C'était sa préparation à la mort. Ainsi finira plus tard Ibn Zobair. Serré de près par les troupes syriennes, sur le point de tomber entre leurs mains, le fils de Zobair se bourra d'aromates et de substances odoriférantes pour empêcher son cadavre d'empester (3). Les

(1) Comp. Ṭab., II, 436, 2 etc.
(2) Ṭab., II, 327.
(3) Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 319 bas. Exemple du fameux Moḫtâr ; Ṭab., II, 736

compagnons de Ḥosain imitèrent leur chef. Comme lui, ils témoignèrent par cette attitude leur détermination de mourir les armes à la main ; ils brûlaient leurs vaisseaux ! Jadis, les guerriers bédouins connaissaient des démonstrations plus viriles pour traduire cette résolution : ils brisaient le fourreau de leur épée, crevaient les outres à eau et coupaient le jarret à leurs montures (1). C'était se mettre dans l'alternative de vaincre ou de mourir (2).

Alors commença la lutte suprême, si on peut appeler de ce nom une simple bagarre, une collision entre les forces gouvernementales et une poignée de rebelles. Après avoir pris des dispositions, pour empêcher d'être enveloppé par les assaillants (3), Ḥosain rentra dans son immobilité. Comme jadis le calife 'Otmân, s'étant muni, en guise d'arme, d'un Qoran (4), il laissa ses partisans se faire tuer pour lui (5). Il y aurait eu alors, d'après l'ancienne mode arabe, une série de combats singuliers, où l'avantage demeura généralement du côté des Šî'ites. Il se battirent avec l'énergie du désespoir, contre des adversaires décidés à ne pas profiter — ou plutôt embarrassés — de leur écrasante supériorité. Conformément aux ordres reçus, les soldats de 'Obaidallah cherchaient à s'assurer de la personne de Ḥosain et non à le tuer. Des archers visent les chevaux des 'Alides, pour forcer ces derniers à se rendre (Ṭab., II, 345,4). Les autres manœuvres trahissent le même plan : isoler Ḥosain, l'éloigner de ses tentes, de ses partisans, afin de l'amener à composition. Chez les 'Alides on paraît l'avoir deviné ; en prévision, on avait serré les tentes et mis le feu aux broussailles derrière le campement.

---

en bas ; ajoutez 'Obaidallah lui-même. On reconnut son cadavre à l'odeur du musc. Aǵ., XVII, 68, 3.

(1) Tirmidî, *Ṣaḥîḥ*, I, 312, 5 ; Ǵâḥiẓ, *Animaux*, V, 61 ; *Aǵ.*, XII, 153, 20 ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 217 ; Ṭab., I, 3444, 15 ; *'Iqd*², II, 312, 5.

(2) Pour les propensions féminines des 'Alides, cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 85, 15 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 186, bas. Comme le déclara Ḥosain à Yazîd I, en fait de parfumerie, il ne se connaissait pas de rivaux. *Aǵ.*, XIV, 63.

(3) Elles ont sans doute motivé dans Al-Faḫrî, 160, l'éloge de ses connaissances stratégiques. Cf. Balâdorî, *Ansâb*, 650.

(4) Ṭab., II, 327, pour se rendre inviolable.

(5) On fait porter par Ḥosain un coup de sabre, Ṭab., II, 358, 14 ; son inactivité, Dinawarî, 268-69.

Pour toutes les péripéties de la lutte, Ḥosain trouvait dans sa mémoire des citations qoraniques appropriées (1). Une partie de la matinée venait de s'écouler dans ces luttes stériles, aboutissant seulement à décimer les compagnons de Ḥosain. 'Omar, décidé à en finir, fit entendre ce commandement significatif : « Cavaliers de Dieu (2), en avant ! »

On ne peut assez admirer la mobilité des moqâtila iraqains. Un mois auparavant, ils acclamaient le califat du petit-fils du Prophète ; ils lui avaient juré obéissance. Maintenant, leur conscience n'est pas troublée par ce cri de « ḫail Allah ! » d'ailleurs devenu comme le boute-selle dans la cavalerie arabe. (3). Sur un geste, ils s'apprêtent à percer Ḥosain de leurs lances. On les voit agir et parler avec les sentiments des plus dévoués partisans omaiyades, comme de vulgaires Syriens. Et pourtant, nous le savons par Mas'oûdî (4), pas un Syrien dans les rangs de la milice de l'Iraq ! Si l'on signale un combattant Anṣârien du côté des 'Alides, on retrouve son frère auprès de 'Omar (5). Ainsi donc, même aux yeux des contemporains, la lutte ne présentait pas un caractère religieux, et son issue ne justifie pas leurs malédictions contre l'impiété des Omaiyades. Ainsi pensait en définitive Ibn al-Ḥanafiya, le demi-frère de Ḥosain. Comme 'Abdallah ibn Ǵa'far (6), comme la majorité des Hâšimites, il avait refusé de se joindre à la prise d'armes de ce dernier. Quand on rappelait devant lui ces

(1) Comp. Ṭab., II, 277, 5 ; 303, 343 ; Aǵ., XVII, 68 bas. En réalité l'action a dû être promptement décidée. Mais nos auteurs avaient besoin de ces incidents, longuement développés dans le roman historique utilisé par eux.

(2) « Ḫail Allah ! » Ṭab., II, 284, 11 ; 317, d. l.

(3) Il est poussé par Ḥaǵǵâǵ à Koûfa, contre les Ḫâriǵites, Ṭab., II, 919, 7 ; par Moslim ibn 'Aqil, le jour de sa révolte, Ṭab., II, 284, 11 ; par les Ḫâriǵites, Ṭab., II, 949, 5 ; 1318 ; sous les 'Abbâsides, Ǵâḥiẓ *Animaux*, IV, 135. On en attribue l'origine au Prophète, Mas'oûdî, *Prairies*, IV, 168 ; *Osd*, II, 269 ; comp. خيل ; جند الله dans Ḥassân ibn Ṯâbit (le plus ancien exemple). Ibn Hišâm, *Sira*, 613, 4, 80 ; *Mo'âwia*, 88.

(4) *Prairies*, V, 144; Ṭab., II, 338 ; *Iqd*, II, 312, signale un Syrien. D'après Ṭab., II, 252, 7 on n'en trouvait alors qu'un seul à Koûfa. On nomme un Taǵlibite, —était-il chrétien ? — parmi les meurtriers de Ḥosain. Ṭab., II, 367, 4.

(5) Ṭab., II, 341, 1-5. Sur l'attitude des Anṣârs, voir plus bas.

(6) Malgré lui, ses deux fils se joignirent à Ḥosain. Voir plus haut. A tous les reproches de Ḥosain, les officiers iraqains répliquent : « J'obéis à mon émir, je demeure fidèle à mon serment, بيعتي ». Ṭab., *passim*.

luttes fratricides, il avait coutume de dire : « Nous et nos cousins, les Omaiyades, on nous traite comme des idoles, aux dépens d'Allah ! » (1)

Même après l'ordre de charger, donné par 'Omar, quelque temps encore la crainte aurait retenu les assaillants, une sorte de terreur superstitieuse. Chacun préférait laisser à son voisin le redoutable honneur de percer Ḥosain (2). Autour de lui, ses partisans succombent ; lui ne bouge pas (3). Puis arrive le tour de 'Alî, son fils aîné. A la vue de ce cadavre, un instant la colère semble l'emporter dans l'âme du malheureux père ; il va, dirait-on, sauter sur ses armes. Mais il rentre bientôt dans son inaction et se défend seulement en lançant des malédictions à l'adresse des impies (4).

Comme s'il ne croyait plus à l'inviolabilité de sa personne, il prend sur les genoux un de ses enfants en bas âge (5). Serré de près par le cercle de fer formé autour de lui, il voit tomber sous ses yeux des 'Alides, petits-enfants ou cousins de 'Alî, immolés sans résistance sérieuse (6). Ce n'est plus une bataille, mais une boucherie (7). Les historiens šî'ites ont senti le besoin d'embellir cette fin lamentable ; ils présentent Ḥosain, combattant comme un lion et vendant chèrement sa vie (8). « Malgré tout, on conserve l'impression de l'absolue nullité du héros... ; comme un enfant, il étend la main vers la lune. Il élève les plus hautes prétentions et se refuse à rien faire... A la moindre résistance, c'en est fini ; il veut reculer, quand c'est trop tard, regarde comment ses fidèles se font tuer pour lui et s'épar-

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 68 bas.

(2) Ṭab., II, 359, 365 ; Dinawari, 269.

(3) Ṭab., II, 351-55. Comp. Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 25, 11. On le blesse ; il se défend par des imprécations. Ṭab., II, 359. Cette étrange inaction a pu être intentionnelle ; nous l'examinerons plus loin. Elle demeure inexplicable dans la version des annalistes iraqains.

(4) Ṭab., II, 356-59 ; 361-62.

(5) Ṭab., II, 360. Il avait déjà le Qoran sur ses genoux.

(6) Ṭab., II, 360 : entre autres le petit enfant, imprudemment placé sur ses genoux.

(7) Dinawari, 269, 271 ; Ṭab., II, 375, 2-6.

(8) Al-Faḫri, *loc. cit.*; Mas'oûdi, V, 143 ; Ya'qoûbi, II, 291 ; Ṭab., II, 359 ; p. 365, il combat « comme un *loup* ».

gne lui-même jusqu'au bout. La mort de 'Oṯmân est une tragédie, celle de Ḥosain un mélodrame » (1).

Demeuré presque seul, le fils de 'Alî se contenta d'écarter les plus audacieux des assaillants ; certains s'enhardissent à lui porter des coups mal assurés et paralysés par la terreur (2). Alors Śamir intervient (3) ; il a hâte d'en finir et accuse de faiblesse le fils de Sa'd, impuissant à retenir ses larmes. Sur son ordre, la troupe se jette sur Ḥosain et il succombe, percé de 60 blessures (4).

Cette mort donna le signal d'un spectacle écœurant. Les lâches Koûfiotes, cause première du désastre, se jettent sur les tentes 'alides. Le pillage commence ; leurs chefs donnent l'exemple ; on ne respecte pas même les femmes ; celles-ci se voient dépouillées de leurs vêtements. Averti, 'Omar chasse ignominieusement cette meute de pillards et les rappelle aux égards, dûs à des vaincus (5). Un des meurtriers de Ḥosain lui ayant présenté la tête de la victime, il le traite de fou et prend sous sa protection un autre 'Alî, un des fils survivants de Ḥosain. On s'explique moins bien l'ordre, donné par lui, de fouler aux pieds des chevaux le cadavre du fils de 'Alî (6) ; et aussi le message, envoyé aux siens à Koûfa, pour leur annoncer la victoire de Dieu « fatḥ Allah » (7). Est-ce un nouvel exemple de cette creuse phraséologie, qu'on affectait en ces temps anciens ; ou croyait-il vraiment l'Eternel intéressé dans la perte de Ḥosain ? Nous aurions alors une autre preuve de la manière dont les meilleurs, parmi les contemporains, envisagèrent la révolte 'alide.

La première explication doit sans doute obtenir la préférence. Au

---

(1) Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 70-71.

(2) De là le nombre considérable de ses blessures, d'ailleurs légères ; Ṭab , II, 365.

(3) La tradition iraqaine l'a tenu en réserve pour mettre fin à cette situation.

(4) Voir le dénombrement exact dans Ṭab., II, 365-66 ; Ibn al-Aṯir, IV, 35. D'après A. Müller, *Der Islam*, I, 362, les 'Alides meurent « de la mort des héros ».

(5) Ṭab., II, 366, 67.

(6) Ṭab., II, 368 ; Mas'oûdi, V, 147 ; Ibn-Aṯir, IV, 35. La notice d'I. S. *Ṭabaq.*, V, 125 garde le silence sur l'attitude de 'Omar en cette journée ; mais (p. 157, 3) il mentionne la défense de 'Omar de toucher au jeune 'Ali et à ses parentes.

(7) Ṭab., II, 370, 10. L'ordre de faire passer la cavalerie sur le cadavre de Ḥosain avait été donné à 'Omar par 'Obaidallah ; Ṭab., II, 316.

premier siècle de l'hégire, les mots *Allah*, *dîn* se trouvaient accolés aux objets les plus disparates. Nous avons tantôt rappelé le boute-selle, *chevaux d'Allah* ! Cet abus n'a pas médiocrement contribué à donner le change sur la nature de la primitive théocratie islamique, sur la valeur de sa terminologie piétiste, recouvrant les concepts les plus profanes. Quand 'Omar rappelle le « fatḥ Allah », cela revient à attester une victoire gouvernementale, le triomphe du parti de l'ordre (1) sur celui de la révolution, l'insuccès final de l'échauffourée de Karbalâ. Le vocable *dîn* peut donner lieu à de non moins graves malentendus. Au cours de ces guerres civiles, nous l'entendons citer à tout propos, et entre adversaires, se reconnaissant comme disciples du Prophète (2). On appartient au *dîn* de 'Alî, de Yazîd ou de 'Otmân ; cela dépend du camp où l'on se trouve. A la bataille du Chameau, un partisan de 'Aiśa, pour échapper à la mort, se réclame du *dîn* d'Aboû Ṭâlib. Le choix du nom pouvait être malheureux (3) ; mais l'intention ne trompa pas son adversaire (4). Les Hârigites se proclament du *dîn* d'Aboû Bilâl ou d'un autre de leurs chefs. Pour eux, c'est une façon d'affirmer leur manière d'interpréter le programme du parti, de se déclarer Hârigites modérés ou extrêmistes. Leurs adversaires politiques, c'est-à-dire tous les autres musulmans, reconnaissent non-seulement leurs califes, mais leurs généraux, comme chefs du *dîn* (5). A la bataille de la Harra, le terrible Moslim, mécontent de ses soldats syriens, leur reprochera de ne savoir défendre ni leur *dîn*, ni leur imâm (6). A Karbalâ, un Iraqain a tué un pieux *qâri*. Aux observations de sa femme, ṣans contes-

(1) La députation envoyée à Yazid reproduit la même formule ; Ṭab., II, 374, 18. Tout rebelle est عدوّ الله ; *ibid.*, 378, 2. Cf. *Mo'âwia*, 193, 196. On trouve aussi عُدَيّ الرحمان (diminutif) ; Ṭab., II, 999, 2 ; 1111, 1. Comp شرطة الله, police, gendarmerie d'Allah ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 72, 22 ; Ibn 'Asâkir, XVI, notice de Mo'âwia, II, أمَرَ عُمّالَ الله, les fonctionnaires du gouvernement.

(2) Comp. Ṭab., II, 331, 8.

(3) Aboû Ṭâlib étant mort païen.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 67, 19 ; Mobarrad, *Kâmil*, 679, 12 ; Ṭab., II, 469, 13.

(5) Voir plus haut, inauguration de Yazid.

(6) Ṭab., II, 414, 13, Ibn Zabîr célèbre les « 80 000 braves, défenseurs du *dîn* de Marwân » (*Ag.*, XIII, 38, 13), luttant contre l'anticalife Ibn Zobair.

ter les vertus islamiques de sa victime, il répond du ton le plus dégagé :

« Je l'ai immolé au milieu d'une troupe ne professant pas le même *dîn* que moi ; pour moi, je m'attache au fils de Ḥarb » :

(1) فجرّدتُهُ في عُصبةٍ ليس دينُهم   بديني واني بابن حربٍ لَقائِمُ

De nos jours nous dirions: ils ne partageaient pas mes opinions, ils n'étaient pas de mon bord. Après le meurtre de son rival Aśdaq, 'Abdalmalik prétendra l'avoir sacrifié « par zèle pour défendre son *dîn* ; le traître n'ayant pas droit aux égards d'un sujet loyal » (Boḥṭorî, *Ḥamâsa*, n° 53).

غضبًا ومَحْمِيةً لديني إنّهُ   ليس المُسيءُ سبيلهُ كالمُحْسِن

Sans nier le caractère politique de l'assassinat, le calife (2) affirme avoir agi exclusivement dans l'intérêt de sa dynastie, ou de son *dîn*, comme il s'exprime dans la langue souple de son siècle.

A Ḥosain, ses adversaires de Karbalâ reprochent d'être sorti du *dîn* (3). A cette accusation, les annalistes postérieurs lui font opposer des protestations, véhémentes, mais portant à faux. Ḥosain et ses contemporains (4) comprenaient le terme dans un sens différent de celui adopté par Aboû Miḥnaf et consorts (5). Les soldats de 'Obaidallah ne contestèrent jamais aux 'Alides la qualité de musulmans, puisque nous les voyons se joindre à leur prière ; mais ils leur reprochaient de faire bande à part, de se séparer de la majorité (6). Au sortir de la ǵâhiliya, ces Bédouins continuaient à en parler le langage (7). Après un demi-siècle d'islam,

(1) Ṭab., II, 340, 7.

(2) Le vers précédent décrit les ruses employées pour endormir les soupçons de la victime.

(3) Ṭab., II, 342, 16 ; 377, 18.

(4) Comme Yazid, Ṭab., II, 377-78.

(5) Ceux-ci croient devoir ajouter ملّة . Avec l'addition de محمّد l'équivoque disparait. Ṭab., II, 331, 8 ; 377, 17 ; 378, 1 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 157, 16.

(6) Cf. *Mo'âwia*, 61, 92 : *dîn* est fréquemment synonyme de طاعة = loyalisme ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 111, 8. Il n'est pas sûr que اهل دعوتنا (Ṭab., II, 556, 4) signifie coreligionnaires, comme pense Wellhausen, *op. cit.*, 69, n. 3 ; cf. Ṭab., *loc. cit.*, l. 6. في اهل هذه الدعوة peut signifier ici, ceux qui ont la دعوة, cri de guerre des Syriens; de même Ṭab., II, 355, 13 par اهل دعوتنا paraît désigner des contribules ayant en commun la même دعوة = دُعاء , شعار.

(7) Marwân ibn Ḥakam, pendant la révolte de Médine, prie Ibn 'Omar de protéger sa femme. Outré de son refus, il s'écrie : قبّح الله هذا دينًا ; Allah confonde ce *dîn* !» (*Aǵ.*, I, 13, l. 15). L'égoïsme d'Ibn 'Omar violait le دين العرب , les us et coutumes, re-

beaucoup — et des plus qualifiés — en étaient demeurés au concept du « dîn des Arabes », système agnostique, où dominaient les qualités viriles. Sous ce rapport, le célèbre Ḥaǵǵâǵ ne cachait pas son admiration pour le *dîn* du terrible Moḫtâr : لله درّه ايّ رجل دِينًا ومِسْعَر حربٍ (1) ! Dans la bouche du dévoué serviteur des Omaiyades, l'éloge visait l'énergie, la valeur, déployées par ce rude adversaire de la dynastie. Il était bien loin de louer les détestables théories religieuses du Ṯaqafite !

Plus haut, nous avons déploré l'absence d'une version syrienne de ces événements. Elle a dû disparaître avec l'ancienne littérature historique de Syrie, relative à la période omaiyade. Un débris semble pourtant avoir échappé. A ce titre, il mérite d'être examiné. C'est un récit très court, placé dans la bouche de l'envoyé de ʿObaidallah au calife.

Ḥosain fils de ʿAlî est arrivé chez nous avec 17 membres de sa famille et 60 de ses partisans. Nous leur avons offert l'alternative : ou combattre ou s'abandonner à la discrétion de notre émir ʿObaidallah. Ils ont préféré la lutte. Nous les avons donc attaqués au lever du soleil et cernés de toutes parts. Quand ils sentirent la pointe de nos épées, ils cherchèrent un refuge dans les collines et les fondrières (2). Cela ne fut pas long ! Le temps d'immoler (3) un mouton, la durée d'une sieste (4) et nous eûmes raison de leur résistance. Je vous apporte leurs têtes..... ! » (5)

Quand nous ne posséderions pas cet autre son de cloche, on se demande comment l'action aurait pu se dérouler différemment : 100 contre

---

ligieusement observés par les Arabes. Comp. vers de Farazdaq, cité dans *Moʿâwia*, 92 ; Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 253, 1 ; *Aġ.*, XI, 144, 8 d. l. Voir dans Goldziher, *M. S.*, I, le premier chap. « Muruwwa und Din ». Pendant la ǵâhiliya, pratiquement ces deux vocables furent synonymes. Mahomet les a nettement séparés (cf. *ibid.*, loc. cit.) ; mais la confusion subsista pendant la période de transition ; il est souvent malaisé de la dissiper. Ainsi, dans le reproche adressé aux femmes, d'être ناقصات العقل والدين (Moslim *Ṣaḥîḥ*, I, 159) je traduis *din* par honneur.

(1) Ṭab., II, 525. Ḥaǵǵâǵ loue chez Moḫtâr les qualités que le Bédouin admire chez ses saints ; cf. *M. S.*, II, 320-22.

(2) Ici, quelques *saǵʿ*, qui pourraient avoir été ajoutés après coup.

(3) Et de le préparer, جزر جزور ; la leçon : خرز خروز , Dînawarî, 971, est à rejeter.

(4) نومة قائل et non نوم نائم , mauvaise variante de ʿ*Iqd*.

(5) Ṭab., *Annales*, II, 374-75 ; ʿ*Iqd*[2], II, 308 ; Dînawarî, *loc. cit.* ; *Tamhîd*, (Ms. B. Kh.), 224.

4000 ! La cavalerie iraqaine suffisait pour envelopper cette poignée de soldats-amateurs. Mais ce laconisme ne pouvait convenir aux chroniqueurs de Koûfa. Sa brutale clarté voilait mal l'effondrement de cette lamentable équipée ; elle avait le tort de laisser dans l'ombre le rôle odieux, prêté aux partisans des Omaiyades. Or, comme le ḥadîṯ, la primitive annalistique de l'islam (1) doit servir au triomphe d'une thèse. La simplicité sans apprêts du récit syrien produit l'impression d'une vulgaire opération de police, d'un coup de filet prenant au dépourvu des conspirateurs, mal préparés aux attitudes héroïques. Comme sur la trame des anciens Maġâzi (2) on a brodé des pseudo-Fotoûḥ, ainsi, de bonne heure, les descendants des *Tawwâboûn* (3) de l'Iraq élaborèrent une littérature, destinée à glorifier les ʿAlides, victimes de la tyrannie syrienne : tout le cycle des « massacres des Ṭâlibites, مقاتل الطالبيّين ». Le fragment le plus considérable de cette épopée šîʿite nous a été conservé par Aboû Miḫnaf (4). Entre ses développements maladroitement prolixes et *l'imperatoria brevitas* du résumé transmis à Yazîd, la critique ne pourra hésiter longtemps.

(1) Comp. remarques de P. Schwarz, *Der Divan des ʿUmar ibn Abi Rebîʿa*, 4ᵉ fasc., p. 1-2.

(2) Sur leur mince valeur cf. Goldziher, *M. S.*, II, 206.

(3) ou *Pénitents*. Pour expier leur lâche abandon de Ḥosain, ces Iraqains, quelques années plus tard, se firent tuer en combattant les Omaiyades. Moins héroïques, leurs fils composèrent des mémoires, où puisa A. Miḫnaf.

(4) Son texte servit plus tard de thème à d'autres développements, encore plus fantaisistes. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litteratur*, I, 65.

XII

AU LENDEMAIN DE KARBALA.

La tête de Ḥosain. Morts et survivants de Karbalâ. Douleur de Yazîd. Accueil des ʿAlides à la cour de Damas. Ils sont renvoyés à Médine. Responsabilité de la journée de Karbalâ. Attitude d'Ibn al-Ḥanafiya. Chronologie.

La journée de Karbalâ avait coûté la vie à 72 victimes parmi les partisans de Ḥosain (1) ; leurs adversaires perdirent 88 des leurs (2), tués dans des engagements partiels. Le désastre du 10 Moḥarram a laissé une trace ineffaçable dans la mémoire des Śîʿites. Les scènes de Karbalâ constituent pour eux un drame, analogue à celui de la Passion chez les chrétiens.

Entre temps, la tête de Ḥosain avait été portée à Koûfa. Décidément, dans la répression de cette malheureuse échauffourée, ʿObaidallah devait jusqu'au bout étaler l'absence de ce sang-froid, qui l'avait si heureusement servi dans l'incident de Moslim. Il s'oublia jusqu'à insulter les restes sanglants de son ennemi et perça ses lèvres livides avec une baguette (3)

(1) Chiffres plus élevés dans Masʿoûdî, *Prairies*, V, 145 ; Barhebræus, *Dynasties* (éd. Salhani), 190.

(2) Ṭab., II, 368-69 ; Masʿoûdî, V, *Prairies*, 147.

(3) Ṭab., II, 370 ; Dînawari, 270. C'est le qaḍib qui n'abandonne jamais les califes et les gouverneurs. Pour ʿObaidallah, cf. Ṭab., II, 261, 8 ; 284, 9 ; 286, 22. ʿAinî mentionne alors une *prière générale* et la خطبة ابن زياد الملعونة من خطيب ملعون ; عقد الجمان (Ms. B. Kh.), II : elle était de rigueur après les grands événements ; Ṭab., II, 373, 12.

qu'il tenait en main (1). Les auteurs šî'ites ont trouvé plus piquant de transporter cette scène à Damas (2) et de la mettre sur le compte de Yazîd (3).

L'attitude de ce calife contraste heureusement avec celle de son représentant. Quand le courrier lui apprit la triste victoire de Karbalâ, Yazîd laissa éclater toute son indignation. Des larmes mouillèrent sa paupière. A la députation iraqaine (4) chargée de lui remettre la tête de Ḥosain, il déclara : « J'attendais mieux de votre obéissance. Fallait-il donc aller jusqu'au meurtre de Ḥosain ? Dieu confonde le fils de Somaiya ! Si te j'avais eu en mon pouvoir, Ḥosain, j'aurais pardonné. Dieu te fasse miséricorde ! » Et pour attester plus vivement son déplaisir, il refusa toute gratification aux membres de la députation. Un de ceux-ci s'étant permis de traiter les 'Alides d'impies et de gens sans aveu, « liâm », Yazîd ferma la bouche à l'auteur de cette incartade : « S'il existe, s'écria-t-il, un vil mécréant, c'est le fils de ta mère ! » (5).

Puis il fit garder avec honneur la tête sanglante de Ḥosain. Il s'occupa surtout avec sollicitude des survivants de la malheureuse famille, s'indigna contre l'inhumanité du gouverneur de Koûfa, ayant osé les

---

(1) Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 70, préfère mettre Yazîd en cause. D'abord, la Tradition n'est pas d'accord avec elle-même ; pour les reproches adressés à cette occasion, elle nomme tantôt Aboû Barzâ' al-Aslami, tantôt Zaid ibn Arqam, (Ṭab., II, 370). Ce dernier ne quitta jamais l'Iraq ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 10. Dans cet épisode, je crois seulement à l'authenticité du vers, cité à ce propos. Rarement nos moḥaddiṯ résistent à la tentation d'étaler leur érudition. Quant à Aboû Barzâ' – المحتدي الدحداح – il habitait Baṣra, puis se rendit au Ḫorasân, où il mourut. Rien me montre qu'il ait jamais visité la Syrie ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 34-35. Ibn Sa'd paraît ignorer l'épisode de la tête.

(2) Omise dans le récit du témoin syrien, Ṭab., II, 376, 4.

(3) Ṭab., II, 282, 382 ; cf. Mas'oûdi, Ya'qoûbî etc., *loc. cit.* ; *Aġ.*, XII, 74.

(4) C'était une mission ambitionnée : elle fournissait l'occasion d'importantes gratifications. Cf. Ṭab., II, 1000, 11 ; 1020, 10 ; elle vaut le شرف العطاء, la pension de 2000 dirhems, sans préjudice de la صلة ou cadeau spécial ; cf. Ṭab., II, 375, 11 ; *Mo'âwia*, 235. On disait aussi الشرف من الديوان ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 49, 10. Ces messagers voyageaient en poste, ابردوا, *ibid.*, loc. cit.

(5) Ṭab., II, 375, 376 ; *'Iqd*, II, 313.

charger de chaînes. (1) « Ah ! si j'avais été présent, soupira-t-il, j'aurais souscrit à toutes les demandes de Ḥosain ; j'aurais écarté la mort de sa tête et, pour le sauver, au besoin sacrifié la vie d'un de mes enfants ! » Le caractère indépendant et ouvert du calife ne permet pas de suspecter la sincérité de ces affirmations. Les femmes, les parentes de Yazîd (2) s'empressèrent autour des malheureuses 'Alides pour les consoler et, pendant trois jours, consacrèrent à la mémoire de Ḥosain une solennelle « manâḥa » (3) ou lamentation !

On ne pouvait plus ouvertement désavouer le passé. En cette circonstance, l'impétueux fils de Mo'âwia montra combien il avait su profiter de l'éducation paternelle (4). Dans l'audience publique où on lui présenta les parents de Ḥosain, échappés au désastre, un Syrien (5) s'enhardit jusqu'à demander au calife une des filles du prétendant. La sœur aînée de cette dernière, Zainab, s'empressa de protester. Malheureusement, elle donna à l'expression de cette protestation publique une forme violente. L'orgueil du souverain en fut choqué et il la reprit durement : « Comment, répliqua Zainab, tu es maître absolu et tu abuses de ton pouvoir pour insulter des malheureuses ! » Cette réplique méritée suffit pour calmer le fougueux Sofiânide ; il garda le silence. Le Syrien ayant réitéré sa demande : « Puisse la mort nous débarrasser bientôt de ta présence ! » lui cria le calife (6). Puis il renvoya les 'Alides à Médine, comblés de cadeaux

(1) Ce détail n'est pas prouvé. Ṭab., II, 283, 6 : جهّزهم , il les équipa, leur donna le nécessaire pour le voyage. Comp. *ibid.*, l. 11 et 287, 1, pour le sens de جهّز . Une légende fait passer par Alep, Šamir avec la tête de Ḥosain ; cf. M. Sobernheim, *Das Heiligtum Shaikh Muhassin in Aleppo*, p. 1, extrait de « Mélanges Hartwig Derenbourg ».

(2) 'Atika, sa fille, lave et parfume la tête de Ḥosain. ودُفن راس الحُسين في حائط بدمشق امّا حائط القصر ولا غيرهُ وقال قوم دُفن في القصر حفر لهُ واعمق . Balâḏori, *Ansâb*, 662 b. D'après une autre version (*ibid.*, 664 a) la tête fut enterrée,—toujours à Damas, في دار الامارة ويقال في المقرة [مقبرة] .

(3) Ṭab., II, 377-78, 381 ; '*Iqd*, II, 313.

(4) Les *riwâya*, attribuées aux 'Alides, se montrent d'ordinaire favorables à Yazîd ; comp. Ṭab., II, 377, 8 ; 381, 13.

(5) En le qualifiant de « aḥmar » rouge, la Tradition prétend insinuer l'origine étrangère de l'insolent Syrien.

(6) Ṭab., II, 377-78. Scène analogue avec le jeune 'Alî, fils de Ḥosain ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 157, 15 etc.

et accompagnés d'une escorte d'honneur, chargée de veiller sur eux. Aussi, les filles de la victime de Karbalâ rendirent-elles un éclatant hommage à l'attitude chevaleresque de Yazîd en ces tristes circonstances (1).

Ce fut sans doute en apprenant le mécontentement du calife, que 'Obaidallah voulut reprendre à 'Omar ibn Sa'd l'ordre écrit, cause de la mort de Ḥosain (2). Plus tard, il essaiera de rentrer en grâce et un récit nous montre 'Obaidallah à côté de Yazîd, dans les parties de plaisir dont le souverain avait perpétué la tradition (3). Ailleurs nous voyons ce dernier gardant, jusqu'à la fin, rancune des maladresses de 'Obaidallah et annonçant l'intention de lui en demander compte (4).

Un souverain doit savoir assumer la responsabilité de ses actes. Il est grotesque, comme s'expriment les poètes arabes, « de battre le taureau quand les génisses refusent de boire » (5). Yazîd se serait-il donné ce tort vis-à-vis de 'Obaidallah ? On l'a pensé (6).

De l'ensemble des faits, la responsabilité du calife dans cette déplorable aventure, passionnément exploitée par l'opposition (7), se dégage avec une netteté suffisante. Le souverain ne se trouva pas à la hauteur de la position difficile, léguée par Mo'âwia. Il se laissa surprendre par la violence de la réaction, si longtemps contenue par ce puissant génie. La soudaineté de l'éruption désarçonna le jeune monarque ; elle éclatait au lendemain des fêtes de son intronisation, à l'est et au midi de la Syrie, à Koûfa et à Médine, redoutables volcans révolutionnaires, centres d'agitation antidynastique, rarement en repos depuis l'avénement des Sofiânides. Tout, jusqu'à l'énergie, parfois brutale, de ses lieutenants se tourna contre lui. Irrité par leurs maladresses, Yazîd y ajouta le tort plus grave

(1) Ṭab., II, 381, 12.

(2) Ṭab., II, 385.

(3) Mas'oûdi, V, 156-57. Mais (*Aġ.* XIV, 63) le fils de Ziâd auquel s'adressent les vers de Yazîd, est le sympathique Salm frère de 'Obaidallah ; Ṭab., II, 393.

(4) Ṭab., II, 437, 6.

(5) Cf. Boḥtori, *Ḥamâsa*, chap. 134.

(6) Wellhausen, *op. cit.*, 70.

(7) Voir les réflexions de Yazîd à ce sujet, Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 39, 3 etc. Interrogé, le célèbre Ġazâlî répondit au sujet de Yazîd : ما صحّ قتلهُ للحُسين ولا امره ولا ارضاه ذلك ; dans اخبار الدول par Aḥmad Tsalabi (ms. Kuprulu).

de les changer incessamment, surtout dans le Ḥiǵâz : ils n'y demeurèrent jamais six mois en place. Une nomination s'imposait : celle de l'habile et ferme Marwân. Le souverain ne le comprit pas, ou ne sut pas mettre la raison d'état au-dessus de préventions personnelles (1).

A peine installé sur le trône, nous le voyons destituer Walîd ibn 'Otba. La nomination de 'Amrou'l Aśdaq était excellente. N'ayant pu prévenir le départ de Ḥosain pour l'Iraq, Aśdaq surveilla de près un autre réfugié dangereux, le fils de Zobair. Sa police, merveilleusement organisée, le tenait au courant de toutes ses manœuvres : personne ne pénétrait à la Mecque sans que le gouverneur connût son état-civil, ses antécédents, le but de son voyage (2). Yazîd se laissa circonvenir par une intrigue, ourdie par Walîd contre son remplaçant au Ḥiǵâz. Le soupçonnant de connivence avec Ibn Zobair, il le cassa brusquement pour renvoyer Walîd à Médine.

Ajoutez à ces mutations de fonctionnaires, à une époque si troublée, les divisions des Omaiyades du Ḥiǵâz, travaillés par la jalousie et s'ingéniant à ruiner leur prestige : Sofiânides contre Marwânides et tous contre la famille de Sa'îd ibn al-'Âṣi. Comme sous le règne précédent, les 'Otmânides boudaient Yazîd, l'accusant d'ingratitude envers la mémoire du *calife-martyr* et se croyant au trône des titres supérieurs aux siens (3). Dans le clan des Omaiyades régnait la discorde. A Yazîd il manquait l'envergure d'un Mo'âwia, capable d'imposer l'union et de faire prévaloir, à force d'habileté et de modération, les intérêts supérieurs de la dynastie. Chaque gouverneur, à son arrivée au Ḥiǵâz, s'empressait de détruire l'œuvre et de sévir contre les amis de son prédécesseur (4). Rien ne favorisera autant le parti d'Ibn Zobair (5). Ḥosain n'aurait pas été le fils de

(1) Marwân avait désapprouvé le choix de Yazîd comme héritier du trône ; *Aǵ.*, XII, 72-74, 76 ; XVIII, 71 ; sur son énergie comme gouverneur, *ibid.*, II, 171, XVI, 61.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 397, 3 ; 401, 8 ; Dînawarî, 243, 3.

(3) *Aǵ.*, XVII, 55, 16 etc.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 295, 2 ; 395 ; 399, 9 ; 400-01 ; Dînawarî, 240 ; *'Iqd*², 141 bas.

(5) Marwânides et 'Otmânides y adoptèrent une attitude suspecte. Cf. Dînawarî, 276.

l'imprévoyant 'Alî, s'il n'avait cherché à profiter de cette situation.

L'installation de Marwân à Médine eût probablement calmé les ardeurs guerrières de Hosain, ou bien le « šaiḫ des Banoû Omaiya » (1) aurait trouvé moyen de circonscrire l'incendie dans les limites du territoire de la Mecque. Cet ostracisme explique l'humeur frondeuse des Marwânides à propos de Karbalâ et aussi leur attitude équivoque au début de la révolte d'Ibn Zobair (2). Il ne leur déplaisait pas de voir l'ingrat et suffisant cousin, aux prises avec d'incessantes difficultés.

Ses représentants au Ḥiĝâz manquèrent de prévoyance et, maladroitement, laissèrent Ḥosain partir pour l'Iraq. Pour n'avoir pas voulu le forcer dans le territoire sacré de la Mecque, Yazîd se verra plus tard contraint à autoriser la violation des villes saintes, aboutissant au sac de Médine et à l'incendie de la Ka'ba. Le jeune souverain avait fait preuve de sagesse en plaçant 'Obaidallah à Koûfa ; mais il eut le tort de se reposer entièrement sur ce lieutenant, héritier de la fermeté, du dévoûment, mais non de la discrétion et des autres qualités gouvernementales de Ziâd. La répression prompte, presque pacifique, de la révolte de Moslim, étouffée dans le sang d'une demi-douzaine d'agitateurs, l'avait rassuré. Il ne sut pas prévoir l'obstination du futur martyr de Karbalâ, cause principale du désastre.

Il eût suffi d'envoyer à 'Obaidallah quelques lignes, comme il l'avait fait à propos d'un poète, Ibn Moffarriǧ : « Garde-toi de toucher à sa vie. Je te l'interdis de la manière la plus formelle et te rends responsable de sa conservation » (3). Vraisemblablement, comme l'insinue la version sy-

(1) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 27 bas ; 28, 2.

(2) Ṭab., II, 397, 2 etc. ; 409, 18. « Une amitié *ancienne* liait Marwân à 'Alî, fils de Ḥosain ». Marwân garda toujours d'excellentes relations avec les 'Alides. Avant le départ pour l'Iraq, il prêta 600 dinars à Ḥosain ; Ibn Asakir, XVI, notice de Marwân ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 159, 5 etc., il y est question de 4000 dînârs. On ne s'entend pas sur l'âge de 'Alî, fils de Ḥosain, à l'époque de Karbalâ ; les uns le prétendent impubère, d'autres homme fait. Un an plus tard, pendant la révolte de Médine, il apparait dans la vigueur de l'âge. Dinawarî, 270, 2 ; I. S. *Ṭabaq.*, 164, 9. Je serais pour cette explication ; les partisans de la première ont voulu expliquer par là pourquoi il fut épargné à Karbalâ : sa *maladie* alors fournit une raison suffisante.

(3) *Aǧ.*, XVII, 56.

rienne donnée plus haut, la tragédie de Karbalâ, au lieu de se prolonger pendant des semaines (1) ne compta qu'un acte et se termina en une heure, à la grande surprise de tous les acteurs, sans en excepter le brutal Śamir lui même.

Le mouvement tournant (2) de la cavalerie iraqaine, aboutissant à une mêlée et surtout la mort de Ḥosain : autant de coups de théâtre, où le flair des plus avisés se trouva dérouté. Dans le camp ʿalide comme dans celui de ʿOmar, on avait toujours rêvé d'une solution pacifique. Celui-ci voulait simplement s'assurer de la personne de Ḥosain (3) et le séparer de ses compagnons (4), tous effrayés des conséquences de leur aventure. Le fils de ʿAlî, persuadé de n'avoir pas à craindre pour sa vie, décidé à ne pas combattre, comme à refuser de se rendre, crut habile de se renfermer dans ce rôle passif. Pour l'en faire sortir, les chefs iraqains ordonnèrent une manœuvre enveloppante. Elle aurait pu réussir, sans le désespoir de quelques partisans ʿalides. Ces transfuges du camp de ʿOmar étaient décidés à mourir. Que se passa-t-il ensuite ? Inutile de le demander aux développements légendaires de nos annalistes. Une heure après le lever du soleil, les 70 cadavres des ʿAlides et de leurs amis couvraient la plaine de Karbalâ.

Du moins Yazîd s'efforça de réparer les conséquences, de consoler les victimes et de leur fournir toutes les compensations en son pouvoir. Rien n'autorise à lui attribuer la froide cruauté, imaginée par la tradition śîʿite. Pas un instant il n'oublia les recommandations de Moʿâwia au sujet des ʿAlides. Quand nous l'entendons affirmer qu'il ignora la mort de Ḥosain, nous n'avons pas le droit de suspecter sa sincérité (5), confirmée par la comparaison impartiale des documents. En insistant pour pouvoir

(1) Comme dans la *riwâya* d'Aboû Miḫnaf.

(2) Redouté par Ḥosain ; pour le prévenir il fait creuser une fosse, où brûlent des roseaux. Ṭab., II, 326 bas.

(3) Aveu de Ḥosain, Ṭab., II, 322, l. Śamir cherche à l'éloigner de ses tentes, *ibid.*, 362.

(4) Ils voudraient quitter Ḥosain : « mais que dira le monde ? » Ṭab., II, 322.

(5) ʿ*Iqd*, II, 314, l. Jusqu'à la fin de sa vie, Yazîd déplora la mort de Ḥosain. Ṭab., II, 436.

en personne aller porter sa soumission au pied du trône, le fils de Ḥosain obéissait (1) à la même conviction, partagée, nous l'avons vu, par le farouche Śamir (2).

Aḫṭal chanta la journée de Karbalâ avec le ton dégagé d'un fervent partisan des Omaiyades et d'un chrétien, insensible aux malheurs de la famille prophétique. Comme la pièce, vraisemblablement tronquée par la censure ʿAbbâside, renferme un pompeux éloge de ʿObaidallah, on peut y voir une tentative, encouragée par le fils de Ziâd, pour le réconcilier avec le calife (3). Avec raison Aḫṭal relève l'habileté, déployée par le gouverneur de Koûfa pour étouffer la révolte de Moslim et de Hâni ibn ʿOrwa. Puis, exaltant la journée de Karbalâ, il montre ʿObaidallah interdisant l'accès de l'Euphrate au malheureux Ḥosain (4). Il termine par ce vers audacieux :

« ʿObaidallah a écrasé un serpent : s'il lui avait laissé prendre son élan, il l'eût fait avec la rage d'une vipère altérée (5). »

Ce dernier vers rappelait au calife une de ses propres expressions. Ramené de Karbalâ, ʿOmar fils de Ḥasan mangeait à la table du calife. Un jour le souverain lui dit : « Veux-tu lutter avec mon fils Ḫâlid ? ». Les deux enfants étaient du même âge. « Accepté ! répondit ʿOmar ; donne-nous à tous deux une épée et nous combattrons pour de bon ! » Yazîd se

(1) L'attitude humiliée de Ḥosain à Karbalâ, ses offres de soumission à Yazîd furent attestées plus tard par les Śiʿites. Ṭab., II, 502, 11-12. Le plus fougueux d'entre eux, Ibn al-Aśtar, témoigna que seul ʿObaidallah l'empêcha d'être gràcié par Yazid et rejette sur lui toute la responsabilité. Ṭab., II, 710, 17.

(2) Quand Omm Salama, la veuve de Mahomet, apprit la mort de Ḥosain, elle maudit les Iraqains qui « l'on trahi, tué » ; pas un mot de Yazîd. Ḥanbal, VI, 298 bas. Ibn Zobair parla de même ; Ṭab., II, 396.

(3) Aḫṭal était son favori ; cf. *Moʿâwia*, 385, 417 etc.

(4) Mort de soif, d'après Barhebræus, *Dynasties*, 190. Peu avant sa mort, il aurait couru vers l'Euphrate, pour y étancher sa soif. Dînawarî, 269, 14. L'interdiction de l'Euphrate est donc un fait avéré, nous le savons par Aḫṭal. De lui nos mohaddiṯ auront appris ce détail et non pas de leurs *râwias* fictifs. Pour le 1er siècle de l'hégire, les 7/10mes de l'histoire dérivent de la poésie. De là l'importance des poètes et nos efforts pour les utiliser.

(5) Aḫṭal, *Divan* (éd. Salhani), 293.

contenta d'embrasser le jeune audacieux : « Je reconnais, la race, s'écria-t-il : un serpent (1) doit engendrer un serpent ! »

A l'attitude de Ḥosain il ne sera pas hors de propos d'opposer celle de son frère, Moḥammad ibn al-Ḥanafiya, à peine moins célèbre que les deux fils de Fâṭima. Il avait déjà refusé, nous le savons, de suivre Ḥosain dans son exode à la Mecque (2) et plus tard en Iraq ; aucun de ses fils ne l'y accompagna. Cette détermination ne contribua pas à rapprocher les deux frères, déjà divisés du vivant de leur père (3). Au dire de Balâḏorî, si favorable aux 'Alides dans ses *Ansâb al-Aśrâf* (4), du vivant de Mo'âwia, Ibn al-Ḥanafiya aurait reconnu Yazîd comme héritier présomptif. Il demeura fidèle au serment prêté (5). A l'époque de la révolte d'Ibn Zobair, Yazîd l'invita à se rendre en Syrie : « Si Ḥosain, lui dit-il, s'est montré injuste à ton endroit, il ne m'a pas mieux traité. J'aurais tout fait pour l'arracher à la mort ». A ces paroles bienveillantes le calife joignit un demi-million de dirhems (6) ; il se plaisait à l'interroger au sujet du Qoran et sur des questions de jurisprudence. Vraiment ce Yazîd

(1) Dinawari, 272 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 38. Ce terme de serpent n'offre rien de déplaisant ; il faisait partie du répertoire poétique. Voilà pourquoi 'Abdalmalik prie Aḫṭal de ne plus le comparer aux lions et aux serpents. Qotaiba, *Poesis*, 301, 11. Dans un panégyrique, un poète compare également Ziâd à un serpent, Ṭab., II, 89, 9 ; même comparaison pour Mo'âwia chez un poète 'alide, Dinawari, 162, 10 ; chez Aḫṭal, *Aǧ.*, XIV, 123, 6 ; Farazdaq, *Divan* (Boucher), 179 ; 180 ; 213, 5 ; Aḫṭal, *Divan*, 94, 1 ; 135, 4, 5 ; 220 ; 206, 1. Comp. commentaire de Barth sur Qoṭâmî, *Divan*, 32 ; Ǵâḥiẓ, *Animaux*, IV, 58-60 (anthologie), 79 ; Mas'oûdî, IV, 357, 9 ; *Naqâ'iḍ Ǵarir*, 123, d. v. ; 165, 5 ; 287 ; Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 555 ; Ṭab., II, 815, 1 ; *Aǧ.*, XIII, 34, 3. Pour l'expression شنشنة اعرفها cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 127.

(2) Seul parmi tous les 'Alides il demeura avec les siens à Médine. Dinawari, 242, 9.

(3) Cf. *Mo'âwia*, 166-70.

(4) Corriger en ce sens W. Sarasin, *Das Bild Alis bei den Historikern der Sunna*, p. 29, 68. L'auteur n'a pu consulter que les ouvrages imprimés de Balâḏorî. Voir surtout *Ansâb*, 423 a -455 : long panégyrique, *Faḍâ'il* de 'Ali. Il se montre aussi favorable aux autres 'Alides et ouvertement hostile aux Omaiyades, surtout à Yazîd, toujours امير الفاسقين.

(5) Cf. H. Banning, *Muḥammad ibn al-Ḥanafiya, ein Beitrag zur Geschichte des Islams des ersten Jahrhunderts*, recueil de notices, sans vues d'ensemble.

(6) Balâḏorî, *Ansâb*, 687-88 : وعروض بمائة الف كان يزيد يتصلّم الى ابن الحنفيّة

se montrait « le plus chevaleresque des infidèles », comme l'avait jugé la jeune et spirituelle Sokaina, fille de Ḥosain (1).

Pendant la révolte des Médinois, Ibn al-Ḥanafiya garda également une attitude correcte (2). Il n'en demeure pas moins difficile de nous faire une représentation exacte de ce personnage, devenu le Mahdî (3), presque divinisé par certaines sectes šî'ites. Comment accorder la longue notice d'Ibn Sa'd avec l'impression de franchise, laissée par la lecture des *Ansâb* de Balâḏorî ? Il y apparaît plutôt comme un des principaux patrons de la *taqiya* (4), un des conseillers de l'hypocrisie et de l'opportunisme politiques (5). Cette contradiction est, croyons-nous, seulement apparente. Chacune des deux versions se proposa de retracer un côté de la physionomie historique, si complexe, des 'Alides.

Comblé des générosités des Omaiyades (6), traité par eux avec des égards, auxquels ses aînés ne l'avaient pas habitué, Ibn al-Ḥanafiya n'eut pas grand mérite à persévérer dans son loyalisme. Quant à la notice d'Ibn Sa'd, elle réflète les préoccupations d'une autre époque, celle des 'Abbâsides, où les 'Alides, au prix des plus humiliantes concessions, achètent le droit de mener une existence précaire. En lui faisant donner le précepte et l'exemple de la *taqiya*, nos auteurs ont voulu montrer, justifier l'antiquité de cette pratique, comme aussi apitoyer les fidèles sur les épreuves de la famille prophétique.

Avant de reprendre la suite des événements, résumons les discussions chronologiques, relatives à la révolte de Ḥosain. Ces calculs offraient un si mince intérêt pour nos prolixes narrateurs ! Afin de les résoudre, ils ont eu recours au procédé du synchronisme, familier aux anciens moḥaddiṯ (7) et aux rédacteurs de la *Sîra* du Prophète (8).

---

(1) Ṭab., II, 381, 13.

(2) Voir plus bas. Les شذرات الذهب (Ms. B. Kh.), p. 95 vantent sa force physique.

(3) '*Iqd*², I, 268.

(4) Encore appelée تُقاة , I. S. *Ṭabaq.*, V, 158, 14.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, V, 70, 9, 10-15.

(6) Ici encore Yazîd continua la politique paternelle ; cf. *Mo'âwia*, 164 etc.

(7) Cf. P. Schwarz, *op. cit.*, p. 4.

(8) Nous le montrerons ailleurs, dans une étude sur la chronologie de la *Sîra*.

Le synchronisme du 10 Moḥarram a servi de point de départ : nous avons dit comment la Śî'a tenait à faire coïncider la ruine de ses espérances avec une vieille fête musulmane (1), celle de 'Aśoûrâ' (2). De cette date on a déduit les autres. Le procédé adopté est des plus simples. On s'est contenté d'espacer, à des intervalles convenables, les événements antérieurs, d'escompter le temps requis pour les développements des péripéties du drame, pour les déplacements des principaux acteurs, Ḥosain, Moslim, 'Obaidallah, pour leurs voyages entre Médine, la Mecque et les métropoles de l'Iraq.

Pour ces voyages, on a fait entrer en ligne de compte les distances géographiques et les étapes du *bârid*, ou poste officielle, assurant la correspondance entre le souverain et les gouverneurs des provinces. Ces calculs attestent chez nos auteurs une réelle ingéniosité.

Le départ de Ḥosain pour Koûfa a déterminé un autre synchronisme : on l'a mis en rapport avec le jour de 'Arafa (3). C'était mettre entre cette date et le 10 Moḥarram un mois lunaire, donner aux lettres de Moslim le temps d'arriver à la Mecque, et à Ḥosain celui d'achever ses préparatifs, avant de gagner la région du Bas-Euphrate. On se décida à rattacher à cette même date la révolte de Moslim à Koûfa, sa sortie خروج, comme disent nos auteurs (4). Les deux événements, la mort de Moslim et celle de Ḥosain offraient un intérêt capital pour les Śî'ites. Pour loger les autres détails, on a senti le besoin de prolonger de quatre mois le séjour de Ḥosain à la Mecque. Une dernière remarque achèvera de montrer le caractère artificiel de toute cette arithmétique. Quand les jours de la semaine sont indiqués, jamais ils ne correspondent avec les dates enregistrées par les annalistes (5). La plupart de ces dates ne peuvent résister à un contrôle sérieux (6).

(1) Cf. Wensinck, *Mohammed en de Joden te Medina*, p. 122.
(2) Ṭab., II, 325 bas.
(3) Ṭab., II, 272, 2.
(4) Ṭab., II, 287, 7.
(5) Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 64, n. 1.
(6) Par ex., le 10 Ramaḍân, arrivent à Ḥosain les premières invitations des Iraqains, Ṭab., II, 334 ; (remarquer cette prédilection pour la première décade du mois).

Un poète avait dit :

« Dans le passé, nos pères ont semé l'inimitié ; ces pères auront toujours des fils pour la récolter (1).

« Sur la tombe des victimes l'herbe allait pousser ; mais au fond des cœurs les haines ne mouraient plus (2). »

Yazîd et ses successeurs devaient en faire la triste expérience. L'exploitation du souvenir de Karbalâ communiquera à la Śî'a une vie nouvelle.

XIII

UN ANTICALIFE.

Impression de Karbalâ sur les contemporains. Antécédents d'Ibn Zobair : son illustration islamique ; son ascétisme ; ascétisme et dévotion dans l'islam. La générosité arabe. Avarice d'Ibn Zobair ; elle lui attire l'hostilité des poètes. Après Karbalâ, il commence à gagner des partisans.

Sans vouloir nier l'importance de la journée de Karbalâ, nous cro-

---

Mo'âwia est mort vers le milieu de Raǵab, vraisemblablement dans la seconde moitié du mois (Ṭab., II, 198, 9). Il faut tenir compte de l'absence de Yazîd : circonstance négligée par les chronologistes de l'Iraq ; Ḥosain n'a pu atteindre la Mecque avant le 20/25 Śa'bân. Quinze jours sont insuffisants pour permettre à cette nouvelle de parvenir jusqu'à Koûfa (cf Dînawarî, 243), pour provoquer une démarche des Śî'ites et donner à leurs lettres le temps d'arriver à Ḥosain.

(1) Boḥtorî *Ḥamâsa*, n° 60.

(2) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 57.

yons exagéré de lui prêter pour lors le retentissement créé plus tard par les rancunes de la Šî'a. Les contemporains y virent un épisode de la guerre civile, ouverte par l'assassinat de 'Otmân (1). Assurément la qualité, la jeunesse des victimes, parents du Prophète, ajoutèrent à l'impression ; mais personne ne se fût alors avisé d'y découvrir un sacrilège.

Hosain avait été l'agresseur ; or, d'après la sagesse arabe, commencer, c'est assumer le tort principal, البادي اظلم . Sur les droits du fils de Fâtima, l'opinion musulmane se trouvait partagée. La Syrie les contestait énergiquement. Le Higâz ne s'en montrait pas convaincu ; dans les villes saintes, personne n'avait bougé pour suivre Hosain. Seul l'Iraq y croyait : croyance intéressée, servant à masquer des visées séparatistes ! Les autres provinces ne comptaient pas, ou suivirent l'impulsion donnée par les trois premières. La Syrie c'était l'intelligence, le gouvernement, l'armée, les Qoraišites enfin (2), à l'exception des 'Alides. Si le Higâz gardait encore une signification, il pouvait pouvait prétendre représenter l'esprit primitif de l'islam. Quant aux Anṣârs, peu suspects de partialité pour les califes syriens, ils demeurèrent spectateurs indifférents de la catastrophe ; nous le constaterons bientôt. Au fond, il ne leur déplaisait pas d'assister à l'affaiblissement des envahissants et égoïstes Qoraišites, se déchirant de leurs propres mains (3). Mais, à ces fidèles gardiens de la tradition prophétique, à ces habitants de la « maison d'émigration دار الهجرة » l'idée ne vint pas de mêler la religion à l'affaire de Karbalâ. Ils nourrissaient alors d'autres préoccupations et s'apprêtaient à régler, non pas avec les seuls Omaiyades, mais avec tous les Qoraišites, un long arriéré de comptes.

L'impression produite par l'echauffourée de Karbalâ n'aurait pas tardé à s'affaiblir, si une autre complication n'eût surgi, d'une portée

---

(1) Appelé « la porte ouverte ».

(2) Comme les Hâšimites en conviennent, ils les avaient contre eux لكنكم معاشر قريش كاثرتمونا , écrit Ibn 'Abbâs à Yazid ; Ya'qoûbi, II, 297, 5. Pour la médiocre importance politique de l'Egypte à cette époque, cf. notre *Qorra ibn Šarik*, p. 4 ; Goldziher, *M. S.*, II, 73.

(3) « Plus d'un Anṣârien est notre ennemi », affirme Ibn 'Abbâs ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 74, 9.

beaucoup plus dangeureuse. Elle allait aboutir à l'attaque des villes saintes du Ḥiǵâz, à l'incendie de la Ka'ba vénérée, enfin à la création d'un califat rival. Le moment n'était pas éloigné où les Omaiyades se verraient réduits à la possession de la vallée du Jourdain. Nous voulons parler de la révolte de 'Obaidallah ibn Zobair (1), première conséquence de la journée de Karbalâ.

*
* *

Quels étaient les antécédents d'un personnage (2), assez redoutable pour avoir troublé les derniers moments du grand Mo'âwia, et capable de tenir en échec quatre califes omaiyades ?

Comme son nom l'indique, il était le fils de Zobair ibn al-'Awwâm, le « ḥowwârî » de Mahomet, un des premiers convertis de l'islam et membre du groupe des « Dix Prédestinés ou *Mobaššara*. Nous connaissons déjà Zobair, comme un des principaux adversaires de 'Otmân et aussi comme un des moins glorieux héros de la bataille du Chameau. A ces titres, déjà considérables, 'Abdallah ajoutait les suivants. D'abord celui de « Compagnon fils de Compagnon » devenu rare à cette époque. L'illustration — également tout islamique — de sa famille maternelle égalait, surpassait même celle de son père. Sa mère se nommait Asmâ' (3) fille du calife Aboû Bakr, la femme « aux deux ceintures » : appellation d'une

---

(1) Nous écrirons couramment Ibn Zobair au lieu d'Ibn az-Zobair ; comme on dit Ibn 'Abbâs, Ibn Ḥosain ; voir notice de ce dernier dans I. S. *Ṭabaq.*, V.

(2) Il aurait compté alors « quelque 60 ans » (Ṭab., II, 224, 12), étant né vers la première année de l'hégire. Au début de l'islam, tous les événements sont mis en rapport avec le مهجر رسول الله صلعم. Je crois notre 'Abdallah moins âgé ; il était fort jeune à la bataille du Chameau ; sa mère ne mourut pas centenaire, comme l'affirme la Tradition, inspirée par les Zobairites.

(3) Jusqu'à la fin du 1er siècle H. on se souvenait de l'origine injurieuse de son surnom, يظنونه عيبا ; Zobair ibn Bakkâr, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu), 89. Comme l'a rappelé Nöldeke, Asmâ' était la digne sœur de 'Aiša et de 'Abdarraḥmân. On la dit versée dans l'oniromancie ; durement traitée pa Zobair, son mari. Qasṭalânî, I, 342 ; Boḥârî E, III, 219. On voit où le fils puisa cette dureté, qui contribua à le rendre antipathique.

signification équivoque (1), mais transformée par la Tradition en un titre de gloire (2). Fils de Asmâ', 'Abdallah devenait neveu de 'Aiśa et, — ce qui servit prodigieusement sa fortune, — neveu tendrement chéri de cette veuve sans enfants. De cette tendresse, elle avait donné (3) des preuves à la journée de Chameau et jusqu'à la fin de sa carrière (4). Du côté paternel, l'aïeule de 'Abdallah était la tante maternelle du Prophète. Il tenait également à Ḫadîǵa, première femme de Mahomet et tante maternelle de son père Zobair (5).

En outre 'Abdallah aurait été le premier-né des Mohâǵir à Médine. L'événement combla de joie la naissante communauté de réfugiés qoraiśites, se croyant ensorcelés par les Juifs de la ville. Le Prophète prit l'enfant sur ses genoux et lui fit sucer une datte, mâchée par lui (6). La première nourriture acceptée par son estomac, — ainsi s'expriment les traditionalistes (7) — fut donc la salive de l'envoyé d'Allah.

Cet imposant ensemble de titres (8) le signalait depuis longtemps à

(1) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 182, 17 ; *Moraṣṣa'* (Brünnow), 224. Voir détails suspects sur son mariage avec Zobair, Mas'oûdi, V, 188 ; *'Iqd*, III, 138, 6 d. l.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 122, 17 ; Nawawi, 666, 3. Comp. Balâḏori, *Ansâb*, 723-24, la scandaleuse histoire des « deux manteaux de 'Ausaǵa ».

(3) Boḫâri, *Ṣaḥîḥ*, II, 383 ; *Aǵ.*, VIII, 93. Elle lui cède sa robe de soie. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 48, 4 ; 49, 20. Ibn Zobair préside à son enterrement. *Ibid.*, 52-54. Il est appelé fils de 'Aiśa. *Ibid.*, VIII, 44, 12. En sa considération, elle adopte la Konia de *Omm 'Abdallah* ; *Osd*, V, 502, 4 : légende inspirée par le désir de glorifier Ibn Zobair et 'Aiśa, en accordant à celle-ci l'honneur d'une konia.

(4) Tendresse exploitée par les Zobairites à l'avantage de leur calife ; elle provoque les protestations de 'Omar II, انكم لتنحلون عائشة لابن الزبير , *Aǵ.*, VIII, 93. Ce calife ne se montra ni plus ni moins omaiyade que ses prédécesseurs. Pour donner le change, on a élaboré toute une littérature de *Faḍâ'il.*

(5) Dînawari, 273-74.

(6) Il agit de même avec d'autres nouveaux-nés. I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 79, 17 ; V, 52, 54 ; *Osd*, III, 240, 2 a. d. l. ; 262, 10 ; il guérit avec sa salive, *Osd*, III, 366, 2 ; *taḥnîk* de 'Ali, *'Iqd*[2], III, 47.

(7) Nawawi, *Tahḏîb*, 241-42.

(8) Enumération dans *Chroniken* (Wüstenf.), III, 80. On lui en tenait compte jusque parmi les Omaiyades. Qotaiba, *'Oyoûn*, 206 bas ; on y revient fréquemment. Ṭab., II, 476, 1 etc. 'Abdalmalik, après avoir signalé ses vertus religieuses, relève son avarice. Ṭab., II, 1177 ; *'Iqd*[2], II, 138. Le titre de premier-né est une légende zobairite,

l'attention du monde musulman, même à une époque reculée, où les illustrations islamites couraient la rue. Chez Ibn Zobair ils étaient relevés par des vertus appropriées : grand jeûneur, ʿAbdallah consacrait de longues heures à la prière, passait des journées entières, collé à la Kaʿba. « Mon ventre, disait-il couramment, est grand comme la main (1); donc trop étroit pour contenir les biens de ce monde » (2). Il aimait à prendre les titres modestes d'ascète, de réfugié, de colombe de la Kaʿba (3). Il y joignait, comme tous ceux de sa famille (4) un courage incontestable. Un jour, après une saignée subie par le Prophète (5), le jeune ʿAbdallah avait avalé le sang du Maître. De là son courage et, ajoute la Tradition, les malheurs de sa vie. De cette bravoure il donna des preuves dans la conquête de l'Afrique, sous le califat de ʿOtmân. Quant à ses vertus, nous ferons bien de les mesurer à l'aune de son époque. Cette aune était fort modeste.

Nos exégètes continuent à prendre à la lettre les passages qoraniques, exaltant la pratique de l'oraison et de l'ascèse. Cette phraséologie sonore, on la serre, on la violente au point de lui faire rendre ce qu'elle ne contient pas, et que l'auteur n'entendait guère y déposer. Pour le Prophète, ce n'était pas un mince résultat d'avoir réussi à faire adopter la prière par sa communauté (6). Mais nous ne croyons pas que l'idée lui soit jamais venue de lui imposer par jour une quintuple prière (7), encore moins d'exiger

---

comme le prouve l'*isnâd*. Cf. Moslim, *Ṣaḥiḥ*, II, 170 bas ; on le dit né à Qobâ. Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 347. Le *taḥnik* — le Bédouins disent *talkîn* — est encore pratiqué par eux ; cf. A. Musil, *Arabia Petraea*, III, 217.

(1) Ṭab., II, 233, 4 ; Qotaiba, *Poesis*, 222, 1.

(2) Masʿoûdî, V, 174. Ce détachement ne l'empêchait pas de porter ces habits de soie, interdits par le Prophète ; Ṭab., II, 851, 5.

(3) *Aġ.*, I, 12 ; Masʿoûdî, V, 165 ; Ibn al-Aṯîr, IV, 52.

(4) Sur le courage des Zobairides, cf. Ǧâḥiẓ, *Avares*, 169, 6 ; Yaʿqoûbî, II, 144 ; Qotaiba, *ʿOyoûn*, 236, 12 ; Ṭab., II, 805, 11. Ibn Zobair oppose ceux des siens tombés sur le champ de bataille, aux Marwânides, mourant dans leur lit ; *Aġ.*, XVII, 166. Voir plus loin : Siège de la Mecque.

(5) Soyoûṭî, *Califes*, 82.

(6) Les Bédouins ne prient jamais. Cf. Mobarrad, *Kâmil*, 202, 5 ; Goldziher, *M. S.*, I, premier chapitre ; II, 29-30, pour Baṣra au premier siècle.

(7) Un emprunt chrétien, d'après Ibn Ǧauzî, *Wafâ'* (ms. Leiden), 15 b.

cinq lotions quotidiennes (1) de gens, ne se lavant peut-être pas cinq fois par an, excepté quand « le ʿAqîq (2) se mettait à couler ». Que dire alors des vigiles et des oraisons nocturnes ? Les allusions du Qoran à ces pratiques doivent être considérées comme des passages oratoires, comme un idéal proposé par le Maître (3). Lui-même ne put passer les deux-tiers de la nuit en prières (4).

Ces considérations acquièrent encore plus de force, quand on les applique aux abstinences physiques. Condamné par son rude climat à des privations forcées, le Bédouin ne peut comprendre le jeûne volontaire (5). En cette matière, la pensée du Prophète lui-même a évolué. Autodidacte intelligent, il lui eût fallu, en outre, une préparation spéciale à son rôle de fondateur religieux. De là son enthousiasme non dissimulé, en découvrant le monde des âmes. Ce fut pour lui une véritable révélation. Jusque dans ses emprunts aux religions antérieures se trahit sa vocation improvisée. Il adopte le terme consacré, mais sans le prendre dans sa signification ordinaire. Pour lui, le repentir n'est pas une passion de l'âme, mais un acte physique ; c'est le changement de conduite, se manifestant aux yeux de tous : l'effet a été pris pour la cause. Voilà comment Allah peut être qualifié de تَوَّاب repentant, dans le Qoran (24, 10 ; 49, 12 etc).

Ainsi arriva-t-il à propos du mot *ṣaum*, jeûne. Mahomet paraît bien l'avoir pris pour le *silence* (6). A Médine, en observant la pratique des Juifs, le Prophète aboutit à une compréhension plus exacte, mais il ne se

---

(1) Pour vouloir les pratiquer, Ibn ʿOmar se rend insupportable aux siens ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 125, 15.

(2) Cf. *Moʿâwia*, index, s. v. ; *ʿIqd*², II, 245 ; *Aġ.*, XVII, 119, 2.

(3) Cf. la prière nocturne des moines, Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 129 ; voir *Moʿâwia*, 165 ; Aḫṭal, *Divan*, 140, 2 ; *ʿIqd*², III, 237, 9.

(4) Un autre cliché emprunté au Qoran, ce sont les marques des prostrations sur le front, interprétées matériellement par la Tradition ; *Moʿâwia*, 167, 335 ; Qoran, 25, 65 ; 32, 16 ; 33, 42 ; 48, 29 ; 73, 20, et passim.

(5) Il pratique l'abstinence en signe de deuil et pour qu'elle lui rappelle l'obligation du ṯâr ; Goldziher, *M. S.*, I, 19.

(6) Cf. Wensink, *Mohammed en de Joden*, 120-21 ; Goldziher, *M. S.*, II, 395. Comp. le cas de Maḫrima ibn Šoraḥbîl, un ناسك , contemporain de Yazîd (cf. *Aġ.*, XVII, 62-63, où il intercède pour Ibn Mofarriġ) ; son ascétisme consiste à rester silencieux pendant quatre mois. Voir sa notice dans Ibn Asâkir, XVIe vol.

soucia pas de réformer sur ce point les concepts des Compagnons. Le calife ʿOmar s'y appliquera (1).

Dans les anciennes notices, deux épithètes résument d'ordinaire la vie des saints de l'islam, ils sont قوّام صوّام (2) ; en d'autres termes, ils passent le jour à jeûner, la nuit (3) à prier. D'autre part, les mêmes recueils nous montrent le Prophète protestant contre les prières nocturnes, contre les jeûnes prolongés au-delà de trois jours (4). Aussi voyons-nous ces ascètes, ʿAlî, Aboû Barzâ', ʿAbdallah ibn ʿAmrou, Sâlim fils d'Ibn ʿOmar (5) conserver leur embonpoint et leurs belles couleurs. Leur peau tressaillait « au toucher de la laine, comme elle eût fait au contact d'un fagot d'épines ». Aboû Bakr le reprochera aux *Mobaššara*, rangés autour de son lit de mort. Pieux sybarites, se maquillant « pour plaire aux femmes », produisant l'impression de « vieux moḫannaṯ » ! Tel Ibn al-Ḥanafiya ; tel aussi Ibn ʿOmar, sans cesse occupé à se pommader ou à s'inonder de parfums (6). Tous ascètes ! répètent à l'unissson les *Ṭabaqât* et les *Faḍâ'il* : عابد ناسك متألّه On en rencontrait jusqu'à la cour des Omaiyades ; rappelons un oncle de Moʿâwia et le propre fils du calife Yazîd (7).

(1) *Osd*, IV, 78.

(2) Comp. les atténuations de la Tradition : le صوم الدّهر consiste à jeûner trois jours par mois ; celui du « prophète Da'oûd » à jeûner un jour sur deux ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 9-10. De ʿOrwa, frère d'Ibn Zobair, on affirme également : صام الدهر , يسرد الصوم ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 134.

(3) Les expressions قوّام , اقام الصلاة sembleraient indiquer que, dans le principe, Mahomet a vu dans la prière surtout la station debout. Aussi les grands قوّام du premier siècle sont-ils fréquemment représentés debout, faisant d'interminables stations auprès des colonnes de la mosquée. Comp. Ṭab., II, 417, 17. Le قيام بالليل = prière nocturne, Aḫṭal, *Divan*, 140, 2 ; Ṭab., II, 396, 13. Pour les اسطوانة de la mosquée de Médine, célèbres par la prière du Prophète ou des Ṣaḥâbis, remarquez l'expression صلّى عندها ou اليها ; الدعاء عندها مستجاب ; Maṭarî تاريخ المدينة , ms cité, 16 b, 17 a ; قيام = prière, ʿ*Iqd*², III, 235, 1 ; قام = prier, I. S. *Ṭabaq.*, V, 226, 12 ; comp. l. 17, 20, 21, 24 ; Goldziher, *M. S.*, II, 339 ; مقام = prière, *Ṭabaq.*, IV¹, 159, 18 ; V, 348, 10.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, V, 28 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 9-11.

(5) Voir plus haut. — ʿ*Iqd*², II, 254, 4 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 146, 18 ; 148, 18.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 111-12, 117, 115 ; V, 85, 5, 15. Voir l'ingénieuse explication de Sarasin, *Das Bild Alis*, 34 : le surnom de ʿAlî « Aboû Torab » ferait allusion à son embonpoint et comporterait une étymologie araméenne.

(7) *Osd*, II, 104 ; V, 314 ; ʿ*Iqd*, II, 310, 17 ; Ṭab., II, 429.

Nous voilà donc à l'aise pour comprendre l'ascétisme d'Ibn Zobair. Lui aussi mérita l'épithète de قوّام. Pendant sa prière, les oiseaux venaient percher sur ses épaules, trompés par l'immobilité de son recueillement. A l'époque d'une inondation, il aurait exécuté à la nage la tournée autour de la Ka'ba, plutôt que de renoncer à cette pieuse habitude (1). Ces traits permettront de juger du reste. Sur la tête, ce pénitent se mettait des quantités de parfums précieux, valant une fortune (2). Son ascétisme—nous le verrons tantôt — se manifesta principalement par une avarice sordide.

'Alî, combattu par Zobair à la journée du Chameau, ne pouvait aimer le fils de ce dernier. Il fut donc tenu à l'écart. Sous Mo'âwia il eût volontiers joué un rôle, mais ce souverain était trop perspicace pour ne pas deviner l'hypocrisie et les desseins cachés du personnage. Nous en avons fourni les preuves précédemment. Dans sa retraite de Médine, port où venaient échouer toutes les épaves des grands naufrages politiques, asile de toutes les ambitions déçues, Ibn Zobair attendait la fin du long califat (3), se contentant de faire annuellement un voyage à Damas (4) pour y recueillir, avec les autres prétendants, les générosités du souverain, y occuper sa place à la diète de l'Empire et empêcher de se laisser oublier.

A la rigueur, son éloquence, servie par une voix de stentor, aurait pu suffire à le mettre en évidence, dans un gouvernement électif en principe et jouissant encore de certaines institutions représentatives. La ḫoṭba du vendredi ne constitue-t-elle pas la partie principale de la liturgie islamique ? Elle atteste jusqu'à nos jours le pouvoir de l'éloquence sur les

---

(1) Ibn al-Aṯir, *Kâmil*, IV, 150 ; *Osd*, III, 161-62.

(2) Qotaiba, *'Oyoûn*, 353 ; رأيتُ على راس ابن الزبير من المسك ما لوكان لي كان راس مالٍ . Sur la piété d'Ib. Zobair, comp. *Ḫamis*, II, 302, 7 etc., Ḥosain fils de 'Alî exécute chaque nuit « mille prostrations » ; Ya'qoûbi, II, 293, 8.

(3) Cf. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 183, bas ; *Moâwia*, index, s. v. I. Zobair. Il avait épousé une fille de Manẓoûr ibn Zabbân et contracté d'autres mariages illustres, utiles à sa future politique. Cf. Balâḏorî (Ahlw.), 77.

(4) Il reçut alors une leçon de politesse de Mo'âwia. Celui-ci étant entré, I. Zobair affecta de demeurer assis. Mo'âwia cita à ce propos une parole de Mahomet : من سرّهُ ان يمثل الناس له قياما فليتبوأ مقعدهُ من النار , 'Abd ibn Ḥomaid, *Mosnad*, (ms. Ste Sophie, Constantinople), mosnad de Mo'âwia.

Arabes. Sans le comparer au calife Yazîd et à son cousin Aśdaq, on reconnaissait à I. Zobair la qualité d'orateur (1). On reprochait seulement à sa parole un certain manque d'éclat et de piquant (2). On le disait également polyglotte. A en croire ses amis, il possédait tous les idiomes parlés dans l'empire arabe (3).

Parmi les prétendants, empressés à s'adjuger d'avance la succession du fils d'Aboû Sofiân, Ibn Zobair serait peut-être parvenu à percer, grâce à ces qualités. Elles le rendaient bien supérieur à Ḥosain, à Ibn 'Abbâs et à 'Abdarraḥmân fils d'Aboû Bakr. Mais ce madré compère — un *dâhia*, au dire de ses amis — (4) ne comprit pas la nécessité de la popularité ; condition essentielle de succès dans une société, demeurée en somme démocratique. A ce noble personnage, sérieux, rangé, musulman pieux et d'une rare bravoure, on pouvait adresser un reproche, capable de faire oublier toutes ces qualités : il était avare, sordidement avare ! Or l'Arabe ne pardonne pas l'avarice. Et cependant on avait oublié la froide cruauté, faisant d'Ibn Zobair le bourreau de son frère 'Amrou (5). « Comme férocité et perfidie, on eût vainement cherché son pareil » (6).

Il ne se montra pas plus tendre pour ses enfants. Il les laissa grandir dans le désert, auprès de leur aïeul maternel, Manẓoûr ibn Zabbân. Celui-ci les utilisait pour paître ses chameaux et avait fini par les considérer comme ses domestiques. Ils réussirent à s'échapper. Manẓoûr osa venir

(1) Soyoûṭî, *Califes*, 82, 2 d. l. *Aǵ.*, XVII, 166, 10. Spécimens de son éloquence, '*Iqd*², II, 181-82 ; Ṭab., II, 396, 516 ; appelé لبيب الخطباء , *Iqd*², II, 182 ; *Aǵ.*, XVII, 166 ; énuméré par Ibn 'Asâkir parmi les cinq premiers orateurs de Qoraiś.

(2) Il y manquait طلاوة مقبولة , Ǵâḥiẓ *Bayân*, I, 121, 15 ; ليس فيه ملح , dit Ḥoṣrî, I, 59.

(3) Soyoûṭî, *op. cit.*, 83, 4 : il parlait 100 langues, avec autant de ses esclaves. D'après les شذرات الذهب (Ms. B. Kh.), I, 91, il était اطلس c.-à-d. الذي لا شعر بوجهه .

(4) Cf. Ṭab., II, 413 ; sur *dâhia*, cf. *Mo'âwia*, index, s. v.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, V, 138 ; *Aǵ.*, III, 156 ; XIII, 40 ; Boḥtorî *Ḥamâsa*, n° 716 (où il faut lire Ibn Zabîr, au lieu de Ibn Zobair ; comp. *Aǵ.*, XIII, 40, où la pièce est attribuée au premier). Le 'Amrou du n° 713 (Boḥtorî, *Ḥamâsa*), est 'Amrou'l Aśdaq ; celui du n° 716 est le frère d'Ibn Zobair ; le خيط باطل du n° 713 est un sobriquet de Marwân, le chef des Marwânides. Comp. commentaire du P. Cheikho, *MFO*, IV, p. 192* (Boḥtorî, *Ḥamâsa*, Notes crit., p. L.).

(6) Wellhausen, *op. cit.*, 81.

sommer Ibn Zobair de lui rendre ses esclaves. « Ils sont devenus grands, se contenta de répondre ce dernier, il est temps de leur enseigner le Qoran (1)». De la part d'un père, c'était montrer un désintéressement excessif!

La générosité — on l'a dit souvent — constituerait la première, la moins contestée des qualités arabes. Nous n'y contredirons pas. Encore serait-il bon de s'entendre. Le ḥilm nous a imposé précédemment la nécessité d'une distinction ; il nous a fallu faire, dans les vertus de ce peuple, la part de l'ostentation, de la mise en scène (2), et séparer la surface de la réalité qu'elle couvre.

Si par générosité on entend la prodigalité, les largesses tapageuses, l'Arabe n'a pas son pareil sur terre. Par malheur, ce peuple fastueux semble toujours poser comme devant l'objectif d'un photographe. Ses héros, dans d'interminables dialogues avec leur âme, ne cessent de s'encourager à faire leur devoir. Rien de plus juste ! Mais pourquoi s'exagérer les dangers affrontés, ou plutôt les grossir dans l'estime de leurs contemporains ? (3) A une mentalité ainsi conformée, la douce piété, la philanthropie pure apparaissent comme des faiblesses, indignes d'un homme. Le Bédouin ne se reconnaît le droit ni de pleurer ni de s'apitoyer. Si pourtant ces passions humaines venaient à l'effleurer, il éprouvera le besoin de s'en excuser. « L'œil sec, ainsi le déclarent ses poètes, ils ont enterré les êtres les plus chers ; le roc pourrait bien éclater (4), mais leur cœur doit demeurer d'airain, comme le firmament sous lequel ils respirent; leur âme, se fermer à la compassion, comme le sol où repose leur tente se referme sur les germes féconds des plantes printanières. L'humanité ? Des membres de la tribu de 'Oḏra ou des chrétiens, pouvaient seuls être accessibles à ce sentiment. Avec une pitié dédaigneuse, leurs poètes rappelaient les « lances chré-

(1) Zobair ibn Bakkâr, ms. cité, 5 a-b.

(2) الفخر الأكبر, comme les appelle Gâḥiẓ, *Animaux*, IV, 122, 9 ; comp. I. S. *Ṭabaq.*, V, 153, 4. Quand deux femmes arabes se trouvent en présence, même une mère et sa fille, elles en viennent à une *mofâḥara* : « mon père l'emportait sur le tien » ! *Aǵ.*, XIV, 165.

(3) Boḥtori, *Ḥamasâ*, tout le chap. 1er.

(4) Boḥtori, *Ḥamâsa*, chap. 75, nos 644, 645, 646, 651 ; recueil inappréciable pour la psychologie du peuple arabe. L'histoire en bénéficiera également.

tiennes » (1) : hommage indirect rendu à l'influence civilisatrice de l'Evangile, mais peu fait pour hausser dans l'estime de leurs compatriotes arabes, les disciples du Christ.

On comprendra donc pourquoi la charité anonyme, discrète ne dit rien au Nomade, endurci par l'âpre existence, par le *struggle for life* constituant la loi du désert. Quel mobile porterait ce gueux (2) à soulager la misère du prochain, si un poète — cet arbitre de l'opinion (3) — n'est là pour trompétter aux quatre coins de l'Arabie la beauté de son geste bienfaisant. Il ne l'ignorait pas, le légendaire Ḥâtim, si attentif à bien placer ses actes de bienfaisance. Aussi son nom s'est-il confondu avec celui de la générosité chez les Arabes.—Ces individualistes n'étaient pas préparés pour comprendre un Vincent de Paul et tant de modestes héros de la charité chrétienne, uniquement soucieux de pratiquer le conseil du Maître : « Que ta main gauche ignore le bien réalisé par ta droite ! ». Un tel langage était trop élevé pour être compris des Nomades. Après une preuve de grandeur d'âme, une noble Bédouine de la ǵâhiliya renvoie le bénéficiaire de sa générosité. « Va, lui dit-elle, et raconte parmi les Arabes ce dont tu viens d'être témoin ! » (4).

« Je suis l'esclave de mon hôte ; en ce point seulement je ressemble aux esclaves », aurait dit pompeusement Qais ibn ʿÂṣim. Ḥâtim ne s'exprimait pas différemment (5). A son exemple, les autres saiyd ou « aǵwâd » décrivent complaisamment les dimensions des chaudières, héritées des aïeux: « hautes comme des tentes » et « où pourrait nager un éléphant » (6).

---

(1) Comp. Qotaiba, *Poesis*, 260, 8 etc. ; *Aǵ.*, I, 147, 16 ; 167 ; *Šoʿarâʾ an-Naṣrânîya*, (éd. Cheikho), 190, 4 ; *M. S.*, II, 393.

(2) Comme à Aḥnaf, « la générosité lui paraît une vertu de riches » ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 26 bas.

(3) Les poètes en ont conscience ; Aḫṭal, *Divan*, 78, 5.

(4) اذهب فأخبر العرب ما رأيت , *Divan de Ḥâtim at-Ṭaiy*, édit. Schulthess, 3-4. Cf. *Moʿâwia*, 87-88, et remarque de Nöldeke; l'exaltation de la générosité chez les Arabes « lui produit l'impression que cette vertu n'a pas dû être très fréquente ». *ZDMG*, XLIX, 711.

(5) Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 525, 4 v. ; *Aǵ.*, XII, 150 bas ; Ḥâtim *Divan*, 46, 17.

(6) Leurs plats, larges « comme des réservoirs » , Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 125 d. l. ; leurs tables, Ǵâḥiẓ, *Avares*, 248, 8 ; 249, 9 ; *ZDMG*, LIV, 451 ; Qotaiba, *Poesis*, 309,

La nuit, ils recommandent à leurs serviteurs d'entretenir le feu, de l'attiser bien fort, pour le rendre visible et attirer les hôtes. Dans leurs pavillons aux larges dimensions, les hôtes s'engouffrent par centaines (1). Ces tentes « occupent dans toute sa longueur le sommet d'une éminence, dominant les hauteurs voisines ». Aucun passant ne doit en ignorer ! Leurs chiens eux-mêmes sont habitués à caresser les hôtes. Si parfois, dans les nuits glacées des hivers arabes, les chiens transis ne répondent plus au cri d'appel (2) de l'hôte égaré, en quête d'un gîte et d'un souper, le maître, lui, n'a pas le droit de dormir, pour être prêt à réparer cette négligence (3). En rappelant ces traits, le spirituel Ǵâḥiẓ ajoute malicieusement « Tout n'est pas exagéré dans ces descriptions » (4).

Mais pourquoi ces types de la générosité arabe escomptent-ils d'avance les éloges destinés à la payer ? Ces éloges viennent-ils à faire défaut, pourquoi composent-ils eux-mêmes leur propre article et entonnent-ils de leur voix la plus retentissante le dithyrambe de leur munificence ? — comme fait, entre autres Ḥâtim. Son insistance sur ce point (5) choque le lecteur occidental de son divan, si apprécié des Arabes.

Nous nous reprocherions de rabaisser l'estime due à ce galant homme. Pourtant, dans une circonstance critique où le code d'honneur du désert lui imposait de défendre son client, «ǵâr», il se déroba lâchement, le vouant à la mort pour sauver sa vie (6). Combien nous préférons la décla-

---

14-20 ; *Ḥamâsa* d'A. Tammâm, 743, 1 ; 745, 1 ; chameaux entiers servis à table ; *Aǵ.*, XIII, 36, 8.

(1) Ḥâtim, *Divan*, 10, 9 ; 40, 3 ; 48, 15 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 43, 18. Cf. Goldziher, *M. S.*, I, 11 ; Aḫṭal, *Divan*, 160, 5 ; *Aǵ.*, XIII, 36, 8.

(2) استنبح, aboyer pour provoquer les aboiements des chiens et se guider dans la nuit sur le campement voisin.

(3) Aḫṭal, *Divan*, 243, 6 ; 249, 4 ; 250 ; trait original : le poète offre à l'hôte ce qu'il a de meilleur, la dépouille de son fils Mâlik ; Aḫṭal, 250, 5.

(4) Ḥâtim, *Divan*, 27 ; 29 ; *Ḥamâsa*, d'A. Tammâm, 719, d. v. ; 721, d. v. ; Ǵâḥiẓ, *Avares*, 245, 15.

(5) Il faudrait citer tout le *Divan*. Aux pp. 29-33 on verra un exemple frappant de cette générosité tapageuse. D'autres poètes développent encore cet argument : « A quoi bon thésauriser ? notre héritier dissipera ». Boḥtorî, *Ḥamâsa*, nos 1298, 1299. La fortune est faite pour être dépensée ; *'Iqd*², II, 103, 7.

(6) A. Tammâm, *Ḥamâsa*, 644 bas.

ration de Zaid al-Ḫail : « Jamais, tant que mon bras pourra tenir une épée, l'amour de la vie ne me fera abandonner un commensal ! » (1) Enfin, gardons-nous de l'oublier : le lendemain du jour où Ḥâtim se sera ruiné en fastueuses prodigalités, il montera son coursier et ira demander à la razzia les moyens de réparer les brèches, causées à sa fortune (2). Ainsi se conduit également un contemporain de Ḥâtim, à peine moins célèbre, 'Orwa ibn al-Ward (3). Ces magnifiques paladins de l'ancienne Arabie n'éprouvent aucun scrupule à « exercer la générosité envers les leurs, avec le bien d'autrui » (4).

Ces contrastes, ce mélange de qualités et de défauts ne choquaient pas les Arabes ; et les traits d'égoïsme de Ḥâtim, n'ayant pas laissé de traces dans son divan, n'ont pas fait tache sur sa réputation. Les Nomades n'ont rien compris à la belle ordonnance d'une vie uniformément réglée par les rigides lois de l'honneur. A cette race facilement illogique, les vertus pures, sans alliage de motifs intéressés, apparaissaient comme le luxe des peuples riches. Cela tenait à l'individualisme, prodigieusement exalté par la vie du désert, à une mentalité émoussée, devenue incapable de percevoir les nuances. Pour les Arabes, le brutal Qais ibn 'Âṣim, l'enfouisseur de ses propres filles, est demeuré le type du *ḥilm*, de la modération, de l'intelligence pondérée. Peut-être parce qu'il n'hésitait pas à se débarrasser de bouches inutiles !

Ce peuple estima assurément le courage. Mais cette estime n'embrassait pas toute sorte de courage : en particulier, le courage anonyme, celui du héros, mourant obscurément, victime d'une consigne, d'un devoir. Nos *Ḥamâsa* ont rempli de longs chapitres avec les cueillettes, faites dans l'œuvre poétique des vieux paladins. Leur couardise, non-seulement ils en conviennent, mais ils la poétisent, في حسن الفرار ! Sans détour, ils avouent

---

(1) Boḥtori *Ḥamâsa*, n° 207.

(2) Cf. *Divan de Ḥâtim*. Introduction, p. 10.

(3) Cf. Nöldeke, *Die Gedichte des Urwa ibn Alward*.

(4) Nöldeke, *ibid.*, p. 5. Qais ibn 'Âṣim fournit un autre exemple ; lui-même indique le motif de sa générosité : فأنّي اخاف ملامات الاحاديث من بعدي , *Aǧ.*, XII, 150, 3 a. d. l. ; A. Tammâm, *Ḥamâsa*, 729, (où les vers sont d'un anonyme) ; Ḥâtim, *Divan*, LXII, 3.

avoir fui pour éviter la mort, la servitude (1). De bon cœur ils renoncent aux chants élégiaques des femmes, « à les entendre pousser sur leur tombe le cri : ne t'éloigne pas de nous, لا تبعد (2) ». Ces manifestations leur rendront-elles la vie, à eux « qui l'auront sauvée aux maris de ces femmes? » (3)

Comme nous retrouvons cette anomalie dans les plus belles vertus arabes, il y a sans doute lieu de chercher une solution commune à ce problème moral. Nous croyons la trouver dans l'évolution historique du peuple arabe : race, ayant joui d'une très ancienne civilisation ; mais, à la suite de l'appauvrissement progressif de son pays (4), lentement diminuée et retombée dans un état, voisin de la barbarie. Là où l'Arabe exalte les vertus pures, la générosité, le ḥilm, le courage chevaleresque et sans arrière-pensée (5), il faut, sans doute, le considérer, comme l'écho inconscient des plus beaux jours de son histoire. C'est le descendant des anciens patriarches de l'Arabie, riches comme Abraham, comme lui hospitaliers ; contemporains de Job et des princes de Madian, couverts d'or, eux et leurs chameaux, venant imposer leur joug aux fils d'Israël (*Juges*, VIII, 24 etc). Ses bardes reproduisent alors des fragments de l'ancien cycle poétique, figé dans la tenace mémoire des *râwia* ou rhapsodes contemporains, ou bien, ils brodent sur un canevas fourni par leurs voisins, en possession d'une civilisation supérieure. Ḥâtim, un Rakoûsien (6), appartenait à la grande famille chrétienne ! En dehors de ces cas, le Nomade se montre dans toute sa réalité : nature égoïste, convoitant le bien d'autrui, lent à se

(1) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, chap. 17, 18, 19 ; nos 187, 188 ; *'Iqd*², III, 147.

(2) Une des formules de l'élégie arabe ; cf. Boḥtorî *ibid.*, nos 1435, 1439, 1440, 1441, et Rhodokanaki, *Ḫansâ's Trauergedichte* ; *M. S.*, I, 256 ; le souhait opposé s'exprime par بعدًا وسحقًا . *Aǧ.*, XVII, 68, 13.

(3) Boḥtorî, *ibid.*, n° 182.

(4) Changement des routes commerciales, cf. notre *République marchande de la Mecque, au premier siècle de notre ère*, dans *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1910.

(5) Par ex., Boḥtorî, *Ḥamâsa*, chap. 42, nos 337, 338 : l'auteur, 'Adî ibn Zaid, est encore un chrétien !

(6) Cf. *Divan de Ḥâtim*, Introduction, 5 ; Aboû 'Obaid, *Ġarîb* (ms. Kuprulu), 196a orthographie *Rokoûsîya*, avec *ḍamma* ; Ibn al-Faqîh, 77, 15. Les Rakoûsiens étaient vraisemblablement des monothélites ; voir la revue *Al-Machriq*, VI, 574 ; 777 ; 928 ; VIII, 504 ; X, 1120 ; XI, 480 ; *Mo'âwia*, 403, n. 5.

dessaisir du sien, cœur endurci par une vie de privations et par l'âpre existence sous un ciel inclément, un gueux enfin, mais ayant gardé le souvenir de temps meilleurs.

Pour en revenir à Ibn Zobair, ce personnage ne comprit aucune des formes de la générosité, pas même la munificence tapageuse et pharisaïque, condition essentielle pour s'imposer à l'attention des Arabes. Pour surcroît de malheur, son avarice sordide se fit d'abord sentir aux poètes. Un prétendant a besoin de réclame. Partout elle se paie cher, et c'était bien le cas en Arabie, où les poètes la monopolisaient (1).

A Ibn Zobair, la pauvreté ne pouvait servir d'excuse. Quand on a étudié l'histoire des débuts de l'islam, on constate combien peu les Compagnons brillèrent par leur désintéressement, par leur détachement du monde (2). En particulier, ceux que le fondateur avait appelés ses « ḥowwâriyoûn » ou apôtres, se distinguèrent par leurs immenses richesses. L'on se demande, sans pouvoir l'expliquer, comment le père d'Ibn Zobair avait acquis sa fortune colossale, lorsque, sous aucun calife, il ne remplit une fonction publique (3). ʿAbdallah en hérita sans prendre les sentiments qu'elle aurait dû lui inspirer. C'était, d'ailleurs, un trait de famille (4), observent nos auteurs ; et parmi les Zobairides, on ne compta qu'un seul homme véritablement généreux : Moṣʿab, le propre frère de ʿAbdallah (5); il le fut, il est vrai, jusqu'à la prodigalité. De l'avarice d'I. Zobair on citait des traits invraisemblables et cela, même à l'époque où, parvenu au califat, il pouvait disposer des trésors de l'empire (6). Un poète, Faḍâla ibn Šarîk, l'ayant prié de lui remplacer sa chamelle fourbue, Ibn Zobair s'évertua à

---

(1) Boḥtori. *Ḥamâsa*, n° 1 : اخذي الحَمْدَ بالثَّمَن الربيح .

(2) Comp. les reproches que leur adresse Aboû Bakr mourant : *ʿIqd*[2], 254, haut ; supra, p. 188. — N. B. Nous rappelons que les renvois sont faits d'après la pagination du tirage à part.

(3) *ʿIqd*, II, 284-85 ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 72, 21 ; 76, 10 ; 77, 6-11 ; Qotaiba, *ʿOyoûn*, 298.

(4) Fidèlement conservé dans la suite ; voir trait cité dans *Aġ.*, XVII, 87, 1-8.

(5) *Aġ.*, XIII, 1[illegible]5 ; on donne aussi cette qualification à Ḥamza, fils d'Ibn Zobair. Ṭab., II, 751, 9 ; Nöldeke, *Delectus*, 83, 11.

(6) Voir son aventure avec Nâbiġa Ǵaʿdi, *Iqd*, I, 156-57 ; III, 318 ; autres traits, Qotaiba, *ʿOyoûn*, 4[illegible]-22 ; *Aġ.*, IV, 138 ; X, 166, 171 ; Yaʿqoûbî, II, 269, 4 etc.

détailler les soins à donner à la bête. « J'avais besoin d'un cadeau, répliqua Faḍâla, et tu me donnes des conseils de vétérinaire » ! (1)

Aussi, le commentaire de la Ḥamâsa d'Aboû Tammân attribue-t-il à cette avarice la rareté des vers, composés en l'honneur d'Ibn Zobair. Les poètes ne se contentèrent pas de l'ignorer ; ils le criblèrent d'épigrammes(2) et, en lui faisant, comme on dirait de nos jours, une mauvaise presse, l'empêchèrent d'exploiter l'impopularité de Yazîd et des Omaiyades.

L'avarice d'Aboû-Ḫobaib — comme on le surnommait dédaigneusement — évoquait sans cesse leur souvenir et celui de leur inépuisable générosité. Faḍâla s'empressait de le constater :

« Toutes les infortunes, je le vois, laissent indifférent Aboû Ḫobaib. Le pays a perdu les Omaiyades :

La famille de 'Âṣi, celle de Ḥarb, aussi nobles que l'étoile au front du cheval de race. » (*Aǧ.*, I, 9)

Un autre rimeur, ancien maulâ de Zobair, lui criait :

« Si ton ventre était grand comme la main, tu parviendrais à te rassasier et à laisser de bons reliefs aux pauvres » (3).

Le trait méchant atteignait à la fois son avidité et ses prétentions d'ascète. Cette dernière profession, l'Arabe ne la comprend ni pour lui ni pour les autres. Dans son opinion, les dirigeants doivent faire bénéficier de leur opulence de moins favorisés. Personne ne le pratiquait comme les Omaiyades et leur chef, le généreux Yazîd.

Pourtant, à ce moment-là même, les événements semblaient servir à souhait les desseins d'Ibn Zobair. Son ambition n'était plus un mystère. Il avait essayé de compromettre Ḥosain, avant son départ pour Koûfa, en offrant de le reconnaître comme calife à la Mecque. Le fils de 'Alî, ayant flairé un piège, 'Abdallah s'était alors proposé lui-même pour exercer le pouvoir en son nom. Quand le départ de Ḥosain lui eut laissé le terrain

(1) *Aǧ.*, I, 9. Ibn Zobair envoie une grosse somme à sa tante 'Âïša ; cette notice isolée a pour but la glorification de la favorite, la somme ayant été par elle distribuée en bonnes œuvres ; Baihaqî, *Maḥâsin*, 201, 8.

(2) *Ḥamâsa*, 320, haut ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 174-75 ; *Aǧ.*, XV, 61.

(3) *Aǧ.*, I, 12, 8 d. l. ; *Ḫizânat al-Adab*, II, 100-101.

libre au Ḥiǵâz, Ibn Zobair s'apprêta à en profiter (1)! Il comptait alors de 50 à 60 ans (2).

«Personnage d'une bravoure incontestable, mais de prétentions encore plus élevées, au manque de caractère il pensait suppléer par des rodomontades et une vanité, poussée jusqu'à l'ostentation. Cette rouerie, d'une espèce assez vulgaire, lui parut de la haute diplomatie. Se sentant en sécurité à la Mecque, il se jugea de taille à jouer au Moʿâwia et, mettant aux prises Syriens et Iraqains, à s'assurer finalement une position prédominante» (3).

La journée de Karbalâ n'avait pas raffermi l'autorité des Omaiyades; elle acheva de ruiner le prestige des ʿAlides. A l'exception de la Syrie, inébranlable dans son dévoûment, — condition de sa suprématie, — dans le reste de l'empire, cette catastrophe, venant après 20 ans de paix profonde, surprit l'opinion, même au sein de la «ǵamâʿa», où l'on avait désapprouvé l'équipée de Ḥosain. Elle avait surtout démontré la profonde incapacité des descendants de ʿAlî et débarrassé Ibn Zobair d'un rival redouté (4). De toutes parts on interrogeait l'horizon pour découvrir l'apparition d'un chef capable et respectueux du droit. C'est l'année 62/682, que surgissent des prétendants (5), et que au pèlerinage annuel, chaque fidèle se range autour d'un imâm distinct et évite de communiquer avec les autres. L'habile restauration de Moʿâwia, travail patient de 20 années, était détruite!

Ibn Zobair devait chercher à exploiter cette disposition des esprits. Prenant un extérieur de plus en plus austère, il multiplia ses exercices de piété (6) et commença secrètement à gagner des partisans, sans rompre

(1) Ṭab., II, 276, 5; Aǵ., I, 12, 1 etc.

(2) Ṭab., II, 224. Age calculé d'après le système du synchronisme. On croyait se souvenir qu'il était né peu après l'hégire.

(3) A. Müller, *Der Islam*, I, 361. Ses amis le proclamaient un *dâhia*, un politique profond; Ṭab., II, 431, 13. Sur sa duplicité avec les Ḫâriǵites, avec Moḫtâr, voir plus bas; avec les gouverneurs omaiyades, cf. Ṭab., II, 402.

(4) Ṭab., II, 233.

(5) Ṭab., II, 401-02; l'an 62 H. chevauche sur deux années chrétiennes.

(6) لبس المعافري. *Aǵ.*, I, 12, 1. Sur ces étoffes du Yémen, cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*,

pourtant les liens fragiles qui le rattachaient encore au régime officiel. Il protestait même contre l'accusation de révolte, se proclamant un réfugié(1). Aśdaq, l'habile et énergique gouverneur du Ḥiǵâz, avait beau observer les démarches du mystérieux personnage, l'entourer d'une surveillance constante, Ibn Zobair demeurait insaisissable et s'abstenait de toute manœuvre compromettante. Qu'aurait pu faire l'Omaiyade ? Le Ḥiǵâz, ne comptant pas parmi les provinces frontières, ثغر, ne possédait pas de garnison. Dans ces conditions, au milieu d'une cité partiellement acquise au prétendant, avec un effectif de police insuffisant, la prudence conseillait d'attendre et d'éviter tout éclat. Nous savons comment Walîd abusa de cette situation pour desservir Aśdaq auprès du souverain (2). Avec une impardonnable légèreté, Yazîd donna dans le panneau : en destituant l'intelligent Omaiyade, il se cassait l'aile, auraient dit les poètes arabes :

« Un cousin — ne l'oublie jamais — c'est l'aile de l'homme : le faucon prendra-t-il l'essor sans le secours de ses ailes ? » (3)

Quant au fils de Zobair, les intérêts du ciel paraissaient seuls le préoccuper. Dans ses entretiens, il s'indignait contre l'impiété des Omaiyades, contre leurs injustices envers les Mohâǵir et les Anṣârs, leur partialité pour leur propre famille. L'honnête Ibn 'Omar ne se fit jamais illusion sur la nature des motifs, inspirant le personnage. 'Alides et Hâśimites évitèrent également de se compromettre avec lui (4), sûrs de perdre au change, si le fanatique petit-fils d'Aboû Bakr, le neveu de 'Âïśa venait à renverser le régime tolérant des généreux Omaiyades. La famille du Prophète entendait travailler pour son propre compte et, — Karbalâ l'avait montré, — l'heure n'était pas propice à une restauration 'alide. L'épreuve avait assagi les partisans du malheureux Ḥosain.

A Ibn Zobair, la Mecque offrait un asile assuré pour abriter ses manœuvres ténébreuses. Par ailleurs, cette cité présentait de médiocres

---

228, 1 ; employées par Ibn 'Omar, I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 129, 6 ; Mas'oûdî, V, 160 ; Ṭab., II, 233, 3 etc.

(1) Dinawarî, 273, 6 ; Ṭab., II, 396 bas ; 422, 7.

(2) Ṭab., II, 397, 399, 401.

(3) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 1321.

(4) Cf. *Aǵ.*, I, 12-13 ; Ya'qoûbî, II, 294.

avantages à un prétendant au califat. Nous l'avons vu, les grandes familles (1), les puissantes influences résidaient ailleurs. 'Abdallah se mit donc en rapport avec les mécontents de Médine. Pour lui permettre d'y prendre pied, il faudra un nouveau bouleversement. Alors seulement il pourra se faire reconnaître comme calife, par la population du Ḥiǵâz (2).

XIV

ANṢARS ET QORAIŚ.



LEUR MÉSINTELLIGENCE EST TRÈS ANCIENNE. ANṢÂRS TENUS À L'ÉCART PAR MAHOMET ET LES PREMIERS CALIFES. LEURS PROTESTATIONS. INTERVENTION DE NO'MÂN IBN BAŚÎR. DÉSABUSÉS, ILS SONT RÉSOLUS DE TRAVAILLER POUR LEUR PROPRE COMPTE, D'UTILISER L'ÉBRANLEMENT CAUSÉ PAR KARBALÂ.

Si nous en croyons la *Sîra*, les premiers essais de vie commune pour les Anṣârs et les Qoraiśites furent empreints de la plus touchante cordialité. Cette idylle médinoise dura dix ans, sous les regards attendris du Maître. Mais quand on a pris l'habitude de lire entre les lignes de cette *Vulgate*, on ne tarde pas à y découvrir des traits discordants, assez marqués pour répandre le trouble sur ce bel ensemble.

(1) Ainsi, parmi les Hâśimites, les Lahabides étaient seuls demeurés à la Mecque (I. S. *Ṭabaq.*, V, 336) après le fatḥ ; parmi les Omaiyades, le clan des Banoû Asid, avec beaucoup de Maḫzoûmites ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 328-30. En général, les convertis du fatḥ demeurent à la Mecque ; Mahomet tenait médiocrement à voir à Médine ces adhérents douteux ; *Ṭabaq.*, V, 328 sqq ; 332, 19.

(2) Ṭab., II, 425, 10 ; Mas'oûdi, V, 160.

Appelé à Médine par une fraction insignifiante de la population, Mahomet s'y vit accueilli par les défiances des autres habitants. Ce serait mal connaître les Arabes, que de supposer ceux de Yaṯrib demeurés indifférents en face de cette invasion mecquoise « et presque tous gagnés à la doctrine du Prophète, avant même son arrivée » (1). Ses partisans durent l'introduire en ville, la lance au poing. L'installation des Mohâǵir fut pénible. Aux nouveaux-arrivés on mesura l'espace, nécessaire à leur établissement (2). Des bas-fonds marécageux leur furent abandonnés, peut-être avec l'arrière-pensée de voir la terrible malaria de Yaṯrib arrêter les progrès des envahisseurs étrangers. Ceux-ci se donnèrent le tort de prendre vis-à-vis de leurs hôtes des airs indépendants et de faire sentir aux « Nabatéens (3) de Médine » la supériorité qoraišite. Pendant la révolte du Ḥiǵâz, Yazîd s'inquiètera surtout (4) d'Ibn Zobair et assez peu des Anṣârs. Ceux-ci, les Mecquois n'arriveront jamais à les prendre au sérieux.

Dans l'ethnographie médinoise, la proportion de l'élément juif est fort considérable. On comptait par centaines les prosélytes, les clients d'Israël (5) au sein des Aus et des Ḫazraǵ. L'école anṣârienne a fait de son mieux pour voiler cette situation ; elle n'a pas hésité à remanier en ce sens l'histoire préislamite de l'oasis et jusqu'à la *Sîra,* au risque de compromettre le Prophète en attribuant à cet incomparable politique d'inutiles actes de cruauté. Avec les Juifs, les Anṣâriens entendaient n'avoir rien de commun. Sur ce point, les Qoraišites, — nous pouvons nommer ici Mo'âwia (6), —ne paraissent pas avoir suffisamment ménagé les suscep-

---

(1) Wellhausen, *Skizzen,* IV, 15.

(2) Cf. Balâḏorî, *Ansâb,* 171 b كانت الانصار اشحّاء على من نزل عليهم من المهاجرين ; plusieurs ne trouvent pas de place pour s'établir. Les développements seront donnés, avec textes à l'appui, dans un autre travail en préparation.

(3) Ou علج , *Aǵ.,* XIII, 148, 8 ; XIV, 122, 11. L'expression était antérieure à l'islam ; *Aǵ.,* XIII, 120, 6 ; Wellhausen, *Skizzen,* IV, 17.

(4) Voir les chapitres suivants.

(5) Leur بطانة , comme on disait. Cf. notre article des *Etudes,* 20 Oct. 1910, p. 249-50.

(6) Il traite de Juif Qais ibn Sa'd. Balâḏorî, *Ansâb,* 503 a ; *Aǵ.,* XIII, 148 ; *Chan-*

tibilités anṣâriennes. Dans la satire de Aḫṭal, composée par ordre de Yazîd, l'épithète de Juifs leur sembla une des plus intolérables. Le cas a dû se représenter.

Il fallut toute la diplomatie de l'étonnant et souple Prophète pour rompre ce faisceau de défiances et d'hostilités. Mais au prix de quelles concessions ! Combien elles coûtèrent à l'amour-propre de Mahomet ; on le devine à travers les amères et incessantes récriminations du Qoran contre les Juifs, les Monâfiqoûn, « les cœurs malades »: un blâme à peine déguisé, visant la froideur des disciples médinois. Son énergie s'usa à lutter contre cette opposition vivace. La moindre occasion : l'incident des Banoû'l Mosṭaliq, l'aventure de 'Âiša, une distribution d'eau ou de butin mettaient aux prises les frères ennemis et partageaient Médine en deux camps : Anṣârs contre Mohâǵir. L'influence de Mahomet réussit peut-être à prévenir l'effusion du sang, mais non à rétablir l'entente (1). Jusqu'à sa mort, il gouverna, en s'appuyant sur le groupe qoraišite (2). Parmi les *Mobaššara* on ne compte aucun Médinois, comme aucune Anṣârienne dans le nombreux personnel du harem prophétique (3).

Chez ce fin politique, très éclectique dans le choix de ses compagnes, comme de ses auxiliaires, un tel exclusivisme ne peut être l'effet du hasard.

La mort de Mahomet nous a fourni l'occasion de surprendre les espérances caressées par les Anṣârs (4). Les 50 années, écoulées depuis cet

---

tre, 42 ; comp. Wellhausen, *Skizzen*, IV, 11-15 : fusion des Juifs, antérieurement à l'islam, dans la masse arabe ; nous l'étendons à la période postislamique. Pour étudier cette situation, le plus authentique document est la *constitution*, rédigée par Mahomet ; Wellhausen, *op. cit.*, 67 etc. On y retrouve partout les Arabes de Médine judaïsés ; nous le montrerons ailleurs.

(1) L'étude des dix années du مهجر est à reprendre sous ce point de vue, trop négligé jusqu'ici.

(2) Cf. *Triumvirat*, 124 etc.

(3) La jalousie des Anṣâriennes est une mauvaise raison. Balâḏorî, *Ansâb*, 302 a. Dans les *Ṣaḥîḥ*, et les *Sonan* le chapitre في حبّ الانصار voudrait voiler cette mésintelligence.

(4) Cf. notre *Triumvirat*, 133 etc, et ici, p. 70 etc. Mahomet les encouragea, en préférant Médine à la Mecque, comme capitale de l'islam, et en y fixant sa résidence après le fatḥ.

événement, allaient démontrer l'inanité de ces illusions, et raviver les rancunes qui séparaient les Anṣârs d'avec les Qoraiśites.

Quand éclata la *ridda*, Aboû Bakr, tout en utilisant le concours des premiers, commença par leur refuser tout commandement. Il fallut leurs violentes protestations pour le faire revenir sur cette décision (1) et donner à la division anṣârienne un chef, choisi en son sein. Ḫâlid ibn al-Walîd, le généralissime qoraiśite, se montra moins conciliant et afficha brutalement la prétention d'agir sans leur concours (2). On ne pouvait plus clairement les rappeler à leur condition dépendante vis-à-vis des Mohâǵir. A la bataille de Yamâna, on peut l'affirmer, les Anṣârs parurent pour la dernière fois en corps et essayèrent, comme tels, d'affirmer leur autonomie, leur droit à une vie propre, à une situation privilégiée au sein de l'islam. La tentative échoua misérablement.

Il fallut accepter de coopérer en sous-ordre à la première grande manifestation de la puissance militaire de l'islam, si on ne voulait abandonner aux rivaux qoraiśites tout l'honneur de la campagne. Ceux-ci voulaient bien accepter des auxiliaires, mais non pas des égaux. A leurs yeux, les Anṣârs, renonçant à toute distinction, à tout traitement de faveur, devaient fusionner avec les autres Arabes, se laisser absorber dans la masse anonyme de l'armée islamite, où seuls les compatriotes de Mahomet afficheraient leur supériorité. C'était l'établissement d'une puissance nouvelle, la nation de Mahomet, أمّة محمّد, au bénéfice de Qoraiś ! Conditions bien dures pour l'amour-propre et les illusions des Médinois, réduits à servir de marche-pied à l'exaltation de voisins insolents ! C'était la réponse à leurs sacrifices pour l'islam, sacrifices attestés par le Qoran (8, 73).

Six élections consécutives de califes achevèrent de consacrer cette infériorité, en mettant les Médinois sur le rang des Ṣaḥâbîs ordinaires. Comme on le voit, l'engagement pris par Aboû Bakr de choisir les Anṣârs comme vizirs, avait été promptement oublié. Le troisième calife fit démo-

---

(1) Ya'qoûbî, II, 145. On peut suivre dans le *Corpus* du ḥadiṯ la lutte entre les deux fractions de la communauté musulmane, les efforts pour glorifier les Anṣârs et Médine aux dépens des Mohâǵir et de la Mecque.

(2) Ṭab., I, 1922-23 ; vers de Ḥassân dans Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 93.

lir les *oṯm* ou tours fortifiées, la gloire des clans anṣâriens (1). C'était non seulement une humiliation, mais encore une mesure de précaution prise par le pouvoir qoraišite, une sorte de désarmement de la population indigène.

La participation des Anṣârs au meurtre de ʿOṯmân les avait jetés dans les bras de ʿAlî. Ce changement de personnage n'améliora pas leur sort politique. En transportant à Koûfa la capitale du califat, ʿAli porta à l'influence des Médinois un coup fatal. Les grandes décisions continuèrent à être prises sans leur intervention. En dépit de son dévoûment, leur *dâhia*, Qais ibn Saʿd se vit presque traité en suspect (2), comme l'avait été son père Saʿd ibn ʿObâda (3).

Moʿâwia continua simplement la tradition qoraišite. La souplesse de son ḥilm en rendait l'effet d'autant plus assuré ; elle menait sans secousses, avec des ménagements infinis, à l'obtention du but. Lui aussi s'appliqua à faire rentrer les Anṣârs « dans les rangs », à les mettre sur le pied des autres Arabes. Une anecdote trahit clairement cette tendance (4). Son lieutenant, ʿAmrou ibn al-ʿÂṣi, se fit l'interprète de cette politique de nivellement, où excellait l'habile Sofiânide.

Victimes d'un ostracisme aussi persévérant, désabusés sur le changement de titulaires au sein du califat qoraišite, les Anṣârs ne pouvaient décemment s'associer à la révolte de Ḥosain. « Ils se tinrent à distance. De Médine personne ne partit avec lui et, parmi les Šîʿites de Koûfa, on les trouve à peine représentés » (5). L'équipée de Karbalâ ? Elle intéressait les Qoraišites, ou encore les Iraqains et les Syriens ; Médine n'avait rien à y gagner. Le califat n'y reviendrait pas, ni l'influence aux Anṣârs. Après

---

(1) Voir plus haut, p. 57. Sur cette rivalité, comp. Goldziher, *M. S.*, I, 93 etc ; Ǵâḥiẓ. *Animaux*, I, 37, 8.

(2) Cf. Kindî, *Governors* (éd. Kœnig), 11-12.

(3) Cf. *Triumvirat*, 142. Qais garda rancune à ʿAlî; Balâḏorî, *Ansâb*, 503 a.

(4) Cf. *Moʿâwia*, index, s. v. *Ansâr* ; *Aǧ.*, XIV, 125.

(5) Wellhausen, *Oppositionsparteien*, 69. Le دُعم des Médinois (Ṭab., II, 226, 11 ; 255, 13) ne désigne pas les Anṣârs ; à Karbalâ un Anṣârien, partisan de Ḥosain, improvise ce vers : قد علمتْ كتيبةُ الانصار أنّي ... (Ṭab., II, 341, 2) c'-à-d. : « mes compatriotes, les Anṣârs, savent que. . . ». Il ne fait pas allusion à la présence d'un escadron anṣârien dans les rangs ʿalides ; et de fait, il n'y apparaît nulle part.

le 10 Moḥarram, an 61, ils se ravisèrent toutefois. Comme à Ibn Zobair, il leur parut habile d'exploiter la catastrophe. Dans les proclamations de leurs chefs, jamais il ne sera question du droit des ʿAlides. Pour le faire valoir, ils n'avaient pas les mêmes motifs que les Iraqains. Koûfa et Damas leur étaient odieuses aux mêmes titres : rivales de Médine, la ville du Prophète, la capitale des premiers califes, la cité des Anṣârs ! Les « deux ʿOmars » ne s'étaient pas montrés tendres (1) pour eux, ni moins étroitement Qoraišites que n'importe lequel de leurs successeurs. Mais la diffusion de leur légende servirait la cause de Médine. La glorification de leur mémoire devint un moyen pour établir plus sûrement la prééminence de Médine, cœur et cerveau de l'islam ! « فضائل المدينة » : ainsi est intitulé un chapitre de nos Ṣaḥîḥ. Comme Ibn Zobair en arrivera à supprimer la mention du Prophète au début de ses ḫoṭbas, pour ne pas exalter l'ambition des Hâšimites (2), les Médinois ignoreront le légitimisme ʿalide et voudront opposer à l'exclusivisme qoraišite un programme franchement anṣârien (3).

Mais surtout il fallait se hâter. Plus ils attendraient, plus diminueraient pour eux les chances de succès. Tandis que les Mohâǵir croissaient en nombre et en richesses, ils cherchaient vainement (4) ces marques sensibles de la bénédiction divine, — si prisées par les Sémites,— dans leurs clans, menacés d'extinction (5). Cette situation ne pouvait se prolonger ; il devenait urgent d'aviser. Médine, demeurée jusqu'à la fin du règne de Moʿâwia, un centre considérable pour l'Arabie, grâce à ses

(1) Ibn ʿAbbâs signale sa حدّة , colère (cf. *Triumvirat* 125) : كان خبرا [خيرًا] كلّهُ على جدة [حدّة] كانت فيو وشدّة خضب [غضب] . Balâḏori, *Ansâb*, 440 b. Cette recension de Constantinople, œuvre d'un copiste turc, est criblée de fautes.

(2) Si toutefois l'usage était établi. Aux observations il répond : إنّ له (النبي) أُهَيل سوء فاذا صليتُ عليه تطاولتْ اعناقُهم وسَمَتْ رؤسُهم . Balâḏori, *Ansâb*, 695 b.

(3) Sans, d'ailleurs, trahir cette intention.

(4) Pourtant les Anṣârs formaient encore la majorité de la population médinoise. Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 45, 17.

(5) Voir p. 59. On cite toutefois, pour notre époque, un Anṣârien comptant neuf fils. I. S. *Ṭabaq.*, V, 57-58. Zaid ibn Ṯâbit compte huit des siens, tués à la Ḥarra (*ibid.*, 194-96), et il en eut d'autres. Ibn al Ǧasîl en fournira un nouvel exemple.

souvenirs religieux et à la présence des familles omaiyades, maintenait péniblement cette position. D'un moment à l'autre, elle pouvait déchoir, comme Ṭâif, au rang de ville de province, venant comme population et importance, bien loin après les métropoles des « ǵond » de Syrie et les « miṣr » de l'Iraq. Dans ce déclin de Médine, les descendants des Mohâǵir se voyaient fatalement atteints comme les Anṣârs. Médine était devenue leur patrie, ils y possédaient des palais et des domaines, dans les bonnes terres de l'oasis et dans son prolongement septentrional : le Wâdi'l Qorâ. A tous, les derniers troubles parurent l'heure providentielle pour rendre à la commune patrie son ancienne signification. Le « minbar » du Prophète, conservé dans la grande mosquée et, en réalité, le premier trône de l'islam, consacré par le prestige de Mahomet et de ses trois premiers successeurs, leur rappelait sans cesse la condition de la cité, dans le plan primitif du Fondateur de l'islam. Ce monument ne les avertissait-il pas en même temps, de ne pas s'oublier eux-mêmes et de ne pas le laisser réduire à l'état de simple relique ? Au besoin, les efforts des califes syriens pour le posséder chez eux, les auraient rappelés à la réalité.

Un ḥadîṯ fait prédire par le Prophète aux Anṣârs les dénis de justice commis à leur égard, la partialité dont ils seront victimes. En guise de consolation, Mahomet leur avait conseillé d'attendre. « Nous n'eûmes pas cette patience », ajouta plus tard un Anṣârien, en rappelant cette prophétie du Maître. Ils n'acceptèrent pas non plus le grave avertissement de Farazdaq, affirmant qu'à la suite du meurtre de 'Oṯmân, le califat avait pour toujours déserté Médine (1).

Ce crime fut le suicide politique de Médine. L'égoïsme inné des Mecquois devait fatalement s'accentuer le jour où, loin de Yaṯrib, rien ne forcerait plus le pouvoir qoraišite de se souvenir de l'assistance, jadis prêtée par les Anṣârs aux compagnons fugitifs du Prophète. Aux peuples la reconnaissance devient pesante, comme aux individus : il suffit de les obliger pour avoir droit à leur ressentiment.

Les Anṣârs achevèrent d'en faire l'expérience, pendant le long califat de Mo'âwia. Pas un instant il ne fut question de confier à un des leurs le

(1) Boḫârî, *Ṣaḥiḥ*, II, 289 ; Ḥanbal, *Mosnad*, III, 89 ; *'Iqd*, II, 30.

gouvernement de leur cité (1). Quand les poètes bédouins s'attaquaient à leur honneur, la cour de Damas écoutait sans trop s'émouvoir, uniquement préoccupée de calmer les victimes. Seul, No'mân ibn Bašîr, jouissait d'assez de crédit auprès des Omaiyades pour donner jour, devant Mo'âwia, aux rancunes accumulées depuis trente ans dans le cœur de ses contribules. L'expression de cette colère devient instructive ; elle montre comment les partis savent accommoder à leur cause les souvenirs de l'histoire. No'mân exploite le « miracle » de Badr, non comme le triomphe de l'islam, mais comme celui de Médine sur les rivaux de Qoraiš. Cette conception très arabe reproduit vraisemblablement l'opinion des combattants anṣâriens de la fameuse journée, et il vaut la peine d'en recueillir un écho sur les lèvres d'un poète courtisan de Mo'âwia. Voici comment il apostrophe le souverain :

« Si tu n'as pas assisté à la défaite de Badr, à l'humiliation de l'orgueil de Qoraiš,

« Interroge à notre sujet les clans de Lo'ay, fils de Gâlib ; tu le sais, et tu essaies vainement de dissimuler.

« Au jour de Badr, l'éclair de nos épées ne perça-t-il (2) pas la nuit noire du désastre, où succombèrent tes compatriotes ?

« Nous vous avons battus, dispersé vos bataillons, fait voler ensemble les bras avec les crânes.

« Qu'as-tu à démêler avec un pouvoir qui ne t'appartient pas ? Le droit et le pouvoir appartiennent à Hâšim.

« Après leur revers, le pouvoir leur reviendra ; que pourras-tu contre cette fatalité inéluctable ? » (3)

No'mân, ne l'oublions pas, était le porte-parole des Anṣârs à la cour

(1) Aussi les Anṣârs boudent le calife. Quand il arrive à Médine, aucun ne va à sa rencontre. « Nous n'avons pas de montures ! » — « Et vos chameaux ? » — « Nous les avons exténués à Badr ! ». Aboû 'Obaid, *Ġarîb*, 324 b ; cf. *Chantre*, 38 etc.

(2) تبدر, cette forme n'est pas dans nos dictionnaires ; le sens n'est pas douteux ; تبدر contient un jeu de mots avec Badr.

(3) *Aġ.*, XIV, 126 ; comp. 127. Hâšim est mentionné ici pour piquer Mo'âwia, récent vainqueur de 'Ali. Les révoltés de la Ḥarra ne le mettront plus en avant. D'autre part, les tendances anti'alides de No'mân rendent le vers suspect.

de Damas ; venait-il à négliger ce rôle, les Médinois l'accusaient de lâches complaisances, « de sommeiller » dans la défense de leur cause (1). L'explosion de sa colère permet de mesurer la profondeur des rancunes anṣâriennes. Tout cela était bien dans le ton de la ǵâhiliya. La note islamique ne pouvant plus faire défaut, le dernier vers rappelait les privilèges religieux des Hâšimites, « guides spirituels de l'humanité » (2). Plus que jamais, parmi les Arabes, les compétitions politiques manqueront de franchise. Pour dissimuler la brutalité des convoitises profanes, l'opposition fera appel à des principes ou plutôt à des formules, puisées dans l'arsenal inépuisable du Qoran.

En réalité, au premier siècle, les contemporains connaissent seulement des guerres civiles, des luttes politiques, où la religion n'a rien à voir. « Briser le bâton des musulmans » n'est pas considéré par eux comme un acte schismatique, mais comme une protestation à main armée contre le programme de la majorité. Aux Ḫâriǵites, leurs plus violents adversaires, les Šî'ites se reconnaissent unis dans une seule foi, la *šahâda* (3). En ce sens, la Tradition a raison quand elle rassemble dans le même Paradis, vainqueurs et vaincus des guerres civiles (4).

Comme pour la révolte d'Ibn Zobair, les motifs religieux mis en avant, furent des prétextes pour légitimer à leurs propres yeux et à la connaissance du monde musulman, une levée générale de boucliers, en exécution des menaces, si longtemps proférées par leurs poètes contre les impies Omaiyades (5). De la part des Anṣâriens, elle constituait un acte de folie. Outre leur petit nombre, leur éloignement des affaires et du maniement des armes, l'atmosphère amollissante de Médine, leur inintelligence politique (6) — tout un ensemble de circonstances défavorables — ne pouvaient leur permettre de s'attaquer avec succès à un pouvoir aussi soli-

(1) *Aǵ.*, XIV, 123, 21, 23. Voir plus haut. Comp. *Chantre*, 42.

(2) *Aǵ.*, XIV, 126, d. l., avec la restriction, exprimée dans une note précédente.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 69, 24 ; 70, 8, et non *martyre*, comme traduit H. Banning, *Muḥammad ibn al-Ḥanafiya*, p. 19, 20.

(4) *Mo'âwia*, 143.

(5) Soyoûṭî, *Califes*, 78, 8-13 ; *ZDMG*, LIV, 439.

(6) Cf. *Mo'âwia*, index, *s. v.* D'un Anṣârien il est dit : ما رأيتُ رجلًا من الانصار احزمَ ولا

dement établi que celui des Sofiânides et de lutter contre une armée, organisée comme celle de Syrie. Ils n'étaient pas soldats, comme le leur rappellera quelques années plus tard (1) un de leurs gouverneurs.

On les verra néanmoins se battre avec plus de courage qu'on ne devait l'attendre de ces saints personnages, partageant leur temps entre les réunions à la « mosquée du Prophète » (2) et celles des musiciens. Ils manifesteront le désespoir de joueurs, risquant leur dernière partie et ne comptant sur aucun quartier. Ces dispositions les empêcheront malheureusement d'écouter les conseils de modération, prodigués par les Hâšimites et les Omaiyades du Ḥigâz ; elles rendront inutiles les sentiments conciliants de Yazîd. Dans le monde musulman, leur cause n'éveillera aucune sympathie. Ibn Zobair se gardera de les secourir ; et parmi les Ḫârigites, personne ne viendra défendre Médine, comme ils le feront bientôt pour la Mecque.

اجود رأيا كأنه رجل من قيس ; on l'aurait pris pour un Arabe de Qais ! I. S. *Ṭabaq.*, V, 53, 1. Il formait donc une exception ! « Les Anṣârs aiment à s'amuser » (parole de Mahomet), *ʿIqd*², III, 231 ; encore une satire déguisée !

(1) ما انتم باصحاب قتال . Ṭab., *Annales*, II, 1259, d. l.

(2) Rendez-vous général de la cité : à l'exception du vendredi, c'étaient des réunions de société.

XV

RÉVOLTE DE MÉDINE.

UN NOUVEAU GOUVERNEUR à MÉDINE : 'OṮMÂN IBN MOḤAMMAD IBN ABI SOFIÂN. ENVOI à DAMAS D'UNE DÉPUTATION MÉDINOISE. SA RÉCEPTION PAR YAZÎD ; REPROCHES ÉLEVÉS CONTRE LE CALIFE. IBN AL-GASÎL POUSSE à LA RÉVOLTE. MISSION SYRIENNE AU ḤIĜÂZ. ḤÂŠIMITES DEMEURÉS NEUTRES. INTERVENTION D'IBN ĜA'FAR. LES MÉDINOIS PROCLAMENT LA DÉCHÉANCE DE YAZÎD ; ILS SE NOMMENT DES CHEFS ; EXPULSION DES OMAIYADES DE MÉDINE. CEUX-CI IMPLORENT YAZÎD. HUMANITÉ DU FILS DE ḤOSAIN.

Yazîd allait opérer une nouvelle modification dans la haute administration du Ḥiĝâz. Walîd (1) n'avait pas mieux réussi que son prédécesseur Aŝdaq : nous savons maintenant pourquoi. En Iraq, l'énergie de 'Obaidallah imposait l'ordre ; dans les autres provinces, en Arabie surtout, les ressorts du gouvernement paraissaient détendus. L'odyssée et les malheurs de Ḥosain, le séjour d'Ibn Zobair à la Mecque, où il bravait la puissance omaiyade, auraient suffi pour apprendre aux Arabes la disparition de Mo'âwia. De son vivant, tous les réactionnaires « se collaient contre terre, soucieux de se faire oublier », — c'était la manœuvre, conseillée par Ḥosain lui-même à ses partisans de l'Iraq (2). Si les Marwân et les Sa'îd avaient jadis réussi à maintenir la tranquillité en Arabie,

(1) Traits intimes sur sa carrière de gouverneur ; *Aĝ.*, II, 80-82. Ibn 'Abbâs était son beau-père, *Aĝ.*, I, 83 ; cette circonstance aurait-elle influencé le jugement sur Walîd, cité plus haut ?

(2) Voir plus haut, chap. VIII.

le prestige de ce nom n'y fut sans doute pas étranger. Le charme venait de s'évanouir, sans renforcer la puissance des gouverneurs omaiyades. Seule, la présence de garnisons aurait pu y suppléer. On n'osa pas recourir à cette mesure extrême. L'envoi de troupes métropolitaines dans les provinces était déjà un fait considérable, comme un empiètement sur les immunités locales(1). Dans les villes saintes, il eût passé pour une violation du territoire sacré, du *ḥaram*, privilège revendiqué par Médine et la Mecque.

L'un après l'autre, les gouverneurs passent en Arabie sans y ramener le calme : Walîd, puis Aśdaq, de nouveau Walîd. Quand l'échec de ce dernier parut manifeste, Yazîd lui chercha un remplaçant omaiyade. Il se détermina pour 'Otmân ibn Mohammad ibn Sofiân. On ne pouvait faire un choix plus malheureux.

'Otmân réunissait tous les défauts : jeunesse, inexpérience, indécision, manque de flair et d'application (2). Yazîd n'avait pas tardé à reconnaître son erreur dans le rappel de Aśdaq. Mais il ne pouvait, sans se déjuger, le renvoyer à Médine. Mécontent de l'attitude des Marwânides, il refusa de faire appel aux talents de leur chef. Les 'Otmânides ne montraient ni plus de sympathie ni plus de capacité. Force fut à Yazîd de se rabattre sur son cousin, le fils de Moḥammad.

Le jeune gouverneur voulut profiter de la tenue ordinaire des *wofoûd*. C'était, pensait-il, dégager sa responsabilité et fournir au calife l'occasion d'intervenir. La manœuvre aurait pu réussir, si les Anṣârs n'avaient été dès lors décidés à secouer le joug omaiyade. Faire partie de cette députation était un distinction ambitionnée ; elle fournissait l'avantage de recueillir les largesses d'un souverain, célèbre par sa munificence. Il appartenait au gouverneur de composer la délégation. Le choix des députés trahit les illusions de 'Otmân : pacifier d'un coup Médine et la

(1) A Koûfa, 'Obaidallah s'en sert comme d'une menace. Les gouverneurs, envoyés de Syrie au Ḫorâsân, viennent faire des levées dans l'Iraq, dont relevait l'Asie centrale (Ṭab., II, 393), ils n'emmènent jamais de troupes syriennes.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 402, 11 ; 406, 1 ; mais lui aussi كان ليّنا يحبّ العافية, Bayâsi, *I'lâm*, 34 a. Quand éclatera la révolution, il s'effacera complètement ; Marwân devra se mettre en avant ; Ṭab., II, 406, 1.

Mecque, ramener les Anṣâriens et les partisans d'Ibn Zobair. On y remarquait Mondir, le frère du prétendant et Ibn al-Gasîl, le plus en vue des Médinois. Il leur adjoignit les principaux personnages de la cité (1). Ni Ibn al-Ḥanafiya, ni Ibn Ġa'far n'y figuraient ; des chaînes d'or les rattachaient à la dynastie omaiyade. 'Otmân ne douta pas du succès de la combinaison ; elle aboutira surtout à précipiter la révolution !

Par sa générosité, par la loyauté de son abord et la franchise de son caractère, Yazîd, pensait-il, ne pouvait manquer de les gagner. Le prince se trouvait alors dans la région de Tibériade vraisemblablement dans la ravissante station d'hiver de Ṣinnabra, créée par son père. Il aimait à y revenir pour demander aux bains voisins la guérison d'une affection goutteuse (2). Son fils Ḫâlid y retournera dans la suite.

Intelligent, brillant parleur, le cœur et la main toujours ouverts, Yazîd avait hérité de son père le charme des relations. Dans des temps moins troublés, il n'eût pas tardé à gagner tous ses sujets, comme il était déjà l'idole des Syriens. Il accueillit princièrement les Médinois, les combla de cadeaux et de gratifications pécuniaires. La cupidité de certains n'en fut pas satisfaite (3). De retour au Ḥiġâz, ils insistèrent sur le scandale des mœurs du prince: incestueux et musicien, chasseur effréné, vivant entouré de singes et d'une meute de chiens, aussi immondes que le vin auquel il s'adonnait (4). Remarquons-le en passant : la plupart de ces censeurs donnaient dans plusieurs des excès reprochés à Yazîd. Nous connaissons

---

(1) Ṭab., II, 402. I. S. *Ṭabaq.*, IV², 23, 14 nomme par erreur Walid au lieu de 'Otmân et donne la بيعة يزيد comme motif de la députation ; une indication à retenir.

(2) Ṭab., II, 406, 12 ; 419, d. l. ; Dinawari, 276, 5 ; *Mo'âwia*, 380.

(3) Spécialement Ma'qil ibn Sinân. Cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 168, 13 etc., qui place le fait sous le califat de 'Otmân : (les distractions historiques ne sont pas rares chez ce philologue) ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 23 ; Dinawari, 276, 6 ; Ṭab., II, 419, 12 ; 420, 2 ; *Osd*, III, 147 bas, فلمْ ينتفعوا بما اخذوا منهُ . Le texte primitif devait porter : فلم يقنعوا . Si l'on peut se fier à I. S. *Ṭabaq.*, IV², 23, 14 etc., les députés auraient renouvelé leur *bai'a* entre les mains de Yazîd ; comp. l'aveu de Ma'qil (*ibid.*), اني خرجتُ كرهًا ببيعة هذا الرجل وقد كان من القضاء والقدر خروجي اليه ; même assertion dans la notice de Ma'qil, Ibn 'Asâkir, XVII.

(4) Ṭab., II, 396, 403 ; *Aġ.*, XX, 106 ; Baihaqi, *Maḥâsin*, 64 ; Mas'oûdi, V, 157 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 47, 26.

déjà la passion des Médinois pour la musique. Quant au port des habits de soie — autre crime objecté au calife — les plus austères des Anṣârs et des Mohâǵir du Ḥiǵâz en étaient couverts (1). S'agissait-il de leur garde-robe, ils ne reculaient pas devant la dépense (2).

On distinguait alors à Médine un Anṣârien, nommé 'Abdallah. Son père Ḥanẓala, mort à Oḥod, avait mérité le titre de « Ǧasîl al-Malâ'ika », à la suite d'un singulier prodige, attesté par Mahomet. Comme, à l'aube, on sonnait le rappel des combattants, destinés à partir pour Oḥod, Ḥanẓala; réveillé en sursaut, avait sauté à bas du lit conjugal, sans prendre le temps de faire ses ablutions. Il périt sur le champ de bataille et les anges se chargèrent de suppléer la lotion rituelle (3): de là son surnom ! 'Abdallah, fils posthume de ce glorieux martyr, s'en prévalait, à défaut d'autres titres : ses biographes n'ont pas réussi à lui en découvrir. Le rôle joué par cet insignifiant personnage dans la révolution médinoise, suffirait à démontrer l'indigence de Médine en hommes de valeur. Admis, avec ses collègues médinois, à l'audience de Yazîd, il en reçut, lui et ses fils (4), près de 200 000 dirhems en espèces. Son ascétisme (5) — car c'était un nâsik (6) — ne l'empêcha pas d'accepter un aussi fort cadeau. Son intention,

---

(1) Par ex. l'ascète Ibn Mosayab ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 103 ; autre ascète médinois, راهب قريش ; 'Orwa, frère d'Ibn Zobair, 'Ali fils de Ḥosain, un fils d'Ibn 'Omar etc. ; ils portent des vêtements de 50 dinârs ; *Ṭabaq.*, V, 134, 149, 153-54 ; 161. Tous les compagnons s'habillent de soie, I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 72, 18 ; 92 ; 239, 5 ; 'Aiša, les filles du Prophète, I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 49, 15 ; 22, 15 ; 25, 21 ; Ḥosain à Karbalâ, Ṭab., II, 359, 364, 366 ; Dînawarî 269 ; le fils du Ǧasîl lui-même, à la bataille de la Ḥarra, I. S. *Ṭabaq.*, V, 48, 21. Pour le vin à Médine, cf. *Mo'âwia*, 409-16 ; Qotaiba, *Poesis*, 93 ; *Aǧ.*, XX, 117-20 ; Aḥṭal accuse les Anṣârs d'être buveurs, *Aǧ.*, XIII, 148 ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 101, 26 etc., manteau de soie d'un Anṣârien, *Ṭabaq.*, V, 50, 10. A Moslim ibn 'Aqîl 'Obaidallah reproche de boire du vin à Médine, Bayâsî, ms. cité, II, 16 a. La femme du petit-fils d'Aboû Bakr exploite à son profit — وكانت من اشراف قريش — l'industrie des chanteuses ; *'Iqd*[2], II, 299.

(2) Collection d'exemples ; *'Iqd*[2], I, 250 : tuniques de 1000 dirhems.

(3) Nawawi, *Tahḏib*, 221-222 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 47.

(4) Il en comptait onze, I. S. *Ṭabaq.*, loc. cit. ; Ṭab., II, 422.

(5) Passe la nuit en prières à la mosquée ; *Aǧ.*, II, 82, 9 d. l. ; sur sa fille, *Aǧ.*, XIV, 65.

(6) Ibn al-Aṯir, IV, 45, 2 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 48, 1 etc. Quand la révolte fut con-

comme il l'affirma plus tard, c'était d'en user pour la bonne cause. Mondir, le frère d'Ibn Zobair, après avoir recueilli les générosités du calife, entreprendra le voyage de l'Irâq pour toucher celles de 'Obaidallah. Les âpres descendants d'Al-'Awwâm ne méprisaient aucune source de profit. De retour à Médine, tous pousseront énergiquement à la rébellion.

Cette fois, les Anṣârs se montraient déterminés à faire la révolution à leur profit (1) et à ne plus se laisser jouer par les Mohâǵir. Cet espoir leur était permis : à ce moment, on ne rencontrait à Médine aucun Qoraiśite de distinction (2). Pour les Omaiyades du Ḥiǵâz, on se sentait, dès lors, décidé à les expulser. Les 'Alides et les Hâśimites se voyaient trop humiliés et affaiblis depuis Karbalâ. Quant aux Zobairides, presque tous se trouvaient à la Mecque, groupés autour de leur prétendant. Les descendants des « deux 'Omars » ne comptaient plus, nous le savons : Ibn 'Omar en était la meilleure preuve,

Profitant de cette situation, les Anṣârs songèrent dès lors à proclamer calife le fils de Gasîl (3). Ce dernier, en paraissant plus tard dans le minbar de Médine, réservé au souverain ou à son représentant, affichait clairement cette prétention. Si nous y voyons également monter 'Abdallah, ibn Moṭî' (4) c'est en qualité de chef des révoltés qoraiśites de Médine, quand les Anṣârs auront compris la nécessité de s'allier aux descendants des Mohâǵir. Dure nécessité ! Une longue expérience leur avait appris à se défier de ce concours. Seuls, pourraient-ils affronter les régiments syriens ? Ils avaient, d'autre part, intérêt à dissimuler le caractère exclusivement anṣârien du mouvement révolutionnaire. Ç'eût été attirer sur lui le discrédit. Parmi les confédérés, personne ne se souvenait plus du

---

sommée, 'Abdallah établit son quartier général à la mosquée de Médine. Cette circonstance prouve non la piété de l'Anṣârien — comme interprète la Tradition ; — mais le caractère mixte de l'édifice.

(1) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 51, 20 ; Ṭab., II, 403-04.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 108, 10. Les chefs qoraiśites des révoltés sont mentionnés, *ibid.*, 127-28, tous d'illustres inconnus, même le père du grand poète 'Omar ibn Abi Rabî'a ; cf. P. Schwarz, *op. cit.*, p. 9 etc.

(3) Ṭab., II, 403, 7 ; 405, 14 ; 423, 5 ; Ibn al-Aṯîr, IV, 45, 9 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 47, 20.

(4) I. S., *Ṭabaq.*, V, 48, 5 ; 108, 14.

grave avertissement de Farazdaq : « Le califat avait émigré loin deYaṯrib pour les punir d'avoir quitté le bon chemin » (1), depuis le meurtre de ʿOṯmân.

Bien différente de cette explication mystique, la raison réelle du suicide politique de Médine résidait dans l'extension, prise par l'empire arabe. L'inhospitalière et inaccessible Arabie ne pouvait conserver le centre de ce vaste état. Si ʿAlî ne l'eût déplacé, Moʿâwia n'aurait pas hésité à prendre ce parti. Conscients ou non, ils obéissaient à l'impulsion des lois, réglant le développement des sociétés humaines. Comme dans l'organisme humain, la place du cœur dans un Etat se trouve vers le centre du corps politique.

Avant d'en appeler aux armes, Yazîd voulut essayer la voie de la conciliation. Après les échecs successifs de sa politique au Ḥiǵâz, le jeune souverain avait quelque mérite à dompter sa fougue omaiyade, وثبة أموية. Elle n'était un mystère pour personne. Quand ses meilleurs amis devaient tenter une démarche délicate auprès de lui, ils se prévenaient mutuellement : « Ne l'oublions pas, Moʿâwia n'est plus ! Chez son successeur, la violence ne prend pas ! » (2)

Il envoya à Médine une mission, présidée par Noʿmân ibn Baśîr, pour calmer les esprits. La choix du négociateur attestait les intentions pacifiques du calife. Noʿmân était un des Anṣâriens les plus qualifiés et en même temps un des personnages les plus considérés à la cour de Damas. Accepté par les deux partis, aucun ne paraissait mieux préparé pour opérer un rapprochement. Yazîd voulut donner aux Médinois cette preuve de modération, en leur adressant un des leurs, connu pour être leur avocat auprès des califes omaiyades. « Vous ne pouvez rien contre les Syriens ! » ainsi s'exprima le négociateur (3), en homme connaissant les siens et l'organisation supérieure des armées omaiyades. Malgré son échec, la démarche atteste, du moins, la répugnance de Yazîd contre l'emploi de la

(1) ʿ*Iqd*, II, 274, 5.

(2) *Aǵ.*, XVII, 62, 8 bas.

(3) Ṭab., II, 404. Les مساجد (Ṭab., II, 405, 2) mentionnées par lui, ne sont pas des mosquées — Médine possédait seulement مسجد الرسول — mais les *masǵid-maǵlis* des clans anṣâriens.

force (1). Il patienta une année entière : attente bien méritoire, pour un tempérament comme le sien.

De Médine, la mission avait ordre de se rendre à la Mecque, pour essayer de ramener Ibn Zobair à la soumission. Quoique légendaire, le développement du récit est instructif ; il peint merveilleusement l'état des esprits dans les deux camps. Nous ne résistons pas à la tentation de lui emprunter quelques traits. No'mân avait connu comme collègues dix saiyd influents, Arabes depuis longtemps établis en Syrie (2). Comme ils voyaient l'Anṣârien engager des pourparlers secrets avec Ibn Zobair, ils en prirent ombrage. Un Anṣârien au Ḥiĝâz pouvait sentir ébranlée sa fidélité à la dynastie ! Et puis, ce No'mân avait fréquemment laissé paraître son antipathie contre Yazîd. Dans ses conférences avec Ibn Zobair, n'avait-il pas déclaré que, personnellement, il le préférait au fils de Mo'âwia, comme, d'ailleurs, ses parents, ses tantes maternelle et paternelle ? Finalement, il se serait abstenu de lui conseiller la soumission.

Brusquant la situation, un des membres de la mission syrienne, Ibn 'Idât l'Aš'arite, bon musulman d'ailleurs, apostropha un jour (3) Ibn Zobair : « Assez de discussions ! Tu feras mieux de méditer le sort de Ḥosain fils de 'Alî. Il possédait assurément des titres et une considération au sein de l'islam, bien supérieurs aux tiens ! — Ḥosain, répliqua 'Abdallah, a eu le tort de quitter son asile pour s'abandonner à des gens sans foi. — Il n'importe ! repartit Ibn 'Idât, si tu t'obstines, on viendra te saisir ici, au sein de la Mecque ! » Pour toute réplique. Ibn Zobair passa son arc à son interlocuteur : « Lance, lui dit-il, une flèche contre les colombes du sanctuaire (4). — A Dieu ne plaise ! dit Ibn 'Idât, que je viole la

(1) Cf. *Aĝ.*, I, 12, 3 ; comp. Dinawarî, 273, 11; I. S. *Ṭabaq.*, V, 107-08.

(2) Les noms diffèrent dans les diverses recensions.

(3) Dinawarî, 273 bas, 274. Dans Fâkihî, *Chroniken* (Wüstenf.), Ḍaḥḥâk ibn Qais serait ici l'interlocuteur d'Ibn Zobair. Qotaiba, *'Oyoûn*, 236, 1 etc. D'après Ṭab., II, 397, 18 on a l'impression que Ibn 'Idât aurait présidé la mission envoyée auprès de Ibn Zobair. On l'appelle 'Abd ou 'Obaidallah.

(4) 'Aĝĝâĝ jure par les colombes de la Ka'ba. Ibn Sikkît 445, 5. Voir dans Azraqî, 371-72, à quels châtiments s'exposaient ceux qui s'attaquaient à ces volatiles ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 70, 23 ; Ṭab., II, 430.

sainteté du ḥaram. — Et voilà pourquoi, répliqua 'Abdallah, je me crois en sûreté (1). On n'osera venir me forcer au pied de la Ka'ba. — On l'osera ! » répondit le chef syrien, et l'entretien fut rompu sur cette menace (2).

Il est intéressant d'observer l'attitude des Hâšimites au cours de ces événements. Ils évitèrent de s'y mêler. Chez certains, comme 'Alî ibn Ḥosain, la reconnaissance a pu dicter cette conduite ; pour d'autres, — nommons Ibn al-Ḥanafiya et Ibn Ǵa'far, — ce fut avant tout l'intérêt. Le temps des Hâšimites n'étant pas encore venu, ils ne voyaient pas la nécessité de remplacer le généreux fils de Mo'âwia par le neveu de 'Âiša. L'âpre famille des Zobairides ne leur permettrait pas de puiser dans le trésor public, comme le faisaient les Sofiânides. 'Alides et 'Abbâsides (3) ne pouvaient se dissimuler le caractère antiqoraišite de la révolution médinoise. Cela fait honneur à leur perspicacité. Un des premiers, 'Alî fils de Ḥosain, s'était empressé d'écrire à Yazîd pour l'assurer de sa fidélité. Puis, ce fut le tour du fils de Ǵa'far, de ce héros obscur, tombé à Moûta, victime de son obéissance aux ordres du Prophète. Une amitié, déjà ancienne, l'unissait à Yazîd.

Quand il venait faire sa cour à Mo'âwia, le Ǵa'faride n'oubliait jamais d'amener avec lui des musiciens (4), ses compagnons inséparables (5). De son côté, Yazîd adorait la musique. Dépistant la surveillance de Mo'âwia, Ibn Ǵa'far trouvait moyen de favoriser les entrevues de ses artistes avec le prince héritier (6). Dès lors, il devina chez lui « tous les ins-

(1) Cette conviction lui fera manquer le califat. Voir la fin du chapitre XVIII : Siége de la Mecque.

(2) *Aǧ.*, I, 12 ; à la ligne 13 lisez اللحد ; Ya'qoûbî, II, 293-94 ; Fâkihî, *Chroniken* (Wüstenf.), II, 23, où se trouve peut-être le noyau primitif de la légende.

(3) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 74, 9 ; un descendant de 'Abdalmoṭṭalib, Faḍl ibn 'Abbâs se distingua parmi les révoltés, Ṭab., II, 413-14 ; il fit exception, I. S. *Ṭabaq.*, V, 159. 15. Démêlés entre Zobairides et Hâšimites, *'Iqd²*, II, 137.

(4) Il était كثير الطرقات بالتغنّي « très versé dans l'art musical » et non « rempli de détours pour arriver à la fortune », comme porte la traduction française, Mas'oûdî, *Prairies*, V, 387, 7 ; cf. *Mo'âwia*, 176 etc., 365, 442.

(5) Balâḏorî, *Ansâb*, 406-08.

(6) *Aǧ.*, VI, 29, 30 ; VII, 103-04, 189.

tincts généreux des Manâfites et en escompter pour lui-même les bénéfices futurs » (1). L'événement devait lui donner raison.

Nature loyale, Yazîd demeura toujours fidèle à ses amis, même aux plus humbles. Aḫṭal ne le flattait pas quand il l'appelait :

« Un homme sûr, adoré de ses familiers, ne se dérobant jamais, quand on réclamait son amitié ».

(2) اخا ثقـة لا يجتويه ثويّه   ولا نائيا عنهُ اذا ما تودّدا

Voilà pourquoi l'ingratitude l'étonne et le révolte. A leur première entrevue, Yazîd, comme calife, rappela à Ibn Ga'far les souvenirs anciens; puis il s'empressa de doubler le chiffre des pensions, déjà considérables, reçues précédemment de Mo'âwia (3). Nos chroniqueurs parlent ici de millions, sans préjudice des autres cadeaux en nature. N'était-ce pas dissiper l'argent des musulmans ? On le fit remarquer au calife. Il répondit : « C'est comme si je l'avais distribué à toute la population de Médine » (4). C'était une allusion à la prodigalité d'Ibn Ǵa'far (5).

Sans être un « noble caractère », comme l'a généreusement qualifié son récent biographe, M. H. Banning, Ibn al-Ḥanafiya se souvenait lui aussi de la munificence du calife. Aux mécontents, s'efforçant de l'attirer à eux, il déclara : « Pour moi, j'entends demeurer fidèle au serment prêté à Yazîd. — Mais c'est un mécréant ; il s'adonne à la boisson ! — En avez-vous été témoins ? Pour ma part, je l'ai longuement fréquenté ; je l'ai vu s'appliquer à la prière, pratiquer le bien, s'intéresser aux questions de droit sacré (6).— Ah ! reprenaient les Médinois, Yazîd sait dissimuler, il s'est caché devant toi. —Et il s'est montré à découvert devant vous au-

(1) Voir le témoignage qu'il rend de lui à Mo'âwia ; Balâḏorî, *Ansâb*, 406 b ; *Aǧ.*, VII, 104, 8.

(2) Aḫṭal, *Divan*, 94. 7 ; *Chantre.* 43 ; cf. *Aǧ.*, loc. cit., et XIII 40 bas.

(3) Il en recevait annuellement 100 000 dirhems.

(4) I. Ǵa'far ne cessait d'emprunter ; il avait appris du Prophète : ان الله مع الدائن حتى يقضي دَيْنَهُ ; Dârimî (éd. lithographiée) 346, 8.

(5) فلم يكن الحول يحول حتى ينفقها ويستدين , Balâḏorî, *Ansâb*, 400 b, 401-02 ; Aboû'l Maḥâsin, البحر الزاخر (ms. Paris), 192-93 ; même récit, mais délayé, dans Kotobî, *'Oyoûn*, (ms. cité) ; *'Iqd*², I, 145 ; sentence cynique d'I. Ǵa'far, *Iqd*², III, 268, 9 d. l.

(6) Aboû'l Maḥâsin, ms. cité, 192-93.

tres ! » — Toutes les instances ne parvinrent pas à le sortir de cette neutralité bienveillante (1), si utile à ses intérêts.

Persona grata auprès des deux partis, Ibn Ǵa'far voulut utiliser son influence pour prévenir l'effusion du sang. La guerre civile dérangeait les combinaisons de cet épicurien. Il intercèdera à Damas (2) en faveur des Médinois. Yazîd borna ses exigences à demander pour ses troupes le passage libre par l'oasis de Yatrib, pour aller combattre Ibn Zobair. Le fils de Ǵa'far trouva ces conditions acceptables ; l'obstination des chefs médinois réussit à les faire rejeter (3). Quoiqu'il en soit, aucun descendant d'Aboû Ṭâlib ne prit part à la bataille de la Ḥarra (4). Retiré à la Mecque, depuis le départ de Ḥosain, Ibn 'Abbâs, apprenant les divisions régnant à Médine, s'était empressé de prédire l'échec de la révolution. Le succès des Anṣârs lui paraissait aussi peu souhaitable que celui d'Ibn Zobair (5).

Les mécontents attendaient seulement une occasion pour se mettre en révolte ouverte. Elle leur fut fournie par l'arrivée à Médine d'Ibn Mînâ (6), l'intendant des domaines de Mo'âwia, venu pour surveiller les récoltes des terres appartenant au calife, en ce district. On l'empêcha d'accomplir sa mission (7). Puis, dans la grande mosquée — le vrai parlement de l'islam — fut organisée une scène, ne rappelant en rien la liturgie plus moderne de l'islam, mais plutôt les usages de l'ancienne ǵâhiliya, comme l'a fait observer M. Goldziher : « Quand un souverain, auquel on avait prêté le serment de fidélité, était déclaré indigne du trône, dans une réunion solennelle, on avait coutume de se débarrasser d'une sandale, pour

(1) Balâḍorî, *Ansâb*, 689 a ; Bayâsî, ms. cité, II, 32 b.

(2) Où il se rendit en personne, I. S. *Ṭabaq.*, V, 107, d. l. ; il y apaise la colère de de Yazîd, Bayâsî, ms. cité, II, 34 a.

(3) Bayâsî, ms. cité, II, 34 b.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 107-08 ; 159, 14.

(5) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 74, 9.

(6) Ḥakam ibn Mînâ, maulâ des Omaiyades, I. S. *Ṭabaq.*, V, 228-229. Comme son nom semble l'indiquer (Mînâ = Mennas), il devait être d'origine chrétienne. Sa notice (Ibn 'Asâkir, Ve vol.) le dit esclave d'Ibn 'Âmir ar-Râhib, puis acheté par A. Sofiân ; il réside à Médine et à Damas ; la notice ne parle pas de ses relations avec les Omaiyades ; son *wild'* suffisait !

(7) Cf. Samhoûdî (ms. Beyrouth), 37 a.

indiquer que le prince était privé de la souveraineté, comme le pied de sa chaussure » (1).

Une autre partie du costume masculin servait également à esquisser ce geste révolutionnaire : le turban, coiffure par excellence des anciens Arabes, celle des grands jours (2). Sans cet insigne, le souverain, les hommes du gouvernement ne pouvaient se montrer publiquement, dans l'exercice de leurs fonctions ; il faisait partie du costume d'apparat. « A la rigueur, observe plaisamment Ǵaḥiẓ, un orateur pourrait s'exhiber tout nu, mais non pas sans *'imâma* » (3). 'Obaidallah la portait en entrant à Koûfa (4). A Ṣiffîn, au moment de commander la grande charge de cavalerie, 'Alî s'en coiffera ; Ḥosain l'imitera dans la plaine de Karbalâ. Quand Ḥaǵǵâǵ arrive à la cour, il porte l'arc arabe en bandoulière (5) et le turban sur la tête.—A cette coiffure, on reconnaît, au sein de la foule, le saiyd de la tribu. Aussi est-il fréquemment qualifié de مُعَمَّم ou de ذو العمامة, l'enturbanné (6).

Avant le départ d'une expédition, Mahomet l'impose en personne à ses capitaines Ainsi fait le roi No'mân de Ḥîra, pour les députés, envoyés à la cour de Chosroès. L'héroïque Qotaiba ibn Moslim coiffe la « 'imâma des jours de détresse, الشدايد », quand il va engager la lutte suprême contre les troupes du calife Solaimân (7). Pour dégrader un soldat, coupable de

---

(1) *Abhandlungen*, I, 47 ; لاخلعنّك خلع النعل , écrit à Solaimân Qotaiba ibn Moslim, Ṭab., II, 1285, 14. Goldziher rappelle avec raison la destitution par 'Omar de Ḫâlid ibn al-Walid : Omar lui fait enlever la « 'imâma », Ṭab., I, 2148, 17 ; 2149.

(2) Minutieusement le hadiṯ en règle le port, les dimensions ; voir I. S. *Ṭabaq.*, V, 132, 141, 143, 146, 150, 161.

(3) Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 76 ; cf. *ZDMG*, LII, 148, n. 3.

(4) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 134, 292 ; Moḫtâr fera comme lui ; Ṭab., II, 532.

(5) Dînawari, 198, 8 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 206, 4 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 135, 12 ; 182 ; voir plus haut, p. 2 : en paraissant en public, la dernière fois, Mo'âwia porte la *'imâma* ; Ya'qoûbi, II, 284, 4 ; Ṭab., II, 207, 5 ; certaines couleurs étaient réservées au saiyd, *Iqd*², II, 152, 9 d. l. ; Aśdaq affectionnait le rouge, *ibid.*, 191 bas.

(6) Qotaiba, *'Oyoûn*, 273, 5 ; Ǵâḥiẓ, *Animaux*, III, 25 ; *Aǧ.*, XX, 129, 13 ; بَطَل معمَّم, Qoṭâmî, *Divan*, IX, 9 ; *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 249, 10 ; éloge de la *'imâma* , Qotaiba, *'Oyoûn*, 350 ; اجمل من ذي العمامة , Maidâni, *Proverbes*, I, 166 ; on arbore le *ḥilm* comme une *'imâma* , Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 1034. De là fréquemment عمامة = سيادة.

(7) *Osd*, III, 313 ; *Iqd*, I, 127, 3 ; Ṭab., *Annales*, II, 1294, 12.

désertion, on commençait par lui enlever la *'imâma* (1). De là, la signification symbolique de ce geste dans les révoltes, dans les pronunciamientos (2) et, en général, lorsque la démocratie arabe déclarait terminé le mandat confié aux représentants de la communauté, الجماعة. Aboû Moûsâ s'en souvint à la conférence de Adroḥ, en proclamant la déchéance de 'Alî : « Je le destitue, s'écria-t-il, comme je dépose ce turban ». Ainsi avait agi 'Ammâr ibn Yâsir à Médine, quelques jours avant l'assassinat de 'Otmân (3). C'était déclarer la mort civile du souverain.

A trente ans de distance, les Médinois inaugurèrent par le même cérémonial, leur nouvelle levée de boucliers contre l'autorité des Omaiyades. L'on vit bientôt les turbans, les sandales, les souliers, les burnous s'amonceler dans la cour de la mosquée. La masse de ces dépouilles les illusionnait sur leur faiblesse, sur leurs divisions intestines. « Trop de chefs ! s'était écrié Ibn 'Abbâs ; ils sont perdus, هلك القوم ».

La réunion eut son épilogue dans la reconnaissance d'Ibn al-Gasîl comme chef (4). On n'osait trop l'appeler calife, de peur d'indisposer les Mohâgir de la cité (5). Pour les ménager, on s'accorda sur la formule suivante : la bai'a serait prêtée au chef ansârien, « en vue d'amener la déposition de Yazîd ». La formule hypocrite ne satisfit pas la population non-ansârienne de Médine.

Les Mohâgir, Qoraisites et Bédouins, réclamèrent une part dans le commandement. Pour l'exercer, ils auraient eu, nous assure-t-on, seulement l'embarras du choix (6) : les hommes de valeur abondaient. Malheureusement, tous les noms cités à ce propos, appartiennent à des per-

(1) Ibn al-Atîr, *Kâmil*, IV, 158, 4 ; Tab., *Annales*, II, 1271, 12. De là le caractère humiliant du traitement, infligé par 'Omar à Hâlid.

(2) Comp. la scène dans le camp d'Ibn Aś'at, Tab., II, 1058, 1.

(3) Mas'oûdi, *Prairies*, IV, 397 ; *Tamhîd* (Ms. B. Kh.), 85. Dans les réceptions, le calife porte le turban ; il l'enlève quand la réunion devient intime ; *'Iqd*², III, 42. L'enlever en public dénote une violente passion ; ainsi No'mân ibn Baśîr devant Mo'âwia, quand il réclame le châtiment de Ahtal ; *Ag.*, XIII, 148 ; XIV, 122.

(4) *Ag.*, I, 12 ; Tab., *Annales*, II, 403, 7 ; 405, 14.

(5) Parmi eux on comptait un fils de Sa'd ibn Abi Waqqâs, Tab., II, 418 ; la notice d'I. S. *Tabaq.*, V, 124, ne mentionne pas sa présence à la Harra.

(6) I. S. *Tabaq.*, V, 108, 10 : وفيهم ما لا يُعَدّ من اليمن والعراق.

sonnages peu connus, presque tous originaires d'un des clans les plus obscurs de Qoraiš, celui de ʿAdî, le clan du calife ʿOmar (1). L'adjonction d'un Maḫzoûmite, le père du licencieux poète ʿOmar (2), ne suffisait pas pour détruire cette impression décourageante.

Chez les Banoû ʿAdî, l'élévation du fils de Ḫaṭṭâb avait, depuis sa mort (3), entretenu les visées les plus ambitieuses. Son fils, le célèbre Ibn ʿOmar eût volontiers continué la dynastie des ʿOmarides (4) ; mais pour ce rôle, l'envergure et l'initiative lui firent défaut. Ne voyant personne le lui offrir, il paraissait résigné à vivre dans l'obscurité. Il aurait même déconseillé à ses fils de s'engager dans l'aventure médinoise (5). A cet indolent opportuniste, la cause devait paraître bien compromise, pour lui inspirer cette sagesse.

En réalité, tous les hommes de valeur, tant Anṣâriens que Qoraišites, se trouvaient hors d'Arabie et au service des Omaiyades. Dans cette promotion médinoise, le moins insignifiant des ʿAdites se nommait ʿAbdallah ibn Moṭîʿ : il obtint le commandement des révoltés qoraišites. Maʿqil ibn Sinân fut nommé, pour donner satisfaction aux Mohâgir non-Qoraišites. Avec le fils du Gasîl, ils joueront le rôle principal. Ces combinaisons ne supprimèrent pas entre les *aśrâf* les compétitions d'ambition (6). A son tour, Ibn Moṭîʿ paraît avoir posé sa candidature au califat. En cette qualité, on le vit paraître en chaire (7) et essayer un simulacre de baiʿa. Témoin ce distique (8) d'un Bédouin, présent à la cérémonie :

---

(1) Comp. I. S. *Ṭabaq.*, loc. cit., 127, 128. On leur aurait confié la défense des ارباء de Médine. Ṭab., II, 412-13.

(2) Sur ses richesses, cf. notre *République marchande de la Mecque*, p. 27.

(3) Cf. *Moʿâwia*, 282.

(4) Cf. *Moʿâwia*, 282 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 121 ; 124-25 ; 134. A Adroḥ, Aboû Moûsâ proposa la candidature d'Ibn ʿOmar, son beau-fils, d'accord avec lui.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 134 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 73, 78, 82 ; Boḫârî, *Ṣaḥiḥ*, E, IV, 188 ; Bayâsî, *loc. cit.*, lequel le dit, pour lors, à la Mecque ; Balâḏorî, *Ansâb*, 689 a, le nomme parmi ceux qui s'efforcent de gagner à la révolution Ibn al-Ḥanafiya. Il était partisan du fait accompli et toujours avec le plus fort. Cf. I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 110.

(6) ʿAwâna, en ne nommant que trois chefs médinois (Ṭab., II, 413, 5), se montre mieux informé qu' A. Miḫnaf. تنافست قُرَيش , I. S. *Ṭabaq.*, V, 108, 9.

(7) I. S. *Ṭabaq.*, V, 108, 15.

(8) Ġâḥiẓ *Bayân*, I, 41. D'après Masʿoûdi, *Prairies*, V, 194, il aurait été impro-

« Ibn Moṭîʿ nous a convoqués pour l'investiture ; je suis venu à lui pour une baiʿa, contre laquelle mon cœur proteste.

« Il m'a tendu sa rude main ; quand la mienne l'eut touchée, (j'ai senti qu') elle n'était pas la main d'un calife. »

Le premier acte d'autorité des rebelles fut d'expulser les Omaiyades, fixés dans la ville depuis la reddition de la Mecque : avec leurs maulâs et serviteurs, ils y formaient un groupe de plus de 1000 personnes, en état de porter les armes (1). D'après certains documents, la mesure n'aurait pas été appliquée aux ʿOṯmânides (2). De cette hypothèse invraisemblable, il m'a été impossible de relever la trace dans nos meilleures sources. Les annalistes postérieurs, en la prenant à leur compte, se sont laissé impressionner, croyons-nous, par la tension très réelle existant depuis les débuts du règne de Moʿâwia (3) entre les Sofiânides et les enfants du calife ʿOṯmân (4).

Réfugiés à Wâdi'l Qorâ, les expulsés envoyèrent réclamer le secours du calife. Ce dernier continuait à soigner sa goutte, quand il reçut le message. L'omaiyade, son représentant au Ḥiǵâz, y aurait joint sa tunique déchirée (5). En attendant, Marwân sera un des premiers à bénéficier de de l'humanité de Yazîd envers les Alides, victimes de la journée de Karbalâ. Au moment de quitter Médine, il chercha un personnage influent, afin de lui confier son harem et ses enfants, trop faibles pour supporter les épreuves de l'exil (6). Sondé par lui, le pieux Ibn ʿOmar refusa de rendre

---

visé le jour où Ibn Moṭîʿ présida à la Mecque la baiʿa au nom d'Ibn Zobair ; explication peu heureuse. Dans la résidence, l'hommage était prêté directement au calife. D'ailleurs notre Bédouin s'attaque nommément aux prétentions « califales » d'Ibn Moṭîʿ.

(1) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 48, 8 ; Ṭab., II, 406, 407.

(2) Azraqî, 139, 4 ; *Chroniken* (Wüstenf.), II, 168.

(3) Voir *Moʿâwia*, 285. Un des premiers, ʿAmrou fils de ʿOṯmân écrit à Yazîd pour réclamer du secours. Ṭab., II, 405, d. l. Bayâsi dramatise l'arrivée du courrier à Damas. Comme on lui ferme la porte du calife, il menace : لأصعدنّ على منارة دمشق ولأصيحنّ, *I'lâm*, II, 34 b. Les minarets sont une création postérieure ; même remarque pour I. S. *Ṭabaq.*, V, 92, 6.

(4) Moslim ibn ʿOqba semble y faire allusion ; Ṭab., II, 407, 15.

(5) Ṭab., II, 406 ; détails complets dans Bayâsi, *loc. cit.* ; Baihaqî, *Maḥâsin*, 64.

(6) Marwân, dans toute cette affaire, agit comme le chef naturel des Omaiyades du Ḥiǵâz ; Ṭab., II, 405, d. l.

ce service. Devant son inhumanité, Marwân ne put retenir cette exclamation : « Quel homme et quelles mœurs ! » (1) En revanche, 'Alî, fils de Ḥosain accueillit la famille de Marwân et lui fit prendre avec son harem la route de Ṭâif (2). Il se trouva heureux de reconnaître par là les bons procédés du calife omaiyade envers lui et les siens et de se séparer d'une révolution, en principe dirigée contre les Qoraišites, mais devant fatalement tourner au profit d'Ibn Zobair (3). L'hostilité, professée par beaucoup d'Anṣâriens contre les Hâšimites, avait cessé d'être un mystère (4).

Yazîd accueillit d'assez méchante humeur la demande de secours des Omaiyades du Ḥigâz : il les accusa de lâcheté pour n'avoir pas essayé de se défendre. Dans cet accès d'humeur chagrine entra sans doute le souvenir de la sourde opposition faite par ses parents à la politique des Sofiânides, de leurs complaisances dangereuses pour certains rebelles. Mais la générosité l'emporta bientôt, et aussi le sentiment de la solidarité, comme il le déclarera bientôt à Moslim ibn 'Oqba (5):

« En dépit de leur déloyauté, j'ai couvert ces parents de ma protection, j'ai combattu quiconque leur faisait la guerre.

« J'ai oublié l'ingratitude, alors que le malheur leur eut courbé la tête, quand les épreuves me les ont ramenés (6).

« Ils ont pu mordre ma chair, je respecterai la leur ; — s'en prendre à ma gloire : j'établirai solidement la leur (7). »

La mort viendra se mettre à la traverse de ce généreux dessein, comme elle arrêtera brutalement les autres projets, caressés par le calife sofiânide. Impatiemment il attendait la solution de la crise arabe. Une des premières pensées de son règne avait été de retourner au Ḥigâz. Il voulait non-seulement reconnaître sur place la valeur des artistes médinois,

(1) Ṭab., II, 409 ; *Aǧ.*, I, 13, l. 15. Dozy, *Musulmans*, I, 93, 1 a fait ici un contresens. Il a lu امرًا au lieu de امرءًا .

(2) *Aǧ.*, loc. cit. ; Ṭab., II. 409 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, 49, 4.

(3) Pour comprendre le caractère pacifique et loyal de 'Ali fils de Ḥosain, voir traits, cités dans I. S. *Ṭabaq.*, V. 163-64.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 74, 9 ; amitié du fils de Ḥosain pour Marwân, *ibid.*, 159.

(5) Ṭab., II, 407, 16.

(6) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, 1325.

(7) Boḥtorî *Ḥamâsa*, 1306, v. 3 ; comp. chap. 155.

comme il s'en était ouvert à de joyeux compagnons, dans l'entourage d'Ibn Ǵa'far, mais il désirait, à l'occasion du pèlerinage, rendre pour quelque temps à Médine son titre de résidence impériale et répandre sur les villes saintes une pluie d'or (1). C'était encore une tradition, établie par Mo'âwia. Dans son estime, elle ne pouvait manquer d'assurer la pacification d'une région si profondément troublée. Cette politique n'était pas indigne d'un souverain éclairé. Voilà pourquoi elle n'a pas trouvé grâce auprès de nos chroniqueurs : ils ont préféré attribuer à Yazîd un programme, mieux en harmonie avec leurs propres préjugés ; programme de haine et de ruine !

XVI

L'EXPÉDITION DU ḤIǴAZ.

DIFFICULTÉ DE TROUVER UN CHEF. MOSLIM IBN 'OQBA EST NOMMÉ ; SON PASSÉ, SES QUALITÉS. COMPOSITION DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE ; SA FORCE NUMÉRIQUE ; LE DÉPART. OMAIYADES DEMEURÉS À WÂDI'L QORÂ. ENTREVUE AVEC MOSLIM. MALADIE DE 'ABDALMALIK.

Un jour, en présence de Mo'âwia, Ṣa'ṣa'a ibn Ṣoûḥân, un des plus éloquents contemporains du calife, aurait prononcé ce jugement sur les habitants du Ḥiǵâz : « Très enclins à la révolte, ils sont incapables de la mener à bout » (2). Les événements se chargeraient de justifier cette appréciation prophétique. Mais, ignorant l'avenir, Yazîd dut se préoc-

(1) Cf. *Iqd*², I, 146 ; *Aǵ.*, VII, 104.
(2) Mas'oûdî, *Prairies*, V, 102.

cuper d'éteindre l'incendie, menaçant de dévorer les villes saintes. Il commença par chercher un chef à la future expédition. Il voulait bien encore épargner Médine, mais à une condition : les Médinois livreraient passage à ses troupes, en marche contre Ibn Zobair (1).

A qui confier la rude mission ? Avec ses qualités guerrières, avec sa politique tenace et sans scrupule, le fils de Zobair paraissait un adversaire autrement redoutable que le léger et inintelligent Ḥosain. Médine et la Mecque, Qoraišites et Anṣârs ne pouvaient être traités avec le sans-gêne, déployé à l'égard de Koûfa et des Iraqains. Au Ḥigâz on ne disposait pas sur place d'un homme, comme 'Obaidallah, valant à lui seul une armée. Dans cette province, la puissance des Omaiyades venait de s'effondrer lourdement. Où trouver l'homme capable de relever cette ruine, de pacifier la Péninsule, cette réserve inépuisable de l'armée arabe, « matière de l'islam, مادّة الاسلام », comme l'avait surnommée le calife 'Omar ? Le général, chargé de cette tâche, devait être doublé d'un politique assez avisé pour lutter à armes égales avec Ibn Zobair. Depuis bientôt trois ans, ce maître-fourbe avait joué tous les gouverneurs envoyés au Ḥigâz, usé tous les ressorts de la politique omaiyade, fait avorter toutes les négociations.

Après l'issue fatale de la journée de Karbalâ et le mécontentement du souverain contre son vice-roi dans l'Iraq, Yazîd n'a pas pu songer à 'Obaidallah, comme le veut une tradition (2), désireuse avant tout de placer une réponse désobligeante pour le souverain (3), dans la bouche du fils de Ziâd. En lui confiant cette mission, on eût inutilement perdu un temps précieux et dégarni les provinces orientales, mal soumises.

Même en Syrie, les choses ne marchèrent pas d'abord au gré du calife. Celui-ci, revenu maintenant de ses préventions contre l'énergique et intelligent (4) 'Amrou 'l Aśdaq, son ancien représentant au Ḥigâz, vou-

---

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 107-08. Celui-là l'inquiète !

(2) Ṭab., II, 408 ; Nowairî (ms. Leiden), 231.

(3) Et aussi, de montrer l'odieux de cette expédition, en la faisant offrir au meurtrier de Ḥosain. A ce propos, Marǵâna est qualifiée de امرأة صدق. Jusque-là, son nom, comme celui de l'aïeule Somaiya, avait servi d'épouvantail aux écrivains 'alides.

(4) من رجال قريش, commé l'appelle I. S. *Ṭabaq.*, V, 176.

lut l'y renvoyer à la tête des forces syriennes. On ne pouvait mieux faire que de préposer — selon la formule consacrée — « à la guerre et à la prière », c'est-à-dire, muni de pleins pouvoirs, civils et militaires, le fils de Sa'îd, redouté à Médine, autant que populaire en Syrie. Froissé d'avoir été sacrifié à une intrigue de cour par le calife (1), 'Amrou refusa la redoutable mission. Il ne se sentait pas, disait-il, le cœur de verser le sang des Qoraišites (2). Ašdaq recommanda de s'adresser à un général, libre d'attaches de ce côté. Mais le titulaire, désigné par le calife, à la suite de ce conseil, mourut peu de jours après sa nomination (3).

Nous avons déjà eu occasion de prononcer le nom de Moslim ibn 'Oqba avec Ḍaḥḥâk ibn Qais, exécuteur testamentaire des volontés de Mo'âwia et chargé de la régence jusqu'à l'arrivée de Yazîd. Ces titres suffiraient à faire son éloge. Il appartenait à cette tribu de Morra (4), dont nous connaissons déjà un représentant : le célèbre 'Aqîl ibn 'Ollafa, ce type du saiyd bédouin. Moslim va nous en fournir un spécimen (5), non moins intéressant.

Nous sommes mal renseignés sur les débuts de sa carrière publique. Hypnotisée par l'entreprise sacrilège, à laquelle le nom du Morrite demeure attaché, la Tradition ne s'est pas donné la peine d'enregistrer le détail de son *cursus honorum*. Pourtant, le personnage en valait la peine. Comme on le voit faire exclusivement cas des Syriens et bousculer les gens du Ḥiğâz, sans en excepter les Omaiyades fixés en cette province, il a dû, — il est permis de le conjecturer — s'établir de bonne heure en Syrie ; probablement à la suite des premiers conquérants. Personnellement très

---

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 168, 12 ; Ṭab., II, 399.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 122, 127-29 ; Ṭab., II, 404-05. Yazîd se plaint de rencontrer parmi les révoltés, le fils de sa tante., *Aǧ.*, XIII, 40 bas. Cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 122. Une femme de Ašdaq était tante d'I. Zobair. I. S. *Ṭabaq.*, V, 177, 15.

(3) *Aǧ.*, I, 14 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 48.

(4) Le « ǧafâ' » des Morrites était devenu proverbial. Qotaiba, *'Oyoûn*, 337, 15. Moslim peut avoir contribué à accréditer cette réputation.

(5) Cf. *'Iqd*², II, 62, où Sâlim ibn 'Oqba désigne notre Moslim. Les Morrites étaient grands mangeurs de dattes ; leurs filles recherchées par Qoraiš ; *Aǧ.*, II, 90, 100.

brave (1), il appartenait, dit la Tradition (2), à la nombreuse classe des capitaines borgnes (3) de cette période. A la bataille de Ṣiffîn, il commanda l'infanterie de l'armée syrienne (4). Il fit une tentative malheureuse pour conquérir sur 'Alî l'oasis de Doûmat al-Ǵandal (5), dont la possession importait à Mo'âwia. Ce dernier l'avait également chargé du ḫarâǵ de la Palestine (6), où l'honnête Morrite négligea de s'enrichir.

Puis, nous le retrouvons parmi les membres de l'ambassade, envoyée à Médine. Il aurait, à cette occasion, dénoncé à Yazîd l'attitude suspecte de No'mân ibn Baśîr. Il apparaît surtout au lit de mort de Mo'âwia, dont il commandait la garde particulière (7). Le cas qu'en faisait ce souverain ressort d'une recommandation, faite par lui à son fils : « Si tu as des démêlés avec le Ḥiǵâz, contente-toi d'y envoyer le borgne de la tribu de Morra (8) ». Toujours, on le voit, la méthode de la prophétie *ex eventu*. Elle nous a déjà légué le testament du grand Sofiânide.

Dozy (9) en a fait un Bédouin mécréant, ne croyant pas à la mission de Mahomet (10). Nous le verrons au contraire, mourir pieusement, ayant

---

(1) Cf. Ṭab., II, 416. احد جبارة العرب وشياطينها , Al-Faḫri (Ahlwardt), 141, 4 d. l.

(2) Se rappeler que le borgne est de mauvais augure : ainsi l'Anti-Christ sera borgne ; Boḫâri, *Ṣaḥiḥ*, II, 334. Cf. *Oriental Stud.* (hommage Nöldeke), I, 433. Un borgne vient annoncer à Ḥoǵr ibn 'Adi sa sentence de mort. *Aǧ.*, II, 175, 1 ; VII, 13, 2 d. l.

(3) Citons Aboû Sofiân, Moǵîra, Mâlik ibn Miśma', *'Iqd*, I, 51 ; *Aǧ.*, XXI, 29, 14 et 26 ; et listes, citées dans Ibn Rosteh, 224-225 ; Qalqaśandi, *Ṣobḥ*, I, 267 ; 'Adî ibn Ḥâtim, *'Iqd*, II, 148 en bas ; Mohallab ibn Abi Ṣofra, *ZDMG.*, 1905, 591 ; plaisante histoire dans *Aǧ.*, XIV, 142 : rencontre de grands personnages, tous borgnes. Baihaqî, *Maḥâsin*, 65.

(4) Ṭab., I, 3283 ; Dînawarî, 183, 14 ; 184, nomme Ḍaḥḥâk ibn Qais.

(5) I. 'Asâkir, XVIe vol., notice de Mâlik ibn 'Abdallah le Hamdânite ; il repoussa alors Moslim. Balâḏorî, *Ansâb*, 572 a.

(6) I. 'Asâkir XVI, notice de Moslim.

(7) Dînawarî, 239, 274.

(8) Ṭab., II, 422, 16 ; Baihaqi, *op. cit.*, 65 ; *Iqd*, II, 316. Voici son portrait au moment de la révolte de Médine : رجل اعور امغر ثائر الرأس كانّما يقلع رجليه من وحل اذا مشى ; Bayâsi, *I'lâm*, II, 35 b.

(9) Cf. *Musulmans*, I, 98 ; après lui, A. Müller, *op. cit.*, I, 367.

(10) Les noms les plus odieux اقبح sont Ḥarb et Morra ; Ḥanbal, IV, 345, 6 ; ḥadiṯ inspiré par l'aversion des Sofiânides et de notre Moslim. Dans les auteurs, le nom est généralement changé en *Mosrif* : Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 70 ; Baihaqî, *Maḥâsin*, 65 ; *Aǧ.*, I, 99 et passim ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 127, avec allusion à Qoran, 40, 29, 36. Voir plus loin.

sur les lèvres la formule de la foi musulmane, et surtout d'une droiture, bien supérieure à celle de beaucoup de Šî'ites d'alors. Il entendait l'islam à la façon des Arabes de Syrie, avant tout, sans préjudice de leur dévoûment au souverain. Sur ce dernier point, il n'admettait pas de restriction. A ses yeux, la première qualité d'un sujet était l'obéissance la plus aveugle. Il y reviendra sans cesse dans les allocutions à ses troupes. On peut généralement les résumer ainsi : « Syriens, vous ne valez pas mieux que le reste des Arabes. Vous ne l'emportez sur eux ni par le nombre ni par la noblesse ; toute votre supériorité réside dans la soumission à vos chefs légitimes ! »

Dur pour lui même, il ne plaisantait pas avec la discipline. Au cours de la campagne du Ḥiğâz, nous le verrons traiter sans ménagement les généraux ses collègues, les Qoraišites eux-mêmes, sans en excepter les Omaiyades, comme il eût fait d'un simple Bédouin. Mais ce rude personnage fera taire ses répugnances personnelles et exécutera avec une simplicité d'enfant les moindres recommandations du calife. Avec cela, modèle de loyauté, de fidélité à la foi jurée, d'une intégrité inouïe dans les annales politiques de ce temps : il mourut pauvre et légua à sa tribu le seul domaine possédé par lui (1). Quand, après sa victoire de la Ḥarra, ses contribules viendront viendront le féliciter et solliciter sa générosité, il les chassera avec une honnête brutalité ; exemple trop rare dans l'histoire arabe, pour être passé sous silence (2).

Rebuté par 'Amrou 'l Ašdaq, Yazîd, se souvenant du conseil de Mo'âwia, jeta les yeux sur Moslim, en dépit de son âge et de ses infirmités. Il se trouvait alors en Palestine (3), à Tibériade, où il avait donné l'hospitalité à Ma'qil ibn Sinân, un des futurs chefs de la révolte de Médine.

(1) Ṭab., II, 415-416, 425. A Tibériade, au sortir de l'audience de Yazîd, Ma'qil ibn Sinân lui déclare sa résolution de se révolter, en le priant de ne pas le trahir. Moslim ne se croit pas le droit d'abuser de cette confidence d'un ancien ami. I. S. *Ṭabaq.*, IV², 23.

(2) *Ağ.*, XI, 145 bas.

(3) Ya'qoûbi, II, 298 ; Dinawarî, 276, 5 ; Baihaqi, *Maḥâsin*, 65, 6. Bayâsi, ms. cité, II, 42 b place la scène à Ṣafoûriya. Au 3e siècle, certains critiques contestaient l'existence de notre Ma'qil ; cf. Goldziher, *M. S.*, II, 147.

Le chef bédouin, mécontent de l'accueil du calife, s'était exprimé librement sur le compte de ce dernier et Moslim avait juré de lui faire expier cette audace, si le sort le mettait entre ses mains. Pendant l'organisation du corps expéditionnaire, le mal du général morrite empira. C'était une maladie chronique d'entrailles (1), héréditaire dans sa famille (2). Ainsi le déclara-t-il lui-même à ses derniers moments, voulant écarter tout soupçon d'empoisonnement et prévenir des poursuites contre des innocents.

Yazîd pensait à chercher un autre général. Mais Moslim le supplia de ne pas le priver du mérite d'une aussi bonne action, de la grâce du martyre enfin (3). Pour décider le calife, il aurait raconté un songe merveilleux, lui prédisant le triomphe sur les révoltes de Médine (4). Le mal ne lui permettant pas de se tenir à cheval, il fallut (5) le hisser dans une litière. On voit, par ces détails, de quelle force était pour les Omaiyades le dévoûment des Syriens, disposés à de pareils sacrifices, dans l'intérêt de la dynastie. Ils montrent également comment beaucoup de contemporains, d'ailleurs musulmans sincères, envisageaient une expédition, traitée de sacrilège par la tradition postérieure.

Au premier siècle de l'hégire, on se montrait beaucoup plus tolérant. Une des victimes de la Ḥarra, Kaṯîr ibn Aflaḥ, maulâ d'Abou Aiyoûb, était apparu en songe à un de ses amis. « As-tu reçu, demanda ce dernier, la couronne des martyrs ? » — « Non pas, répondit Kaṯîr ; quand les musulmans se font la guerre, leurs morts ne sont pas martyrs, mais victimes » (6). Ce ḥadîṯ, appartenant au cycle considérable des traditions *moʿtazila*, précise, comme il convient, le caractère politique de ces luttes intestines.

---

(1) الماء الاصفر, Azraqî 139, 6 ; *Chroniken* (Wüstenf.), II, 168, 6 d.

(2) Ṭab. II., 425, 13.

(3) Baihaqî, *Maḥâsin*, 65 ; sur l'évolution du concept de la *śahâda*, cf. Goldziher, *M. S.*, II, 387.

(4) *Aǧ.*, I, 14.

(5) La Tradition l'affirme ; nous reviendrons plus loin sur cette donnée ; cf. *Aǧ.*, XI, 145 bas.

(6) فليسوا شهداء ولكنّا نُدَباء ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 220, 2-10. Sur les *Moʿtazila*, cf. *Moʿâwia*, 113-25 ; Goldziher, *M. S.*, II, 96.

Et pourtant, la préparation du corps expéditionnaire fut laborieuse (1) : les Médinois eurent le temps de s'organiser et de mettre la ville en état de défense. Ils auraient pensé à rétablir l'ancien fossé, creusé jadis par Mahomet. Les contingents furent fournis par les ǵond de Syrie, où les Yéménites formaient la masse. On y voyait aussi des Arabes de Rabî'a et de Taǵlib (2), ainsi que des Qaisites : ces derniers, commandés par Zofar ibn al-Hârit̠ (3), un chef destiné à devenir célèbre. La participation des Taǵlibites pourrait surprendre à première vue (4). Ils étaient, pour l'immense majorité, demeurés chrétiens ; cette qualité ne paraît alors avoir causé aucune difficulté. Depuis longtemps, les Sofiânides, appréciaient leur valeur (5). Les Banoû Taǵlib voulurent, eux aussi, bénéficier de l'énorme prime de cent dînârs, offerte aux volontaires. Les plus étonnés furent sans doute les Anṣârs, lorsqu'ils « les virent apparaître, la croix en tête, avec la bannière de saint Sergius », leur patron.

لما رأونا والصليبَ طالعا ومار سَرْجيس وسمًّا ناقعا (6)

Malgré la prédominance de l'élément yéménite, les troupes syriennes ne manifestèrent aucune répugnance pour marcher contre la ville des Anṣârs, auxquels les rattachait la communauté d'origine. Evidemment, la division entre Qais et Yémen, tout en étant dès lors un fait accompli, n'avait pas encore dégénéré en hostilité ouverte ; elle n'avait certainement pas le caractère d'acuité qu'elle atteindra après Marǵ Râhiṭ. Médine, il est vrai, depuis la mort de Mahomet, avait cessé d'être la patrie exclusive

(1) Baihaqî, *Maḥâsin*. 65.

(2) Ya'qoûbî, II, 299 ; Ṭab., II, 416, 9 ; 417, 3 ; 424 ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 162, 164. D'après Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 70, 17 ; 71, 1 , on comptait aussi beaucoup de nègres ; cf. Balâd̠orî, *Ansâb*, 697 b.

(3) Mas'oûdî, *Tanbîh*, 304, 10. Wellhausen, *Reich*, 106 le fait combattre avec Ibn Zobair contre Yazîd. Le vers de la *Ḥamâsa*, d'A. Tammâm, 319, cité par Wellhausen, appartient à une pièce composée après Marǵ Râhiṭ. Cf. Ṭab., II, 486. Il n'est pas question de révoltes qaisites sous Yazîd I.

(4) Le vers de Aḫṭal, *Divan*, 50, 4 peut seulement convenir à cette expédition ; en quelle autre circonstance les Taǵlibites auraient-ils pu accomplir cet exploit ? *Chantre*, 126.

(5) Cf. *Mo'âwia*, index, s. v. Taǵlib.

(6) Aḫṭal, *Divan*, 309, avec commentaire du P. Salhani.

des « Auxiliaires » et les seuls Qoraiś y formaient une imposante minorité, même après l'expulsion des Omaiyades (1). Comme l'indiquent pourtant les fortes récompenses accordées aux soldats (2), le recrutement ne se fit pas tout seul. L'Arabie, ne relevant pas des circonscriptions militaires de Syrie, c'était un service extraordinaire imposé aux moqâtila syriens. Il fallut donc, par l'appât de primes extraordinaires, recruter une armée de volontaires (3).

Quant à la force numérique du corps expéditionnaire réuni sous les ordres de Moslim, les évaluations oscillent entre 4000 et 12 000 hommes, tous dans la force de l'âge, entre 20 et 50 ans, limites admises pour le recrutement. On voulait des hommes d'élite, capables d'affronter une campagne d'été, sous le ciel brûlant du Ḥigâz. Tous étaient montés sur des chevaux de choix, pourvus des meilleures armes et d'un équipement militaire complet. Un mulet, chargé des bagages, accompagnait chaque soldat, et un convoi de 1000 chameaux emportait les provisions (4).

Avant le départ, Yazîd voulut les passer en revue ; inspection minutieuse, où il s'arrêta pour examiner l'armure et l'équipement de chaque soldat. Ils les accompagna jusqu'à la frontière syrienne (5). Au moment de leur dire adieu, il prononça ces vers :

« Fais donc savoir à Aboû Bakr, lorsqu'au sortir de la nuit, l'armée débouchera sur Wâdi'l Qorâ :

« Vingt mille hommes, tous jeunes ou dans la force de l'âge ! les prendras-tu pour la troupe d'un ivrogne,

« Ou pour celle d'un homme bien éveillé, ayant chassé le sommeil ? »

On le voit, l'expédition visait surtout Ibn Zobair, ou Aboû Bakr,

---

(1) Et des Qoraiśites, leurs partisans à Médine. Ṭab., II, 405, 16.

(2) Ṭab., II, 407.

(3) وجوه اهل الشام وفرسانهم , Ṭab., II, 431, 4 ; ou, comme dira Yazîd : بين كهل وفتى . Nos annalistes s'en sont inspirés pour les détails suivants : limites d'âge, etc.

(4) Les « 20 000 hommes de Yazîd sont une exagération poétique. Bayâsî, ms. cité, II, 36 b ; Mas'oûdî, *Tanbîh*, 305 ; Ya'qoûbî, II, 298 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 48 ; *Iqd*², III, 177.

(5) *Aġ.*, I, 39 ; Ṭab., II, 408 ; *Tanbîh*, 304. On lui attribue, à cette occasion: (ويتال), la citation de vers mécréants : Mas'oûdî, V, 161, 62 ; Dînawarî, 277, 5 ; Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 76.

comme on le désignait encore d'après sa konia. Pour Médine, il suffirait, croyait-on, d'une démonstration militaire. Les instructions données au général en chef, recommandaient la modération : ne recourir à la force qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation (1). Comme preuve de sa sollicitude pour les soldats qui allaient combattre pour lui, le calife leur fit, par tous les courriers, expédier de la neige (2).

Nous voici, au témoignage de Mas'oûdî (3), arrivés à l'événement le plus grave de cette époque, si l'on y ajoute la journée de Karbalâ. Au lieu de nous arrêter longtemps à la bataille de la Ḥarra, nous croyons plus utile d'insister sur les événements, ayant immédiatement précédé ce fait militaire : tâche ardue, avec les confusions, inconscientes ou voulues, commises par nos annalistes.

Sur une distance de plusieurs centaines de kilomètres, le Wâdi'l Qorâ égrène le chapelet de ses points d'eau, de ses étroites oasis, prolongeant dans la direction de la Syrie, la fertile dépression de Médine. Moslim y rencontra les Omaiyades, expulsés de cette ville. L'inactivité de ces hommes et de leur suite considérable, composée d'esclaves, de maulâs (4) et de ḥalîf, aurait de quoi surprendre, si nous ignorions en quelles circonstances ils avaient dû quitter la ville sainte. On leur avait fait jurer de ne favoriser en aucune façon l'expédition syrienne, pas même par leur conseils (5). Si ce serment a été prêté — et il est permis d'en douter — il fallait d'avance s'attendre à le voir violé.

A défaut de religion, l'Arabe avait la superstition du serment. Le Qoran en témoignerait au besoin (6). Comme à toutes les formules mystérieuses, il lui attribue une vertu magique, agissant *ex opere operato*. Non-seulement le serment opère par sa composition phonique, mais par sa répétition en séries de chiffres consacrés : 25, 40, 50, 70. A l'Arabe,

(1) Le *Tanbîh*, voudrait les rendre féroces, 304, 15.

(1) Ṭab., II, 419 ; Baihaqî *Maḥâsin*, 67, 6.

(3) *Tanbîh*, 306, 1 ; *'Iqd*, II, 81, 14 d. l., lisez Ḥarra au lieu de *Ḥîra*.

(4) Pour se faire une idée de leur nombre : après son départ pour la Syrie, le seul Asdaq en avait laissé 300 à Médine ; Ṭab., II, 400.

(5) Ṭab, II, 410.

(6) Voir ses nombreuses formules de serment. Allah ne se lasse pas d'y recourir.

être aussi souple que superstitieux, habitué à traiter Allah comme ses semblables, la superstition même a suggéré la *kaffâra* (1) et autres artifices analogues. Personne ne possède comme lui la faculté de tourner un serment, de se dégager par la ruse d'une obligation, placée sous la sauvegarde d'Allah ! Moslim allait en faire l'épreuve.

'Amrou, fils aîné du calife 'Otmân, interrogé sur la situation, s'excusa de ne pouvoir répondre, prétextant l'engagement d'honneur, pris à Médine. Son attitude irrita au plus haut point le général syrien : « Si tu n'étais, s'écria-t-il, le fils du calife martyr 'Otmân, je te ferais trancher la tête. Mais, par Dieu ! je ne tolérerai cette conduite chez aucun autre Qoraišite ! » (2) Instruit de l'accueil, connaissant les dispositions peu bienveillantes de Yazîd à son endroit, Marwân, alors le chef incontesté des Omaiyades du Ḥigâz, ne se sentit pas le courage d'affronter la présence de Moslim (3). Il envoya à sa place son fils 'Abdalmalik, le futur calife, qui avait juré comme les autres : « Peut-être, lui dit-il, se contentera-t-il de t'interroger ! » Le jeune homme subit l'épreuve, à l'entière satisfaction de Moslim. Ses réponses précises témoignaient d'une parfaite connaissance des hommes et des lieux. Le Morrite s'en montra ravi et se promit de suivre — comme il le fit en effet — le plan d'attaque, indiqué par lui (4). Nous donnons cette version, avec les réserves d'usage. Comme nous l'apprenons par Ibn Sa'd, Moslim, en arrivant à Wâdi 'l Qorâ, trouva 'Abdalmalik atteint de la petite vérole (5). Non-seulement cette maladie

(1) Comp. l'exemple du pieux 'Omar II, convoitant une femme qui avait juré de ne pas se remarier ; *Aǧ.*, XI, 144, 9 ; comp. VIII, 103 bas.

(2) Ṭab., II, 410, 14 etc. C'est la riwâya d'Aboû Miḫnaf ; celle de 'Awâna (Tab., II, 421) le fait demeurer à Médine ; comp., 405, 19 etc. : tous les 'Otmânides, assiégés dans le dâr de Marwân.

(3) Craint-il de violer son serment ? Mais nous le verrons prendre une part active à la bataille de la Ḥarra.

(4) Ṭab., II, 411-412 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 167. 'Abdalmalik aurait alors dépassé la trentaine, *Ṭabaq.*,V; d'autres notices le font naître la même année que Yazîd. Ces dates ont été calculées d'après la méthode inverse, d'après l'âge probable de 'Abdalmalik au moment de sa mort. Pour la chronologie surtout, il n'existe pas de tradition directe.

(5) *Ṭabaq.*, V, 166-67 ; exceptionnellement grave, elle se serait prolongée jusqu'à la seconde expulsion des Omaiyades, après la mort de Yazîd. Ya'qoûbî, II, 304, 9.

l'empêcha de prendre part à la campagne, mais elle rend invraisemblable la longue entrevue (1), racontée par Ṭabarî. Ce n'est pas le seul point où nous aurons à relever des contradictions, dans les données transmises sur la révolte de Médine.

Comme le prouvent ces incidents, et en ceci l'exposé nous paraît acceptable, le respect de Qoraiš n'avait pas encore pénétré les esprits des Nomades au point de s'imposer à eux comme un dogme intangible. Impossible de montrer plus de désinvolture envers les Omaiyades du Ḥiǵâz, que celle de ce Moslim, si dévoué par ailleurs à la cause de son souverain : conduite commandée, croyons-nous, par Yazîd. Le monarque était mécontent de l'attitude de ses parents, divisés entre eux, boudant le pouvoir, incapables de se défendre eux-mêmes et d'imposer aux rebelles le respect du pouvoir omaiyade. Il ne lui déplaisait pas de leur faire sentir son ressentiment.

Quant au dévoûment de Moslim et des Arabes syriens, ce n'était pas un des moindres résultats, obtenus par la persévérante politique de Mo'âwia que cette obéissance aveugle chez des hommes si peu préparés par leurs antécédents à la comprendre. La suite nous en fournira d'autres exemples. Parmi les Omaiyades, plusieurs continuèrent leur route vers la Syrie. Marwân préféra accompagner le général de Yazîd ; il prendra avec lui une part active aux opérations contre Médine (2) : décision difficile à concilier avec la réalité de ses premiers scrupules ! Plus conforme à tout son passé et à l'ensemble de son caractère, nous paraît l'attitude déterminée que lui prête Ibn Sa'd (*loc. cit.*).

Ainsi, vers le milieu du 2e siècle de l'hégire, on éprouvait déjà de la peine pour mettre au point les événements, immédiatement antérieurs à

---

(1) Où le narrateur paraît ignorer le mal de 'Abdalmalik ; voir la notice de ce dernier dans Ibn 'Asâkir, X, (lire مجدور au lieu de محدرر). Aucune épidémie n'inspirait aux Arabes une plus invincible terreur (I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 52, 7). Moslim connaissait Médine ; et, de préférence aux vieux Omaiyades il ne serait fait renseigner par un malade ! Ibn Doraid *I'tiqdq*, 101, 3 ; 143 ; Azraqi, 97-98.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 26-27. A la mort de Yazid I, Ibn Zobair fait expulser les Omaiyades de Médine ; ils paraissent y avoir été encore nombreux. Ṭab., II, 432 ; 467, 10 ; 467 ; 481-82. Beaucoup semblent être retournés avec Moslim et Marwân.

la bataille de la Ḥarra. Frappés comme nous de l'inaction des Omaiyades du Ḥiǵâz, de leur séjour prolongé à Wâdi'l Qorâ, les annalistes ont accueilli l'hypothèse d'un serment, imposé aux exilés (1). Pour le reste, ils ont fait manœuvrer les membres de la famille, conformément au caractère qu'on croyait pouvoir leur prêter. 'Abdalmalik annonce déjà le plus brillant des successeurs de Mo'âwia. Les 'Oṯmânides sont frondeurs, presque de connivence avec les révoltés (2). En retour, ceux-ci les auraient exceptés de la proscription générale. Il resterait pourtant à indiquer les motifs de ce traitement de faveur. En moins d'un quart de siècle, les Anṣârs seraient donc revenus de leurs anciennes préventions contre le calife 'Oṯmân ; ils auraient oublié combien cruellement on leur avait fait expier leur révolte contre ce prince ! Mais, s'il existait à Médine une famille fatale à la fortune de la cité, c'était avant tout celle des descendants d'Ibn 'Affân. Sans entrer dans tous ces raisonnements, les anciens annalistes ont pensé ne pouvoir mieux expliquer les brusqueries de Moslim envers ces derniers. Quant au général Morrite, nous constaterons à son endroit des travestissements encore plus étranges.

L'arrêt des Omaiyades à Wâdi'l Qorâ comporte, selon nous, la même explication que leur accueil de la part de Moslim (3). En recevant leur premier message en Syrie, le prince mécontent a dû leur intimer l'ordre d'attendre à la frontière l'arrivée des secours, et de s'apprêter à réparer leur lâcheté passée. Leur présence dans les rangs des Syriens se trouvait indiquée d'avance : ils devaient leur fournir les indications stratégiques. Mais nos annalistes ont préféré les attribuer au jeune 'Abdalmalik, le plus intelligent de tous ces expulsés. Ils se sont ingéniés à rendre sensationnel le début, sur la scène de l'histoire, de ce souverain remarquable, appelé

(1) Sans se soucier de la faire cadrer avec le reste de leur narration. Ces mosaïstes de l'histoire ne se préoccupent par de l'impression d'ensemble.

(2) Comp. Dinawari, 276 ; Ṭab., II, 421. 'Abdalmalik aurait d'abord redouté une victoire des Médinois ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 167, 2.

(3) D'après Dinawari, 274, 13 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 26 bas, les Omaiyades expulsés se seraient rendus directement en Syrie. L'arrêt à Wâdi'l Qorâ a pu être suggéré par le vers de Yazid, Dinawari, 275, 1 ; Mas'oûdi, V, 161. Le procédé est connu : nos moḥaddiṯ s'inspirent de la poésie ; elle constitue leurs archives, الشعر ديوان العرب .

par la fortune, moins de deux ans après, à recueillir l'héritage des Sofiânides.

Sur la nature et l'importance des sources, utilisées par les vieux chroniqueurs pour la rédaction de leur récit, notre conviction est faite. La documentation directe fut des plus restreintes. Elle comprend quelques pièces de vers, puis des listes nécrologiques, conservées par les familles ansâriennes. Ibn Sa'd a consulté celles-ci pour la compilation de ses *Ṭabaqât*, principalement dans le 5e volume. Les survivants de la révolution médinoise ont dû fournir des souvenirs plus ou moins précis, toujours défigurés par la partialité. Les annalistes iraqains s'en servirent plus tard pour répandre une vie factice sur ce fond d'une si désolante pauvreté.

XVII

BATAILLE DE LA ḤARRA



MÉDINE; HYDROGRAPHIE DE L'OASIS. LE « ḪANDAQ » DU PROPHÈTE. TRAVAUX DE DÉFENSE DES MÉDINOIS. LA BATAILLE. LE « MINBAR » DES GÉNÉRAUX ARABES. MORT D'IBN AL-ĠASÎL. PILLAGE DE MÉDINE. LA BAI'A DE LA POPULATION. INCIDENTS DIVERS. NOMBRE DES VICTIMES.

La ville des Anṣârs occupait l'angle nord-ouest d'une plaine, s'abaissant en pente douce vers le septentrion. Parallèlement à l'inclinaison du terrain, deux chaînes de montagnes fermaient le bassin médinois et drainaient de son côté l'humidité recueillie sur les flancs des hauteurs voisines.

Le meilleur moyen de défense de la ville, privée de remparts, consis-

tait dans ses palmeraies. Elles formaient un terrain coupé de jardins, enclos de murs, de chemins creux, de puits, de norias, de wâdis, au lit raviné par les trombes hivernales. Vers le nord-est, les jardins s'écartaient de l'agglomération compacte des maisons, pour livrer passage à la *Ḥarra Wâqim* ou *Ḥarra orientale* (1), poussant dans la verdoyante ceinture l'avant-garde de ses basaltes. Par endroits, la masse noire cédait la place à des bouquets d'arbres, à des lopins de terres labourées, partout où la désagrégation et l'écart des laves laissaient des espaces libres. L'activité des habitants avait contribué à élargir ces conquêtes de l'industrie humaine, à y créer des domaines agricoles ou *amwâl*, comme on disait à Médine. Vers l'orient également, s'ouvrait une perspective, large de plusieurs milles, sur les derniers contreforts des monts du Nagd. A l'occident, les collines se rapprochaient pour serrer de près l'agglomération et la ceinture de jardins.

Le site découvert de la Ḥarra se trouvait tout indiqué pour l'emplacement du camp syrien, et, vers le nord, non loin de la dépression recueillant le surplus des eaux courantes, des espaces libres s'ouvraient aux évolutions de la cavalerie de Moslim.

Au sortir du long couloir de Wâdi'l Qorâ, le général de Yazîd déboucha dans l'oasis de Médine. Lorsqu'il atteignit les premières plantations de palmiers, il fit halte pour laisser reposer ses hommes. Puis, à la tête d'un fort détachement, contournant la ville, comme l'aurait conseillé 'Abdalmalik, par l'ouest et le midi, il la laissa sur la gauche pour aboutir à l'esplanade pierreuse, formée par la Ḥarra orientale (2) et y asseoir son campement. Cette rapide promenade lui avait permis d'étudier les positions de l'ennemi. Chemin faisant, il s'était vu accueilli par une pluie de flèches et de pierres, lancées par les Médinois du haut des maisons (3).

En quoi consistaient les moyens de défense opposés aux Syriens ? Il ne peut être question de véritables murailles, comme pourrait le faire

(1) Yâqoût, *Dictionnaire* 252-53. Ce fut le théâtre de la bataille, nommé bataille de la Ḥarra. Pour la topographie médinoise, voir Wellhausen, *Skizzen*, IV, 3 sqq.

(2) Ṭab., II, 411 ; Bayâsî, ms. cité, 40 a.

(3) Bayâsî ; le texte sera cité plus bas.

croire une expression de Mas'oûdî (1). Parmi les auteurs, il est seul à y recourir. Mais tous parlent de retranchements, élevés par les Médinois. Ceux-ci auraient même rétabli l'ancien *handaq* du Prophète, celui du mémorable siège de Médine par les احزاب, ou confédérés arabes. Par malheur, cet épisode n'est pas un des plus clairs de la *Sîra*. Le Qoran n'a pas fait mention du handaq, et sans les rares et brèves allusions, contenues dans les poésies contemporaines (2), son souvenir aurait fini par s'oblitérer. Les rédacteurs de la *Sîra* sont allés puiser à cette source.Or, avec le vague propre à la poésie arabe, la moins didactique de toutes les poésies, nous y apprenons l'existence d'un, de deux ou de plusieurs handaq, munis de portes, ou d'issues, de *bouches* افواه, comme a plus tard interprété la Tradition. Que représente cette terminologie ? On s'est évertué à lui donner une précision qu'elle ne paraît pas comporter.

Au 13e siècle ce notre ère, on s'imaginait encore connaître l'emplacement de la fameuse tranchée. Au siècle suivant, on en avait perdu la trace ; certains auteurs en conviennent franchement (3). Je me demande s'il n'en était pas de même à l'époque d'Ibn Ishâq. Avec une réserve significative, le maître d'Ibn Hišâm se contente d'une mention laconique. Désireux de se montrer mieux informés, ses successeurs ont prétendu indiquer au moins une section du tracé primitif (4). L'état de nos connaissances sur l'ancienne topographie de Yatrib ne nous permet plus d'en contrôler l'exactitude. Mais personne ne parle d'une véritable circonvallation. La configuration, l'étendue du terrain, l'existence des jardins la rendaient impossible. Le Prophète ne disposait ni du temps ni des moyens méca-

---

(1) حيطان, Mas'oûdî, *Tanbih*, 305 ; faut-il songer à une confusion avec حائط, enclos, jardin, le terme consacré à Médine ? خندقوا على المدينة, dit Ya'qoûbî, II, 298, reprenant l'expression très vague d'Ibn Ishâq : ضرب الخندق على المدينة ; I. Hišâm, *Sîra*, 670 ; Tab., I, 1465 ; Matarî, textes cités plus loin.

(2) Cf. I. Hišâm, *Sîra*, 701, 5 ; 701, 5 d. l. ; 703, 2 ; 705, 9.

(3) Al-Matarî, *Târîh al-Madîna* (ms. B. Kh.), 39 b : وقد عفا اليوم اثرُ الخندق ولم يبقَ منهُ شيء الّا ناحيتهُ. Cf. Wensinck, *op. cit.*, 29.

(4) I. Hišâm, *Sira*, 670 ; Tab., I, 1465, 1467. On le fait toucher au quartier des Hârita ; leur trahison de l'an 63 pourrait avoir suggéré cette détermination ; du moins la Tradition (I. Hišâm, *Sira*, 670) cherche à les rendre suspects dès l'époque des احزاب.

niques requis pour cette gigantesque opération. Il se décida à protéger la ville sur le point le plus vulnérable : celui du nord-est, à la jonction de la Ḥarra avec les maisons de Yaṯrib. Il s'y établit avec ses Compagnons, en prenant soin d'appuyer son campement contre la ville et l'éperon rocheux de Sal' (1). Par devant, face à l'ennemi, un fossé creusé avec levées en terre, mettait la position à l'abri d'un coup de main. Impossible d'improviser à moins de frais un véritable camp retranché ! Mahomeṭ venait de fournir une nouvelle preuve de la souplesse de son génie, de son aptitude merveilleuse à débrouiller les situations les plus compliquées. Le succès lui donna raison.

Le réseau hydrographique du bassin médinois est formé par un complexe de plusieurs torrents. Ces wâdis, à sec pendant la majeure partie de l'année, roulent, à la suite d'hivers exceptionnellement pluvieux, des masses d'eau comparables à celles de l'Euphrate (2). De ces wâdis, le 'Aqîq et le Śaẓât (3) ou Qanât contournent Médine respectivement à gauche et à droite, sans y pénétrer. Nous n'avons pas à nous en préoccuper ici. Cette brève esquisse de l'hydrographie médinoise se borne à l'envisager dans ses rapports avec la défense de la cité. Seul, le cours du Boṭḥân peut intéresser le problème du ḫandaq. Ce wâdi vient du midi de Médine, des hauteurs de Qobâ. Après avoir drainé, en recevant les eaux des wâdis Ranoûnâ, Ǵafâf et Moḏainib (4), toute l'humidité du versant méridional, il longe la Ḥarra orientale et pénètre en ville, pour aller, conjointement avec le

(1) Balâḏori, ms. cité, 217 a ; I. Hiśâm, *op. cit.*, فضرب هنالك عسكرَه والخندق بينه وبين القوم ; Maṭari, *loc. cit.*, والخندق بينهم وبين المشركين. Comp. la documentation, réunie par Wensinck, *Mohammed en de Joden*, 26 etc.

(2) Comparaison employée par les auteurs à propos du 'Aqiq ; cf. *Mo'âwia*, index s. v. ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣâba*, II, 191 ; *Aǵ.*, XVII, 119, 2 etc.

(3) Maṭarî, ms. cité, 38 b, ne connaît pas d'autre nom. Comp. Yâqoût, I, 305 ; IV, 181.

(4) Cf. Maṭarî, ms. cité, 38 a ; le Moḏainib affluent du Boṭḥân n'a rien à voir avec le Mahḏoûr, affluent du Śaẓât, (cf. Maṭarî, *loc. cit.*) contrairement à ce que semble croire Wensinck, *op. cit.*, 21. A propos du Śaẓât, Maṭarî parle d'un débordement, حتى يصير بحرًا مدّى البصر كأنه نيل مصر عند زيادته, 38 b. Après l'Euphrate, voici le Nil ! Après les pluies extraordinaires de cet automne, on se trouvait dans la Ḥarra à l'abri des inondations des wâdis médinois. Voir plus loin.

ʿAqîq se perdre dans le bas-fond septentrional, collecteur général des eaux médinoises.

Pour fortifier la position de son camp, le Prophète voulut utiliser tous les accidents du terrain. Le lit raviné du Boṭhân formait une première ligne de défense naturelle. A l'endroit où ce wâdi côtoie la Ḥarra, parallèlement et à l'occident de son cours, il commença par creuser le ḫandaq (1). C'était forcer l'ennemi à franchir le torrent et se découvrir, en traversant ce lit encaissé, avant d'aboutir au fossé protégeant le camp retranché. Un ingénieur militaire ne pourrait désapprouver la combinaison. Celle-ci présentait pourtant un inconvénient.

Au coude, formé par le Boṭhân avant de traverser la ville, le wâdi coupait le ḫandaq. Plus tard, cette coupure devint fatale aux travaux du Prophète ; elle hâta leur ruine. Gonflées par les pluies, les eaux se précipitèrent par la nouvelle issue, affouillèrent les berges de la tranchée et modifièrent leur cours aux dépens du ḫandaq. Bientôt il devint impossible de distinguer les deux tracés (2).

Au temps de Yazîd, la mémoire populaire paraît avoir conservé le souvenir de ce passé, glorieux pour l'islam. Les rebelles reprirent-ils l'œuvre de Mahomet ? Des auteurs l'affirment et des vers semblent leur donner raison (3). La discussion me paraît oiseuse en réalité. Qu'ils en aient eu conscience ou non, les Médinois se trouvèrent placés devant le problème, si heureusement résolu par Mahomet à l'époque des *Aḥzâb*. De nouveau, leur ville aurait à subir un assaut, non plus comme jadis, de hordes d'irréguliers, mais de troupes disciplinées, comme ne le furent jamais les Arabes de la gâhiliya. La topographie n'avait pas changé, excepté pourtant les

---

(1) Maṭarî, ms. cité, 39b : فحفرهُ رسول الله صلعم طُولًا من اعلى وادي بطحان غربيّ الوادي مع الحرّة الى غربيّ المصلّى مصلّى رسول الله صلعم يوم العيد ثمّ الى مسجد الفتح ثمّ الى الجبلَين الصغيرَين الذين في غربي الوادي يُقال لاحدهما رابح [lis. راتج] وللآخر جبل بني عُبيد . Pour la mosquée du « fatḥ », cf. *ibid.*, 31a : هو على قطعة من جَبَل سَلْم من جهة الغرب وغربيّهُ وادي بطحان . Comp. Wensinck, *op. cit.*, 18 etc., (à la p. 17 au lieu de حرّة lisez حارة).

(2) Maṭarî, 39 b, لان وادي بطحان استولى على موضع الخندق وصار مسيله موضع الخندق .

(3) Masʿoûdi, *Tanbih*, loc. sup. cit.; Dinawarî, 275, 8. Ici encore, nos auteurs semblent s'être inspirés de la poésie.

constants développements de l'agglomération médinoise, considérablement augmentée depuis les premiers califes. Il s'agissait, comme jadis, de fortifier le point vulnérable, l'angle nord-est, regardant la Ḥarra, où s'étaient toujours concentrées les attaques, à l'époque de Oḥod comme à celle des Aḥzâb. En ce sens, ils ont pu reprendre l'œuvre du Prophète, en la perfectionnant; mais non pas, sans doute, le ḫandaq historique, détruit par les débordements du Boṭḥân, ou occupé par les jardins et par les constructions récentes.

Dans les armées omaiyades, on pratiquait l'art de fortifier les camps, emprunté aux Byzantins (1). Beaucoup de Médinois y avaient fait leur service, et pris part aux campagnes en Romanie. Pourquoi n'auraient-ils pas fait bénéficier leurs compatriotes de ces connaissances spéciales ? Rien n'empêche donc d'admettre la véracité des renseignements qui nous montrent les rebelles, montant la garde sur ces retranchements improvisés, y plaçant des archers et des machines de guerre. Leurs projectiles auraient accueilli le détachement syrien, venu avec Moslim pour examiner leurs positions (2).

Une fois établi dans son camp de la Ḥarra, le général syrien ne se pressa pas d'ouvrir les opérations militaires. Conformément à ses instructions, il engagea des négociations avec les Médinois. Voici la teneur de son message aux révoltés : « L'émir des croyants vous envoie ses salutations ; il vous fait dire : Vous êtes le berceau de notre famille. Craignez Dieu et écoutez la voix de l'obéissance. Vous recevrez, sous la garantie d'Allah, deux pensions par an : une en été, l'autre en hiver. Le calife s'engage à faire vendre chez vous le froment, au prix du fourrage (3) ». En

(1) Camps avec portes, fossés ; Ṭab., II, 585, 9-11 ; 1099, 9. Sur les développements de Médine sous les Omaiyades, cf. *Mo'âwia*, 245-47.

(2) Bayâsî, Ms. cité, II, 40 a, 43 b : خندقوها عليهم وهي كالرمانة.... والناس قاموا على افواه الخنادق وقد خرسوا ولا يتكلم متكلم ... من الخنادق عليها الرجال يرموهم (sic) بالنبل والحجارة من فوق الآطام... خندقوا الخنادق واستوثقوا منها واقاموا عليها الرجال والسلاح. Les anciens *oṭm* ayant été détruits par Oṯmân, il doit s'agir ici de blockhaus, si le vocable آطام n'a pas été mis au hasard. L'emploi des termes archaïques constitue un des artifices de la Tradition, pour se donner un faux air d'antiquité.

(3) الخَبَط Baihaqî, *Maḥâsin*, 65, 7.

faisant ses propositions, Yazîd se montrait, on en conviendra, bon prince : il consentait à faire lui seul les frais de la réconciliation. Elles furent pourtant repoussées à l'unanimité. Moslim accorda trois jours de répit « Le calife, dit-il, ne veut pas verser votre sang. Je suis prêt à accueillir ceux qui viendront à résipiscence. Si vous acceptez, je marcherai contre le tyran impie de la Mecque. Sinon, la responsabilité retombera sur vos têtes ! » (1)

Le quatrième jour, à l'aube, Moslim prit ses dispositions de combat, après avoir adressé aux rebelles une nouvelle sommation, demeurée, comme les précédentes, sans résultat. Dans le camp de ces derniers, l'entente ne paraît pas avoir régné entre les Anṣârs, les Qoraišites et les autres Mohâǵir, combattant sous trois commandants distincts (2). Aucun ne jouissait du prestige requis pour imposer son autorité.

Avant la bataille, Moslim voulut haranguer ses troupes. Comme les *imperatores* romains, les généralissimes arabes se servaient, à cet effet, d'une sorte de tribune mobile appelée *sarîr*, *korsî* ou *minbar*; ce meuble les accompagnait partout ; c'était l'indice de leur commandement suprême. Au camp, seuls ils gardaient le droit d'y monter ; ainsi dans les *ǵond*, il était réservé au gouverneur de figurer dans le minbar de la ǵamâ'a. A la bataille de Ṣiffîn, Mo'âwia surveille l'action, du haut de son minbar. 'Obaid-allah et plus tard Ibn Aś'aṯ, Yazîd fils de Mohallab, Ḥaǵǵâǵ, Moṣ'ab, frère d'Ibn Zobair(3), assis sur ce tribunal, harangueront leurs troupes. La variété de ces noms, portés par des capitaines omaiyades et des chefs de rebelles, montre la généralité de l'usage du minbar et son incorporation au cérémonial militaire. Nous en rencontrerons d'autres exemples dans la suite de ces

(1) Ṭab., II, 412, 6 etc. ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 49 bas.

(2) *'Iqd*, II, 316 bas ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 17, d. l.

(3) Balâḏorî *Ansâb*, 646 a, texte cité plus haut ; Dinawari, 192, 13 ; 193, 13 ; 195, 14 ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 158, 12 ; Ṭab., II, 646, 7 ; 959, 3, 12 ; 1095, 1107, 15 ; (cf. Dinawari, 285, 13) ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 169, 14 ; Ya'qoûbi, II, 317, 8. On se sert indistinctement de كرسي, سرير ou منبر ; cf. Glossaire de Ṭabari ; *Aǵ.*, XIII, 165 bas ; fatigué, Yazîd II se fait porter en minbar par ses serviteurs. Comp. Ibn Ḫaldoûn, *Moqaddama* (Beyrouth), 226.

études. Quand les princes omaiyades (1) partaient pour le pèlerinage, ils prenaient soin d'emporter leur minbar, ou s'en faisaient dresser un dans les mosquées des lieux saints. Le calife ʿOmar, à Ǵâbia, et les deux arbitres, à la conférence de Adroḥ, avaient siégé et parlé dans le minbar (2). C'étaient des pièces fort simples et facilement transportables (3).

Cet usage avait-il disparu des armées ʿabbâsides, celles connues par Aboû Miḫnaf et ʿAwâna ? On serait tenté de le croire. — La présence du *sarîr-minbar* dans le camp de Moslim n'a pas médiocrement contribué (4) à troubler les idées de nos chroniqueurs. Ils croyaient le savoir gravement indisposé, à son départ de Syrie. Ne s'expliquant pas autrement l'intervention du *sarîr* et du *korsî*, employés, dans les anciens documents, comme synonymes de *minbar* ou tribune, ils ont supposé que l'excès du mal aura forcé le général syrien à se faire porter en litière. De là la légende de Moslim, commandant en cet appareil les mouvements de ses troupes. La réalité fut moins compliquée. Pendant et après la bataille nous verrons Moslim à cheval, dirigeant les opérations militaires et y prenant une part très active (5) ; attitude convenant mieux au tempérament de ce chef énergique.

Au moment de décrire la bataille de la Ḥarra, nous éprouvons le même embarras que pour celle de Karbalâ. Notre documentation est plus sobre et nous ne nous trouvons plus en présence des fragments d'un roman historique. La situation ne s'en dégage pas plus claire pour autant. De nouveau, Aboû Miḫnaf a éprouvé le besoin de dramatiser ; ʿAwâna demeure plus naturel. Nous nous attacherons de préférence à ce dernier.

---

(1) Califes ou membres de leur famille, chargés de présider officiellement le مَوْسِم, *Aḡ.*, XIV, 78, 6 ; XIX, 40 : Ḥoṣrî, I, 68.

(2) Yaʿqoûbî, II, 221, d. l. ; 222 ; 264, 6 d. l. ; Azraqi, 333, 4 ; Qotaiba, *ʿOyoûn*, 74, 16.

(3) Cf. Yaʿqoûbî, II, 265, 9. Nous y reviendrons, à propos du congrès de Ǵâbia sous les Marwânides.

(4) *ʿIqd*, III, 317, 2 ; Ṭab., II, 415, 2 ; 417, 19 ; Yazid aurait conféré à Moslim le titre de امير الامراء ; Dinawari, 274, 17. H. Banning, *op. sup. cit.*, p. 92 place, — j'ignore pourquoi, — la mort d'A. Miḫnaf vers l'an 130.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, V, 48 bas ; 51, 3 ; conduit une charge de cavalerie, Bayâsi, ms. cité, II, 39 a ; Ṭab., II, 414 ; 415, 17 ; 417, 20, saisit le drapeau et marche en tête des siens.

Fixons d'abord la date. Si, sur ce point, l'accord s'est établi entre nos auteurs, c'est grâce, croyons-nous, au synchronisme formé par la mort de Yazîd, en connexion étroite, on le verra, avec l'issue de la campagne du Ḥiǵâz. La bataille fut livrée le mercredi, deuxième avant-dernier jour de Ḏoû'l Ḥiǵǵa, an 63 (1). Cela correspond au 26/27 Août 683.

Sur la route de Syrie à Médine, les rebelles avaient bouché ou rendu inutilisables les puits et les points d'eau. Mais, grâce aux premières pluies de l'automne, extraordinairement abondantes cette année-là, l'armée n'eut pas à souffrir de la soif (2). Elle avait dû partir de Syrie, vers la moitié du mois de Juillet. La saison justifie l'opportune prévoyance de Yazîd, se chargeant d'approvisionner de neige ses soldats d'Arabie. Le sommet et les pentes de l'Hermon lui en offraient une provision toute voisine et les habitants de Damas exploitaient depuis longtemps ces dépôts inépuisables (3).

Les rebelles combattaient en trois corps distincts : celui des Anṣârs, commandés par Ibn al-Ǧasîl, celui de Qoraiš, conduit par Ibn Moṭî', celui des autres Mohâǵir, sous les ordres de Ma'qil ibn Sinân (4). L'entente, la cohésion faisaient entièrement défaut, malgré le titre de généralissime, accordé à Ibn al-Ǧasîl, comme disposant du contingent le plus considérable. Au dernier moment, ils entraînèrent à leur suite Ibn al-Ḥanafiya : en pantoufles et en manteau (5), le malheureux se vit forcé de les suivre.

(1) Ṭab., II, 412 ; Bayâsî, ms. cité, II, 41 a indique le 3e avant dernier-jour (comp. I. S., *Ṭabaq.*, V, 189, 12), peut-être pour éviter la difficulté créée par le voisinage du Ramadan. Mais ce sont des dates quelconques, calculées après coup. Voir plus bas.

(2) *'Iqd²*, II, 311 ; Ṭab., II, 423.

(3) Ṭab., II, 419, 16. Ibn 'Asâkir, XVII, (notice de Ma'qil ibn Sinân), fait expédier la neige de Ḥowwârin. Dans la tradition postérieure, ce toponyme paraît indissolublement uni au nom de Yazîd. Pour les précoces pluies d'automne, cf. *Aǵ.*, XVII, 119, 2. : اصابَ النّاسَ مطر شديد في الخريف فسالَ العقيق سيلًا عظيمًا .

(4) Ṭab., II, 413.

(5) وهو في نعل ورداء, Balâḏorî, *Ansâb*, 689 a. (Ici Ibn 'Omar (sic) est nommé parmi ceux qui veulent l'entraîner dans la révolte). D'après I. S. *Ṭabaq.*, V, 73, à l'approche de Moslim, I. Ḥ. se retire à la Mecque ; comp. *Aǵ.*, I, 13 haut. Les jours suivants, ne le retrouvant plus à Médine, nos annalistes expliquent son départ, chacun à sa façon, comme nous le ferions nous-mêmes avec les documents à notre disposition.

Mais il profita de la première occasion pour aller se cacher à la Mecque. Il y précèdera de quelques heures l'arrivée des fuyards, échappés à la déroute de la Ḥarra.

Les médinois se sentaient exténués par la fatigue des nuits précédentes, employées à veiller sur le ḫandaq (1). Pourtant les Anṣârs engagèrent bravement le combat. Un instant même, leur charge désespérée aurait mis le désordre dans les rangs syriens. Du haut de son *sarîr*, Moslim vit briller tout près de lui, les lances des *Auxiliaires*. Mais son énergique intervention rétablit bientôt l'ordre de bataille. Il força les assaillants à reculer (2).

Ainsi, les débuts de l'action auraient été favorables aux rebelles : nos annalistes s'accordent pour l'affirmer. En réalité, le corps des Anṣârs étant le plus compact, se trouva être le seul à opposer une résistance sérieuse. Sur lui se concentra l'attention de Moslim. Ayant quitté son campement de la Ḥarra, après la dernière sommation aux Médinois, il fit dresser sa tente sur la route de Koûfa. Puis il donna à la cavalerie l'ordre d'engager le combat. Ibn al-Ĝasil la reçut, à la tête de ses fantassins, soutenus par un escadron de Qoraišites à cheval. Brusquement, les cavaliers syriens faisant volte-face, prirent la direction de leur camp, s'arrêtant de temps à autre pour ralentir la poursuite, en réalité pour entraîner leurs adversaires loin du ḫandaq, leur base d'opération. Comme les Anṣariens approchaient du corps de bataille, ils se virent accueillis par une division syrienne commandée par Moslim en personne (3), pendant que la cavalerie manœuvrait pour les cerner. Alors s'engagea une mêlée, la seule de la journée. Serrés de près, les Anṣâriens et leurs alliés Qoraišites se défendirent avec l'éner-

(1) Ṭab., II, 412, 19 ; on pourrait interpréter en ce sens l'étrange sommeil, accablant Ibn al-Ĝasil en plein champ de bataille, *'Iqd*, II, 317, 6; Ṭab., II, 423, 14 Voir plus bas.

(2) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 50 ; Ṭab., II, 413, 414 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 108-09. Nous placerions ici la fuite du fameux Ḥaǧǧâǧ, combattant dans les rangs de l'armée syrienne. L' *Aǧânî*, XVI, 42 cite à l'appui, un vers attribué à Ḥaǧǧâǧ lui-même. La citation ne rend pas le fait plus vraisemblable. Avant le début même de sa carrière, le Ṯaqafite se voit en butte à l'animadversion de la Tradition.

(3) Ṭab. II, 413, 12 : نهض في وجوههم peut aussi bien se rapporter à Ibn al-Ĝasil ; c'est une des bizarreries de la syntaxe arabe ; autre exemple, Ṭab., II, 416, 10.

gie du désespoir. Désireux d'économiser le sang de ses soldats, Moslim fit avancer ses archers et cribler de flèches les compagnons d'Ibn al-Gasîl (1). En même temps, la cavalerie syrienne achevait sa manœuvre enveloppante. Ce fut le commencement de la débandade, à l'exception pourtant des vaillants, groupés autour du chef anṣârien. Les Qoraišites furent les premiers à lâcher pied et, à leur tête, Ibn Moṭî' (2) : tous allèrent rejoindre Ibn Zobair à la Mecque ; nous les y retrouverons bientôt.

Au sein des Anṣârs, le clan des Banoû Ḥâriṯa avait toujours occupé une situation à part. Ses démêlés contre les 'Abdalašhal, les plus dévoués à l'islam parmi les Aus, ont pu lui inspirer des sentiments de modération et le tenir à l'écart des intrigues, ourdies contre le calife 'Oṯmân. On comptait chez eux des 'Oṯmâniya ; des mariages les unissaient à la famille des Omaiyades (3). Cet ensemble les a rendus suspects à la tradition médinoise ; elle les accuse de trahison, dès l'époque du premier ḫandaq (4). Leur quartier, situé à l'orient de Médine, touchait à la Ḥarra, partant au camp retranché des Médinois. Les jours précédents, Marwân serait entré en pourparlers avec eux. Laissant les Anṣârs aux prises avec le gros de l'armée syrienne, à la tête d'un fort détachement de cavalerie, il avait tourné Médine et traversé la ville, dégarnie de combattants. Sorti par le quartier de Banoû Ḥâriṯa, il prit à revers les défenseurs du ḫandaq, les écrasa dans leurs retranchements, puis tomba par derrière sur les Anṣârs, groupés autour de leur chef.

Ibn al-Gasîl se fit tuer, entouré de ses fils et d'une poignée d'hommes de cœur. Auparavant, il avait accompli une dernière prière et, comme Ḥo-

(1) Ṭab., II, 413-14, 417.

(2) Ṭab., II, 415, 6 etc.; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 50, 4-5 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 108-09 ; Boḥtori, *Ḥamâsa*, n° 190.

(3) Wellhausen, *Skizzen*, IV, 26 ; *Aġ.*, XX, 117 ; Samhoûdi, (ms. de Beyrouth), 37-38.

(4) I. Hišâm, *Sîra*, 670 ; Ya'qoûbî, II, 298 ; Wellhausen, *Skizzen*, IV, 6 ; *'Iqd*, II, 317 ; Ṭab., II, 423 ; Dînawari, 275 ; Wensinck, *op. cit.*, 75, n. 4. On parle aussi de nombreux esclaves nègres تجمّعوا وهم يظهرون نصرة يزيد على ابن الزبير . Aux observations d'Ibn 'Omar ils répondent خرجنا لنردّكم عن باطلكم الى حقّنا , Balâḏori, *Ansâb*, 697 b.

sain à Karbalâ, revêtu des habits de soie (1). On se demande où il pouvait se les procurer à cette heure suprême. Plus difficile encore à expliquer paraît son sommeil en pleine bataille, serré de près par la cavalerie ennemie ! « Il ronflait bruyamment, appuyé sur un de ses fils », lorsque derrière lui, retentit le cri des Syriens, conduits par Marwân. Ainsi arriva-t-il à ʿAlî, pendant la journée du Chameau (2). Il est malaisé de ne pas y reconnaître un souvenir du sommeil mystérieux, survenu au Prophète et à ses Compagnons pendant la bataille de Badr (3). Pour embellir la fin du dernier défenseur de l'indépendance anṣârienne, l'école médinoise a voulu entourer son front mourant de l'auréole de la *sakîna*.

Témoin de l'assassinat de ʿOṯmân et de la lâche complicité de ses compatriotes, le poète anṣârien Ḥassân ibn Ṯâbit avait fait cette prédiction :

« Bientôt on entendra retentir parmi vos demeures le cri : Vengeance pour le sang de ʿOṯmân ! » (4)

Ce cri, les cavaliers syriens, conduits par Marwân, mêlés aux ʿOṯmâniya des Banoû Ḥâriṯa, l'avaient poussé en tombant à grands coups de sabre sur les compagnons du Ġasîl. Après avoir, conformément aux ordres de son souverain, essayé de prévenir la catastrophe, Moslim allait se faire l'instrument de la vengeance.

Sur les traces des fuyards s'étaient élancés les Syriens vainqueurs. A leur suite, ils pénétrèrent dans Médine. Alors auraient commencé les les trois jours de pillage (5), autorisés par Yazîd. Etant donné les mœurs de l'époque, on peut se figurer, pendant ce triduum d'angoisse, l'état de la malheureuse cité, abandonnée à la soldatesque victorieuse, exaspérée par

(1) Et brisé le fourreau de son épée, *ʿIqd*[2], II, 312 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 48, 20 ; 50, 2.

(2) Ṭab., II, 423, 14 ; *ʿIqd.*, loc. cit. ; Masʿoûdî, *Prairies*, IV, 324.

(3) Cf. Qoran, 8, 11.

(4) *Divan*, 109, 4. D'après Ibn ʿOmar, la Ḥarra aurait été le châtiment de l'assassinat de ʿOṯmân , *ʿIqd*, II, 269, 1.

(5) Dans les recueils de ḥadîṯ revient, comme un refrain, la remarque : « Tel objet a disparu le jour de la Ḥarra ». Ḥanbal, III, 299, 314 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*, I, 470, 6 d. l. On l'utilise également pour expliquer la disparition de certains documents : des livres de fiqh auraient été alors détruits par les Médinois. I. S. *Ṭabaq.*, V, 133, 20.

l'obstination des Médinois. Faudrait-il ici encore taxer d'exagération les chroniqueurs hostiles aux Omaiyades (1) ? Comme il arrive souvent, des innocents se virent enveloppés dans la catastrophe. Ainsi l'infortuné musicien Sâ'ib Ḫâṯir, dont jadis Yazîd avait apprécié le talent. Il fut tué malgré ses protestations, d'ailleurs sincères, de loyalisme. Le calife artiste regretta vivement sa mort (2). Ne lui avait-il pas promis de venir l'applaudir à Médine, pendant son prochain pèlerinage ?

Revenons à Moslim : aussi bien cette étrange figure domine ces horreurs. Wellhausen se refuse à les admettre et nous regrettons de n'avoir pas jadis imité sa réserve (3). Quand on essaie de faire la synthèse de ces événements au moyen des données traditionnelles, on ne tarde pas à s'apercevoir de leur incohérence et de leurs contradictions. Nous en avons relevé un certain nombre. Moslim ne fut pas le tyran sanguinaire (4) dépeint par la légende antiomaiyade, ou il le fut seulement dans la mesure des instructions, reçues de son souverain. Voyons si parmi celles-ci il faut maintenir l'hypothèse de trois jours de pillage, attestée par la presque unanimité de nos annalistes.

Nous ne nions pas la possibilité du sac de Médine, appuyée par tant de témoignages (5), ni des horreurs (6) qui l'ont accompagné. Rien de plus conforme aux mœurs du temps. Aucun général n'aurait eu ni la pensée ni le pouvoir de s'y opposer. La bataille de la Ḥarra et le sac de

(1) Par ex. Ya'qoûbî, II, 298, avec les additions marginales. On en trouve la quintessence dans Dozy, *Musulmans*, I, 105.

(2) *Aǧ.*, VII, 188, 190. Ce Sâ'ib reparaît vivant, *Aǧ.*, IV, 159.

(3) Wellhausen, *Reich*, 98 ; comp. notre *Chantre*, 117. Yâqoût, II, 253 mentionne les اولاد الحرّة ; vraisemblablement une injure courante à Médine et exploitée par les annalistes hostiles. Etant donné les maigres éléments à leur disposition, leur reconstruction de la Ḥarra paraît comme une création *ex nihilo materiae*.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 51, 6 ; en parcourant le champ de bataille, il rend hommage aux victimes.

(5) Ajoutez-y les vers, conservés par Ǵâḥiẓ, *Opuscula*, 70, 14-20 ; 71, 1 sur les horreurs commises par les nègres, contestées par Nöldeke, *WZKM*, XVII, 384 ; voir texte de Balâḏorî, cité plus haut.

(6) D'après I. S. *Ṭabaq.*, V, 189, 7 etc., les Syriens pensent surtout à piller. Ibn 'Asâkir (notice de Moslim ibn 'Oqba) XVI, proteste de même contre les prétendues horreurs.

la ville forment le développement trop naturel, hélas ! d'un seul et même acte.

Entre l'heure de midi, où s'acheva la déroute des Médinois et celle de minuit, les vainqueurs ont eu le temps d'assouvir leur soif de pillage (1). Mais nous ne pouvons admettre l'inaction, pendant trois jours, d'un capitaine comme Moslim. Pourquoi, comme le veut certaine tradition, se serait-il retiré dans la verdoyante vallée du ʿAqîq (2), quand tout réclamait sa présence à Médine ? On le voit, au contraire, parcourir le champ de bataille pour noter la qualité et le chiffre des morts, rédiger son rapport au calife, puis aussitôt après (3), ou au plus tard le lendemain (4), s'occuper de faire prêter le serment de fidélité. Cette cérémonie, accomplie probablement à la mosquée et certainement en présence de toute la population ne cadre pas avec l'hypothèse d'une cité livrée à l'anarchie.

Voici un détail encore plus suggestif. On connaît la passion des Médinois pour la musique. Ils n'y firent pas même trêve « pendant les jours de Moslim (5), في ايام مسلم بن عقبة » (6). Un jeune artiste, étant alors arrivé de la Mecque, fit courir toute la ville. « Si Dieu lui prête vie, il sera l'honneur de son pays ». Ce fut la réflexion des Médinois, si durement traités par l'implacable Morrite (7). Comment s'apitoyer sur le sort d'une population si acharnée à s'amuser ?

Quand la fureur de meurtre et de pillage fut calmée, Moslim donna l'ordre de cesser les représailles et s'occupa de faire renouveler par les

---

(1) D'après I. S. *Ṭabaq.*, V, 189, 7 le pillage a commencé avant la fin de la bataille. Dans *Chroniken* (Wüstenf.), II, 18, 12 etc., Fâkihî parle seulement de pillage et donne la durée de trois jours comme une opinion isolée.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 189, 12.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 51 haut ; Ṭab., II, 423, 15 etc.

(4) Ṭab., II, 416, 2 بعد الوقعة بيوم. D'après Ṭab., II, 418 la baiʿa aurait eu lieu à Qobâʾ ; sans doute pour la région des ʿAwâlî. Des *baiʿas* ont pu avoir lieu sur plusieurs points de l'oasis ; ainsi au ʿAqîq, pour le nord-ouest de l'oasis.

(5) Ou, comme on dit encore, في ليالي فتنة يزيد ; *Ṭabaq.*, V, 107.

(6) Donc pendant les trois jours « de pillage » ; car Moslim partit, peu après, pour la Mecque.

(7) *Aġ.*, I, 20, 16 etc. Le pieux Ibn Mosaiyab ne quitta pas un instant la mosquée ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 97-98.

habitants demeurés à Médine,— beaucoup étaient allés grossir à la Mecque le nombre des partisans d'Ibn Zobair, — le serment de fidélité. En cette circonstance, le général syrien a-t-il renchéri sur les instructions reçues du calife ? Irrité par l'obstination des Médinois, a-t-il ajouté à la formule ordinaire de la bai'a l'obligation pour eux de se reconnaître les esclaves de Yazîd, conquis à la pointe de son épée, ce dernier gardant la liberté de les vendre, eux et leurs biens ? Cette aggravation odieuse complète l'ensemble des charges, inventées par la Tradition pour augmenter l'horreur de la catastrophe. Si elle était prouvée, nous la mettrions sur le compte d'un excès de zèle chez Moslim (1).

D'après les récits des chroniqueurs, cette cérémonie de la bai'a aurait été fertile en incidents significatifs. Conformément au serment prononcé par lui à Tibériade, Moslim fit mettre à mort Ma'qil ibn Sinân, un des chefs révoltés (2). Nous n'admettons pas les raffinements inutiles, ajoutés par les annalistes. Eux-mêmes se sont réfutés d'avance en montrant à la même page le respect de Moslim pour les lois du désert (3), à celle surtout accordant le privilège du « ǵiwâr » à un ennemi, dès qu'il a bu sous votre toit. En compagnie d'Ibn Sinân on avait amené un Qoraiśite, gendre de Marwân. Le prisonnier, ayant refusé de se reconnaître l'esclave de Yazîd, Moslim ordonna de le décapiter. Marwân intervint alors et se précipita sur le Qoraiśite pour l'arracher au bourreau. Sans se troubler, Moslim cria : « Qu'on leur tranche la tête à tous deux ! » (4)

Dans la même journée, le terrible général aurait fait arracher la moitié de la barbe à 'Amrou fils du calife 'Otmân (5). « Voilà, dit-il à ses Syriens, le mécréant, fils du bienheureux 'Otmân. Quand les Médinois l'emportent, il crie : Vive Médine ! Quand la fortune favorise la Syrie, il se proclame fils de 'Otmân ! » Il fallut l'intervention de 'Abdalmalik (6)

(1) Ṭab., II, 420, 9 ; 423, 16 ; Baihaqî, *Mahâsin*, 66.

(2) Ṭab. II, 419-420 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 23.

(3) Ṭab., II, 420, 17.

(4) Ṭab. II, 420 ; *'Iqd*, II, 317.

(5) Ce trait supposerait sa connivence avec les révoltés. Voir plus haut. Ṭab., II, 421.

(6) Ce détail trahit le faussaire ; Dînawarî, 276. Dans la notice de ce 'Amrou, I. S. *Ṭabaq.*, V, 111, aucune allusion à cette situation.

pour l'arracher vivant d'entre ses mains. En revanche, ce justicier, si prodigue du sang des Qoraišites, dut accorder à ses soldats la vie de ʿAlî, fils d'Ibn ʿAbbâs. En leur qualité d'aḫwâl, les nombreux Kindites de l'armée syrienne exigèrent sa mise en liberté (1). Tous ces traits sont bien dans le goût arabe ; mais, cette constatation faite, nous nous trouverions dans l'impuissance d'en garantir la valeur historique. Plus nous avançons dans l'exposé des faits, groupés autour de la bataille de la Ḥarra et plus nous sentons augmenter notre scepticisme à l'égard des détails secondaires, et aussi notre embarras pour les faire cadrer avec d'autres données, beaucoup moins problématiques.

Nos chroniqueurs ont sans doute voulu traduire par des faits, les sentiments professés par quelques Syriens à l'égard des Qoraišites du Ḥigâz, sans en excepter les membres de la famille régnante. En traitant aussi cavalièrement ces Omaiyades médinois, Moslim obéissait-il aux instructions de Yazîd, mécontent de leur attitude équivoque pendant les événements, immédiatement antérieurs à la révolte ? L'admonestation du Morrite au fils de ʿOṯmân relève durement ce manque de loyalisme. Marwân lui-même n'était pas au dessus de tout reproche : il aurait presque conseillé à Ibn Zobair d'avoir à se défier des propositions, à lui transmises par la cour de Damas (2). Le jour de la Ḥarra, il avait brillamment racheté cette défaillance. Yazîd a pu céder à la tentation de leur faire sentir par l'intermédiaire de son fidèle Moslim leur dépendance à son égard, comme en apprenant leur expulsion de Médine, son premier mouvement fut de les laisser seuls aux prises avec les révoltés.

La leçon leur profita : à la violence de la réaction, ils comprirent la communauté d'intérêts, les liant à la branche aînée. De tout son pouvoir, Marwân aida à éteindre le dangereux incendie, et cette conduite lui valut les remerciements de Yazîd (3). Au lendemain de la bataille où il avait bravement payé de sa personne et, par une habile diversion, décidé le

---

(1) Masʿoûdî, V, 164-65 ; comme les ʿAbbâsides, il s'était tenu à l'écart : à quoi rime alors cette scène ?

(2) Dinawarî, 276, 11 ; Yaʿqoûbî, II, 293. Aussi à Wâdi 'l Qorâ, redouta-t-il une entrevue avec Moslim.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 27, 1 etc.

succès, il nous paraît difficile de ne pas supposer de l'exagération dans la manière dont les chroniqueurs exposent l'attitude de Moslim à son égard. Mais l'inflexible rigueur du général syrien ne lui permit pas de négliger les recommandations de Yazîd à l'égard des 'Alides.

Une femme de Ḥosain avait vu piller sa maison par les soldats de Moslim : il s'empressa de lui faire restituer les objets volés. Fidèle aux promesses faites à la malheureuse famille du *martyr* de Karbalâ, reconnaissant des services rendus par son fils 'Alî à Marwân, Yazîd avait enjoint à son général de lui témoigner les plus grands égards. C'est à eux et non, comme le prétend Mas'oûdî (1), à une intervention miraculeuse que le Ḥosainide dut d'échapper aux sévices de Moslim.

Quand il fut amené en sa présence, le pauvre 'Alide inspirait la pitié. Il se dit prêt à se déclarer (2), et pour la vie, l'esclave de Yazîd (3).

Pour plus de sûreté, il s'était fait accompagner de Marwân (4), son ami et son obligé. Ce dernier, dans l'intention de compromettre d'avance Moslim et d'assurer à son client le droit du « ǵiwâr » (5), avait fait commander un rafraîchissement. Moslim comprit la manœuvre et laissa faire. Mais, quand Marwân voulut passer la coupe à 'Alî : « Arrête » ! lui cria Moslim (6). Les mains du 'Alide se prirent à trembler ; il crut sa dernière heure venue. Moslim reprit : « Tu as compté sur l'intervention de ces Omaiyades. Par Dieu ! leur protection ne m'empêcherait pas de te tuer. Mais l'émir des croyants t'a recommandé à ma bienveillance. Viens

(1) Dinawarî, 277, 1 etc. ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 164.

(2) On peut, sur ce point, accepter le témoignage non suspect de Ya'qoûbi, II, 298, 2 d. l. Dans I. S. *Ṭabaq.*, V, 159, 16 etc. la scène a été moins dramatisée, mais Moslim y montre la même bienveillance. Ici encore le fait est localisé au 'Aqîq.

(3) De ce trait, nos annalistes auraient-ils dégagé l'obligation pour tous les habitants de faire cette déclaration ?

(4) Et de 'Abdalmalik, ajoute une *riwâya* maladroite.

(5) ليتحرّم من مسلم. Cf. *Das Schutzrecht der Araber*, dans *Orient. Stud.* (hommage Nöldeke) I, 294. Comp. 'Omar et Hormozân, Qotaiba *'Oyoûn*, 235.

(6) Il ne voulut pas paraître avoir la main forcée par l'intervention de Marwân, et réserver au calife l'honneur de la démarche. On était alors en Ramadan : on ne s'en douterait pas, d'après la narration de nos annalistes. Comme on le voit, le 28/29 de Ḏoû'l Ḥiǵǵa est une date quelconque.

te placer à mes côtés ! » Puis il lui accorda la vie de tous ceux pour qui il intercédait ; enfin, se rappelant les inquiétudes que son absence avait dû causer à sa famille, il fit seller son propre cheval pour le conduire chez lui (1).

Quel fut le nombre des victimes de ces journées ? Il est impossible de l'évaluer d'une façon exacte : la statistique est une science demeurée étrangère aux historiens arabes. L'important était d'exagérer les excès commis. Rien n'oblige à admettre la réalité des *trois* jours de pillage. Mais il y eut certainement des massacres en ville, à l'issue de la bataille. Il faudrait retrouver la liste des morts présentée alors, on l'assure du moins, à Yazîd (2). On pourrait la rétablir, en compulsant les recueils bibliographiques, par ex. le 5[e] volume des *Ṭabaqât* d'Ibn Sa'd. On y mentionne soigneusement les noms des victimes de la Ḥarra, de celles surtout rappelant une illustration musulmane. Pour plusieurs de ces infortunés, le seul titre de gloire est d'avoir succombé alors (3).

D'après le partial Mas'oûdî (4), les Qoraiśites et les Anṣârs auraient perdu 700 des leurs ; pour le reste de la population, hommes, femmes, enfants, il mentionne 10 000 tués. Dans son ouvrage antérieur, les *Prairies d'or* (V, 163), il s'était contenté de mentionner 90 Qoraiśites, autant d'Anṣârs, plus 4000 victimes : chiffres, encore empreints d'une

(1) Ṭab., II, 420-421.

(2) مرّ بو اسمة في اسماء من قتل يومئذٍ . *Aġ.*, VII, 190. Après la bataille, on avait coutume de rédiger un rapport pour le calife. Qotaiba *'Oyoûn*, 209, 12. Dans le sien, Moslim, à l'issue de la bataille, aurait écrit à Yazid : « J'ai dit la prière de midi dans la mosquée du Prophète » ; Bayâsî, ms. cité, II, 43 b. Tout aurait donc été terminé avant midi.

(3) Ou d'avoir été simplement blessé ; comme Aiyoûb ibn Baśîr ibn Sa'd, lequel n'est pas un frère du célèbre No'mân ibn Baśîr ibn Sa'd ; le premier était Ausite ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 57.

(4) *Tanbîh*, 305 ; Baihaqî, *Maḥâsin*, 66, 1 nomme seulement 70 Anṣârs, chiffre concordant avec les indications des *Ṭabaqât*. Ibn al-Ġasîl périt avec huit de ses fils sur le champ de bataille. *'Iqd*, II, 317. A. Müller, *op. cit.*, I, 268 garantit « 2400 Auxiliaires et 2300 Qoraiśites ». Bayâsî, ms. cité, II, 40 a, parle de 700 *qorrâs* tués ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 162 de nombreux tués Hâśimites ; quant aux deux fils d'Ibn Ġa'far, nous croyons à une confusion avec Karbalâ. La majorité des Qoraiśites avait pris la fuite.

énorme exagération (1). Ils se trouvent généralement reproduits. Ibn ʿAbd Rabbihi parle de 300 tués, tant Qoraiśites qu'Anṣâriens et d'un chiffre beaucoup plus grand pour le reste de la population, en particulier pour les maulâs ; ceux-ci formèrent un corps spécial pendant la journée de la Ḥarra (2). Comme le silence du passionné Yaʿqoûbî permet de le supposer, les évaluations trouvées par lui ont paru peu impressionnantes. Le plus grand nombre des Médinois trouva son tombeau dans la tranchée, ouverte pour couvrir la ville (3) ; ils périrent sous les coups des cavaliers, commandés par Marwân.

Parmi les rebelles de Médine, Yazîd en avait désigné nommément un à la vindicte de Moslim, c'était Isḥâq, fils de ce Ṭalḥa, le célèbre et fastueux ḥowwârî de Mahomet (4). Envers Moʿâwia, Isḥâq s'était jadis engagé à marier sa sœur avec Yazîd. De retour à Médine, sans tenir compte de ses engagements, sans prévenir personne, Isḥâq donna cette sœur à Ḥasan fils de ʿAlî, « l'homme aux cent femmes ». Moʿâwia conseilla à Yazîd de dévorer cet affront gratuit. Mais quand il envoya Moslim en Arabie, le monarque lui recommanda de ne pas manquer l'insolent Isḥâq. Ce dernier se déroba par la fuite au châtiment mérité (5).

On n'exagérera jamais l'influence de la poésie sur l'historiographie de cette période. Yaʿqoûb, frère d'Isḥâq, se trouvait parmi les victimes de la Ḥarra. Il était fils de la tante maternelle de Yazîd ; en apprenant sa révolte, le prince se montra vivement affecté. « Tout le monde, s'écria-t-il, se retourne contre nous, jusqu'à nos parents ». Yaʿqoûb était généreux (6) comme tous ceux de sa famille, et les poètes ne furent pas les derniers à bénéficier de sa prodigalité. Quand on apprit à Koûfa sa mort et le désas-

---

(1) Comme ceux de Yâqoût, II, 252-53.

(2) ʿ*Iqd*, II, 317 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 209, 19.

(3) Ṭab., II, 423, 13 : مَن أصيب في الخندق pourrait aussi signifier : ceux qui furent tués au ḫandaq, écrasés dans leur fuite : فانهزم الناس Tout ce complexe se compose de plusieurs variantes, malencontreusement soudées ensemble dans la rédaction de Ṭabarî.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 123-24.

(5) Zobair ibn Bakkâr, ms. cité, 111 b. Bayâsî, ms. cité, II, 40 b le dit tué en ville, après la bataille.

(6) *Aḡ.*, XIII, 40 ; 41, 2 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 122-23.

tre de la Ḥarra, le poète Ibn Zabîr se souvint de son Mécène. La carrière de Ya'qoûb fournissant une matière ingrate à l'élégie, il résolut de réunir les deux catastrophes et, conformément aux traditions du Parnasse arabe, il força les couleurs :

« Nous avons appris qu'il ne survit plus que des veuves ; le sang a coulé par torrents.

« Que de mères (1) atteintes autour de Sal', d'hommes nobles et généreux, étendus sans vie !

«Jeunes héros, comme Ya'qoûb fils de Ṭalḥa ; leurs palais de Roûma et du Baqî' demeurent déserts ! »

Chez un poète, grand ami de Yazîd et partisan des Omaiyades, cette fidélité à la mémoire d'un bienfaiteur n'était pas sans mérite.

Ibn Zabîr improvisa sous le coup de l'impression produite dans l'Iraq par les premières nouvelles, arrivées de Médine. Nous savons comment les annalistes se chargèrent de traduire en chiffres ses formules poétiques. Les exagérations d'Ibn Zabîr présentaient du moins sur celles de la Tradition l'avantage d'être contemporaines.

Quoiqu'il en soit, le prestige des Anṣârs ne se releva plus de ce coup formidable. Plusieurs de leurs familles y perdirent leurs derniers représentants (2). D'après Dozy, leur ville « presque déserte demeura quelque temps abandonnée aux chiens, les champs d'alentour aux bêtes fauves»(3). C'est pousser trop loin la fantaisie. Médine ne fut pas dépeuplée (4), elle perdit seulement une partie de la population anṣârienne, tombée sur le champ de bataille ou en fuite. Désormais, il n'est plus question de l'opposition collective des Anṣârs au régime omaiyade. La mention individuelle de leurs descendants se fait plus rare, à partir de cette époque. Leur mal-

---

(1) Littér. femmes âgées, عجوز ; Sal' = Médine, *Aġ.*, XIII, 40-41 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 123 ; autres élégies sur le sac de Médine, *Aġ.*, I, 99 ; Yâqoût, II, 253. Dans notre *Chantre*, 164, au lieu de 'Abdallah ibn Zobair, lisez... Ibn Zabîr.

(2) Voir par ex. I. S. *Ṭabaq.*, V, 205, 7, 11.

(3) Dozy, *Musulmans*, I, 108.

(4) Cf. Ṭab., II, 432. Après la Ḥarra, têtes des victimes, expédiées à Yazîd ; réédition de la scène après Karbalâ, intervention d'un Ṣaḥâbî anonyme ('*Iqd*[2], II, 312) ; c'est plus prudent !

heur ne contribua pas peu à asseoir définitivement l'hégémonie de Qoraiś. Assagis par l'épreuve, ils ne s'avisèrent plus de contester la suprématie des Mecquois.

Quant aux Omaiyades de Médine, si l'on en excepte les descendants de 'Oṯmân, ils habiteront désormais la Syrie, suivis par les regrets des poètes. Témoins ces vers d'Aboû'l 'Abbâs l'aveugle (1) :

« Non, jamais je n'ai vu une famille aussi éprouvée, forcée de prendre le chemin de la Syrie.

« Plus fière, plus vaillante au jour du combat, sachant mieux découvrir la retraite des malheureux ;

« Pitoyable à l'infortune, prévenant par sa sage politique les désastres menaçant l'islam.

« Quand parmi eux un saiyd disparaît, un autre prend sa place, possédant tous les secrets de l'éloquence. »

XVIII

SIÉGE DE LA MECQUE.

MALADIE ET MORT DE MOSLIM. IL EST REMPLACÉ PAR ḤOṢAIN IBN NOMAIR. LES ḪÂRIǦITES ET MOḪTÂR ACCOURENT DÉFENDRE LA MECQUE. SIÉGE DE CETTE VILLE. INCENDIE DE LA KA'BA. LA NOUVELLE DE LA MORT DE YAZÎD FAIT LEVER LE SIÉGE. NÉGOCIATIONS INUTILES AVEC IBN ZOBAIR. L'ARMÉE RENTRE EN SYRIE.

Moslim séjourna plusieurs jours à Médine pour régler la situation de

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 26-27 ; Ǧâḥiẓ, *Bayân*, I, 94. Ces vers peuvent dater de la seconde expulsion des Omaiyades, après la mort de Yazîd I. Voir la fin du chap. suivant.

la ville (1). Il y laissa comme gouverneur Rauḥ ibn Zinbâʿ (2), un de ses principaux lieutenants, d'une fidélité éprouvée au service des Omaiyades, avec une division syrienne (3) chargée de maintenir l'ordre. Tant d'émotions, de fatigues avaient fini par épuiser le Morrite, et l'on comprend le sens du reproche, adressé plus tard aux Médinois par ʿAbdalmalik, de l'avoir tué. Le général se sentait dégoûté ; il se traînait avec peine (4). Non qu'il eût atteint 90 ans, comme les lui accorde généreusement une notice d'Ibn ʿAsâkir (XVIe vol.) ; l'âge venait toutefois ajouter son poids à celui des fatigues physiques de cette rude campagne.

Après avoir pourvu aux affaires de Médine, Moslim s'apprêta à exécuter la seconde partie de sa mission: la réduction d'Ibn Zobair. Malade, il remonta en litière et prit, à la tête de son armée, la direction de la Mecque. Arrivé au Mośallal (5), la violence du mal l'obligea à s'arrêter. En cet endroit il reçut un étrange message. Jusque-là le représentant de Yazîd, un Maḥzoûmite, était parvenu à se maintenir à la Mecque, on devine au prix de quelles concessions. Un certain nombre d'Omaiyades paraissent également être demeurés dans la ville (6) : signalons parmi eux les Banoû Asîd. Ces derniers finiront même par embrasser le parti d'Ibn Zobair (7). En apprenant l'approche de Moslim, le fonctionnaire omaiyade lui fit savoir qu'il s'était vu forcé de se joindre aux partisans d'Ibn Zobair. Le général syrien lui répondit par une lettre de menaces, que seule la mort l'empêcha de mettre à exécution (8). La fin de Moslim va nous montrer comment savait mourir un dévoué serviteur des Omaiyades.

---

(1) Cela ressort de l'intervalle entre la Ḥarra et la mort de Moslim, un mois environ ; Ṭab., II, 426, 11 ; 427, 1. D'autre part sa maladie au Mośallal a pu traîner.

(2) Bayâsî, ms. cité, 45 a ; Ṭab., II, 424 ; Masʿoûdi, *Prairies*, V, 192 ; Nowairî, *Nihâia* (ms. Leiden), 232 b.

(3) Pourtant nos sources ne donnent pas ce détail ; voir plus loin. Sur Rauḥ, cf. Yaʿqoûbî, II, 301, et sa notice dans Ibn ʿAsâkir, VI.

(4) On le dit alors عليل ضجر , *Aǧ.*, XI, 145, 3 d. l.

(5) Montagne dans la région de Qodaid et de Ǵoḥfa, sépulture de Moslim ; cf. Yâqoût, IV, 543, 960 ; Bayâsî, ms. cité, II, 44 a.

(6) Azraqî, 140 ; *Aǧ.*, XIII, 44, 13.

(7) Il en sera question plus tard. Voir aussi Ibn ʿAsâkir, V, 238.

(8) Qotaiba, *ʿOyoûn*, 238, 5.

Avant tout, il fallait pourvoir à la réussite de l'expédition confiée à son zèle. Membre de la tribu de Morra, Moslim appartenait au groupe des tribus arabes, se réclamant du nom de Qais et destinées à faire, quelques mois plus tard, une bruyante entrée en scène. Dans l'armée syrienne du Ḥiǵâz, ils formaient la minorité, mais une minorité remuante, encouragée par la présence de chefs comme Moslim et Zofar ibn al-Ḥâriṯ. De ce dernier le poète Aḫṭal dira bientôt :

« Sa main — on la connaît — s'étend pour la bai'a ; son cœur abrite la fausseté et la trahison ! » (1)

Trois mois plus tard, Zofar se révoltera en Syrie contre les Omaiyades ; pendant dix ans, il mènera contre leurs partisans une guerre d'extermination. Cette violente explosion des colères qaisites fut évidemment préparée, et dès lors la jalousie, nous l'avons vu, animait les Nomades, originaires de l'Arabie centrale, contre les fiers aḫwâl du calife. Pendant les opérations militaires contre Médine, on avait déjà pu constater les divisions, séparant le généralissime de son second, le noble saiyd (2) Ḥoṣain ibn Nomair. Le moment est venu de faire connaissance avec le futur successeur de Moslim.

Il appartenait au clan kindite des Sakoûn. Ce devait être un homme dans toute la force de l'âge, au moment où la mort de Moslim le mettait au premier rang en Arabie (3). Sa présence est mentionnée à Damas vers l'époque de Ṣiffîn, mais nous ignorons s'il prit part à cette bataille. Ibn 'Asâkir (4) le dit du ǵond de Ḥomṣ, en majorité peuplé de Yéménites. Il gouverna cet important district et commanda une expédition estivale en Romanie (5). Ce passé et le choix de Yazîd suffiraient à souligner la

(1) Aḫṭal, *Divan*, 65, 1 ; comp. notre *Chantre*, 130 sqq.

(2) Ibn Doraid *Ištiqâq*, 222, 3 d. l. Dozy (*Essai*, 178) en fait un Morrite ; A. Müller (*op. cit.*, I, 372) un Kalbite. Ḥoṣain, diminutif de « ḥiṣn », (comp. 'Oyaina ibn Ḥiṣn, célèbre dans la *Sira*), à distinguer de Ḥosain. Au lieu de Ḥimṣ nous continuons à employer Ḥomṣ, orthographe courante en Syrie, et Ibn Nomair = Ibn an-Nomair.

(3) Je le crois distinct du Bédouin, son homonyme, également un Sakoûni, homme déjà mûr, mentionné en l'an 11 H. ; Ṭab., *Annales*, I, 2004.

(4) Sa notice, vol. ٧ ; certaines riwâyât le mêlent à tort — nous l'avons dit— aux événements de Karbalâ.

(5) *Aǵ.*, XVII, 62, 9.

valeur du personnage. Sa qualité de Yéménite a pu également déterminer le calife ; en désignant deux Qaisites comme généralissimes, il eût risqué de mécontenter ses fidèles Yéménites (1) de Syrie. Au moment de prendre congé de l'armée en partance pour Médine, Yazîd avait publiquement manifesté son intention sur ce point à Moslim ; puis, comme s'il avait voulu prévenir certaines répugnances chez le Morrite, il avait renouvelé cette déclaration devant toute l'armée, au moment où Ḥosain défilait, à la tête du détachement de Ḥomṣ (2). La précaution pouvait n'être pas superflue. Dans l'estime de Moslim, les Yéménites de Syrie passaient comme trop humains pour la rude besogne qui les attendait en Arabie : étrange explication, dissimulant mal les jalousies qaisites !

Le général mourant réunit les principaux officiers de l'armée et leur tint ce discours : « Le prince des croyants m'a enjoint, en cas d'accident, de désigner pour mon successeur Ḥosain ibn Nomair. Par Dieu ! si la liberté m'eût été laissée, jamais je n'aurais adopté cette détermination. Les Yéménites ont le cœur trop sensible. Mais en face de la mort, je ne puis prendre sur moi de contrevenir aux ordres du calife ! » Puis se tournant vers Ḥosain : « Bât d'âne (sic), écoute mes derniers conseils. Cache soigneusement ton plan de campagne ; n'accorde jamais ta confiance à un Qoraiśite (3); n'empêche pas les Syriens de nuire à leur ennemi ; n'attends pas plus de trois jours avant de commencer l'attaque contre le mécréant Ibn Zobair ! En trois mots : présente-toi devant la ville, engage la lutte et repars aussitôt (4) ! »

Yazîd avait pris soin de faire accompagner l'expédition par un médecin chrétien. Celui-ci insista auprès de Moslim pour lui faire accepter

---

(1) Leur loyalisme était proverbial ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 183 bas. Il recommande à ses fonctionnaires de ne pas le brouiller avec ses fidèles (بطانة) Yéménites, *Aǧ.*, XVII, 56, 22 ; cf. *Mo'âwia*, 50-56.

(2) Bayâsî, ms. cité.

(3) Dans Azraqî : لا تُمكّن قُريشًا اذنك فتبُول فيها ; comp. Boḥâri, II, 320 : بالَ الشيطانُ في أذُنِهِ. Cette allocution est une composition évidemment postérieure aux guerres entre Qais et Yaman.

(4) لا تكن الا الوقاف ثمّ الثقاف ثمّ الانصراف ; Azraqi, 139 ; Ṭab., II, 424-25 ; Dînawari, 277.

des remèdes. Le malade déclara tout inutile et plaça toute sa confiance dans sa dernière bonne action : le châtiment infligé aux rebelles de Médine (1). Il se sentait perdu.

Après ces dispositions suprêmes, le moribond s'étendit sur sa couche, le calme dans l'âme. « Mon Dieu, s'écria-t-il, depuis ma profession de la foi musulmane, je ne connais aucun acte plus doux à mon cœur et plus profitable à mon salut que d'avoir combattu les Médinois »! Son testament ne fut pas long à rédiger : il mourait pauvre. A sa tribu il laissa son domaine du Ḥaurân et à une de ses femmes d'origine servile, tout le contenu de sa tente (2).

Moslim avait pourtant passé par les finances et par les plus hautes charges de l'empire. De simples particuliers, — nommons Ibn Zobair, Ibn 'Omar, — des ascètes, avaient eu l'adresse d'acquérir des milliers d'esclaves et d'immenses domaines ; ils s'entendaient merveilleusement à les exploiter, terres et hommes. Des taxes journalières, imposées sur ses esclaves, rapportaient de beaux revenus au fils de 'Omar (3). Moslim, au contraire, comme 'Omar ibn Ḫalda, un qâḍi de Médine et son contemporain (4), sortit de toutes ses charges plus pauvre qu'il n'y était entré. On ne peut lui refuser un sentiment très affiné de la justice. Sur son lit de mort, entendant son fils accuser sa femme de l'avoir empoisonné, il protesta contre cette calomnie : « Le mal d'entrailles dont je meurs, est héréditaire dans notre famille (5) ! »

Si nous avons insisté sur ces détails, c'est parce que nous connaissons peu de tableaux plus suggestifs que le spectacle de cette mort. Il représente au naturel la simplicité de l'islam primitif, avant les surcharges introduites par la Śî'a, les Ḫârigites, et surtout par le contact

---

(1) Bayâsi, ms. cité, II, 44 b.

(2) Comp. Boḫâri, *Ṣaḥiḥ*, II, 187, 12.

(3) ضريبة , redevance d'un esclave exerçant une industrie ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 118, 12 ; *Mo'âwia*, index, s. v. *Ibn 'Omar* ; Aḫṭal, *Divan*, 298, 3 ; Soyoûṭi, *Califes*, 83, 4.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 206.

(5) Ṭab., II, 425 ; sa notice dans Ibn 'Asâkir, XVI, mentionne الدوسطة, maladie infectieuse d'entrailles ; Dînawari, nomme la ذبحة. L'accusation du fils ne favorise pas l'hypothèse d'une maladie déjà ancienne.

avec les anciennes religions. En outre du monothéisme qoranique, les hommes de la trempe de Moslim, — l'élite de cette époque, — se soucient uniquement de l'impérialisme arabe, de la suprématie de leur race, dont le vigoureux gouvernement des Omaiyades leur paraît la meilleure garantie. Ils ignorent les priviléges des familles saintes, priviléges élaborés plus tard avec des visées antidynastiques. Ces hommes ne sont ni plus ni moins dénués de piété (1) que les plus intelligents de leurs contemporains : ils appartiennent à l'islam de leur temps. On leur fait tort en prétendant les juger avec les concepts piétistes d'une époque postérieure.

En s'appuyant sur cette élite, les Omaiyades ont réussi à s'imposer au génie anarchique des Arabes. Les noms seulement diffèrent : ils s'appellent 'Amrou ibn al-'Âṣi, Moǵîra, Ziâd, son fils 'Obaidallah, sous les Sofiânides ; Ḥaǵǵâǵ, Qotaiba, Ḫâlid al-Qasrî sous les Banoû Marwân. Mais tous possèdent un trait commun de ressemblance : le sentiment de leur mission, le respect de la consigne, l'aveugle obéissance aux ordres du calife, reconnu par la ǵamâ'a. Les autres considérations les laissent indifférents : rien de ces scrupules de légitimisme, de ces discussions sur les droits de la famille du Prophète ou des grands Ṣaḥâbîs. A leurs yeux, Ibn Zobair est un infidèle, le calife Yazîd combat pour la religion, et les victimes de la Ḥarra brûlent en enfer (2). Pour parler plus exactement : la Tradition a traduit en ces formules plus strictement musulmanes l'expression de leur loyalisme illimité.

Ces sentiments animaient, on peut le dire, toute l'armée syrienne. Parmi les frères d'armes de Moslim, tous auraient agi comme lui. Les réactionnaires du Ḥiǵâz et de l'Iraq exécreront la mémoire de Moslim ; pour eux, nous le savons, il s'appellera désormais le maudit (3) et plus communément, en déformant légèrement son nom, *Mosrif* et *Moǵrim*. Dans leurs malédictions ils l'associeront à Yazîd, ils profaneront (4) sa tombe

(1) On prie dans le camp de Moslim ; Ṭab., II, 411, 4 ; Bayâsi, texte cité plus haut.

(2) Dinawari, 273, 10 ; *Aǵ.*, I, 99.

(3) Ṭab., II, 469, 11 etc. Voir plus haut nos remarques sur le sens de *dîn* à cette époque.

(4) Mas'oûdi, V, 16, 162 et passim ; Ya'qoûbi, II, 291 ; détails atroces dans Ba-

et en lapideront l'emplacement. Les Omaiyades et leurs partisans conserveront sa mémoire ; plus tard, dans la tribune de Médine, 'Abdalmalik, dont le père avait été rudoyé par Moslim, rappellera son nom et rendra les habitants responsables de sa mort (1).

Depuis la révolte de Médine, Ibn Zobair avait cherché à nouer des intelligences en cette ville (2), sans succès d'ailleurs. Les deux partis ne pouvaient s'entendre, chacun travaillant pour son propre compte et espérant recueillir la succession des Omaiyades, prématurément ouverte par leur ambition. Entre les deux villes saintes, le séjour de Mahomet et celui des premiers califes à Médine, la prétention de devenir chacune la capitale de l'empire, accentuaient encore les mésintelligences anciennes.

Mais, après le désastre de la Ḥarra, une multitude de fugitifs affluèrent à la Mecque (3) animés comme ibn Motî', par la soif de la vengeance et par le désir d'effacer la honte de leur fuite devant l'armée syrienne. Le principal secours vint de la part des Ḫârigites. Ceux de l'Iraq, surveillés de près par l'implacable 'Obaidallah, ne pouvaient supporter leur inaction forcée. Ibn Zobair leur inspirait une médiocre confiance ; ils le savaient très conservateur dans le sens du privilége qoraisite et guidé par une ambition très personnelle. Mais la ville sainte, la Ka'ba, on les disait menacées par l'impiété des Syriens. Ils accoururent les défendre, quitte à aviser ensuite. A la Mecque, ils furent rejoints par d'autres partis de Ḫârigites, venus de différents points de l'Arabie, et mûs par le même dessein (4) ; parmi eux se trouvaient des chefs comme Ibn Azraq et Naǵda. Leur valeur arrêtera longtemps les progrès des troupes omaiyades.

Ibn Zobair fit l'accueil le plus empressé à ces auxiliaires inattendus;

---

yâsî, ms. cité, II, 45 a. *Mosrif* et *Moǵrim* sont parmi les épithètes données aux impies dans le Qoran.

(1) Ǵâḥiẓ, *Avares*, II, 202, 4 ; Ya'qoûbî, II, 299 ; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 284, 4.

(2) Il avait saisi avec empressement l'occasion de présider le pèlerinage (Ṭab., II, 422), un droit gouvernemental. Graduellement il préparait l'opinion à sa candidature.

(3) Mais non tous les habitants de Médine, comme affirme Ṭab., II, 425, 14 ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 117.

(4) Ṭab, II, 425, 514, 529.

il déploya à leur endroit toutes les ressources de sa cauteleuse politique. Depuis la révolte des Médinois, il n'avait cessé de gagner secrètement des partisans et de se faire prêter le serment de fidélité (1). Avec les Ḫâriġites, il se conduira (2) comme si l'empire était sans chef, comme si l'on était en interrègne, en république, شُورَى , pour employer le style de l'époque. Il feindra même d'adopter leur devise : « Le pouvoir, la décision appartiennent à Dieu, لا حكم إلا لله ». Grand admirateur de la politique de Mo'âwia, il s'imagina pouvoir copier ce général équilibriste. Il réussit seulement à déployer sa virtuosité hypocrite. Depuis deux ans, il n'avait cessé de se jouer des 'Alides comme des Omaiyades et de tromper leurs représentants en Arabie. Il voulut continuer le jeu avec les Ḫâriġites. Une fois débarrassé du danger syrien, il se décidera à jeter son masque (3) de faux Ḫâriġite.

Vers le même temps, il reçut un autre auxiliaire non moins précieux, Moḫtâr ibn Abi 'Obaid. Compromis — nous l'avons vu — dans la révolte de Moslim ibn 'Aqîl, il n'avait pu, malgré son habileté, échapper aux poursuites de 'Obaidallah. Il gémissait dans les prisons de Koûfa, lorsque l'intervention de son beau-frère Ibn 'Omar auprès de Yazîd l'en délivra. En lisant la lettre du pieux personnage, le calife ne put s'empêcher de sourire en pensant à la faiblesse du fils de 'Omar, incapable de résister aux larmes de sa femme, et en se figurant le dépit de 'Obaidallah obligé de relâcher son prisonnier. La présence du fils de Ziâd en Iraq enlevait tout espoir d'avancement pour Moḫtâr. Il résolut d'aller vendre ses services à Ibn Zobair. Ces deux hommes également faux et ambitieux, finirent par s'accorder dans l'équivoque (4). La valeur de Moḫtâr, son adresse à s'attacher les hommes, à leur inspirer son énergie, rendirent, pendant le siège, les meilleurs services.

A ces avantages, joignez la bravoure personnelle d'Ibn Zobair, l'unité de direction et de sentiments, animant les défenseurs de la Mecque.

---

(1) Ṭab., II, 528 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 109, 1 ; 117.
(2) Rapports antérieurs avec Naġda, Ṭab., II, 402 haut.
(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 119, 6, 8 ; Ṭab., II, 514, 515 etc.
(4) Ṭab., II, 520-28.

Quelques heures suffiront à Moslim pour écraser la résistance des Médinois. Bien moins nombreux, mais plus résolus, les compagnons d'Ibn Zobair arrêteront pendant deux mois l'élan des troupes syriennes (1).

Les débuts du siége furent pénibles pour le nouveau général. A la suite des pertes subies devant Médine et aussi par la nécessité d'y laisser une garnison pour soutenir Ibn Zinbâʻ, les effectifs syriens ne se trouvaient plus au complet. Cet affaiblissement fit traîner le siège en longueur et permit aux Zobairites de remporter quelques avantages. Nous saurons bientôt pourquoi la Syrie n'envoyait pas des renforts. Les Ḥâriğites, Moḫtâr, Ibn Zobair se distinguèrent dans toutes les rencontres (2). La Mecque était ouverte et dominée par des hauteurs. En dépit de sa valeur, ce prétendant se vit bientôt, avec les siens, renfermé dans la ville. Des machines de guerre couronnèrent les montagnes environnantes et se mirent à lancer leurs projectiles sur la place. Dans les intervalles du « bombardement », des combats sanglants où périrent trois frères d'Ibn Zobair avaient lieu dans les rues de la Mecque. Celles-ci, il fallut les emporter successivement de vive force, après une résistance acharnée (3).

Exaspérés de leurs pertes, les Syriens accablèrent la ville d'une grêle de pierres et de quartiers de roche. Bientôt, ajoute Masʻoûdî, la Kaʻba elle-même leur servit de cible (4). Refoulé au centre de la cité, Ibn Zobair avait établi à la grande Mosquée son quartier-général. Dans les *miṣr*, dans les métropoles des *ǵond*, c'était une des destinations du *masǵid al-ǵamâʻa*, corps de garde, bureau de recrutement, salle de délibérations ; nous l'avons constaté à Koûfa et à Médine pendant les révolutions. Cette affectation remontait au temps du Prophète. Dans sa pensée, la mosquée (5) devait être non une église, ni une synagogue, mais une maison

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 108-09 ; on fait prédire par le Prophète l'expédition des Syriens ; un désastre aurait englouti cette armée en marche ; je me demande à quoi il est fait allusion ? Hanbal, *Mosnad*, VI, 336-37.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, V, 118 ; Ṭab., II, 528 ; 530, 2.

(3) Ṭab., II, 426-30 ; 530 ; *Iqd*², II, 313. Un des capitaines syriens, le Fazârite Masʻada fut grièvement blessé ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 118.

(4) *Prairies*, V, 166.

(5) Cf. *Moʻâwia*, index, s. v. Mosquée. Comp. I. S. *Ṭabaq.*, V, 183, 16 : scène dans la mosquée de Damas واهل الشام يعرضون على ديوانهم .

commune. Seulement, dans la crise traversée par la Mecque, l'imprudence d'Ibn Zobair devait signaler ce point au tir de l'artillerie syrienne, établie sur l'Aboû Qobais et sur le Qo'aiqa'ân. Pour protéger la Ka'ba, il imagina de l'entourer d'un échafaudage en bois, recouvert de matelas et de tentures : nouvelle et plus grave imprudence ! Dans le voisinage, il installa une grande tente, sorte d'ambulance pour y soigner ses blessés, de jour en jour plus nombreux. Afin d'y atteindre leurs ennemis, les Syriens, continue Mas'oûdî (1), dirigèrent sur l'édifice sacré un pluie « de feu, de bitume, des étoupes et autres matières enflammées ». On devine la suite.

Malheureusement cet auteur, — son contexte suffirait à le prouver (2), — dans le but de rejeter sur les Syriens l'incendie de la Ka'ba, a mêlé le récit du premier siége avec celui du second. On constate la même tendance chez le vieil annaliste 'Awâna, utilisé par Ṭabarî. Mais, comme l'a fort bien vu Wellhausen, le vers cité par lui, date en réalité du siége de la Mecque sous 'Abdalmalik (3). L'incendie, nous le savons à n'en pouvoir douter, fut causé par l'imprudence d'un Mecquois, peut-être par Ibn Zobair en personne ; du moins il en accepta plus tard la responsabilité. Il défendit même de l'éteindre, s'attendant à voir tout l'islam se lever pour venger le sanctuaire (4). On était dans les premiers jours du mois de Rabî' I, an 64, correspondant à Novembre 683 (5). A cette époque, les nuits sont froides (6) sous le ciel serein du Ḥigâz. Pendant les veillées, on continua à allumer du feu dans la cour de la mosquée, transformée en corps de garde, encombrée de soldats, de malades et de chevaux. Une

(1) *Prairies*, V, 166 ; '*Iqd*², II, 313.

(2) Comme l'addition des merveilles se rapportant au second siège. Azraqi, 136-37 mêle également les deux événements.

(3) Wellhausen, *Reich*, 104 ; A. Tammâm, *Ḥamâsa*, 319, commentaire sur le 2e vers.

(4) Ya'qoûbî, II, 300, 7 ; Azraqî, 136 ; Ṭab., II, 427 ; *Foloûḥ* de Balâḏorî, 46 bas; *Aǧ.*, III, 84-85 ; VI, 31 bas ; XXI, 164.

(5) Ṭab., II, 427, 528 ; le 6 de Rabî' I ne peut être un samedi, comme indique '*Iqd*², II, 313 ; il faut maintenir la date du 3 du même mois. Wâqidî, reproduit dans Bayâsî, ms. cité, II, 45-46, dégage complètement la responsabilité des Syriens.

(6) Parfois orageuses : كانت ليلة ظلماء ذات ريح شديدة صعبة ورعد وبرق ; *Aǧ.*, III, 84 bas.

étincelle se communiqua à l'amas de combustibles, entassés autour de la Ka'ba.

Cet événement, démesurément grandi par la Tradition, causa alors moins d'émotion qu'on aurait dû s'y attendre, et cela même parmi les partisans d'Ibn Zobair, les véritables coupables. Leur chef en profita pour se donner plus tard le mérite de reconstruire l'édicule, d'après un plan très personnel (1). A cette occasion fut mis en circulation un cycle de hadît, destinés à justifier cette modification : tous émanent de 'Âisa, tante et patronne du prétendant mecquois.

Le malheur de la Ka'ba n'interrompit pas même le siége. Il reprit avec plus de rage ; les Syriens étant désireux de profiter de leurs avantages. Ils avaient refoulé Ibn Zobair au centre de la cité, toutes les issues demeuraient en leur pouvoir : ils comptaient bientôt en finir avec la poignée de rebelles, groupés autour de lui. Beaucoup de ces derniers avaient juré de mourir à ses côtés ; peu auparavant, il s'était fait proclamer calife (2). Avant de faire cette démarche, il avait attendu la mort d'un de ses principaux lieutenants, Moṣ'ab, le fils du *Mobaššar* 'Abdarraḥmân ibn 'Auf.

Le siége durait depuis deux mois, lorsqu'une nouvelle inattendue remit tout en question : Yazîd venait de succomber en Syrie. Prévenus les premiers, les assiégés s'empressèrent d'en avertir leurs adversaires (3). Ces événement changea la face de choses. Incontinent les hostilités s'arrêtèrent ; désormais la guerre demeurait sans objet. La théorie du pouvoir suprême, comme la comprenaient les Arabes d'alors, peut seule expliquer ce coup de théâtre.

Yazîd vivant, en vertu de la bai'a, les troupes syriennes lui devaient obéissance ; elles étaient tenues de combattre pour le maintien de son

(1) Dans cette restauration zobairite, on surprend l'application de la méthode de la *liturgie* : emploi de maçons de différents pays, chacun appliquant ses procédés nationaux ; *Aǧ.*, III, 85, 3 ; 86. Comp. E. Herzfeld, *Die Genesis der islamischen Kunst* dans la revue *Der Islam*, I, 27; 105.

(2) Ṭab., II, 529 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 119. Il a pu se contenter, dans le principe, du titre de *wâli* ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, V, 227, 11 ; comp. l. 17.

(3) Ṭab. II, 430.

autorité. A la journée de la Ḥarra elles avaient écrasé la rébellion médinoise et s'apprêtaient aujourd'hui à châtier Ibn Zobair. Le calife disparu, les Syriens se considèrent comme dégagés de leurs engagements antérieurs, du lien purement personnel de la baiʿa, les liant vis-à-vis du monarque défunt et non envers sa dynastie. Ils se retrouvaient libres de disposer de leur dévoûment. L'empire redevenait électif, le principe de la *śoûrâ* reprenait toute sa valeur. D'avance, Yazîd s'était efforcé d'en faire bénéficier son fils Moʿâwia II. Mais les troupes de Ḥoṣain ibn Nomair ne tenaient au jeune prince par aucun lien spécial. A l'exception peut-être des chefs principaux, — et parmi ces derniers, certains Qaiśites, par haine des Kalbites, devenus trop envahissants à leur gré, — ces troupes penchaient déjà secrètement, comme Zofar ibn al-Ḥâriṯ, vers le parti d'Ibn Zobair (1). A tous, la situation critique de la dynastie permettait de prévoir les oppositions auxquelles se heurterait le jeune fils de Yazîd.

Ibn Nomair entra donc en pourparlers avec le calife de la Mecque, s'engageant à le faire reconnaître en Syrie, s'il consentait à l'y accompagner. Le prétendant s'y refusa ; à aucun prix il ne voulait quitter la Mecque. Ḥoṣain n'aurait pas été Syrien, il se serait exposé à se voir désavoué par ses soldats, s'il avait accepté cette condition. Ç'eût été dépouiller leur patrie de son titre de province privilégiée, centre de l'empire. Dès lors la Syrie comptait des partisans secrets d'Ibn Zobair. Ceux-là même revendiqueront pour ce pays le droit de procéder le premier à la désignation d'un calife. Très franchement Ḥoṣain s'en expliqua avec Ibn Zobair : « le califat ne devait pas demeurer dans le Ḥiĝâz » (2) ; la Syrie entendait rester province impériale.

Le Zobairite ne put se résoudre à suivre les Syriens, ne se croyant pas en sûreté hors du *ḥaram*. « Adieu lui cria Ḥoṣain, on a tort de te proclamer un politique, un homme d'état, un *dâhia* (3) ! » Sans plus tarder, il

(1) Cette considération a dû peser lourdement sur la détermination de Ḥoṣain, sachant ne pouvoir compter sur le concours des Qaisites.

(2) Ṭab., II, 433, 12 ; *ʿIqd*², II, 313, 2 d. l.

(3) Ṭab., II, 413, 13.

fit sonner la retraite, après avoir accompli avec les siens la tournée rituelle autour de la Ka ba, dévastée par l'incendie.

A Médine, 'Alî, le fils de Ḥosain, les attendait avec des approvisionnements, préparés pour l'armée syrienne. Elle en avait le plus grand besoin, la mort de Yazîd ayant porté le trouble dans l'organisation de l'intendance militaire (1) de Syrie.

Parmi les vaincus de la Ḥarra, les derniers événements avaient produit une grande surexcitation ; les plus exaltés parlaient de venger leur défaite. Ibn Nomair réunit la population et l'admonesta sévèrement. Tous s'excusèrent (2) ! On parle pourtant d'actes d'hostilité, commis contre les troupes syriennes. Après quelques jours de repos, elles reprirent la direction du nord. Elles ne tardèrent pas à être suivies par les Omaiyades de Médine, une seconde fois expulsés par le parti Zobairite, définitivement triomphant au Ḥiǵâz. Ils allaient tous retrouver en Syrie une confusion presque pareille à celle qui régnait en Arabie. Yazîd venait d'emporter dans la tombe les dernières espérances de la dynastie sofiânide.

(1) Ṭab., II, 432.

(2) Il faut placer ici la scène racontée par Mas'oûdi, *Prairies*, V, 192 et le discours de Rauḥ ibn Zinbâ' ; traduisez : « nous sommes les fils du sabre, de la peste... et tout ce que vous voudrez فما شئتم ». Ces derniers n'ont pas le sens interrogatif, comme a compris le traducteur. L'incidente, وكان في ذلك الجيش (*ibid.*) se rapporte non à la chaire du prophète, mais à Rauḥ ibn Zinbâ', gouverneur de Médine. Bayâsî, ms. cité, II, 47 b montre les Médinois venant humblement tenir les rênes des chevaux syriens.

XIX

UNE TRIBU ARABE SYRIENNE SOUS LES SOFIÂNIDES

LES BANOÛ ǴODÂM : LEUR GÉNÉALOGIE, SOUS-TRIBUS, LAHM ET ʿÂMILA. LES BANOÛ ǴODÂM ET LES BANOÛ ASAD. TERRITOIRE ET LOCALITÉS DE ǴODÂM. MADIANITES OU NABATÉENS ? JUDAÏSME ET CHRISTIANISME CHEZ ǴODÂM. PREMIERS RAPPORTS AVEC L'ISLAM. PÉRIODE DES CONQUÊTES. RELATIONS AVEC LES OMAIYADES.

Ici devrait s'arrêter notre tâche. Le drame est terminé. Brusquement le rideau s'abaisse sur l'incendie de la Kaʿba. C'est la fin d'un règne de trois ans, trois ans de désastres (1). La pièce paraît d'ailleurs bien conçue, la trame habile. Impossible d'imaginer une plus grande unité d'action. Pas un instant celle-ci n'a langui, l'intérêt est allé croissant jusqu'à la catastrophe finale.

Voilà, du moins, l'impression produite par l'étude des grandes chroniques, nos guides presque exclusifs. Dans le califat du second Sofiânide, elles n'ont voulu voir que le côté tragique. Leur principale préoccupation s'est bornée à laisser le lecteur sous l'empire de la terreur, d'une sorte de terreur religieuse. Rien ne doit venir le distraire de ces sentiments. Une constatation paraît pourtant surprenante. Dans ce drame, si bien construit, toutes les péripéties se déroulent loin du centre, presque à la périphérie de l'empire. Dans le second acte, c'est tout juste si une scène, visiblement écourtée, se passe à Damas. On ne soupçonnerait pas que cette cité fût

(1) cf. Yaʿqoûbî, *Hist.*, II, 302.

alors la capitale du califat : Koûfa usurpe sa place et l'Iraq celle de la Syrie. Fréquemment les grands rôles sont tenus par des personnages de second ordre : Ibn Zobair, 'Obaidallah, les deux Moslim, Śamir ibn Dî'l Ǵauśan. Tout nous parle de l'Iraq, du Ḥiǵâz. Le calife ? Nos dramaturges s'obstinent à le retenir derrière les coulisses. Sa présence se devine par les ordres sanglants, nécessaires pour précipiter le dénoûment, provoquer la conflagration générale, où le tyran disparaîtra avec sa dynastie maudite ! Quant à la Syrie, elle les intéresse moins que le Ḫorâsân et les provinces de l'Asie centrale. A leurs yeux, le califat de Yazîd fut un intermède sanglant, une orgie prolongée pendant trois ans. La vie de l'État ? Elle serait demeurée suspendue. Trois noms résument le règne extérieur de Yazîd : Karbalâ, la Ḥarra, la Ka'ba. Nous croirions manquer à notre tâche, si nous ne nous efforcions de corriger cette colossale erreur de perspective, en d'autres termes, d'écrire une histoire du califat de Yazîd, où Yazîd figure en personne.

Dans les pages précédentes nous avons longuement exposé les faits extérieurs du califat, moins en considération de leur retentissement parmi les contemporains, que de l'importance que leur accorda la postérité. Le lecteur y a gagné un exposé d'une seule teneur, d'une unité toute factice, obtenue au détriment du personnage principal, le calife Yazîd Ier. Il nous reste à combler cette importante lacune, à étudier le souverain, l'activité déployée par lui dans le gouvernement de ses vastes états, cependant qu'il se trouvait aux prises avec les plus graves difficultés. Nous achèverons de la sorte de nous édifier sur la valeur réelle du second des souverains sofiânides. Pour porter partout la conviction, nous devrions pouvoir disposer d'un dossier plus considérable. L'indifférence, l'hostilité de la postérité n'a pas laissé subsister les documents ouvertement favorables à Yazîd ; son indifférence a laissé périr les *divans* des poètes, comblés de ses bienfaits et admirateurs des qualités personnelles du souverain calomnié.

Dans la révision de ce procès, nous n'avons rien voulu négliger, pas même des fragments en apparence indifférents, égarés parmi les détails de l'histoire littéraire du premier siècle. Cet isolement, le fait de n'avoir pas été accueillis dans les chroniques officielles, leur ont permis d'échapper à

la rage de la réaction antiomaiyade. Nous avons voulu en faire notre profit.

*
* *

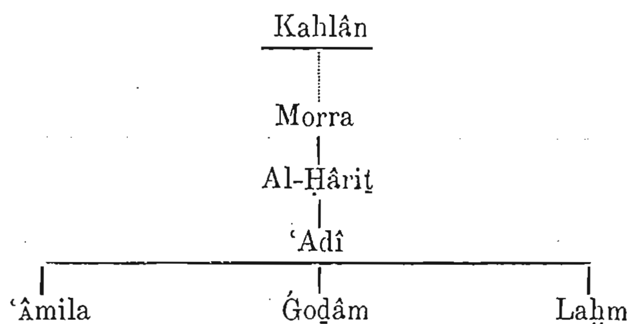
C'est par la façade, donnant sur le désert, que la Syrie répare les trouées, opérées dans les rangs de sa population par les guerres, les épidémies, la vie trop facile. Au moyen de cette ouverture s'établit comme un appel d'air vivifiant, un incessant échange d'éléments ethnographiques. Depuis plusieurs siècles, la Syrie orientale possédait une nombreuse population arabe (1). Ces tribus se considéraient et étaient effectivement devenues comme indigènes. Elles figuraient au premier rang des « Syriens, اهل الشام », également détestés et redoutés des Iraqains. Parmi elles, le régime omaiyade recrutait ses meilleurs soldats et ses plus dévoués partisans. Yazîd les connaissait de longue date, depuis les jours de son enfance, passée dans les régions désertiques de la Palmyrène. Des parties de chasse, les villégiatures hivernales et printanières avaient ensuite ramené le prince dans l'Emésène, dans l'Auranitide et sur les plateaux de la Pérée. Ces tribus furent les premières à attirer l'attention du souverain, décidé à poursuivre la politique syrienne de son illustre père.

Nous connaissons déjà les Banoû Kalb, ses oncles (2). Leurs chefs vivaient à la cour, auprès du calife. Nous l'avons constaté au jour de son intronisation. A son tour la grande tribu des Banoû Ǵoḏâm s'apprêtait à provoquer son intervention. Pour comprendre la portée de l'incident, il nous faut reculer de plusieurs siècles, remonter jusqu'aux origines légendaires de la race arabe.

Nous donnons plus bas l'arbre généalogique traditionnel de Ǵoḏâm, l'ancêtre éponyme de la tribu. Ǵoḏâm serait, on nous l'assure, un sobriquet, dont l'interprétation demeure d'ailleurs inconnue. Il s'appelait de son vrai nom ʿAmrou ibn ʿAdî (3). D'après notre tableau, Ǵoḏâm était frère de Laḫm et de ʿÂmila (4). Encore faut-il s'entendre sur

(1) De Goeje, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, p. 1.
(2) Cf. *Moʿâwia*, index s. v. *Kalb*.
(3) Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 225 ; Yaʿqoûbî, *Hist.*, I, 229.
(4) Ailleurs ʿÂmila est présenté comme l'oncle de Ǵoḏâm ; Ṭab., *Annales*, I, 225, 10.

la valeur de cette indication. Parenté réelle ou supposée, elle correspondait à un état de choses, dûment constatées, à l'époque où l'islam fit son apparition (1). Ce n'était pas la moins bonne des garanties généalogiques: la similitude d'intérêts et d'aspirations. S'unir dans la poursuite d'un même but, partager le même idéal : ce concept ne se trouve-t-il pas à la base du patriotisme, à toutes les époques de l'histoire ?



Les Banoû 'Âmila formaient une sous-division de Ǵoḏâm. Les Banoû Laḫm constituaient en réalité le rameau le plus ancien, certainement le plus illustre du groupe. Mais au point où nous ont amené les événements, sa vitalité paraissait arrêtée ; à l'encontre des B. 'Âmila, dont le nom a survécu à toutes les vicissitudes. De bonne heure, le surplus de la population laḫmite s'était déversé sur les pays au Nord de la Péninsule, où elle fonda la principauté arabe de Ḥîra (2). A l'apparition de l'islam, les Ǵoḏâm avaient pratiquement absorbé leurs cousins, les Laḫmites de Syrie. Absorption d'ailleurs pacifique et conclue de commun accord. Au premier siècle de l'hégire, les deux tribus sont d'ordinaire nommées ensemble.

(1) Ou même après le passage de la grande vague des premières émigrations. Comme l'observe Wellhausen, *Reich*, 17-18, les tribus réunies dans les camps militaires, *ǵond* ou *miṣr*, se trouvant en un contact plus intime que jamais, les clans isolés « se joignirent à des fractions de tribus apparentées, afin d'obtenir le bénéfice d'une consistance indispensable... Ainsi s'explique comment les grands groupements acquiren désormais une signification réelle qu'elles n'avaient jamais possédée antérieurement et peut-être ne posséderaient jamais plus dans l'Arabie proprement dite ».

(2) cf. Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 226 ; Ibn Hišâm, *Sîra*, 8.

Comparativement à la *nisbat* Ǵodâmî, celle de Laḫmî se fait rare (1). Dans les batailles islamiques, pendant la conquête de Syrie, au Yarmoûk, à Ṣiffîn, au cours de la campagne contre les villes saintes du Ḥiǵâz, elles marchent sous les mêmes chefs et la même bannière (2). Laḫmî s'était peu à peu réduit à la condition de qualificatif honorifique. Sa saveur archaïque, les souvenirs glorieux qu'il évoquait, produisaient bon effet dans le Gotha de la Péninsule. Mais il cesse de noter pour les Laḫmites le droit à une existence séparée. Quand on les trouve mentionnés isolément, dans les pays à l'Occident de l'Euphrate, on se trompera rarement en comprenant les B. Ǵodâm. Ce sont ces derniers que les chroniqueurs ont en vue.

Notre tableau généalogique attribue au groupe Ǵodâm - Laḫm une descendance yéménite. La théorie n'était pas acceptée partout avec la même facilité. Les oncles fortunés rencontrent toujours pléthore de neveux. Devenus une puissante unité, les Ǵodâm devaient trouver, en dehors de Kahlân, des tribus, désireuses d'enter sur le leur leur propre arbre généalogique. Ces tendances intéressées se donnèrent particulièrement jour, au moment où sévit la lutte entre Qais et Yémen. Ce fut la prétention, émise par les généalogistes de Moḍar (3), en particulier des Banoû Asad ibn Ḫozaima (4).

Vers la fin de la période sofiânide, le sectionnement de la famille arabe en trois fractions principales : Moḍar, Rabî'a, Kahlân ou Yémen avait achevé de se préciser. Les poètes y font appel comme à une doctrine reconnue. Dans ce dernier groupe, Moḍar jettera son dévolu sur les tribus qoḍâ'ites (5), constituant le fond de la population arabe de Syrie. Plu-

---

(1) Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 229, 264 ; Ibn Faqîh, *Géogr.* (de Goeje) 120 ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 59, 136 ; Mas'oûdî, *Prairies* IV, 353; V, 192 ; Ṭab , *Annales*, II, 468 ; Iṣṭaḫrî (de Goeje), 23.

(2) Mas'oûdî, *Prairies*, IV, 353, V. 192 ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*; Ṭab., I, 2347, 2348 ; II, 468,1783.

(3) من نُشّاب مُضر ; I. Hiŝâm, *Sira*, 50, 5 d. l. Les *nassâba* appartiennent toujours à un parti, dont ils servent les intérêts.

(4) Qotaiba, *Ma'ârif* (Wüstenf.) 50 ; voir plus loin les vers de 'Adî ibn ar-Riqâ' ; Baǵîla se voit également tiraillée entre Moḍar et Yémen ; I. Hiŝâm, *Sira*, 7, 2 ; 49-50.

(5) *Aǵ.*, VII, 77-78.

sieurs tribus qoḍâ'ites, ayant longtemps voisiné avec les Moḍarites, il ne paraissait pas difficile d'exploiter cette situation. Compter des alliés, des parents au sein de Qoḍâ'a, ç'eût été le meilleur moyen de contrebalancer l'influence envahissante des Kalbites. Il s'agissait d'être les plus nombreux. Or les Yéménites gardaient une majorité écrasante, si parmi eux on continuait à compter Qoḍâ'a. La preuve de l'intérêt, attaché à la question, c'est qu'on la fait déjà agiter en présence de Mahomet (1). Les prétentions de Moḍar visaient surtout Ǵoḏâm (2). On les présentait comme des Asadites. On consentait toutefois à admettre l'existence de relations anciennes entre les Banoû Ǵoḏâm et les tribus méridionales. Mais on considérait les premiers comme des Asadites, égarés au milieu des Kaḥṭânites et ayant fini par perdre le souvenir de leur origine (3) primitive.

La thèse était habile, et pour la soutenir, une ingéniosité ordinaire suffisait. Rien de plus variable en effet que le groupement des tribus au désert. On n'avait garde de s'appesantir sur la réalité des liens ethnographiques. Des présomptions, des traditions vagues la remplaçaient (4). En aucun pays, on n'a abusé, comme en Arabie, des qualificatifs de frère, de neveu. Pour leurs alliances, leurs fédérations, les Arabes ne consultaient pas leurs archives généalogiques, mais s'inspiraient des nécessités de l'heure présente. On se disait apparenté, du moment que cette fiction pouvait aider au rapprochement désiré. L'incertitude des origines familiales, l'instabilité du foyer domestique les y encourageaient. Dans l'antique Arabie, les délicates fonctions de généalogiste étaient remises, non à des chartographes, mais au *qâ'if* : à lui de décider dans les cas douteux, dans les naissances d'une légitimité sujette à caution. Ces cas devaient sans doute se multiplier ; car à la Mecque nous voyons ces empiriques accablés de consultations (5).

(1) Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 229.

(2) Yâqoût, *Mo'ǵam*, III, 706 ; efforts pour compter 'Akk parmi Moḍar. Souvent Qoḍâ'a et Ǵoḏâm deviennent synonymes, surtout lorsqu'il s'agit de tribus au N. du Ḥiǵâz ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹ 95, 2.

(3) Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 229.

(4) Comp. Aḫṭal, *Divan* (éd. Salhani) 300, 1-2, et note 1 du scoliaste ; un cas analogue : le poète y réclame pour sa tribu des clans, anciens Taǵlibites, d'après lui.

(5) I. Hišâm, *Sîra*, 114, 2 d. l. ; cf. Goldziher, *M. S.* II, 185.

A un moment donné de son existence préislamite, Ǵodâm serait, semble-t-il, entré en rapports plus intimes avec les Banoû Asad. La nature de ce rapprochement nous est mal connue. D'accord avec les Asadites et d'autres tribus de Modar, Ǵodâm s'était opposé à la sacrilège entreprise d'un *tobba'* himiarite contre la Ka'ba (1). Alléguant ce souvenir, cet accord passager, les Asadites ne cessèrent jamais de réclamer pour eux les B. Ǵodâm (2). Ils maintiendront ces réclamations jusque sous Marwân II, le dernier souverain omaiyade. A l'appui de leurs prétentions, ils citaient des poésies (3) anciennes, favorables, croyaient-ils, à ces revendications.

L'auteur de l'*Aǵâni* (VII, 77-78) parle ici de vers, fabriqués par Qodâ'a (4), désireux de se rattacher au groupe yéménite. L'apocryphe poétique est le grand fléau de toute l'histoire préislamite ; en ce champ on a déployé une énorme et fatale activité. Mais on s'abuserait, en la mettant exclusivement sur le compte des généalogistes de Qodâ'a. Quand la thèse modarite se voit réduite à citer des vers (5) de 'Abdalmoṭṭalib, le grand-père de Mahomet, il convient de se montrer plus réservé. Dans l'occurrence les Qodâ'ites semblent les moins suspects, parce que sous les Omaiyades, ils se trouvaient mieux que d'autres en mesure de se passer d'alliances. Leur situation parmi les Arabes de Syrie les dispensait d'aller chercher des confédérés à l'Orient du désert arabique. Abstraction faite du caractère tendancieux de la poésie arabe, ce qu'on peut déduire des vers allégués, c'est tout au plus l'existence de relations amicales, peut-être même d'un de ces *ḥilf*, alliances, si fréquentes dans l'Arabie préislamique(6)

---

(1) Ṭab., *Annales*, I, 1102, 22.

(2) Vers de Komait dans Ibn as-Sikkit, *Tahḏib al-Alfâẓ, Ansâb* (éd. Cheikho), 543 ; Balâḏorî, *Ansâb*, 25 b, 21 a.

(3) Sur le valeur de cette poésie *généalogique* cf. Goldziher, *M. S.* II, 187. Au 1er siècle un qâḍi n'acceptait pas le témoignage d'un Yéménite contre Modar et vice versa ; Kindi, *Qâḍi* (éd. Gottheil), 39 bas.

(4) Efforts de Qodâ'a pour se rattacher à Ma'add, *Aǵ.*, XI, 160, bas ; il doit s'agir de Ǵodâm, à en juger d'après l'expression « entre le Tihâma et la Syrie » (Ibid.).

(5) Celui de Amrou'l Qais n'est guerre concluant, ceux de 'Abid ibn al-Abraṣ sont postérieurs à l'hégire ; Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 264.

(6) Cf. Goldziher *M. S.* I, 63 etc.

et disparaissant avec l'occasion fortuite, qui les avait provoquées. De ces *hilf* le souvenir était souvent singulièrement fugace. Pour d'illustres chefs, comme Zohair ibn abi Solmâ, on ignorait s'il était *halîf* ou indigène dans sa propre tribu (1). Parfois des mariages entre *halîf* venaient établir des liens plus solides. Il était de règle d'épouser la veuve du ḥalîf, laissée sans ressources (2). Au bout de quelques années, cette nouvelle famille était pratiquement incorporée dans la tribu (3). Nous le voyons par la terminologie du Qoran : entre le maulâ, le ḥalîf, le parent, la distinction finissait par devenir verbale, surtout lorsque le ḥalîf avait de la valeur, de la fortune, le don de la poésie ou de la parole. Dans leurs vers, Farazdaq et Ǵarîr font appel à une vieille alliance entre Tamîm et Kalb (4). Vraisemblablement cette dernière tribu en avait perdu le souvenir, mais il ne pouvait lui déplaire de voir reconnaître l'importance de Kalb par les meilleurs poètes de Tamîm, la grande tribu elle ausssi sollicitée par Qais.

Outre l'importance des Ǵoḍâmites, ainsi tiraillés entre Moḍar et Kahlân, ces discusions attestent au premier siècle de l'islam, la croyance à leur origine yéménite. C'est la thèse générale, battue en brèche par une minorité moḍarite. Pour se montrer plus affirmatif, il faudrait pouvoir prendre au sérieux les listes généalogiques, dressées par les Arabes (5), ignorer la part considérable de fiction, de considérations subjectives (6) en ce travail artificiel, exécuté à l'aide de traditions incertaines et de poésies, audacieusement falsifiées. Comme le ḥadît, cette œuvre d'ailleurs considérable sert tout au plus à préciser, à affirmer la doctrine généalogique, qu'à *une époque donnée* on s'efforçait de faire prévaloir. Parmi les princi-

(1) I. Hiśâm, *Sîra*, 66, 14 ; Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 162, 7. Comp. observation de M. Hartmann, *Zeits. f. Assyr.*, XXVII, 44-45,

(2) I. S. *Tabaq*, V, 186, haut : Qotaiba, *Ma'ârif*, 57.

(3) cf. *Aǵ.*, II, 80, 2 ; XIX, 144, 12-13.

(4) *Aǵ.*, XIX, 25, 1-13.

(5) Cf. Goldziher, *M. S.* II, 177 etc.

(6) Amenant des changements fréquents. « A qui votre clan se rattache-t-il *aujourd'hui*, ممّن انتم اليوم », demande-t-on dans la 2° moitié du I° siècle ; cf. Kindi, *Qâḍi*, (éd. Gottheil), 24, 5.

paux intéressés, c'est-à-dire les Banoû Ǵodâm, c'était la descendance sud-arabe (1). En la défendant, Ibn ar-Riqâ' (2) se fit bruyamment le porte-voix de cette tendance (3). Elle a pu être aussi peu fondée que la prétention opposée. Au plus fort de ces discussions, c'est-à-dire sous les Omaiyades, l'influence, le nombre en Syrie appartenaient aux Yéménites. Désireux de jouer leur rôle en ce milieu, les B. Ǵodâm devaient avoir d'excellentes raisons pour s'y faire bien venir, en se rattachant à la masse. La Syrie omaiyade a toujours éprouvé de médiocres sympathies pour la cause qaisite: لا ربيعة بالوادي, disaient à propos de la Syrie les Rabî'a de l'Iraq. On aurait pu en dire autant des Qaisites. Politiquement ces derniers ne comptaient pas dans la Syrie des Sofiânides.

Les Ǵodâm formaient d'ailleurs une grande tribu, composée « d'hommes d'action et de beaux parleurs اهل مقال وفعال » (4). Ce n'était pas l'avis de leurs envieux. A les en croire, « lorsque circulait la coupe de la gloire, elle s'éloignait de Ǵodâm ».

اذا كان المدام أدير يومًا   لكرمةٍ تنحّى عن جذام (5)

Leur prospérité, leurs succès politiques, l'étendue et la richesse de leur territoire, tout cet ensemble leur vaudra encore d'autres attaques ; il explique également (6) les divergences d'opinion sur leur origine et le désir de se les asssocier.

La tribu médinoise juive de Nadîr serait sortie du milieu des Banoû Ǵodâm : elle aurait gardé le nom de la montagne de Nadîr, son séjour primitif, après avoir embrassé le judaïsme. Cette opinion de Ya'qoûbî et de « beaucoup d'autres auteurs arabes » (7), ne présente rien d'invraisem-

(1) Ya'qoûbi, *Hist.*, I, 229.

(2) ou ar-Raqqâ', on trouve les deux orthographes : *Aǵ.*, VIII, 179 fait clairement allusion à la forme *Riqâ'*.

(3) Cf. Ibn Abdalbarr, *Kitâb al-Qaṣd* (ms. 'Âśir effendi).

(4) Mas'oûdi, *Prairies*, IV, 238.

(5) Mas'oûdi, *Prairies*, VI, 147.

(6) Ibn Faqîh (de Goeje), 120.

(7) Comme s'exprime Mas'oûdi, *Tanbih* (de Goeje), 246, d. l. ; Ya'qoûbi, *Hist.* II, 49. Ce dernier renseignement n'est donc pas « völlig vereinzelt » comme affirme R. Leszynsky, *Die Juden in Arabien zur Zeit Mohammeds*, p. 11.

blable. Les établissements des Ǵodâm touchaient au territoire médinois. Cette tribu intelligente subira toujours l'ascendant d'une civilisation supérieure. En Syrie nous la verrons adhérer au christianisme. Rien ne nous autorise à suspecter ici une tendance, elle aurait laissé d'autres traces dans la tradition écrite. D'autre part, les Ǵodâmites n'auront pas inventé eux-mêmes leurs relations généalogiques avec les juifs, si malmenés par le Qoran. Quel intérêt à se rattacher à des vaincus ? Ç'eût été gratuitement prêter le flanc à la satire. Ainsi dans ses controverses poétiques avec sa femme anṣârienne, Rauḥ ibn Zinbâ' ne cesse de faire allusion à l'origine juive, attribuée aux Auxiliaires de Mahomet (1).

Au milieu de l'anarchie politique de l'Arabie, du morcellement des tribus, causés par l'appauvrissement des habitants (2), par le déplacement des voies commerciales, on découvre des essais de reconstitution, de groupement. Cette réaction contre l'émiettement politique permet toujours de supposer l'existence d'intérêts communs, forçant les Bédouins à faire au bien général le sacrifice de leurs instincts séparatistes. Elle atteste ensuite la possession d'un pays, capable de sustenter des agglomérations humaines plus denses. Or, au moment où le pouvoir arabe s'implantait en Syrie, nous voyons le nom de Ǵodâm servir à désigner une vaste confédération, occupant les districts, compris entre le Ḥiǵâz et le midi de la Syrie. Dans la *Bâdiat aš-Šâm* (3), la ligne de leurs établissements coupait en diagonale les régions à l'Est de la Transjordanie ; vers le Nord, ils rencontraient un groupement, encore plus puissant, celui des Banoû Kalb (4). Du côté de l'Arabie leurs campements les plus méridionaux touchaient presque aux *ḥarra*, voisines de Médine ; ils s'éparpillaient dans le long couloir de Wâdi'l Qorâ, dans les environs de Taboûk et des palmeraies d'Aila (5). Vers le couchant ils longeaient la presqu'île du Sinaï

(1) *Aǵ.*, VIII, 139.

(2) Phénomène économique plus que géologique. Cf. Caetani, *Studi di Storia orientale*, I, 334.

(3) Iṣṭaḫrî, 23 ; I. Ḥauqal, 104 (éd. de Goeje).

(4) Cf. *Mo'âwia*, 281 etc. Laḫm dans le Ḥaurân ; Hamdânî, *Ǵazîra*, 131, 5 etc.

(5) Sous Mahomet l'expédition de Taboûk aurait visé un rassemblement de Ǵodâm,

et se trouvaient à cheval sur la frontière égyptienne (1). Aussi seront-ils les premiers à suivre ʿAmrou ibn al-ʿÂṣi, pénétrant dans la vallée du Nil (2).

Ils occupaient de la sorte un vaste ensemble de déserts, de steppes, renfermant des oasis et de bons pâturages : objets d'envie pour les faméliques Bédouins de l'Arabie. Ceux-ci venaient s'y réfugier en temps de sécheresse ; le voisinage de la Syrie, le bénéfice d'un climat plus humide y rendaient moins dures les conditions d'existence (3). L'ensemble du domaine de Ǵoḏâm présentait un territoire aux limites mouvantes, selon que la tribu se trouvait ou non en mesure de les maintenir ou de les porter plus avant. Les énergiques B. Ǵoḏâm ne manquaient pas à ce dernier devoir. Fils d'une Ǵoḏâmite, le poète Ǵamîl rend ce témoignage à ses oncles maternels (aḫwâl) :

« Depuis l'Egypte et Ḏoû'l Qorâ jusqu'à la Syrie, ils défendent leur territoire sacré et profane » (4).

La masse de la tribu se composait de Bédouins, de pasteurs nomades. Un certain nombre pourtant de Ǵoḏâmites avaient passé à la vie sédentaire. A ceux-là on attribue les localités de ʿAmmân, Maʿân, Aḏroḥ, Madian, Gazza (5). Au regard de cette dernière cité, le renseignement ne peut évidemment être pris au sérieux. Pour Maʿân, on l'a déduit du récit de la malheureuse expédition de Moûta (6), et aussi de l'histoire de Farwa ibn ʿAmrou. Ce Ǵoḏâmite, fonctionnaire byzantin, aurait, assure-t-on, résidé

Laḫm etc. ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 59 ; Ibn Ḥauqal, 104. Des éclaireurs ǵoḏâmites convoyèrent à distance la colonne musulmane en partance pour Moûta, dans toute la longueur du Wâdi'l Qorâ.

(1) A ʿArîš ; Yaʿqoûbi, *Géogr.*, 330 ; Yâqoût, *Moʿǵam*, II, 796.

(2) Cf. Caetani, *Annali*, IV, 110, 322 ; pour le territoire de Ǵoḏâm, voir encore Hamdânî, *Ǵazîra* (éd. D. H. Müller), 130.

(3) *Aǵ*. XI, 86.

(4) من حلّ وحرام = l'ensemble de leur territoire ; je doute que حرام vise ici un sens spécial, (peut-être *ḥimâ* ?) ; *Aǵ*., VII, 100, 2 d. l. وادي القرى = ذو القرى

(5) Hamdânî, *Ǵazîra* (éd. D. H. Müller) 129 ; *Osd*, IV, 178 ; Ḥassân ibn Ṯâbit, *Divan* (éd. Hirschfeld) 89, 2.

(6) Il en sera question plus bas.

« à Ma'ân et dans les environs » (1). Mais on aurait tort de serrer la valeur de cette donnée. Elle doit montrer la diffusion de l'islam du vivant du Prophète et préparer les esprits à la thèse de son universalisme. Pour trouver des groupes de Ǵodâm *ḥâḍirîs* ou sédentaires, il faudra attendre l'époque des Omaiyades (2). Auparavant ils n'ont habité ni possédé aucune ville proprement dite. Contentons-nous de comprendre que les dépendances, l'*hinterland* désertiques de ces localités appartenaient aux B. Ǵodâm, qu'ils s'entendaient à profiter de cette situation, à exploiter les routes commerciales, traversant ces territoires et reliant le Ḥiǵâz à la Syrie et à l'Egypte. Ces routes (3) comptaient parmi les plus anciennement mentionnées dans les annales de l'humanité et ces villes en marquaient les plus importantes stations. C'était pratiquement mettre les citadins sous leur dépendance, créer des relations, habilement exploitées par ces Bédouins retors.

Le trafic de ces régions leur devenait tributaire et se voyait dans l'obligation d'emprunter leur concours en qualité de guides, de convoyeurs, de protecteurs. A ces titres divers, ils recueillaient les taxes, perçues sur les caravanes, traversant leurs déserts, s'arrêtant auprès de leurs puits, en retour de la sécurité, du ravitaillement, et d'autres services qu'ils s'ingéniaient à rendre indispensables (4). Même pour les caravanes organisées pour le compte de puissants patrons, comme les rois de Perse, les princes de Ḥîra, on ne pouvait se passer d'un *ḫafîr* ou protecteur bédouin. C'était généralement un saiyd considérable. Il assumait la responsabilité, mais savait se faire payer, à lui et aux siens, cette sorte d'assurance commerciale (5). Dans le désert, les conditions physiques réduisent fatalement les marchands à la dévotion des nomades (6).

(1) I. Hiśâm, *Sîra*, 958.

(2) Cf. *Aǵ.*, VIII, 179, 9. Comp. le travail de R. Hartmann, cité plus loin.

(3) Entre le désert et la ligne des monts de la Pérée ; elles menaient jusqu'au point, où Baṣra surveillait l'entrée de la Damascène et de l'Auranitide, cette dernière le grenier de l'Arabie occidentale.

(4) Cf. notre *République marchande.*

(5) Bakrî, *Mo'ǵam*, 632. I. Hiśâm, *Sîra*, 118, 3 ; Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, 176 ; *Aǵ.*, XIX, 75,9.

(6) Cf. Fraenkel, *op. cit.*, p. 179.

En bordure des pays cultivés, les Godâm possédaient en pleine propriété des villages (1), des domaines exploités pour leur compte par des paysans, devenus leurs fermiers. Quant aux autres sédentaires, ils se voyaient forcés d'implorer ou d'acheter leur amitié par le paiement de taxes ou par l'abandon d'une partie des récoltes. Sur les confins de la civilisation et de la barbarie, dans la zone indécise, où le pouvoir de la société cesse d'être une protection efficace (2) pour l'individu et les groupes isolés, cette entente, cette collaboration plus ou moins forcées entre les divers éléments ethnographiques, s'imposent comme inévitables. La suprême habileté des Qoraišites fut de tourner cette situation à l'avantage de leur commerce. Il faut attirer les Bédouins de son côté, pour ne pas les avoir contre soi. Cette situation s'est perpétuée jusqu'à nos jours, dans les mêmes parages et au profit des descendants modernes des B. Ǵodâm ; si, toutefois, comme l'affirme Qalqašandî, les Banoû Ṣaḫr comptent Ǵodâm parmi leurs ancêtres (3). On comprendra maintenant en quel sens les auteurs, cités plus haut, ont pu leur attribuer la possession de Ġazza et des cités du *limes* syrien.

Une qaṣîda de Ḥassân ibn Ṯâbit (4) énumère une série de localités, attribuées aux Ǵodâmites. Outre la ville de Gazza nous y lisons les noms de Al-Ma'în, Al-Ḥabt, Al-Marroût etc. Malheureusement la pièce en question manque d'*envoi* et aucun en-tête ne vient suppléer à ce silence.

---

(1) Comme celui possédé dans la Balqâ' par l'Omaiyade Aboû Sofiân ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 129, 6.

(2) Comp. R. Hartmann, *Das Eindringen der Araber ins Ostjordanland*, dans *Beitr. z. Kenntniss des Orients*, VIII, 150-52.

(3) Cf. Qalqašandi, *Nihâiat al-arab* (ms. Paris) 75, 119. Il mentionne الدجعون ويقال الدجاعنة بطن من بني صخر من بني جذام من قحطان منازلهم من حول الكرك , puis الطارنة (sic) autre clan de جذام d'après Qalqašandi. Il leur a déjà assigné les « environs de Karak » ; il les montre ailleurs occupant exactement le pays de Ǵodâm منازلهم ما بين تيماء وخيبر والشام . D'après Qalqašandi « Banoû Mahdi » serait le nom moderne des Ǵodâm du Balqâ : وهم بطون كثيرة وافخاذ متسعة منهم... العاقبة والطارنة والحابرة والسماعنة. Ces noms conservent une forte saveur chrétienne. Le جبل بني المَهْدي — le nom a embarrassé le D[r] R. Hartmann, *Der Islam*, année 1911, p. 140, — doit signifier le pays des Banoû Ṣaḫr.

(4) *Divan*, LXXXIX, éd. Hirschfeld.

Malgré l'assertion du scoliaste (1), il reste à prouver qu'elle regarde les B. Ǵodâm. Mais le contrôle devient difficile à exercer : plusieurs de ces localités étant impossibles à identifier et ignorées par les anciens géographes. Vraisemblablement Ḥabt (2) a appartenu aux Kalbites. Marroût semble devoir être cherché au midi du Ḥiǵâz (3). Si dans la pièce de Ḥassân, on a pensé à Ǵodâm, c'est par suite de la mention de Gazza, — considérée par certains, à tort évidemment, comme leur appartenant,—puis de Ma'în. On a voulu y reconnaître une autre forme de Ma'ân. Cette opinion extrêmement ruineuse se trouve en effet soutenue par le scoliaste de Ḥassân (4). On voit à la suite de quelle série d'hypothèses croulantes, on a pu reconnaître le pays de Ǵodâm dans cette qaṣîda du chantre médinois.

La *Sîra* du Prophète signale, comme leur appartenant encore, *Ḏât as-Salâsil*, un point d'eau non identifié jusqu'ici (5). On le dit « derrière le Wâdi'l Qorâ وراء وادي القرى à dix jours de Médine » (6). Ajoutez *Ḏât-Aṭlâḥ*, également au nord du Wâdi'l Qorâ, mais en Syrie. Car, pour les Arabes de la Péninsule, la Syrie — on l'affirme du moins (7)—commencerait à partir du Wâdi'l Qorâ. Syrie et terre de Ǵodâm devenaient fréquem-

(1) Trop souvent incomplètement informé.

(2) Bakri, *Mo'ǵam*, 66, 202-03.

(3) Cf. Bakri, *index* مَرّوت ; d'après Yâqoût, *Mo'ǵam*, IV, 504, من ديار ملوك غسّان . Malgré la mention de Ǵodâm dans le vers d'Aboû Ḏo'aib (Ibn Sikkit, *Tahḏib*, éd. Cheikho, 63), les localités citées n'appartiennent pas à cette tribu ; cf. Bakri *Mo'ǵam*, index, s. v. شابة ; Aḫṭal, *Divan* (éd. Griffini) 69,9 et l'index, où Marroût est orthographié *Marwatt*, مَرْوَتّ , comp. Aḫṭal (éd. Salhani) 229, note d.

(4) Bakri, *Mo'ǵam* 190, 2-6 ; 500 ; Yâqoût, *Mo'ǵam* IV, 581.

(5) بارض جذام , Bakri, *Mo'ǵam*, 779-80 ; pas dans Yâqoût ; ils l'auraient possédé en commun avec les B. Bali ; cf. Schleifer dans *Enzyk. Islâm*, I, 642, 2 col. ; comp. Aḫṭal, *Divan* (éd. Salhani) 148,5 ; de Goeje, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, 8.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 94, d. 1 ; 95, 1.

(7) Je n'en suis pas persuadé. Cette doctrine géographique provient du ḥadiṯ : بعد انقلابي من ارض الروم fait-on dire au Prophète après l'expédition de Taboûk : il était donc sorti de l'Arabie ! Si les juifs continuent à résider à Wâdi'l Qorâ, c'est parce que ce dernier point n'appartient plus au جزيرة العرب . Tout cela est artificiel. Ibn Hišâm, *Sîra*, 984 ; Ṭab., I, 1604, 16. Le Ḥiǵâz c'est ما حجز بين اليمن والشام ; Hamdânî, *Ǵazîra*, 48, 3 ; 50, 23.

ment synonymes (1). Inutile d'interroger ici les géographes ; ces noms leur étant seulement connus par la *Sîra*. Ils peuvent n'avoir pas été des toponymes (2) vraiment indigènes et permanents, mais des noms de circonstance. L'école médinoise est généralement mal informée sur la géographie des districts, situés au Nord du Ḥiǵâz. Une autre possession de Ǵodâm, c'est la Ḥismâ, vastes étendues, situées au Nord de Wâdi'l Qorâ (3), entre Aila et Taboûk, terrains de pâturage, très visités de nos jours par les Bédouins (4). L'an 8 ou 10 H., un chef ǵodâmite, après être entré en relations avec Mahomet, doit se retirer dans la Ḥarrat ar-raǵlâ' (5), au pays de Balqain, entre Médine et la Syrie. Cette ḥarra devait vraisemblablement toucher au pays de Ǵodâm. Tribu riche d'ailleurs, puisqu'un de leurs campements de la Ḥismâ, surpris par les hommes de Mahomet, se vit enlever en une fois 1000 chameaux, 5000 brebis, plus cent prisonniers des deux sexes (6).

On a présenté ces B. Ǵodâm comme les descendants des Madianites (7). Ils occupaient le territoire, assigné aux Madianites (8). Fréquemment le Prophète Śo'aib est présenté comme un Ǵodâmite (9). Quand la députation des B. Ǵodâm vint trouver le Prophète, il les qualifia de « gendres de Moïse. Le Messie lui-même prendrait femme parmi eux et

---

(1) Aǵ., I, 15,15 : « Syrie, terre de 'Akk et de Ǵodâm ».

(2) ذات السلاسل est-il même un nom géographique ?

(3) من وراء رادي القرى ; Wâqidî (Kremer) p. 5.

(4) Toujours appelée حسمى جذام ; I. Hiśâm, *Sira*, 975 ; Aboû 'Obaid, *Ǵarib*, 303a ; Hamdânî, *Ǵazira* (éd. D. H. Müller) 129 ; Yâqoûṭ, *Mo'ǵam*, I, 212, II, 267 ; on y plaçait parfois la mystérieuse *Iram* ; cf. Yâqoût, I, 212.

(5) Ṭab., *Annales*, I, 1740 ; 1155-56 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, II, 248.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 64.

(7) Cf. *'Iqd*[3], II, 55 ; *ZDMG*, XXIII, 572-73.

(8) Bakri, *Mo'ǵam*, 135, 159, 516 ; on y place Madian بالشام تلقاء غزة, Madian en Syrie et en face de Ǵazza » ; 517 ; on dit que Madian est du pays de Ǵodâm et « le Prophète Śo'aib un Ǵodâmite ».

(9) Certains auteurs ne nomment pas Ǵodâm à propos de Śo'aib et de Madian. Ils se demandent s'il appartenait aux races éteintes دائرة ; Qotaiba, *Ma'ârif* (Wüst) 21 ; Mas'oûdî, *Prairies*, I, 93 ; III, 301 ; *'Iqd*[4], II, 45, 26.

aurait des enfants » (1). Le Qoran (**13**, 38) ayant parmi les caractéristiques des Prophètes, indiqué celui de fonder une famille, ʿIsâ se devait de vérifier cette condition « avant la résurrection » (2). Mais on se demande pourquoi on a de préférence songé ici à Ǵodâm ? Il est permis de soupçonner l'intervention d'un moḥaddiṯ ǵodâmite, heureux de polémiser contre le célibat chrétien et d'allier le Messie à la famille arabe.

Nous rencontrerons d'autres preuves de l'activité des traditionnalistes de Ǵodâm, empressés à découvrir pour les leurs des titres de gloire. Leur descendance madianite me paraît une question assez oiseuse. Avec non moins de vraisemblance nous pourrions, dans les B. Ǵodâm, reconnaître les successeurs des Nabatéens. Ils occupaient le même pays, celui-là même, couvert par les inscriptions nabatéennes, depuis le Ḥaurân jusqu'à Ḥiǵr dans le Ḥiǵâz (3). Ils avaient hérité leurs traditions politiques, surtout leur esprit d'initiative ; comme eux grands voyageurs par terre et par mer. Quand le Ṣaḥâbî Tamîm ad-dârî, un Laḫmite, aborde dans l'île de l'Antichrist, il se trouve en compagnie de Ǵodâmites. Plusieurs de leurs localités sont appelées « ḥiǵâziennes, syriennes, égyptiennes ». Telles Maʿân et Wâdi'l Qorâ (4). Ces expressions pittoresques indiquent la variété de leurs relations commerciales. Comme les anciens maîtres de Pétra, les Ǵodâm exploitent de leur mieux leur position géographique, leur situation d'intermédiaires entre les pays de culture et le monde barbare, prêts à trafiquer de l'union comme de la discorde des deux sociétés ; alternativement brigands et marchands. Leurs chiens passaient même pour les plus voleurs de la Péninsule (5) !

Leur langue, leur organisation sociale, leurs relations avec les tribus de l'Arabie leur permettent de s'en faire accepter en qualité de com-

---

(1) Bakri, *Moʿǵam*, 517. Des auteurs attribuent encore à Ǵodâm la حرّة النار. Yâqoût, *Moʿǵam*, II, 252.

(2) لا تقوم الساعة. Dans *The Cathol. Encyclopedia*, article *Madianites*, les Μααδδηνοί de Procope désignent non ces derniers, mais le groupe de *Maʿadd*.

(3) Cf. *CIS*, II¹, Inscriptions nabatéennes.

(4) Cf. Maqdisî, *Aḥsan at-taqâsîm* (éd. de Goeje) 84,4.

(5) فيهم لصوصيّة واغارة على امتعة الناس حتى ان كلابهم اضرّ كلاب ارض تسرق ما يسرق مثله الكلاب **Yâqoût, *Moʿǵam*, II, 796.**

patriotes. D'autre part leur vernis de christianisme, les rapports de leurs chefs avec les cités syriennes, avec le gouvernement byzantin les introduisaient dans le monde occidental. Situation complexe, où ces équilibristes se sentaient à l'aise. Quoique décidés à garder le contact avec les deux sociétés, fréquemment en lutte, ils s'arrangeront de façon à se tenir toujours du côté du plus fort.

Personnellement leurs préférences les inclinaient vers les compatriotes de la Péninsule, leurs clients et fréquemment leurs alliés. Mais ces préférences n'allaient pas à leur faire sacrifier les lucratives relations avec le gouvernement impérial, détenteur de l'*annona* et des marchés syriens et égyptiens. De là, une politique ondoyante, oscillant invariablement du côté le plus avantageux à leurs intérêts. Leurs chefs acceptent de Byzance les bâtons de commandement, la surveillance d'une section du λιμιτον (1). Tout en les distinguant aux yeux des nomades, ces honneurs leur permettent d'écarter des concurrents dangereux. Ainsi avaient agi leurs voisins du nord, les Ĝassânides. Ce sera leur ligne de conduite au début de l'hégire ; elle décidera de leur attitude entre le Prophète et ses ennemis qoraiśites, comme plus tard entre les Byzantins et les Arabes envahisseurs. Tout cédera devant la claire perception de leurs intérêts matériels. Sous ce rapport, ils se montreront les plus arabes de leurs compatriotes. Au point de vue religieux, ils n'afficheront pas un moindre éclectisme.

Les Juifs du Ḥiĝâz n'auraient pas — on l'a cru longtemps — exercé de prosélytisme (2). Cette théorie a été directement inspirée par l'école médinoise : celle-ci ne reconnaît aux Juifs que des qualités passives. A tout prix les Anṣârs ont voulu voiler les progrès inquiétants du mosaïsme dans leurs rangs. Sans l'intervention énergique de Mahomet, le judaïsme était en train de conquérir Médine. Certains clans anṣâriens avaient seuls réussi à se préserver des atteintes d'une propagande, déjà fort avancée dans les autres milieux médinois. On aurait pu le supposer *à priori*, en dé-

(1) Le ليميطون de Elias Nisibenus (éd. Brooks) coll. Chabot, 118.
(2) Cf. Wellhausen, *Reste*[2], 230.

pit des dénégations intéressées des mohaddit de Yatrib. Une civilisation supérieure s'impose nécessairement à sa voisine, moins armée pour la lutte (1). C'était la situation des Hébreux de Médine vis-à-vis des clans arabes de Yatrib, intellectuellement si peu développés (2). On s'en apercevra au moment de l'arrivée parmi eux des Mohâgir de Qoraiš.

Ce fut également le cas des B. Ǵodâm. Au sein de leurs clans les plus rapprochés du territoire médinois, le judaïsme avait fait des prosélytes (3). Parmi ceux du Nord, le voisinage de la Syrie, de l'Egypte, de la presqu'île du Sinaï, un centre d'attraction pour les Arabes, tout cet ensemble avait favorisé la diffusion du christianisme. On aboutit à la même constatation chez tous les Arabes, demeurant à la périphérie de la Péninsule, depuis le golfe persique jusqu'à celui de Qolzom. L'ancien fétichisme arabe n'avait pas la force de résister à la poussée de religions, fortement organisées, surtout, lorsque comme l'Evangile, elles avaient derrière elles le prestige de puissants Etats : un avantage refusé au judaïsme. A un degré plus ou moins avancé, ces Arabes s'étaient donc laissé pénétrer par le christianisme. Plusieurs de ces tribus poussant, comme les Ǵodâm, leurs ramifications jusqu'au cœur de l'Arabie, il est permis de supposer que leur action, combinée à celle de leurs coreligionnaires du Yémen, du Yamâma, de Bahrain, aurait bientôt conquis le désert à la religion du Christ (4). Le Qoran vint se mettre à la traverse de ce mouvement civilisateur. A l'approche de l'islam, nous voyons les B. Ǵodâm figurer parmi les *Mosta'riba*, tribus arabes ralliées à Byzance et au

(1) Cf. Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 298 : وتهوّد قوم من الأوس والخزرج ... لمجاورتهم يهود خيبر وقريظة والنضير ; comp. R. Leszynsky, *Die Juden in Arabien*, 33, quelques bonnes références. Nous comptons reprendre la matière.

(2) Ainsi un clan des B. Bali, réfugié à Taimâ', y adopte le judaïsme ; cf. Schleifer dans *Enzyk. Islâm*, I, 643, 2 col. La *Sira* nous montre constamment les Médinois, créanciers des Juifs (cf. I. S. *Tabaq.*, II¹, 21-23), sans en excepter le Prophète. Les Mohâgir de Qoraiš semblent s'être montrés plus adroits et avoir su mieux se défendre.

(3) Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 298.

(4) Wellhausen, *Reste*², 231 admet le fait pour « le Nord de l'Arabie, depuis le Golfe Persique à l'Erythrée » ; comp. Caetani, *Studi*, I, 302. Une variante de Zohair (14, 6) fait jurer ce poète par les « anṣâb de Oqaiṣir », divinité honorée par Ǵodâm ; cf. Wellhausen, *Reste*, 62.

christianisme (1). En faisant le détail de ces « Mosta'riba » le premier nom à se présenter sous la plume de nos chroniqueurs est généralement celui de Ǵodâm. Leur christianisme devait donc être bien avéré pour avoir produit cette impression sur les annalistes du second siècle.

Christianisme d'ailleurs bien superficiel comme celui de tous leurs compatriotes ! Nulle part je n'ai rencontré la mention d'une hiérarchie chrétienne au sein de Ǵodâm, comme nous la voyons parmi les Taḡlibites, si tenaces dans leurs convictions. Celles de Ǵodâm ne résistèrent pas longtemps à l'islam ou plutôt aux avances du nationalisme arabe, abrité sous la bannière de l'islam. Ils cèderont moins devant une doctrine nouvelle que devant les perspectives, ouvertes à leur ambition par les conquêtes arabes. Quand ils verront les grossiers Bédouins du Ḥigâz culbuter les Byzantins, ils accourront prendre part à la curée. Puisque l'islam devait faciliter cette participation, ils se résigneront d'assez bonne grâce à l'embrasser, après avoir pu constater la ruine irrémédiable du christianisme (2) en Arabie.

Pourtant leurs premiers rapports avec l'islam naissant ne furent guère amicaux. Réfugié à Médine, Mahomet semble bien avoir tenté d'abord d'y transporter la prospérité commerciale de la Mecque. C'était de bonne guerre et combien fructueuse ! Puisque Allah l'avait rapproché de huit jours des marchés syriens, c'était apparemment pour le voir utiliser cet avantage. Cette politique ne pouvait sourire aux Ǵodâmites. Ils en-

---

(1) Cf. Ibn Baṭrîq (éd. Cheikho) II, 13, 22 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VII, 66 ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 135 ; Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 298.

(2) Après beaucoup d'autres, M. R. Leszynsky (*op. cit.*, 33 et passim) oppose la ténacité des Juifs arabes à la défection de leurs compatriotes chrétiens. Cette antithèse nous paraît fallacieuse. Pour rétablir l'égalité dans la comparaison, il faudrait l'existence d'une tribu arabe juive indépendante et nomade, examiner quelle eût été son attitude au milieu de la fièvre des conquêtes arabes mondiales, quand elle aurait reçu l'invitation d'y prendre part. Cette délicate tentation a été évitée aux juifs de l'Arabie, partout réunis en groupes compactes, à l'encontre de Kalb, de Ǵodâm..... Auraient-ils résisté plus longtemps que les Taḡlib, les Tanoûḫ? En leur qualité de sédentaires, la formation religieuse chez les Juifs, était plus avancée que chez les Bédouins chrétiens de l'Arabie.

tendaient rester les intermédiaires entre la Syrie et le Ḥiǵâz ; il tenaient médiocrement à voir prendre pied au Sud de leur territoire une seconde « république marchande », formée sur le patron de la république mecquoise, sous l'énergique impulsion d'organisateurs comme Aboû'l Qâsim. Etablis à Médine, les trop habiles Qoraiśites leur parurent des concurrents redoutables. Qu'adviendrait-il s'ils parvenaient à communiquer aux indolents Médinois leurs aptitudes commerciales ? On ne s'étonnera donc pas de voir un Ǵoḏâmite se charger d'avertir Aboû Sofiân de l'attaque, méditée par Mahomet contre sa caravane, à son retour de Syrie (1). On s'expliquera également les invectives de Ḥassân ibn Ṯâbit (2) contre les B. Ǵoḏâm. L'a-t-il fait par ordre de son patron ? Cette hypothèse n'est pas exclue, mais rien aussi ne l'impose. Entre voisins, comme les Ǵoḏâm et les Anṣârs, les points de contact devenaient fréquemment des occasions de conflit. En Arabie, le long des confins désertiques, sédentaires et nomades vécurent toujours en mauvaise intelligence. Pour les Bédouins, les palmeraies, les cultures de Médine (3) demeuraient une perpétuelle tentation : nous le savons par la *Sîra*.

Organe des Anṣârs, Ḥassân accuse leurs voisins Ǵoḏâmites de traîtrise (4). C'est une des imputations les plus habituellement exploitées par la satire arabe. S'il fallait la prendre à la lettre, la Péninsule n'aurait abrité que des traîtres. Ramassant tous ces traits, le Śo'oûbite 'Allân composera plus tard une collection complète de *Kitâb al-Maṯâlib*, toute une littérature infamante. Aucune tribu ne sera épargnée : Ǵoḏâm pas plus que les clans aristocratiques de Qoraiś (5). Une autre accusation, lancée par Ḥassân (6) contre les premiers, est celle d'immoralité, à peine

(1) Wâqidi (Kremer) 21, 13, 19 ; éd. Wellh. p. 40.

(2) *Divan* (Hirschfeld) ; certains nos, comme 26, 89, 190, 192 sont des doublets.

(3) Même situation à Ḥaibar, où les Juifs doivent s'allier avec leurs voisins de Ǧaṭafân et de Solaim, alliance où le sédentaire paie pour être protégé contre d'autres brigands.

(4) Si toutefois il faut leur appliquer les nos 89 et 192 du Divan ; ce qui n'est nullement prouvé.

(5) Flügel, *Fihrist*, 105-06 ; *Maṯâlib* de Ǵoḏâm, mentionnés p. 106, 13 ; comp. Goldziher, *M. S.*, I, 191-92.

(6) *Divan* (Hirschfeld), 26, 2.

moins fréquente (1). Seulement elle prend un développement particulièrement dégoûtant (2), en passant sur la lyre du chantre, « inspiré par Gabriel ».

Les B. Ǵoḏâm paraissent avoir médiocrement cultivé les muses. ʿAdî ibn ar-Riqâʿ formera une exception sous les Omaiyades. On peut lui adjoindre sa propre fille et le noble chef Rauḥ ibn Zinbâʿ (3). Triade poétique d'une valeur assez médiocre. Si c'est peu pour une tribu aussi nombreuse, on pourra y reconnaître une nouvelle preuve de ses tendances utilitaires (4).

Au lieu de s'amuser à répondre aux satires de Ḥassân, les B. Ǵoḏâm s'attaquèrent aux caravanes médinoises. La *Sîra* leur attribue une série de méfaits, commis au détriment de personnalités mal connues, malgré la célébrité que leur fait ce recueil. Ils dépouillèrent Daḥia ibn Ḫalîfa, l'agent commercial et politique de Mahomet, à son prétendu retour de chez Héraclius. Afin de venger l'insulte, Mahomet envoya contre eux une expédition, commandée par son favori Zaid ibn Ḥâriṯa. L'entreprise ne réussit-elle pas ? Quelques années après, ils dépouillèrent une seconde fois le même agent kalbite (5).

Dans l'intervalle, le ḥanîf Zaid ibn ʿAmrou avait été tué au pays de Ǵoḏâm. Son ami Waraqa ibn Naufal le pleura (6). A son tour, Waraqa revenait de Syrie avec l'intention de rejoindre Mahomet à Médine. Une pièce apocryphe le fait soupirer après ce bienheureux moment ; elle se termine par ce pressentiment pessimiste :

« Si je viens à périr, eh bien ! personne ne peut lutter contre le destin » (7) !

Comme Zaid, il fut tué en arrivant au pays de Ǵoḏâm (8). Après

(1) Cf. Caetani, *Studi*, I, 331, et passim.
(2) Par ex. : *Divan*, n° 190, 2.
(3) *Aǵ.*, VIII, 139 ; voir plus bas.
(4) Même constatation à la Mecque.
(5) Ṭab., *Annales*, I, 1555-56 ; 1741 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 63-64.
(6) I. Hiśâm *Sira*, 149.
(7) I. Hiśâm, *Sira*, 121-22.
(8) Balâḏorî, *Ansâb*, 64a ; Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), II, 352.

avoir exploité le personnage de Waraqa et des ḥanîf précurseurs (1), la *Sîra* s'en débarrasse, au moment où ils commençaient à devenir gênants. Le poignard ǵodâmite délivre du souci d'expliquer leur indifférence, leurs hésitations à embrasser l'islam, le credo de leurs prétendus rêves !

Pour maintenir la liberté des communications avec le Nord — question vitale pour Médine, en lutte avec la Mecque et avec les Bédouins du Naǵd — le Prophète se décida à envoyer au pays de Ǵodâm un de ses meilleurs auxiliaires, 'Amrou ibn al-'Âṣi, à la fois capitaine et diplomate ! Sa mère étant originaire de ces régions (2), Mahomet nourrissait l'espoir de l'y voir plus facilement se créer des intelligences. Les B. Ǵodam devinèrent-ils le plan, voulurent-ils garder pour eux-mêmes l'exploitation du transit ? Ils s'opposèrent à la marche de 'Amrou. En Egypte il verra les Ǵodâm à ses côtés ; cette fois il dut réclamer des secours à Médine. Leur arrivée, la présence des grands Ṣaḥâbîs, Aboû Bakr, 'Omar, Aboû 'Obaida, lui permirent seulement de se retirer en bon ordre vers le Sud (3).

Dans cette première résistance à l'islam, certains Ǵodâmites semblent pourtant avoir fait bande à part et même négocié avec Médine (4). Au sein de puissantes tribus, surtout lorsque comme Ǵodâm, elles couvraient une superficie considérable, l'unité d'action ne pouvait être obtenue. Dans la masse, on rencontrait toujours des individus, des minorités, poursuivant des intérêts particuliers. A certains saiyd les poètes donnaient les qualificatifs de مُطاع, لا يُداوَم, *obéis, à l'autorité incontestée* : titres ronflants ne correspondant à aucune réalité. Aux grandes tribus, l'unité de direction faisait défaut. Cette distinction devait échapper aux rédacteurs de la *Sîra*. Celle-ci n'a pas davantage soupçonné la possibilité d'un

---

(1) Sur les poésies, à eux attribuées, voir Schulthess, *Divan d'Omaiya ibn Abî'ṣ Ṣalt*, Introd. p. 3-4. A propos de Introd. p. 1, n. 2, je ferai observer que dans *Mo'âwia*, 335, je me suis contenté de mentionner l'opinion de M. Huart, sans me déclarer en sa faveur.

(2) Bakrî *Mo'ǵam*, 779-80.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 1604-05 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 94-95 ; Wâqidî (Wellh.), 313-14.

(4) Un de leurs chefs جمال بن ربيعة بن زيد se fait concéder par Mahomet *Iram* dans la Ḥismâ, لا يحلّها احد عليهم (Yâqoût, *Mo'ǵam*, I, 212) ; une adroite falsification pour s'assurer la possession de la Ḥismâ.

pacte exclusivement politique avec le Prophète ou, pour parler plus exactement, avec le Maître de Médine. A ses yeux, tous les *wafd*, toutes les négociations des tribus sont des adhésions au Qoran, quand le contraire saute aux yeux, même dans le texte révisé de ces conventions.

La puissance grandissante de Mahomet n'avait pu échapper à l'attention éveillée des Ǵodâmites. Certains des leurs entrevirent l'utilité d'entrer en relations avec lui ou même de se joindre à lui. On a voulu présenter Aboû Horaira comme un de ces Ǵodâmites prévoyants (1). Cette assertion, d'ailleurs invraisemblable, prouve surtout combien la généalogie de cet ancêtre du ḥadît̠ est pénible à dresser. A l'époque, où l'expédition médinoise envahissait la Ḥismâ, un chef ǵodâmite s'était déjà entendu avec Mahomet (2). Conversion ou non, les siens refusèrent d'y souscrire. Les auteurs de cette convention durent se réfugier dans la Ḥarrat ar-Raǵlâ', pour échapper à la colère du gouvernement d'Héraclius, affirme la *Sîra* (3), plus vraisemblablement pour se soustraire au ressentiment de leurs contribules, découvrant une trahison dans ces accords séparés.

Le Ǵodâmite Farwa ibn 'Amrou (4) avait été préposé par les Impériaux aux Arabes du *limes* (5), avec résidence à Ma'ân et aux environs (6). « Il envoya au Prophète un député avec la nouvelle de sa conversion à l'islam et le cadeau d'une mule blanche ». Pour le punir, les Byzantins le mirent à mort. Histoire fabuleuse ! Les vers fabriqués à ce propos ne la rendent pas plus acceptable. L'existence de relations semblables a permis plus tard aux Ǵodâmites, devenus musulmans, de mettre en circulation toute cette littérature apocryphe. Ces sécessionnistes ont pu mé-

---

(1) Cf. '*Iqd*, II, 58, haut ; le contraire *Ibid.*, II, 78.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 64.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 1740 ; comp. Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 200 : un Ṣaḥâbî de Ǵodâm.

(4) I. Hiśâm, *Sira*, 958. Nom et généalogie incertains ; on trouve F. ibn 'Omaira, F. ibn Na'âma. On a voulu varier, le nom de Farwa ibn Amroû se trouvant déjà affecté à un Anṣârien Badrite (cf. index I. Hiśâm, *Sîra*) ; Ḥanbal, *Mosnad*, I. 207 ; Sibṭ ibn al-Ǵauzi, *Mir'at* (ms. Kuprulu), III, 40 a.

(5) على من يليهم من العرب.

(6) معان وما حولها من ارض الشام. Comp. Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], II, 81, 82.

riter les bénédictions, accordées par le Prophète à Godâm (1). La puissante tribu a réussi à les introduire dans les collections de ḥadît, en y faisant confirmer par l'autorité de Mahomet leurs origines yéménites : « الايمان يمانيّ حتى جبال جذام, la foi est yéménite jusqu'aux monts de Ǵodâm » (2). Il aurait même prédit leurs succès militaires (3). Toute cette fioriture traditionnelle permet de dater ces productions, de les déclarer postérieures aux discussions soulevées autour de l'ethnographie de Ǵodâm (4).

A Moûta, les musulmans trouvèrent de nouveau les B. Ǵodâm pour leur barrer la marche vers le Nord (5). La formidable expédition de Taboûk, la plus considérable de toutes celles organisées par Mahomet, aurait eu encore pour objectif un groupe considérable de Ǵodâm, soutenus par leurs parents de Laḫm et de 'Âmila (6). Cette politique persévérante d'Aboû'l Qâsim devait viser un but bien déterminé. A défaut de lauriers militaires, il atteignit du moins ses adversaires dans leurs intérêts matériels. Désormais les subventions des cités maritimes de l'Erythrée : Maqna, Aila, des villes commerçantes du *limes* syrien, comme Adroḥ, Ǵarbâ', seraient perçues au profit de Médine, au lieu d'aller enrichir les saiyd de Ǵodâm. En dépit de l'énorme déploiement de forces, attesté par la *Sîra*, pourquoi Mahomet ne dépassa-t-il pas Taboûk ? Peut-être ne voulut-il pas s'exposer à une répétition du désastre de Moûta. Les expéditions militaires dans le Nord lui avaient causé tant de déceptions ! Celle de Dât Aṭlâḥ (7), encore dirigée contre Ǵodâm, s'était terminée par une nouvelle

---

(1) صلوات الله على جذام ; I. 'Abdalbarr, *Kitâb al-qaṣd* (ms. cité) cite d'autres ḥadît de cet acabit et les trouve باسناد ليس بالقوي, p. 70 a-b.

(2) *Osd*, II, 190 ; Ḥanbal, *Mosnad*, III, 224, 6 d. l.

(3) Le père de Rauḥ ibn Zinbâ', son rival Nâfi' ibn Qais ont fréquenté le Prophète (I. Doraid, *Istiqâq*, 225). Ces illustrations ont été trouvées après coup. I. 'Abdalbarr, *Isti'âb*, 188.

(4) D'après Mahomet le groupe Ǵodâm-Laḫm-'Âmila appartient aux Yéménites de Syrie ; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 316.

(5) Ṭab. *Annales*, I, 1611 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 93.

(6) Balâdorî, *Fotoûḥ*. 59 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 119, 2.

(7) Wâqidî (Wellh.) 308 ; I. Hiśâm, *Sîra*, 983, 2 ; elle a pour objectif « le Nord du Wâdi'l Qorâ, au pays de Syrie », c.-à-d. le pays de Ǵodâm, quoique ce nom ne soit pas prononcé. Inutile d'interroger les géographes arabes : ils se contentent de trans-

humiliation : tout le détachement médinois avait été exterminé. En regard de ces échecs répétés, le succès douteux de Ḏât as-Salâsil offrait une mince compensation.

On prête volontiers à Mahomet l'intention de conquérir la Syrie. L'ambitieux chef de Médine a bien pu caresser l'idée de *razzier* la frontière syro-arabe, de pousser au-delà du pays de Ǵoḏâm ses promenades militaires, en levant des contributions de guerre sur son passage. A l'époque de Taboûk — sa prudente retraite le montre — le fruit ne lui parut pas suffisamment mûr. Ses dernières instructions à Osâma ibn Zaid ne permettent guère de lui attribuer des projets de conquête. Il s'agit plutôt d'une de ces razzias foudroyantes, comme les ont toujours comprises et exécutées les Bédouins : « marcher avec la plus grande célérité, de manière à prévenir toutes les informations, surprendre à l'aube les gens de Obnâ (1), incendier, puis se retirer avec la même rapidité sans s'arrêter » (2). C'est un programme, comme le combinerait le premier šaiḫ bédouin venu. Il exclut clairement toute acquisition territoriale. La version de la *Sîra* assigne à l'expédition un but très particulier : venger la mort du père d'Osâma. Impossible d'accumuler plus d'atténuations autour d'un fait, comme si l'on voulait d'avance exclure les conclusions exagérées. La course d'Osâma continuait la politique antérieure : au moyen de démonstrations militaires répétées, par des colonnes volantes, tenir ouverte la route de Syrie, maintenir dans le respect les tribus turbulentes de ces parages et les cités tributaires. A notre avis, Mahomet est mort avant d'avoir envisagé la possibilité d'opérations plus importantes, au Nord de la Péninsule. L'expédition d'Osâma ne peut être citée à l'appui d'une mission universelle, entrevue par Mahomet.

La répétition de ces razzias, la violation de leur territoire ne pouvaient laisser des illusions au B. Ǵoḏâm. La formation de l'Etat médinois

---

crire les maigres indications de la *Sira*. On est surpris de constater le rôle restreint de l'*autopsie* chez ces auteurs, pour des pays comme l'Arabie.

(1) ou Yobnâ, Bakrî, *Mo'ǵam*, 62-63.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 136, 10. Le tout, aller et retour, demande 40 jours ; Ya'qoûbî *Hist.*, II, 142.

devait leur apparaître comme une menace pour leur indépendance. Au moment de l'invasion de la Syrie, sous Aboû Bakr, nous les trouvons rangés du côté des Byzantins, comme ils l'avaient fait à l'époque de Moûta. D'après Michel le Syrien(1), une des quatre colonnes, envoyées alors en Palestine, avait pour objectif les « Ṭaiyâyé chrétiens », c'est-à-dire avant tout les B. Ǵoḏâm, la plus considérable des tribus chrétiennes, rencontrées au sortir du Ḥiǵâz.

Au Yarmoûk, ils combattirent avec les autres *Mosta'riba* de Syrie sous les ordres de l'émir ǵassânide (2). Quelques-uns pourtant se seraient trouvés dans le camp arabe. On ne nous dit pas si c'étaient les partisans des chefs, ayant précédemment conclu des accords séparés avec Mahomet. Mais les débuts de l'action n'ayant pas tourné à l'avantage des musulmans, ces partisans équivoques n'hésitèrent pas à les abandonner. Ce double jeu, si éminemment bédouin, était bien dans les traditions des B. Ǵoḏâm, très attentifs — on l'a vu — à se tenir du côté des plus forts. Il semble d'ailleurs attesté par le témoignage d'un poète contemporain : ou plutôt il en a été déduit, selon la méthode constante (3) de l'annalistique arabe (4).

Au dire de l'école médinoise, les B. Ǵoḏâm, conjointement avec les *Mosta'riba* auraient suivi Héraclius dans sa retraite au-delà de l'Amanus (5). Cette sécession, si elle a eu lieu, fut tout au plus le fait de groupes isolés, lesquels ne tardèrent pas à revenir. Au lendemain du Yarmoûk, nous trouvons les Ǵassânides paisiblement installés dans leurs anciens cantonnements et refusant fièrement le tribut, réclamé par les envahisseurs (6). Seulement il fallait laisser croire à la fuite des *Mosta'riba*, afin

(1) *Chronique* (éd. Chabot), II, 413.

(2) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 135.

(3) Cf. De Goeje, *Mémoire*, 114; *Yazid*, 54, 56, 57, 79, 95, 128; *Ziâd ibn Abihi*, 49.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 2348.

(5) Ṭab., I, 2437 ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 164, ils ne sont pas mentionnés parmi les fugitifs.

(6) Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 161. Plus tard des populations d'Anatolie ont prétendu (يزعمون) se rattacher à Ǵassân ; cf. Iṣṭaḫri, (de Goeje) 45, 2. A cette prétention on a rattaché l'exode des Mosta'riba.

de pouvoir revendiquer pour les Bédouins du Ḥiǵâz la gloire exclusive de la conquête syrienne avec les importants avantages matériels, attachés à ce fait d'armes. C'est un des innombrables détails, où se manifeste la mauvaise humeur de Médine contre la Syrie. Au moment où l'on commençait à recueillir les matériaux pour la future collection des *Fotoûḥ* (1), les Arabes syriens se trouvaient au premier rang dans l'empire : à eux les meilleurs postes, les grasses pensions. Pour protester contre l'élévation injustifiée de ces favoris omaiyades, quoi de plus habile que de les présenter comme demeurés étrangers à cette conquête, d'avoir fui sur les pas de l'ennemi héréditaire ? C'était un nouvel abus de pouvoir des Omaiyades, au détriment des Compagnons authentiques, des Anṣârs, invariablement sacrifiés. La prétendue sécession des Mosta'riba (2) est une simple variante de ce thème, si fréquemment développé par l'école médinoise. Parmi les Arabes de Syrie, les poètes du Ḥiǵâz font à Ǵodâm et à Laḫm l'honneur de les distinguer comme les plus fermes soutiens du régime omaiyade. C'est eux qui, au siège de la Mecque, auraient brûlé la Ka'ba (3). Pour accabler ces renégats, toutes les insinuations étaient permises.

Après la retraite définitive des Byzantins, voici comment nous nous représentons l'attitude des B. Ǵodâm. Ils se joignirent résolument à leurs compatriotes du Ḥiǵâz et les aidèrent à changer en occupation effective l'invasion de la Syrie. Leurs recrues comblèrent les vides, causés par la guerre et la peste. Initiés à la tactique byzantine (4), à la connaissance du pays, leurs capitaines suppléèrent l'inexpérience militaire des comman-

(1) Pour les Ǵassânides, nos annalistes paraissent avoir ignoré que, avant l'hégire, cette tribu avait déjà beaucoup perdu de son importance. Ne les retrouvant plus en Syrie, ils ont supposé un exode en masse.

(2) On cite parfois à l'appui Ṭab. *Annales*, II, 1185, 8-10 ; 1194, mais les deux versions sont fort incertaines, on hésite sur l'année, le commandement de l'expédition ; rien ne prouve qu'il s'agisse des *Mosta'riba* au lieu des *Ǵarâǵima* ; à la place de الجرجاني je lis الجراجمة, Ṭab., *loc cit.*

(3) Ibn Qais ar-Roqaiyât, *Divan* (éd. Rhodokanakis), p. 181, scolion ; XXXIX, 55.

(4) On l'a vu plus haut, ils servaient comme auxiliaires dans l'armée byzantine à Moûta et ailleurs.

dants, arrivés de la Péninsule : tels Yazîd, le frère de Mo'âwia, Ḥasana ibn Śoraḥbil, Aboû 'Obaida, formés seulement à la petite guerre du désert. La tradition ḥigâzienne a volontiers laissé dans l'ombre ces importants services. A quoi bon d'ailleurs les énumérer, puisque les Mosta'riba avaient trahi la cause nationale ? Les B. Ǵodâm ont dû pourtant jouer un rôle prépondérant au siège mémorable de Césarée. C'est parmi eux que Mo'âwia choisit les messagers, chargés de porter la glorieuse nouvelle à 'Omar (1). Ces missions honorables étaient toujours la récompense de services exceptionnels. Les annalistes glissent sur ces détails. Ne fallait-il pas revendiquer pour les Compagnons du Prophète toutes les gloires militaires (2) au lieu d'en laisser bénéficier des Mosta'riba, qui n'étaient pas même encore musulmans ?

La manœuvre déloyale fut obligée de se démasquer au congrès de Ǵâbia, où 'Omar ébaucha l'institution du *diwân*. Pour la circonstance on avait mobilisé toute l'aristocratie musulmane de Médine. On s'efforçait de mettre un commencement d'ordre dans la confusion, causée par les conquêtes. Les B. Ǵodâm réclamèrent leur inscription sur le rôle des pensionnés. Les Ḥigâziens prétendirent les en exclure. A leur avis, les Arabes de Syrie se trouvant dans leur propre pays ne pouvaient aspirer au titre et surtout aux avantages des Mohâǵir. De leur exode prétendu, il ne fut pas fait mention. Avec raison les Ǵodâmites se refusèrent à admettre ce raisonnement captieux. Comme on avait utilisé leurs services, comme on ne pouvait s'en passer à l'avenir, dans cette Syrie, nominalement soumise, où seuls des points isolés étaient occupés militairement, il fallut bien accepter de les traiter sur le pied d'égalité avec les combattants bédouins. Les traditionnalistes médinois se vengèrent plus tard de cet échec par des insinuations calomnieuses. Les Omaiyades surent se montrer plus équitables. Aussi dans la lutte entre 'Alî et Mo'âwia, les B.

(1) Balâdorî, *Fotoûḥ*, 142 ; Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 172-73 ; en route, les Ǵodâmites se laissent devancer par un nouveau messager ; c'est une petite vengeance de la Tradition.

(2) Ǵamîl appelle « épées d'Allah » les B. Ǵodâm ; Aǵ. VII, 100.

Ǵodâm n'hésitèrent pas à embrasser le parti de leur gouverneur (1).

Pendant les années, séparant le congrès de Ǵâbia de la bataille de Ṣiffîn, débordant par dessus leurs anciennes frontières, ils avaient envahi le midi de la Palestine (2). On les trouve à Bait Ǵibrîn et plus loin à Al-ʿArîś, au delà de la frontière égyptienne (3). ʿAmrou ibn ʿÂṣi n'éprouva aucune peine à les entraîner sur ses pas. Ils furent les premiers Arabes à s'établir définitivement en Egypte (4) et à y recevoir des *qaṭîʿa* ou concessions territoriales. Ils se fixèrent également à Alexandrie, où, vers le 15e siècle de notre ère, on retrouvait encore leurs descendants (5). Quant à leurs frères, demeurés en Syrie, ils formaient la principale réserve de la population arabe, non seulement dans la Pétrée, mais dans la Palestine cisjourdaine.

Sous les prédécesseurs d'Héraclius, la dépopulation des campagnes avait déjà inquiété les empereurs byzantins. Toute leur législation s'efforce de la prévenir en rivant les paysans au sol. Les invasions perse et arabe accentuèrent encore ce mouvement de désertion. De grands districts, demeurés déserts, furent occupés par les B. Ǵodâm et cela jusque dans la Galilée (6), où leurs cousins de ʿÂmila ont laissé leur nom au pays. On comprendra donc pourquoi les poésies contemporaines appellent la Syrie « le pays de Laḫm et de Ǵodâm » (7). Aux époques de crises politiques, quand le maintien de l'ordre public devenait une tâche malaisée, le régime omaiyade aimait à choisir parmi les Ǵodâm un gouverneur pour la région de Palestine, où ce fonctionnaire pouvait compter sur l'appui de

---

(1) Ibn ʿAsâkir, I, 136, a.

(2) Cf. Ṭab., *Annales*, II, 468.

(3) Yaʿqoûbî, *Géogr.*, 329, 8, 12 ; 330, 7.

(4) Caetani, *Annales*, IV, 572, 586, 589, 590, 591, 604, 606, 607 ; Kindî, *Qâḍis* (éd. Gottheil), p. 4, l. 15.

(5) Qalqaśandi, *Nihâia*, ms. Paris, 76 a, 119b.

(6) Yaʿqoûbî, *Géogr.* (éd. de Goeje) 327,2 ; *Aǧ.*, VIII, 181-82 ; notre article ʿ*Âmila* dans *Encycl. de l'Islam*, I, 343, on y trouvera les références ; le calife Solaimân se fait amener « du ǵond du Jourdain » le poète ʿAdî ibn ar-Riqâʿ enchaîné (lisez بالوثاق non بالرثاق). Ibn ʿAsâkir (ms. Damas), XI, notice de ʿAdî ibn ar-Riqâʿ.

(7) Ibn Qais ar-Roqaiyât, *Divan* (éd. Rhodokanakis), XXXIX, 55 ; *Aǧ*, I, 15, 15 ; Ṭab., II, 1414, 12.

ses contribules. Leur chef principal, Rauḥ ibn Zinbâʿ figurait parmi les premiers personnages de la cour. Dans cette distinction il faut faire entrer non seulement ses qualités personnelles, mais encore l'importance de la tribu qu'il représentait. A la suite de Rauḥ, nous avons vu Ǵoḏâm prendre part à la dernière campagne du Ḥiǵâz (1). Le poète contemporain Ǵamîl, fils d'une Ǵoḏâmite, qualifie ses oncles maternels, (aḫwâl), d'*épées d'Allah* (2). Cette expression peut faire allusion à leur valeur dans les guerres pour l'extension de l'empire arabe. Plus vraisemblablement le poète a en vue leur loyalisme envers le gouvernement ; Allah en était devenu la personnification suprême dans la théocratie islamique. Ḥâriṯa ibn Badr ne qualifie pas autrement son patron Ziâd ibn Abîhi (3).

Jusque sous le règne du calife Mahdî, une fraction des Tanoûḫ, fixés en Syrie, était demeurée fidèle à la religion chrétienne (4). Les Taǵlibites (5) avaient donné le même exemple de constance. Cela ne les empêchait pas de servir dans les armées musulmanes. Nous l'avons vu à l'époque de la campagne du Ḥiǵâz (6). On n'hésitait pas même à confier à leur valeur la défense des places frontières, menacées par l'ennemi. Leur poète Aḫṭal l'affirme : وقد نزل الثغر المخوف (7). Le calife ʿOmar avait préposé à la collecte des *ṣadaqât* le poète chrétien Aboû Zobaid, « le seul fonctionnaire chrétien, employé par lui », affirme l'auteur de la *Ḫizânat al-Adab* (II, 155). Il serait facile de prouver le contraire. Ainsi le peu tolérant ʿAlî faisait administrer Naǵrân par un chrétien (8). Dans les débuts de la conquête, opine le prince Caetani (9), la question de religion ne se posa pas pour les Arabes chrétiens ; « la conversion à la foi nouvelle fut gra-

(1) Voir plus haut, p. 258.

(2) *Aǵ.*, VII, 100.

(3) Cf. notre *Ziâd ibn Abîhi*, 51.

(4) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 144-45 ; Chabot dans *Journ. As.* 1900², 286-87.

(5) Cf. notre *Chantre*, p. 3-6.

(6) Voir plus haut p. 231.

(7) Aḫṭal, *Divan* (éd. Salhani) 11, 8.

(8) *Aǵ.*, XV, 45,2, il s'agit de la famille chrétienne des ʿAbdalmadân, « gendres des ʿAbbâsides ». Pour leur christianisme, voir le chap. consacré à Naǵrân.

(9) *Annali*, IV, 226-27.

duelle par la continuité des rapports amicaux et par les nombreuses unions matrimoniales » (1). A l'exception peut-être de 'Alî, les premiers califes continuèrent la politique à longue portée de Mahomet.

Il serait intéressant d'en fournir la preuve détaillée pour le cas spécial des B. Ǵodâm. Par malheur nous manquons de renseignements sur la vie intérieure de la tribu à partir du congrès de Ǵâbia. Dans les *ǵond* de Syrie, on n'observe pas l'agitation bruyante des *miṣr* de l'Iraq. Ǵodâm n'eut pas de poètes, ayant occupé de leurs personnes l'opinion contemporaine et rempli de leurs démêlés la chronique littéraire, dans le genre de celle, enregistrée par l'*Aġâni*. Si quelques particularités ont échappé à la perte de l'ancienne annalistique syrienne, elles ne suffisent pas à combler cette lacune. Ces trop maigres données ne permettent pas de décider si, au temps de Yazîd, toute la tribu avait passé à l'islam. La présence des chefs à la mosquée de Damas, leur participation aux guerres musulmanes doivent être rapprochées de l'histoire de Taġlib, où nous voyons Aḫṭal présider des réunions à la mosquée de Koûfa (2). L'onomastique de Ǵodâm nous a été trop parcimonieusement conservée pour nous permettre d'y constater la survivance de noms chrétiens ; même chez Taġlib ces noms n'abondent pas. Très intimement mêlés, comme toutes les tribus syriennes, au gouvernement de l'état, ils se trouvèrent exposés à la tentation d'adopter la religion officielle, en passe de devenir religion nationale. Pourtant des groupes isolés — ce fut le cas de Tanoûḫ — ont pu continuer, jusqu'après la chute des Omaiyades, à professer l'ancien culte. Ce princes furent — disons-le à leur honneur — assez tolérants pour n'en pas prendre ombrage.

(1) Caetani, *loc. cit.* 227.
(2) Cf. notre *Chantre*, 160.

XX

YAZID ET LES TRIBUS DE SYRIE

RIVALITÉ DE DEUX CHEFS DE ǴOḎÂM : ZINBÂ' IBN RAUḤ ET NÂTIL IBN QAIS. RAUḤ IBN ZINBÂ' ET LES SOFIÂNIDES. YAZÎD ET LE PROBLÈME GÉNÉALOGIQUE DE ǴOḎÂM : OPPOSITION DE NÂTIL IBN QAIS. EPILOGUE DE L'AFFAIRE D'IBN MOFARRIǦ. INTERVENTION DES YÉMÉNITES SYRIENS AUPRÈS DE YAZÎD. SOLUTION DE L'INCIDENT. ADRESSE DE YAZÎD ; ELLE LUI VAUT LE DÉVOÛMENT DES ARABES SYRIENS.

Sous les Sofiânides, la plus arabe de toutes les dynasties islamites, être chef d'une puissante tribu, ne représentait pas un vain titre, surtout en Syrie. Ce pays créait en réalité les califes. Les *aśrâf* arabes formaient le conseil, presque le parlement du souverain. Fréquemment leur intervention décida du choix des fonctionnaires, de la répartition et de l'augmentation des pensions. Etant donné l'irréductible hostilité de l'Iraq et du Ḥiǵâz, le gouvernement omaiyade devait fatalement s'appuyer sur la Syrie. Syrien et partisan des Omaiyades devenaient synonymes. Les hauts dignitaires, originaires de la Péninsule, se disaient et finirent par se croire Syriens (1), même lorsque comme Moslim ibn 'Oqbâ, ils se rattachaient aux Qaisites de l'Arabie centrale (2).

On comprendra donc l'importance, la signification du titre de *saiyd* en Syrie. Même en faisant abstraction de sa valeur personnelle, le saiyd représentait devant le gouvernement la puissance de sa tribu. Il pouvait être borgne, boiteux, avoir hérité de toutes les disgrâces physiques — tels Aḥnaf ibn Qais et Mâlik ibn Misma' — mais quand il se fâchait, cent mille Tamîmites ou Bakrites s'emportaient, sans même s'enquérir du mo-

---

(1) Cf. *Mo'âwia*, 56-57 ; *index* s. v. *Syriens*.

(2) Voir plus haut, p. 227, 229.

tif de sa colère. Le chef incarnait ce chauvinisme de tribu, passion d'autant plus farouche qu'elle était plus restreinte dans son objet. Par ailleurs le saiyd se trouvait exposé à toutes les compétitions, à toutes les convoitises de l'ambition parmi les siens, tous persuadés d'être ses égaux. Plusieurs siècles de séjour en Syrie n'avaient pu guérir les Syro-Arabes de leurs défauts nationaux : l'envie et la cupidité ! L'islam, la prodigieuse extension de l'empire devaient plutôt irriter les égoïstes instincts de la race. On ne se disputait plus des pâturages, la possession d'un puits, d'un troupeau, mais le gouvernement de provinces, vastes comme des empires, la disposition des fonds d'état. On voit si les Arabes manquaient de motifs pour aspirer au commandement de leur tribu.

Fréquemment nous avons eu l'occasion de nommer un chef de Ǵodâm : Rauḥ ibn Zinbâ'. Au sein de sa propre tribu, il comptait un rival redoutable : Nâtil (1) ibn Qais. Tous deux appartenaient aux plus illustres clans de Ǵodâm. Nâtil nous est le moins connu des deux. Il aurait, assure ibn 'Asâkir, entendu les traditions d'Aboû Horaira. Nous voudrions connaître d'autres titres, pour justifier l'audace que nous lui verrons déployer. En revanche son père, Qais ibn Zaid, semble avoir été un grand personnage, le véritable saiyd de Ǵodâm sous Mo'âwia. Il aurait eu l'honneur de faire partie d'une députation, envoyée au Prophète (2). Pendant le premier demi-siècle de l'hégire, tous les musulmans en vue prétendent à cette distinction ou, si l'on aime mieux, leurs descendants ont jugé à propos de la leur décerner (3). La perspective fait complètement défaut à la tradition islamite (4). A la bataille de Ṣiffîn, Qais commanda le contingent réuni de Ǵodâm-Laḫm. Il était admis à la cour de Damas. Nous le voyons en un temps d'épidémie accompagner la fuite de

---

(1) Ou Nâṯil avec ث, nos textes hésitent entre les deux leçons, toutes pouvant se justifier ; cf. *Tâǵ 'Aroûs*, VIII, 136-37 ; *'Iqd*[4], II, 70, 9-10.

(2) وفد, I. Doraid *Istiqâq*, 225, note.

(3) Cf. notre *Ziâd ibn Abîhi*, 84.

(4) Celle-ci en revanche tend à refuser le titre de Ṣaḥâbî aux partisans des Omaiyades, même lorsque, comme les lieutenants qoraisites de Mo'âwia, ils ont vécu dans l'entourage du Prophète.

Mo'âwia quittant sa capitale pour échapper à la peste et gagner sans doute une *bâdia* salubre au pays de Ǵodâm (1), près des Maśârif, où s'élèvera plus tard le fantastique palais de Mśattâ.

La fortune était instable au sein des tribus arabes. L'autorité y passait d'une famille à une autre, sans arriver à se fixer. Quand un particulier réussissait à percer, à dépasser le niveau commun, il devenait aussitôt le point de mire des ambitions rivales. Cette vertigineuse époque des conquêtes avait vu tant de destinées extraordinaires ! Pourquoi les Arabes syriens échoueraient-ils, là où réussissaient tant de *Bohémiens*, جالية : ainsi ils appelaient dédaigneusement les Arabes du Ḥiǵâz, venant chercher fortune en Syrie (2). Qais ibn Zaid trouva un compétiteur en la personne de Zinbâ' ibn Rauḥ, le père de Rauḥ, le saiyd Ǵodâmite, nommé plus haut (3). Il habitait la Palestine, c'est-à-dire, croyons-nous, un district, situé au sud de cette contrée ou la Transjordanie, la *Palaestina tertia* des Romains (4). Ses relations avec le Prophète, sans être plus certaines, sont plus prolixement décrites que celles de son rival. Ce n'est pas le souci désintéressé de la vérité historique qui a attiré sur lui l'attention de nos écrivains. Mais les théoriciens postérieurs ont eu besoin de lui pour résoudre des détails de casuistique, relatifs aux eunuques et aux esclaves maltraités. Un esclave de Zinbâ', mutilé par lui, en aurait appelé à Mahomet et obtenu de lui son affranchissement, en compensation de l'injustice subie.

Soit scrupule d'exactitude, soit *syrophobie*, certains moḥaddiṯ consentent à lui accorder le privilège de la *ro'ya*, mais non de la *Ṣaḥâba* (5). En d'autres termes. Zinbâ' aurait bien *vu* le Prophète, mais sans l'avoir *fréquenté* suffisamment, pour mériter les honneurs du *Compagnonnage*.

---

(1) Notice de Nàtil ibn Qais dans Ibn 'Asâkir, vol. XVII (ms. Damas) : *Aǵ.*, VIII, 182 ; I. Doraid, *Iśtiqâq*, 225.

(2) Cf. *Aǵ.*, VIII, 138 ; جالية proprement les colons fugitifs, φυγάδες.

(3) I. Doraid, *loc. cit.*

(4) *Osd*, II, 206.

(5) *Osd*, II, 189, 206, 360 ; en revanche Moslim, *Saḥîḥ*, accorde la *Ṣaḥâba* à Rauḥ son fils ; cf. *Tâǵ 'Aroûs*, V, 368, généralement déclaré *tâbi'i* ou Saḥâbî douteux ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 76 ; *Osd*, II, 189 ; Ibn 'Abdalbarr, *Istî'âb*, 211-12.

Subtile distinction ! Elle permet à la Tradition de voiler ses rancunes et aussi de doser l'importance des innombrables personnages, qu'elle fait mouvoir dans le voisinage plus ou moins rapproché d'Aboû'l Qâsim, astres secondaires, reflétant un rayon de la lumière, émanée de ce centre lumineux. De nos jours, certains šaiḫ bédouins reçoivent du gouvernement ottoman des titres administratifs : *qâimmaqâm* ou même *pâšâ*. Zinbâ' aurait été distingué de la même façon par les Byzantins. Il devait sans doute répondre de la fidélité de ses contribules devant le gouvernement impérial (1). Il n'en fallut pas tant pour le mettre en vue auprès des Arabes, à la fois égalitaires dans leurs relations mutuelles et avides de distinctions pour eux-mêmes. Le mépris stupide des nations étrangères, comme le développa l'impérialisme arabe (2), demeura inconnu à la *ǵâhiliya*. Des poètes, comme Aboû Dowâb as-Sa'dî, n'hésitèrent pas à confesser l'infériorité des Arabes, comparés aux peuples voisins :

« Chosroès montra plus d'intelligence que Tamîm le jour, où il déserta le pays des lézards (3).

«Lorsqu'il établit les siens dans les pays de culture, d'arbres et de canaux aux eaux savoureuses.

« Ses descendants en devinrent les monarques ; et nous, nous sommes descendus au niveau des chiens » (4).

Fonctionnaire byzantin, Zinbâ' a pu d'abord hésiter à se joindre avec les siens aux envahisseurs du désert, après la journée du Yarmoûk. On serait porté à le croire quand on rapproche ce vers, attribué au calife 'Omar.

« Si jamais en un pays, je rencontre Zinbâ' ibn Rauḥ, je lui ferai claquer les dents de repentir » (5).

Le gouvernement de Médine ne le voyait donc pas de bon œil ? Voilà

---

(1) كان يَلي عشورَ الروم بالشام ; scolion du divan de Ḥassân ibn Ṯâbit, éd. Hirschfeld, p. 79 du commentaire ; cf. A. Musil, *Quṣeir 'Amra*, 134, 1 col.

(2) Comp. l'étude sur les « Śo'oûbiya » dans Goldziher, *M. S.*, I, 147, etc.

(3) C.-à-d. l'Arabie. Sur le lézard, comme nourriture des Arabes, cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 11-42.

(4) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 122.

(5) I. Doraid, *Ištiqâq*, 225.

pourquoi sans doute (1) il a dû s'effacer devant l'influence grandissante de Qais ibn Zaid, rival plus souple ou plus clairvoyant.

Egalement pénibles furent les débuts dans la vie publique de Rauḥ, son fils (2). On ne contestait ni son intelligence ni son habileté. De plus il était poète, qualité rare chez les Ǵoḏâmites ! Le calife Mo'âwia le redoutait et le fit arrêter. D'autres parlent d'un abus de confiance, d'une trahison (3). Le monarque allait le condamner à être battu de verges, lorsqu'il se laissa fléchir par les supplications de Rauḥ. Le détail de cette affaire est mal connu. Nous ignorons la raison des préventions de Mo'âwia contre un de ses partisans, ancien combattant de Ṣiffîn (4). Il ne tarda pas à lui rendre sa faveur ; il obligea même Moslim ibn 'Oqba à faire un important cadeau à Rauḥ (5) : mesure doublement pénible pour l'amour-propre du terrible Morrite, mal disposé envers tous les Yéménites (6). A partir de ce moment, Rauḥ devint le chef incontesté de sa tribu : situation occupée jusque-là par le père de Nâtil ibn Qais. Cette éviction amena une guerre à mort entre les deux familles ǵoḏâmites.

Auprès de Yazîd, Rauḥ jouit d'une faveur encore plus marquée (7). Ce monarque l'aurait même nommé gouverneur du *ǵond* de Palestine (8). Il a dû fréquemment résider dans ce gouvernement, au milieu des siens. Aussi est-il généralement qualifié de *Palestinien* فلسطيني. Pendant la der-

(1) De là peut-être encore le rôle grotesque que lui prête le ḥadîṯ avec son esclave. L'Iraq et Médine, c.-à-d. l'orthodoxie, se montrent hostiles à sa famille ; Médine, parce que Rauḥ, son fils, prit une part active à la campagne du Ḥiǵâz et remplaça Moslim comme gouverneur de la cité.

(2) Ici encore les causes, indiquées dans la note précédente, ont pu intervenir.

(3) ولّى معاوية ... روح ... عملا فبلغه عنه خيانة ; Az-Zoǵâǵi, *Al-Amâlî* (éd. Caire, 1324, H.) p. 6 ; *Osd*, II, 189 ; I. 'Abdalbarr, *Isti'âb*, 188 ; *Aǵ.*, VIII, 139-40 ; Taǵribardî, *Noǵoûm*, I, 227.

(4) *Osd*, II, 189. On entrevoit la tendance pour compromettre Rauḥ.

(5) *'Iqd*, I, 122 bas, 177 bas.

(6) Voir plus haut, p. 260.

(7) D'après Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 381 il était الغالب عليه, son favori.

(8) Sa notice dans I. 'Asâkir, VII ; d'après d'autres *riwâyât*, citées *ibid.*, cette nomination reviendrait à 'Abdalmalik.

nière campagne du Ḥigâz (1), il commanda le contingent de cette province : nouvelle circonstance, attestant ses relations intimes avec la Palestine, où les B. Ǵodâm formaient la majorité parmi la population arabe. Précédemment Rauḥ avait fait partie de la mission, envoyée à Ibn Zobair pour l'amener à résipiscence (2). C'était trop pour son rival Nâtil ibn Qais (3). Son hostilité attendait seulement une occasion pour éclater. L'histoire intérieure des tribus se compose de luttes entre les familles principales pour se disputer la prééminence, la *siâda* ou la *riâsa*. Malencontreusement Rauḥ allait provoquer l'incident (4), où son prestige aurait pu sombrer, sans l'adresse déployée par le souverain.

La généalogie des tribus arabes se trouvait encore plus embrouillée que celle des particuliers. Eponymes, ancêtres fictifs, doublets, surnoms, *konias*, on rencontre de tout dans ces constructions généalogiques, chefs-d'œuvre d'ingéniosité du premier siècle de l'hégire. Leur caractère artificiel a cessé de faire illusion. Entre les Arabes du Midi et ceux du Centre et du Nord, la distinction était pourtant ancienne. Le groupe yéménique jouissait depuis longtemps d'une civilisation à part, produisant l'illusion d'une unité ethnique. Personne ne se serait avisé de confondre ces Méridionaux, possédant des cultes, une langue, une écriture à eux, avec les nomades du reste de la Péninsule. Mais quand on remontait vers le Nord, la tâche de l'ethnographe devenait plus ardue. Comment se reconnaître dans cette poussière de tribus, de clans, tendant de plus en plus vers le morcellement, vers l'émiettement politiques ?

Dans la masse confuse, s'agitant au Septentrion du Yémen, on pensait, aux environs de l'hégire, pouvoir distinguer certains groupes principaux : Moḍar, comprenant surtout les Arabes du centre, Rabî'a, ceux du Nord-Est ; Qoḍâ'a, répandus au Nord-Ouest, sans parler de tribus yéménites ou se croyant telles, dispersées aux quatre coins de la Péninsule.

---

(1) Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 299.

(2) *Aǵ.*, I, 12.

(3) Par opposition contre Rauḥ, il se jettera dans le parti d'Ibn Zobair. Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 304 ; *Aǵ.*, XVII, 111.

(4) Dans sa narration, l'*Aǵâni* laisse clairement percer l'intention de rabaisser Rauḥ.

Pour créer ces groupements principaux et établir cette doctrine ethnographique, la communauté d'intérêts avait agi plus puissamment que les affinités du sang. A part les tribus, émigrées depuis deux ou trois siècles du Yémen, combien auraient pu justifier leur appartenance à Moḍar, à Rabî'a ou à Qoḍâ'a ? Les plus favorisées citaient des poésies anciennes (1), fragments inintelligibles ou d'une authenticité douteuse. Quand ils n'existaient pas, on se chargera de fabriquer ces parchemins d'un genre nouveau : الشعر ديوان العرب (2). Longtemps encore après l'apparition de l'islam, les Arabes ne possèderont pas d'autres archives, d'autre état-civil. Dans ces conditions, il devenait facile de créer une agitation ethnographique au sein des tribus et de les persuader qu'il fallait soumettre à révision la question de leurs origines.

A l'époque où nous sommes arrivés, Ǵoḍâm comptait 80,000 adhérents. C'est une évaluation, donnée par leur poète attitré, 'Adî ibn ar-Riqâ', partant suspecte d'exagération. A l'expédition du Ḥiǵâz ils fournirent plusieurs milliers de recrues, tous des volontaires. Cet effort ne paraît pas avoir créé des vides dans leurs rangs. A en juger par l'appellation de « terre de Ǵoḍâm » (3), donnée à la Syrie, la tribu devait être nombreuse. Par ailleurs on les savait puissants, riches, capables de se faire respecter, volontiers écoutés à la cour de Damas. Dans ces conditions, les autres Arabes, moins bien partagés, devaient éprouver la tentation de les attirer de leur côté. Les Banoû Asad se distinguèrent, on l'a vu, dans cette campagne. Moḍar ou Qaḥṭân ? A quel groupe appartenaient les contribules de Rauḥ ? Eux-mêmes se prononçaient de préférence pour une origine yéménite. Quand leurs poètes, comme Ibn ar-Riqâ', élèvent la voix, c'est pour exprimer cette opinion (4). Elle devait refléter celle de la majorité ; les poètes évitant soigneusement de heurter les idées courantes.

---

(1) Clan tiraillé entre Ġaṭafân et Qoraiś ; poètes pour et contre ; Ibn Hiśâm, *Sîra*, 64-65.

(2) Je me contente de renvoyer aux 70 premières pages de la *Sîra* d'I. Hiśâm. Le procédé s'y trouve appliqué presque à chaque page.

(3) Voir le chap. précédent.

(4) Cf. Ibn 'Abdalbarr, *Kitâb al-Qaṣd* (ms. 'Aśir eff.) p. 69.

Rauḥ a sans doute commencé par partager cette conviction. Nous le voyons fier de ses relations méridionales, propager des ḥadît, favorables au Yémen (1). Il épousera une Anṣârienne, la fille de No'mân ibn Bašîr. Nous ne savons à la suite de quels événements, il changea brusquement d'opinion (2). Pensa-t-il se rendre plus agréable aux oncles qoraišites, entourant les Omaiyades ? Ces derniers montraient pourtant, nous le savons, une faveur marquée aux Yéménites. Rauḥ vivait en bonne intelligence avec les Kalbites. Nous le verrons, après la mort de Mo'âwia II et de concert avec Ibn Baḥdal assurer à Ǵâbia la candidature des Marwânides. On ne peut donc le soupçonner d'avoir voulu lier partie avec les rares Qaisites, établis en Syrie, avec Ḍaḥḥâk ibn Qais, avec Zofar ibn al-Ḥârit, puisqu'il n'hésitera pas à se déclarer leur adversaire et cela au moment où tout l'empire arabe paraissait ligué contre l'hégémonie kalbite.

La prodigieuse fortune de Rauḥ devait lui attirer de puissantes inimitiés. La satire est là pour l'attester. Tous les détails, conservés sur sa carrière publique, le montrent comme un homme rangé, d'une grande droiture de caractère. Ces qualités lui assureront même le titre de *Rauḥ al-Ḫair* (3). Cet « excellent homme » ne fut pas heureux en ménage. Sa femme, l'Anṣârienne Ḥamîda, avait un détestable caractère (4) ; elle s'occupait en outre de poésie. Non moins que les haines qaisites, les vers de l'acariâtre Ḥamîda (5) ont valu une mauvaise presse à Rauḥ. On lui imputait une avarice sordide, accusation grave pour un saiyd arabe. Il aurait même refusé de rendre un dépôt d'argent, confié à sa loyauté (6). Comment les Ǵodâmites, se demandaient les mauvaises langues, supportaient-ils un chef aux traits basanés, au ventre débordant, d'une lâcheté notoire ? (7)

(1) Balâdori (Ahlw.), 254; *Osd*, II, 190. *'Iqd'*, II, 70, 10-11 fait allusion à des divergences au sein de Ǵodâm relativement à leur origine qaisite. Le texte manque de clarté.

(2) Cf. Goldziher, *M. S.* I, 97.

(3) *Aǵ.*, VIII, 140, 16.

(4) Attesté par le calife 'Abdalmalik ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 106-07.

(5) La chronique iraqaine s'en inspirera plus tard.

(6) *Aǵ.*, VIII, 140, 4-5.

(7) *Aǵ.*, VIII, 140-41.

Pour être plus sûr de le détruire dans l'opinion, on lui prêtait des réponses ridicules (1) à ces accusations. Il aurait naïvement convenu de sa lâcheté : « ne possédant qu'une seule vie, il tenait à la conserver » (2) ! Lourdement on appuyait sur sa qualité de Ǵodâmite (3). C'était l'époque, où les satiriques des tribus, en se discréditant mutuellement, préparaient à leur insu les matériaux de la littérature des *Maṯâlib*, si étendue en arabe (4). Les Śo'oûbiya l'exploiteront bientôt au détriment des conquérants. Dans cette guerre déloyale Ǵodâm avait recueilli sa part. Au lieu de relever franchement le gant, ici encore Rauḥ se serait défendu maladroitement. « Si je suis Ǵodâmite, répondait-il, je me trouve à la tête des miens ; ne suffit-il pas d'appartenir à l'aristocratie de sa tribu ? » (5) Ces dernières attaques devaient partir du côté des Qaisites, impatients de leur situation inférieure en Syrie. Les annalistes de l'Iraq, Madâ'inî, 'Omar ibn Sabba les ont recueillies avec satisfaction. Mais cette caricature ne peut correspondre à la réalité. Un homme distingué par Mo'âwia, Yazîd, 'Abdalmalik, n'a pu être le personnage de comédie, imaginé par l'historiographie iraqaine. Rauḥ eut le tort grave de se laisser impressionner par ces attaques. Peut-être espéra-t-il désarmer ses ennemis en se rapprochant d'eux. L'inspiration fut malheureuse.

Comme son père, Yazîd ne négligea jamais de présider les réunions hebdomadaires du Vendredi. Il y entrait en contact plus immédiat avec ses sujets. La mosquée devait son origine, moins à l'indigente liturgie de l'islam, qu'au besoin de posséder un centre, où les conquérants pouvaient débattre leurs intérêts communs (6). C'était un théâtre à souhait pour un orateur aussi habile, un causeur brillant comme Yazîd. Après la courte prière, à la suite de la ḫoṭba officielle, fréquemment d'une teneur politique, le souverain, rentré dans sa loge privée ou *maqṣoûra*, continuait la

(1) C'est le personnage que lui prête, dans les *Prairies*, Mas'oûdî, un autre écho de la tradition iraqaine.

(2) *Aǵ*. VIII. 141.

(3) *Aǵ*. VIII, 139, 142.

(4) Flügel, *Fihrist*, 105-06.

(5) يحسب الرجل ان يكون في ارومة قومه *Aǵ*., VIII, 141.

(6) Comp. Aǵ., VII, 60, 5 : مجلس بني الهجير في مسجدهم.

série des réceptions et expédiait les affaires publiques. C'était le moment choisi par les assistants pour présenter leurs requêtes, faire leur cour.

Or un jour, Yazîd venait de terminer une réunion à la mosquée de Damas et de prendre place dans la maqṣoûra. Se penchant vers le souverain, Rauḥ lui dit : « Prince des croyants, inscris-nous parmi nos frères de Ma'add. Nous sommes des Ma'addites authentiques. Notre berceau ne peut pas être placé dans les roseaux de Syrie ni parmi les eaux saumâtres (1) du Yémen ». Paroles doublement imprudentes ! C'était rompre non seulement avec le Yémen, mais encore avec la Syrie, siège du califat, province privilégiée. Quant au souverain, on lui eût difficilement présenté une requête plus embarrassante. Yazîd ne se sentait aucune vocation pour le rôle ingrat de généalogiste : il y voyait surtout une source de difficultés pour son gouvernement, la certitude d'indisposer des partisans aussi dévoués que les B. Ǵoḏâm et les Yéménites de Syrie. Le flair de l'homme d'Etat ne paraît pas avoir manqué au fils de Mo'âwia. Il répondit à Rauḥ : « Volontiers nous ferons droit à ta requête, mais à la condition que toute la tribu soit d'accord avec toi » (2). L'unanimité au sein d'une grande tribu ! On ne pouvait plus adroitement écarter cette grave menace de complications. Nous ne connaissons pas la réplique de Rauḥ. Elle a dû être rassurante; témoin ce distique, improvisé alors par 'Adî ibn ar-Riqâ' :

« Oui, même en l'absence des nôtres, nous ratifions le vœu de notre saiyd, Rauḥ ibn Zinbâ'.

« Il conduit 80, 000 hommes. Quoi d'étonnant si sur le nombre (3) le berger rencontre parfois de la résistance ? »

Etrange approbation, très conforme à l'esprit de la démocratie arabe, puisqu'on y réservait l'avenir et le droit des individus à être consultés ! On ne tarderait pas à le lui faire voir.

---

(1) زعاق du texte ne donne aucun sens. Nous lisons زُعاق. Comme narrée dans l'Aǵâni, l'anecdote demeure invraisemblable, mais il manque un récit parallèle pour permettre le contrôle. J'ai l'impression que les anciens *râwis* : Yazîdî-Aboû 'Obaida (cf. l'*isnâd*) ont combiné le leur d'après deux fragments fort obscurs et d'ailleurs contradictoires d'Ibn ar-Riqâ' ; *Aǵ.*, VIII, 182.

(2) Balâḏori, *Ansâb*, 21 a ; *Aǵ.*, VIII, 182.

(3) Allusion à Nâtil ibn Qais ?

Rauḥ avait compté sans l'intervention de Nâtil ibn Qais. Celui-ci voulut saisir l'occasion de porter un coup droit au prestige de son rival, le montrer devant tous les B. Ǵoḏâm, comme reniant les traditions nationales. Il savait pouvoir compter sur son propre parti et vraisemblablement aussi sur la bienveillante neutralité du calife, personnellement ennuyé du rôle, que lui avait imposé l'intempestive démarche de Rauḥ. Plus d'un parmi les Ǵoḏâmites — Nâtil ne pouvait l'ignorer — n'avait pu approuver l'imprudence de Rauḥ. Il attendit jusqu'au Vendredi suivant, jour de la sentence. Tout le monde se trouvait réuni à la mosquée, Rauḥ à son poste habituel au milieu des siens et le calife dans la *maqṣoûra* ou loge privée, attendait le moment de monter en chaire. Soudain sur la petite place, précédant la mosquée (1), on entendit le galop d'un cheval. Puis on vit entrer Nâtil ; il pénétra jusque dans la *maqṣoûra*. Au moment, où Yazîd s'apprêtait à prononcer la sentence, il bondit de sa place et à haute voix : « Où donc, cria-t-il, se cache le traître, le menteur Rauḥ ibn Zinbâʿ » ? On le lui montra du doigt. Alors, après l'avoir de nouveau interpellé, il se tourna vers le souverain : « Emir des croyants, dit-il, je viens d'apprendre les prétentions de cet homme ; nous les ignorons absolument et refusons d'y souscrire. Pour nous, nous descendons de Qaḥṭan ; son héritage, —avantages et charges,— nous suffit ; nous n'en désirons pas davantage » (2). Rauḥ demeura interdit et personne dans l'assemblée ne s'avisa de répondre à Nâtil.

Après sa déclaration antérieure, ʿAdî ibn ar-Riqâʿ aurait dû garder le silence. Mais les poètes arabes ne se trouvaient jamais embarrassés. Il se chargea de tirer la morale de l'incident et le fit en termes peu mesurés pour l'amour-propre de Rauḥ :

« Quelle erreur doit paraître plus excusable : l'erreur du grand jour,

(1) Jusque sous le califat de Hiśâm une église, celle des monophysites, demeura contigüe ملاصقة au palais du calife ; cf. Severus ibn al-Moqaffaʿ (éd. Seybold) CSO (col. Chabot) 153, d. l. Quant à la basilique S. Jean, elle se trouvait à côté de la mosquée كانت الى جانب مسجد الجامع (Ibn al-Baṭrîq, éd. Cheikho, II, 39 bas) et non partagée, entre les deux confessions, comme on continue à le répéter.

(2) يسعنا ما يسعهم ويعجز عنّا ما يعجز عنهم.

ou celle de la nuit, quand les ténèbres étendent leur voile ?

« Qaḥṭân est notre ancêtre, nous nous réclamons de lui : la paternité de Ḫozaima remonte à Ḫindif ibn Nizâr (1).

« Vendre l'ancêtre, dont nous nous réclamons, en échange d'un autre disparu, enterré ?

« Non vraiment ! Ce serait un marché de dupes. Troquer de l'or contre du plomb et une poignée d'aiguilles » !

Ce dernier vers n'était aimable ni pour Rauḥ ni pour les Banoû Asad. Yazîd crut devoir interrompre le poète : « Tu verses dans la satire, ô Ibn Riqâ' », lui fit-il observer — Par Allah ! répondit 'Adî, entre Nâtil et Rauḥ, mes préférences vont au premier. J'ai plus à redouter, à espérer de lui pour moi et mon clan que de son rival (2) ».

Ainsi finit cet incident, très compromettant pour la paix intérieure en Syrie. Yazîd paraît dès l'abord s'en être rendu compte. De là sa réserve du premier moment, son insistance pour une unanimité, impossible à obtenir. Il n'a pas dû se contenter de ces conditions. Je le soupçonne volontiers d'avoir ici noué partie avec Nâtil et le poète de 'Âmila. Le premier ne demandait qu'à mettre Rauḥ en échec. Quant à 'Adî, Yazîd savait comment on pouvait amener les poètes à se dédire à huit jours d'intervalle. Nous avons jadis comparé les poètes arabes aux journalistes de nos jours. La facilité des palinodies : voilà un nouveau trait de ressemblance. Yazîd paraît avoir médiocrement goûté cette absence de dignité. 'Adî n'est nulle part nommé parmi les membres du cercle poétique, réunis autour du second calife sofiânide. Peut-être faut-il voir également dans cette exclusion le désir de ne pas froisser son favori Rauḥ ibn Zinbâ' ?

L'affaire du poète Ibn Mofarriġ (3) menaça de prendre une tournure encore plus grave. Nous avons exposé les faits plus haut. Malgré l'ambiguïté de certains *râwias*, l'épilogue de cet incident appartient sans aucune

(1) Le poète repousse la parenté avec les B. Asad. Voici leur descendance : Ḫindif-Modrika-Ḫozaima-Asad etc. cf. Wüstenfeld, *Geneal. Tabell. J* et *M.*

(2) *Aġ.*, VIII, 182-83.

(3) Voir plus haut, p.128.

doute au règne de Yazîd, lequel se vit, bien à contre-cœur chargé de cette nouvelle liquidation (1).

Le châtiment ignominieux infligé à Ibn Mofarriġ avait produit une profonde impression sur les Yéménites de Syrie (2). Un émissaire du poète — il gémissait toujours dans les prisons de la famille de Ziâd — venait d'arriver à Ḥomṣ. Cette ville formait alors le centre yéménite le plus considérable de la Syrie. Ḥosain ibn Nomair, le futur successeur de Moslim ibn 'Oqba au Ḥiġâz, la gouvernait. L'émissaire d'Ibn Mofarriġ, monté sur le rempart de l'antique cité, récita de sa plus forte voix une tirade poétique. En voici un spécimen :

« Fais donc savoir à tous les Qaḥṭânides que les saiyd du Yémen laissent déshonorer leur ancêtre (3).

« Le Ḥimiarite (4) est couché sur un fumier. Par votre vie (Messeigneurs), voilà certes le comble de la honte !

« L'homme au vaste front (5), Ibn Nomair, étendu sur un tapis se penche vers une artiste aux grands yeux, à la voix harmonieuse.

« Allons debout ! Crions à l'émir des croyants : « nos services nous donnent auprès de vous droit à des égards spéciaux. »

« Protège nos illustrations contre le prétendu Qoraiśite, descendant de Ziâd (6). Que peut-on ajouter (7) aux douleurs et à l'hostilité ? »

(1) *Aġ.*, XVII, 62.

(2) *Aġ.*, XIX, 153, 5. d. l. ; حمص وهي حميرية, Hamdâni, *Ġazîra* (éd. D. H. Müller) 132, 15. Un Ḥoṣain ibn Nomair, — Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 87, l'appelle Al-Ḥoṣain an-Nomairî— aurait été secrétaire du Prophète; *'Iqd*[4], II, 167, 13 d. l. Est-il le même que le gouverneur de Ḥomṣ ? Dans ce cas il eût été plus qu'octogénaire, donnée cadrant mal avec sa vigueur, comme capitaine ! Il doit être question d'un Ḥoṣain, appartenant à la tribu des Banoû Nomair !

(3) L'original devient ici intraduisible littéralement.

(4) Il s'agit d'Ibn Mofarriġ ; Ibn Nomair, c'est le gouverneur de Ḥomṣ.

(5) Je lis أجْبَه et non اجبة ; comp. la remarque au sujet de Ḥoṣain وكان عظيم الجبهة, *Aġ* XVII, 62.

(6) دعيّ زياد ; il est دَعيّ en tant que Qoraiśite.

(7) Je lis يزيد ou تَزيد au lieu de تريد.

(8) احتان = spécialement douleurs de ventre. Le terme a été choisi à dessein et rappelle le châtiment infligé à Ibn Mofarriġ ; voir plus haut, p. 129. La famille de

A Ḥomṣ le retentissement de ces vers fut considérable. Incontinent Ḥoṣain tint conseil avec les deux principaux Yéménites émésènes, Yazîd ibn Asad et Maḫrima ibn Śoraḥbîl (1). « L'émir des croyants, dit Ḥoṣain, nous a manqué doublement ; d'abord en refusant sa haute protection à notre contribule, Ibn Mofarriġ, lorsqu'il l'a implorée; ensuite en le laissant mettre à la question, sans égard pour nos services ». — « Le traitement infligé à Ibn Mofarriġ, observa Yazîd ibn Asad, serait capable d'ébranler notre fidélité à la dynastie ; mieux vaut la mort ! ». Ce langage était violent. Il le paraîtra surtout lorsqu'on saura que ce Yazîd ibn Asad (2) passait pour un saint personnage, un homme à miracles. Par un temps de sécheresse, le calife Mo'âwia présidait une *istisqâ'*, cérémonie pour obtenir la pluie, un privilège attaché à la dignité d'imâm. Le souverain fit monter Ibn Asad à côté de lui en chaire, le pria de lever les bras au ciel, espérant par son intercession obtenir la cessation de la calamité (3). Ces saints rappellent d'assez loin ceux de l'Evangile ; tous d'ailleurs sont soldats ; la douceur de l'agneau n'était pas leur fait (4).

Le troisième interlocuteur de Ḥoṣain présentait un autre spécimen de cette sainteté islamique. Maḫrima était un ascète (5) très adonné à la prière. Il lui arrivait de demeurer quatre mois sans parler (6). A cette époque, le silence, prolongé au delà des limites ordiaires, passait pour une des marques les plus incontestables d'ascétisme (7). Auprès des Yéméni-

---

Ḥoṣain conservera toujours son influence sous les Omaiyades. Le puissant Ḥaǵǵâǵ redoute de se voir donner comme successeur Yazîd, fils de Ḥoṣain ; cf. Ibn 'Asâkir (ms. de Damas), notice de Ḥoṣain ibn Nomair.

(1) ou Ibn 'Abdarraḥmân dans la notice d'Ibn 'Asâkir.

(2) Je l'identifie à Yazîd ibn Aswad al-Ǵoraśî (الحرسي dans le ms. c.) cf. Ibn Ǵauzî, *Ṣafwat* [ou *Ṣifat*, le ms. c. porte les deux orthographes], *aṣ-Ṣafwa* (ms. B. Kh.), VI, 42 a.

(3) Ibn Ǵauzî, *loc. cit.*

(4) Cf. Goldziher *Vorlesungen über den Islam*, 139-58.

(5) مجاب Voir plus loin 'Oqba ibn Nâfi', sabreur infatigable et thaumaturge ; cf. Ibn Abi Dînâr, *Al-Mou'nis*, 27 et etc... اباحر . . . وبى نساهم ces expressions reviennent comme un refrain dans la notice de ce saint homme. Sous la ǵâhiliya, les Qoraiś connaissaient aussi le ناز ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 70, 13.

(6) Notice de Maḫrima ibn Śoraḥbîl dans I. 'Asâkir, XVI[e] vol., ms. Damas.

(7) I. S. *Ṭabaq.*, VI, 212, 9 ; comp. plus haut, p. 187.

tes il jouissait d'une autoritée incontestée. Tout comme leurs ancêtres, les premiers musulmans montrèrent toujours un faible pour les formes extérieures du monachisme (1). Maḫrima s'empressa d'intervenir dans la discussion pour l'empêcher de dévier : « Attention, mes bons amis, s'écria-t-il, du calme, de la réflexion (اتّئاد) ! Mo'âwia est mort. Chez son successeur la violence ne réussit pas ; il faut descendre jusqu'à la prière ». Ces paroles le montrent suffisamment, le jeune souverain avait su s'imposer aux fiers Yéménites de Syrie. Tous résolurent de partir pour Damas. L'émissaire d'Ibn Mofarriğ les y avait précédés.

A une réunion du Vendredi, debout sur les degrés de la mosquée de Damas, il avait récité les vers, qui avaient occasionné tant d'émotion à Ḥomṣ. Elles n'en causèrent pas moins parmi les Yéménites de Damas : ils délibérèrent sur le parti à prendre, lorsque survint la députation de Ḥomṣ. Admis en présence du souverain, Ḥoṣain prit la parole pour exalter son dévoûment et celui des siens à la dynastie, dévoûment attesté en cent occasions. « Prince, continua-t-il, nous ne pouvons admettre le traitement infligé à notre contribule. Nous taire serait nous couvrir de honte. A nous de venger notre poète ! ». Ibn Asad ajouta : « Vos fidèles Yéménites (يمانيتك) se sont émus de l'affront, infligé à tous par 'Obaidallah. Dieu sait à quelles extrémités leur indignation peut se porter. La prudence conseille d'éteindre ce commencement d'incendie ». Ces paroles contenaient une menace à peine déguisée. L'ascète Maḫrima tint un discours plus habile : « Prononcé par vous, le châtiment aurait paru acceptable ; mais les deux fils de Ziâd ont voulu humilier en nous la faveur que vous nous témoignez. Vous êtes placé entre Dieu et nous, pour nous rendre justice. Que nos services passés intercèdent en notre faveur ! ».

En réalité le cas d'Ibn Mofarriğ était plus compliqué que la députation n'en voulait convenir. Brutalement le poète avait jeté l'honneur de la dynastie en pâture à ses adversaires. Comment le souverain pourrait-il demeurer indifférent à cette injure ? Le calife le fit observer à ses interlocuteurs et aussi comment, escomptant sa double qualité de Yéménite et de

(1) Cf. *Mo'âwia*, 165, 277, 432.

ḥalif qoraišite (1), Ibn Mofarriġ s'était promis l'impunité. « Mais enfin, ajouta-t-il, je vous accorde son pardon ; mon plus ardent désir est de vous être agréable ! » Aussitôt il expédia des ordres pour faire rendre la liberté au poète, rebâtir sa maison et lui restituer ses biens confisqués. Un envoyé spécial du calife devait surveiller l'exécution de ces mesures.

Cette solution libérale aurait dû terminer l'incident. L'orgueil d'Ibn Mofarriġ ne voulut pas s'en contenter. Il acccourut se présenter au calife. « Prince, dit-il, donnez-moi le choix entre trois propositions : le pouvoir du talion contre 'Obaidallah, ou le droit de continuer mes attaques ; sinon tranchez-moi la tête ! » Le calife lui répondit : « J'avais une meilleure opinion de ton intelligence. Le talion contre 'Obaidallah, jamais je ne te l'accorderai. Sans aucun motif, tu as provoqué ton supérieur, tu as sali son honneur et le mien à la fois. Continuer tes satires contre lui ? Autant t'autoriser à t'en prendre à ma propre famille. Ta tête ? Je n'en ai que faire. Je ne me crois pas le droit de mettre à mort un musulman innocent. Mais voici une combinaison infiniment plus conforme à tes propres intérêts. Puisqu'on avait voulu ta mort, je te paie le prix de ton sang. A l'avenir prends garde de jamais mentionner la famille de Ziâd. Voici 10,000 dînârs avec le droit de séjourner où il te plaira » ! Le poète se le tint pour dit (2).

Je me demande si le *ḥilm* proverbial de Mo'âwia lui aurait suggéré une plus heureuse solution à cette épineuse affaire, qui après avoir troublé le *Mašriq* menaçait la paix de la Syrie. L'attitude de Yazîd nous offre un curieux mélange de condescendance et de fermeté. Par moments on croit deviner la lutte entre le caractère bouillant du souverain et les leçons paternelles sur l'art de gouverner. Sa condescendance, tempérée d'une certaine hauteur, contraste avec la bonhomie sceptique du fondateur de la dynastie. Tout en pardonnant, Mo'âwia ne résistait pas toujours à la tentation de tendre un traquenard, acculant le coupable au châtiment qu'il avait mérité. Cette dernière modalité du ḥilm chez Mo'â-

(1) Elle lui valut une intervention des Qoraišites ; voir *Aġ*.. XVII, *loc. cit.*
(2) Cf. *Aġ.*, XVII, 62-64.

wia a été fréquemment célébrée par les auteurs arabes (1). Sous ce rapport Yazîd ne rappelait pas son père. Pour tout le reste ses relations avec les Arabes de Syrie dénotent chez le second des Sofiânides le sérieux de l'esprit, l'application requise pour connaître et ménager le caractère ombrageux de ses sujets (2), enfin le flair exercé, lui dictant, au moment opportun et sans péril pour son prestige, la solution appropriée. Décidé à pardonner, il entend se réserver le choix de l'heure et du mode. Il saura éviter l'apparence de céder aux menaces, présenter comme un acte de clémence souveraine, comme un égard pour les services passés une amnistie, imposée par la raison d'état. Ce mélange de souplesse et de fermeté lui vaudra l'attachement des Arabes syriens : ils le prouveront à l'une des heures les plus critiques dans l'existence de la dynastie omaiyade. Lorsqu'il s'agira de dompter la révolte des villes saintes, ils ne montreront pas moins d'élan que pour les razzias en Romanie. Moins de trois ans avaient suffi au jeune souverain pour s'assurer ce résultat. Que ne pouvait-il se promettre, si la mort lui en eût laissé le temps ?

XXI

POLITIQUE MILITAIRE

MO'ÂWIA ET LA GUERRE CONTRE BYZANCE. ATTITUDE DE YAZÎD : IL SE BORNE A LA DÉFENSIVE. CONQUÊTES EN AFRIQUE DE 'OQBA IBN NÂFI'. YAZÎD AU SIÈGE D'ANTIOCHE. ORGANISATION DES CONFINS MILITAIRES.

Ces incidents forment seulement des épisodes dans la vie publique de

(1) Cf. *Mo'âwia*, 69-70

(2) Il lui fournit l'occasion d'intervenir dans l'Iraq. Chez les Bakrites, le célèbre Mâlik ibn Misma' occupe la position de saiyd principal, كان مملكا عليهم. Aśiam (اشيم) ibn Śaqiq lui dispute la position et agit auprès de Yazid en ce sens. Alors Yazid كتب له الى عبيد الله بن زياد ان ردّوا الرياسة الى اشيم ; Ṭab., *Annales*, II, 448.

Yazîd. Les Arabes de Syrie ont pu lui fournir d'autres occasions d'intervenir dans l'organisation de leurs tribus, généralement plus disciplinées et infiniment plus actives que celles de l'Iraq. Mais les chronographes du *Mašriq* répugnent (1) à s'occuper de la Syrie, surtout à propos d'un calife, aussi impopulaire que le protecteur de 'Obaidallah. Ce souverain ne leur rappelait que des impressions pénibles : l'humiliation de leurs ancêtres, trahissant Ḥosain et les siens à la journée de Karbalâ, le joug syrien, rendu plus pesant pour l'Iraq asservi. Au Ḥiǵâz on n'en avait pas gardé un moins funeste souvenir. « Règne fatal ! » ainsi fait-on parler l'ascète Ibn Mosaiyab (2). La première année Ḥosain fut tué avec les membres de la sainte maison ; la seconde, on viola la cité de Mahomet ; la troisième, le sang coula dans le ḥaram d'Allah et le monde musulman assista à l'incendie de la Ka'ba ! » (3). En face de ces catastrophes, quelle plume serait demeurée assez maîtressse d'elle-même pour tenir à jour la chronique, enregistrer les événements se passant dans l'entourage du souverain, quand par ailleurs ces faits n'intéressaient pas directement les provinces, sises au Sud et à l'Orient de la Syrie ? Chez tous nos annalistes on constate le parti pris d'ignorer Yazîd. Si une exception est faite, c'est lorsqu'elle fournit l'occasion d'insister sur son impiété, sur la dissolution de ses mœurs.

Aḥnaf ibn Qais, le très avisé saiyd de Tamîm, avait loué chez Yazîd, alors prince héritier, l'activité et la ténacité (4). Nous avons vu combien il avait pris goût aux expéditions guerrières, pendant la dernière moitié du règne de Mo'âwia (5). Yazîd contribua pour sa part aux gloires mili-

---

(1) Saif semble faire exception ; mais c'est afin de revendiquer pour l'Iraq la conquête de la Syrie ; cf. Wellhausen, *Skizzen*, VI, 64 etc.

(2) Graphie préférable à la forme Mosaiyib بفتح اليا على المشهور, d'après Nawawî, *Šarḥ Moslim*, I, 103, a (ms. Instit. biblique, Rome).

(3) Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 302.

(4) نشاط وجلد Ibn Aṯîr, *Kâmil*, III, 216 ; comp. le jugement d'Ibn 'Abbâs *'Iqd*[4], II, 247.

(5) Cf. notre *Mo'âwia* 442 etc. ; comp. un document poétique, traduit par Wellhausen, dans *Zeits. f. Assyr.*, XXVI, 287-89, se rapportant à ces campagnes d'Asie-Mineure.

taires, qui illustrèrent le califat du pacifique fils d'Aboû Sofiân. Elle dut être bien puissante l'attraction exercée sur les Arabes par l'Occident, puisqu'elle ne laissa pas en repos ce monarque, le plus calculateur des hommes d'état. Tenir ses troupes en haleine, entretenir le patriotisme parmi ses Syriens, occuper l'ennemi chez lui pour n'avoir pas à le combattre sur son propre territoire : toutes ces raisons ont pu inspirer sa politique militaire. Elle n'en demeure pas moins déconcertante, quand on considère le résultat final du militarisme de Mo'âwia.

Deux fois par an, à tout le moins pendant la saison d'été, les troupes syriennes passaient l'Amanus et le Taurus. Devant elles, les obstacles, accumulés par la nature dans les replis de ces âpres montagnes, semblaient s'aplanir, les multiples *Pyles* syriennes, amaniques, ciliciennes, tauriques s'ouvrir à volonté. Pénétrant au cœur de la Romanie, les envahisseurs arabes pillaient, dévastaient, incendiaient. Seul le canal de l'Hellespont paraissait capable de les arrêter ! A deux reprises, l'armée syrienne s'était établie en permanence sur les rives du détroit, menaçant la cité impériale. D'ordinaire pourtant les hardis cavaliers se décidaient à la retraite, avant que la neige n'eût fermé les passes du Taurus. Ils reparaissaient sur le versant oriental de l'Amanus, ployant sous le butin, poussant devant eux des troupeaux d'esclaves. Pour les survivants de ces fantastiques chevauchées, c'était la richesse, « la razzia valait une fortune الغزو المقرّب للغنى » (1), disaient leurs poètes. Mais combien ne retournaient plus : demeurés ensevelis dans les neiges et les glaces des hauts-plateaux de la Romanie, ou couchés au pied « des donjons anatoliens aux solides assises, alternées de briques, de ciment et de pierres ».

كأنها برج روميّ يشيّدهُ بجصّ وآجر واحجار

C'étaient au reste des campagnes tumultueuses, entreprises sans plan de guerre, sans intention de conquête stable (2). La valeur du butin rap-

(1) Ṭab. *Annales*, II, 1084, 2. La pittoresque expression se trouve ainsi déformée dans '*Iqd*, II, 37, 11 d. l. العرف المقرب للفقى (sic).

(2) Pour caractériser une expédition aventureuse on disait ; كما تدخل صوائف الروم Balâdorî, *Fotoûḥ*, 237, 1. Terreur que les Pyles inspirent au calife 'Omar ; Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 178, bas. Le vers de Aḫṭal est cité dans Ṭab., *Tafsir*, XXIX, 129.

porté, l'importance des positions, « incessament perdues et reprises par les Byzantins » (1), ne compensaient pas les sacrifices d'argent et de vies humaines.

Mo'âwia ne pouvait manquer de s'en rendre compte. La dernière année de son califat, les escadres arabes reçurent l'ordre de rentrer dans les ports d'Egypte et de Phénicie. Les garnisons, lointaines et exposées de Rhodès et des îles de la Mer Egée, se virent rappelées (2). Il s'en faisait temps ! Dans l'Hellespont, leur position était devenue intenable. Depuis près de sept ans, ils y occupaient l'île de Cyzique, *Arwâd,* comme l'appellent les Arabes (3). Chaque printemps, ils reparaissaient sous les murs de Constantinople, pour s'y épuiser en assauts, toujours repoussés. A Rhodes la situation paraissait à peine plus favorable. Les Arabes s'y maintenaient péniblement dans le fortin, élevé par eux. La confusion chronologique de nos auteurs (4) ne permet pas de décider, si ce mouvement de retraite appartient aux derniers mois de Mo'âwia ou aux débuts du règne suivant. L'année même de sa mort, le vieux monarque avait envoyé son fils à la tête d'un *ṣâ'ifa* en Anatolie (5), à moins que Yazîd ne fût chargé, en opérant une diversion, de favoriser le retour en Syrie des troupes, revenant du camp de Cyzique. Pour le retrait de la flotte devant Constantinople, il semble bien que « Mo'âwia ait ouvert et mené à terme les négociations », relatives à cette affaire (6). L'exécution, ou si l'on aime mieux, le retour de l'escadre arabe dans les eaux de la Méditerrannée orientale, a pu coïncider avec les débuts du califat de Yazîd.

Au moment où elle allait le représenter en lutte contre la famille du Prophète, la Tradition préfère rejeter sur le second des Sofiânides toute la responsabilité de cette interruption du *ǵihâd.* Elle se garde bien de dé-

(1) لم يزل يفتح و تغلب عليه الروم, Balâḏorî, *Fotoûḥ,* 184, 13.

(2) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 153 ; Ṭab., *Annales*, II, 157, 20 ; Ibn Ḫaldoûn, III, 18, 5, 8.

(3) Ṭab. *Annales*, II, 163, 14 etc, 196 ; Balâḏorî. *Fotoûḥ*, 236 ; Wellhausen, *Die Kaempfe der Araber mit der Romaeer in der Zeit der Umaiyden* (dans *Nachrichten... Goettingen*, 1901), p. 424.

(4) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 236.

(5) *Aǵ.*, XVI, 33, 34.

(6) Wellhausen, *Kaempfe*, 426 ; de Goeje dans *Homenaje a D. Fr. Codera*, p. 94.

brouiller l'enchevêtrement de la chronologie, puisque la mémoire de Yazîd doit en souffrir. Ses insinuations ne s'arrêtent pas là. Pour l'évacuation de Chypre, il aurait même accepté une forte somme de l'ennemi, et donné aux Arabes l'ordre de détruire avant leur départ la ville et les mosquées, bâties par eux (1). Cet ordre de destruction — s'il a existé — n'a pu leur coûter beaucoup. A cette époque les mosquées étaient rares et fort primitives : de simples lieux de réunion, où le Vendredi l'on accomplissait la prière publique.

En réalité Chypre n'avait pas encore été conquise. A la suite des incursions de la flotte arabe sous Mo'âwia, les insulaires avaient acheté la paix au prix de la modeste contribution annuelle de 7200 dînârs. Ce chiffre dérisoire ne permet pas de penser à une conquête. Une petite garnison arabe veillait à l'exécution de la clause. La contribution chypriote ne suffisait pas à son entretien. Yazîd crut devoir la rappeler sans renoncer pourtant au tribut de l'île. Après son départ, le *fostât*, camp qui l'avait abrité, tomba en ruines avec la mosquée, où les moqatila avaient coutume de se réunir. Voilà tout !

Le service, imposé à l'armée de Syrie, comptait parmis les plus pénibles de tout l'empire. Pour faire rentrer dans l'ordre les mutins de l'Iraq, la menace suffit de s'y voir incorporer. Dans les postes éloignés de Rhodes et de Cyzique la vie devenait spécialement dure. Le ravitaillement de ces garnisons, la rénovation incessante des cadres pesaient lourdement sur le trésor (2). Que l'ordre ait émané de Mo'âwia ou de Yazîd, les contemporains paraissent l'avoir accueilli avec bonheur. Que ce dernier se soit laissé acheter par l'ennemi, c'est une accusation trop facilement enregistrée par Balâḏorî. Pour cet historien, le fils de Mo'âwia est, nous le savons, l'émir des mécréants امير الفاسقين.

Grâce à sa propre expérience des guerres d'Anatolie, Yazîd savait par le menu ce que rapportait à l'Etat la croisade ininterrompue contre l'em-

(1) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 153-54.

(2) Cf. Balâḏorî, *loc. cit.* ; *Mo'âwia*, 266 etc. Pour le tribut de Chypre voir Elias Nisibenus, éd. Brooks (*CSO*, coll. Chabot) 137 ; Agapius Mabbugensis (éd. Cheikho' *CSO*) 333, 13 ; 355.

pire grec. Dans la succession de Mo'âwia, cette liquidation de 15 années d'hostilités, ne formait pas la charge la moins lourde. Dès son accession au trône, Yazîd se montra résolu à y mettre fin. Sa ḫoṭba d'inauguration avait annoncé cette résolution, celle surtout de renoncer aux pénibles hivernages sur les hauts-plateaux anatoliens. Au lieu d'étendre indéfiniment les frontières de l'empire, il crut le temps venu de songer à l'organiser, à le coloniser, à le pacifier. Ce n'est pas sa faute, si les intrigues des 'Alides, des Zobairides, des Anṣârs, des mécontents de Koûfa sont venues se mettre à la traverse de cette généreuse politique. Elle ne pouvait être soupçonnée par nos auteurs. Ils préfèrent la rattacher à la honteuse inaction, qu'il leur plaît d'attribuer au nouveau calife, plus occupé de chasse, de plaisirs, de persécutions à exercer contre les « gens de la maison » que de la guerre sainte ! Pour ce qui regarde Chypre, Yazîd, pense Wellhausen (1), a été calomnié. Quelques années plus tard, nous verrons 'Abdalmalik partager avec les Byzantins le tribut de cette île, sans qu'une nouvelle conquête arabe soit intervenue. Cette convention atteste le maintien du *statu quo* depuis la période sofiânide.

Parmi les grands capitaines du règne de Mo'âwia, la plupart étaient morts : tels 'Abdarraḥmân ibn Ḫâlid, Aboû'l A'war le Solaimite, Ḥabîb ibn Maslama, surnommé le Ḥabîb de Romanie حبيب الروم, parce qu'il ne cessa de guerroyer contre les Grecs (2). Le fougueux Bosr ibn Arṭaa avait survécu à son souverain. Mais nous ignorons les motifs réels de la rentrée dans la vie privée du plus remuant des anciens lieutenants de Mo'âwia, très dévoué aux Omaiyades. Les auteurs śî'ites le disent frappé de folie. Moslim ibn 'Oqba aspirait au repos. Restait Ḍaḥḥâk ibn Qais, personnage important, mais d'une fidélité moins éprouvée que le Morrite, son collègue pendant l'interrègne. Ce Qoraiśite devait avoir dépassé 70 ans si, comme tout invite à le croire, il avait pris part au siège de Damas par les Arabes (3). Il n'y a pas d'exagération à lui attribuer la vingtaine au moment

(1) Cf. *Kaempfe*, loc. cit.

(2) لكثرة دخوله اليهم ونيله منهم ; Maqdisi, *Ansâb al-Qoraśiyin* (ms. cité).

(3) On le fait assister aux funérailles d'Aboû 'Obaida ; Nowairi, *Nihâia* (ms. Leiden) 85 bas ; Ṣafadî, *Toḥfa*, (ms. Paris) 18. Il serait né « 2 ou 9 ans avant la mort du Pro-

de son arrivée en Syrie. Les troubles intérieurs ne devaient pas tarder à distraire de l'Anatolie les pensées du calife. Il semble pourtant que les razzias ne furent jamais complètement interrompues. Pour la première année de Yazîd (l'an 61 H. = 680-81), Ya'qoûbî (1) cite même une campagne d'été dans la montueuse région de l'Isaurie. Wâqidî (2) en place une dans la même province, mais l'année précédente. Le changement entre les deux règnes s'étant opéré en Raǵab 60, c'est-à-dire au milieu de l'année, les annalistes n'en ont pas tenu compte pour leurs calculs chronologiques.

En Afrique les conquêtes reprirent de plus belle. Le soin d'étendre en cette partie du monde les frontières de l'empire incombait à l'armée d'Egypte. On pouvait lui laisser la liberté de ses mouvements, sans imposer un nouveau fardeau aux milices de Syrie, surmenées, décimées par les précédentes campagnes d'Asie-Mineure.

'Oqba ibn Nâfi', le fondateur de Qairawân, une personnalité à moitié légendaire, vivait dans la retraite. Un des premiers actes de Yazîd fut de le rétablir dans le poste de gouverneur du Maǵrib (3). Lui commanda-t-il de reprendre son ancien plan de conquêtes ? Nous l'ignorons. D'ailleurs l'aventureux capitaine fihrite n'avait pas besoin de cet encouragement. Dans les provinces éloignées, à la périphérie de l'empire, à l'Orient ou à l'Occident, dans l'Afrîqia comme au Ḫorâsân, les fonctionnaires en prenaient à leur aise avec les ordres de la cour. L'autorité métropolitaine arrivait seulement à s'y faire sentir par à-coups.

Depuis les quatre premiers califes, la centralisation avait réalisé certains progrès au sein de l'empire arabe. A force d'intelligence et de souplesse, en s'assurant le concours de lieutenants énergiques et dévoués (4),

---

phète »; sa notice dans Ibn 'Asâkir, VIII ; Maqdisi *Ansâb al-Qoraśiyin* (ms. Constantinople). Les chiffres les moins élevés sont inspirés par le désir de lui refuser, comme aux autres lieutenants de Mo'âwia, la qualité de Ṣaḥâbî ; comp. notre *Ziâd ibn Abihi*, 16 ; extrait de la *Rivista degli studi orientali*, IV.

(1) *Hist.*, II, 302 ; *Osd*, V, 228, 9.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 196.

(3) D'après Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 272, Mo'âwia l'aurait rétabli avant sa mort. Pour la légende de 'Oqba, voir Ibn Abi Dînâr, *op. cit.*

(4) Voir notre *Ziâd ibn Abihi*.

Mo'âwia réussit à s'assurer une autorité plus réelle que son prédécesseur 'Omar, écrasé sous l'énorme tâche, gêné par l'incessante intervention des *Mobaššara*, autoritaires et jaloux. L'image du second calife s'imposant par son prestige personnel, à force de vertus héroïques, l'orientalisme l'a acceptée sans contrôle de la tradition orthodoxe. 'Omar paiera par la mort— c'est l'opinion du prince Caetani — ses efforts pour assurer l'indépendance du pouvoir central. Le même sort attend 'Otmân. Par malheur la réforme administrative, entreprise sous Mo'âwia, avait seulement atteint les provinces voisines de la Syrie: l'Egypte, le Ḥigâz et ajoutons l'Iraq, grâce surtout à l'énergique famille de Ziâd. Ailleurs la situation s'annonçait moins brillante. Nous en trouvons la preuve dans la carrière de 'Oqba ibn Nâfi'. Son successeur Ibn al-Mohâgir refusa d'habiter Qairawân, bâtie par 'Oqba; il la fit évacuer pour construire une nouvelle résidence. 'Oqba jura de se venger. Quand il se vit rétabli par Yazîd, il ordonna de jeter Ibn al-Mohâgir en prison et de détruire la ville élevée par son rival (1). On imagine difficilement plus grande anarchie, surtout dans les sphères gouvernementales !

Un tel personnage était décidé à suivre ses propres inspirations. 'Oqba profita de sa nomination pour se diriger vers l'Occident, pénétrer, assure-t-on, jusqu'aux rivages de l'Atlantique (2). Promenade militaire, embellie par l'imagination des annalistes du Maġrib, désireux d'exalter le grand saint de l'*Afrîqia*(3). Mais, on le voit, les armes musulmanes ne reposèrent pas du vivant de Yazîd. Le poète Aḫṭal a donc eu raison de lui dire que sur toutes les frontières, il avait lancé ses bataillons (4). En lutte contre les révoltes intérieures, ce souverain a pu donner l'ordre d'abandonner certaines îles de la Méditerranée, même Cyzique. Le maintien de cette position avancée était sans doute une bravade; elle ne constituait plus

(1) Ibn Abî Dinâr, المؤنس في اخبارافريقية وتونس (Tunis, 1286 H.), p. 26-27.

(2) Balâḏorî, *Fotoûḥ* 228-29 ; Ya'qoûbî, *Géogr.* (éd. de Goeje) 347 ; *Osd*, III, 421.

(3) Wellhausen, *Kaempfe*, 425-28 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 45-46 ; Ibn Abi Dînâr, *Mou'nis*, 26-28.

(4) Aḫṭal, *Diwdn* (éd. Salhani) 95, 7 (comp. l'édition d'après le ms. de Bagdad, p. 7). Comme le montre le vers précédent, la pièce appartient en réalité au califat de Yazîd.

une menace sérieuse pour Byzance. Comme fera plus tard ʿOmar II, Yazîd « ne pouvait, pour des raisons de principe, renoncer au *ǵihâd* contre l'empereur. Mais il sacrifia les postes avancés et opéra la concentration des garnisons sur un ligne plus rapprochée» (1). Cette sage manœuvre, rien ne pouve qu'elle ne fût commencée, à tout le moins conseillée par Moʿâwia. Son fils ne négligea jamais de veiller sur les frontières de la Syrie. Cette préoccupation lui inspirera le projet de constituer en *ǵond* distinct les régions au nord de l'Oronte. La tâche était moins aisée qu'on ne le soupçonnerait en parcourant les annalistes arabes, plus attentifs à tenir la liste des razzias en Anatolie que celle des invasions byzantines au nord de la Syrie. Jusque sous le règne de Yazîd, nous le verrons plus loin, la domination arabe demeura précaire en cette région. Moʿâwia y avait rebâti et fortifié Marʿaś ; son fils maintint la garnison, la ville fut abondonnée seulement après sa mort (2).

ʿImrânî, un auteur śîʿite, nous a transmis un détail inédit sur l'histoire militaire de Yazîd (3). Lorsque, après Karbalâ, on lui apporta la tête de Ḥosain, le calife « campait devant Antioche, occupé au siège de cette ville». (4) Les chroniqueurs iraqains, les annalistes de la *Śîʿa* ont varié à l'infini la scène de la tête de Ḥosain (5). Généralement ils s'accordent à placer le théâtre de cette scène à Damas ou sur un autre point de la Syrie centrale. Mais le renseignement de ʿImrânî en complète un autre également d'origine śîʿite. Cette dernière donnée fait passer par Alep et par la Haute-Syrie la caravane des survivants ʿalides de Karbalâ. Itinéraire invraisemblable, surtout dans d'aussi tristes circonstances. Mais les Śîʿites d'Alep tenaient à justifier l'existence de leur sanctuaire local de

(1) Wellhausen, *Reich*, 167.

(2) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 188.

(3) Dans كتاب الانباء في تاريخ الخلفاء (ms. Leiden, n° 595), p. 17. L'auteur śîʿite épargne pourtant à Yazid le لعنة الله ou le رضي الله عنه, dont il accompagne toujours la mention de Ḥaǵǵâǵ.

(4) كان نازلاً على انطاكية محاصرًا لها.

(5) Voir plus haut, 171-72 ; comp. notre *Ziâd ibn Abihi*, 111.

Šaih Mohassin (1). Yâqoût (2) connaît lui aussi la tradition ʿalide sur le voyage de la tête de Ḥosain. Si elle est fondée, l'Antioche assiégée par Yazîd, devrait être cherchée, non en Anatolie—les cités homonymes y abondent (3)—mais en Syrie. Le souvenir ne nous a pas été conservé d'une razzia au-delà du Taurus, commandée par Yazîd, pendant son califat. Cette campagne en Anatolie s'expliquerait mal à l'époque de Karbalâ. Le souverain n'a pu commettre l'imprudence de s'éloigner pendant une période aussi critique. Nous le trouvons, d'ailleurs, en correspondance suivie avec son représentant dans l'Iraq, et de résidence, semble-t-il, à Damas, ou du moins à proximité du Bâdiat aś-Śâm. Il faudrait alors admettre une révolte de la métropole syrienne de l'Oronte, peut-être même sa reprise momentanée par les Grecs (4). La pénurie de renseignements, le laconisme des documents sur cette période ne nous permettent pas de nous prononcer.

L'expédition d'Antioche a pu se rattacher à un ensemble d'opérations militaires, préalables à l'organisation d'un gouvernement stable en ces parages. La situation mal définie de la domination arabe dans la Syrie septentrionale suffirait pour expliquer l'attention, accordée par Yazîd à cette partie de ses Etats et sa résolution d'y établir un gouvernement militaire. Nous aurons à revenir plus loin sur cette question, à propos de l'origine des *ǵond* syriens : importante création, destinée à préserver d'un coup de main le centre de l'empire arabe.

En tenant constamment l'ennemi en haleine, en l'inquiétant par d'incessantes attaques sur son propre territoire, jusqu'à menacer la capitale de l'empire grec— les Byzantins adopteront la même tactique en lançant les Ǵarâǵima-Mardaïtes au cœur de la Syrie (5) —le sage Moʿâwia

(1) Cf. M. Sobernheim, *Das Heiligtum Shaikh Muhassin in Aleppo* (1-12 pp.). Extrait des « Mélanges Hartwig Dérenbourg ».

(2) *Moʿǵam*, II, 155-56.

(3) Plusieurs furent assiégées par les Arabes ; pour l'an 48 H. voir p. ex. Ṭab., *Annales*, II, 83, 85, 9. Pour les Antioche d'Asie-Mineure, cf. Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, I, c. 2445 etc ; Yaʿqoûbî, *Hist*,, II, 285.

(4) A moins de songer à *Antioche du Taurus*, aujourd'hui *ʿAintâb.* D'après Yâqoût, *Moʿǵâm*, III, 759, ʿAintâb serait le nom moderne de l'ancienne Dolouk = Doliche.

(5) Agapius Mabbugensis (éd. Cheikho), 350 ; cf. *Moʿâwia*, 14-22.

pensa avoir résolu le problème de la défense de la Syrie : solution pleine d'imprévus, féconde en surprises, ruineuse pour le trésor et entraînant un énorme déchet de vies humaines. Le premier, Yazîd chercha une solution méthodique, en créant un organisme administratif, une véritable province frontière, sorte de confins militaires ou λίμιτον. Le ǵond de Qinnisrîn, confié à un général de carrière, disposant de garnisons permanentes, appuyé sur un système de places fortes et de centres arabes, aurait pour objectif principal la défense des provinces ciseuphratésiennes (1). L'exécution de ce plan permettrait d'y promouvoir activement l'occupation arabe et la colonisation du pays, ruiné par un demi-siècle de guerre et d'invasions étrangères. Ici encore la mort viendra se mettre à la traverse de ce dessein digne d'un véritable chef d'Etat. « *Non omnis moriar*, se plaisait à dire Mo'âwia ; puisque Yazîd est destiné à me survivre » (2).

XXII

YAZID ET LES NAǴRANITES

NAǴRÂN : POSITION, TERRITOIRE, IMPORTANCE ÉCONOMIQUE. UNE RÉPUBLIQUE CHRÉTIENNE EN ARABIE. SITUATION DES JUIFS A NAǴRÂN. TRIUMVIRAT ; L'ÉVÊQUE, LA KA'BA DE NAǴRÂN. LA « MOBÂHALA ». CONVENTION ET RAPPORTS AVEC MAHOMET. EXPULSÉS PAR 'OMAR, LES NAǴRÂNITES S'ÉTABLISSENT DANS L'IRAQ. LEURS INFORTUNES. 'OṮMÂN, 'ALÎ ET LES NAǴRÂNITES. PRESSURÉS PAR LE FISC, ILS S'ADRESSENT A YAZÎD. DÉCISION DU CALIFE.

« Combattez ceux qui ne croient pas en Allah.... et les gens du Livre,

(1) Comp. Streck, dans *Enzycl. des Islam*, I, 535 s. v. *'Awâṣim*.
(2) Ṭab., *Annales*, II, 214, 5.

ne pratiquant pas la religion de vérité, jusqu'à ce que vaincus (1), ils se résignent à payer tribut » (2). Au courage des fidèles, le Qoran propose comme objectif, non la conversion, mais l'exploitation financière des infidèles. Ce programme réaliste devait séduire les anciens marchands de Qoraiś. Aussi se sont-ils contentés d'emprunter aux civilisations antérieures tout l'ensemble de leurs institutions fiscales. Des générations d'âpres légistes, acharnés sur la *misera contribuens plebs*, avaient, dans un travail séculaire, créé pièce par pièce cet organisme merveilleux, mais d'un maniement trop délicat pour l'inexpérience des Arabes. Bientôt la machine compliquée éprouva le sort des locomotives modernes, confiées aux ineptes mécaniciens des pays semi-barbares. Fonctionnement irrégulier, arrêts brusques : autant d'accidents insoupçonnés par les hommes d'Etat novices auxquels le hasard des armes venait de confier le sort des plus belles provinces de l'Orient. Si le mécanisme financier ne s'arrêta jamais complètement, s'il continua à fonctionner par à-coups, on le doit à l'intervention d'une armée de conseillers, de techniciens, choisis parmi les tributaires.

A son avénement, Yazîd se trouva en face de cette situation compliquée, lourd héritage du passé. Comment se figurer le chaos, formé à cette époque par la législation fiscale, régissant l'empire arabe ? La jurisprudence de Ctésiphon et de Byzance, les édits de Chosroès, les Constitutions, les Novelles des Césars s'y heurtaient, en un pêle-mêle indescriptible, à tout un ensemble de stipulations disparates, de conventions, de capitulations incohérentes, de privilèges mal définis, d'exemptions imprudemment accordées *sine die*, sans limites de temps. C'était le legs malheureux de la tumultueuse période des conquêtes arabes et de l'imprévoyance des pre-

---

(1) صاغرون, plutôt que *humiliés* ; comp. *Concordance* du Qoran s. v. صغر. Ce dernier sens a été préféré plus tard ; on lui doit les modalités humiliantes, accompagnant l'acquittement du tribut sous les ʿAbbâsides. Comp. M. Hartmann dans *Kultur der Gegenwart*, II, partie II[1], p. 55.

(2) Qoran, 9, 29. On en a déduit l'axiome : يقاتَلُ اهلُ الكتاب على الجزية ; Yaḥiâ ibn Âdam, *Ḫarâǵ*, (éd. Juynboll) 12, l. 12 ; réaction contre cette tendance. Boḫârî, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 280, n° 10. Remarquez dans le Qoran, *ǵizia* = tribut ; cf. C. H. Becker, *Papyri Schott-Reinhardt* (PSR), 38.

miers califes. La faculté créatrice leur fit défaut, la souplesse non moins enviable pour assimiler et adapter. Tous furent trop peu avisés ou incapables d'arrêter la prescription. L'anarchie était encore augmentée par la prétention, commençant à se faire jour, d'accorder ce désordre avec les stipulations du Qoran. Voilà seulement une partie des difficultés, dressées devant Yazîd. Pensionnés par l'Etat, les Arabes entendaient se soustraire à toute obligation fiscale. Comment satisfaire à ces exigences, sans écraser les races conquises (1), base financière de l'empire ?

Il s'agissait de résoudre ces problèmes, de mettre de l'ordre dans cette anarchie, tant admirée par la Tradition et par elle proposée, comme un idéal, aux générations futures. Un incident soulevé par une intéressante population chrétienne d'Arabie, allait mettre Yazîd en face de la réforme à réaliser.

*
* *

Sur le versant oriental des monts du Yémen, à la hauteur du pays de Ḥaulân, en face des mornes solitudes d'Al-Aḥqâf, s'ouvre la vallée de Nağrân. La profonde faille, pratiquée par les pluies de la période préhistorique dans le flanc des massifs yéméniques, s'élargissait en un vaste éventail de vallons accidentés, de terres limoneuses, de gras pâturages, à mesure qu'on descendait vers la plaine. La ville elle-même occupait le milieu de cette dépression (2). En Arabie, l'existence, la prospérité des oasis dépendent de la richesse en humidité du sous-sol. Celui de Nağrân

---

(1) لا يُكلّفوا فوق طاقتهم fait-on dire aux premiers califes. Yaḥiâ ibn Âdam, *Ḫarâǵ*, 54, 55, 56 et passim. Comp. Boḫârî, *Ṣaḥiḥ*, (Krehl) II, 399, 5 ; 431 : opprimés les tributaires يمنعون ما في ايديهم. Ils sont رزق عيالكم, dit-on aux Arabes, Boḫârî, *loc. cit.*, II, 293. Avec eux, la justice est اصلح لاهل الخراج واوفر لبيت المال. Abou Yoûsof, 60, 24 : cf. 63, 25 ; même pensée chez Qorra ibn Śarîk : C. H. Becker, *PSR*, 74, 8-11.

(2) Maqdisî, *Géographie* (éd. de Goeje), 94 la place dans la montagne, c.-à-d. conformément à la division adoptée par lui, dans le Naǵd (= monts du) Yémen par opposition au Tihâma (= parties basses) du Yémen. D'après Bakrî, *Mo'ǵam*, 306, 6 d. l. le terrain s'abaissait au delà de Nağrân. باسفل نجران ; vallée aboutissant à Nağrân يفرغ في نجران ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, I, 152, 835 ; Hamdâni, *Ǵazîra*, 152, 22 ; 178, 10.

emmagasinait en abondance l'excédant des abondantes pluies de la mousson, draînées sur la déclivité orientale des montagnes voisines. A la suite d'hivers, exceptionnellement humides, les eaux se réunissaient jusqu'à former de véritables cours d'eau (1). Aussi toute la région, couverte de villages, était-elle célèbre pour sa fertilité. On l'appelait « la Nağrân des cultures » (2). Ses jardins produisaient des variétés de fruits, inconnus au reste de l'Arabie (3). Marché important, Nağrân possédait un pélerinage très populaire parmi les tribus des environs. Il coïncidait, comme dans le reste de l'Arabie, avec la tenue de foires, assidûment visitées par les Bédouins (4). Jouissant de tous les avantages, qui, à cette époque, constituaient la fortune de la Mecque, « la molle cité » (5),— ainsi l'avait appelée le poète Ḥoṭai'a, —y joignait celui d'un site enchanteur, d'une nature féconde ; autant d'attractions pour les misérables nomades. Pendant tou-

---

(1) Comp. حور = غور, eaux profondes ; près de Nağrân, cours d'eau. I. Hiśâm, *Sira*, 24, 7 ; *Aǧ.*, X, 145, 2 ; Yâqoût *Mo'ǧam*, III, 585,2.

(2) نجران الحقول, vers d'un poète ; Bakrî, *Mo'ǧam*, 480. Comp. *Aǧ.* X, 145, 2. Le sous-sol saturé d'humididité constituait la terre *Ba'l* : البعل الذي من غير سقي, [lis. بعروق] يشرب بعروف ; Aboû 'Obaid, (ms. cité) *Ǧarib*, 192a ; Ṭab., *Annales*, I, 1728, d. l. ما سقى البعل ; Yaḥiâ, *Ḫarâǧ*, 80, 16 ; 81, 17 ; 84 ; surtout 86 : البعل ما كان ... قد ذهب عروقه في الارض الى الماء فلا تحتاج الى السقي.

Description de la vallée de Nağrân ; elle recueille les eaux des montagnes voisines ; Hamdânî, *Ǧazîra* (éd. D. H. Müller), 83, 110, 2 ; 114, 12 ; eaux courantes; Hamdânî, *op. cit.*, 117, 2 ; 169, 1-2. Le « Nağd de Nağrân » désigne la vallée supérieure ; Ibn Rosteh, *A'lâq* (éd. de Goeje), 184. Les poètes mentionnent les قرى نجران, citation dans Hamdânî, *op. cit.*, 161, 10 ; les sources syriaques et grecques le Wâdi de Nağrân ; Fell, *Die Christenverfolgung in Südarabien*; *ZDMG*, XXXV), 61, n. 2; sur fertilité, étendue de la région, *ibid.*, 51, 54 ; Hogarth, *The penetration of Arabia*, 200-03. M. Halévy mentionne un « cours d'eau considérable, qui ne tarit jamais ; chose inouïe en Arabie.. nous étions en plein été ». Voir la description de ce cours d'eau dans son récit de voyage ; *Jour. Asiat.*, 1872[1], 27-29; pour la vallée et les environs de Nağrân, *ibid.* 37 etc. ; Wellhausen, *Skizzen*, VI, 27.

(3) Ibn Rosteh, *A'lâq* (éd. de Goeje) 24, 2-4 ; Hamdânî, *Ǧazîra*, 164, 22 ; 196-201, surtout 200, 2 etc. ; Maqdisî, *Géogr.*, 87, 3 ; Yâqoût, *Mo'ǧam*, I, 152, 835, 909 ; son marché; Hamdânî, *op. cit.*, 180, 1.

(4) Bakrî, *Mo'ǧam*, 367-68 ; Ibn Rosteh, *op. cit.*, 58.

(5) بلد رخي ; Yâqoût, *Mo'ǧam*, III, 699, 2.

te la période préislamite, Naǵrân forma un poste avancé de l'antique civilisation yéménite, une des dernières haltes, sur la route menant aux espaces désertiques de l'Arabie centrale (1), ou surveillant l'accès de cette autre Arabie, appelée heureuse par l'antiquité classique.

Si l'on en excepte les trois agglomérations urbaines du Ḥiǵâz : la Mecque, Médine et Ṭâif, aucune cité arabe ne nous devrait être mieux connue : grâce à une documentation écrite véritablement abondante. Son nom se trouve souvent cité, comme point de repère pour apprécier les distances dans l'inhospitalière Arabie (2). Cet emploi dénote un centre fréquenté par les caravanes (3). Sur Naǵrân la tradition islamite a accumulé les détails. Ces renseignements jouissent de la même authenticité que l'ensemble du ḥadîṯ. Nous tenons à le déclarer ici, pour prévenir tout malentendu sur leur valeur critique. Le dossier naǵrânite de nos annalistes a été composé au moyen de la *Sîra* et d'une source, malheureusement perdue, la collection des anciens divans poétiques. La prospérité, la richesse des Naǵrânites n'inspirèrent pas, il est facile de s'en apercevoir, la seule muse de A'šâ. A son imitation, les confrères du barde voyageur ont dû reprendre annuellement la route de Naǵrân (4), où l'on savait si magnifiquement récompenser le talent poétique. Mais on s'abuserait, en attribuant cette prolixe documentation à l'importance même du site de Naǵrân, à sa signification économique. Nos auteurs demeurent étrangers aux considérations géographiques, ou ils se refusent à admettre qu'à cette époque il y ait eu place en Arabie pour une activité commerciale, supérieure à

---

(1) Pour la région de Naǵrân voir Bakri, *Mo'ǵam*, (à l'index s. v. Naǵrân) surtout 266, 306, 356 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, II, 304, 334, 478, 611 ; IV, 319, 17, 450, 516, 562 : *Aǵ.*, V, 190, 191.

(2) Cf. Aḫṭal, *Divan* (éd. Salhani) 110. 3 ; Amrou'l Qais et Šammâḫ avaient fait de même ; *Aǵ.*, VIII, 69, 10 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, II, 137, 12 ; Ṭab., *Annales*, I, 913, 5. Naǵrân, indiquée comme une des limites de l'Arabie; *'Iqd*¹, III, 294, 8.

(3) Même remarque pour Ǵarbâ' et Aḏroḥ. Les moḥaddiṯ utilisent ces toponymes pour indiquer les dimensions du *bassin*, حوض. Comme ils n'en connaissent plus la position exacte, ils ont dû les rencontrer dans d'anciens routiers ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 286.

(4) Sur ces voyages, sur la générosité des Naǵrânites, cf. *Aǵ.*, X, 140 ; 145, 20 ; Hamdânî, *op. cit.*, 224, 2.

celle des Qoraišites (1). Leur curiosité reste surtout subjective. Au 10e siècle, si l'avisé géographe Maqdisî commence son ouvrage par la description de l'Arabie, c'est « parce qu'elle renferme la sainte maison d'Allah, la ville du Prophète, le berceau de l'islam » (2). Autant de considérations décisives en matière chorographique !

Quels motifs ont donc pu attirer sur Nağrân l'attention de nos auteurs ? C'est pour avoir été de bonne heure mise en relation avec plusieurs versets du Qoran. Motif primordial ! La *Sîra* doit son origine à des préoccupations exégétiques (3). Nağrân fut-elle en réalité plus importante que Tabâla et Ǵoraš ? Discussion secondaire pour nos auteurs. Mais, désignée dans le Livre d'Allah, Nağrân prenait aussitôt aux yeux des interprètes une signification exceptionnelle. Sur ce point on ne pouvait, à leur avis, projeter trop de lumières (4). Ensuite Nağrân s'était vue l'objet d'une mesure arbitraire du calife 'Omar, celle-là même destinée à provoquer l'intervention de Yazîd. Or, après l'auteur du Qoran, la personnalité du successeur d'Aboû Bakr a eu le don de fasciner les regards de la Tradition, médinoise surtout. Sous bénéfice de ces remarques, il nous paraît pourtant,

---

(1) Bonnes remarques de Caetani, *Studi di storia orientale*, I, 312-13. Omaiya ibn Abi's Ṣalt a chanté les 'Abdalmadân de Nağrân. Voir son *Divan*, publié par Schulthess, pièce XX.

(2) Maqdisi, *Géogr.*, p. 67.

(3) Cf. Lammens, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sîra*, *Jour. Asiat.*, 1911[1], 246.

(4) Résumons, d'après nos auteurs, quelques données sur la période préislamique de Nağrân. Elle fut la résidence des anciens géants, contemporains des patriarches bibliques ; du prophète Barahiâ, au temps de Nabuchodonosor, du grand *arbitre* des Arabes افعى الجُرهُمي ; Ya'qoûbi, *Hist.*, I, 19, 255 ; Ṭab., *Annales*, I, 671, 12, 1109. A tort on a voulu voir dans le célèbre Qoss ibn Sâ'ida un évêque de Nağrân ; Cheikho, *Mağâni*, IV, 296 ; Sprenger, *Moḥammed*, I, 43 (lequel le déclare en outre *Rakoûsi*) 45, 102 etc. : il était de la tribu de Iyâd. Les anciennes sources ignorent ses relations avec Nağrân ; Qotaiba, *Ma'ârif* (Wüstenf.) 29 ; Mas'oûdi, *Prairies*, I, 132, III, 246 ; Goldziher, *Abhandlungen*, II, 90 (arabe) 64 (commentaire) ; Boḥtorî, *Ḥamâsa* (Cheikho), n° 450 ; *Aǧ.*, XIV, 41-44 ; Ya'qoûbi, *Hist.*, I, 300. Ibn Hišâm, *Sira*, Ibn Doraid, *Ištiqâq*, ne prennent pas la peine de le mentionner. Pour les références des auteurs classiques, relatives à Nağrân, cf. Mordtman, *ZDMG*, XXXV, 701.

à treize siècles de distance, que la cité yéménite méritait l'attention, que lui a accordée l'ancienne historiographie islamite.

On eût difficilement rencontré en Arabie une agglomération plus originale. La population se composait exclusivement de chrétiens. De son sein seraient sortis (1) les « aṣḥâb al-oḥdoûd, les martyrs de la fosse », célébrés par le Qoran (2). On y remarquait aussi une colonie Juive (3), attirée à Nağrân par le mouvement des affaires. Elle s'y trouvait astreinte à payer une capitation spéciale, un ḫarâğ : mesure générale, appliquée partout en Arabie aux étrangers (4), avant tout aux marchands (5). Dans les cités du Ḥiğâz et du Yémen, ces deux mots étaient devenus pratiquement synonymes. Seul l'espoir d'un gain à réaliser pouvait amener ou retenir dans l'inclémente Arabie. La mesure, adoptée par les Nağrânites, se

(1) Voir les difficultés soulevées par Loth, *ZDMG*, XXXV, 610-22. Comp. Ṭab., *Tafsîr*, XXX, 72-74.

(2) Certains croient y reconnaître les trois enfants de la fournaise de Babylone ; interprétation plausible. Mais la tradition musulmane se déclare pour la première. *Aġ.*, XVI, 71 ; XX, 8 ; Yâqoût, *Mo'ğam*, IV, 755 ; Ṭab., I, 919-21. Comp. *ZDMG*, XXXV, 610 etc.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2595 ; Caetani, *Annali*, IV, 359 ; Sprenger, *Moḥammed*, III, 502 n. 2. M. Lidzbarski, *De propheticis legendis*, 46, note, avoue n'avoir rien trouvé dans les auteurs arabes au sujet des Juifs de Nağrân. Comme le prouvent les documents syriaques et grecs, (Sprenger, *op. cit.*, III, 489 ; C. de Perceval, *Essai*, index, *s. v.*) le christianisme à Nağrân étant antérieur à la conquête abyssine du Yémen, inutile de supposer que les chrétiens auraient « violemment expulsé les habitants juifs »; Caetani, *Annali*, IV, 356. En interdisant la propagande musulmane auprès des chrétiens et des juifs de Nağrân (Ṭab., I, 1729, 7), le Prophète affirme la présence de ces derniers ; voir plus bas leur expulsion de la ville sous 'Omar. Les auteurs arabes font rayonner de Nağrân le christianisme sur le centre de la Péninsule ; (les détails fournis remontent tous à Wahb ibn Monabbih) ; Ṭab., I, 919, 15 : اصلُ ذالك الدين بنجران وهى باوسط ارض العرب cf. Halévy, *La persécution des chrétiens de Nadjran*, dans *Rev. étud. juives*, XVIII, 23.

(4) Même situation des Juifs à Ṭâif (cf. notre *Ṭâif*, p. 8), à Damas ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 124, bas, (où ils sont compris dans la capitulation, accordée aux chrétiens); à Alexandrie ; Ibn Baṭrîq (éd. Cheikho) II, 26, 8 ; taxe imposée par le Prophète à un chrétien (un marchand étranger) à la Mecque ; Yaḥiâ, *Ḫarâğ*, 53, 17. En dehors de la Péninsule, on applique la même mesure aux marchands arabes ; Fell, *op. cit.*, 15, note.

(5) Cf. Ǧâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 34, 2, où *itâwi* = marchand ambulant, voyageant en caravane : les musulmans imposent la *dîme* aux marchands étrangers ; *Yaḥiâ*, *Ḫarâğ*, 125, 20-21 : voir encore Ǧâḥiẓ, *Tria Opuscula*, 61, 1, 62, 13 etc.

trouvait d'accord avec l'ancien code commercial de la Péninsule. A l'époque préislamique, cet impôt s'appelait *itâwa*. C'était comme une taxe de séjour, en retour de la sécurité, de la liberté des transactions (1), en même temps une mesure protectionniste, destinée à écarter ou à atténuer la concurrence de l'extérieur.

L'*itâwa* devait peser assez lourdement sur les colonies étrangères ; à en juger par l'empressement de leurs membres à rechercher les titres de ḥalîf et de maulâ (2), lorsqu'ils possédaient des intérêts considérables et permanents dans un centre arabe. En obtenant les privilèges du *ḥilf*, on en acceptait également les obligations, celle entre autres de contribuer aux charges (3) de la communauté, où l'on venait d'entrer. A Médine (4) la condition des Juifs (5) se présentait autrement avantageuse. L'*itâwa* ne pouvait les atteindre. N'étaient-ils pas les plus anciens maîtres de la cité ? Si les Banoû Qaila y avaient trouvé accès, c'est uniquement en qualité de ḥalîf ; une situation volontairement ou inconsciemment intervertie par la Tradition au profit des Anṣârs (6). Lorsque Mahomet s'installa à Médine, la blessure la plus cruelle pour son amour-propre fut le vers de la Médinoise ʿAṣmâʾ interpellant ainsi ses compatriotes, si fiers de leurs origines yéménites :

---

(1) Ǧâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 159, bas ; VI, 44, 5 d. l.

(2) Synonymes dans l'ancienne langue. Mahomet impose un dinâr annuel : Yaḥiâ., *Ḫarâǧ*, 53, 17.

(3) Comme la *diya*, les frais de guerre etc.

(4) Cf, Wensinck, *op. sup. cit* ; R. Leszynsky, *Die Juden in Arabien*. Sur *itâwa*, voir Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, 283 (corrigez citat. Yaʿqoûbî, *Hist.*, I, 235, 9); notre *République marchande*, 5 ; I. Hišâm, *Sîra*, 72, 2-3 ; ʿ*Iqd*ʿ, II, 45, 16.

(5) A la Mecque : كان في جوار عبد المطّلب يهوديّ يتسوف [يتسوّق] في اسواق تهامة بمالهِ ; il est tué par Ḥarb ibn Omaiya ; Balâḏorî, *Ansâb*, 42 b. Comme on le voit, les marchands étrangers cherchaient — en la payant — une protection efficace. Les dictionnaires vocalisent *itâwa*, mais admettent la triple voyelle pour la hamza initiale dans le relatif. Rien ne prouve qu'il faille rattacher ce vocable, avec les lexicographes, au verbe *atâ*.

(6) Les Juifs auraient été leurs ḥalîf. Le contraire me paraît avoir été vrai, au moins antérieurement à l'hégire. Comp. Yaʿqoûbî, *Hist.*, I, 234-35, accueil fait aux Qoḍâʿa, arrivant en Syrie. Les Juifs n'auraient-ils pas traité de même les B. Qaila de Médine ?

« Vous avez accepté la suprématie d'un tributaire (1), d'un étranger n'ayant rien de commun ni avec Morâd ni avec Madḥiǵ » (2).

اطعتم اتاوي من غيركم فلا من مراد ولا مذحج (3).

Le poignard se chargea de répondre à l'audacieuse poétesse. L'orgueil des Arabes, on le comprendra, ne s'accommoda jamais de l'*itâwa*. Un poète anonyme de Taġlib, qualifié aussi de Ḫâriǵite (4), sans doute à cause de la vivacité de son langage, stigmatisa ainsi le maintien de cette contribution après l'hégire :

« Eh quoi ! nos souverains ne rougiront-ils pas de fouler aux pieds nos droits sacrés : le sang ne guérit pas le sang !

Sur tous les marchés de l'Iraq (triomphe) l'*itâwa*. Sur toute transaction pèse la surtaxe d'un dirhem ! » (5).

Il est opportun de noter dès maintenant cette égalité de tous les contribuables devant le fisc, sans acception de personnes ni de religion. La constatation est à retenir, pour le moment, où nous aurons à aborder la question épineuse du *ḫarâǵ*, laquelle attend encore une solution définitive. A Naǵrân, la population industrieuse (6), principalement les banquiers, ont dû éprouver le besoin de se protéger contre la concurrence des Israélites. Elle a pu apparaître spécialement redoutable, si, comme pense le prince Caetani (7), la Péninsule arabe n'est pas étrangère au développement

---

(1) Ou *marchand* : cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V. 34, 2-6. D'après Aboû 'Obaid, citant Al-Kisâ'i, الاتاوي الغريب الذي في غير وطنه ; *Ġarib* 244a.

(2) Deux nobles tribus yéménites, citées à ce titre et aussi pour la mesure et la rime avec خزرج (le clan médinois).

(3) Commentaire de Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân* V, 34 ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 18.

(4) Les Rabî'a généralement qualifiés de chrétiens ou de ḫâriǵites. 'Iqd⁴, III, 295, 3 d. l. On vise spécialement les Taġlib, comme le montre la mention du Ḫâboûr, *loc. cit.*

(5) Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, I, 159, VI, 44. La taxe sur les marchandises ne devait pas être exigée des musulmans ; Yaḥiâ ibn Âdam, *Ḫarâǵ*, 10-11 ; 46 ; pour *maks*, taxe sur les marchands, cf. Becker, *PSR*. 53, Ibn Sida cité par Becker aura emprunté sa définition du *maks* à notre poète de Taġlib.

(6) Fabrication des armes ; *Aǵ*. X., 145, 20-21. Industrie du cuir ; Maqdisi, *Géogr.*, 87, 94. Pour les tissus, voir plus bas.

(7) *Studi*, I, 284.

financier d'une race qui, « grâce à l'arme subtile, mystérieuse, mais d'une incalculable efficace, de l'argent, a réussi à étendre un filet invisible, impossible à rompre, enveloppant dans des mailles inégalement serrées la meilleure portion de la société moderne ».

L'organisation de Naǵrân marquait un notable progrès sur le régime politique, observé dans les cités du Ḥiǵâz. On y reconnaît de véritables institutions municipales, et non pas seulement l'ombre d'autorité, incarnée par le *Dâr an-Nadwa* à la Mecque (1). D'une originalité unique peut-être au monde, ces institutions en faisaient à la fois une république, une ville libre et une sorte d'Etat ecclésiastique. Un triumvirat d'une composition extrêmement pittoresque y assumait le pouvoir, au nom, semble-t-il, d'une puissante oligarchie de financiers, d'industriels, de commerçants. Des trois personnages constituant le gouvernement, aucun ne paraît avoir possédé une autorité prépondérante sur ses collègues. Tous se faisaient plutôt équilibre et seules leurs décisions collectives obtenaient force de loi, toutefois après avoir été contrôlées par le conseil, *malâ'*, des anciens. Cette condition se trouve toujours sous-entendue en Arabie, où les chefs de famille ne renoncent jamais à leur droit de *veto,* dressant l'intérêt privé en face du bien public.

Au sein du triumvirat de Naǵrân, le *saiyd* n'occupait donc pas la première place. La charge aurait été monopolisée par les Balḥâriṯ ibn Ka'b, le clan aristocratique de la cité. Ils continuèrent à résider en Arabie, après l'expulsion de leurs compatriotes et la dissolution violente de la communauté. Comme depuis lors on ne retrouve plus à Naǵrâniya de Koûfa, la mention d'un saiyd, nous croyons cette induction suffisamment fondée. Les Balḥâriṯ, en majorité demeurés nomades, alliés aux grandes

(1) Cf. notre *République marchande*, 8-11. Voir la très ingénieuse théorie de M. Hartmann dans *Zeit. f. Assyriol.*, XXVII, 44-47. Le *Dâr an-Nadwa* serait un sanctuaire du dieu Qoṣaiy. A rapprocher, Balâḏori, *Ansâb*, 30 a : كان امرُ قُصَيٍّ عند قريش دينًا يعملون به. Nous nous proposons de revenir à la question dans une étude sur le concept primitif du *masǵid*. Le sénat romain tenait lui aussi ses séances dans les temples. Rappelons de nouveau la synonymie *maǵlis*, *masǵid*. [Depuis que ces lignes ont été écrites le travail sur le concept primitif du masǵid a été communiqué au XVIe congrès des Orientalistes à Athènes, Avril, 1912].

tribus des environs, disposaient de la sorte d'un nombreux personnel de guides, de convoyeurs. Leurs troupeaux de chameaux fournissaient en abondance des moyens de locomotion. On comprendra donc comment à leur chef, investi des fonctions de *saiyd* de Nağrân, ressortissait l'organisation des caravanes, des transports, conséquemment les foires (1) et toutes les questions intéressant le développement du commerce local. Il réunissait ainsi les fonctions de ministre du commerce et des affaires étrangères à Nağrân. Il ouvrait des négociations avec les pays voisins, en vue d'obtenir des saufs-conduits, des lettres de sécurité, le passage libre pour les caravanes, en un mot, de conclure de véritables traités de commerce avec le gouvernement de Ctésiphon, avec les roitelets et petits dynastes d'Arabie, *qails* du Yémen, *šaiḫ* de l'Arabie centrale, émirs de Ġassân, de Ḥîra, du Baḥrain, de Mahra et du Ḥadramaut. Pas plus qu'à la Mecque (2), l'oligarchie nağrânite ne perdait de vue la conquête (3) et la conservation des marchés étrangers (4). Profitant de la communauté de croyances, elle savait intéresser à son sort la cour de Byzance, par l'entremise de son troisième magistrat. La protection du *basileus* devait lui permettre, en dépit de la distance plus considérable, de lutter contre la concurrence qoraišite dans les bazars de cette Syrie, d'où Nağrân avait reçu ses premiers apôtres (5). On voit l'importance des fonctions, dévolues au *saiyd* dans cette république marchande.

Une plus grande part de responsabilité et— si l'on peut s'exprimer de la sorte — de pouvoir, paraît avoir été réservée à un second personnage, qualifié du titre énigmatique de 'Âqib (6). C'était lui à proprement parler

---

(1) Surveillance du marché, taxe à lever sur les étrangers ; cf. Fell, *ZDMG*, XXXV, 15 note.

(2) Cf. notre *République marchande*, 4-6.

(3) Rien de fréquent comme la mention des routes, partant de Nağrân ; par ex. *Aǧ.*, I, 155, 3 ; Yâqoût, *Mo'ǧam*, III, 467, 516 et passim ; Mas'oûdi, *Tanbîh* (de Goeje) 261, 13 ; voir plus bas les autres références.

(4) Cette même politique a dû inspirer Mahomet dans ses traités, conclus avec Aila, Adroḥ et les villes du *limes* syrien.

(5) Cf. I. Hišâm, *Sira*, 21 etc. ; Yâqoût, *Mo'ǧam*, IV, 752 ; Ṭab., I, 919-20.

(6) Voir les explications enfantines de *Tâǧ al-'Aroûs*, I, 319, où l'on cherche à deviner le sens d'après le contexte des ḥadîṯ, relatifs à Nağrân.

l'administrateur civil, le *syndic*, chargé du régime intérieur, de la police de la cité. Magistrature purement *citadine* ; elle ne conférait pas le droit de s'immiscer, comme le *saiyd*, dans les affaires du commerce, alimentant la vie économique de la communauté. Les pouvoirs du *'âqib* expiraient aux limites du territoire de Nağrân. Celles du *saiyd* s'étendaient aussi loin que pénétraient les caravanes et les agents nağrânites : ces derniers relevant du saiyd et soumis à son contrôle.

Une troisième personnalité, l'évêque (1) complétait ce consortium. Sorte de trait d'union entre ses collègues, il jouissait d'une autorité purement territoriale, comme le *'âqib*, mais supérieure à la sienne, grâce au prestige d'une religion universelle, apparaissant aux nomades comme la plus haute expression de la civilisation. Son titre spirituel, son degré dans la hiérarchie ecclésiastique lui permettaient de seconder efficacement l'action des deux autres magistrats. Par son entremise, le *saiyd* entrait en relations avec les empereurs de Byzance. Ces princes le comblaient de présents et l'auraient même aidé à construire des églises (2). L'exercice de ce *protectorat* byzantin n'étonnera aucun érudit, au courant de l'histoire du Bas-Empire (3). Pouvoir pondérateur ! Outre les progrès de l'instruction publique et les intérêts spirituels de ses ouailles (4), l'évêque se trouvait associé à l'exercice du gouvernement ; aucune décision ne pouvant être prise sans son intervention.

---

(1) Evêque de Nağrân, nommé sans autre détail ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 27, 7 d. l. ; un autre évêque de Nağrân converse avec 'Abdalmoṭṭalib, près de la Ka'ba ; Ibn 'Aqîla, عنوان السعادة (ms. 'Aṡir eff.); Qalqaśandi, *Nihâia* (ms. Paris) 97 b, mentionne les بنو ذهل بطن من بني مزيقيا من الازد ... قال ابو عبيد ورفع ذهل هذا الى نجران فمنهم الياً اسقف نجران. Cf. C. de Perceval, *Essai*, III, *index* s. v. *Nadjrân*. Yâqoût, *Mo'ǵam*, II, 703 appelle lui aussi ايليا, Iliya, l'évêque intervenu à la *mobâhala* ; Ṭab., I, 1988, 1 ; lettre de Mahomet, adressée à l'évêque de Nağrân ; Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 89.

(2) I. Hiśâm, *Sira*, 401 ; détails reproduits dans toutes les rédactions de la *Sira*, se copiant toutes servilement. Les plus récentes brillent surtout par leur absence de sens historique.

(3) La conquête abyssine du Yémen est provoquée par Byzance, à l'occasion des Nağrânites. Cf. *Aǵ.*, XVI, 71 ; XX, 8 ; Fell, *op. cit.*

(4) I. Hiśâm, *loc. cit.* اسقفهم وحبرهم وامامهم وصاحب مدارسهم. Comp. le glossaire de Balâḏorî, *Fotoûḥ*, s. v. عقب pour l'étymologie de عاقب. Nöldeke ne parle pas de cet emprunt

Voilà ce triumvirat original, où les représentants des trois puissances : l'état, la religion, les intérêts matériels, étroitement unis, contribuaient fraternellement, chacun dans sa sphère, au bien général. N'est-ce pas l'idéal ? Cet idéal, sans doute trop beau pour notre monde sublunaire, l'anarchique Arabie l'aurait réalisé ! Comment réprimer un mouvement de scepticisme ? Surtout lorsqu'on voit des auteurs, comme celui de l'Aġâni, transformer en évêques les trois magistrats de Naǵrân, sauf à proclamer *rois* le saiyd et le ʿâqib, ملكا نجران (1). Nos annalistes réservent de ces surprises au lecteur ingénu. Au moment, où il croit les tenir, pouvoir fixer la synthèse de leurs renseignements, un trait inattendu vient troubler l'harmonie du tableau, laborieusement combiné et trahir l'incohérence des renseignements obtenus.

Dans les auteurs arabes les allusions à l'évêque de Naǵrân sont loin d'être rares, mais assez vagues — on l'a vu — pour éveiller le soupçon qu'ils n'ont connu l'existence du prélat chrétien que par la *Sîra*. Ils ne négligent aucune occasion d'attester, de rendre moins précaire la crédibilité de cette compilation. De là l'étalage de leur pseudo-érudition, l'affectation de mettre en avant les représentants d'une religion (2), par ailleurs antipathique à ces annalistes. La maladresse leur fait alors commettre de lamentables confusions. L'institution épiscopale paraît avoir survécu à l'apparition de l'islam et aux malheurs de la chrétienté naǵrânite. Ainsi nous voyons leur évêque adresser une réclamation au calife ʿOṯmân (3). Un demi-siècle plus tard, le successeur de ce prélat se trouve en rapports d'affaires avec Moṣʿab ibn Zobair. L'évêque qualifiant ce dernier d'émir, la scène doit se passer dans l'Iraq, pendant le gouverne-

---

éthiopien dans ses *Neue Beitr. zur semit. Sprachwiss.*, 46-60. Incontestablement le terme est d'origine étrangère. En l'insérant parmi les noms, attribués au prophète, le ḥadiṯ trahit son impuissance à l'interpréter par l'arabe.

(1) *Aǵ.*, VI, 73, 9, copié par Yâqoût, *Moʿǵam*, IV, 438.

(2) La *Sîra* affecte de mettre les évêques chrétiens en relation avec le Prophète. Ainsi l'évêque de Ġazza se présente à Taboûk ; I. S. *Ṭabaq* ; IV¹, 12. Parfois aussi on a transformé en évêque le chef d'Aila, en rapports avec Mahomet.

(3) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 66.

ment de Moṣ'ab, au nom de son frère l'anticalife Ibn Zobair (1).

A Naǵrân, un clergé, en majeure partie composé de moines, assistait l'évêque de la cité ; c'était généralement le cas dans les communautés chrétiennes d'Arabie. Malgré sa médiocre propension à l'ascétisme (2), l'Arabe a toujours admiré l'austérité des moines. Les plus effrontés satiriques de la ǵâhiliya ne se sont jamais permis une plaisanterie à leur sujet. Pour tous, ils étaient l'objet d'une véritable vénération. Les Bédouins aimaient à jurer par « la double tunique » des moines (3), rencontrés au cours de leurs pérégrinations, dans les grands monastères de Syrie et du Sinaï. Ceux de Naǵrân sortaient du célèbre couvent de cette ville, longuement décrit par les géographes : descriptions fantaisistes et où se trahit la confusion avec le temple principal de la cité. Ce sanctuaire, la Ka'ba, comme ils l'appellent — un nom fourni par le poète A'śâ — nos auteurs se demandent si c'était une bâtisse ou un énorme pavillon, formé de trois cents peaux (4). Pendant les temps anciens la Ka'ba de Naǵrân, à l'instar du Tabernacle d'Israël, a pu être une tente (5). Dans l'habitude de revêtir d'étoffes la Ka'ba de la Mecque, Wellhausen croit découvrir la preuve d'une origine analogue pour le sanctuaire qoraiśite (6). Une ex-

(1) *Kitâb al-Fâḍil* (ms. Beyrouth), 485. Il faudra procéder avec prudence avant d'utiliser les renseignements arabes pour la révision de l'*Oriens christianus* de Lequien. Isolés, je doute que ces témoignages puissent prévaloir. Certains de leurs auteurs parlent d'évêques, résidant à Doûmat al-Ǵandal ou même parmi la tribu de Tamîm.

(2) La *rahbâniya*, une exagération, inventée par les chrétiens ; Ṭab., *Tafsir* II, 5, l. 13. Voir plus haut, 187. Sur les couvents de Naǵrân, cf. Fell, *op. cit.*, 32.

(3) وثوبي راهب الشام. Au lieu de Aś-Śâm on trouve aussi الطور (Sinaï) الدير et اللج ; Bakri, *Mo'ǵam*, 489 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, II, 703 ; cf. *WZKM*, XVI, 137 (gracieusement signalé par Goldziher) ; nos *Yézidis de Syrie*, dans *MFO*, II, 378 ; comp. le serment usité في الجاهلية لا وثوبي الوليد الخلق منهما والجديد ; il s'agit du Maḫzoûmite Walîd ibn al-Moǵîra ; Ibn Rosteh, *A'lâq* (éd. de Goeje) 191. Défense de tuer les moines ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 34, 16 ; la comparaison كلابس ثوبي زور (Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2] II, 228, 13) ne peut être rapprochée.

(4) *Aǵ.*, X, 142, 144-45 ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 64, 13 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣâba*, II, 428. prêtre-médecin à Naǵrân ; moines, Ṭab, I, 1988, 1.

(5) Cf. Cheikho, *Maǵânî'l adab*, V, 67.

(6) *Reste*[2], 73.

plication plausible, quand il s'agit de nomades, passés à la vie sédentaire, comme la population des agglomérations arabes.

Mais depuis l'introduction du christianisme à Nağrân, une église avait remplacé le tabernacle archaïque. Elle nous est décrite d'une richesse extraordinaire, toute étincelante de mosaïques, cadeaux des empereurs de Constantinople (1). Les dépenses des chrétiens pour l'ornementation de leurs églises, leur empressement à acheter des croix d'or exciteront plus tard l'étonnement de Ǵâḥiẓ (*Ḥaiawân*, I, 28-29). Dans ce cadre fastueux, les évêques de Nağrân pontifiaient, coiffés de mitres splendides (2). On devine si le spectacle de cette pompe religieuse devait attirer les Bédouins, naïfs admirateurs des images (3) et des églises byzantines. Aussi la cité chrétienne était-elle devenue un centre de pélerinage pour les tribus des environs, détournées ainsi du ḥağğ qoraišite. Dominés par la constante préoccupation de faire graviter toute l'Arabie préislamite dans l'orbite de la Mecque (4), nos auteurs parlent ici de concurrence déloyale. Le terme de Ka'ba devait soulever ce soupçon. Il a pu susciter la jalousie des Qoraišites ; celle-ci attendra le califat de 'Omar pour éclater.

La Ka'ba de Nağrân servait en même temps de lieu de refuge ; on y hospitalisait généreusement les malheureux. Les opprimés se trouvaient assurés de rencontrer secours et protection au sein de la puissante et opulente famille des Banoû 'Abdalmadân. Les vers de A'šâ ont immortalisé

(1) Bakri, *Mo'ğam*, 756.

(2) اساقفة معتجرون, Yâqoût, IV, 756 ; Ağ., X, 142 lit : فيها اساقفة يُقيمون.

(3) Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 200 ; Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, 271-72, nombreuses références ; (pour les images ايقنة de Nağrân, voir Balâḏori, *Fotoûḥ*, 65, 12, 13), Omaiya ibn Abi's Ṣalt, *Divan* (éd. Schulthess), XXIX, 6 ; XLI, 14 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹ 34, 18 ; Ǵâḥiẓ, *Maḥâsin*, 342, 6.

(4) La Ka'ba mecquoise était un sanctuaire national pour le Ḥigâz et le Nağd limitrophe. Les autres Arabes n'y venaient qu'à l'occasion de leurs visites aux marchés voisins. On a voulu attribuer à la Ka'ba, pendant la *ğâhiliya*, le même rôle qu'après l'hégire. (Voir observation de Wellhausen, *Reste*², 91). C'est une projection en arrière des théories impérialistes, inspirées par Qoraiš. Elles tendaient à présenter la Mecque, comme le centre politique et religieux de l'Arabie préislamite.

tous ces souvenirs (1). Nos compilateurs n'ont pas manqué d'aller se documenter dans son divan et dans d'autres productions poétiques, aujourd'hui perdues. La précision technique de leurs développements n'y a pas gagné, mais nous aurions tort de nous plaindre. Sans ce procédé que saurions-nous de l'histoire préislamique ? A nous de réduire l'énorme grossissement, causé par l'abus de cette méthode empirique.

Ibn Hiśâm déclare les Naǵrânites على دين الملك « de la religion du basileus », c'est-à-dire membres de l'église orthodoxe ou melkite, celle de l'empereur de Byzance (2). L'expression inexacte doit trouver son explication dans le protectorat, exercé par les Césars grecs. Plus vraisemblablement ils appartenaient à la communion monophysite, comme les célèbres martyrs de Naǵrân (3) et comme les chrétiens de Bakr ibn Wâ'il. Leur évêque Aboû Ḥâriṭa se rattachait lui-même à cette tribu (4), probablement à la fraction fixée dans la Mésopotamie, où le christianisme avait réalisé de notables progrès. Si nous avons bien compris : le clergé supérieur se recrutait dans les régions araméennes, au Nord de la Péninsule. Que pour gouverner une église arabe on ait choisi un titulaire au sein de la puissante tribu de Bakr, rien de plus vraisemblable.

Nous avons vu la Tradition s'intéresser à l'évêque de Naǵrân. Cette concession lui a été arrachée en vue de la *Sîra*. Donnant libre carrière à son ressentiment contre les chrétiens de Naǵrân, elle les fait proclamer par Mahomet, conjointement avec les Taǵlib, les plus malheureux des Arabes (5). Cette dernière addition trahit la date et l'origine du ḥadîṯ

---

(1) *Aǵ.*, X, 142 ; Bakrî, *Mo'ǵam*, 368 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, III, 438 ; Omaiya ibn Abi'ṣ Ṣalt, *Divan* (Schulthess), XX.

(2) Ibn Hiśâm, *Sîra*, 403, 1. Je ne me rappelle aucun texte de l'ancienne école médinoise, où l'on distingue les confessions chrétiennes. Le vocable *Rakoûsî*, très obscur, appartient à la légende de 'Adî ibn Ḥâtim et je la crois d'origine iraqaine

(3) Voir le travail de Fell cité plus haut. Par ailleurs la politique impériale a successivement favorisé l'orthodoxie, le monothélisme et même le monophysisme. En dehors de l'empire, le basileus apparaissait comme le protecteur-né des intérêts de la chrétienté. A Naǵrân les controverses christologiques devaient tenir peu de place.

(4) Monophysite, comme celle de Taǵlib ; I. Hiśâm, *Sîra*, 401. Aboû Ḥâriṭa me paraît un nom quelconque.

(5) Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 387.

tendancieux. Il est postérieur à la lutte sanglante entre Qais et la vaillante tribu mésopotamienne. C'est une revanche de la Tradition, inspirée par les Qaisites, contre les chrétiens d'Arabie, coupables de n'avoir pas voulu embrasser la religion nationale (1).

En réalité les Arabes préislamites les tenaient en haute estime. On en retrouve des traces jusque dans le ḥadîṯ. Mahomet prétendait connaître les noms de quatre localités privilégiées (2) : « la Mecque, Médine, Jérusalem, (Iliâ), Nağrân ». Aux époques de crise, les Bédouins s'empressaient de confier à leur loyauté famille et fortune (3). On recherchait avec eux les alliances matrimoniales (4). Sous le rapport de la noblesse, on les plaçait même au-dessus du fameux 'Âmir ibn aṭ-Ṭofail (5). Leur prospérité économique, la sagesse de leurs institutions municipales avaient favorisé le développement de la population au point d'impressionner le calife 'Omar. Il feindra du moins d'y découvrir un danger pour l'islam (6). Au nombre ils ajoutaient le prestige de grandes richesses. Ils dominaient le marché financier du Yémen oriental et de l'Arabie centrale. Cette supériorité économique leur vaudra de l'école médinoise l'accusation d'usure (7).

La moindre source de leurs richesses consistait dans le rendement de leurs domaines agricoles. Certains produisaient pourtant l'énorme revenu annuel de 10,000 dînârs (8). Nağrân était non seulement une ville com-

(1) Même explication pour la double *dîme*, imposée aux Taḡlib. Voir plus loin. De là l'invention d'une $1^1/_2$ dîme pour Nağrân : Yâqoût, *Mo'ğam*, IV, 756.

(2) قُرًى محفوظة, Yâqoût, IV, 757. Mahomet écrit à Nağrân الى عَرَبهم وساكني الارض من غير العَرَب ; Ṭab., *Annales*, I, 1858, 2. Ces derniers seraient-ils des marchands étrangers ? La supposition, que pour les Arabes il n'y a que le choix entre l'islam ou la mort, dérive de la théorie impérialiste de l'islam, religion nationale. Comp. Bell, *Aphrodito Papyri*, n° 1375, l. 7 : Ἀράβων τε καὶ Χριστιανῶν, où Arabes = musulmans.

(3) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 68, 5 ; *Aḡ.*, X, 145 ; XV, 45, 2.

(4) *Aḡ.*, IX, 17, 3 d. l.

(5) *Aḡ.*, X, 145 ; XVII, 105 d. l. ; XVIII, 160-61 ; comp. '*Iqd*[4], I, 105.

(6) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 66, 6 : كثروا وخافهم على الاسلام.

(7) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 64, 14; 65 ; insinuation sournoise pour légitimer l'arbitraire de 'Omar. Elle fait sourire, étant inspirée par les fils des usuriers qoraišites.

(8) *Aḡ.*, X, 145, 2.

merçante, un marché fréquenté par les tribus environnantes, mais une ville de banquiers et d'industriels. On y fabriquait des étoffes de prix (1), et des armes ; on façonnait le cuir. Les montagnes voisines renfermaient des minerais, transformés par les actifs Naǵrânites (2). Rien d'étonnant si les notables de la cité paraissaient en public, couverts d'or et de soie (3). Ainsi se montrèrent-ils pour la première fois au Prophète, provoquant les murmures des austères Compagnons de Mahomet, scandalisés par cette fastueuse exhibition (4).

La *Sîra* (5) s'est donné le tort de rendre inutilisable sa prolixe description de cette entrevue fameuse, en l'enjolivant de détails enfantins. De nouveau elle a cédé à sa manie. Il s'agissait d'amorcer le commentaire des versets qoraniques, relatifs à la *mobâhala*. Sans cesse sa passion exégétique l'entraîne à multiplier les anecdotes, à répandre une vie factice sur les allusions obscures du Qoran (6). Les premières générations islamites avaient souffert de ces énigmes, des devinettes historiques, semées à profusion dans le Livre d'Allah, déconcertantes pour le croyant, surtout lorsqu'on les compare à la sublime et lumineuse simplicité de l'Evangile. Pieusement la *Sîra* a assumé la mission d'enlever ces pierres d'achoppe-

(1) Ibn Sikkît, *Tahḏîb* (éd. Cheikho) 210, 5 ; chaque pièce d'étoffe à livrer par les Naǵrânites à Mahomet était estimée à 40 dirhems ; sous les ʿAbbâsides la remise de 200 de ces pièces équivaudra à un rabais de 800,000 dirhems ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 64, 4 ; 68, 7. Mahomet porte des tuniques de Naǵrân. Une de ces tuniques—une ḥolla rouge, d'abord utilisée par lui, — lui sert de linceul ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 65, 19 ; 67, 5. Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), 78, 3. L'exemple du Prophète est destiné à prouver que le fidèle peut porter des étoffes *infidèles*. Cette tendance a inspiré les prolixes détails sur la garde-robe d'Aboû'l Qâsim. Voir notre monographie consacrée à Fâṭima, 69-72.

(2) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 14, 4; 64-66 ; *Osd*, II, 279 ; Ḥanbal, *Mosnad*, III, 210, 10 ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 18, 16 ; Iṣṭaḫrî, *Géogr.* (éd. de Goeje) 24 4 ; Hamdânî, *Ǵazîra*, 166, 6-7 ; cuir de Naǵrân parfois appelé cuir de Ḫaulân ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 522, 5.

(3) I. Hiśâm, *Sira*, 401-03 ; Ḥanbal, *Mosnad*, III, 14 ; Yaʿqoûbî, *Hist.*, II, 90.

(4) I. Hiśâm, *loc. cit.*

(5) La version d'*Aǵânî*, X, 143-44, est spécialement défigurée par les traits d'esprit à l'adresse des Juifs et des chrétiens ; Ibn Hiśâm gagne à la comparaison ; Yaʿqoûbî, *Hist.*, II, 90.

(6) Comp. notre *Fâṭima*, 97.

ment. Louable initiative, si elle ne venait à être gâtée par la prétention de tout expliquer. « ان لا ادري من العلم ; un aveu d'ignorance est une preuve de savoir » (1). Par ailleurs les fabricants attitrés de ḥadîṯ *véridiques* (ṣaḥîḥ), affectent d'étaler leur ignorance, quand il s'agit de détails insignifiants. Ils hésitent devant une forme grammaticale, devant des synonymes ; il leur arrive d'oublier les noms d'un ou plusieurs personnages. Ces hésitations de commande sont destinées à produire une impression d'authenticité. Comment suspecter des écrivains, aussi ouvertement candides ? Tous ces procédés appartiennent au répertoire des *artifices de rédaction*, à la stylistique, propres aux Ṣaḥîḥ et aux Mosnad (2). Au moyen de ces procédés, les rédacteurs ont faussé la signification de la *Sîra* et lancé sur de fausses pistes des générations d'orientalistes.

Nous croyons à l'existence d'un accord entre la république de Naǵrân et Aboû'l Qâsim, devenu le souverain de l'état médinois. Quant à l'encadrement historique de cette donnée, il ne nous inspire aucune confiance. Le *'ahd* ou capitulation, conclue à ce propos, nous semble au contraire une des pièces les plus authentiques de ce genre. Le fond (3) réflète un ordre d'idées, antérieures à la rédaction définitive de la *Sîra*. On y voit

---

(1) A l'outrecuidance des faqîh contemporains, Al-Bâbî, *Nozhat an-Nâẓirîn*, (ms. Instit. biblique, Rome), p. 7, aime à opposer la réserve des anciens. Ils savaient dire : j'ignore.

(2) Ces procédés mériteraient d'être examinés en détail. Je me contente des exemples, qui me tombent sous la main. *Oublis* : Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 483 d. l. ; Boḫâri, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), II, 373, 4 d. l. ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 35, 20 ; Moslim. *Ṣaḥîḥ*², I, 117, bas ; 483, d. l. ; II, 91, 9 d. l. ; *Manière archaïsante* de rendre les chiffres : I. S. *Ṭabaq.*, II², 88, 15, 20, 27. *Synonymes* : اظفار et اظافير , وَيْلك et وَيْحك ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 44 ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 99, 13 ; Boḫâri, *op. cit.*, IV, 128, 7-10 ; 152 ; الحيا ou الحياة ; Moslim,² I, 90, 7 ; 493, 3 (بال et اراق الماء), 492, 497, 17 ; 506, 15 ; 511, 4 ; 521, 1-2 ; 528 ; II, 280, 5 ; 288, bas ; 299, 8 ; 301, 7. d. l. Emploi de termes *archaïques*, qu'on parait ne plus comprendre ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 62, 15 etc (عرق ظالم) ; 63, 5, etc. *Inversion* de termes ; Moslim², I, 516, 10. *Hésitation* dans leur emploi : Moslim², II, 205, 4 d. l. ; 234, 17 ; 251, 5 d. l. *Pittoresque* sui generis : Moslim², I, 153, 2, le ضراط du démon ; 178, 7 d. l.

(3) Pour le fond, non pour la rédaction traditionnelle, nous revendiquons une véritable authenticité. Ces remaniements postérieurs se proposaient de l'adapter au goût du public, sous les 'Abbâsides. Ce même public, gâté par la lecture de la *Sîra*, ne comprenait pas davantage le *'ahd* de Ḥodaibiya, en réalité un succès diplomatique.

les parties contractantes négocier sur le pied d'égalité, toutes deux entendues en affaires, pesant la valeur des expressions, calculer la portée des articles composant l'accord (1). A Mahomet les Naǵrânites céderont annuellement 2000 pièces d'étoffe, sorties de leurs manufactures, et cela en deux livraisons semestrielles. Le montant de chaque tunique ou étoffe est évalué en monnaie, l'once du Ḥiǵâz avec sa contre-valeur en *dirhems* étrangers. Ceci pour éviter toute contestation. On prévoit jusqu'à l'escompte. Ainsi, si Naǵrân livre des étoffes d'un prix supérieur, le surplus sera déduit de la somme totale. On défalquera également le coût des armes (2), des chevaux et autres montures, qu'ils pourraient être invités à fournir, en leur qualité *d'alliés*. En temps de guerre, ils s'engagent, s'ils y sont requis, à contribuer à l'équipement des troupes musulmanes, opérant dans le Yémen ; à titre de prêt seulement, n'étant pas des tributaires. En cas de perte, le prix de l'équipement serait restitué intégralement. Il demeurait interdit aux troupes musulmanes de traverser leur territoire (3). Ni eux ni leurs troupeaux ne seraient soumis à aucune dîme ni taxe fiscale. Pour tous les autres cas, personne n'avait le droit de s'immiscer dans leurs affaires intérieures ni de troubler l'exercice de leur culte ou de se livrer à Naǵrân à un acte de propagande religieuse (4), même auprès des Juifs leurs tributaires (5).

Il était difficile de s'exprimer avec plus d'indépendance. Nous tenons ici le protocole d'une sorte d'alliance, conclue entre deux puissances, traitant d'égale à égale. Cette conception ne pouvait faire le compte de nos annalistes. Dans notre document ils ont voulu lire l'assujetissement politique de Naǵrân. Ils parlent même d'une conquête pure et simple de la ville ; elle aurait était soumise au paiement d'une *dîme et demie* (6). L'af-

(1) Comme à Ḥodaibiya ; cf. notre *République marchande de la Mecque*, p. 5.

(2) Sorties des manufactures naǵrânites.

(3) Rares au Ḥiǵâz : d'où nécessité de prévoir le cas.

(4) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 65, 5. d. l ; mauvaises variantes dans Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 91-92.

(5) Balâḏori, *op. cit.*, 64 ; Ṭab., *Annales*, I, 1729, 7.

(6) Yâqoût, *Mo'ǵam*, IV, 756, فتح نجران ... على الفيء وعلى ان يتقاسموا العشر ونصف العشر. Cette affirmation vise l'assurance, donnée dans la capitulation : لا يعشرون ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 65, 16 ; conquise par Ḫâlid ibn al-Walîd ; Ṭab., I, 1724 ; voir plus bas.

firmation est à rapprocher du traitement, infligé d'après la Tradition à la tribu de Taġlib.

Les intérêts économiques des Naġrânites (1) exigeaient une entente avec Médine. La continuation de leurs transactions dans l'Arabie occidentale, la préservation de leurs capitaux engagés au Ḥiġâz (2), les amenèrent facilement à faire les concessions, stipulées dans la capitulation. 80,000 dirhems, le prix fort, commercial, habilement inscrit par eux dans l'acte, eût été une lourde charge pour une communauté restreinte, moins riche que la leur. Ce sacrifice leur obtenait la sécurité de leurs opérations, assurait la productivité de leur argent. Dans la vie on se trouve toujours être l'inférieur de quelqu'un. Au désert une seule alternative se présente : être allié ou ennemi. Dans cette société, basée sur la force, la protection d'un chef puissant s'impose (3). Au Ḥiġâz, vers l'an 10 de l'hégire, personne n'était plus libre de refuser l'alliance de Mahomet. Précédemment ils s'étaient vus forcés d'acheter en détail la neutralité ou l'amitié de leurs voisins bédouins. Le chiffre, inscrit sous ce titre au budget annuel du *saiyd* de Naġrân, ne devait pas être notablement inférieur à 80,000 dirhems (4). La protection du potentat de Médine ne leur coûtait pas plus cher et elle avait l'avantage de se montrer plus efficace !

C'est donc s'égarer de les considérer comme ayant reconnu la supré-

(1) De même Aila obtient la « liberté de la mer, كتب لهم ببحرهم » ; Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Kr.), II. 293, n° 2. D'après le contexte, il s'agit principalement d'une alliance ; il y a échange de cadeaux : Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 280.

(2) Ils leur vaudront sous 'Omar l'accusation d'usure.

(3) Voir plus haut l'étude sur les B. Ġoḏâm. Ainsi les Banoû Ġaṭafân étaient devenus les alliés des juifs de Ḫaibar : C. de Perceval, *Essai*, III, 218. Les sédentaires se voyaient dans l'obligation de contracter ces alliances avec leurs voisins nomades.

(4) A Médine, pour l'impôt du Yémen on préférait les étoffes, la raison donnée est la suivante : انه اهون عليكم وخيرٌ للمهاجرين بالمدينة. Yaḥiâ ibn Âdam, *Ḫarâǵ*, 107-08 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 205. La combinaison satisfait les deux partis. Aux Naġrânites elle était moins odieuse qu'une somme d'argent. Elle revenait à deux dirhems par tête, si, comme nous le pensons, la communauté comptait 40,000 hommes en état de porter les armes. Voir plus loin. Pour la livraison des étoffes, comp. Bell, *Aphrodito Papyri*, 312. Le Prophète porte un manteau de Naġrân « à grosse bordure ». Cette حاشية غليظة « marque sur son cou », quand les Bédouins le tirent vigoureusement, selon leurs habitudes — le *ǵafâ* ! — par le manteau ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I. 388.

matie politique de l'état musulman, encore plus, d'être passés, même en partie, à l'islam. Le texte de la convention proteste contre ces conclusions. Des vaincus, des néophytes ne dictent pas leurs conditions, ainsi que nous le voyons faire aux Naǵrânites. Ils ont pu accepter parmi eux un représentant de Mahomet. Sa présence devait faciliter le règlement des incidents, des malentendus, pouvant survenir dans l'application de la capitulation. Cette institution d'agents diplomatiques, très appréciée par Mahomet (1), pourrait bien avoir été empruntée par lui à l'organisation politique des grandes cités commerçantes de l'Arabie occidentale. On en retrouverait la trace dans l'histoire préislamique de la Mecque (2). Nos auteurs n'en ont pas gardé un souvenir précis. Mais leur curiosité — ne l'oublions pas — s'est éveillée seulement à partir du mouvement islamique. On ne pourra jamais exagérer l'influence sur Aboû'l Qâsim de son éducation qoraiśite.

Représentant diplomatique et commercial, agent chargé d'informer et d'éclairer le bureau politique de Médine, les élus de Mahomet cumulaient ces offices divers. Aboû 'Obaida fut destiné à Naǵrân ; il aurait reçu alors la qualification de امين الامّة, l'homme de confiance de la nation musulmane. Ce titre pompeux, la Tradition le souligne pour masquer la médiocrité d'un personnage, destiné à compléter le fameux Triumvirat historique (3). Mahomet aimait à récompenser par des emplois le zèle islamique et les services politiques de ses amis (4). Le poste de Naǵrân, cité opulente, devait être particulièrement lucratif (5) et permettre au fils d'al-Ǵarrâḥ, appartenant à une des plus indigentes familles de Qoraiś, de se

---

(1) La *Sira* les a transformés en *'âmil*, en donnant à ce terme générique, *agent*, la valeur de *gouverneur* ; cf. Wellhausen, *Skizzen*, VI, 7, 29, 30.

(2) Elle a dû posséder ses résidents dans les centres importants, comme les grandes familles de la Mecque avaient leurs *ḥalîf* sur différents points de l'Arabie, intéressés dans leurs affaires commerciales.

(3) Ṭab., I, 1818, 1 ; cf. notre *Triumvirat* (extrait de *MFO*, IV), 117 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 330.

(4) Moǵîra ibn Śo'ba a pu être du nombre. Les Naǵrânites lui objectent l'anachronisme de Marie, confondue avec la sœur de Moïse : Moslim. *Ṣaḥîḥ*², II, 230, 10.

(5) Il est ambitionné par tous les Compagnons : Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 330.

créer des ressources. Aboû'l Qâsim connaissait les siens. Voilà pourquoi la nouvelle mission fut ambitionnée par les Compagnons, y compris les plus qualifiés : Aboû Bakr et 'Omar. Contre toute vraisemblance, on tient pourtant à faire conquérir Naǵrân par Ḫâlid ibn al-Walîd. Certaines versions se contentent de l'y envoyer en qualité de prédicateur. D'autres prononcent ici les noms de 'Alî et d'Aboû Sofiân. Nous ne pouvons nous arrêter à discuter la valeur très faible de ces assertions (1).

Telle fut la situation de Naǵrân, jusqu'à la mort de Mahomet ; situation analogue à celle des villes, situées au nord du Ḥiǵâz : Maqnâ, Aila, Adroḥ (2), Ǵarbâ'. Relations amicales, protection pour le commerce extérieur, dans toute l'étendue des territoires, relevant de l'état médinois ou dans sa mouvance. Le tout contre livraison de produits manufacturés : simples cadeaux, ou si l'on aime mieux compensation pour la liberté du transit, pour la protection obtenue en territoire étranger. De nos jours encore et dans nos sociétés civilisées, ces avantages doivent se payer et font l'objet des traités de commerce. Mais jamais leur concession n'a été considérée comme une marque de vassalité. Voilà pourquoi, au *fatḥ* de la Mecque, les ennemis du Prophète (3) se réfugient à Naǵrân (4) comme dans un asile inviolable.

---

(1) Mas'oûdî, *Tanbîh* (éd. de Goeje) 274 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 122. I. Hišâm, *Sira*, 958-59, 967, 2. La liste des *résidents* médinois à Naǵrân est variée. Ḫâlid la soumet par les armes, puis l'évangélise (?), évangélisation, complétée par l'Anṣârien 'Amrou ibn Ḥazm (longue instruction apocryphe de Mahomet), Ṭab., *Annales*, I, 1724, 1727, 1852, 1983. Aboû Sofiân, adjoint comme collègue à 'Amrou et chargé des *ṣadaqât*. On insiste sur ce point pour faire croire à la conversion : Yaḥiâ ibn Adam, *op. cit.*, 83-84 ; Ibn Rosteh, *A'lâq*, 202, 20 ; Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 136 ; une lettre de Mahomet spécifie même la *ǵizia* ; Ya'qoûbî, *op. cit.*, II, 89 ; Wellhausen, *Skizzen*, VI, 29.

(2) Dans *Biblische Zeitschrift* (1912, p. 129) le Prof. A. Musil pense devoir maintenir *Odroḥ* (avec deux *o*) à tout le moins comme « une forme dialectale ». Ma petite enquête dans la région Ma'ân-Petra m'a seulement permis de découvrir l'existence d'un *a* très bref dans la première syllabe de Adroḥ.

(3) Ibn Hišâm, *Sira*, 862 ; Wâqidî (Wellhausen), 343, où il est question de forteresse et d'enceinte à Naǵrân. Un de ces réfugiés mecquois continue à y résider et y meurt *kâfir* (chrétien ?) ; I. Hišâm, *Sira*, 828, 2.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 1446 ; cf. Ḥassân ibn Ṯâbit, *Dîvan* (éd. Hirschfeld), CXLII, 1, d'où la donnée a pu être déduite, d'après la méthode bien connue.

L'affaire de la *ridda* achèvera de préciser la situation diplomatique de Naǵrân. Comme toutes les autres tribus, entrées en relations avec le Prophète, elle avait conclu avec lui un accord strictement *personnel*, susceptible de rescision après sa mort. Aboû'l Qâsim disparu, ces Arabes s'empressèrent de dénoncer la convention (1). Ils prétendirent n'avoir rien à démêler avec Aboû Bakr ni à tenir compte du coup d'état, accompli par le Triumvirat. Parmi eux une infime minorité continua à accepter l'islam, mais en se déclarant libre de toute contribution fiscale, qualifiée bien à tort de *ṣadaqa* par des annalistes prévenus (2). Leurs poètes le proclamèrent sans ambages :

« Nous avons obéi à l'envoyé d'Allah, tant qu'il vécut parmi nous. Mais, serviteurs d'Allah, de quoi se mêle Aboû Bakr ?

« Le Prophète, s'il vient à mourir, nous transmettra-t-il en héritage après lui à une chamelle (3) ? Par Dieu ! ce serait le comble du déshonneur (4). »

La première, Naǵrân aurait donné le signal de la *ridda* , en chassant le représentant de Médine : c'était une façon expressive de dénoncer l'alliance. Plus tard elle renouvela avec Aboû Bakr le traité, conclu avec Mahomet. On y a fait insérer la défense de la coexistence de deux religions en Arabie (5). Tous les moyens sont légitimes pour justifier d'avance un odieux coup de force. On se figure en diminuer l'odieux en y associant le prédécesseur de 'Omar

Aboû Bakr ne sentit pas le besoin d'innover, ni son successeur 'Omar jusqu'à ce que vers la fin de son califat, il vît la Syrie devenue comme « miel et froment » — pour employer ici le style de Ḫâlid ibn al-Walîd — (6) et la conquête de l'Egypte sur le point d'aboutir. Soudain le fils de Ḫaṭṭâb, débarrassé de préoccupations extérieures, libre de remanier la carte d'Arabie au gré de sa politique si étroitement nationaliste, se rappela

(1) Ṭab., *Annales* I, 1874, 7.
(2) Ṭab., I, 1870, 7; 1873.
(3) Jeu de mots sur le nom d'Aboû Bakr.
(4) Ṭab., I, 1875.
(5) Ṭab., I, 1796, 1987.
(6) Aboû 'Obaid, cité dans De Goeje, *Conquête de Syrie*, 172.

une recommandation, laissée par le Prophète mourant : « dans la Péninsule il n'y avait pas place pour deux religions (1) ». Nous n'avons pas à examiner l'authenticité de cette tradition. Le prince Caetani s'en est acquitté avec sa compétence accoutumée. Fidèle à sa méthode, il a réuni tout le dossier de la question. Nous nous contentons d'y renvoyer (2).

L'existence de cette enclave chrétienne riche, nombreuse (3) et prospère devait être une épine pour les musulmans, partout ailleurs triomphants. Juifs du Ḥiǵâz, chrétiens du Yémen, leur fidélité obstinée à leur religion parut une bravade à l'adresse de l'impérialisme arabe, savourant alors ses premières victoires. En sévissant contre ces parias (4), 'Omar pouvait compter sur l'approbation de l'opinion islamite.

Pour faire diversion, on a lancé contre les Naǵrânites l'accusation d'usure (5). Elle me paraît un trait lumineux au milieu de cette ténébreuse affaire. J'y crois retrouver la preuve que leurs capitaux continuaient à trouver placement jusque dans le Ḥiǵâz. Un des *Mobaššara*, 'Abdarraḥmân ibn 'Auf exerçait lui-même, et du vivant de Mahomet, le *ribâ*, reproché aux chrétiens Yéménites (6). Les banquiers naǵrânites ont dû compter parmi leurs débiteurs les Ṣaḥâbîs de Médine, bons vivants, grands dépensiers et fréquemment criblés de dettes (7). Il est permis de se demander

(1) Dans son refus aux Naǵrânites, 'Alî allègue seulement l'ordre de 'Omar : voilà pourquoi on affirme que ce serait une des premières mesures de 'Omar : Ṭab., I, 2162, 2165.

(2) *Annali*, IV, 354-59.

(3) Elle aurait compté 40.000 habitants. Ṭab., *Annales*, I, 1987, 7 ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 67, 7. Voir plus bas.

(4) A tort la Tradition place cet arbitraire parmi les *premiers* actes de 'Omar. Il fallait donner à entendre qu'il agissait conformément aux ordres de Mahomet ; C. de Perceval, *Essai*, III, 444 ; Caetani, *Annali*, V, § 813, note ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 203, 17 ; précédemment les Naǵrânites auraient reconnu à un signe que 'Omar les expulserait ; *Ibid.*, 236, 7. La portée précise du fait raconté I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 208, 12 etc., m'échappe ; il s'agit d'une parenté avec les Naǵrânites.

(5) On y voit déjà faire allusion dans le *'ahd*, accordé par Mahomet ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 64, 65 ; d'avance il fallait trouver des motifs de rescision. La Tradition trahit son embarras pour légitimer l'arbitraire.

(6) Cf. *République marchande*, 19, 20.

(7) De là toute une littérature sur le paiement des dettes, dans les *Ṣaḥîḥ* et les *Mosnad* ; cf. Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), II, 85 ; Moslim², II, 4 ; 132-33.

s'ils n'ont pas inspiré ce déni de justice. Ainsi les Anṣârs assisteront impassibles au massacre des Juifs de Médine, leurs alliés, mais leurs créanciers (Wâqidî, Kremer, 191, 8). Ne voyons-nous pas un grand seigneur yéménite, comme Aś'aṯ ibn Qais (1) profiter de sa conversion à l'islam pour refuser le restant du prix de sa rançon (2) ? Le millionnaire Zobair ibn al-'Awwâm mourra sans savoir si le passif, laissé par lui (3), ne surpasse pas le total de son immense fortune (4). Au moment peut-être, où Yazîd accueillait les doléances des Naǵrânites (5), il acquittait un million de dettes, contractées par Ibn Ǵa'far. On se demande, comment le grand seigneur hâśimite réussissait à s'endetter avec une pension annuelle de quatre millions, cadeau gracieux du souverain (6) ? 'Omar lui-même expirera, redevable envers le trésor public (7) de 86,000 dirhems.

Une ère de tribulations allait s'ouvrir pour les chrétiens de Naǵrân. Un décret de 'Omar (8) les expulsa de l'Arabie, les autorisant à s'établir en Iraq ou en Syrie. On leur accordait d'y défricher des terres incultes, en compensation de leurs domaines arabes confisqués. Ce n'était pas une faveur. Le premier-venu acquérait la propriété des *agri deserti* (mawât), à condition de les mettre en valeur (9). Reçurent-ils des indemnités ? Rien

(1) Ibn Rosteh, *A'lâq*, 229, 17.

(2) C'est peut-être une charge ; voir *Mo'awia*, *index* s. v. Aś'aṯ ibn Qais.

(3) قضاها الله تعالى عنه ; Śa'râni, *Lawâqiḥ al-anwâr*, 19 (msc. Institut biblique), lequel place Zobair au nombre des ascètes ; *ibid.* ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 76.

(4) Boḥârî, *Ṣaḥîḥ* , (Krehl), II, 281, 10 ; il ne laisse « ni dinâr ni dirhem » ; *Ibid.*, 281, 4 d. l., mais plus de 2 millions de dettes ; le seul Ibn Ǵa'far avait sur lui une créance de 400,000 dirhems, *Ibid.*, 282.

(5) Voir plus bas.

(6) '*Iqd*⁴, I, 118, bas. Les Ṣaḥîḥ nous présentent constamment les Anṣârs et même A. Qâsim, comme créanciers des Juifs ; Boḥârî, (Krehl), II, 84, 85, 1 ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 88-89. 'Omar se trouve incessamment débiteur envers le trésor : I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 198, 10-13 ; 244.

(7) Même cas pour Aboû Bakr ; '*Iqd*⁴, II, 209 ; Boḥârî, 432 ; I. S. Ṭabaq., III¹, 137.

(8) Il les aurait également accusés d'avoir apostasié (Bakrî, *Mo'ǵam*, 419, 10 etc.). Voilà pourquoi on affirme parfois leur conversion. Balâḏorî ne connaît rien de pareil. Mais en commettant l'usure, ils ont déchiré le pacte avec Mahomet, ils sont hors la loi, parce que اجماع القوم انه مَن نقض عهداً فلا ذمّة له ; Balâḏori, *op. cit.*, 66, 6 ; 67, 4 ; 156, 6.

(9) Cf. Yaḥiâ ibn Adam, *Ḫarâǵ*, 61-65 ; *Mo'âwia*, 225, etc ; notre *Ziâd ibn Abihi*, **57-68.**

ne l'indique. (1) Quant a l'exemption de deux ans d'impôts sur les terres à cultiver par eux — une disposition empruntée au droit romain — elle était accordée à tous les propriétaires, revivifiant des terres en friche. Aux Nağrânites elle annonçait qu'à l'expiration du terme, ils tomberaient sous le régime humiliant du *ḫarâǧ*. On n'osa pas pourtant les soumettre à la capitation. Sur ce point ils se virent mis sur le même pied que les Banoû Taġlib (2).

Le décret d'expulsion devait atteindre tous les habitants non-musulmans, Juifs et chrétiens. On ne comprend pas comment Wâqidî, Elie de Nisibe et Ibn al-Aṯîr (3), en rapportant cette mesure, ont pensé aux seuls Israélites. La confusion peut provenir de l'exception admise, croyons-nous, en faveur des familles principales, entr'autres celle des Banoû 'Abdalmadân. On les trouve encore fixés à Nağrân l'an 40 H. (4) et, semble-t-il, demeurés chrétiens (5). Du moins lorsque cette même année le terrible Bosr ibn Arṭaa, lieutenant de Mo'âwia, passa par Nağrân, il qualifia de chrétiens tous les habitants de la cité (6).

Parmi les exilés un petit nombre prit le chemin de la Syrie (7). Le

---

(1) 'Oṯmân avouera plus tard qu'en leur faisant une remise de 200 *ḥolla*, il entendait accorder une compensation pour leurs terres confisquées: عُقبى لهم من ارضهم ; Balâḏori, *op. cit.*, 68, 8, 15 ; comp. 66, 8.

(2) Ṭab., *Annales*, I, 2595 ; Ibn al-Aṯîr, *Kâmil* E, II, 240, Elias Nisibenus (*C.S.O.* collect. Chabot), p. 65 ; (134 du texte syro-arabe).

(3) La franchise fiscale était généralement de *trois* ans ; cf. Becker, *Die Entstehung von..... Ḫarâǧ-Land in Aegypten*, dans *Zeits f. Assyr.*, XVIII, 312 ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǧ*, 69-70.

(4) *Aġ.*, XV, 45, 2.

(5) Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 233, 2 ; 234, 7 : les textes ne sont pas décisifs.

(6) يا اخوان النصارى ; Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 234, 7 : une ironie peut-être ? Quoique le rude Qoraišite ait toujours dédaigné l'ironie ; cf. *Mo'âwia*, 42-49. 'Abdalmadân est lieutenant de 'Obaidallah fils de 'Abbâs au Yémen, il est tué par Bosr ; après lui, le général de 'Alî promène le feu à Nağrân حرّق بها et y exécute de nombreux 'Oṯmâniya, (lisez des chrétiens ?) ; Ṭab., I, 3452.

(7) Leurs anciennes relations avec l'Iraq, avec les Bakrites, la possibilité d'y trouver plus aisément des terres vacantes qu'en Syrie ont dû les engager à préférer l'Iraq.

gros de la communauté se fixa dans la province de Koûfa (1). Ils y donnèrent au nouvel établissement, fondé par eux, le nom de Nağrân ou Nağrâniya, en souvenir de la lointaine patrie arabe. Cette colonie chrétienne, établie dans la Babylonie, nos géographes se montrent embarrassés pour en indiquer l'emplacement précis. Ils s'accordent généralement à le situer à deux journées de Koûfa sur la route de la future cité de Wâsiṭ (2). Les colons y bâtirent des églises et le couvent des S.S. Sergius et Bacchus (3), deux martyrs très populaires parmi les chrétiens d'Orient, peut-être les patrons de l'ancienne cathédrale de Nağrân.

Ils ne se trouvaient qu'au début de leurs infortunes. Le coup le plus grave c'était la dissolution de la communauté. Leur dispersion, leur séparation en trois groupes, fixés en Arabie, en Syrie, en Babylonie, toutes ces nouvelles conditions d'existence marquèrent pour eux le commencement de la décadence. Il en est des sociétés humaines comme de certaines plantes. Leur développement dépend du milieu. Le centre désolé de la Mecque ne fut-il pas redevable de son expansion à sa situation près du carrefour des plus importantes routes commerciales de l'Arabie occidentale (4) ? Quand on analyse les éléments de l'ancienne prospérité de Nağrân, toutes les considérations nous ramènent vers son heureuse position géographique, vers le groupement et l'organisation politique supérieure de la population, au milieu d'une société primitive. La fortune de Nağrân se trouvait indissolublement unie à cet ensemble, aux relations d'affaires, créées parmi les Bédouins, leurs clients séculaires. Leur patience industrieuse avait su transformer les vallées orientales du Yémen, les solitudes de l'Arabie centrale en fiefs économiques de Nağrân. Le décret de 'Omar anéantissait tous ces résultats, ruinait l'édifice, élevé par les aïeux.

Ils ne seraient plus désormais que des déracinés, des déportés, des suspects au milieu de l'immense empire en formation. Dans ces conditions

---

(1) Ṭab., *Annales*, II, 922, 9 ; Balâḏori, *loc. cit.* ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 203.

(2) Yâqoût, *Mo'ğam*, II, 456, 7 ; IV, 756 ; un des nombreux endroits où l'on place le tombeau de 'Alî : cf. Yâqoût, IV, 758.

(3) Yâqoût, *Mo'ğam*, II, 667.

(4) Cf. notre *République marchande*, 3-4, 28-29.

il ne pouvait être question pour eux de renouer avec leur glorieux passé. Leurs institutions municipales avaient contribué à la prospérité de leur patrie arabe : elles auraient constitué un anachronisme dans leur nouvelle existence. Pour assurer le succès de leurs entreprises économiques et industrielles, il fallait le milieu, fourni jadis à leur activité par la vallée de Naǵrân, carrefour et débouché des routes du Baḥrain, du Yamâma, du Ḥaḍramaut, du Ḥiǵâz et du Yémen maritime (1). Bientôt leur cité serait rayée de la liste des grands marchés d'Arabie (2) ; elle descendrait au niveau de sa voisine Ǵoraś ; sa prospérité passerait à Ṣa'da, héritière de ses plus lucratives industries, celle du cuir surtout (3). Enfin elle se verrait réduite à devenir une dépendance de Ṣan'â', tout en continuant à être comptée parmi les *métropoles* امهات du Yémen (4). A ce titre et aussi en souvenir de sa célébrité passée, les routiers, les recueils géographiques continuent à enregistrer son nom pour fixer les positions, pour répérer les distances (5).

Confinés désormais à Naǵrâniya de Babylonie, forcés de se créer une situation, à laquelle rien ne les avait préparés, ils s'y virent submergés dans la mer des tributaires chrétiens et mazdéistes, à la merci des *dihqâns* (6), obligés à mettre en valeur pour le compte de ces *latifondistes* des terres jusque-là improductives. Le noyau principal de leur tribu, le clan le plus nombreux et le plus aristocratique, celui des Balḥâriṯ ou Banoû'l

(1) Routes de 'Aden à la Mecque, du Yamâma au Yémen etc., cf. Iṣṭaḫri, *Géogr.* (éd. de Goeje), 28 ; Ḫordâḏbeh, *Masâlik* (éd. de Goeje), 153, 2; 193 ; surtout Hamdânî, *Ǵazira*, 84, 8-2; 128, 21-24 ; 189, 1. (Voir les références données plus haut).

(2) Hamdânî, *op. cit.*, 180, 1. Comme à la Mecque, à Ṭâif, l'islam agit en qualité de dissolvant. Toute l'Arabie s'appauvrit en hommes, en argent. Il faut également mettre en ligne de compte l'extension exagérée de l'empire arabe.

(3) Iṣṭaḫri, *Géogr.*, 24 ; Maqdisi, *Géogr.*, 87.

(4) Maqdisî, *Géogr.*, 53, 7 ; 59, 70.

(5) Ibn Faqih, *Géogr.* (éd. de Goeje), 28, 37, 128 ; Hamdânî, *Ǵazîra*, 165, 12 ; 207, 239.

(6) Cf. Balâḏori, *Fotoûḥ*, 66, 15 (sur ce texte voir plus loin) ; ils sont persécutés par les dihqâns ; Balâḏori, *loc. cit.* ; 'Omar leur concède pourtant que ما اعتملوا من شيء فهو لهم مكان ارضهم باليمن ; *Ibid.*, 66, 8.

Ḥârit̲ paraissent avoir hésité à accompagner leur exil (1). ʿOmar s'était contenté de recommander les expulsés à la bienveillance des fonctionnaires iraqains. Mais il avait énervé cette recommandation banale en reniant la signature du Prophète, quand par ailleurs il se retranche volontiers derrière cette haute autorité et s'interdit de toucher aux privilèges concédés par Mahomet (2). C'était d'un exemple déplorable ; il ne passera pas inaperçu. Le vieil Aboû Sofiân nous paraît avoir été mieux inspiré. Il conseillera plus tard au calife ʿOt̲mân de ne pas revenir sur un acte arbitraire de ʿOmar, quoique commis au détriment de son propre fils ʿOtba. « Ainsi, ajouta-t-il, vos successeurs apprendront à respecter vos propres décisions » (3). Parmi les autorités locales, personne ne s'intéressera aux exilés chrétiens. Ils durent à leur seule énergie, s'ils réussirent à trouver un abri (4).

Malgré leur dispersion, malgré la diminution de leur nombre, l'obligation des 2000 *ḥolla* continuait à peser sur la communauté. Bientôt les califes les utiliseront pour revêtir la Kaʿba (5). C'étaient donc des étoffes de prix. Au début de la dynastie ʿabbâside, leur valeur avait plus que décuplé (6). Cette hausse énorme s'est opérée graduellement. Elle est due vraisemblablement aux exigences d'un fisc insatiable : avec ces parias, on n'avait plus de ménagements à garder ! A ces complications, ajoutez celle de leur installation au milieu d'un pays, où ils paraissent avoir été accueillis avec une hostilité marquée.

---

(1) Toujours mentionnés par la suite comme demeurés à Naǵrân ; *Aǧ.*, XV, 45, 2 ; Hamdânî, *Ǵazîra*, 117, 125 et *passim*, voir l'index s. v. *Balḥârit̲*. Dès le début et sous Mahomet ils paraissent avoir fait bande à part ; cf. Wellhausen, *Skizzen*, VI, 29. Balâd̲ori, *Fotoûḥ*, 67, 5 parle de divisions تحاسدوا dans leur sein. ʿOmar a pu s'en prévaloir, ou bien une minorité provoquer la fatale mesure. On pourrait interpréter de la sorte leur requête à ʿOmar : قالوا أجلنا ; Balâd̲ori, *loc. cit.*

(2) Yaḥiâ, *Ḫarâǧ*, 65, 20 ; ailleurs, 67, 10, il confisque une *qaṭiʿa*, accordée par Mahomet.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2766, 11.

(4) Comparez Yâqoût, cité plus bas.

(5) Balâd̲ori, *Fotoûḥ*, 47. Mahomet, les Compagnons les estimaient de même, on l'a vu.

(6) Nous parlons de la contre-valeur en monnaie courante, en dirhems, comme parle le *ʿahd* du Prophète aux Naǵrânites.

'Omar avait promis de leur fournir dans l'Iraq des terres vacantes en compensation des confiscations, opérées en Arabie. Cet engagement ne fut pas pris au sérieux par les autorités locales. Longtemps les Naǵrânites vaguèrent à la recherche d'une installation (1). Ils finirent par s'établir dans une région du vaste gouvernement de Koûfa, au milieu des Dailam (2), une des plus remuantes populations de l'Iraq. Ce fut pour eux le signal d'une série de vexations. Leurs voisins élevèrent des protestations auprès de 'Omar contre leur présence. Ce calife mourut avant d'avoir pu régler l'incident. La solution fit partie de la succession compliquée, léguée à 'Otmân. L'évêque et le *'âqib* des Naǵrânites partirent pour Médine afin d'y soutenir les intérêts de leurs contribules. Ils se virent accueillis avec bienveillance par l'excellent 'Otmân. Des informations furent demandées à 'Otmân ibn Honaif, précédemment chargé par 'Omar d'enregistrer les possessions du domaine dans l'Iraq (3), dont les terres vacantes faisaient partie. L'enquête tourna au désavantage des Naǵrânites.

Sur les traces des plénipotentiaires chrétiens, les dihqâns babyloniens n'avaient pas manqué d'envoyer leurs agents à Médine (4), en vue de travailler l'entourage du calife ; en particulier, les conseillers écoutés (5), quand il s'agissait de la fiscalité iraqaine. Les *latifondistes* perses (6), du moins les plus importants, possédaient d'ailleurs leurs représentants, leurs fondés de pouvoir auprès des gouverneurs provinciaux et, nous croyons

(1) C'est le sens de la variante يتكدون, préférable à celle du texte : Yâqoût, *Mo'ǵam*, IV, 758.

(2) Ǵâhiz, *Tria Opuscula*, 49, 14.

(3) J'y trouve une nouvelle preuve de la justesse de l'induction (Cf. notre *Mo'âwia*, 228, 236), sur la nature limitée des opérations cadastrales d'Ibn Honaif en Iraq: Balâdori, *Fotoûh*, 66.

(4) Voilà des chrétiens et des païens, séjournant longuement à Médine ; des centaines d'autres étaient amenés au Hiǵâz pour les mêmes motifs. Que reste-t-il de la prétendue interdiction de séjour, portée par 'Omar contre les infidèles ? Juifs à Médine sous 'Omar ; cf. Moslim, *Sahîh*², II, 545 ; Caetani, *Annali*, V, § 791.

(5) Ce poste avait été longtemps occupé par l'ancien dihqân perse Hormozân, pensionné et retraité à Médine. Cf. *Mo'âwia*, 80, 278, 394 ; Bohâri, *Sahîh* (Krehl), II, 292, 16.

(6) Dihqâns, grands propriétaires fonciers ; Yahiâ ibn Adam, *Harâǵ*, 42-43.

pouvoir ajouter, auprès des califes. 'Omar mourant désignait peut-être ces intermédiaires, quand il se plaignait de la multitude des « A'âǵim », présents à Médine. Cette situation a été mise en lumière par les papyrus d'Egypte, publiés par M. Bell (1). Les textes désignent ces agents sous le nom de *ḫalîfa* et d'ἀποκρισιάριος (2). Ils prenaient les intérêts de leurs commettants et avaient en outre à répondre de la solvabilité des dihqâns, chargés de la rentrée des impôts en leur district.

Ces derniers se prétendaient lésés par les colons chrétiens اردعهم عن ارضهم L'objection élevée par eux me paraît loin d'être claire. Quelle était la nature du dommage, causé aux seigneurs terriens ? Les Naǵrânites se dérobaient-ils au rôle de serfs de la glèbe — contre les prétentions des dihqâns — ou bien leur voisinage éloignait-il les paysans, fermiers des gros propriétaires (3) ? Comme nous l'apprend l'histoire de la fiscalité byzantine, ceux-ci cherchèrent toujours à réduire à leur merci les colons demeurés indépendants (4). Tous les torts ne devaient pas se trouver du côté des cultivateurs chrétiens. Sans quoi 'Oṯmân n'aurait pas, contre l'avis de son conseil, compris la nécessité de leur accorder au moins une satisfaction partielle. Ils pouvaient exhiber deux documents importants en leur faveur : l'écrit de Mahomet et la *charte* (5) de 'Omar. Ce terme manque en ce sens à nos lexiques (6). Il suggère l'existence d'une sorte de diplô-

---

(1) Cf. *Aphrodito Papyri*, n° 1360.

(2) Bell, *loc. cit.* La tyrannie des dihqâns ne devait pas moins se faire sentir en Iraq, que celle des pagarques, tous latifondistes, en Egypte ; cf. Bell, *Introduction*, p. XXXV-VI.

(3) Cf. Yâqoût, *Mo'ǵâm*, IV, 758.

(4) Cf. M. Gelzer, *Studien zur byzantin. Verwaltung Aegyptens*, 73 etc.

(5) اروني شرط عُمَر ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 66.

(6) Cf. *Tâǵ 'aroûs*, V, 166 ; Dozy, *Supplément* s. v. شرط, I, 746. Je le crois dérivé de Χάρτης, lequel a déjà fourni قرطاس (sur ce mot cf. Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, 245-46). Le sens de *condition* (il faudrait au moins شروط) ne peut convenir au contexte de Balâḏorî. Comme le montrent les lexiques, شرط désigne d'abord un contract de vente. Pour la permutation philologique, comp. شرطي de Χώρτη, Χώρτης (comp. Fraenkel, *op. cit.*, 239). cf. I. Doraid, *Ištiqâq*, 160, 294-95. A Ḥodaibiya, 'Alî يكتب الشرط, écrit la *convention* ; Boḫârî (Krehl), *Ṣaḥîḥ*, II, 300, 7, 7; (comp. I. Hišâm, *Sira*, 747, 2, où كتاب = شرط). *'Iqd*⁴,

me, délivré par la chancellerie du second calife (1), probablement une recommandation, adressée aux fonctionnaires de la Syrie et de l'Iraq, attestant le droit des Nagrânites à une compensation immobilière.

Le bon 'Otmân n'en demanda pas davantage. Il écrivit donc au gouverneur de Koûfa, Walîd ibn 'Oqba : « J'ai décidé de leur accorder une remise de 200 *holla* sur leur contribution globale, en vue d'Allah, et *comme compensation* pour leurs anciennes possessions. Je vous recommande leur communauté ; elle possède des titres exceptionnels à notre protection » (2). Le ton était bienveillant et l'expression, croyons-nous, sincère. On voit de quelle haute antiquité peut se réclamer l'onctueuse phraséologie officielle, dont la bureaucratie ne s'est jamais montrée avare dans les pays islamites. De retour à Koûfa porteurs de cette pièce, les députés constatèrent le départ de Walîd, expulsé par ses administrés (3). Convaincus désormais de l'impuissance de l'administration, ils résolurent de s'aider eux-mêmes et à force d'énergie finirent par conquérir la position disputée (4).

Les troubles de l'Iraq, les perpétuels changements de gouverneurs à

II, 238, 7, 8. Dans les textes anciens شرط et le verbe اشترط désignent toujours un acte écrit, fréquemment une convention diplomatique : I. S. *Tabaq.*, II¹, 74 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 87, 3, 17 ; 252 ; كتب et اشترط *inter se convertuntur*, comme كاتِبٌ répond à Χαρτουλάριος dans les papyrus et dans les documents correspondants (tel Severus ibn al-Moqaffa'). Cf. Bell, *Aphrodito Papyri*, Introd., XXI, n° 1352 ; comp. p. 312 et la l. 77,

(1) On en trouve des fragments défigurés, Ṭab., *Annales*, I, 2165 : instruction de 'Omar pour régler la déportation des Nagrânites ; essai maladroit pour en atténuer l'odieux. Tous les non-musulmans devaient partir ; خيّرهم البلدانَ ... نعطيهم ارضًا كارضهم اقرارًا لهم بالحقّ على انفسنا.

(2) Balâdori, *Fotoûḥ*, 66 ; قوم لهم ذمّة. Cette *dimma* (le terme n'a pas été choisi au hasard ; le ḥadît s'obstinant à présenter les Nagrânites non comme des alliés, mais comme des tributaires, dimîs) c'est la capitulation de Mahomet : اتوني بكتاب رسول الله صلعم ici كتاب = شرط.

(3) Yâqoût, *Mo'gam*, IV, 758.

(4) Yâqoût, *loc. cit.* Les califes omaiyades ont pu reprendre la politique des empereurs byzantins, heureux de soutenir contre les *latifondistes* les colons indépendants. (Cf. M. Gelzer, *op. cit.*, 75). Il n'était pas dans leur intérêt de fortifier la position des dihqâns, représentants de l'ancienne aristocratie iranienne.

Koûfa ne permirent pas aux Nağrânites de jouir immédiatement de la remise, accordée par 'Otmân. C'était un bien léger adoucissement. Outre les 1,800 *ḥolla*, ils se virent, au bout des deux années de franchise fiscale, concédée par 'Omar, assujettis à payer la contribution des terres, défrichées par eux. Ce cumul injustifié de charges les mettait au-dessous des populations, conquises à main armée. Leur triste situation les engagea à adresser de nouvelles réclamations à 'Alî, successeur de 'Otmân. L'inspiration était malheureuse. Si l'on peut en croire la Tradition, 'Alî devait connaître Nağrân. Mahomet l'y aurait envoyé pour recueillir la *ṣadaqa* et la *ğizia* (1). L'addition du dernier vocable est injustifiée, les Nağrânites, y compris les chrétiens, n'y ayant jamais été astreints en Arabie. Les 'Abbâsides eux-mêmes ne lèveront pas de *ğizia*, quand il s'agit d'Arabes chrétiens, même fixés en dehors de la Péninsule (2). Mais ne fallait-il pas rendre vraisemblable l'existence d'une fraction musulmane à Nağrân, tirer 'Alî de l'oubli, où l'avait laissé son beau-père depuis Ḫaibar ? (3) La mission de 'Alî au Yémen correspond à toutes ces préoccupations.

L'orthodoxie, et beaucoup plus la Šî'a (4), relève chez le quatrième calife une dureté marquée à l'égard des chrétiens (5). Par ailleurs nous le connaissons intraitable et obstiné en matière d'impôts. Il ne cesse de harceler ses fonctionnaires à ce sujet. « De l'argent, encore de l'argent ! » Voilà le canevas d'innombrables dépêches à ses gouverneurs. Sa correspondance administrative est celle d'un marchand, âpre au gain (6). Non

(1) Ṭab., *Annales*, I, 1750 ; I. Hišâm, *Sira*, 967 ; Yaḥiâ, *Ḫarâğ*, 9 ; il doit s'agir de son envoi au Yémen, partout attesté et vraisemblablement historique.

(2) Comp. le cas des Taḡlibites.

(3) Comme aussi mettre Fâṭima en évidence ; cette mission du mari est combinée avec la présence de Fâṭima au dernier pèlerinage ; cf. I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 122.

(4) En vue de justifier sa propre intolérance à l'endroit des hétérodoxes ? Il est à propos de lui opposer le libéralisme plus intelligent des Omaiyades. Avant l'envoi au Yémen, Mahomet impose la *'imâma* à 'Ali, signe du commandement, comme il l'avait fait devant Ḫaibar ; lui-même la porte au jour du *fatḥ* de la Mecque ; *Ṭabaq.*, II¹, 49, 7 ; 101 ; 122 ; comp. plus haut p. 217 etc.

(5) Il défend de les saluer le premier ; Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 240. Voir plus tard la situation de Taḡlib : il y ajoute l'insulte ; *'Iqd*¹, III, 294.

(6) Ya'qoûbi (son admirateur !), *Hist.*, II, 235, bas ; 236, 1, 8 ; 237, 4 ; 238, 241. A tous les califes 'Alî arrache des concessions de domaines.

que personnellement il se trouvât à l'étroit. « Bien avant l'assassinat de 'Otmân, le seul revenu de ses terres lui rapportait annuellement 100,000 dirhems » (1). Le montant de cette rente, appréciable chez un Mecquois, arrivé vingt ans auparavant pieds-nus (2) à Médine, n'a pu diminuer sous son califat. Ses reproches, ses mercuriales n'épargnent pas les plus intelligents, les plus loyaux de ses représentants, comme Ziâd ibn Abîhi (3). Tous lui paraissent suspects, de préférence les 'Abbâsides. L'avidité de leur père 'Abbâs avait effrayé le Prophète (4). Instruit par une malheureuse expérience, 'Alî parait toujours redouter d'arriver trop tard, le lendemain du jour, où ses gouverneurs (5) ont disparu avec la caisse provinciale. A ces reproches, certains fonctionnaires — tels Ibn 'Abbâs — répondaient impudemment : « J'aurais eu le droit de me tailler la part plus belle » (6). Un pareil souverain ne pouvait comprendre le bien-fondé des réclamations des Nagrânites. Ils les écarta brutalement(7).

Leur situation venait pourtant d'empirer. Au régime byzantin, le califat avait emprunté le concept de la responsabilité des groupes cadastraux. Cette théorie répondait merveilleusement à la mentalité spéciale des nomades, habitués à considérer l'humanité, comme partagée en tribus.

---

(1) Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 61, 2 : ما قُتِلَ ابنُ عفّان حتى بلغت غلّة عليّ مايةَ الف. Cela n'empêche pas Mas'oûdi, *Prairies*, IV, 441, d'affirmer que 'Ali n'a pas possédé de domaine, *ḍai'a*. D'après Balâḏori, *Ansâb*, 431 a : كانت غلة عليّ اربعين الف دينار فجعلها صدقة. Il en constitua sa *ṣadaqa*, sorte de domaines, de biens-fonds inaliénables, de *waqf*, comme on dira plus tard.

(2) Ou ensanglantés, comme s'exprime la *Sîrâ*, تقطّرت قدماه ; Ibn Aṯîr, *Kâmil*, II, 44.

(3) Balâḏori, *Ansâb*, 445 b, 446 b ; notre *Ziâd ibn Abihi*, 102.

(4) Boḫârî, *Ṣaḥiḥ* (Krehl), II, 294.

(5) Comme Ibn 'Abbâs ; cf. Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 236, 237 ; il emportait six millions. '*Iqd*⁴, II, 242 bas. 'Omar redoute de même l'avidité d'Ibn 'Abbâs, *op.* et *loc. cit.* Chaque semaine on fait vider le trésor par 'Alî, parce que dans le concept théocratique, il était مال المسلمين ; '*Iqd*⁴, II, 214. La même idée se retrouve à la base des ḥadiṯ, où l'on représente le Prophète mourant endetté et ses premiers successeurs après lui, (références données plus haut). Contestations d'intérêt entre 'Ali et 'Abbâs pour la *ṣadaqa* du Prophète, voir Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 71, 73 ; ils s'insultent grossièrement en présence de 'Omar et des *Mobaššara*.

(6) Balâḏori, *Ansâb*, 451 a ; '*Iqd*⁴, II, 243. 6 d. l. D'après '*Iqd*⁴, II, 242,8, Ibn 'Abbâs dérivait ce droit prétendu de Qoran, 8, 42.

(7) Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 9 ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 67 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, IV, 757.

En dépit des vicissitudes, arrivant à modifier la force, la composition, la capacité productive d'une de ces collectivités fiscales, celles-ci demeuraient solidaires pour les obligations contractées à une époque antérieure. Le conquérant s'obstinait à en réclamer l'acquittement intégral. Il entendait rentrer dans son dû (1), comme il l'appelait, sans s'inquiéter des ressources financières du groupe de contribuables, de la diminution, de l'appauvrissement de ses membres. Devant lui les chefs de la collectivité devaient répondre pour leurs inférieurs.

L'agglomération principale des Nağrânites de la province de Koûfa, continuait à être gouvernée par un ʿÂqib et par l'évêque (2). Ces deux personnages envoyaient annuellement des agents en Syrie et dans les autres pays, ayant accueilli leurs compatriotes, afin de recueillir auprès de chacun sa quote-part de contribution pour l'acquittement du tribut des 1,800 pièces d'étoffe (3). Leur nombre avait diminué « par suite de la mort, du passage à l'islam de plusieurs (4). En outre ils demeuraient exposés aux razzias des Bédouins, aux vexations injustifiées des fonctionnaires » (5).

L'exil décrété par ʿOmar contre les Nağrânites n'était qu'un article du vaste programme nationaliste du second calife, un régime d'exception, inauguré par lui, pour débarrasser la terre arabe d'éléments non-islamites. Que l'application n'en ait pas été intégrale, il n'importe ! Des chrétiens continueront à résider à Nağrân, comme les Juifs demeurèrent par grou-

---

(1) *Δίκαιον*, comme s'expriment les papyrus. Voir Bell, *Aphrodito Papyri*, index, s. v. ; notre *Ziâd ibn Abihi*, 63 etc., extrait de la *Rivista degli studi orientali*, IV.

(2) Il n'est plus question du *saiyd*, (voir plus haut). L'expulsion a dû mettre fin au *triumvirat* municipal de Nağrân.

(3) Balâḏori, *Fotoûḥ* 67, 9 etc.

(4) Surtout parmi les Balḥâriṯ, demeurés en Arabie.

(5) Requête des Nağrânites, datant de l'époque marwânide, mais décrivant une situation plus ancienne ; Balâḏori, *loc. cit.* Pour le règne de ʿAli, comp. p. ex. Yaḥiâ ibn Âdam, *Ḫarâǵ*, 21, 6-9.

pes à Médine, (1), après leur expulsion par Mahomet (2). ʿOmar visait à atteindre les chrétiens yéménites dans leur prospérité matérielle, objet d'envie pour les musulmans ; à rompre leur cohésion, secret de leur attachement à leur culte et à leur passé historique. Ce but sera malheureusement atteint.

Le cas des Naǵrânites n'a pas été étudié jusqu'ici, au point de vue de l'organisation fiscale des Arabes : il contribue à faire mieux comprendre ce sujet, toujours imparfaitement connu. A ce titre il mérite d'être examiné de plus près : les développements précédents permettront déjà de s'en rendre compte.

Voilà donc un groupe compact, homogène (3), d'environ 40,000

---

(1) Et même à Ḫaibar ; Hamdânî, *Ǵazîra*, 130, 14. Des clans médinois, comme celui des Banoû Zoraiq, renfermaient des éléments juifs considérables. Aboû'l Qâsim se vit forcé de les tolérer ; comp. I. S. *Ṭabaq.*, II², 4, l. 21-23. Même situation pour les Banoû'l Ḥâriṯa (voir plus haut, p. 247) et pour les ʿAbdalaśhal; ils portent le nom très hébreu de يرحم ; Balâḏori, *Ansâb*, 179 a ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 76 bas. Au moment de l'hégire—Ṭabari, *Tafsir*, II, 13, 7 en convient—les Juifs formaient la majorité à Médine. On prétend Aboû Bakr empoisonné par les Juifs de Médine ; ils y seraient donc demeurés ; Ṭab., *Annales*, I, 2127 bas. Ce prétendu empoisonnement est destiné à lui valoir le titre de *martyr*, comme à Aboû'l Qâsim — mort des suites de l'empoisonnement de Ḫaibar — et aux trois successeurs d'Aboû Bakr. Mahomet ensorcelé par un des « Banoû Zoraiq, ḥalif des Juifs حليف ليهود » ; Boḫâri, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), IV, 128, 6. Passage intéressant ! Des Médinois étaient donc *ḥalif* Juifs ! Je l'ai toujours soupçonné ; cette situation a dû être fréquente à Médine, plus que l'*inverse*, préférée par la Tradition. Comp. Ibn Hiśâm, *Sira*, 178, 7 : وكانوا لهم حلفاء peut s'interpréter dans les deux sens, avoir comme sujet les Juifs ou le groupe Aus-Ḫazraǵ. A la mort du Prophète, les Juifs détiennent toujours le commerce des céréales à Médine et Aboû'l Qâsim est leur client ; Boḫâri, *op. sup. cit.*, II, 9-10 ; 16.

(2) D'après le Talmud les païens devaient être exclus de Jérusalem ; *Rev. étud. Juives*, T., 63, p. 47 etc. Que la présence des hétérodoxes souille le territoire sacré, ce concept n'est pas d'origine arabe. Je soupçonne que, avec tant d'autres prescriptions, l'école de Médine l'aura emprunté à la tradition juive ; elle a mis des siècles avant de le faire accepter. Autres emprunts analogues : défense de louer les maisons à Jérusalem, d'y élever des poules ; *Rev. étud. Juives*, t. 62, p. 202, 203 ; même prescription pour les maisons de la Mecque ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 43 ; pour les poules, cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 110,

(3) Au point de vue des mœurs, des institutions. A Naǵrân les auteurs arabes dis-

âmes ou même 40,000 hommes en état de porter les armes (1) : ces chiffres ronds sont fournis par nos sources. Pendant 15 ans environ, c'est-à-dire jusque vers la fin du règne de ʿOmar, leurs obligations fiscales se réduisent à la livraison de 2 000 pièces d'étoffe d'une valeur nettement déterminée. Ils demeurent libres par ailleurs de toute autre contribution (2). Dans le cas d'une prestation extraordinaire, non prévue dans la capitulation (*ʿahd*), ils ont droit à une indemnité, à une défalcation *pro-rata* sur le tribut global. Longtemps cette réglementation ne provoqua aucune protestation ; on la voit acceptée par les deux partis. C'est que les Nağrânites n'avaient pas lésiné sur le montant de leur contribution. Au temps du Prophète, 80,000 dirhems constituaient, nous l'avons observé, un apport respectable (3) pour la communauté peu fortunée de Médine.

L'arbitraire mesure de ʿOmar vint à porter le trouble dans cette entente cordiale — toute à l'avantage de Médine — en dispersant la communauté, en y provoquant des troubles et une notable diminution des membres, principaux producteurs de la richesse collective.

Parmi les chrétiens conquis, le groupement, la réunion en des centres fermés, la présence de chefs religieux, gardiens vigilants de leurs traditions historiques, défenseurs autorisés de leurs privilèges, tout cet ensemble contribuait puissamment à maintenir la fidélité à la foi des an-

---

tinguent déjà une population primitive, les B. Afʿà, qualifiés de Ǵorhomites (à eux appartient le grand *ḥakam* de la ǵâhiliya, افعى الجرهمي, Ṭab., I, 1109) puis les Banoû'l Ḥâriṯ ; Ṭab., I, 1987. De là peut-être la sécession de ces derniers, au moment de la déportation.

(1) Et cela à la mort de Mahomet ; Ṭab., I, 1987. Pour les multiples de 4, comp. Ḥanbal, I, 294 : خير الصحابة (compagnie) اربعة وخير السرايا اربعماية وخير الجيوش اربعة آلاف ولا يُغلب اثنا عشر الفا عن قلة. Pour le nombre 40, cf. *ZDMG*, LXI, 913 etc ; LXV, 217 etc. Pour la population et l'étendue de Nağrân, relevons la modération de nos auteurs, comparés aux sources non arabes, sur le même sujet ; *ZDMG*, XXXV, 50, 54, 698.

(2) لا يُعشرون ولا يُحشرون ; Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 65

(3) Comp. le montant des premières contributions apportées à Médine et l'émoi provoqué à leur arrivée ; Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Krehl) II, 292, 294. Le chiffre de 100,000 dinârs, indiqué par Elias Nisibenus (coll. Chabot) pour la contribution globale de Aila et Aḏroḥ (et non Aḏroḫ) ne mérite aucune créance.

cêtres. Voilà pourquoi les villes de Syrie, peu fréquentées au début par les Arabes (1), conservèrent longtemps leur aspect caractéristique de centres chrétiens. Le modeste *masǵid*, cercle politique autant que lieu de prière, élevé dans les *ǵond* ou métropoles des circonscriptions militaires (2), ne pouvait modifier le caractère de ces agglomérations, où tout rappelait le passé (3). Privés de ces avantages, les Naǵrânites, dispersés en Syrie et dans l'Iraq, c'est-à-dire, sur les terres du *ḫarâǵ* (4), devenaient assujettis au paiement de l'impôt. En vertu d'un axiome, de bonne heure entré dans le droit fiscal des conquérants, ils suivaient la nature du sol, où ils se trouvaient fixés. En Arabie, terre impérialiste, les taxes foncières étaient inconnues, parce que les nomades du Ḥiǵâz ignoraient la propriété territoriale. Hors des limites de la Péninsule privilégiée, la fiscalité saisissait sa proie. Simultanément on continuait à faire peser sur les exilés chrétiens la contribution, stipulée par Mahomet. Ce cumul odieux et injustifiable réunissait deux situations, ou états juridiques incompatibles : celle d'*alliés*, comme les avait traités Aboû'l Qâsim, celle de *tributaires*, où les réduisait l'arbitraire de 'Omar.

Rien d'étonnant s'ils ont vu leurs rangs s'éclaircir par des défections. Nous pouvons les en croire sur parole, puisqu'ils en conviennent dans une requête à Yazîd I (5). Son avénement paraît avoir été salué avec bonheur par les Naǵrânites, comme par les autres chrétiens de l'empire. *Vir gratissime habitus* ! Ainsi le jugera quelques années plus tard un anonyme chrétien. Le nouveau souverain s'entourait volontiers, ils le savaient, de leurs

---

(1) Cf. notre *Bâdia*, (dans *MFO*, IV), 91 etc.

(2) Les *masǵid qaum* étaient en réalité des cercles privés, réservés aux membres du clan, de la tribu. On y priait, comme on aurait prié chez soi, mais en forme *privée*. Ces *masǵid-qaum*, multipliés dans les établissements plus arabes de Koûfa, Baṣra, étaient rares en Syrie, en Egypte ; en ces pays les conquérants ayant préféré demeurer groupés en dehors des villes.

(3) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 88 etc. Nous reviendrons sur ce sujet en publiant notre communication au XVI[e] congrès des Orientalistes (Athènes, Avril 1912) sur *le concept primitif du vocable masǵid mosquée*.

(4) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 61 etc.

(5) Sous 'Omar II, ils se verront réduits au dixième de leur total primitif, وُجدوا على العُشر من عدّتهم الاول ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 67.

coreligionnaires au point de soulever les récriminations des musulmans (1). Tous connaissaient les noms d'Ibn Sarǵoûn et de Aḫṭal, le premier comme l'influent ministre, le second comme poète favori de l'émir des croyants. Le Taǵlibite appartenait en outre à la fraction des monophysites (2), celle des Naǵrânites. Le moine Mariânos, le précepteur de son fils Ḫâlid, son secrétaire ou directeur de sa chancellerie (*kâtib*), Ḥasan ibn Wahb, étaient également chrétiens. Ḥasan avait déjà rempli cette fonction sous Moʿâwia. Ce monarque en mourant l'avait recommandé à son fils. Quand la mort enleva ce vieux serviteur de la dynastie, Yazîd le remplaça par son fils Qais ibn Ḥasan (3). C'est seulement sous les Marwânides qu'on peut constater une réaction contre les fonctionnaires chrétiens.

Tout cet ensemble attestait suffisamment le libéralisme du fils de la chrétienne Maisoûn, comptant encore des *oncles*, demeurés chrétiens, parmi les Kalbites de Syrie (4). Pourquoi les Naǵrânites n'en feraient-ils pas l'épreuve ? A son inauguration, chaque calife, en don de joyeux avénement, faisait à ses sujets une remise d'impôts (5). Les exilés de Naǵrâniya se contentaient de réclamer justice. Ont-ils espéré se voir délivrés de l'impôt des tributaires, du *ḫarâǵ*, spécialement odieux à des Arabes ? Nous ne le pensons pas. Mais l'esprit ouvert, le cœur généreux du souverain comprendraient l'ini ·uité, commise à leur égard, quand on maintenait pour eux la lourde obligation des 1,800 *ḥolla*. Leurs espérances ne furent pas entièrement frustrées. En consultant l'histoire financière du califat (6),

---

(1) Cf. *Moʿâwia*, 299 ; il aime à séjourner dans des districts chrétiens ; *Moʿâwia*, 381-82.

(2) Voir le travail de Halévy, cité plus haut, dans *Rev. étud. Juives*, XVIII. Prospérité des Coptes (monophysites) sous le califat de Yazîd ; cf. Severus ibn el-Moqaffaʿ (éd. Seybold, dans *C. S. A.* coll. Chabot), 122, 16-17 ; comp. les judicieuses remarques de C. H. Becker dans *Der Islam*, II, 364-65.

(3) *Fihrist* (éd. Fluegel) 122, 6-8.

(4) Cf. *Moʿâwia*, 299, 305 ; voir plus haut, p. 33.

(5) Wellhausen, *Reich*, 106.

(6) L'exemple laissé par ʿOtmân, très vénéré par les Sofiânides — ils se considéraient comme ses continuateurs immédiats — n'a pas dû être indifférent à la décision de Yazîd. Parallèlement à la *sonna* de ʿOmar et de ʿAlî, on leur prête l'intention d'établir une sonna de ʿOtmân ; ils recommandent à leurs représentants de la répandre ; cf. notre *Ziâd ibn Abihi*, 9.

Yazîd y rencontrait deux antécédents : il avait le choix entre la solution adoptée par 'Otmân et celle de 'Alî. Il faut féliciter le fils de Mo'âwia d'avoir préféré la première : il accorda aux suppliants une nouvelle réduction de 200 *ḥolla*. Jointe à la précédente réduction, elle leur laissait encore à livrer 1,600 pièces d'étoffe (1).

Il est dans la nature du fisc de ne plus lâcher ses victimes. En bonne justice, il aurait fallu supprimer les charges, résultant de la convention avec Mahomet, puisqu'on en avait annulé les avantages. Réduits à la condition de tributaires, les Nağrânites ne devraient plus connaître que le *ḫarâğ*. Or que constatons-nous ? On déchire la convention du Prophète, garantissant leurs propriétés, leurs institutions d'Arabie. On les dépouille de l'héritage des ancêtres, sous la promesse aléatoire d'une compensation territoriale en dehors de la Péninsule. Encore se voient-ils obligés de conquérir, pour ainsi dire, de vive force une place au soleil. Quand un acte, liant deux parties, est déclaré nul, cette déclaration doit atteindre tout le contenu. Aucun pouvoir n'a le droit d'y maintenir arbitrairement les stipulations à son avantage. Cette règle de sens commun se trouva violée (2). Dans le privilège prophétique proclamé caduc par la politique chauviniste du second calife, le pouvoir arabe prétendit conserver la partie odieuse, la contribution imposée aux Nağrânites. Je me demande s'il est possible d'imaginer un plus criant abus de justice (3).

Malgré la relative humanité exercée une seconde fois par les Omaiyades, ces princes ne virent pas la nécessité ou ne se sentirent pas le courage d'être équitables jusqu'au bout. On diminua le poids de la chaîne, mais sans la supprimer et en maintenant ferme le principe de la solidarité

(1) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 67. On nous permettra de préférer ici de nouveau la solution omaiyade à celle de 'Alî ; préférence où M. Casanova, *Mahomet et la fin du monde*, 58-59, croit découvrir ma « tendresse chrétienne exagérée. »

(2) « La nécessité de vivre fit taire tous les scrupules et violer toutes les lois » ; voilà comment Caetani, *Annali*, V, parag. 664, résume son jugement sur les innombrables injustices de ce genre, commises alors par le gouvernement arabe, en matière fiscale.

(3) Fâqihî (éd. Wüstenfeld), 50, 4 d. l. l'appelle صلح ; nom déjà donné par lui à l'accord entre Mahomet et Nağrân, *ibid.*, loc. cit. *Ubi solitudinen faciunt pacem appellant.*

de tout le groupe fiscal pour chacun de ses membres. Le cas des Nağrânites a certainement échappé aux panégyristes inconsidérés du système gouvernemental, introduit par les Arabes ; ou bien ils n'ont pas su dégager les enseignements qu'il comporte.

Cet exemple n'a pu être isolé. Que pour les nombreux accords conclus par la chancellerie d'Aboû'l Qâsim avec les autres communautés non-musulmanes de l'Arabie : avec Maqnâ, Aila, Taimâ', etc. (1) puis par ses premiers successeurs, diplomates inexperts, et par les généraux; que pour les centaines d'actes, énorme *Corpus* des capitulations, immunités, stipulations financières, se répartissant chronologiquement sur la première décade des tumultueuses conquêtes arabes, les gouvernants de Médine aient montré plus de respect, cherché partout une conciliation impartiale et sereine entre les droits de la justice et les exigences d'un impérialisme impatient, il faudrait, pour le prétendre, ignorer la mentalité déconcertante des nomades et l'histoire de cette période de convulsions, de violente réaction sémitique contre la civilisation de l'ancien monde classique (2). Pour les raisons, résumées en tête de ce chapitre, le cas des Nağrânites nous est mieux connu et illustré par une documentation, méritant confiance, comme peu d'autres épisodes des primitives annales musulmanes. Nous n'avons pas cru devoir mesurer l'espace à cette monographie, au risque d'être soupçonnés de « tendresse chrétienne exagérée » (3). De cette tendresse nous n'éprouvons aucun embarras à convenir, sauf l'exagération. Nous n'ignorons pas les lacunes du christianisme fruste des monophysites de la Péninsule. Mais victimes de l'arbitraire, vedettes perdues d'une civilisation supérieure, ils ont droit à nos sympathies. Pourquoi refuser d'y associer les Omaiyades, s'efforçant, par de timides dégrèvements, de reconnaître le bon droit des opprimés ? Et en premier lieu, le plus calomnié de tous, le libéral Yazîd Ier ?

Par leur partialité, les vieux annalistes ont fait tort à Yazîd Ier. La sécheresse intentionnelle de leurs renseignements sur son administration

(1) Leur histoire formerait la matière d'intéressantes monographies.
(2) Cf. Caetani, *Studi*, I, 20 etc.
(3) P. Casanova, cité plus haut.

a donné le change sur la signification de ce règne. Les mésaventures des Naǵrânites montrent la gravité des problèmes, en face desquels il se vit placé. Elles forment un paragraphe d'un livre à écrire: l'histoire de la fiscalité arabe (1). Nous aurons à dire ailleurs comment nous nous représentons la situation financière, léguée à Yazîd après un demi-siècle de régime islamique, à nous orienter à travers l'anarchie administrative, où l'esprit pratique d'un 'Omar et d'un Mo'âwia n'avaient pu réussir à mettre de l'ordre.

Episode intéressant dans la vie d'un souverain, systématiquement ignoré ou méconnu, le cas des Naǵrânites nous servira de repère au milieu du maquis historique de la fiscalité arabe. Plus nous avancerons, plus nous aurons occasion de constater combien ce « système financier avec ses totalités déterminées tend à devenir graduellement un fardeau plus intolérable ; chaque fuite de paysan, abandonnant son district, rend plus lourde la quote-part des autres contribuants » (2). Les aventures des Naǵrânites nous ont permis de le saisir sur le vif. D'autre part leur situation était trop spéciale, elle se présentait avec des modalités historiques trop peu communes pour ne pas mériter un examen à part. Il déchargera d'autant l'étude, consacrée aux institutions financières du califat arabe.

(1) Les essais de Von Kremer en cette matière étaient à tout le moins prématurés. Il faudra marcher dans la voie, ouverte par les travaux du Prof. C. H. Becker.

(2) H. I. Bell, *The Aphrodito Papyri*, Introd., XLI.



XXIII

LES SAMARITAINS SOUS YAZID.

NOMBRE RESTREINT DES APOSTASIES CHRÉTIENNES. MANQUE D'UNITÉ AU SEIN DU CALIFAT. CARACTÈRE DE LA CONQUÊTE ARABE. INCOHÉRENCE DES CAPITULATIONS ACCORDÉES. EMBARRAS CAUSÉS PAR LES EXEMPTIONS YAZÎD ET LA RÉFORME FINANCIÈRE. LES SAMARITAINS AU 7e SIÈCLE : LEUR EXTENSION GÉOGRAPHIQUE EN SYRIE. ILS SE JOIGNENT AUX CONQUÉRANTS ARABES, EN OBTIENNENT DES FRANCHISES FISCALES, SUPPRIMÉES PAR YAZÎD.

Le système des groupes fiscaux, impliquant la solidarité de tous les membres, était une conception savamment élaborée par les légistes de Byzance. Elle ligotait à la terre l'immense majorité des campagnards, justement appelés *adscriptitii*, ἐπανόγραφοι (1). On serait mal venu de reprocher aux Arabes de l'avoir adoptée. Cet expédient boiteux n'était qu'un numéro isolé de tout un programme financier. Qu'aurait pu lui substituer l'inexpérience des Arabes en matière administrative ? Ce serait leur faire un honneur immérité de leur attribuer la claire perception des inconvénients d'une organisation (2) aussi défectueuse, menant fatalement à la ruine du colonat et des campagnes. Aussi bien les inconvénients devinrent surtout sensibles sous les Marwânides avec l'augmentation des apostasies chrétiennes. A notre avis, celles-ci ne furent pas particulièrement nombreuses, à l'occident de la double vallée du Tigre et de l'Euphrate (3).

L'exemple des Nagrânites ne peut nous être opposé. Chez eux, les

(1) M. Gelzer, *Stud. z. byzantin. Verwaltung Aegyptens*, 70.

(2) Intégalement maintenue sous les Marwânides, comme le montrent les *Aphrodito Papyri* ; comp. notre *Qorra ibn Šarik*.

(3) C'est également l'opinion — en ce qui regarde l'Egypte — de M. Bell, *Aphrodito Papyri*, Introd. XXXVI. Du principe : « la terre ḫarâgi ne change pas de condition fiscale » (cf. Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 31, 17-19 ; 32, 10 ; 33, 16-17 et passim), je crois pouvoir

défections se constatèrent surtout parmi les membres nomades de la communauté : les Balḥârit, les 'Abdalmadân, très imparfaitement gagnés (1) aux idées et aux croyances de l'Evangile. Leur christianisme manqua de la profondeur nécessaire, pour les décider à lui sacrifier leur patrie, leurs institutions. Dans l'ensemble, les Naǵrânites se trouvaient, on en conviendra, dans une situation spécialement déplorable, à la suite de l'arbitraire de 'Omar. Dispersés, errants, à la recherche d'un établissement, capable de soutenir la comparaison avec la riche vallée et l'heureuse situation de Naǵrân, ils ne pouvaient opposer à la pénétration de l'islam, grandi par ses succès militaires et politiques, la résistance de leurs coreligionnaires de Syrie et d'Egypte; ces derniers, groupés autour de leurs chefs religieux et fréquemment gouvernés par des fonctionnaires, choisis en leur sein pendant la majeure partie de la période omaiyade (2).

On se forme parfois une conception fort inadéquate de l'empire arabe en ce premier demi-siècle de son existence. Privé de toute centralisation efficace, d'institutions gouvernementales nettement déterminées, au moins dans les grandes lignes, le califat, lorsque Mo'âwia le recueillit des mains inhabiles de 'Alî, formait un conglomérat cahotique de peuples, de nationalités, aggrégés à la collectivité arabo-islamite, violemment subordonnés à une infime minorité de conquérants. Cette aggrégation s'était effectuée tumultueusement, avec des modalités, des conditions très diverses, imposées par les circonstances historiques, où s'étaient accomplies les conquêtes arabes.

Ces conquêtes, le jeune empire ne les devait pas exclusivement à l'habileté transcendante de ses stratèges novices (3), à la valeur, d'ailleurs

inférer que les conversions furent peu nombreuses sous les Sofiânides, époque où ce principe ne parait pas appliqué. Sinon il eût été mis en vigueur dès les premières années, après la conquête.

(1) Comme presque tous les nomades, privés de hiérarchie ecclésiastique et conséquemment de culte : éléments importants pour la formation religieuse des masses !

(2) Pour l'Egypte, voir Severus ibn al-Moqaffa' (éd. Seybold) coll. Chabot, et les observations à ce propos de C. H. Becker dans *Der Islam*, II, 364.

(3) En général, il nous parait sage de majorer la durée des sièges ; Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 158 d. l. parle *d'un an* pour celui de Damas.

réelle, de ses soldats (1). Des districts entiers, de véritables provinces furent gagnées sans coup férir. Des indigènes avaient d'abord pactisé avec les envahisseurs, conclu avec eux des accords, d'un caractère temporaire, ils l'espéraient du moins ! Les conquérants s'étaient vus forcés d'acheter des complicités, d'accorder des immunités, prix de la trahison. Avec la belle insouciance, caractérisant les nomades, égarés au sein de la civilisation, éblouis par des succès faciles, dans les débuts, personne parmi eux ne calcula les suites de cette politique au jour le jour. Etourdis, les envahisseurs pensaient au présent ; ils se demandaient si le lendemain ne dissiperait pas le rêve de la veille. Contre la griserie du succès, les Arabes ont négligé de se prémunir ! En cas d'échec, on les aurait vus réintéger leurs déserts, le cœur aussi léger qu'ils en étaient sortis, mais décidés à reprendre la partie.

Les Mecquois appréciaient la valeur des instruments diplomatiques (2). Mais, aux pieds des remparts syriens, leurs chefs paraissent avoir manqué de prévoyance, du calme requis pour s'assurer cet avantage. Nulle part on ne les voit, comme Mahomet à Ḥodaibiya, lutter de finesse, peser la valeur de chaque terme, en calculer les conséquences, rejeter les rédactions compromettantes, restrictives de leur liberté d'action, enfin garder un *duplicata* (3) des conventions, mûrement examinées. On les dirait plutôt en proie au fatalisme, à l'insouciance, propres à l'homme du désert. Fréquemment pour de grandes cités, comme Boṣrâ, une des clefs de l'Arabie, on se contenta d'un accord verbal. Nous connaissons d'autres exemples encore plus stupéfiants. « A Râs al-'Ain, raconte Balâḏorî, le général arabe se contenta de crier à la population : « Confiance, confiance ! A moi, à moi ! » Ce fut tout l'accord » (4). A quoi bon noircir des parche-

---

(1) Cf. Caetani, *Studi di storia orientale*, I, 338, 358. J'hésite pourtant à souscrire au jugement trop favorable sur le courage du Bédouin, p. 390. A la « piscologia delle grande victorie musulmane » (*Ibid.*, 289-400), il manque un chapitre : la part importante revenant aux anciennes tribus arabes de Syrie. La tradition médinoise l'a laissée volontairement dans l'ombre au profit des Compagnons du Ḥigâz.

(2) Cf. notre *République marchande*, 4-5.

(3) Balâḏori, *Ansâb*, 221, b.

(4) لا بأس لا باس اليّ اليّ فكان ذلك امانا لهم ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 177, 5.

mins ? Dans les deux camps, personne ne croyait à la prolongation d'une situation aussi anormale. Arabes et indigènes s'attendaient à une prochaine offensive des troupes impériales (1). Ces derniers songeaient à se débarrasser (2) à bon compte d'hôtes encombrants. En vue de la même éventualité, les Arabes s'inquiétaient de ne pas rentrer, les mains vides, dans leurs âpres solitudes.

Leurs chefs allèrent au plus pressé ; s'assurer des vivres, encaisser des contributions de guerre. Ces préoccupations ne leur laissèrent pas la liberté d'esprit pour en fixer le montant, afin de les mettre en rapport avec le chiffre de la population. Pour ce calcul les données faisaient défaut ; on ne disposait ni des registres du recensement ni des dossiers du cadastre ; grimoires indéchiffrables pour des nomades illettrés ! En aucune façon, les informations obtenues des habitants n'étaient de nature à y suppléer. L'Oriental garde jalousement ses secrets. Derrière chaque interrogation posée par un étranger, il flaire un piège, il découvre une aggravation de charges. Tous les jours, les voyageurs, les explorateurs se heurtent à cette difficulté, quand ils s'efforcent d'obtenir des renseignements statistiques. Cent fois nous en avons fait l'expérience. Interpellé sur le nombre des habitants, sur les ressources du pays, l'indigène proclame ne rien savoir. On peut s'estimer heureux, s'il se déclare en mesure de vous indiquer la forme exacte du nom de son village (3). Pressées de recueillir « les dépouilles des Grecs », promises par Aboû Bakr (4), les hordes arabes, battant la campagne, n'ont pas dû marchander longtemps le montant de la rançon.

(1) Cf. De Goeje, *Conquête de Syrie*, 86-87.

(2) Les magistrats municipaux, les évêques ouvrent eux-mêmes des négociations avec les Arabes. Comp. dans *Mo'âwia*, 386-92 le rôle d'Ibn Sargoûn au siège de Damas ; Agapius Mabbugensis (coll. Chabot), éd. Cheikho, 344, 5 : exemple de la Mésopotamie. Nous aurons à y revenir dans la suite.

(3) Cf. notre article, *Au pays des Nosairis*, 12-14, extrait de *ROC.*, 1899.

(4) غنائم الروم ; Balâdori, *Fotoûh*, 107, 8 d. l. Les Arabes étaient partis — il est à propos de le rappeler — avec l'idée d'exécuter une razzia, comme celle d'Osâma ibn Zaid, peu après la mort de Mohamet et non de faire une conquête. Les premières bandes, qui s'avisèrent de renouveler l'essai après lui, durent rentrer précipitamment en Arabie ; cf. Agapius Mabbugensis. *op. cit.*, 340-41. Même dans la *Sira*, le récit de la razzia d'Osâma ne laisse pas l'impression d'un succès militaire.

Encore moins les chefs ont-ils songé à réserver l'avenir, dans les capitulations, accordées à l'indigène.

L'avenir ! Contre l'attente de tous, ce devait être le lendemain. Trois ans après l'entrée en Syrie, la puissance militaire de Byzance s'y trouvait brisée. En réalité aucune cité n'avait été emportée, ni occupée par une garnison. Mais de Ġazza jusqu'aux rives de l'Oronte, rien ne pouvait plus s'opposer à la marche en avant des Arabes, depuis qu' Héraclius avait repassé l'Amanus. Six ans seulement séparent le congrès de Ǵâbia de la première invasion. Que tous les accords séparés fussent alors révisés, coordonnés, qu'on les ait adaptés à je ne sais quels principes qoraniques, ignorés des conquérants eux-mêmes, les plus déterminés admirateurs du calife 'Omar n'oseraient le prétendre. On se contenta pour lors d'un examen superficiel, d'une homologation hâtive ; on s'empressa de déterminer, au pied levé, certains principes, concernant la rentrée des impôts, de rendre définitives, valables pour toujours les rares conventions écrites. C'est peut-être s'avancer beaucoup en prêtant cette activité législative, même ainsi restreinte, aux congressistes de Ǵâbia. A en juger par les rares échos, parvenus jusqu'à nous, on y gaspilla le temps en disputes stériles, en âpres revendications sur la répartition du butin, de la dotation officielle. L'incident des Ǵodâmites(1) permet de deviner le caractère orageux(2) de la réunion de Ǵâbia, يوم جابية (3). Il serait dans l'histoire de l'organisation des pays conquis par les Arabes, le pendant du pèlerinage d'adieu, حجّة الوداع, de Mahomet.

Cette indécision a dû se prolonger longtemps. Elle participait de la situation anormale au milieu de laquelle s'était développée la conquête arabe. L'institution des *ǵond*, l'établissement de circonscriptions administratives en Syrie remontent-elles à 'Omar ? Nous croyons avoir de sérieu-

(1) Voir plus haut ; et Ibn 'Asâkir (ms. Damas), 136 a, 139 b.

(2) On aura manqué du calme requis pour légiférer : tous les esprits étaient en ébullition. Si l'on a trop facilement supposé le contraire, c'est pour avoir admis l'autorité incontestée de 'Omar et le prétendu détachement des Compagnons. Le calife amena avec lui son sénat médinois pour s'imposer plus facilement aux généraux syriens. Il avait suffisamment éprouvé leurs velléités indépendantes.

(3) Voir ce mot à l'index de *Mo'âwia*, et ici, 49, 88, 160.

ses raisons pour en douter (1). Les vieux annalistes ont vite fait d'écrire : مصّر الامصار وجنّد الاجناد. Mais dans cette généralisation prématurée nous retenons seulement comme prouvé l'établissement des *miṣr* de l'Iraq. En Syrie, l'occupation militaire de la contrée, la concentration des conquérants en des camps spéciaux présentaient des avantages incontestables pour tenir le pays en respect et repousser une intervention du dehors. C'était la solution la plus simple, suggérée par les circonstances à une nation en voie de formation, sans traditions administratives. Une solution ? Disons mieux : un expédient. Son caractère provisoire ne pouvait suppléer l'absence de gouvernements régulièrement constitués. On pensa y avoir pourvu en abandonnant l'obligation de recueillir les impôts aux communautés indigènes. A vrai dire, sous les Byzantins les groupes fiscaux, les *curies* avaient déjà assumé cette responsabilité (2). Mais ces groupes trouvaient leur place marquée dans une organisation savante, très complète, exerçant un contrôle incessant. Cette machine perfectionnée, l'invasion arabe venait de la briser sans lui rien substituer. Pratiquement on demeurait à la merci des fonctionnaires indigènes, seuls gardiens des traditions (3) gouvernementales.

Au lieu de traités, régulièrement conclus, de capitulations précises et intelligemment rédigées, matériaux utilisables pour un futur *Corpus* de droit administratif, on se voyait en face de stipulations apocryphes ou douteuses, de privilèges imprudemment accordés. Il avait fallu payer les guides, les espions, acheter la neutralité des magistrats locaux ou leur complicité. Les immunités, concédées alors, quand elles étaient attestées par écrit, non seulement ne portaient pas de date (4), mais la rédaction de ces pièces ne mentionnait aucune limite de temps. Aux conquérants la ressource restait de les considérer comme *in perpetuum valituras* (5) ou

(1) Elles seront développées plus tard à l'occasion de la création par Yazîd du ǵond de Qinnisrîn.

(2) Cf. M. Gelzer, *op. sup. cit.*, 36-63.

(3) Les *Aphrodito Papyri* en fournissent la preuve. Sans cesse Qorra ibn Śarîk doit par ses dépêches stimuler le zèle des pagarques en retard pour les impôts.

(4) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 124, 8.

(5) Cf. Balâḏorî *op. cit.*, 129, bas ; 131, 9.

de renier leur signature. Chaque général avait obéi à son inspiration personnelle. Nulle part on n'aperçoit une entente, une tendance pour arriver à l'uniformité. Poussés par l'esprit de jalousie, une des caractéristiques des Mecquois (1), les capitaines qoraišites se montraient pressés d'encaisser, afin de retenir sous leurs drapeaux leurs compagnons d'armes, rudes Bédouins, fermés aux abstractions juridiques, avides de jouissances immédiates. Les décisions incohérentes de ces diplomates improvisés allaient se trouver à la base du futur droit musulman. Le législateur devrait en tenir compte (2) pour déterminer le sort des tributaires et les ressources financières de l'empire.

L'inextricable problème dépassa peut-être la capacité trop vantée de 'Omar. Il manqua de sang-froid. S'est-il cru lié par la signature de ses généraux ? Il est permis d'en douter, quand nous le voyons, à Nagrân, à Haibar, récuser celle du Prophète. Ils s'abstinrent généralement de le consulter. Le contraire a été supposé par la Tradition, empressée de prêter aux contemporains d'Ibn al-Haṭṭâb le respect superstitieux, que ce nom lui inspire. A Médine, son entourage l'accusait déjà de ne pas manquer une occasion d'imposer ses caprices tyranniques aux Compagnons du Prophète : يا ابن الخطّاب لا تكون عذابًا على اصحاب رسول الله صلعم (3). Son successeur, le calife 'Oṯmân n'eut ni le temps, ni le prestige requis pour accomplir l'irritante réforme, pour empêcher la prescription des privilèges, imprudemment concédés. Sous le califat de 'Alî, l'autorité du pouvoir central se trouva débordée. Profitant de sa faiblesse, les Arabes de l'Iraq se permirent les plus grands excès aux dépens des tributaires. Le mari de Fâṭima assista impuissant et découragé à cette dilapidation de la fortune publique (4). On voit la source de ses incessants embarras financiers. Issu de la révolution, son gouvernement manquait d'autorité pour réagir contre l'anarchie. Au sortir des cinq années de luttes intestines, après la révolte des Hârigites,

(1) وكان اهلُ مكّة قوما حُسدًا, jugement d'Ibn 'Abbâs ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], I, 486, 11.

(2) De là les rédactions embarrassées des anciens *Kitâb al-Harâg*, des premiers *Fotoûḥ* : bien différentes de la majestueuse uniformité des *Aḥkâm solṭâniya* d'un Mâwardî.

(3) Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], II, 236 ; ḥadîṯ plusieurs fois répétés en cette page. Petite conspiration des *Mobaššara* contre 'Omar ; *'Iqd*[4], 212, 10.

(4) Cf. Yaḥiâ, *Harâg*, 31, 6 ; cf. p. 30.

après la conférence de Adroḥ, après l'assassinat des trois califes, le pouvoir central achevait de perdre les derniers restes de la mince considération, dont il avait joui jusque-là. Il devenait temps de voir une main plus ferme saisir la direction des affaires. Cette conviction, de plus en plus accréditée parmi les contemporains, contribua plus efficacement au succès de la cause omaiyade que n'eût fait une victoire de Ṣiffîn.

Ici comme en d'autres branches de l'administration, les premières réformes sérieuses sont dues à Mo'âwia. L'imputation, parfaitement justifiée, d'avoir introduit le système du *molk* (1), au sein de l'islam, n'a pas d'autre sens.

Nous y reconnaissons l'écho des rancunes de Médine. Les descendants des Mobaśśara, enrichis par le pillage de la caisse centrale, ont inspiré au ḥadît leur ressentiment. Dans la Tradition, le *molk* désigne un gouvernement régulier, complétement organisé, comme le possédaient la Perse et Byzance, par opposition au laisser-aller du califat patriarcal. Ce laisser-aller a duré jusqu'à l'avénement des Sofiânides. Témoin cet autre dicton, attribué à Mahomet : « après moi le califat durera 30 ans, puis viendra le *molk* ». Difficilement on eût pu faire un plus bel éloge des initiatives fécondes de Mo'âwia ! Un texte très instructif de Ya'qoûbî (2) lui attribue la priorité de nombreuses institutions administratives, principalement d'ordre financier : institution d'un *divan* spécial pour la signature des documents officiels, révision des pensions, établissement d'une liste civile et d'un domaine de la couronne (3).

Ses vingt années, passées en Syrie comme gouverneur, lui avaient permis d'en comprendre la nécessité et laissé le temps d'étudier un vaste plan d'organisation. Aussi le voyons-nous, devenu calife, s'empresser d'ordonner un recensement en Palestine (4). Cette mesure, ayant porté sur les tributaires, c'est suffisamment indiquer son caractère fiscal. Conseillé par les membres de la famille des Manṣoûr (5), le prévoyant souverain,

(1) Comp., *Mo'âwia*, 189-213.
(2) *Hist.*, II, 276, 7 etc.
(3) Cf. *Mo'âwia*, 189-213, 251.
(4) Cf. *Mo'âwia*, 48, 235-36.
(5) Cf. *Mo'âwia*, index, *s. v.* Damascène, Ibn Sarǵoûn.

très économe, très regardant en matière de finances, a dû s'efforcer de compléter la réforme administrative. Nous avons signalé son empressement à se constituer de vastes domaines privés, l'*istiṣfâ'* (1). C'était, non une usurpation, un acte arbitraire, comme l'insinuent les annalistes, mais l'application du privilège du *ṣafî*, reconnu au chef de l'Etat et constamment revendiqué par le Prophète (2), l'analogue de l'ἐξαίρετον, de *eximiae*, privilège reconnu par le droit romain à l'*imperator* dans le partage du butin (3). Le *ṣafî* en temps de guerre, la constitution des domaines *ṣawâfî* (4) ne sont autres que l'introduction de ce principe dans le droit arabe. L'établissement de l'*istiṣfâ'* suppose une autre mesure, celle d'un cadastre exact (5). A cet effet Mo'âwia s'entoura d'un état-major de fonctionnaires chrétiens, de *kâtib* (6)., c'est à dire, d'employés attachés au ministère des finances, de χαρτυλάριοι, comme s'expriment les papyrus grecs de la période omaiyade (7). La formation de ces bureaux contribua à le fixer définitivement à Damas (8) et l'amena à délaisser les anciens centres arabes, comme le camp de Ǵâbia.

---

(1) Ya'qoûbî, *Hist.*, II, 276, 12.

(2) Voir la *Sira*. Le nom de Ṣafiya, l'épouse réservée au Prophète à Ḫaibar, pourrait bien n'avoir pas d'autre origine.

(3) Cf. Fr. Schmidt, *Die Occupatio im islamisch. Recht*, 13, 15 (extrait de la revue *Der Islam*, I). comp. Balâḏorî, *Ansâb*, 337, b, الصفيّ فقرة كان يختارها النبي ان شاء فرسا وإن شاء جارية وإن شاء ما شاء . . كان لرسول صفيّ من المغنم حضر رسول الله او غاب قبل الخمس. Cet ἐξαίρετον devait être mis à part, avant le 5e du butin et sans détriment de cette dernière part. Ainsi avait-il obtenu l'épée Ḏoû'l Fiqâr, l'esclave Raiḥâna etc. Les chefs de la ǵâhiliya auraient (?) déjà connu ce privilège ; cf. Ǵâḥiẓ, *Avares* 239, 1 : رئيس وصاحب المرباع والصفيّ وفضول المقاسم .

(4) *Ṣafî*, *Ṣawâfi* sont la traduction des termes gréco-latins.

(5) Cf. *Mo'âwia*, 48, 235-36.

(6) استكتب النصارى, Ya'qoûbî, *loc. cit.*

(7) Cf. Bell, *Aphrodito Papyri*, *Introd.*, XXI. Severus ibn al-Moqaffa', éd, Seybold les appelle toujours *kâtib*. C'étaient des fonctionnaires supérieurs. Χάρτα correspond à *kitâb* et est aussi transcrit en arabe par شرط ; Ṭab., I, 2045, 5, 8 ; voir surtout l. 10 واحد من الشرطين .

(8) La traduction allemande de mon article *Bâdiya* (*Enzykl. des Islam*, I, 579) me fait dire que les « califes, en particulier Mo'âwia, habitaient hors de Damas ». J'ai

Où en était l'œuvre de la réforme financière, lorsque Yazîd recueillit la succession paternelle ? Nous n'avons rien de nouveau à ajouter aux renseignements, donnés dans nos *Etudes sur le règne du calife Mo'âwia* (1). Mais un incident, celui des Samaritains, va montrer combien il restait encore à réaliser en cette matière. Il ne prouvera pas moins l'esprit éveillé du second Sofiânide et sa détermination d'achever l'organisation intérieure de ses Etats. Cette résolution a pu l'engager à liquider promptement la situation militaire, capable de le distraire d'une occupation, primordiale à ses yeux. Dans cette résolution, digne de Mo'âwia, on ne reconnaîtra pas sans doute l'esprit inquiet, l'insouciance, la soif du sang, que lui prête gratuitement la Tradition. Raison de plus d'insister, de reprendre les questions de plus haut, de grossir au besoin certains « détails microscopiques » (2). Seule cette méthode nous permettra de réformer le portrait moral d'un souverain, étrangement méconnu. Après les Arabes de Syrie, après les chrétiens de Nağrân, nous allons demander aux annales des Samaritains de témoigner en faveur de son activité administrative. Dans la première partie de notre travail nous n'avons pas mesuré l'espace à l'histoire-bataille. On n'a pas voulu voir autre chose dans ce règne malheureux. Cette série d'études monographiques se propose de pousser plus loin, de réunir les matériaux pour un chapitre inédit, consacré à l'histoire gouvernementale et diplomatique du second Sofiânide.

* * *

On connaît les difficultés, créées dans les pays du Levant par le régime des *capitulations*. Le califat omaiyade ne se trouva pas moins embarras-

---

toujours affirmé le contraire. Que les Arabes n'ont pas occupé Damas en nombre, antérieurement aux 'Abbâsides, je crois en retrouver une preuve nouvelle dans l'absence presque complète de la mention de la rivière Baradâ chez les poètes omaiyades, à l'encontre de ce que l'on observe plus tard ; voir notre article *Baradâ* dans *Enzyk. d. Islam*, I, 679.

(1) Voix index, s. v. *finances*.

(2) Je reprends l'expression « mikroskopische Verwertung », employée par le Prof.

sé en face des corporations privilégiées, familles, clans, nationalités (1), partiellement ou complétement soustraites aux obligations fiscales, pesant sur les tributaires ; et ce, en vertu de véritables capitulations, obtenues pendant la période des conquêtes. La crainte ou l'intérêt d'une part, par ailleurs la haine contre les anciens maîtres avaient valu aux Arabes de nombreuses complicités parmi les populations sémites. Des magistrats, des évêques même avaient négocié pour épargner à leurs commettants et ouailles les horreurs de la famine et d'une prise d'assaut ou simplement pour éloigner le fléau de la guerre. Dans tous ces accords, conclus sans son aveu, le césarisme byzantin affecta de voir de véritables trahisons, des crimes de lèse-empire. Il eût été mieux inspiré de mettre en cause les abus de son administration et son infériorité militaire dans la lutte contre les barbares du désert. Abandonnées de leurs protecteurs séculaires, les populations du Levant durent pourvoir à leur propre sécurité.

Parmi les tenants des hétérodoxies orientales, plusieurs avaient ouvertement pactisé avec les envahisseurs, fourni des informations, facilité au besoin l'entrée des villes. Presque partout les Juifs s'étaient bruyamment déclarés en leur faveur. On connaît leur attitude pendant l'invasion perse en Syrie, enfin leur rôle au siège de Césarée par les Arabes (2). Leur nombre était considérable en Palestine et ils se trouvaient fort irrités contre l'empereur Héraclius (3). Le vainqueur des Perses paraît les avoir particulièrement maltraités. Au dire de Sévérus ibn al-Moqaffa' (4), il les aurait fait baptiser de force conjointement avec les Samaritains (5).

Goldziher pour caractériser la méthode des *Etudes sur le règne du calife omaiyade Mo'âwia* 1[er].

(1) Voir les privilèges accordés par Ḫâlid ibn al-Walîd, par Mo'âwia, à propos des sièges de Damas et de Césarée ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 129, bas ; 141, bas.

(2) De Goeje, *Conquête de Syrie*, 167.

(3) Ibn Baṭrîq, éd. Cheikho, II, 5, l. 11 ; 6, bas.

(4) Ed. Seybold. (coll. Chabot); 107, 8. Il demeure difficile de discerner la vérité dans ces assertions. Eutychius = Ibn al-Baṭrîq est suspect de partialité aux dépens d'Héraclius, accusé par lui d'être Maronite. Pour les événements, étrangers à l'histoire d'Egypte, Sévérus doit être contrôlé de près.

(5) Comp. encore Agapius Mabbugensis, éd. Cheikho, (coll. Chabot) 339. La situation juridique des Juifs se trouve bien résumée dans R. Janin, *Les Juifs dans l'empire byzantin*, dans *Echos d'Orient*, XV, 126-34.

Les Samaritains allaient, après les Nagrânites, attirer sur eux l'attention de Yazîd, décidé à réformer les finances de l'empire. Cette fois lui-même prendra l'initiative.

Quelle se trouvait être vers le milieu du 7e siècle, la situation de ces représentants du judaïsme le plus arriéré ? On eût difficilement rencontré dans l'Asie antérieure une peuplade plus universellement détestée de ses voisins. Cette hostilité tenait à l'isolement farouche, où ils se confinaient obstinément. Mas'oûdî (1) le rappelle en ces termes . « Ce sont eux, assure-t-il, qui disent : ne me touchez pas (2) ! » Ces dernières paroles font allusion à l'énigmatique Sâmirî du Qoran (20, 96), perpétuellement condamné à crier : لا مِساسَ, *Noli me tangere* ! Aucune expression ne pouvait les caractériser plus heureusement (3). Nulle, parmi les sectes juives, ne poussa aussi loin la superstition de la pureté lévitique. Tout contact avec les hétérodoxes était réputé une souillure !

Rien de pittoresque comme les impressions de voyage, recueillies par le pseudo-Antonin de Plaisance au pays des Samaritains. En les relisant je n'ai pu n'empêcher de me rappeler mes rapports avec les Métoualis du Liban et de la Haute-Galilée, héritiers directs, dirait-on, des Samaritains pour le principe de *Lâ Misâsa* (4). « Comme nous traversions leur district, relate Antonin, partout sur notre passage — ils agissent de même pour les Juifs — les Samaritains brûlaient de la paille. Tellement ils exècrent Juifs et Chrétiens ! Aux Chrétiens, s'arrêtant pour marchander un objet, ils imposent l'obligation de débourser avant de toucher l'objet demandé (5). Si l'on a le malheur de ne pas se prêter à leurs caprices, on provoque un éclat (*mox scandalum*). Préalablement l'argent doit avoir traversé

(1) *Prairies*, I, 114-15.

(2) وهم الذين يقولون لا مِساسَ ; cf. Ṭab., *Tafsîr*, XVI, 137.

(3) Cf. Goldziher, *Lâ Misâsa* extrait de *Revue africaine*, 1908, 23-28 ; comp. Halévy, *Revue sémitique*, *Les Samaritains dans le Qoran*, 1908, 418-29 ; Ṭab., *Tafsîr*, loc. cit.

(4) Cf. notre article, *Sur la frontière nord de la Terre Promise*, p. 7, 11, 19-20 ; extrait des *Etudes* de Paris, 20 Fév. et 5 Mars, 1899 ; R. Hartmann dans *Archiv f. Religionswis.*, 1912, 152.

(5) Cf. *'Iqd*⁴, II, 119, 12 d. l.

l'eau, jamais ils ne l'accepteraient de main à main. Avant d'entrer dans leurs villages, ils vous intiment de ne pas cracher, si l'on veut s'épargner une scène (*generas scandalum*). Le soir venu, ils recourent aux ablutions et, purifiés de la sorte, ils peuvent réintégrer leurs villes et leurs villages » (1).

Une longue trace de feu et de sang marque le passage des Samaritains dans l'histoire du Bas-Empire. Aux vexations des fonctionnaires byzantins, ces forcenés répondent par la révolte, massacrant leurs voisins, incendiant de préférence les églises et les couvents. L'an 484, réunis au nombre de 100,000, ils emportent la grande cité de Césarée. L'empire se voit contraint de lâcher contre eux les Arabes de Gassân. Décimés, ils profitent de la première complication politique, des embarras extérieurs de Byzance pour tenter une nouvelle révolte (2). Voilà leur situation aux environs de l'hégire. Cette peuplade, prolongeant sous nos yeux sa longue agonie (3), paraît avoir joui pour lors d'une extraordinaire vitalité.

On la trouvait répartie dans la Syro-Palestine, depuis la Chalcidique ou région de Qinnisrîn jusque vers les frontières de l'Egypte. Au 16e siècle une communauté samaritaine subsistait encore à Damas. On en rencontrait dans la Syrie du Nord, à Tripoli, à Ḥamâ, à Alep (4). Près du mont Carmel, Antonin de Plaisance signale leurs nombreux villages (5). On les trouve également à Acre, à Ṣafad et dans les environs. Leur centre le plus considérable doit évidemment être cherché dans la province palestinienne, conservant encore leur nom (6). Ils formaient en outre une partie notable de la population dans le *ǵond* arabe du Jourdain, c'est-à-

(1) Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, 164-65.

(2) Cf. Caetani, *Annali*. II, 1041, 1044, 1143. Pendant l'invasion perse, « Chosroès fit crucifier un grand nombre de Samaritains » ; *Chronique samaritaine* dans *Jour. Asiat.*, 1869², 445. Baedeker, *Palaestina*⁷, 204.

(3) On en compterait de nos jours moins de 200 ; cf. Baedeker, *op. cit.*, 204.

(4) Cf. *ZDMG*, XLVIII, 635 ; *Chronique samaritaine*, 448, 451, 453, 454, 461, 465.

(5) Geyer, *op. cit.* p. 160.

(6) Cf Yâqoût, *Mo'ǵam*. III, 557 ; IV, 272 ; *Chronique*, 448.

dire, dans la Haute et Basse Galilée (1). Sur plus d'un point les Métoualis et les Druses paraissent leur avoir succédé en ces parages et adopté — les premiers du moins — leur attitude de farouche intolérance et leurs mœurs inhospitalières (2). Ils n'étaient pas moins répandus dans la Palestine méridionale, surtout dans la Philistée, à l'encontre de la Judée propre, où comme aux temps évangéliques (Luc, X, 33), on les voit seulement en passant. A Ramla, au dire de Ya'qoûbî (3) ils constituaient la *dimma*, en d'autres termes le fond de la population non-musulmane. Il en était de même à Yabnâ (4), à Gazza, à Ascalon ; l'épigraphie en témoigne (5). L'occupation de ces postes avancés, près des limites de l'ancien Negeb, explique (6) comment ils eurent à soutenir le premier choc de l'invasion arabe, le long de cette marche mouvante, frontières sans cesse déplacées par les progrès des nomades.

Pénétrant par le midi de la Palestine, par les plaines ouvertes, où, entre la Méditerranée et les derniers gradins des monts de Judée, s'élèvent les antiques cités philistines, les bandes conduites par 'Amrou ibn al-'Âṣi s'avancèrent, pillant et supprimant brutalement toute résistance. C'était la razzia bédouine de grand style, en toute sa splendide horreur, s'abattant sur des populations surprises et sans défense. Les Samaritains s'y virent enveloppés avec leurs voisins. Ils comptèrent leurs victimes parmi

(1) Ibn al-Faqih (de Goeje) 116 ; Mas'oûdi, *Prairies*, I, 114-15 ; Iṣṭaḫrî (de Goeje) 58 ; Ibn Ḥauqal (de Goeje) 113 ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 158. On les trouve également à Ba'albakk ; *Chronique*, 461.

(2) Voir notre article, *Sur la frontière nord de la Terre promise.*

(3) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 158 ; Ya'qoûbî, *Géogr.*, 328. Ils jouissent de la faveur des Fâṭimites d'Egypte, lesquels leur confient des fonctions ; *Chronique*, 446-47 ; 458-59 ; 460, 461, 464.

(4) Ya'qoûbî, *Géogr.*, 329, 1, 7.

(5) *Rev. biblique*, 1906, 91 ; *Chronique*, 457, 461. A la p. 463 : اسمهُ منقوش على الاحجار signifie : « son nom se trouve gravé sur les pierres » et non, comme a traduit Neubauer : « on l'appelle encore aujourd'hui Manqash sur la pierre du milieu ».

(6) Rien n'oblige à supposer (cf. Caetani, *Annali*, II, 1143), que, dans les premières semaines de l'invasion, les Arabes soient remontés jusqu'en Samarie. Les Samaritains, massacrés alors, sont ceux de la Philistée et de la Palestine méridionale. Au début les bandes arabes s'éloignèrent peu de la lisière désertique.

les 4000 campagnards tués alors (1) : Juifs, chrétiens, Samaritains. C'est en chiffres grossis sans doute, le bilan funèbre pour les premiers mois de l'invasion arabe. Toutes les classes, toutes les confessions se trouvèrent impartialement confondues dans l'œuvre de destruction, irrésistible et inconsciente, comme le *semoum* du désert. Surpris, les Samaritains s'unirent d'abord dans la défense aux habitants de la Palestine et aux troupes gouvernementales (2).

Les succès rapides des nomades changèrent bientôt la face des choses. Gorgés de butin, assagis par leurs propres victoires, les vainqueurs songèrent à exploiter méthodiquement cette terre, « où coulaient le lait et le miel ». Les chefs firent accepter des conseils de modération. Le pillage cessa ; on pensa à conclure des accords, à lever des contributions de guerre. Ce changement d'attitude ralluma dans l'âme des Samaritains les haines toujours vivaces contre les Byzantins et les chrétiens. Ils découvrirent dans les Arabes des alliés, venus pour les délivrer d'un joug détesté, dans Mahomet un *bienfaiteur* de leur nationalité (3). Avec un ensemble, une spontanéité trahissant l'intensité de leurs rancunes, ils passèrent en masse au service des envahisseurs. Acquis désormais à l'idée d'une politique conquérante, les Arabes non seulement ne refusaient aucun concours, mais ils savaient le provoquer à l'occasion. Promesses, concession de privilèges, rien n'était épargné. Pour ces immunités les conquérants ont pu se montrer généreux. Ils se bornèrent à stipuler en vue d'un avenir, toujours entouré d'incertitude. A leurs yeux, l'important— et en ceci on ne saurait

(1) Michel le Syrien est seul à noter ces détails. Ils concordent avec les instructions, données par Mahomet peu avant sa mort à Osâma ibn Zaid : « tue et incendie ». Les premières invasions arabes, antérieurement au plan de conquête, n'eurent pas d'autre programme : piller avant tout et tuer en cas de résistance. Rien ne s'oppose donc à ce que les premiers chiffres des victimes aient été considérables. La douceur *relative* date de plus tard.

(2) Michel le Syrien, (éd. Chabot) II, 413.

(3) « Mahomet fit du bien aux Samaritains » : *Chronique Samaritaine*, 443 ; cf. Goldziher, *Lâ Misâsa*, 28. A part les 50 premières années, consécutives à la Conquête, je ne sache pas qu'ils aient été l'objet d'un traitement de faveur de la part des musulmans. Pourtant ils gagnèrent, je crois, à échanger leur domination contre celle des Byzantins, particulièrement tyrannique pour les Samaritains, plus encore que pour les Juifs. Voir R. Jamin, *op. sup. cit.*

leur donner tort — c'était d'assurer le présent. Les luttes passées des Samaritains contre les Byzantins témoignaient de leur courage. Ils connaissaient le pays et y possédaient des intelligences. Le concours prêté par de tels auxiliaires fut hautement apprécié et magnifiquement récompensé par les vainqueurs.

Voici les renseignements, conservés à ce sujet par Balâḏorî (1). « Dans les districts du Jourdain et de Palestine, les Samaritains avaient servi de guides et d'espions aux musulmans ». C'est là, croyons-nous, une façon trop discrète d'indiquer leurs services. Rien n'empêche d'en imaginer d'autres d'un caractère plus actif, mais volontiers laissés dans l'ombre par les chroniqueurs, au temps des 'Abbâsides. A cette époque l'impérialisme arabe entendait réserver aux compatriotes la gloire exclusive de l'épopée nationale des conquêtes. Le Prophète, disait-on alors, aurait refusé d'utiliser les services des infidèles dans ses campagnes. Ainsi l'affirmait la Tradition (2). Les Ṣaḥâbis savaient à quoi s'en tenir à cet égard. Ils avaient vu les « ralliés » païens de Qoraiś et du Naǵd combattre dans leurs rangs à Ḥonain (3), et au siège de Ṭâif. Le Prophète leur avait emprunté de l'argent pour ses campagnes et ensuite accordé la meilleure part du butin : à chacun 300 chameaux, alors que les dévoués Anṣâriens demeurent les mains vides. Les Banoû Ǵoḏâm (4) et les autres *Mosta'riba* de Syrie avaient été admis en la même qualité avant et après la bataille du Yarmoûk. Si plus tard ils se résignèrent au sacrifice de leurs croyances, ce fut pour voir leurs noms inscrits au *divan* des dotations. On n'estimera jamais assez haut le chiffre des auxiliaires, gagnés par cette politique libérale. Un siècle après la mort du Prophète, les Arabes n'éprouvaient encore aucune difficulté à admettre des infidèles, nommons les Ǵarâǵima,

(1) *Fotoûḥ*, 158.

(2) Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 106 : comme elle fait défendre par le Prophète d'emporter le Qoran — n'existant pas encore comme recueil en pays étranger ; *ibid.*, II, 127. [Dans les renvois précédents à Moslim, je crains de n'avoir pas toujours distingué l'édition consultée. Jusqu'à p. 269 c'est exclusivement la 1re ; celle de 1327 H. sera accompagnée de l'exposant ²].

(3) Cf. Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 389-92.

(4) Voir plus haut le chap. relatif à Ǵoḏâm ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 290, bas.

les Taḡlib, les Tanoûḫ dans leurs rangs. Les Samaritains possédaient des armes ; puisque nous les avons vus les employer d'abord contre les envahisseurs du désert. Ralliés de cœur au nouveau régime, ils n'ont pas dû hésiter à les tourner contre leurs anciens oppresseurs, les Byzantins et contre leurs voisins chrétiens. Seuls des services exceptionnels expliquent les privilèges exorbitants, obtenus des Arabes.

Donc, continue Balâḏorî (*loc. cit.*), Aboû 'Obaida—ce nom nous ramène au califat de 'Omar—« Aboû 'Obaida leur accorda la convention suivante : ils paieraient la capitation, *ǵizia,* et leurs terres demeureraient libres de toute imposition اطعمهم ارضهم ». Voilà une rédaction fort originale. Elle rappelle la série de documents (1), où certains gouverneurs se voient autorisés à disposer des revenus de leurs provinces, sans avoir de comptes à rendre, sans redouter la *moqâsama,* après l'expiration de leur mandat, ou l'obligation d'envoyer l'excédent des impôts à la caisse centrale du califat. Ainsi à 'Amrou ibn al-'Âṣi (2) on abandonne « l'Egypte à manger, اطعمه مصر ». Privilège énorme, destiné à récompenser des services extraordinaires et trahissant de nouveau l'anarchie administrative, même sous un souverain, aussi avisé que Mo'âwia. Dans la capitulation samaritaine, je crois distinguer une partie vraisemblablement primitive, c'est le dégrévement complet du sol. Sous les 'Abbâsides, à aucun juriste, à aucun moḥaddiṯ ne serait venue l'idée d'imaginer un pareil privilège. Pour les non-musulmans, la limite de la concession paraissait être une double *ṣadaqa,* au maximum une *ṣadaqa* et demie. A aucun prix, l'infidèle ne pouvait se trouver plus favorisé que les islamites, ceux-là assujettis à la dîme. Ce fut pourtant le cas des Samaritains. Si malgré toutes ces préventions, les annalistes l'ont admis, ils ont dû s'y voir contraints par l'évidence des documents utilisés par eux ; surtout à une époque, où les Samaritains ne jouissaient plus de la sympathie, témoignée par les compagnons d'Aboû 'Obaida, trop voisins des événements pour perdre le souvenir des obligations contractées

(1) Cf. *Mo'âwia*, index, *s. v.* طعمة. L'expression اطعمهم ارضهم doit signifier qu'on leur laissait l'entière disposition de leurs terres, le revenu complet, libre de charges fiscales.

(2) Voir ce nom dans l'index de *Mo'âwia*.

Que les premiers conquérants se soient fait scrupule d'adresser les premiers les salutations d'usage aux infidèles, qu'ils les aient forcés à céder le pas, à se ranger en rencontrant les Arabes, c'est là une des nombreuses inventions, mises sous le patronage de 'Alî (1). Mais on les voit fiers de se laisser servir par les représentants de l'aristocratie indigène (2). Cette humiliation flattait leur impérialisme naissant. Bientôt leurs descendants demanderont la révision des privilèges, accordés à leurs sujets. Ibn 'Omar lui-même se prêtera à la comédie, imaginée par son père pour amener la dépossession et l'expulsion des Juifs de Ḫaibar (3). Les Samaritains allaient subir le contre-coup de ce revirement.

Ne discutait-on pas au 2e siècle de l'hégire, s'il était licite de manger des victimes, immolées par les sectaires de Samarie (4)? Par ailleurs, en énumérant les obligations fiscales des non-musulmans, Aboû Yoûsof (5) les place sur la même ligne que « les mages, les adorateurs des idoles, du feu et des pierres, tous astreints à la *ǵizia* ». Rien de plus exact pour son époque. L'affirmer pour celle d'Aboû 'Obaida, c'est commettre un anachronisme ; la distinction entre la *ǵizia* et le *ḫarâǵ* étant postérieure aux Sofiânides. Selon la judicieuse remarque du Prof. C. H. Becker, « les conquérants avaient affaire, non avec le pays, mais avec les habitants ; les gens payaient, non la terre » (6). Dans les documents les plus anciens *ǵizia, ḫarâǵ* sont complétement synonymes ; ou bien on les trouve employés isolément, *ḫarâǵ*, surtout dans l'Iraq, *ǵizia* à l'occident de l'Euphrate (7), jamais opposés l'un à l'autre, comme représentant des concepts distincts. Tous deux désignent un tribut, un chiffre global, atteignant la population, possessions mobilières et immobilières. Dans les capitulations, *'ahd*, accordées aux villes ou à des collectivités, ils signifient fréquemment la contribution de guerre, frappant tout un territoire.

(1) Moslim, *Ṣaḥîḥ²*, II, 240.
(2) Moslim, *Ṣaḥîḥ²*, II, 204, 17.
(3) Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Krehl), II, 175-76.
(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 260.
(5) *Ḫarâǵ*, 73, 22 etc.
(6) *Beitraege z. Geschichte Aegyptens*, 85.
(7) Surtout en Syrie principalement peuplée de Yéménites. On pourrait y reconnaître une confirmation de l'origine sud-arabe de *ǵizia*, proposée par le Prof. H. Grimme, *Ueber einige Klassen südarabischer Lehnwoerter im Koran*, dans *Zeits. f. Assyr.*, XXVI, 161.

A l'époque où furent rédigés les *Fotoûḥ*, on avait perdu de vue cette distinction ; l'usage avait réservé pour la capitation le terme de *ǵizia*. Or la capitation passait pour spécialement humiliante, pour la marque de la sujétion politique. A ce titre elle ne devait pas atteindre le musulman, tandis qu'en certaines circonstances une terre possédée par lui, pouvait demeurer assujettie au ḫarâǵ (1). Ce dernier n'atteignait que la propriété extérieure ; la *ǵizia*, capitation s'attachait à la personne, comme une flétrissure, une *diminutio capitis*. Sous les 'Abbâsides, l'opinion musulmane se consolait de la perte des libertés publiques, en considérant les tributaires encore plus humiliés. Volontiers elle cherchait à se persuader que cette situation remontait aux origines mêmes de l'islam. Echos de cette opinion, nos annalistes se refusent à admettre que, pour l'exemption de la *ǵizia*, il ait pu exister, à aucune époque, égalité de traitement entre la race élue des conquérants et les vaincus, « pauvres égarés, objets de la colère divine » المغضوب عليهم والضالين (2). Si donc le renseignement, transmis par Balâḏorî, offre un sens, ce doit être le suivant : en considération des services rendus, les Samaritains auraient été déchargés de tout impôt, de n'importe quelle contribution, pesant sur les sujets, sans excepter les plus favorisés.

Cette franchise fiscale dura (3) jusqu'au règne de Yazîd. Pourquoi fut-elle supprimée alors ? Sur ce point, nous nous voyons réduits aux conjectures. Ce privilège exorbitant ne pouvait se prolonger. Le jour où le pouvoir arabe se montrerait fatigué de l'incohérence administrative, il était facile de prévoir sa disparition. Personne ne prendrait la défense des Samaritains : pas leurs voisins, Juifs, chrétiens. Les Arabes ? Ils devaient être choqués de cette inégalité de traitement, favorisant des tributaires. Les fils des conquérants ne demandaient d'ailleurs qu'à oublier leurs obligations vis-à-vis d'auxiliaires, aussi peu intéressants : on se croit quitte volontiers envers les espions ! Ils commençaient à lier une connaissance

(1) Cf. Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, passim.

(2) Sourate I. Comp. Qoran, 9, 29, حتى يعطوا الجزية عن يد وهم صاغرون. Ces deux versets ont beaucoup contribué à établir la persuasion de la supériorité politique du musulman, vis-à-vis du fisc (voir plus haut). Non seulement le ḏimmî devait payer, mais il devait être humilié, صاغرون, avant tout par inégalité dans la contribution.

(3) Cette durée montre avec quelle lenteur se poursuivit la réforme administrative. Rien de la majestueuse uniformité, introduite par 'Omar.

plus intime avec le Livre d'Allah. Ils ont dû y remarquer le Sâmirî, personnage à l'attitude louche et suspecte (Qoran, 20, 87, 90, 96), comme ses homonymes de Palestine. Ce rapprochement ne pouvait être de nature à relever ceux-ci dans leur estime. La légende populaire du Sâmirî s'était peut-être déjà enrichie de traits, empruntés à celle du Juif-Errant (1). Dès lors également le qualificatif de *Samaritain* chez les contemporains de Yazîd ne paraît pas avoir eu une signification plus glorieuse qu'aux temps évangéliques. (2).

Le fisc arabe n'avait pas attendu l'avénement de ce prince pour faire sentir ses exigences aux tributaires. Le ḥadîṯ pense devoir protester contre ces sévérités outrées. Il signale en particulier la Syrie, la Palestine, la région de Ḥomṣ, comme théâtre de ces rigueurs. On y aurait mis à la torture des contribuables en retard pour leurs impôts (3). Nous ne nous croyons pas le droit de supposer ici ces informations en défaut : elles vont à l'encontre de la glorification du régime. Les progrès de la centralisation devaient en premier lieu menacer les privilèges, les situations exceptionnelles, comme celle des Samaritains, occupant les provinces syriennes mentionnées.

En les frappant, en les ramenant au droit commun, le fisc se sentait assuré de ne soulever aucune protestation gênante. Un demi-siècle de franchise a pu paraître une compensation suffisante pour un passé déjà lointain. Les guerres de Mo'âwia avaient épuisé le trésor ; l'agitation, régnant au Ḥiǵâz, permettait de prévoir comme prochaine une nouvelle expédition ; elle nécessiterait des dépenses considérables. Pourquoi n'en pas faire retomber une partie sur des tributaires, par ailleurs antipathiques à tous leurs voisins ? Ibn Sarǵoûn, les *kâtib* chrétiens sous ses ordres, fonc-

---

(1) *Naqâ'iḍ Ǵarîr* (Bevan) 331, 7 cité dans *La Misâsa* de Goldziher. Comp. Ṭab., *Tafsir*, XVI, 137.

(2) *Aǵ.*, XVII, 156, 11. La comparaison appartient au temps des 'Abbâsides, mais elle devait être courante précédemment, à en juger par l'usage fait ici. Sur les versets qoraniques, relatifs au Sâmirî, voir le pauvre commentaire de Ṭabarî, *Tafsir*, XVI, 129-37. L'anachronisme du Sâmirî, contemporain de Moïse, n'y est pas même discuté. A Naǵrân on ne manque pas d'objecter à Moǵîra ibn Śo'ba celui de Marie, sœur de Moïse ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 230, 10

(3) Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 397-98 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 403, 404.

tionnaires attachés depuis le califat de Mo'âwia à l'œuvre de la réforme financière, conseillers écoutés de Yazîd, n'avaient aucune raison de repousser la combinaison, si même ils ne l'ont suggérée en insistant sur ses avantages pour le trésor. Il leur restait à régler avec les Samaritains un long arriéré de comptes : le sang de leurs coreligionnaires, massacrés dans les guerres de l'empire. Enrichis depuis la conquête arabe, les Samaritains présentaient à l'avidité du fisc une imposante surface taxable. Ils étaient devenus légion ; et à voir avec quelle décision, après les sanglantes répressions des Byzantins, ils reprennent l'offensive, ils devaient être remarquablement prolifiques. A cet égard, on peut s'en tenir aux renseignements utilisés plus haut, sans recourir au chiffre, évidemment grossi, de 30,000 hommes (1), indiqué pour le total de leur communauté à Césarée. Un siècle auparavant ils avaient pu mettre sur pied une armée de 100,000 combattants contre les impériaux, emporter d'assaut cette importante métropole !

En outre, dans la dernière moitié du 7me siècle, ils paraissent avoir considérablement étendu l'ensemble de leurs possessions territoriales, probablement en s'attribuant les domaines de leurs voisins, morts ou en fuite, depuis les *Fotoûḥ* arabes (2). Or la terre a toujours offert une proie facile aux promoteurs d'impositions nouvelles. Longtemps elle constitua la principale ressource du trésor des califes. Voilà pourquoi les nomades, ignorant la propriété territoriale, demeuraient pratiquement insaisissables pour le fisc, même lorsque, comme les Taġlib, ils professaient le christianisme. Que dans sa réforme des finances, Yazîd ait voulu supprimer les privilèges archaïques, les exemptions caduques et non justifiées, rien de plus naturel ! Quoiqu'il en soit des motifs, ayant inspiré le fils de Mo'âwia, il donna ordre de soumettre désormais les Samaritains au paiement du tribut.

Quel était le montant de ce tribut ? Un renseignement, également

---

(1) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 141., comme tous les chiffres donnés en cet endroit et ailleurs pour la population de Césarée. Ils prouvent l'importance de cette conquête aux yeux des Arabes, probablement leur premier succès poliorcétique. De là le grossissement.

(2) ارضُ من مات ومن هرب, comme s'expriment Balâḏori, *Fotoûḥ* et Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, passim ; ما كان لآل كسرى ومَن مالَ معهم عن المُقام في داره ; Ṭab., *Annales*, I, 2051, 3, 13.

conservé par Balâḏorî (*op. cit.*, 158) va nous l'apprendre. L'auteur prétend le tenir d'informateurs « bien au courant des événements passés dans les deux *ḡond* de Palestine et du Jourdain » (1). Le vague de cette formule (2) ne permet pas de déterminer l'âge du renseignement, destiné sans doute à justifier la pratique courante au temps des 'Abbâsides. Rédigés sous leurs yeux, les « Livres du Ḫarâǧ » se trouvent encombrés de documents de cette nature ; légitimer l'arbitraire de « la dynastie bénie » ! Yazîd aurait donc appliqué un traitement différent aux Samaritains de Palestine et à ceux du Jourdain. En vertu de cette ordonnance, outre la taxe foncière sur leurs possessions immobilières, il aurait frappé d'une capitation de *deux* dînârs les Samaritains du Jourdain et de *cinq* dînârs leurs coreligionnaires de Palestine. Aucune glose ne vient ici expliquer cette inégalité pour les membres d'une même nationalité. Le chiffre de 5 dînârs paraîtra surtout exorbitant. L'échelle différentielle, avec plus ou moins de fondement attribuée à 'Omar et destinée à proportionner le montant de la capitation aux revenus individuels (3), n'ose pas dépasser le total de quatre dînârs, — considéré comme un maximum pour les plus fortunés ! Aussi voudrait-on croire à une erreur de transcription dans le texte de Balâḏorî. Cette explication ne semble pas admissible.

En effet sous le califat de Motawakkil, l'an 246/860, les Samaritains de Bait Mâmâ, village dépendant de Naplouse, obtinrent de voir leur ancienne capitation de cinq dînârs réduite à trois (4). Le chiffre moyen de la capitation était un dînâr par tête ou même par chef de famille, femmes

---

(1) Vraisemblablement des voisins des Samaritains et mal disposés à leur égard, comme il arrive entre voisins.

(2) Elle montre que l'auteur ne connaissait pas de tradition écrite à ce sujet.

(3) Balâḏorî, *Fotoûḥ*. 158. En le copiant — il est désigné ici comme « l'auteur des Fotoûḥ, صاحب الفتوح » — Yâqoût, *Mo'ǵam* E, II, 225 parle même de *dix* dînârs de capitation pour les Samaritains. L'édition de Wüstenfeld, I, 781 porte le même chiffre et comme variantes (cf. V, 96) renvoie à Balâḏorî, *op. cit.* Notre encyclopédiste aura-t-il trouvé le dernier chiffre dans son exemplaire des *Fotoûḥ* ?

(4) Inconnu au droit romain ; cf. Becker, *Beitraege*, 96 ; avec les références arabes citées. Ce devait être une mesure nouvelle, puisque les musulmans se trouvent embarrassés pour la justifier ; Boḫârî, *Ṣaḥîḥ*, (Krehl) II, 291, 8 d. l. D'après cette explication, ce serait une sorte d'impôt sur le revenu.

et enfants compris, comme il est fréquemment spécifié (1). La cote foncière, il va sans dire, fut rétablie pour les Samaritains. Quant à la hausse de la capitation imposée aux Samaritains, elle nous paraît intéressante à noter. Nous croyons y découvrir le début d'une évolution fiscale. Le pouvoir arabe s'essaie à modifier la taxe uniforme pour la capitation, empruntée au droit romain.

C'est le premier pas dans la voie, qui aboutira à la découverte de la cote différentielle, mise sous le patronage de 'Omar. Jointe à l'impôt foncier, l'augmentation de deux dînârs devait constituer un revenu fort appréciable pour le trésor. Si nous supposons une moyenne de 100,000 Samaritains contribuables—ce chiffre ne semble pas exagéré —elle valait au fisc un supplément annuel de 200,000 dînârs. La situation se présentait encore plus brillante, si nous tenons compte de la taxe de 5 dînârs. Celle-ci peut seulement se comprendre à titre de représailles, de châtiment. On se confirme dans cette supposition en constatant que ce maximum n'atteignit que les Samaritains de Palestine. Ceux de Naplouse(2) se sont fréquemment distingués par leur fanatisme (3). Dans cette ville l'intolérance règne à l'état endémique. Peut-être, pressentant la mesure destinée à les frapper, quand ils connurent les dispositions à leur égard du calife, *gratissime habitus*, ami des chrétiens, se laissèrent-ils entraîner à une de ces révoltes, si communes dans l'histoire de leurs rapports avec l'empire grec. Malheureusement la chronique intérieure de la Syrie, sous le règne de Yazîd, n'a pas été conservée. Elle nous aurait sans doute fourni l'explication toute locale de ce traitement, infligé aux Samaritains. Dans la réforme financière, poursuivie par le successeur de Mo'âwia, ils se trouvèrent durement atteints. Il n'est pas inutile d'opposer à cette rigueur la diminution, accordée aux chrétiens de Nagrân.

---

(1) Balâdorî *Fotoûḥ*, 124 ; 130, 9 ; 131, 8 ; 173, 174, 218.
(2) Compris dans le ǵond de Palestine.
(3) Cf. Baedeker, *Palaestina*7, 203.

XXIV

ADMINISTRATION ET FINANCES AVANT LES OMAIYADES

CAPACITÉ UNIVERSELLE ATTRIBUÉE A 'OMAR ET A SES AUXILIAIRES. ECHECS ET TÂTONNEMENTS DANS LA CONQUÊTE ARABE. ABSENCE DE LÉGISLATION. ANARCHIE DANS LES FINANCES. MO'ÂWIA S'EFFORCE D'Y METTRE DE L'ORDRE.

Grâce aux dernières recherches, nommons celles du Prof. C. H. Becker et du prince Caetani, nous commençons à nous former une conception plus adéquate des conquêtes arabes. Ces savants ont mis en lumière le côté réaliste de ce mouvement d'expansion et réagi sagement contre l'idéalisme exagéré des théories, trop facilement acceptées jusqu'à nos jours. En particulier les conclusions de l'auteur des *Annali dell' islam* tendent à diminuer notablement l'intervention de Médine et des premiers califes, الراشدون.

Sur les pas de la tradition musulmane, les islamisants occidentaux se plaisaient à représenter Aboû Bakr et 'Omar en communication constante avec leurs généraux, leurs gouverneurs— tels nos chefs d'Etat modernes, penchés sur le télégraphe, l'oreille collée au téléphone — les tenant en haleine par leurs missives, leur prescrivant non seulement le plan de campagne, toute la suite des opérations militaires, mais l'organisation administrative, l'exploitation économique des futures conquêtes. Ces consultations incessantes venaient compléter utilement les instructions gouvernementales, les programmes détaillés, emportés au départ par les chefs des corps d'expédition. Ceux-ci se gardent d'ailleurs de laisser le calife en repos. Dociles comme des écoliers, leurs demandes pour des suppléments d'information se croisent avec les réponses, avec les solutions, venues de Médine. Dans cette entreprise, conçue avec une aussi implacable, aussi persévérante méthode, rien n'est abandonné à l'arbitraire, au hasard des

inspirations personnelles. Tout est réglé, prévu d'avance, et d'abord la gestion financière, la répartition, la rentrée des impôts. On détermine minutieusement le fonctionnement de ce mécanisme délicat, jusque-là demeuré complétement inconnu aux hommes de Médine. Mais rien ne vient nous apprendre où l'entourage de 'Omar avait acquis cette familiarité, cette sûreté de coup d'œil, trahissant les gens du métier.

Poids, mesures, espèces monétaires se trouvent déterminés, conformément aux systèmes en vigueur dans les divers pays de conquête. Comment s'en étonner ? Le Prophète (1) n'avait-il pas prévenu ses Compagnons ? Il leur avait prédit « l'attachement de l'Iraq à son dirhem, à son qafîz, de la Syrie à son modd et à son dînâr, de l'Egypte à son ardabb » (2). Aboû Bakr et 'Omar se sont inspirés de ces recommandations si autorisées. Leurs instructions précisent les rations exactes pour les prestations, les livraisons en nature, jusqu'au fourrage des chevaux Avec une aisance, à peine surpassée par un Aboû Yoûsof, un Yaḥiâ ibn Âdam ils dissertent sur la *ǵizia* et le *ḫarâǵ*, sur les rapports entre la capitation et l'impôt foncier.

Dans cette réglementation minutieuse, digne des légistes de Byzance, la part du lion revient—il fallait s'y attendre—au calife 'Omar. Ce nom ne se trouve-t-il pas à l'origine de toutes les institutions, de celles surtout qu'on ne peut décemment endosser au Prophète ? « L'ère arabe, l'édition du Qoran, la célébration du Ramadan, la réglementation de la flagellation pour le délit d'ivresse, le port de la cravache, le cadastre de la Babylonie, l'établissement des *miṣr* et des *ǵond*, des juges, du *dîwân* des pensions des généalogies des tribus. » Cette longue énumération représente un côté seulement de la dévorante activité, prêtée au grand calife. Au dire de Mahomet (3) ne possédait-il pas « les neuf dixièmes de la science » ? (4)

L'orthodoxie s'est empressée d'utiliser cette capacité universelle. La haute personnalité de 'Omar, son austère figure dominent son entourage

(1) Il connait exactement les liqueurs particulières en usage dans l'Arabie orientale ; Moslim *Ṣaḥîḥ*², I, 27-28.

(2) Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 499.

(3) Fréquemment le ḥadîṯ charge 'Omar d'arrêter les imprudentes concessions, arrachées au Prophète ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 32.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, II², 99, 100, 4.

et s'imposent aux contemporains de la période héroïque. Elles fascinent surtout les anciens annalistes et leurs copistes complaisants, les rédacteurs de *Ṣaḥîḥ* et de *Mosnad*, les compilateurs attardés de la période 'abbâside. 'Omar se voit d'ailleurs merveilleusement secondé. Ses lieutenants, heureux mortels, non seulement les Mecquois, partiellement initiés à la vie publique par leur éducation qoraiśite, mais les Anṣâriens et jusqu'aux rudes Bédouins du Naǵd, tous ces hommes possèdent des talents à peine moins variés (1), ils déploient toutes les capacités : généraux, hommes d'Etat, diplomates, financiers, économistes. L'histoire ne présente aucune période où une société atteint, sans stade intermédiaire et comme d'un bond, sa pleine évolution politique. On a beau accorder à nos documents la confiance d'un Caussin de Perceval, d'un Von Kremer, il est malaisé de ne pas demeurer impressionné par cette constatation.

On exagérera difficilement l'heureuse influence exercée par les *Muhammedanische Studien* du Prof. Goldziher. Leur apparition a provoqué, note le prince Caetani (2) « une prodigieuse hécatombe de traditions, de notices, jusque-là acceptées comme vérités historiques, admises pour ainsi dire sans examen. De nos jours, au contraire, tout est remis en discussion, tout est soumis à la critique la plus implacable, la plus minutieuse. Quoi d'étonnant si, lancée sur cette voie—nous l'appellerions volontiers iconoclaste—la critique court risque d'excéder, et si, au lieu de retrancher des superfétations artificielles, elle taille dans le vif et supprime des données historiques ? Nulle part ce danger n'apparaît plus réel que dans le cas de 'Omar ».

Cette réaction ne me semble pas à redouter pour le moment. A 13 siècles de distance, l'image traditionnelle continue à éblouir les orientalistes, comme aux temps d'Ibn Sa'd, d'Ibn Ḥanbal, et de Ṭabarî. Aux qualités des grands hommes d'Etat et des souverains éminents, le fils d'al-Ḫaṭṭâb réunit les plus belles vertus morales : il est austère, désintéressé, dominé, presque écrasé par le sentiment de sa responsabilité (3). C'est la première

(1) Cf. notre *Ziâd ibn Abihi*, p. 4.

(2) Dans le V° vol. des *Annali*.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2753, 4-6 ; 2754-55; I. S. *Ṭabaq*.. III[1], 197, 198, 201, 210, 215, 218, 219, 220.

apparition de ce motif dans la conscience du peuple arabe. Dans le cas de 'Omar, la manière dont nos auteurs ont pensé devoir le développer, trahit des influences chrétiennes. Administrateur-délégué, fondé de pouvoirs des musulmans, — ainsi il se serait jugé lui-même, — il se sent l'obligation de veiller sur la fortune publique, propriété collective des islamites, sur l'accroissement de leurs revenus, de ménager les forces productives des tributaires, non par philanthropie, mais afin d'assurer l'exploitation méthodique, durable, de ce capital, « fonds de réserve des familles musulmanes », comme il les qualifie sur son lit de mort (1). Cette double préoccupation inspire ses appels incessants, ses instructions réitérées à ses représentants dans les provinces, afin de leur inculquer ces nouveaux principes d'économie politique.

Aussi quand, au siècle des 'Abbâsides, les juristes orthodoxes, les Aboû Yoûsof, les Yaḥiâ ibn Âdam et les autres auteurs de *Kitâb al-Ḫarâǧ* ont voulu fixer l'idéal d'une administration financière, d'après le plus pur esprit du Qoran, tracer l'esquisse d'une Salente islamique, ils se sont bornés à compulser, disons mieux, à alléguer la pseudo-correspondance de 'Omar, les soi-disant *Regesta* du second calife : volumineux dossier, où tous les cas se trouvaient prévus, discutés, combinés, illustrés par une multitude d'exemples. Ces décisions représentent une partie de l'énorme *sonna* gouvernementale de 'Omar, la plus sainte après celle du Prophète. L'élaboration des deux collections a marché de front ; elles ont suivi un développement parallèle, destinées à se compléter de manière à former un vrai *Corpus juris*. Celle de 'Omar a été rédigée de façon à préciser la première, surtout dans le cas, où, pour éviter des anachronismes trop criants on n'a pas osé mettre en avant le nom de Mahomet. En ces occurrences, 'Omar doit venir à la rescousse et il n'a garde de se dérober. D'avance la *Sîra* lui a prêté une activité exubérante, n'hésitant pas à s'imposer au Prophète lui-même. Devenu calife, « incessamment on l'oblige à jouer le rôle de précurseur. Pour toutes les questions (2) il a d'avance fixé la règle à sui-

(1) ارزاق عيالكم ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 243, d. l.

(2) On voudrait lui attribuer la décision au sujet des *Maǵoûs* de Perse ; sont-ils, oui ou non, *ahl Kitâb* ? Un ḥadîṯ, désireux de réserver cet honneur à 'Ali, l'homme de

vre »(1). Jamais on ne s'est demandé si, de son vivant, ces questions avaient été soulevées, s'il a joui de la liberté d'esprit suffisante pour développer cette virtuosité législative. Nous le voyons en réalité vivre d'expédients, louvoyer entre l'opposition insidieuse de ses conseillers et les difficultés, créées dans les provinces par la situation précaire de la domination arabe. Incessamment il se sent forcé de continuer des conquêtes, commencées sans son aveu, d'envoyer des renforts à des généraux malheureux ou imprudents. Le meilleur de son énergie s'usa dans la louche politique du *ta'lîf*, consistant à gorger les *Mobaššara* et les Compagnons remuants, sans leur permettre de s'éloigner. Si, sur ses représentants dans les provinces, il conserve un semblant d'autorité, ce fut en les faisant surveiller de près et en les tenant sous la menace d'une destitution.

Admirons la prodigieuse activité, la fécondité littéraire des premières générations islamiques, leur intelligence, leur sens pratique des besoins du jeune empire. Cet hommage rendu, que penser du rôle assigné aux premiers califes dans la fixation du droit financier ? Aussi bien la concession de Yazîd aux Naǵrânites, son intervention dans les affaires des Samaritains nous ont déjà amené à poser cette question.

Quand on examine les documents les plus anciens, non plus avec la confiance des orientalistes du siècle passé, mais avec le souci de se rapprocher des origines islamiques, l'image traditionnelle de 'Omar, examinée de plus près, avec des yeux, libres de préventions, perd énormément de son relief conventionnel. Au lieu de l'envahissante personnalité, popularisée par les *Ṣaḥîḥ*, au lieu de retrouver partout la trace de son intervention, on ne peut s'empêcher de constater l'isolement du gouvernement de Médine. S'il intervient, c'est trop souvent pour constater le fait accompli, légitimer le passé, opérer une *sanatio in radice*, mettre son visa à des actes, accomplis en dehors de son inspiration, parfois même à l'encontre des ordres, émanés du souverain. Fréquemment, il s'empresse d'exécuter

l'Iraq, avoue pourtant que la question ne fut agitée qu'après la mort de 'Omar ; Ṭab., *Tafsîr*, XXX 72 bas. Il est encore plus invraisemblable de faire intervenir ici le Prophète ; pour lui et dans le Qoran, Kitâb = Bible.

(1) Wellhausen, *Reich*, 182.

cette démarche, afin de garder le contact avec des esprits aventureux et de leur rappeler, par cette complaisance, l'existence de liens hiérarchiques. Peut-être voudra-t-on bien reconnaître un jour dans cette souplesse, arrivant à ses fins et sauvegardant l'unité de l'empire, le véritable mérite de 'Omar. Cette politique ondoyante a préparé l'éducation publique des Arabes. Il n'en pouvait aller autrement au sein de cette primitive société, terrain si peu favorable à l'évolution normale des institutions politiques.

Issu du hasard, ou plutôt d'un coup de force, le califat s'essayait à vivre ; il aspirait à devenir un pouvoir pondérateur, capable d'introduire un commencement d'ordre dans l'anarchie, consécutive à la mort du Prophète, dans le chaos administratif, issu des conquêtes. Pour surprendre les traces certaines d'une action plus effective, il faudra attendre l'avènement des Omaiyades. Les descendants de l'habile Aboû Sofiân bénéficièrent de la lassitude, venant saisir les plus fermes esprits, au sortir de 30 ans d'une situation incertaine, exactement la durée du califat prophétique, خلافة النبوّة, prôné par la Tradition.

Si 'Amrou ibn al-'Âṣi n'a pas entrepris la conquête de l'Egypte à l'insu et contre l'intention de 'Omar, lui et ses collègues des provinces ont agi avec une grande indépendance, dans la sphère, ouverte à leur activité. Après la mort de Yazîd, on félicite parfois 'Omar d'avoir su découvrir Mo'âwia et le nommer à la place de son frère. Si nous connaissions mieux la situation respective des partis à Médine, nous trouverions sans doute le mérite moins grand. A tous égards le choix était heureux. Il resterait à déterminer quelle part y eut l'initiative de 'Omar et s'il ne lui fut pas imposé par les Omaiyades et par le désir de ménager l'aristocratie qoraišite, mécontente de la déposition du Maḫzoumite Ḫâlid. En dehors de l'Arabie, les généraux ont pris surtout conseil d'eux-mêmes et des circonstances, et il faudrait plutôt les en féliciter. L'envoi en Syrie d'Aboû 'Obaida, « l'homme de confiance de la nation », ou plutôt du *triumvirat*, se proposa précisément de contenir cette indépendance. Malheureusement le délégué manquait du prestige voulu.

A moins d'avoir sur les yeux le bandeau des annalistes orthodoxes, on ne voit pas en quoi les conseils du sénat médinois auraient avancé les

progrès de la conquête. S'il était présidé par un 'Omar, on y rencontrait encore plus d'hommes de la capacité de 'Alî, un soldat, « n'entendant rien aux grandes opérations militaires », assuraient les contemporains, et désireux avant tout de contrecarrer 'Omar. Non seulement les généraux ne se sont pas souciés de s'accorder avec Médine ; ils ne se sont pas mieux entendus avec leurs frères d'armes, avec les autres chefs de bandes. Ceux-ci ont opéré isolément, chacun pour son compte, s'ingéniant à razzier leur district, sauf à réclamer des secours, quand l'audace les avait emportés trop loin et placés dans une situation critique. L'on ne peut plus admettre, comme autrefois, l'existence d'un plan de campagne, d'avance combiné à Médine par un état-major inexistant. De même « aucun des conquérants n'avait emporté un programme fiscal » (1) ; pour la raison bien simple que l'éventualité d'une conquête stable en dehors de l'Arabie ne fut pas même envisagée dans les débuts. On voulait tenter la fortune, courir les aventures, espérant bien ne jamais perdre complétement le contact du *limes* syro-arabe.

Comme précédemment, Zaid ibn Ḥâriṯa et son fils Osâma, au temps du Prophète, les généraux d'Aboû Bakr, en quittant Médine, se proposèrent de *razzier* les districts envahis. De la guerre, les Arabes ne s'étaient jamais formé une conception différente. Aussi les voyons-nous retourner au Ḥiǵâz au bout d'une absence plus ou moins prolongée. Agapius de Manbiǵ (2) l'affirme avec infiniment de vraisemblance, à l'encontre des *Kitâb al-Fotoûḥ*. Ces recueils oublient de raconter les vicissitudes, éprouvées par les « onze chefs de bande », expédiés par Aboû Bakr, au début de son califat (3). Tout au plus se souviennent-ils d'un échec, éprouvé par Ḫâlid ibn Sa'îd, un Omaiyade, dans les Maśârif de Syrie. Le retour précipité d'Osâma produit également l'impression d'une retraite sans gloire. Cette constatation confirme notre précédente observation sur l'issue malheureuse des expéditions musulmanes, tentées jusque-là au nord du Ḥiǵâz. De ces échecs un témoin autorisé, 'Amrou ibn al-'Âṣi, paraît avoir gardé une

(1) Becker, *Beitraege*, 83.
(2) *CSO*, (coll. Chabot) éd. Cheikho, 340, 341.
(3) Ṭab., *Annales*, I, 1880.

mémoire plus exacte. Comme on mentionnait les Byzantins en sa présence, il s'empressa de rendre hommage « à leurs connaissances militaires, à leur promptitude à se ressaisir après une défaite et à revenir à la charge, après la déroute ». (1)

L'obstination arabe devait finir par triompher. Lentement la razzia tumultueuse se transforma en guerre de conquête. Au lieu de piller on songea à occuper, à exploiter. Evolution progressive, période du *tamṣîr*, de l'établissement des camps permanents, d'où sortirait plus tard l'institution des *ǵond* ou gouvernements militaires. Mais, comme le prouve cette concentration, comme le donne à supposer la méthode du tamṣîr, l'Arabe éprouvait le besoin de se recueillir plus que de s'étendre et de conquérir; il ne se sentait pas encore préparé pour la grande guerre, pour la marche méthodique en avant. Quant aux progrès de cette évolution, personne, parmi les contemporains, ne s'en était rendu compte.

Dans le courant de l'année consécutive à la mort de Mahomet, des bandes étaient parties du Ḥiǵâz. Plusieurs étaient commandées par des chefs de fortune, reconnus plus tard par l'autorité califale. Śoraḥbîl ibn Ḥasana a pu être du nombre de ces aventuriers, pourvus ensuite d'un brevet régulier. C'est peut-être l'explication la plus logique pour la nomination, pour l'entrée en scène d'un soldat, inconnu la veille. Ces hordes indisciplinées, on se les figure trop aisément, comme nos troupes européennes, s'embarquant pour une expédition coloniale avec un état-major de fonctionnaires, dressés à leur rôle futur, avec des proclamations, un programme détaillé de mesures bureaucratiques. Lâchés dans les campagnes syro-palestiniennes, les brigands de Gifâr, d'Aslam, de Daus, les nomades, chassés par la faim et l'anarchie du Yémen, ne se souciaient pas d'apporter aux pays envahis un idéal religieux, ni une forme de gouvernement. Des années s'écoulèrent avant que leurs chefs aient envisagé cette éventualité et discuté l'opportunité d'une conquête. De ces préoccupations, nulle part on ne retrouve la trace assurée dans les accords conclus, dans l'intervalle, avec les villes et les particuliers. A Médine, l'ahurissement

(1) Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2] II, 500 : احلم الناس عند فتنة واسرعهم افاقة بعد مصيبة واوشكهم كرّة بعد فرّة.

produit par les premiers succès arabes, avait été, s'il se peut, encore plus grand que sur les vainqueurs eux-mêmes

'Omar et ses conseillers, grandis dans les bazars de la Mecque, se sentirent débordés, pris au dépourvu en face d'une situation aussi inattendue. On le serait à moins, même après avoir passé par l'école du grand politique Aboû'l Qâsim. « Quand vous verrez les va-nu-pieds devenus les rois de l'univers, habiter des palais, attendez-vous à la fin du monde » (1). Ce dicton, attribué à Mahomet, montre combien peu à Médine on se trouvait préparé à la révolution survenue et en mesure d'y faire face. Le cas des Nağrânites confirme également cette conclusion. La solution violente, adoptée par 'Omar, trahit l'arbitraire, ayant longtemps dominé les conseils du califat. L'accord de Mahomet avec la cité chrétienne avait été rédigé pour le milieu social, où avait grandi le modeste état de Médine. Le Prophète ne paraît pas avoir deviné le développement futur de son œuvre. En moins de quinze ans les événements s'étaient précipités, modifiant toutes les anciennes relations. Aboû'l Qâsim s'était préoccupé de trouver des alliés et des ressources pour son budjet restreint. Ces successeurs se virent brusquement chargés de plusieurs millions de sujets à gouverner. Cette perspective leur fit perdre la notion de la réalité. Le bon sens aurait dû leur conseiller de déclarer caduc le traité, conclu par le Prophète, du moment qu'ils se sentaient décidés à lui substituer une législation plus en rapport, pensaient-ils, avec les exigences impérialistes. A défaut d'autre mérite, cette attitude avait au moins celui de la franchise. Au lieu d'entrer résolument en cette voie, on supposa une nouvelle décision de Mahomet (2). Tout en affectant plus de bienveillance, le gouvernement de 'Oṯmân ne se montra pas plus logique, non par respect pour le Prophète, mais parce qu'à Médine on ne parvenait pas à dominer le désordre financier, l'anarchie administrative. Et c'est cette période que les juristes 'abbâsides, théoriciens infatigables, présentent à leurs contemporains, comme le modèle à suivre.

(1) Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 23-24.

(2) Dans le but de la rendre moins invraisemblable, on la glisse partout. Moslim. *Ṣaḥîḥ*², II, 14.

Or à ces débuts de l'empire arabe, c'est précisément l'absence d'une législation fixe, qui frappe l'observateur impartial. Partout l'arbitraire, l'improvisation. L'établissement du *diwân* des pensions est rapporté aux trois dernières années de 'Omar. A quoi avaient été employées jusque-là les sommes accummulées dans les caisses de Médine et des provinces. Aucun annaliste ne songe à nous l'apprendre. Leur disparition explique peut-être l'origine des fortunes fabuleuses, amassées par les Mobaśśara et par les familles des deux premiers califes. Le gouvernement de ces derniers vivait d'expédients et aussi d'abus, de solutions archaïques et contradictoires, d'emprunts aux législations byzantine et sassanide, maladroitement amalgamés avec des prescriptions qoraniques et le droit contumier du désert. Ce chaos devait offrir une abondante matière à l'activité législative de 'Omar.

Ainsi entre l'Egypte et la Syrie, entre la Mésopotamie et l'Iraq arabe les douanes seront maintenues. On continuera à y percevoir les taxes anciennes, comme avant l'existence du califat. Appuyés sur leurs *miṣr* de l'Iraq, sur leurs camps retranchés de Syrie et d'Egypte, les Arabes se contentaient de surveiller le pays, d'en draîner les ressources financières, sans s'inquiéter d'introduire dans l'administration les réformes, les modifications, nécessitées par le nouvel état de choses. Leur principale préoccupation paraît avoir été de s'épargner les soucis du gouvernement. Dans plusieurs provinces, — nommons la Mésopotamie et la Cyrénaique,— les Arabes s'étaient engagés à ne pas pénétrer, contre la promesse d'un tribut déterminé (1). Les magistrats locaux, les anciens latifondistes demeurèrent chargés de la rentrée de ces taxes, sous leur propre responsabilité. Mais ils stipulèrent qu'on les mettrait à l'abri de toute ingérence arabe dans l'administration de leurs districts. (2). Une pareille stipulation a pu être comprise dans les capitulations, conclues avec les cités syriennes. Elle au-

(1) Voir Agapius Mabbugensis (éd. Cheikho), 344. 5. Comp. Wellhausen, *Skizzen*, VI. 85-86. Comme le montre la mention des « sept *miṣr* et des 4000 cavaliers en permanence à Koûfa », la conquête de la Mésopotamie est postérieure au califat de 'Omar. On a antidaté, sous l'influence de la formule فتح الجزيرة. Elle a été accordée à Mo'âwia comme gouvernement, parce qu'il l'a organisée le premier ; Balâdori, *Fotoûḥ*, 183.

(2) Ṭab., *Annales*, I, 2050, 2051, 2055, 7.

rait contribué pendant une période assez longue à éloigner les Arabes du séjour dans les cités. (1). Partout leur inexpérience administrative les avait forcés à maintenir les anciens fonctionnaires du fisc. Ceux-ci n'avaient aucun intérêt à promouvoir l'unification des lois financières, l'abolition des exemptions et des conventions particulières. Plus le désordre augmenterait, plus leur concours deviendrait indispensable.

Un membre de la dynastie financière des Sargoûnides est qualifié de *maulâ* de Yazîd, c'est-à-dire d'affilié à la famille de ce calife. Nous avons déjà mentionné leur intimité et la faveur constante des Damascènes auprès des Sofiânides (2). Dans leurs conférences, ils n'ont pu manquer d'aborder le problème fiscal. C'était d'ailleurs le département, confié à sa famille, depuis l'installation des califes à Damas. Après de longs, laborieux tâtonnements, il finira par organiser le ministère des finances. Aux débuts, le ressort de ce nouvel organisme sera plutôt restreint. Son action expirait en réalité aux bornes de la Syrie ; et même dans ce pays elle atteignait seulement les districts, effectivement occupés par les Arabes.

Les autres gouvernements de l'empire jouissaient de leur comptabilité spéciale, administraient leurs finances provinciales, où l'on ne remarquait pas un moindre chaos qu'en Syrie. Cette confusion tenait en majeure partie aux principes que l'administration des premiers califes avait laissé passer en règle. Ainsi parmi les Bédouins le produit de l'impôt devait être distribué sur place aux indigents des tribus. C'est du moins la théorie, préconisée par la Tradition : on peut y reconnaître un aveu indirect de l'impuissance du pouvoir central pour encaisser les taxes légères, demandées aux nomades. Dans les provinces le califat ne pouvait disposer des revenus, sans l'agrément des Mohâgir locaux ou de leurs *aśrâf*. Cette situation équivalait à la mise en tutelle de l'autorité métropolitaine, déjà paralysée par la surveillance jalouse de son sénat médinois, où figuraient les plus influents Ṣaḥâbîs. Ici le transport du califat hors de l'Arabie marquait un progrès. Mais à Koûfa, l'infortuné 'Alî ne fit que changer de tyrannie ; il retomba sous celle de l'aristocratie arabe, établie dans l'Iraq. A Damas

(1) Cf. notre *Bâdia*, dans *MFO*, IV, 91.
(2) Voir notre *Mo'âwia*, chap. XIX.

seulement, l'empire retrouvera l'indépendance voulue, un milieu propre à son développement progressif.

A force d'adresse et de prestige personnel, le grand Mo'âwia réussira à imposer aux provinces une part proportionnelle dans les dépenses générales de l'empire, du moins à envoyer à Damas un excédent quelconque, prélevé sur leurs recettes. Dans l'Iraq cette prétention, légitime à tant de titres, provoque toujours des protestations. On ne manque jamais de la taxer d'abus, d'en appeler aux ḥadîṯ du Prophète, prescrivant l'emploi des revenus en faveur des besoins et des indigents locaux (1). C'était en réalité une limite, opposée aux dilapidations des aśrâf. L'orthodoxie aurait mieux fait de le reconnaître. Ce courant d'opposition à une sage centralisation, favorisée par les Omaiyades, a pu contribuer alors à la fabrication de ce cycle de traditions, toutes marquées au coin de cet égalitarisme arabe, une des caractéristiques des *miṣr* iraqains. Le Prophète qoraiśite, très avisé en matière de finances (2), a dû y regarder avant de formuler définitivement une doctrine aussi antiéconomique. On peut, il est vrai, la dégager des plus anciennes sourates, celles de la Mecque. D'autre part la prédication médinoise développe des considérations moins compromettantes et insiste fréquemment sur l'obligation de concourir aux charges communes de l'Etat. Cette évolution du langage atteste celle survenue dans les préoccupations d'Aboû'l Qâsim, chef de Médine (3). Des instructions en ce sens ont dû être transmises par lui à ses *moṣaddiq*, envoyés dans les tribus et recueillies par ses successeurs éventuels, les « deux 'Omar ». Elles seront reprises par les souverains sofiânides, surtout par Mo'âwia. Les plus énergiques de leurs représentants dans les provinces essaieront de réagir efficacement contre l'indiscipline arabe, en préconisant des principes moins

(1) Boḫâri, *Ṣaḥîḥ*, II, 433, 7 d. l. *Aġ*., XX. 172, 9 d. l. 157, haut ; Tirmidi, *Ṣaḥîḥ*, I, 126, 12 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], I, 29 ; Ṭab., *Annales*, I, 2776, 1 ; I. S., *Ṭabaq*, III[1], 234, 7 ; 346, 4 ; cf. notre *Mahomet fut-il sincère*, p. 34 ; *Osd*, II, 29, 12.

(2) Sans cesse il recommande d'économiser son capital, Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], II, 55, 56.

(3) Cf. notre *Fâṭima*, 61-62.

égoïstes. Ils affecteront d'appeler l'impôt, حق امير المؤمنين , τὸ δίκαιον τοῦ Αμιρ αρμουμνιν (1). Langage nouveau, formule inconnue au style administratif de 'Omar, étranger même, croyons-nous, à sa mentalité. Formé directement à l'école d'Aboû'l Qâsim, à ses yeux le califat se bornait à être l'extension de l'Etat médinois, fondé par le Maître. Il a pu mourir avant d'avoir soupçonné le *molk*. Son impérialisme inconscient coïncida trop souvent avec un étroit nationalisme.

(1) Cf. Becker, *PSR*, 60, 3 ; Bell, *Aphrodito Papyri*, n° 1380, l. 11 ; et index *s. v.* δίκαιον; cf. خراج امير المؤمنين, *Aǧ.*, II., 153, haut.



XXV

SOUS LES SOFIANIDES

SITUATION FINANCIÈRE A L'AVÉNEMENT DE MO'ÂWIA. LA RÉFORME FISCALE ; SES PRINCIPES ; DIFFICULTÉS ET OPPOSITIONS. TRANSFORMATION DU DÎWÂN EN CAISSE MILITAIRE. SUPPRESSION DES PENSIONS IMMÉRITÉES. CHOIX DE GOUVERNEURS ÉNERGIQUES, CHARGÉS D'APPLIQUER LA RÉFORME.
POLITIQUE AGRAIRE. LES IMPÔTS ET LES PROPRIÉTAIRES MUSULMANS.

Elle était lamentable la situation financière, héritée par le calife Mo'âwia. Avant de tomber sous le poignard d'Ibn Molgam, le malheureux 'Alî avait vidé le trésor du califat oriental (1). Non par détachement — ainsi le voudrait la tradition orthodoxe — mais parce qu'il se vit forcé de le laisser piller, de l'utiliser, pour affermir les dévoûments chancelants et empêcher ses derniers partisans de rejoindre son habile rival, le fils d'Abou Sofiân. Le futur martyr šî'ite, Ḥogr ibn 'Adî profita de la situation pour se faire octroyer une pension de 2,500 dirhems (2). Cet exemple ne demeura pas isolé (3).

(1) D'après la tradition, il le vidait chaque semaine. D'autre part, trahi par ses fonctionnaires, il ordonnne de leur couper les doigts ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 166, haut. Pour le chaos de la fiscalité, voir plus haut, p. 328-29 ; Abou Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 21, 8.

(2) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 71.

(3) Le dévoûment 'alide de certains *ašrâf* iraqains n'avait pas d'autre origine. Avec l'avénement des Omaiyades, c'était l'ordre dans les finances, la révision des pensions, l'envoi à Damas de l'excédent des caisses provinciales. 'Alî se voit dominé par son entourage ; Kindi, *Governors of Egypt*, 22, 5.

Dans toutes les provinces, relevant de l'ancien califat 'alide, régnait le même désarroi. A Baṣra le gouverneur Ibn 'Abbâs était parti avec la caisse de l'Etat (1), non sans avoir distribué de nombreuses largesses aux partisans, chargés de faciliter son évasion. L'an 41 de l'hégire, « l'année de la réunion », Mo'âwia pouvait seulement compter sur les revenus de la Syrie (2). Le système de la *to'ma* l'avait forcé de donner carte blanche en Egypte à son lieutenant 'Amrou ibn al 'Âṣi (3). La Mésopotamie (4) jouissait d'une organisation fiscale particulière. Des districts étendus y conservaient en fait leur autonomie financière et administrative ; ils étaient uniquement astreints au paiement annuel d'une contribution globale, l'ancien impôt de guerre, datant de la période des conquêtes. Ailleurs, d'autres groupes demeuraient encore affranchis de toute charge financière : nous avons nommé les Samaritains.

Partout, à cette époque, la question financière se dresse pour paralyser l'activité des fonctionnaires les plus consciencieux ou les plus retors. Elle déconcerta la prodigieuse habileté, l'esprit fécond en ressources de Moġîra ibn Śo'ba beaucoup plus que la révolte des Ḫârigites (5). Ces complications tenaient à la douteuse loyauté du gouverneur ṯaqafite, mais encore plus à la confusion, dominant la matière, à l'absence de législation fixe et uniforme. Cette lacune elle-même ouvrait le champ à l'arbitraire des gouverneurs, si général à cette époque (6).

(1) Reproche que lui adresse 'Ali ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 469.

(2) Là encore plusieurs districts étaient demeurés indépendants. Pour la Mésopotamie voir plus haut, p. 402. Elle est généralement signalée comme le centre des Ḫârigites ; Ǵâḥiẓ, *Tria opuscula*, 9 ; *'Iqd*, III, 294, c.-à-d. qu'on y a longtemps défendu les anciennes immunités.

(3) Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 216, 4 d. l. Comp. Kindi, *Governors of Egypt* (Guest), 31, وكانت مصر جُعِلَت له طُعمة بعد عطاء جُندها والنفقة على مصلحتها. Le reliquat demeurait au gouverneur.

(4) Yâḍ ibn Ġanm n'en a jamais été gouverneur ; cf. Caetani, *Annali*, *IV*, 29.

(5) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 8 sqq. Même situation pour No'mân ibn Baśîr ; voir plus haut, p. 121-22. 'Ali se trouve toujours à court d'argent ; voir plus haut, p. 360-61. Anarchie dans l'Iraq sous son califat ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 3,17. Parmi les difficultés de sa position, Ziâd énumère en première ligne الخراج ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 312, 7.

(6) Voir plus haut, p. 121-22. Les tributaires accourent dans le Ḥiǵâz auprès de 'Omar pour se plaindre des injustices ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 79.

Par leurs représentants, les Sofiânides feront proclamer la nécessité d'une réforme fiscale. Ils énonceront la nécessité pour les provinces de contribuer aux charges générales du califat (1), de constituer la caisse de l'Etat, le مال الله. La lutte sera longue. Fréquemment les gouverneurs omaiyades se verront forcés de reculer devant la révolte de leurs administrés, sans en excepter des hommes de la trempe d'un Ziâd ibn Abîhi (2). Mais leur attitude décidée, le geste de Ziâd, sortant le glaive du fourreau (3), finiront par impressionner les Arabes. Quand Ḥasan, le fils de ʿAlî, voudra emporter les revenus du district iraqain, à lui concédés par Moʿâwia, les Baṣriotes s'y opposent les armes à la main. « C'est notre bien », s'écrieront-ils (4). Cette éventualité, vraisemblablement entrevue par le calife syrien, le laissa indifférent (5). Il avait cherché principalement l'occasion de proclamer les droits de la couronne. A quelles vicissitudes ce concept se trouve exposé, nous le voyons un demi-siècle plus tard, lorsque ʿOmar II décida d'affecter les impôts du Ḫorâsân aux besoins exclusifs de cette province (6). Dans sa ḫoṭba inaugurale, le calife Yazîd III doit s'engager à ne pas toucher aux caisses provinciales (7). Voilà à quelles concessions se voyait réduite, en Syrie, la plus disciplinée des provinces islamiques, l'autorité métropolitaine, après le passage au pouvoir de souverains comme Moʿâwia, ʿAbdalmalik, Walîd, Hiśâm, tous appliqués à promouvoir l'éducation politique de leurs sujets.

---

(1) Dinawari, *Aḫbâr*, 236, haut. C'est le حق امير المؤمنين ; voir plus haut, p. 405 ; Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 61, 8.

(2) *Aǵ.*, XX, 17 ; cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 103-104.

(3) Cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 48. Voir avec quelle hauteur répond le gouverneur du Ḫorâsân à la demande de Moʿâwia de lui envoyer le صَفي, les *eximiae* du butin ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 28.

(4) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, III, 175, d. l.

(5) On ne voit pas qu'il ait prêté à Ḥasan l'appui de son autorité en cette circonstance. Il lui donna de larges compensations par ailleurs.

(6) Ṭab. *Annales*, II, 1366.

(7) Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 201 لا انقلُ مالاً من بَلَد الى بَلَد حتّى اسدّ فقر ذلك البَلَد وخصاصة اهله . Comp. Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 53, 54. La tendance de ces ḥadiṯ voudrait prouver qu'il ne faut pas toucher aux revenus des provinces ; elle préconise le maintien de l'ancienne anarchie fiscale. « On ne doit prendre que l'excédent et avec l'assentiment des provinciaux : لا يوخذ منهم الاّ فضلهم عن رضا منهم » ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 8, l. 17.

Devant ces esprits indociles, des agitateurs n'avaient pas en vain assimilé, le *mâl Allah*, la caisse de l'Etat, au *mâl al-moslimîn*, c'est-à-dire la propriété collective de la communauté musulmane, ou plutôt de la race conquérante (1). La théorie était séduisante ; elle correspondait merveilleusement aux concepts communistes des Bédouins ; elle flattait trop les appétits des masses, pour ne pas se voir accueillie avec faveur. Le service des pensions (2) — on commençait alors à en parler comme d'une institution de 'Omar — devait contribuer à accréditer cette conception antigouvernementale.

L'avénement des Omaiyades marqua une réaction intelligente, un commencement de restauration de l'autorité centrale, un essai d'ordre introduit dans les finances. On comprendra maintenant pourquoi un des premiers soucis de Mo'âwia fut la réorganisation de l'administration des pensions. Vingt années d'anarchie (3) y avaient fait fleurir les plus criants abus. L'équilibre budgétaire devenait impossible sans cette réforme. Lambeau par lambeau, il s'agissait de reprendre la prérogative souveraine : celle de fixer en sa pleine indépendance la rétribution des services, rendus à la chose publique. Or, observe Balâdorî, « 'Otmân s'était trouvé dans la nécessité de sacrifier ce privilège. Les gouvernants (4) après lui ne surent pas manœuvrer mieux ; ainsi s'était établie la transmission, une sorte de survivance des pensions. Celles-ci passèrent à des héritiers, ne possédant aucun titre à figurer au registre des dotations ; فامضى عثمانُ ومَن بعدهُ من الوُلاة ذلك وجعلوها مَورُوثةً يَرِثها ورثة الميّت مِمَّن ليس في العطاء (5) ».

(1) Un Bédouin chez 'Abdalmalik réclame un secours en ces termes : عندكم اموال فان كانت لله فادفعوها الى عباد الله وان كانت لعباد الله فادفعوها اليهم ; Ġâḥiẓ, *Bayân*, I, 176. Voir plus haut, p. 396.

(2) Nous comptons l'étudier ailleurs.

(3) La tentative de 'Otmân, pendant la seconde partie de son califat, avait échoué contre la révolte fomentée par les *Mobaśśara*.

(4) Comprenez 'Ali et son régime. Remarquez la tendance à mettre en avant la faiblesse de 'Otman : la cause remontait plus haut.

(5) Balâdorî, *Fotoûḥ*. 458. 'Otmân essaya pourtant de réagir. Ainsi il séquestre la pension d'Ibn Mas'oûd ; I. S. *Ṭabaq*., III[1] 114, 1. Je crois reconnaître une allusion à ces tentatives dans cette parole, attribuée à 'Omar : « un temps viendra où يتخذون . . .

Revenir sur ce passé, supprimer une institution, comptant de 25 à 30 ans de prescription — la Tradition qualifie cette période de califat prophétique, خلافة النبوّة (1) —il n'y fallait pas songer. Arrachée au pouvoir, mesure temporaire, mise à l'essai, un aussi long passé lui avait conféré pour ainsi dire des titres légaux. Le plus sage, le seul parti à prendre, c'était de la réformer, de l'organiser, de manière à en tirer une institution gouvernementale. Tous les efforts du sage Mo'âwia tendront vers cette fin (2). Adroitement reprise, il parviendra à la transformer en instrument de règne et même de centralisation. Imposée au pouvoir souverain, à l'inexpérience d'hommes d'Etat novices (3), elle avait diminué le prestige et l'influence de l'autorité. Le fils d'Abou Sofiân saura s'en servir pour renforcer la sienne, pour organiser le *molk*, selon l'expression préférée par les annalistes de la période 'abbâside.

Secondé par ses représentants dans les provinces, il tiendra désormais en laisse les *aśrâf*, les membres les plus remuants de l'aristocratie arabe. La menace d'une interruption (4) dans la distribution de la manne gouvernementale, les réduira à sa merci, eux et leurs partisans. Elle les rangera à ses côtés pour appuyer les plus utiles réformes administratives.

الصدقة مغرما l'impôt sera transformé en amende ». Allusion aux réformes des Omaiyades ? Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 247, 3 d. l.

(1) اهل برّ وتقوى, ainsi Mahomet qualifie la génération des 40 premières années do l'islam ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 261, 3. D'autre part Aboû Bakr au lit de mort conseillera à 'Omar de « se défier de ces Compagnons du Prophète à la bedaine rebondie, aux yeux étincelants » de convoitise احذر هولاء النفر من اصحاب رسول الله صلعم الذين قد انتفخت اجوافهم وطمّحت ابصارهم ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 7, l. 11. Le ḥadîṯ vise-t-il les *Mobaśśara* ? D'après une version, Mahomet aurait ainsi caractérisé les divers régimes, destinés à lui succéder : الخلافة بعدي ثلاثون سنة نبوّة ورحمة ثمّ خلافة ورحمة ثم ملك ثم جبرية وطواغيت ثم عدل وقسط ; Moḥibb aṭ-Ṭabari, *Manâqib al-'Aśara* (éd.Caire) I,33. Dans cette répartition, la caractéristique رحمة semblerait devoir désigner les Sofiânides, à tout le moins le califat de Mo'âwia.

(2) Voir *Pensions*, à l'*index* de *Mo'âwia*.

(3) Nous pensons aux quatre califes راشدون. On ne peut plus admettre la conception grandiose prêtée au calife 'Omar, par Aboû Yoûsof, dans son *Kitâb al-Ḫarâǵ*.

(4) Ziâd ibn Abîhi, son fils 'Obaidallah y recourent dans les moments de crise. 'Omar lui-même se voit soupçonner d'utiliser le *diwân* pour s'assurer des complaisances ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*[2], I, 369, 4.

Cette réorganisation amènera la suppression des pensions aux habitants des villes saintes (1). On leur donnera à opter entre la pension et le service militaire (2). Jusque-là les Ṣaḥâbîs oisifs de la Mecque et de Médine continuaient à émarger au budget. Les Omaiyades travailleront à élargir le concept de *Mohâǵir* (3). Désormais aura seul droit à ce titre, partant à la pension, le soldat en activité de service (4). La même règle sera appliquée aux Bédouins, « la matière de l'islam, مادّة الاسلام » — mais combien rebelle ! Pour retenir les vétérans sous les drapeaux, les tenir en haleine, obtenir des troupes suffisamment entraînées, le *ta'arrob*, le retour au désert, sera presque égalé à l'apostasie, (5), à tout le moins présenté comme une dérogation.

Insensiblement le *dîwân* deviendra la caisse militaire. Grâce à ces mesures, le gouvernement pourra renouveler incessamment les cadres de son armée, exercer une action directe sur les nomades et sur les habitants indisciplinés de l'Arabie (6).

Mo'âwia n'en demeura pas là. Il continua la chasse aux abus, introduits sous le couvert de cette institution. Non seulement les Arabes avaient réussi à obtenir des pensions, mais ils prétendaient communiquer ce privilège à leurs enfants en bas âge, aux membres de leurs harems, sans cesse renouvelés (7), à leurs *maulâs* ou affranchis. Bientôt les convertis émettront les mêmes exigences. Fréquemment on s'était vu dans l'obligation d'acheter leur concours. Nous connaissons ainsi toute une série de *dihqâns*

(1) Autres suppressions après la mort des premiers bénéficiaires; Caetani, *Annali*, IV, 374.

(2) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 458.

(3) Cf. notre *Bâdia*, 93. On le fait dire aux Bédouins par Mahomet : « ils n'y ont aucun droit الا ان يجاهدوا » ; Dârimî (éd. des Indes), 322.

(4) Cf. Caetani, *Annali*, IV, 372.

(5) Cf. *Bâdia*, 93. Les Bédouins doivent être invités à la *hiǵra* ; ici, le service militaire ; Dârimî, *Sonan*, loc. cit.

(6) Les gouverneurs omaiyades y interviennent par leurs gendarmes, les بخاريّة de Ziâd ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 164, 8 sqq. Cf. notre *Berceau de l'islam*, I, 158, sqq.

(7) Protestations de 'Omar contre l'extension des harems et de la domesticité ; Ṭab., *Annales*, I, 2755.

pensionnés par 'Omar (1). Principe dangereux : c'était les placer sur le pied d'égalité avec les conquérants, créer pour l'Etat des charges nouvelles, dont personne ne pouvait prévoir l'extension (2). En réalité 'Omar se vit débordé (3). Son inexpérience en matière de finances ne lui avait pas permis de discerner ces conséquences, ou s'il les aperçut, il manqua d'autorité pour réagir.

Au début le *dîwân* aboutit principalement à surexciter la cupidité des Arabes, à leur assurer comme une prime, un encouragement à l'inaction. Aboû Sofiân l'avait prévu : « Personne, lui dit le vieux chef, ne travaillera plus, on négligera le commerce » (4). 'Amrou ibn al-'Âṣi avait conseillé « d'épargner la chamelle en vue de ses petits » (5). La chamelle, en l'occurence, c'était la masse des tributaires. Ces conseils semblaient dictés par la sagesse. Abandonné à lui-même, 'Omar demandait seulement à s'y conformer. Mais il se sentit poussé, harcelé par les convoitises de son entourage (6). Il ne demeurait plus le maître de retirer les imprudentes concessions, d'empêcher les gratifications pécuniaires, les rentes viagères sur le trésor de se transformer en pensions héréditaires. La cravache de 'Omar est une création des annalistes. Ce calife a pourtant essayé de réagir : de là ses décisions contradictoires. Tantôt elles élargissent la liste des pensionnés, de manière à y comprendre jusqu'aux néophytes (7), tantôt elles la

---

(1) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 457, 458 ; Šâfi'î, *Kitâb al-Omm*, VII, 325 ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 42, 43 : il s'agit de la forte pension de 2000 dirhems.

(2) Les Marwânides souffriront de cette organisation, surtout dans l'Iraq. La crise éclatera sous Ḥaǵǵâǵ.

(3) Le prince Caetani admet maintenant ce point de vue, comme il me l'a déclaré. Voir d'ailleurs *Annali*, IV, 154 : « Jamais 'Omar ne put imposer sa volonté, quand ses subordonnés préféraient lui résister ».

(4) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 457, 5 d. l.

(5) Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 189, bas.

(6) Telle fut en particulier la situation du malheureux 'Ali, dominé par le parti, l'ayant porté au pouvoir.

(7) On fait conseiller à 'Omar par 'Ali القسم بالعدل بين الاحمر والاسود, Ya'qoûbî, II, 246, 10 (tendance persane). Ailleurs 'Ali engage 'Omar à tout distribuer ; Ṭab., *Annales*, I, 2570. Une autre tendance persane, c'est celle où 'Ali démontre à 'Omar comment les « Mages » rentrent dans la catégorie des *Kitâbis* ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 74-75. 'Ali ayant été proclamé par Mahomet اقضى le meilleur jurisconsulte parmi les Ṣaḥâbîs (Mo-

restreignent aux soldats en activité de service (1). Ces fluctuations lègueront une situation difficile à ses succeseurs, à commencer par l'infortuné 'Oṯmân (2), une figure odieusement travestie par les anciens chroniqueurs, échos des rancunes médinoises.

Les Sofiânides s'efforceront d'établir ce principe : la pension doit récompenser les services, rendus à l'Etat. Ils puiseront dans le *dîwân* les appointements des fonctionnaires. Les Bédouins, demeurés dans leurs tribus « perdront tout droit au butin et à la pension » (3). Voilà la doctrine, dès lors attribuée au Prophète (4). Elle complète la nouvelle interprétation, donnée au concept de la *hiǵra* ou émigration. Les califes de Damas utiliseront surtout le *dîwân* pour solder les troupes. Ces réformes leur vaudront l'hostilité des Anṣârs et des pieux fainéants de Médine. A l'imprudente prétention, prétée à 'Omar, de pensionner tous les Arabes, sans en excepter les veuves et les enfants (5), à l'affirmation que la *ṣadaqa* doit être distribuée sur place aux pauvres de la tribu (6), que le trésor a été créé pour récompenser les vertus islamiques, (7), que les provinces ne peuvent être forcées à contribuer de leur excédent aux charges du califat (8), ils substitueront des principes nouveaux, une réglementation précise facile à justifier. Elle affirmait la solidarité, l'unité de tout l'empire arabe. A partir de « cette année de la

---

ḥibb aṭ-Ṭabari, *Manâqib al-'Aśara*, E, I. 25), c'est toujours lui qui suggère à 'Omar la décision opportune et non devinée par ce dernier ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 65, bas.

(1) Balaḏori, *Fotoûḥ*, 458-59.

(2) Le prochain volume des *Annali* de Caetani permettra de le mieux juger.

(3) Etre كاعراب المسلمين signifie : n'avoir aucun droit à la pension ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 103, bas ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, pp. 5, 6.

(4) Moslim, *Ṣaḥiḥ*², II, 63, 13.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 244, 6 ; pensions aux nourrissons ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 27.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 239, 7 ; 246, 4 ; Śâfi'i, *Kitâb al-Omm*, II, 67 ; Nasâ'i, *Sonan*, E, I, 384 ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 52, 13. Voir plus haut, p. 404. Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 8, l. 19 ; interprétation atténuée ; *ibid.*, 64, 16. *Aǵ.*, XX, 157, 3.

(7) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 203, 2 ; Balâḏori, *Fotoûḥ*, 450-51, et tout le chap. 85 du même auteur p. 448-61 ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 24.

(8) I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 246, 1.

réunion », il ne devait plus être question du royaume de l'Iraq, ملك العراق (1) du trône d'Occident et d'Orient, السرير الغربي والشرقي.

Ces instructions, Mo'âwia les inculquera à ses lieutenants. Il a pu les placer dès lors sous le patronage de 'Otmân, de la *sonna*, du *dîn* de ce calife, si malheureux dans sa tentative de réforme. Nous savons avec quel zèle le Sofiânide travailla à relever le prestige de cet ancêtre politique de sa dynastie (2). Il contrôlera soigneusement la comptabilité des gouverneurs (3), affirmant ainsi les droits de l'autorité métropolitaine et l'obligation des provinces de concourir aux dépenses d'intérêt général. De là ses efforts pour découvrir des fonctionnaires, complètement sous sa main, comme Ziâd ibn Abîhi. Avec ces collaborateurs dévoués, il ne se voyait pas forcé de recourir à l'anarchique système de la *ṭo'ma*. Aussi laissera-t-il Ziâd en position jusqu'à sa mort. Il remplira par les membres de sa famille, et fréquemment par des Ṯaqafites (4), les vacances à mesure qu'elles se produiront dans la haute administration. Dans le même but, il accorda sa confiance à la famille des Sarǵoûnides, en les chargeant de la partie technique de l'organisation financière.

Dans notre *Ziâd ibn Abîhi* (5), nous avons montré la sollicitude, témoignée par le régime omaiyade aux « terres du ḫarâǵ », districts indigènes, terres de plein rapport, une des meilleures et plus sûres ressources pour le fisc. A ces domaines, ضيعة, constitués et mis en valeur par l'activité des générations précédentes, s'appliquait le dicton, devenu bientôt un axiome ju-

(1) Ou ملك العراقين = Baṣra et Koûfa ; Dinawari, *Aḫbâr*, 170, 14 ; 171, 1 ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 79, 16 ; index de *Mo'âwia* s. v. *minbar* ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 24, 34.

(2) Cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 9 ; cf. *Mo'âwia*, 123-25. Sur la طعمة voir encore Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 239.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 206, 4.

(4) Cf. *Ziâd ibn Abîhi*, p. 1. Yazîd agira de même ; voir plus haut, pp. 33, 120. L'Anṣârien Maslama ibn Moḫallad gouverna pendant 15 ans l'Egypte jusqu'à sa mort ; Kindî, *Governors of Egypt* (éd. Guest), 39-40. Yazîd eut la main moins heureuse dans le choix du successeur de Maslama ; Kindî, *op. cit.*, 40-41.

(5) P. 61 sqq. On y trouvera les références. Les Omaiyades paraissent avoir favorisé le développement de la petite propriété ; voir plus haut p. 359, n. 4. 'Omar fait les concessions sur les صوافي ou domaines d'Etat ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 32.

ridique : « لا تباع ولا تشترى (1) ni à vendre ni à acheter ». Laisser entamer ces *unités cadastrales*, permettre leur passage aux mains de propriétaires musulmans, c'était préparer leur désagrégation, avec la perspective de diminuer le revenu ou de le rendre problématique. Le calife 'Omar l'avait compris et s'était efforcé de prévenir ces translations. Mais le courant contraire fut le plus fort et plus d'une propriété indigène de plein rapport avait en tout ou en partie échu aux conquérants (2). Ces mutations mettaient le désordre dans la perception régulière des impôts, en atteignant gravement la solvabilité des collectivités indigènes, demeurées responsables devant le fisc.

A leur avènement, les Sofiânides se trouvèrent en face de cette situation, menaçante pour les deniers publics. Les nouveaux propriétaires réclamaient des modifications dans l'assiette de l'impôt, se prétendant exclusivement tenus à l'acquittement de la dîme. Ces réclamations furent repoussées par les Sofiânides. A leurs yeux, la constitution fiscale d'une terre ne pouvait être modifiée par la translation des titres de propriété. Ainsi décidaient le bon sens et l'esprit (3) des législations antérieures (4). On leur objectait le Qoran (9, 29); on soulignait le صغار, l'humiliation, imposée aux tributaires dans l'acquittement de l'impôt. Or l'assimilation fiscale aux indigènes n'entraînait-elle pas ce stigmate pour les conquérants ? (5). Les financiers omaiyades répondaient par une distinction extrêmement sensée : « Le stigmate, صغار, c'était la capitation, c'était le جزية الرقبة ou le خراج الاعناق (6). Quant à l'impôt de la terre — le خراج proprement dit — ils se refusaient à y découvrir une humiliation ».

(1) Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 35, 1, 7 ; 36, 38, 6 sqq.

(2) Šâfi'i, *Kitâb al-Omm*, VIII, 325. Distinction casuistique pour permettre la vente de terres de ḫarâǵ ; Yaḥiâ, *op. cit.*, 37, 12.

(3) D'après Aboû Yoûsof (Balâḏori, *Fotoûḥ*, 448) : اذا كان في البلاد سُنّة اعجميّة قديمة لم يغيّرها الاسلام. Les conquérants ne pouvaient que s'y conformer. Même dans le cas d'une conversion, le *ḫarâǵ* demeure attaché à la terre ; Yaḥiâ, *op. cit.*, 7, l. 19 ; 10, 8. Mais le converti peut céder sa terre ; *ibid.*, 8, l. 15 ; 42 haut.

(4) Yaḥiâ, *op. cit.*, 37, 18.

(5) Voir plus haut, p. 327-28.

(6) Considérés comme un rachat de la personne, comme le prix de la protection accordée par les conquérants ; cf. Šâfi'i, *loc. cit.*

Les divergences entre les écoles perpétuent jusqu'à nos jours l'écho de cette discussion (1). Parmi les anciens docteurs, plusieurs répugnent à l'achat d'une terre *ḫarâǵ*. D'autres déclarent licite cette aliénation, mais imposent au propriétaire musulman l'acquittement des impôts anciens. Les deux tendances représentent, chacune pour leur part, les principes, ayant dirigé la politique agraire et fiscale des Omaiyades. Ils favorisaient le maintien de la petite propriété indigène et prévenaient la constitution d'une nouvelle aristocratie terrienne, assez puissante pour tenir tête au gouvernement. Les prétentions de ces landlords islamites, réclamant incessamment des dégrèvements d'impôts, causeront les plus graves embarras au régime omaiyade. Nous étudierons à propos de Ḥaǵǵâǵ la solution, adoptée par cet énergique homme d'Etat.

---

(1) Šâfi'î, *op. cit.*, VII, 325. Le propriétaire musulman paie le *ḫarâǵ* et le *'ośr* ; Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 118-20. L'école de Baṣra refuse de reconnaître la licéité de ce cumul d'impôts ; Yaḥiâ, *op. cit.*, 120, 121. Seulement le cas est hypothétique ; le propriétaire musulman ne récoltant pas, mais bien ses fermiers ! Répugnance à acheter terres du ḫarâǵ ; mais en tout cas, le ḫarâǵ doit être acquitté. Yaḥiâ, *op. cit.*, 9, 1 ; 10, 1-2; je crois y reconnaître l'application de la loi byzantine contre l'extension du *patrocinium* ; cf. M. Gelzer, *Byzantin. Verwaltung Aegyptens*, 73-77. Ša'bi traite d'*usure* ربا « l'achat d'une terre ḫarâǵ » ; Yaḥiâ, *op. cit.*, 40, d. l. Il doit de nouveau être question du *patrocinium*, parce que l'acquisition de la terre s'obtenait pour rien ou par une vente fictive. Comp. le cas indiqué, Yaḥiâ, *op. cit.*, 39, 12. اشترِ مني ارضي على ان تكفيني خراجها. Comment on fait protester 'Omar contre l'acquisition des domaines ضياع par les Arabes ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 25, 5. Les califes promettent de veiller à la tranquillité des tributaires, pour favoriser leur production ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 201, 5: ou, comme s'exprime Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 120, 9 : « فرّغوهم لخراجهم, afin qu'ils soient libres de vaquer à la production du ḫarâǵ ». Recommandations souverainement réalistes. Défense de transformer une terre-ḫarâǵ en *'osri* ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 49, 9 d. l. Cet auteur, p 35, cite de nombreux Ṣaḥâbis, acquittant le ḫarâǵ.

XXVI

ACTIVITE GOUVERNEMENTALE DE YAZID

La situation au Ḥorâsân. Premier essai de colonisation par Ziâd. Salm ibn Ziâd. Intervention de Yazîd pour organiser les finances du Ḥorâsân. Motifs de ses générosités aux Hâšimites. Yazîd et l'agriculture. Concessions de domaines. Irrigation et régime des eaux dans la Damascène. Yazîd, « ingénieur hydrographe ». Il creuse le « Nahr Yazîd ». Avantages de l'entreprise pour la plaine de Damas.

Yazîd se conforma, on l'a vu (1), au programme fiscal de Moʿâwia: réorganisation, unification des services financiers, suppression des privilèges et des immunités caduques. Les Samaritains l'avaient appris à leurs dépens. Ils ne devaient pas rester les seuls à éprouver les effets de la réforme (2).

La lointaine province du Ḥorâsân — ou plutôt le vaste complexe de contrées, englobées sous cette vague dénomination — avait jusque-là conservé une situation très spéciale (3). Les relations avec la métropole de-

(1) Voir les chap. consacrés à Naǵrân et aux Samaritains. Pour ces derniers cf. Aboû Yoûsof. *Ḫarâǵ*, 69, 7 d. l.; 71, 4 : 73, 3 d. l. Dans ce dernier passage ils sont de nouveau énumérés avec les « polythéistes ».

(2) En Egypte le successeur de Maslama ibn Moḫallad n'a plus l'administration des finances ; Kindî, *Governors of Egypt* (Guest). 40. Les détails font défaut. La tradition égyptienne fort favorable à ʿAmrou ibn al-ʿÂṣi (voir sa fin édifiante, Kindî, *op. cit.*, 33-34) affirme qu'à sa mort il n'aurait laissé que « sept dînârs » ; Kindî, *op. cit.*, 34. C'est le même esprit qui fait mourir endettés les califes Aboû Bakr, ʿOmar, et aussi Zobair.

(3) Voir le chap. 8. de Wellhausen, *Reich*, 247-306, comp. Yaʿqoûbî, *Géogr.*, 297-98.

meuraient intermittentes et mal définies. Pratiquement elle était une dépendance de Baṣra. L'influence de ce dernier centre s'y faisait plus vivement sentir que celle de Damas. Impossible de dresser pour cette période la liste des dignitaires (1), chargés d'administrer cette frontière mouvante, conquête nominale de l'empire arabe. Par moments on découvre deux gouverneurs, simultanément en fonctions. Encore a-t-on pris soin d'en faire empoisonner par Ziâd, comme Ḫâlid ibn Mo'ammar as-Sadoûsî (2). C'est l'image de la confusion, régnant sur certains points extrêmes du califat, trop éloignés du gouvernement central et imparfaitement domptés par les armes arabes.

Le Ḫorâsân représentait en réalité un vaste champ de bataille, jalonné par une série de camps retranchés, abris temporaires pour les moqâtilas, envoyés de Baṣra (3). Un nombre restreint de ces guerriers s'établissaient définitivement dans cette inhospitalière contrée, périodiquement dévastée par les armées aux prises. En y expédiant, avec femmes et enfants, un formidable contingent de 50,000 Arabes de l'Iraq, Ziâd ibn Abîhi avait formé le projet de les obliger à coloniser cette marche militaire (4). L'état des finances était à l'avenant de cette précaire situation. Mo'âwia pensa à y remédier en nommant un intendant spécial des finances. Excellente idée ! (5) Au Ḫorâsân elle ajouta encore à la confusion, en amenant des conflits entre l'intendant et le gouverneur de la province. Ce dernier voulait disposer à sa guise du trésor de son district.

(1) En realité il n'y a eu que des chefs de razzias, munis de pouvoirs discrétionnaires. Avec leur noms on a plus tard cherché à composer des listes de gouverneurs.

(2) Ya'qoûbî, *Géogr.*, 297, 10.

(3) Sur tous les points on constate chez l'Arabe la même lenteur, l'hésitation à passer du concept de la razzia à celui de l'occupation. Les historiens des conquêtes ont trop négligé cette différence et adopté l'exposition schématique des anciens annalistes. Au sortir de ses déserts, le Bédouin doit se faire violence pour s'arracher à l'obsession de la *razzia*, la seule forme de la guerre, entrevue par lui. Sur ce point le Prophète a dû penser comme ses compatriotes. Rien ne prouve qu'il ait sérieusement envisagé l'éventualité de conquêtes en dehors de l'Arabie.

(4) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 110.

(5) Périodiquement reprise par tous les califes, après certaines dilapidations trop retentissantes. De là, tantôt la séparation, tantôt la réunion du خراج et de la صلاة = administration civile.

L'autre s'y refusait, prétendant ne relever que de Baṣra (1), ou bien il prenait, avec la caisse, le chemin de cette ville. D'autres fois on entrevoit une intrigue, ourdie entre le préposé aux finances et le gouverneur de Baṣra, pour amener la destitution d'un fonctionnaire, nommé directement par le calife (2). Telle apparaît la situation dans les dernières années de Mo'âwia.

A son avénement, Yazîd confia le Ḫorâsân au sympathique Salm, le fils de Ziâd ibn Abîhi (3). Les principaux personnages de Baṣra, Ṭalḥat aṭ-Ṭalḥât, l'illustre capitaine Mohallab, 'Abdallah ibn Ḫâzim et d'autres, tous destinés à la célébrité, voulurent l'accompager dans sa nouvelle province. La grande générosité de Salm l'avait rendu populaire (4). Cet empressement de l'aristocratie de l'Iraq montre combien peu on y faisait le vide autour de la famille de Ziâd, comme la tradition 'alide le prétend (5). 'Obaidallah, le puissant vice-roi, se trouvait en mauvais termes avec son frère Salm. Il prit ombrage de cette manifestation de sympathie et de sa désignation directe par le calife. Remarquons jusque chez les plus dévoués des fonctionnaires omaiyades la répugnance à céder au pouvoir souverain ce qu'ils considéraient comme un privilège de leur charge (6). Dépité, 'Obaidallah donna l'ordre de détruire les demeures des personnages, partis avec Salm. Mais le calife Yazîd lui envoya l'ordre de les rebâtir à ses frais et plus luxueusement qu'elles n'étaient auparavant (7).

---

(1) Ya'qoûbî, *Géogr.*, 298, haut.

(2) Ya'qoûbî, *loc. cit.* Insolente réponse du gouverneur du Ḫorâsân à une demande de Mo'âwia ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 28 : il refuse la part du butin réclamée.

(3) Qotaiba, *'Oyoûn*, 137, 8 : célébré par Aḫṭal, *Divan*, 262. En envoyant Salm au Ḫorâsân, Yazîd fait l'éloge de son père Ziâd, dont il avait pourtant eu à se plaindre ; Gâḥiẓ, *Bayan*, I, 204. Voir plus haut, p. 174, n. 3. Sa notice dans Ibn 'Asâkir, vol. VII, ms. de Damas.

(4) Qotaiba, *Ma'ârif* (Wüst.), 177. Comp. le vers d'Ibn 'Arâda :

عتبتُ على سلمٍ فلمّا هجرتُهُ　　وخالطتُ اقواماً بكيتُ على سَلْمِ

Qotaiba, *loc. cit* ; *Aġ.*, VIII, 190 ; XIV, 63 ; XIX, 8 ; Ṭab., *Annales*, II, 392.

(5) Cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 112.

(6) Ainsi 'Abdal'azîz destitue un gouverneur, nommé par son frère le calife 'Abdalmalik ; *Governors of Egypt* (Guest), 52, bas.

(7) بالجصّ والآجرّ والساج ; Ya'qoûbî, *Géogr.*, 298-99. La plupart des demeures de Baṣra

Dans la fiscalité du Ḫorâsân, Yazîd s'efforça d'introduire une certaine uniformité. En vertu des capitulations, conclues avec les princes indigènes, plusieurs se voyaient autorisés à payer leur tribut (1) en nature: esclaves, chevaux, marchandises. Le calife estima sans doute la combinaison peu avantageuse au trésor, principalement pour la part, réservée à la caisse de Damas. Avant de parvenir à destination, ces convois se trouvaient exposés à trop de risques, en traversant un empire imparfaitement pacifié (2). Désormais il commanda d'acquitter les contributions en espèces (3). On le voit, les troubles intérieurs ne détournaient pas son attention des provinces les plus lointaines. Le regard exercé du souverain savait découvrir, dans leur administration ébauchée, le point, comportant une réforme susceptible d'aboutir.

Qu'on veuille bien le remarquer : Naǵrânites (4), Samaritains, tributaires du Ḫorâsân, dans toutes ces interventions, il s'agit toujours des peuples conquis. Ils formaient l'unique base financière (5), la *chamelle* laitière de l'empire. L'Arabe ne produisait pas, il consommait, il vivait aux

---

étaient en terre battue. On avait la coutume de brûler le *dâr* et le *maǵlis* des suspects ; Dinawari, *Aḫbâr*, 171 d. l.; Kindi. *Governors of Egypt* (Guest), 27. Voir plus haut, p. 316.

(1) Plus exactement : la contribution de guerre.

(2) On pille jusqu'aux convois de Zîâd ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 212, 9. Ḥosain fils, de 'Alî, en partant pour Karbalâ, commence par s'approprier une caravane, destinée au calife Yazîd.

(3) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 406.

(4) Aussi les ḫotba d'intronisation promettent, non de les convertir, mais de veiller à leur accroissement, à leur tranquillité, de manière à leur épargner la tentation de l'émigration ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 201 : ولا احمل على اهل جزيتكم (tributaires) ما اجليهم بو عن ارضهم واقطع نسلهم. On constate ici la persistance des motifs économiques. D'après 'Omar, la vie des tributaires, leur conservation ont pour but ان يأكلهم المسلمون ما داموا احياء فاذا هلكنا وهلكوا اكل ابناؤنا ابناءهم ابدًا ما بقوا ; Aboû Yoûsof, *Ḫaraǵ*, q. d. l. Impossible de s'exprimer avec plus de cynisme. Et ceci sous la plume de l'onctueux Aboû Yoûsof !

(5) Pour Naǵrân, Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 40 sqq., précise et complète les détails, donnés précédemment. La diminution, consentie par 'Otmân, est seulement de 30 *ḥolla* ; *Ḫarâǵ*, 42, 5. Ils auraient demandé à 'Ali l'autorisation de retourner en Arabie. Si 'Omar les « redoute pour les musulmans », c'est parce que كانوا اتخذوا الخيلَ والسلاح في ارضهم *ibid*, 42, 13. Mais cette situation remonte au Prophète : ce dernier leur emprunte de la

dépens des populations assujetties. A elles de le nourrir ! A mesure que reculaient les frontières de l'empire, ses besoins, son appétit croissaient. Au souverain d'assouvir cette cupidité (1), de remplir les caisses du trésor, incessamment vidées par les pensions, les subventions accordées aux moqâtila, ou réclamées par l'oisiveté coûteuse des derniers Compagnons de Mahomet. Si, pour plusieurs (2), les Sofiânides crurent devoir supprimer ou réduire les trop grasses dotations, arrachées à la faiblesse de leurs prédécesseurs, ces princes ne s'interdirent pas d'exercer royalement la générosité, continuant les fastueuses traditions des grands saiyd du désert. Les annales de Mo'âwia et de Yazîd (3) nous en fournissent les preuves, pour ainsi dire à chaque page.

Sans cesse les sollicitations de ces témoins du passé venaient importuner le souverain (4). Le flot doré de sa munificence ne coulait pas aussi abondamment que l'eussent exigé leurs folles dépenses. Leur dépit s'exhale en récriminations contre l'impiété, contre la tyrannie des Omaiyades, récriminations reprises plus tard par le fougueux orateur ḫârigite Aboû Ḥamza dans la chaire de Médine (5). Alors on a dû commencer à mettre en circulation les dictons, attribués à 'Omar (6). A chaque Arabe, le successeur d'Aboû Bakr ne désespérait pas d'arriver à assurer une rente an-

---

cavalerie et des armures. Dans les diverses versions du dossier nagrânite, citées par Aboû Yoûsof, *ibid.*, 41, 42, le terme شرط (non pas شروط) paraît bien avoir le sens non de condition, mais de convention, d'instrument diplomatiques. Nagrân aurait été assimilé à Taġlib pour le paiement d'une double *dîme* ; cf. Aboû Yoûsof, *op. cit.*, 69, 14. Les exilés n'auraient donc pas été assujettis au ḫarag, comme nous le supposions.

(1) Le célèbre agitateur Ḥogr ibn 'Ali commence par réclamer de l'argent aux Omaiyades ; Dînawarî, *Aḫbâr*, 236.

(2) Spécialement aux Anṣâriens. De là leurs plaintes incessantes et leur appel à la وصيّة du Prophète.

(3) Voir plus haut les fortes dotations, accordées aux Hâšimites.

(4) Mo'âwia écrit : ان سُؤّال اهل الحجاز وزوّار العراق قد كثروا عليّ وليس عندي فضل ; Dînawarî, *Aḫbâr*, 236, 1-2. Ces mendiants de l'Iraq et du Ḥigâz se révolteront contre son fils Yazîd ; mais ils commenceront par recueillir les énormes générosités du souverain ; voir plus haut, pp. 213-14.

(5) Ġâḥiẓ, *Bayân*, I, 195.

(6) Ṭab., *Annales*, I, 2753 sqq.

nuelle de 4,000 dirhems. Même pour leurs nourrissons, les Baṣriens prétendaient tenir de 'Omar la promesse d'une pension (1). Si nous admettons l'authenticité de ces théories communistes, elles prouveraient surtout chez le fils d'al-Ḫaṭṭâb l'ignorance totale de la science économique. Certaines agglomérations, nommons Baṣra et Koûfa, comptaient dès lors de 70 à 80,000 moqâtila (2). Pensionner ces masses était un projet que Yazîd ne caressa pas même en rêve. Mais il nous permet de deviner les exigences auxquelles le calife sofiânide se vit sommé de satisfaire (3).

Vis-à-vis des Naǵrânites, il ne paraît pas s'être rendu compte que l'équité lui commandait d'aller au-delà d'un allègement de leur fardeau (4). Nous connaissons les sommes considérables, accordées par lui à Ibn Ǵa'far, à Ibn al-Ḥanafiya, aux Anṣâriens (5), aux descendants des grandes familles de l'islam. Chaînes dorées, forçant ces saints personnages à respecter la paix de l'empire. Pour Ibn Ǵa'far, il arriva à tripler sa dotation annuelle ; de 500,000 dirhems — chiffre atteint sous Mo'âwia — il l'éleva successivement jusqu'à deux millions (6). Le cadeau était d'importance. Mais par Ibn Ǵa'far, Yazîd tenait toute la tourbe des parasites, des musiciens, des poètes, groupés autour de lui et vivant des miettes, abandonnées par cet épicurien hâsimite, par ailleurs si peu intéressant. On s'en aperçut pendant la révolte de Ḥosain, pendant celle de Médine. Ibn Ǵa'far s'employa efficacement à restreindre les ravages de cet incendie, menaçant l'avenir de ses riches dotations. Nous croyons devoir expliquer de même l'abstention des 'Alides du Ḥiǵâz, à l'époque de la Ḥarra, leur neutralité bienveillante à l'égard des Omaiyades (7). Eux aussi tenaient à conserver

---

(1) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 356, bas.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 435, 436. Vraisemblablement il s'agit des circonscriptions administratives, et non de l'agglomération, de ces cités ; cf. *Mo'âwia*, 251-52.

(3) Dinawarî, *Aḫbâr*, 236, haut.

(4) Comp. la sévérité, recommandée par 'Alî à ses agents, dans la perception du *ḫarâǵ* ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 8, l. 15.

(5) Aux députés de Médine, antérieurement à la Ḥarra. Voir plus haut, p. 212.

(6) Balâḏorî, *Ansâb*, 402.

(7) Voir plus haut, p. 215, 218. Ibn al-Ḥanafiya prend sa défense et lui décerne un certificat de foi musulmane ; *ibid*, 218.

leurs pensions. L'avare Ibn Zobair s'apprêtait à les supprimer.

Quoi d'étonnant si Yazîd, généreux par nature, mais financier comme tous les vrais Omaiyades, s'est ingénié par une minutieuse révision des redevances et des impôts, à augmenter ses ressources, au risque de pressurer certaines catégories de sujets : tels les Samaritains (1). Il a voulu, je crois, expérimenter sur les moins sympathiques des tributaires le rendement de nouvelles contributions, achever enfin la réforme financière. Voilà, du moins, ce que le laconisme des sources nous semble insinuer.

*
* *

Après les finances, l'état de l'agriculture (2) attira l'attention de Yazîd.

Comme chez la plupart de ses prédécesseurs, cette sollicitude se manifesta d'abord par l'octroi de concessions (3). Elles étaient destinées à réveiller l'apathie de ses sujets arabes et à tourner vers les industries de la paix l'excédent de leur inquiète activité (4). Depuis le règne de Mo'âwia, principalement, depuis le passage au gouvernement de Ziâd ibn Abîhi, on pouvait constater dans l'Iraq une véritable fièvre d'exploitations agricoles, presque une chasse aux concessions domaniales. Partout les capitalistes musulmans, en particulier les maulâs, attachés à la personne des hauts fonctionnaires (5), se tenaient à l'affût pour découvrir les terres

---

(1) Cf. Aboû Yoûsof, *Harâg*, 73, bas, où on les voit insidieusement confondus avec les polythéistes.

(2) Ziâd recommandait de favoriser les agriculteurs ; Qotaiba, *'Oyoûn*. 26.

(3) Voir dans *Mo'âwia*, chap. XII, *Politique agraire de Mo'âwia*.

(4) Cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 57 sqq. Ces concessions portaient sur des terres, demeurées en friche, موات, *agri deserti*, de préférence aux ضياع, terres de plein rapport, exploitées par les tributaires. On taillait également dans les صوافي, domaines d'Etat, biens confisqués ; voir l'énumération de ces صوافي dans Aboû Yoûsof, *Harâg*, 32.

(5) Comp. plus haut, pp. 142-43. On est surpris de ne pas voir les livres de droit s'occuper des « serfs de la glèbe », désignés, croyons-nous, dans le hadit et les papyrus par l'expression اهل الارض ; Aboû Yoûsof, *Harâg*, 10, l. 13 ; 49 ; voir surtout 73, 16 دفعهم الى الدهاقين, où on les remet aux propriétaires fonciers.

vacantes ou demeurées en friche. La négligence dans l'entretien des canaux, dans la surveillance de l'irrigation, assurant la prospérité de la basse Babylonie, changeait en espaces désertiques ou rendait à la brousse, au maquis les campagnes jadis les plus florissantes (1).

Un certain Qâsim ibn Solaimân, ancien maulâ de Ziâd, jeta son dévolu sur une terre du gouvernement de Basra, d'où « l'eau s'était retirée » (2). Il fabriqua un acte, où le calife Yazîd était censé lui en octroyer la concession. Telle fut du moins la version, accréditée par ses ennemis. Leurs insinuations ne purent l'empêcher de la mettre en valeur et de l'appeler de son nom Al-Qâsimiya (3). Acte vrai on supposé ? La ruse n'eût présenté aucune chance de succès, si l'on n'avait su le calife sofiânide habitué à concéder des terres, en vue d'exploitations agricoles. On le connaissait d'ailleurs disposé à favoriser, principalement dans l'Iraq, les partisans omaiyades ou les 'Otmâniya, appellation volontiers adoptée par eux en ces parages (4). Le maulâ de Ziâd a pu spéculer sur cette réunion de circonstances pour la réussite de son stratagème, si stratagème il y a.

Yazîd ne se contenta pas d'encouragements, accordés à l'agriculture. Lui-même voulut prêcher d'exemple. La légèreté de son caractère, si complaisamment exagérée par les annalistes hostiles, ne l'empêcha pas d'avoir hérité les goûts de son père Mo'âwia pour l'amélioration et l'agrandissement de ses domaines (5).

La prospérité de cette merveilleuse oasis de la Damascène dépend d'un ingénieux système d'irrigation, trouvé par l'industrieuse activité

---

(1) نضب عنه الماء ; Balâdori, *Fotoûh*, 368 ; cf. *Ziâd ibn Abîhi*, loc. cit.

(2) Par suite de la négligence à entretenir les canaux. Cf. Aboû Yoûsof, *Harâg*, 53 sqq.

(3) Balâdori, *Fotoûh*, 369. Voir *ibid.*, chap. تمصير البصرة, 358 sqq. nombreuses exploitations, portant les noms de propriétaires musulmans, qui les avaient mises en valeur.

(4) Balâdori, *Fotoûh*, 308, 4, 10. Même quand il accorde une concession royale, il tient à s'assurer d'abord lui-même de la valeur du cadeau ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 156 ; Balâdori, *Fotoûh*, 35

(5) Cf. *Mo'âwia*, chap. XII. Balâdori, *Fotoûh*, 35, 9 doit être contrôlé par Mas'oûdi, *Prairies*, V, 156.

des populations araméennes (1). Après elles, les Gréco-Romains avaient pris soin de l'entretenir et d'en étendre progressivement le réseau. Ici encore les Arabes se bornèrent à recueillir l'héritage économique des générations antérieures. L'intelligence de celles-ci, leur énergie, triomphant des forces aveugles de la nature, avaient créé cet ensemble merveilleux de travaux, permis d'utiliser les masses d'eau, tombées sur les pentes de l'Antiliban et recueillies par le lit du Baradâ. Yazîd (2) conçut le projet de compléter ces ouvrages (3). L'histoire de sa jeunesse nous a montré combien il affectionnait le séjour de la Ġoûṭa. Il y possédait la ravissante villa de Dair Marrân (4) et de nombreux villages (5).

Parmi tous les califes arabes, à lui seul la Tradition décerne le titre de *mohandis*. D'après le lexicographe Ǵawâlîqî (6). المهندس الذي يقدّر مجاري القُنِيّ حيث تُحفر, c'est « l'ingénieur hydrographe, chargé de présider au creusement des canaux » (7). Dans l'histoire, peu de souverains ont, à ma connaissance, mérité une qualification aussi peu banale. Elle déconcerte, quand on la voit appliquée au second calife sofiânide, le prétendu monarque fainéant, capable tout au plus de déployer une hystérique activité dans la poursuite de plaisirs et de distractions excentriques (8). Le titre de *mohandis* (9) suppose une varité de connaissances, une tournure d'esprit si différentes de son milieu d'origine arabe, que l'on doit se demander où le royal titulaire a pu puiser ces connaissances techniques.

(1) Cf. notre article *Baradâ* dans *Enzyk. d. Islâm*, I, 679. Les noms des canaux damasquins indiquent leur antériorité aux Arabes.

(2) Arculfe, dans Geyer, *Itinera Hierosolymitana*, 276, énumère seulement pour Damas « magna IV flumina » ; le *nahr Yazîd*, ayant été creusé peu après. Arculfe visita la Damascène vers 670. C'est une confirmation indirecte de l'activité de Yazîd.

(3) Cf. K. Ritter, *Denkmalen des noerdlichen Syriens*, 354-55. Von Kremer, *Culturgeschichte*, I, 114, 136.

(4) Comp. *Mo'âwia*, voir ce nom à l'index.

(5) Comme Bait Sâba من اقليم بيت الآبار عند جرمانوس ; Yâqoût, *Mo'gam* (W.), I, 778 ; pour Bait al-Abâr, cf. *ibid.*, I, 775. Propriétés omaiyades dans la Ġoûṭa ; Yâqoût, E.V,81,82.

(6) Sachau, *Mo'arrab*, 154.

(7) Cf. *Tâǵ al-'Aroûs*, IV, 275.

(8) يزيد القرود يزيد الفهود . Voir plus bas, le chap. *Distractions du calife*.

(9) Son fils Ḫâlid a également la réputation de s'être occupé d'alchimie et de sciences ; voir ce nom à l'index de *Mo'âwia*.

La réponse devient embarrassante. Rappelons pourtant le charme, trouvé par lui dans la société des chrétiens : kalbites, taġlibites, ou Syriens tributaires (1). De toute antiquité, les habitants de la Syro-Palestine se sont étudiés à remédier aux caprices de la pluviométrie de leur climat. Les plus belles ruines du pays attestent leur maîtrise en ce genre : canaux, aqueducs, puits monumentaux, citernes creusées dans la roche vive (2). Il s'en souvint le calife 'Omar, si peu porté par ailleurs à ouvrir aux infidèles l'accès des villes saintes, le jour, où pour préserver la Mecque des ravages de l'inondation, il appela au Ḥiġâz des ingénieurs syriens (3). Yazîd ne pouvait ignorer ces antécédents et l'habileté de ses sujets chrétiens.

L'entretien des canaux, gloire de la capitale syrienne, (4), le soin de surveiller le fonctionnement régulier de l'ingénieux système hydrographique, auquel la luxuriante végétation de la Damascène doit son existence, sont demeurés jusqu'à nos jours le monopole de quelques familles chrétiennes. Elles en conservent jalousement le secret. De toute nécessité, il faut recourir à leur intervention, lorsqu'il s'agit de toucher à ce mécanisme délicat, procurant aux plus humbles intérieurs damasquins des eaux abondantes et y multipliant le luxe des bassins et des jets d'eau. Dans les troubles politiques, venant périodiquement secouer l'antique cité, le fanatisme populaire (5), habitué à se décharger sur les chrétiens, s'interdit de toucher à ces familles. Leur conservation semble liée à celle de la ville.

Cette situation remonte assez haut pour pouvoir la dire antérieure à la conquête arabe (6). Les Sofiânides, protecteurs des Sarġoûnides —

(1) Cf. *Mo'âwia*, chap. XXI : Yazid et la société des chrétiens.

(2) Cf. notre article *Le climat syro-palestinien, autrefois et aujourd'hui*, p. 21, extrait de la revue les *Etudes*, 20 Sept. 1898.

(3) Balâḏori, *Fotoûḥ*, 11, 3 sqq. Comp. Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 19. Les chrétiens accourent se plaindre à lui des exactions, commises à leur détriment ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâġ*, 97.

(4) Maqdisî, *Géogr.*, 157, 1 l'appelle بَلَد قد خرّقتهُ الأنهار ; il vante فواراتها, ses fontaines jaillissantes, *ibid.*, 157. 3. Par contre Aḫṭal, *Divan*, 121, 6 mentionne la fièvre de Damas. Comp. R. Hartmann, *Damascus* dans *Enzyk. d. Islam*, I. 941 sqq. Iṣṭaḫrî, *Géogr.*, 59-60 : يجري الماء في عامّة دورهم وسككهم وحمّاماتهم

(5) Rappelons les massacres de 1860.

(6) Von Kremer, *Culturgeschichte*, I, 136, 137 ; cf. G. Graf, *Sprachgebrauch*, 94.

leurs conseillers écoutés dans les questions économiques—ont certainement favorisé l'intéressante corporation chrétienne, chargée de veiller sur les trésors aquatiques de la Damascène. Yazîd lui doit sans doute ses connaissances d'hydrographe et la direction indispensable pour les mettre en œuvre.

Or, sur les pentes inférieures du mont Qâsioûn, dominant de sa masse blanche la sombre verdure de la Goûṭa, la ligne de ses derniers escarpements se relève brusquement (1) pour rejoindre la plaine et les florissants vergers de Damas. Sur ce point le fils de Mo'âwia possédait un domaine, une bande de terrain, beaucoup plus longue que large. Ancienne propriété de deux frères, morts sans héritiers (2), puis adjugée à la liste civile du premier calife omaiyade, elle avait passé à Yazîd. La terre touchait à la gorge du Baradâ, là où le fleuve déborde de son étroite vallée pour fertiliser la Damascène. Sa direction courait ensuite vers le Nord-Est, entre les derniers vallonnements de l'Antiliban et le rideau de jardins rejoignant les remparts de la cité, au niveau où s'arrête la dernière goutte d'eau, amenée par les canaux supérieurs du Baradâ. Avec douleur, Yazîd voyait son domaine demeurer en friche, l'élévation du terrain ne permettant pas d'y amener l'humidité fécondante. Il existait bien au sommet de la plaine une modeste dérivation du Baradâ, jadis ouverte par les Araméens (3); elle suffisait à arroser les cultures de deux hameaux. Mais les eaux ne pouvaient atteindre la propriété du monarque, située à un plan supérieur. Le seul remède, c'était de pratiquer en amont du lit de la rivière une nouvelle saignée (4). Le calife n'hésita plus devant les difficultés de l'entre-

(1) Au dessus du faubourg actuel de Ṣâliḥiya ; cf. notre article *Dair Marrân* dans *Enzyk. d. Islâm*, I, 936.

(2) Le fisc devenait leur héritier. Mais une démarcation exacte n'avait pas encore été établie entre la caisse d'Etat et la liste civile du calife. 'Omar puisait indistinctement dans les deux ; la Tradition a voulu y voir de simples emprunts. Ainsi le maître est légataire universel de son maulâ, mort sans héritiers ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 86.

(3) كان نهرًا نبطيًّا. « Araméens ou Nabatéens » نبط الشام, désigne habituellement les indigènes de Syrie ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 109.

(4) فنظر الى ارض واسعة ليس بها ماء وكان مهندسًا. Yazîd avait donc l'intention de faire profiter le public de son travail et de prolonger vers le Nord-Est l'irrigation de la Damascène.

prise. Ce nouveau canal, le plus élevé des émissaires du Baradâ, mesurait un mètre et demi de largeur (1), sur une profondeur légèrement supérieure. Il coulait à pleins bords, quel que fût l'étiage de la rivière (2). Construit aux frais du calife, من ماله, il s'amorçait au lit du collecteur principal à un niveau, sensiblement supérieur à celui des canalisations précédentes. Puis, contournant sur la gauche les pentes du Qâsioûn, il créait partout la fécondité sur son passage et élevait les eaux du Baradâ à une hauteur, où le Ṭaurâ, l'ancienne coupure, n'avait pu atteindre (3). On y rattacha plus tard les embranchements de Mizza et de Qanât (4). Depuis lors, cette œuvre d'art porte le nom de *Nahr Yazîd*, canal de Yazîd, et perpétue l'esprit d'initiative du second des califes sofiânides (5).

Elle aurait dû valoir au souverain la reconnaissance de ses sujets. Tel ne fut pas le cas, du moins dans les débuts. L'entreprise suscita tout d'abord les mêmes critiques égoïstes que dans l'Iraq, où l'esprit de parti s'obstinait à dénigrer l'activité agricole des Omaiyades (6). Les riverains entendaient bien bénéficier de la nouvelle canalisation, mais ils craignirent de voir modifier l'impôt de leurs terres, proportionnellement à leur plus-value (7). Il s'agit évidemment de propriétaires musulmans, assujettis au seul paiement de la dîme. Ils se demandaient avec inquiétude si le fisc n'allait pas réviser leurs titres de possession, rechercher l'origine de ce privilège de la dîme, appliqué à des terres de plein rapport, pour les ramener à leur condition primitive, celle antérieure à la conquête; lui substi-

---

(1) يغوص الرجل فيه ; Ibn Ḥauqal, *Géogr.*, 114 ; comp. Iṣṭaḫrî, *Géogr.*. 59 : نهر عظيم اجراهُ يزيد بن معاوية يعرض في كثير, avec la variante يغوص الرجل فيه عمقًا

(2) احتفر نهرًا في سعة ستّة اشبار واله مل جنبتيه.

(3) يسقي ما لا يوصل اليه مياه بردى ولا ماء ثورا ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, IV, 10 18 ; cf. *Enzyk. d. Islâm*, I, 679.

(4) يخرج منه نهر المزّة ونهر القناة ; Ibn Ḥauqal, *Géogr.*, 114. Plus tard grandit pour Damas l'importance de l'embranchement de Mizza; Qotaiba, *'Oyoûn*, 237, 11; Iṣṭaḫrî, *Géogr.*, 59.

(5) Cf. Von Kremer, *Culturgeschichte*, I, 136.

(6) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 57, sqq.

(7) C'était une tradition fiscale, héritée des régimes antérieurs. Comp. Yaḥiâ, *Ḫarâǵ*, 11, 10 : كلّ شيء سقتهُ انهار الخراج او يسيق اليه الماء فهو ارض الخراج ; cf. 11, 14.

tuer finalement le *ḫarâǵ*, c'est-à-dire la contribution complète (1). Le calife se serait senti en droit de prendre cette mesure, puisque, grâce à son initiative, la valeur de leurs terres avait triplé. (2). Non content de les rassurer, il s'engagea, en outre, à leur payer pendant une année entière le revenu entier de leurs plus riches domaines (3). Cette condescendance réussit à les apaiser.

L'épisode projette une lumière assez inattendue sur le caractère de Yazîd, sur sa manière de comprendre son rôle de souverain. Nous en devons la conservation au zèle pieux de l'école syrienne. En montrant dans Yazîd le continuateur de Mo'âwia, une alliance rare d'intelligentes initiatives et d'adroite diplomatie, je me demande si elle n'a pas prétendu répondre aux insinuations perfides, aux accusations de l'Iraq ? Ce dialogisme *sui generis*, ces polémiques, à travers l'espace et le temps, abondent dans la littérature du ḥadîṯ (4) et dans l'ancienne annalistique de l'islam, aux procédés déroutants pour notre objectivité moderne.

Quelle est l'antiquité de cette dénomination de *Nahr Yazîd* ? Le second calife sofiânide en est-il vraiment l'auteur, ou bien le souvenir populaire l'a t-il substitué à un homonyme (5), à un titulaire moins illustre de ce nom, alors si fréquemment porté ? (6). A cet égard nos témoigna-

(1) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 61 sqq. Voir les hésitations pour la définition précise de la « terre ḫarâǵ » ; cf. Yaḥiâ, *op. cit*, p. 11.

(2) Une terre devient *ḫarâǵ* quand elle est arrosée par l'eau du *ḫarâǵ* ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 33, 3 ; 37, 8 d. l. L'Etat ou le propriétaire ont droit à se voir indemnisés pour les frais de creusement et d'entretien.

(3) فلطف بهم على ان ضمنَ لهم خراج سنتهم من ماله, Ibn Śaddâd, برق الشام (ms. Leiden), 164 ; Ibn 'Asâkir (ms. Damas), I, 175 b, 176 ; Ibn Kannân, المروج السندسية (ms. Berlin), 5, a-b ; *Journ. Asiat.*, 1896[1], 400, 420, 440, 448. Après la mort de Yazîd, la proprieté du *nahr* passa à sa fille, la célèbre 'Âtika ; Ibn 'Asâkir, *loc. cit.*; Iṣṭaḫrî, *Géogr.*, 59, 114.

(4) Nombreux exemples dans *Fâṭima* ; voir p. ex. p. 58, n. 1.

(5) A Damas, la mosquée d'Al-Ǵarrâḥ, près du cimetière de Bâb aṣ-ṣaǵîr, a été attribuée à Aboû 'Obaida ibn al-Ǵarrâḥ. On fait boire Mahomet dans un verre pour répondre à ceux qui en interdisaient l'usage ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 177, bas. Les prolixes détails sur les robes exotiques du Prophète (voir *Fâṭima*, 71 sqq.) doivent prévenir la préoccupation qu'il est illicite de porter des étoffes, tissées par des infidèles, ornées de figures et pendant la prière.

(6) Ainsi, à la bataille du Kolâb, tous les *aśrâf* yéménites s'appellent Yazîd ; *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 150.

ges ne remontent pas antérieurement au 4e siècle de l'hégire (1). A cette époque, la mémoire des grands califes syriens était demeurée en honneur à Damas (2). Vraie ou fausse, l'attribution prouverait du moins que, parmi tous les souverains omaiyades, l'opinion syrienne se croyait autorisée à attribuer ce beau travail au fils du grand Mo'âwia. D'après le témoignage du chroniqueur syriaque, le patriarche Michel le Syrien, il commença des entreprises analogues sur d'autres points de l'empire. Sa mort prématurée l'empêcha de les mener à terme (3).

XXVII

LA BAI'A DE MO'AWIA II

LE POÈTE IBN HAMMÂM ET LA BAI'A. POURQUOI YAZÎD TIENT A L'ÉCART MARWÂN IBN AL-ḤAKAM. INTERVENTION DES POÈTES, AMIS DE YAZÎD. LE JEUNE MO'ÂWIA FUT-IL DÉSIGNÉ PAR SON GRAND-PÈRE ? LA TRADITION DU DOUBLE SUCCESSEUR. HÉSITATIONS DES SYRIENS. OPPOSITION DES QAISITES. MO'ÂWIA II RECONNU COMME HÉRITIER PRÉSOMPTIF.

Au milieu de ces travaux d'utilité publique, bien dignes d'absorber l'attention d'un pasteur de peuples راعي اهل الدين — ainsi l'avait appelé 'Abdallah ibn Hammâm — Yazîd ne perdait pas de vue une question capitale pour l'avenir de la dynastie et la sécurité du califat.

Au jour de son intronisation, le poète iraquain s'était écrié :

(1) Cf. *Mo'âwia*, 378.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 14.

(3) Michel le Syrien, *Chronique* (éd. Chabot), II, 470. Il s'agit peut-être du Wâdi'l Aḥrâr en Mésopotamie. Voir plus bas le chap. : « Les déplacements du calife ».

« Dans Mo'âwia te survivant, nous trouverons un successeur, quand tu ne seras plus . . . ! »

وفي معاويةَ الباقي لنا خَلَفٌ   اذا نُعيتَ ولا نسمع بمنعاكَ (1)

Non content de cette insinuation, par ailleurs si claire, Ibn Hammâm (2) se serait exprimé encore plus librement. Rappelant les vicissitudes de l'existence, il fit presque un devoir au souverain de se prémunir contre les surprises du sort :

« Descendants de Ḥarb, supportez avec stoïcisme votre deuil. Qui donc peut se promettre l'immortalité ?

Défendez le califat de votre Seigneur et ne l'exposez pas aux risques d'un avenir éloigné (3).

Yazîd l'a recueilli après son père. Reçois, ô Mo'âwia, le pouvoir des mains de Yazîd. »

تلقفها يزيدُ عن ابيه   فخُذها يا معاويَ عن يزيدا (4)

Cette invitation, disent nos auteurs (5), aurait impressionné le nouveau souverain. Elle répondait trop à la nature de ses propres pensées, pour ne pas recevoir son approbation. Quant aux vers eux-mêmes, ils font en réalité partie d'une élégie (6), composée à la mort de Yazîd. Ils se bornent à constater la succession du pouvoir, échue à son fils Mo'âwia II. Il devait suffire à Yazîd de repasser les souvenirs de sa jeunesse. Que de luttes n'avait pas demandées à son père sa reconnaissance comme héritier présomptif ! (7) Que serait devenue la dynastie, si l'adroite diploma-

(1) Ġâḥiẓ, *Bayân*, I, 198; voir plus haut, p. 112, où la tirade est citée. Elle servira désormais de thème protocollaire pour les discours d'apparat, adressés aux califes le jour de leur intronisation ; (cf. Ġâḥiẓ, I, 219). On admirait surtout l'heureuse combinaison du double motif : condoléances et félicitations.

(2) Dans certaines recensions ces vers se trouvent au milieu d'une pièce, hostile aux Omaiyades, attribués à 'Oqaiba ibn Hobaira ; *Ḫizâna*, I, 343-44, ou même à 'Abdallah ibn Zabîr (*ibid.*, I, 344, 9), ce dernier, partisan des califes syriens.

(3) Ne remettez pas la *bai'a* à plus tard !

(4) Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 507 ; cf. Mas'oûdi, *Prairies*, V, 126, lequel supprime la leçon خلافة ربكم. Chez cet auteur le تشيّع حسن montre toujours le bout de l'oreille.

(5) *Ḥamâsa*, loc. cit.

(6) Nous la citons plus loin.

(7) Cf. *Mo'âwia*, 61 ; et plus haut, pp. 97 sq.

tie du grand Sofiânide n'avait su la mener à bon terme ? Pendant son absence en Anatolie (1), Damas, la Syrie, livrées aux intrigues fomentées par les 'Alides et les Zobairides, auraient-elles consenti à reconnaître le fils de Mo'âwia, trop éloigné pour soutenir ses droits ? Cette absence ne devait-elle pas exposer, quelques années plus tôt, le régent Ḍaḥḥâk ibn Qais aux tentations de l'ambition, comme il lui arrivera après la mort de Mo'âwia II ? (2) Avant de mourir, le grand Mo'âwia n'avait pu que poser le principe dynastique. Mais le temps avait manqué pour permettre à l'idée de pénétrer les intelligences de ses sujets, naturellement hostiles à cette innovation considérable (3).

Yazîd n'accepta pas d'exposer l'inexpérience de son successeur à ces redoutables éventualités. Le califat étant demeuré électif, il voulut lui-même, suivant l'exemple donné par son père, présider à la *bai'a*, à la cérémonie d'investiture en faveur de son fils Mo'âwia, à peine sorti des années de l'enfance. Libre de déterminer son choix, il l'eût sans doute porté sur Ḫâlid, son autre fils, son véritable héritier intellectuel (4). Mais l'âge trop tendre du petit prince (5) ne lui permit pas de le proposer aux suffrages des Syriens. Leurs répugnances pour les souverains enfants lui étaient suffisamment connues (6). Jadis elles s'étaient dressées contre sa propre candidature. Ces difficultés subsistaient toujours, même parmi les Syriens fidèles. Il fallait compromettre d'avance le loyalisme de ces partisans, demeurés encore trop Arabes, les lier par une *bai'a* (7) solennelle à la cause

(1) Au moment de la mort de son père.

(2) Ḍaḥḥâk posera alors sa propre candidature.

(3) Voir plus haut, p. 92 sqq.

(4) Il en portait la *konia* d'Aboû Ḫâlid. Ḫâlid préside à ses funérailles de préférence au valétudinaire Mo'âwia. Yazîd le met volontiers en avant, voir plus haut, p. 178.

(5) Voir plus loin, chap. XXX, les détails sur les enfants de Yazîd. Le grand Mo'âwia a dû penser à son petit-fils homonyme, en émettant cette réflexion : اني لاكرهُ البكارة في السيّد ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 271, 4.

(6) Voir plus haut, p. 88 sqq. Cette répugnance s'adressait surtout aux premiers-nés, comme Mo'âwia II ; cf. *Mo'âwia*, 323, *Additions* ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 453.

(7) Voilà pourquoi il se refuse à lui conférer le gouvernement de Médine, pendant les troubles du Ḥigâz. Seules des préoccupations dynastiques peuvent expliquer cet ostracisme ; voir plus haut, p. 175.

d'un Sofiânide, si l'on voulait les empêcher d'égarer, après sa mort, leurs voix sur un autre Omaiyade, entouré du prestige d'un long passé, offrant les garanties, capables d'impressionner ces hommes d'action. Marwân ibn al-Ḥakam continuait à inquiéter Yazîd (1), comme il avait préocupé les dernières années de son père. Entre le chef des Omaiyades du Ḥiĝâz, mêlé aux affaires publiques depuis le califat de 'Otmân, et un adolescent valétudinaire de 15 à 17 ans, quel Arabe aurait hésité ? Voilà sans doute pourquoi Yazîd s'efforça de tenir à l'écart le parent de Médine (2), espérant bien le faire oublier. Et cela, au fort de la crise la plus aiguë, traversée par l'empire, alors que seules l'expérience, l'énergie du Ḥakamide paraissaient à la hauteur de la redoutable situation. Qu'il ne s'en soit pas aperçu, qu'il n'ait pas entrevu la grave responsabilité, alors assumée par lui, serait méconnaître sa perspicacité. Le cœur du père, les préoccupations du chef de dynastie ne permirent pas au calife de suivre les conseils d'une prudence plus désintéressée.

Grâce à l'initiative, prise par 'Abdallah ibn Hammâm, la candidature du jeune Mo'âwia se trouvait lancée. La solennité du jour — celui de l'intronisation de Yazîd (3) — choisi pour cette manifestation politique montre combien elle répondait à la pensée intime du souverain. Désormais l'idée trouverait son chemin. De retour chez eux, les chefs des *ĝond* syriens, les députés des *miṣr* de l'Iraq, en entretiendraient leurs administrés et leurs commettants. Pendant plusieurs mois, les *maĝlis* des clans (4), les

(1) L'héritier présomptif avait-il droit au titre de calife ? Dans une élégie, 'Abdal'aziz est qualifié de la sorte, au lendemain de sa mort. Peut-être le poète a-t-il voulu protester contre 'Abdalmalik, travaillant à dépouiller son frère de ses droits à la succession ; Kindi, *Governors of Egypt* (Guest), 50, 5.

(2) Préférant nommer de tout jeunes gouverneurs, les changer incessamment, voir plus haut, pp. 210-11.

(3) Voir plus haut, p. 112.

(4) Chaque clan comptait le sien dans les villes ; cf. *Ziâd ibn Abihi*, 89 sqq. Pour la mosquée, centre de réunions politiques, voir *ibid.* loc. cit. Voilà pourquoi les femmes, les esclaves sont dispensés de l'assistance à la liturgie du Vendredi. Celle-ci se compose exclusivement de personnes, jouissant de *droits politiques*. C'est le concept primitif ! Voir l'explication moins complète de E. Mittwoch, *Zur Entstehungsgeschichte des islamischen Gebets und Kultus*, 35-36. Voilà pourquoi les centres des *ĝond*, les *miṣr* furent d'a-

saqîfa, halles des mosquées retentiraient des discussions, soulevées à ce propos. L'improvisation poétique d'Ibn Hammâm, évidemment approuvée par Yazîd, avait dispensé le souverain de se découvrir. Avec du tact et de la patience, on devait aboutir. Ce sera au tour des collègues d'Ibn Hammâm d'intervenir, d'avancer la maturité du projet.

Yazîd les connaissait de longue date. Il savait s'y prendre pour leur délier la langue. De bonne heure, sa générosité, son empressement à épouser leurs querelles lui avaient gagné les sympathies de leur remuante corporation. Même dans l'Iraq, le calife, poète lui-même, comptait parmi les poètes de ferventes amitiés (1).

Choyés, fêtés dans les *bâdias* de Ḥawwârîn, de Ǵilliq, de Dair Marrân, comblés de cadeaux, de gratifications, protégés à la cour de Damas contre les suites de leurs incartades (2), comment auraient-ils marchandé leur concours à un prince, presque leur confrère, généreux jusqu'à la prodigalité, chevaleresque, artiste, ami du plaisir, du bon vin et si juste appréciateur des beaux vers ? En s'assurant les bonnes grâces des poètes, en se déclarant leur patron, leur Mécène, le prince héritier n'avait évidemment pas perdu son temps. Intimité, relations parfois gênantes pour la politique pacificatrice du sage Mo'âwia ! Fréquemment il se voyait forcé d'intervenir pour réprimer les saillies des imprudents protégés de son fils. Le *ḥilm* du vieux monarque s'entendait merveilleusement à tout composer, sans s'aliéner des auxiliaires aussi indisciplinés.

Ces gais compagnons s'embarrassaient médiocrement des discussions d'école, des querelles pieuses sur la *śoûrâ* (3), sur les droits problématiques des « gens de la maison », personnellement si peu intéressants, enfermés dans leur harem—tel Ḥasan(4)— ou allant se faire tuer sans gloire sur

---

bord seuls à posséder des مسجد جماعة , parce que seulement en ces endroits se trouvaient groupés des conquérants.

(1) Cf. *Mo'âwia*, 383-84.

(2) *Mo'âwia*, loc. sup. cit. Yazîd recommande les poètes à 'Obaidallah ibn Ziâd ; *Aġ.*, XIII, 38, bas.

(3) Le caractère électif du califat.

(4) Cf. *Mo'âwia*, 148. Parmi les خصائص, accordés à lui et aux siens, 'Alî vante la حظوة عند النساء ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 186, 9 d. l.

les bords de l'Euphrate, comme son frère Ḥosain (1) Quant aux déclamations des derniers *Compagnons*, réfugiés au Ḥiǵâz, elles les laissaient froids. Le califat était-il un régime électif ou dynastique ? La tradition « des Césars et des Chosroès » (2) convenait-elle à la démocratie arabe, à l'esprit du Qoran ? A quoi pouvaient bien rimer ces futiles discussions, perpétuant la division au sein d'une société, aspirant à la paix ? Yazîd était leur homme. « Jamais en vain ils n'avaient imploré son intervention » (3). Sa dynastie gardait le droit d'escompter leur concours.

Cet appoint devenait précieux, dans un milieu si profondément imprégné de préjugés arabes, où l'absolutisme 'abbâside n'avait pas encore confisqué l'opinion publique. Celle-ci demandait à être préparée. Sans cette précaution il eût été imprudent au gouvernement de se découvrir, même en Syrie. Nous l'avons constaté à propos de l'incident d'Ibn Mofarriġ (4).

Au sein de la dynastie, parmi les membres de la famille régnante, l'opposition aux Sofiânides n'avait pas désarmé. Cette sourde obstruction explique l'attitude réciproque du calife et de ses parents du Ḥiǵâz (5). Pour opérer la réunion, obtenir l'oubli de vingt années de froissements, il faudra la conflagration générale, l'effondrement du pouvoir omaiyade dans « les provinces bénies ». En sa qualité de Sofiânide, Walîd ibn 'Otba, cousin germain de Yazîd (6), se rallierait, on pouvait le prévoir, à la candi-

---

(1) Pas plus que de leur mère Fâṭima (cf. *Fâṭima*, 134) la poésie contemporaine ne s'occupe des « deux Ḥasan ». Cette constatation cadre mal avec la réputation de générosité, prodiguée aux 'Alides et contre laquelle proteste Ḥosain ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 236, 11-14.

(2) Voir plus haut, p. 94-95.

(3) Aḫṭal (ms. de Bagdad), *Divan*, 5, l. 10. Le vers a été cité plus haut, p. 218. Nous étudierons ailleurs les relations de Yazîd avec les poètes. Pendant son séjour à la Faculté orientale de Beyrouth le Dr. Ign. Kratchkowsky avait formé le projet d'éditer le divan poétique de ce calife. La Bibl. Nationale, Paris, Fonds arabe, 3430, contient une poésie, attribuée à Yazîd. C'est un mauvais pastiche, n'ayant rien de commun avec ce calife.

(4) Voir plus haut, p. 312 sqq.

(5) Pendant les troubles de cette province. Voir plus haut, pp. 30-31, 94-95.

(6) Héritier du loyalisme de son père 'Otba. Pourtant en nommant ce frère au gouvernement de l'Egypte, Mo'âwia enlève à 'Otba l'administration des finances; Kindi,

dature du jeune Mo'âwia. Al-Aśdaq, fonctionnaire du calife, ennemi personnel de Marwân, ne pouvait souhaiter l'avénement de ce dernier. Mais si, à ce moment, le fils de Ḥakam se fût trouvé à la tête du Ḥiǵâz, il aurait difficilement accepté la mission d'amener sa province à acclamer la continuité de la dynastie sofiânide. Il avait fallu toute l'énergie du premier Mo'âwia pour le forcer à proposer dans la chaire de Médine la candidature de Yazîd. L'Iraq frémissait depuis la répression de Karbalâ ; l'aristocratie arabe y aspirait au moment, où elle pourrait venger son humiliation (1), beaucoup plus que le sang de Ḥosain. Dans cette province, on pouvait compter sur l'obéissance de 'Obaidallah, mais non sur son enthousiasme. Regrettait-il d'avoir, à propos de Karbalâ, déployé un zèle intempestif ? Gardait-il rancune au calife de ses récriminations à l'issue de cette malheureuse équipée ? Le fils de Ziâd boudait la cour de Damas (2), où on lui reprochait sa maladresse dans l'échauffourée de Karbalâ ! On s'en apercevra après la mort de Yazîd.

D'après un passage du *I'lâm* de Bayâsî (3), Mo'âwia, en proclamant Yazîd comme héritier présomptif, aurait dès lors désigné son petit-fils Mo'âwia en qualité de successeur éventuel. A défaut d'une nomination formelle — elle ne se trouve pas attestée ailleurs — le fils d'Aboû Sofiân a certainement pu prévoir le cas. Cette prévision fournirait le meilleur commentaire aux vers de 'Abdallah ibn Hammân. Au jour de l'intronisation du second calife syrien (4), le barde iraquin ne se contenta pas d'insinuer, il affirma la candidature de l'aîné de Yazîd, comme un fait accompli. Fiction poétique ! dira-t-on. Ces rimeurs possédaient à fond l'art de hausser la valeur de leur marchandise. D'après le Qoran, « seuls les imprudents s'attachaient aux poètes, rêveurs emportés au gré de leur

---

Governors of Egypt (Guest), 35, 36. Après le régime indépendant de 'Amrou ibn al-'Âṣi, Mo'âwia voulait affirmer son intervention dans le régime intérieur des provinces.

(1) Dans cette province le seul point, réunissant tous les partis : amis de 'Alî et Ḫâriǵites, c'est l'opposition à la Syrie.

(2) Cf. Ṭab., *Annales*, II, 437, 6. Voir plus bas.

(3) Ms. B. Kh., II, 46.

(4) Voir plus haut, p. 112.

imagination ; ils affirmaient mais n'agissaient pas (1) ». Sous ce rapport, Ibn Hammâm prétendait se séparer de ses confrères ; il entendait voir prendre au sérieux ses assertions. Témoin ce distique :

« Lorsqu'à un solliciteur j'ai répondu : oui, j'exécute aussitôt, voilà mon caractère !

Si j'ai dit : non, je coupe tout espoir, sans l'amuser avec des renvois et des délais » (2).

Le choix d'Ibn Hammâm, comme porte-parole de la dynastie, atteste une véritable habileté. Le ton décidé de sa poésie, l'énergie, la loyauté de son caractère, son habitude de dénoncer les abus et les oppresseurs (3), sa qualité d'Iraqain enfin, tout cet ensemble devait finir par impressionner l'opinion, par lui persuader que les provinces orientales elles-mêmes étaient gagnées à la combinaison (4).

L'habitude de prévoir deux successeurs entrait d'ailleurs dans les mœurs arabes (5). Avant d'engager la bataille, les généraux avaient soin de désigner au moins deux remplaçants éventuels. Mahomet s'en était souvenu (6) pour l'expédition de Moûta (7). N'était-ce pas à leur imitation que les califes prenaient, de leur vivant, la même précaution ? A partir de Marwân (8), cet usage deviendra une véritable institution d'Etat ;

(1) Qoran, 26, 224-26. En quel cas le tribunal peut-il accepter la déposition des poètes ? Šâfi'i, *Kitâb al-Omm*, VI, 212.

(2) Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n° 749.

(3) Cf. *Ziâd ibn Abihi*, 119 ; *Aǧ.*, XIV, 120-21 ; 170 ; Qotaiba, *Poesis*, 412-13 ; Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n°s 939, 940, 941, 942. Il vaudrait la peine d'étudier à part, le rôle politique des poètes du premier siècle. L'éclat, jeté par la triade Aḫṭal-Ǧarîr-Farazdaq, a fait tort à leurs confrères.

(4) Cette supposition devait impressionner les chefs de parti, réfugiés au Ḥiǧâz.

(5) Avant le départ pour le Ḥiǧâz, Yazîd désigne le remplaçant éventuel de Moslim ibn 'Oqba. Voir plus haut, p. 95.

(6) Par ailleurs on a pu le supposer afin de mettre en relief l'ingrate figure de Ǧa'far « aux deux ailes ».

(7) 'Omar en désigne quatre pour la guerre de Perse ; Dînawarî, *Aḫbâr*, 143. Contrairement à la Tradition, ce calife semble compter médiocrement sur l'efficacité d'instructions ultérieures.

(8) Marwân et après lui 'Abdalmalik se choisissent deux successeurs. Complications politiques, occasionnées par cet usage, sous les Marwânides, voir plus haut, p. 90-92 ; Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 54.

des Omaiyades elle passera aux ʿAbbâsides. Le poëte Isma'îl ibn Yasâr le rappellera plus tard au marwânide ʿAbdalmalik : dans leur nombreuse postérité, les califes désignaient pour ainsi dire une *réserve*, afin d'assurer *l'avenir* de leur succession :

جعلت هشامًا والوليدَ ذخيرةً   وَليَّين للعهد الوَثيق المؤكَّدِ (1)

Si les Syriens répugnaient à se voir gouvernés par un calife adolescent, ils n'en demeuraient pas moins inébranlables dans leur attachement à la dynastie omaiyade, gage assuré de la suprématie de leur pays. Parmi les branches de la famille omaiyade, leurs préférences s'adressaient aux Sofiânides. Depuis plus de 40 ans, ils les voyaient à l'œuvre (2). Mo'âwia les avait distingués, comblés de toute façon, établissant l'hégémonie de la Syrie sur les autres provinces. Avec lui, ils avaient lutté sur tous les champs de bataille de l'Asie Antérieure. Yazîd marchait sur les traces de son père, au point de transformer la branche sofiânide en une dynastie nationale (3). En regard de ces privilèges, quels avantages auraient pu leur offrir les Omaiyades du Ḥigâz ? Pendant la dernière campagne contre Médine, nous avons constaté les médiocres sympathies des Syriens pour ces parents du calife (4). Leur séjour prolongé dans la Péninsule les avait presque rendus étrangers à la Syrie, où ils ne comptaient guère de partisans. Depuis un quart de siècle seulement, Médine venait de perdre son titre de capitale. Marwân ne serait-il pas tenté d'y reporter le centre de l'empire ? (5) A cette translation les Syriens ne pouvaient consentir, sous peine de souscrire à leur suicide politique.

Le grand, l'unique obstacle résidait dans l'âge du futur candidat (6). Comment se lier envers un prince, « qu'on n'accepterait pas com-

---

(1) *Aġ.*, IV. 125, 6.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 268 sqq.

(3) Cette persuasion produirait plus tard la légende du *Sofiâni*, héros national syrien. Voir plus haut, p. 17.

(4) Voir plus haut, p. 252.

(5) Après la mort de Yazîd et sa propre expulsion du Ḥigâz, il faudra l'intervention de ʿObaidallah ibn Ziâd pour empêcher Marwân de regagner l'Arabie.

(6) Pour prouver que Mo'âwia II avait été reconnu du vivant de Yazîd, on renvoie parfois à Ṭab., *Annales*, II, 430. Ce renvoi doit viser les paroles, attribuées à Ibn Zo-

me imâm pour la prière, ou comme témoin devant le tribunal ; كيف ابايعُ مَن لا أُصلّي خلفَهُ ولا اقبلُ شهادتَهُ (1) ». Cette difficulté, formulée plus tard, dans un cas analogue, par Ḫâlid al-Qasrî, n'eût pas arrêté la majorité des Syriens. Leurs objections partaient de motifs plus réalistes. On était au moment où, après l'échauffourée de Karbalâ, les moins prévoyants s'attendaient à la révolte des villes saintes. Yazîd venant à succomber, s'il leur fallait affronter le soulèvement des provinces, ils voulaient voir à leur tête un chef dans la maturité de l'âge. Les Qaisites de Syrie reprochaient en outre au jeune Mo'âwia son origine kalbite (2). Le reconnaître, autant valait à leurs yeux perpétuer l'odieuse suprématie de leurs rivaux de Kalb. Pour la seconde fois, cette puissante tribu syrienne venait de donner une mère au souverain de l'empire (3). Mais ces Qaisites n'osèrent trop mettre ce motif en avant, à l'exception d'une infime minorité. Celle-ci aurait déjà protesté contre la personne même de Yazîd (4). Si tous les Qais de Syrie avaient partagé ces préventions, Mo'âwia au lit de mort n'aurait pu nommer le Qaisite Moslim ibn 'Oqba corégent de l'empire (5), ni Yazîd placer ce général à la tête de l'armée du Ḥigâz, mission où il donna les preuves de son loyalisme (6). D'accord avec les autres Arabes de Syrie, ces Qaisites insistaient sur l'inconvénient de se lier à la fortune

---

bair et adressées aux soldats syriens de Ḥoṣain ibn Nomair, lorsqu'on apprit à la Mecque la mort de Yazid : فمَن شاء منكم ان يدخل فيما دخلَ فيهِ الناسُ فليفعَلْ. Ici Ibn Zobair fait allusion à sa propre élection ; الناس = les électeurs d'Ibn Zobair.

(1) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, V, 112, 4. Le témoignage d'un غلام n'est pas recevable ; Šâfi'i, *Kitâb al-Omm*, VII, 44 ; il ne peut présider la prière ; Šâfi'i, *op. cit.*, I, 171, haut. Protestations de 'Omar contre le gouvernement des enfants ; Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 247, 2 d. l. Signe des derniers temps, d'après Mahomet ; Ibn Mâgâ, *Sonan*, E, II, 253 d. l.

(2) Voir *Kalb* et *Qais* à l'*index* de *Mo'âwia*. C'est la rivalité entre les tribus, depuis longtemps établies en Syrie, et les derniers émigrés de l'Arabie centrale.

(3) La mère du jeune Mo'âwia était Kalbite.

(4) Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*, 319, 658. Voir plus haut, p. 109. Dans Kindi, *Governors of Egypt* (Guest), 42, le Qaisite Zofar ibn al-Ḥâriṯ figure par erreur dans l'armée du calife Marwân, chargée de conquérir l'Egypte. Ce Zofar, un des vaincus de Marǵ Râhiṭ, ne se réconcilia que longtemps après avec 'Abdalmalik ; voir notre *Chantre*, 144 sqq.

(5) Voir plus haut, p. 5.

(6) Voir plus haut, chap. XVII et XVIII.

d'un enfant. « Si l'on nous oppose un vieux général, il nous répugnerait de marcher sous la bannière d'un adolescent » (1). Ainsi affectaient-ils de raisonner.

Comment manœuvra Yazîd pour tourner ces difficultés ? Nous l'ignorons. Il réussit pourtant à rallier à la candidature de son aîné (2), non seulement la Syrie, mais les autres provinces. A la mort de Yazîd, le fait de cette reconnaissance était public, à la Mecque comme ailleurs (3). Quand on apprend dans cette dernière ville la mort du calife, on n'ignore pas que Mo'âwia lui a succédé. Plusieurs provinces avaient même déjà envoyé leur adhésion officielle (4). Pourtant l'attitude hésitante du général syrien (5), au siège de la Mecque, engagerait à douter que cette reconnaissance ait été générale, ou du moins qu'on lui ait attribué la valeur d'une *bai'a* irrévocable (6).

En cette occurrence, le calife aura développé les arguments, repris plus tard par un de ses successeurs, Walîd II, pour faire accepter le règlement anticipé de la succession, gage de sécurité pour l'empire (7). En considération de Yazîd, les Syriens refoulèrent leurs répugnances. Par ailleurs l'enthousiasme paraît avoir été absent (8). La proposition, adressée par Ḥoṣain ibn Nomair à Ibn Zobair, de le reconnaître en qualité de calife, permet de conclure que l'hostilité d'une partie des Syriens, des Qaisites en particulier, était notoire. Yazîd compta sur l'avenir pour réduire l'opposition et parfaire l'œuvre commencée. La mort ne lui en laissa pas

(1) Ṭab., *Annales*, II, 473 sqq.

(2) Ibn 'Asâkir (ms. de Damas), vol. XVI, notice de Mo'âwia II : وليّ عهد ابيه.

(3) Azraqî (Wüst.), 140, 16 ; comp. Barhebraeus, *Dynasties* (Salhani), 190 ; à la p. 189, 2, au lieu de *Yazîd*, lire *Mo'âwia*.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, V, 27, 5-6 ; comp. IV¹, 125, 3-6.

(5) Voir plus haut, p. 268.

(6) Voir plus haut, p. 96-97. D'après Tab., *Annales*, III, 2333, 21, on aurait considéré « الأمرُ شُورى, l'empire sans titulaire », du moins au Ḥigâz.

(7) Ṭab., *Annales*, II, 1760-61. Il est de nouveau question de nommer *deux* successeurs éventuels.

(8) On le devine au sobriquet Aboû Lailâ, porté par le jeune Mo'âwia ; Ṭab., *Annales*, II, 428-29.

le temps. Son fils manqua malheureusement des qualités requises pour assumer la lourde succession des deux premiers souverains sofiânides. Tout cet ensemble réduisait notablement l'importance du succès diplomatique, remporté par Yazîd.

XXVIII

LE ǴOND DE QINNISRIN

La situation politique dans la Syrie septentrionale. Etablissement du ǵond de Qinnisrîn. Pourquoi la Syrie compte cinq ǵond ? Limites du ǵond de qinnisrîn, formé aux dépens de la circonscription de Ḥoms. Importance de cette dernière. Pourquoi le choix de Qinnisrîn comme capitale ? Motifs de la nouvelle création.

A son avénement au trône, Yazîd se montra décidé à consacrer toute son attention à l'organisation de ses Etats. Cette résolution l'avait déterminé à ralentir le mouvement des expéditions lointaines, à rappeler les garnisons, inutilement exposées aux attaques de l'ennemi. Les complications, causées par les troubles intérieurs, ont pu le confirmer dans cette politique de recueillement, modeste tentative, essai de colonisation intérieure. Pour leur plus grand malheur, les Etats musulmans, sous toutes les latitudes, se sont d'ordinaire refusés à comprendre la nécessité de cette politique. Elle demandait, il est vrai, pour devenir efficace, d'être combinée avec le système de la fusion des races : et la constitution de ces Etats, issus de la force (1), s'y est toujours opposée.

(1) Voir plus haut la discussion à propos du صغار. Les tributaires devaient être non seulement assujettis, mais *humiliés*. C'est postérieurement aux Sofiânides qu'on voit poindre les premiers indices de cette théorie, inconciliable avec la fusion. On y arrivera en forçant le sens de صاغرون dans le Qoran ; voir plus haut, p. 328, n. 1. Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 23, 10 affirme que le صغار, modalités humiliantes, *doivent* accompagner l'acquittement du tribut.

La région de Qinnisrîn devait d'abord attirer l'attention de Yazîd. Le souverain se promit de mettre un terme à l'anarchie, qui l'avait désolée jusqu'alors (1). Toute la section occidentale, voisine de l'Amanus, la Cyrrhestique, se trouvaient transformées en un véritable désert. C'étaient les ضواحي, la route classique des invasions, ayant pour objectif la Syrie ou l'Anatolie. Chaque expédition musulmane ne manquait pas de provoquer une contre-attaque des Impériaux. Le passage incessant des bandes, arabes et grecques, leurs dévastations en avaient chassé les habitants : ceux-ci s'étaient décidés à céder la place aux lions et aux fauves (2). Cette situation désespérée inspira à Mo'âwia ses essais de repeuplement. Afin d'y réussir, il dut recourir au système de la déportation. Il en fit une colonie pénitentiaire (3), sorte de Cayenne arabe, imparfaitement protégée par des compagnies de discipline et un nombre restreint de places-fortes (4).

Yazîd se décida à établir dans cette région un gouvernement militaire, le système du *ǵond* (5). « Qinnisrîn, ainsi s'exprime Balâḏorî (6), se trouva compris dans le gouvernement de Ḥomṣ jusqu'au règne de Yazîd. Ce calife réunit Qinnisrîn, Antioche, Manbiǵ et leurs dépendances (7) pour en former un *ǵond* distinct ». Ce renseignement si précis se trouve confirmé par toute la tradition arabe (8). Nous croyons devoir insister,

---

(1) Les marchands de Manbiǵ اهل منبج قوم من اهل الحرب وراء البحر demandent à ʿOmar l'autorisation de commercer à l'intérieur du califat ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 78, 7 d. l. La région n'était donc pas encore conquise قوم من اهل الحرب. J'ignore d'ailleurs comment on a pu ajouter وراء البحر. S'agit-il de l'Euphrate = بحر ?

(2) Ṭab., *Annales*, I, 2390 ; II, 1317, 17. Zamaḫśarî, explique الضاحية par الخارجة عن العمارة ; cf. Lexique de Balâḏorî, *Fotoûḥ* s. v. ضحى, et celui de Ṭab., *Annales*, CCCXXX. L'application des حدود, pénalités pour les transgressions légales, demeurait suspendue parmi les troupes, tant qu'on n'avait pas repassé ces parages. Le pouvoir arabe s'y sentait trop peu sûr. Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 109, 7.

(3) C'est là que fut exilé Aboû Ḏarr ; Yaʿqoûbî, *Hist.*, II, 199 ; comp. *Moʿâwia*, 19.

(4) Comme Marʿaś.

(5) Nous étudierons ailleurs l'origine des *ǵond* syriens. Leur attribution à l'initiative universelle de ʿOmar nous paraît très douteuse.

(6) *Fotoûḥ*, 132.

(7) Donc toute la Syrie du Nord, correspondant à peu près au *vilayet* actuel d'Alep.

(8) Ibn Rosteh, *Géogr.*, 107, 11 ; Ibn Śiḥna, نزهة النواظر (ms. Leiden), 3-4 ; Yâqoût, *Moʿǵam*, I, 136 ; III, 742. Seul Dimaśqî attribue la mesure à Moʿâwia. Mais

plus qu'on n'a fait, sur cette unanimité, significative surtout quand on pense à la médiocre sympathie des chroniqueurs primitifs pour Yazîd. C'est, depuis la très vague affirmation attribuant en bloc à 'Omar l'origine des *ǵond* (1), la première mention circonstanciée pour la formation d'un gouvernement syrien. 'Omar est le *deus ex machina*, chargé d'expliquer la genèse de toutes les institutions islamiques. Chez les chroniqueurs, la mise en avant de cette envahissante personnalité équivaut à un aveu d'impuissance.

Vraisemblablement, la constitution du *ǵond* de Qinnisrîn fut seulement la conséquence d'une réorganisation administrative plus étendue, appliquée par Yazîd à la Syrie entière. Si la division en *ǵond* remontait à 'Omar, ou à la période voisine des conquêtes, nous devrions trouver le pays découpé en *dix* compartiments, correspondant aux *dix* éparchies byzantines (2). Au lieu de quatre *ǵond* nous en compterions dix, peut-être même trois Palestines, deux Phénicies, l'une maritime, l'autre libanaise, conformément à la liste des éparchies syriennes (3), à l'époque des *fotoûḥ*.

Si nous constatons le contraire, il ne paraît pas malaisé d'en deviner la raison. D'abord cette numérotation, adoptée pour les circonscriptions, a dû paraître trop subtile aux conquérants (4). Ensuite, jusqu'à l'entrée en scène de Mo'âwia, les éparchies de Phénicie maritime, de l'Euphratèse, de la première et de la seconde Syrie, de Théodoriade ne leur appartenaient pas de fait ; elles n'avaient pas été occupées d'une façon perma-

---

alors on devrait connaître des gouverneurs de Qinnisrîn, antérieurs à Yazîd. Cf. H. Grimme, *Palmyrae sive Tadmor urbis fata*, p. 16.

(1) جنّد الاجناد. Voir le texte étrange de Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 176 où il énumère 4 ǵond créés par 'Omar: la Palestine, la Mésopotamie, Mauṣil (sic) et Qinnisrîn. Ailleurs, II, 186, 2. il ne connaît sous 'Omar, en Syrie, que deux circonscriptions administratives : Damas et Ḥomṣ ; pour cette dernière, le nom de l'Anṣârien 'Omair ibn Sa'd est une invention médinoise pour neutraliser celui de Mo'âwia.

(2) Établies au moment de l'invasion arabe.

(3) Cf. M. Hartmann dans ZDPV, XXII, 153-54. Voir les traces de cette division dans '*Iqd'*, III, 295. Malheureusement ce recueil, conformément à sa coutume, n'indique pas la source plus ancienne, utilisée par lui.

(4) Le '*Iqd*, loc cit, s'y perd ; il réussit à compter « cinq Syries, شامات ». Faut-il y voir le total de l'addition des deux Phénicies et des trois Palestines ?

nente et définitive. Dans ces régions, qualifiées de « petite conquête, الفتح اليسير » (1), les Arabes réussissaient, non sans peine, à lever des contributions de guerre (2). Encore se voyaient-ils couper ces ressources, à chaque retour offensif de l'armée ou de la flotte byzantines (3). Ces essais de restauration impériale coïncident fréquemment avec les révoltes des indigènes, révoltes encouragées par la présence d'irréguliers, à la solde du Bas-Empire. Rappelons les Ǵarâǵima-Mardaïtes, acculant Mo'âwia à une paix humiliante avec Constantinople (4). Quant à l'éparchie d'Arabie, l'ancienne *Provincia Arabia* de Trajan, elle a dû paraître aux Bédouins, ethnographes novices, une dénomination vide de sens ou une dérision. Les conquérants ne pouvaient décemment se résigner à l'adopter (5).

Avec le califat de Mo'âwia, l'occupation, jusque-là nominale de la Syrie occidentale, tendit à devenir une réalité (6). Mais en quarante ans, on avait eu le temps de perdre de vue les appellations sonores, inventées par les théoriciens de l'administration byzantine : telle la Théodoriade, la Palestine *salutaire*, l'Euphratèse et l'éparchie d'Hagiopolis. Au moment d'opérer la refonte administrative (7), les Arabes se décidèrent pour le régime des *ǵond*. Le nom et le système leur furent suggérés par les camps retranchés (8), centres principaux de leur occupation. A l'ancienne ter-

(1) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 116, 126 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, I, 202. Cet euphémisme فتح يسير doit correspondre à peu près à ce que nous appellerions *sphère d'influence*.

(2) Mo'âwia le premier essaya d'établir en permanence des garnisons sur la côte maritime de la Syrie centrale.

(3) Ou quand les Mardaïtes, établis dans les montagnes, coupaient les communications avec la côte.

(4) *Mo'âwia*, 14-22.

(5) Pour eux la Syrie commençait à Taboûk. D'autre part c'eût été reconnaître l'asservissement antérieur de l'Arabie : conception antipathique à l'impérialisme.

(6) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 127.

(7) Certainement postérieure à 'Omar. Voir plus haut, p. 400.

(8) En Syrie, Ǵâbia en fournissait le type principal. Pour dire que l'Egypte relevait de 'Alî (et non de Mo'âwia), Kindi, *Governors of Egypt*, 20, d. l. s'exprime ainsi : ضاَنت مصر من « جيش » علي. «Laissez-moi rentrer dans mon gouvernement, دعوني ادخل على جندي », Kindi, *op. cit.*, 17, 7, demande Ibn Abi Sarḥ. A cette époque, c'est le concept du régime militaire, qui domine partout. Pratiquement, tous les Arabes en dehors de la Péninsule

minologie exotique, ils préférèrent les noms bien sémitiques de Palestine, Jourdain, *Šâm*, Ḥomṣ et enfin Qinnisrîn (1). Chacune de ces vieilles dénominations avait fini par correspondre à un groupement caractéristique, déterminé par la prédominance de tribus arabes, apparentées entre elles. Ainsi les Ǵoḏâm(2) l'emportaient en Palestine, les Qais au pays de Qinnisrîn, les Yéménites dans l'Emésène, les Kalbites et les Ǵoḏâm dans la Damascène et dans le bassin, arrosé par le Jourdain et ses affluents.

A propos de l'érection des *ǵond* par les Arabes, on a prononcé le mot de chef-d'œuvre (3). Pour notre part, nous croyons y découvrir plus d'empirisme que d'originalité. Assimilation, adaptation : voilà le genre d'originalité, accessible à l'inexpérience politique de cette race, par ailleurs intelligente et avide de progrès. Cette innovation fut le résultat de longs tâtonnements ; une solution, imposée par les événements (4). Une bonne part de l'honneur, quel qu'il soit, en revient à Yazîd. Il se donna le mérite d'en comprendre la nécessité et de la mener à terme, pendant un règne remarquablement court et orageux. L'organisation se maintiendra jusqu'à la transformation par les 'Abbâsides du *ǵond* de Qinnisrîn (5).

La nouvelle circonscription fut, au dire de Balâḏorî (6), formée en réunissant les territoires de Qinnisrîn, d'Antioche et de Manbiǵ (7). Les autres annalistes négligent de compléter ce renseignement précieux, mais

---

sont des *moqâtila*. L'islam, le gouvernement du califat consistent en une série de camps, chargés de surveiller la rentrée des impôts et des contributions de guerre. Au demeurant, on laisse les indigènes se *débrouiller* entre eux. Voir Bell, *Aphrodito Papyri*. Pour جند = gouvernement, voir encore Kindî, *op. cit.*, 36, 40, 84.

(1) A part ce dernier, tous ces noms leur étaient connus par la poésie préislamite.

(2) Voir plus haut, p. 298. Pour l'habitat syrien des Kalbites, voir ce mot à l'*index* de *Mo'âwia*.

(3) Cf. ZDPV, XXII, 153-54.

(4) On voulut grouper ensemble les tribus de même origine. Cette combinaison prévint les luttes, ensanglantant les *miṣr* de l'Iraq, où toutes les tribus de l'Arabie orientale et centrale se trouvaient mêlées.

(5) Cf. Streck, *'Awâṣim*, dans *Enzyk. des Islam*, I, 535-36.

(6) *Fotoûḥ*, 132.

(7) Il n'est pas question de la Cyrrhestique propre, ou région de Cyrrhus, encore à conquérir.

laconique. Deux cents ans après la mort de Yazîd, les écrivains 'abbâsides ne se souciaient plus des anciennes limites administratives; il leur manqua l'acribie, peut-être aussi les moyens pour satisfaire notre curiosité à cet égard (1). Ces auteurs ajoutent pourtant un détail significatif : la Mésopotamie relevait du *ǵond* de Qinnisrîn. Comprenons : la Mésopotamie continuait à jouir d'une véritable autonomie administrative. Si elle se trouvait rattachée au reste du califat, c'est par les liens assez relâchés d'une sorte de protectorat, par le paiement d'un tribut. Cette situation spéciale devait échapper à la perspicacité de ces auteurs, unanimes à attribuer toutes les conquêtes dans l'Asie sémitique au règne de 'Omar. Incapables d'autre part de rétablir la liste des gouverneurs de la Mésopotamie (2), antérieurement à la période marwânide, ils s'en sont tirés en rattachant ce pays au *ǵond* de Qinnisrîn. C'était peut-être la façon la moins inexacte de préciser une situation mal définie.

Pour tout le reste, les annalistes confondent fréquemmemt cette province omaiyade avec la circonscription 'abbâside des 'Awâṣim, quand ils ne nous donnent pas une description de date encore plus récente (3). Du côté de l'occident, le nouveau ǵond rejoignait la mer, et au sud, la vallée de l'Oronte. Il devient plus difficile de déterminer les frontières le rattachant au

(1) Yâqoût, *Mo'ǵam*, IV, 184, ne se pose même pas la question des limites des *ǵond* syriens. *'Iqd*[1], III, 295, 9 d. I. observe que la ville principale du *ǵond* de Qinnisrîn est Alep « حيث السلطان », c.-à-d. à son époque.

(2) Ils ont parfois essayé de transformer en gouverneurs réguliers les chefs de *raid*, chargés de percevoir militairement le tribut, quand il était en retard. Ainsi pour Yâḍ ibn Ḡanm ; voir plus haut. Comparez les notices incertaines, réunies sur la conquête de la Syro-Mésopotanie par Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 22 sqq. Elles remontent à un « šaiḫ anonyme de Ḥîra ». On y voit que la Mésopotamie payait un impôt fixe, une somme globale ; *ibid.*, 23, 14. Ce pays proteste plus tard contre le changement de tribut ; *ibid.*, 23, 9 d. l. Il semble bien que l'impôt régulier, le ḫarâǵ, y date seulement de 'Abdalmalik, parce qu'alors la région commença à être occupée et administrée directement ; *ibid.*, 23 bas, 24 haut. On comprend pourquoi ce calife y nomma gouverneur un homme de la valeur de Moḥammad, son propre frère. Comp. dans notre *Chantre*, 127, les détails sur la réforme fiscale appelée *ta'dîl* et introduite alors.

(3) Ainsi, d'après Ibn Šiḥna, نزهة النواظر (ms. Leiden), p. 81, Ḥamâ aurait relevé de Qinnisrîn ; Maqdisî, *Géogr.*, 154 en dit autant de Ǵoûsia, de Rafaniya ; il dépeint la situation existant sous les Ḥamdânides. C'est également le cas du *'Iqd*, cité précédemment.

ġond de Ḥomṣ (1). Vers le nord, les limites variaient avec les vicissitudes, subies par l'occupation arabe.

Jusque vers le milieu du règne de Mo'âwia, la ville et le district de Ḥomṣ avaient servi de centre et de point d'appui principal à la pénétration arabe dans la Syrie septentrionale (2). L'occupation effective du pays ne dépassa guère les limites de l'Emésène. A mesure qu'on redescendait la vallée de l'Oronte, l'autorité du califat devenait moins sensible. Dans la région montagneuse, située entre le fleuve et la Méditerranée, l'actuel pays des Noṣairîs (3), les envahisseurs ne réussirent pas à prendre pied. De l'Emésène, leurs armes étaient chargées de surveiller la Mésopotamie occidentale (4), sans parler des conquêtes éphémères dans la Cyrrhestique et dans les districts, dominés par le double versant de l'Amanus. Au sud, la frontière de ce ġond atteignait Qârâ et Ḥowwârîn (5), où elle rencontrait la Damascène. A l'orient, il englobait toute la Palmyrène et le désert syrien, jusqu'à l'Euphrate, vaste steppe, parsemée de minuscules oasis et de localités habitées. A l'occident, la circonscription de Ḥomṣ assumait la garde de la côte maritime, la relève des garnisons, exposées aux attaques des croisières byzantines (6), à partir de la place forte d'Antaradus (7). Cette situation complexe en faisait le plus étendu, le plus difficile à contenir, le moins soumis des *ġond* syriens.

Aussi le voit-on confié à des hommes de la valeur de 'Abdarraḥmân ibn Ḫâlid, de Šoraḥbîl ibn as-Simṭ (8), de Ḥoṣain ibn Nomair, possédant tous

(1) Cf. Ya'qoûbî, *Géogr.*, 323 d. l., 324.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 8 sqq.

(3) Cf. *Mo'âwia*, 14-22.

(4) L'ancienne Mésopotamie grecque, comme s'exprime Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 22.

(5) Nos auteurs ignorent si ces cités relèvent de Ḥomṣ ou de Damas.

(6) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 127.

(7) Références dans Guy Le Strange, *Palestine*, 35-36 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, I, 388 ; Ya'qoûbî, *Géogr.*, 325.

(8) Sur l'influence de Šoraḥbîl, voir Dinawarî, *Aḫbâr*, 169. 'Omar aurait songé à confier Ḥomṣ à Ibn 'Abbâs ; mise en scène légendaire, pour permettre de développer le programme du grand calife (Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 64-65) et aussi pour atténuer son ostracisme contre les Hâšimites. Comme le Prophète, il se refusa à utiliser leurs talents.

le prestige d'un glorieux passé militaire, et pouvant compter sur l'appui des puissantes tribus, d'où ils étaient issus. Ces personnages, devons-nous les considérer comme des gouverneurs, dans le sens ordinaire du mot, révocables à volonté, dépendant du bon plaisir du calife ? Il semble permis d'en douter. Pour plusieurs, le pouvoir central semble s'être borné à ratifier le choix des *moqâtila* et des notables du ǵond. Nous retrouvons chez 'Abdarraḥmân les allures hautaines et indépendantes (1) de son illustre père. Elles avaient causé de sérieuses appréhensions à Mo'âwia, et précédemment à 'Omar. Dans l'Emésène on parlait ouvertement de la candidature du fils de Ḫâlid à la succession du calife (2). Ce dernier doit laisser carte blanche à des fonctionnaires aussi indociles, les laisser en place, parfois attendre de la mort une solution, qu'on le soupçonne aussi d'avoir accélérée au moyen du poison (3). Cette situation irrégulière, mal définie, explique le désordre, régnant dans les listes gouvernementales du ǵond de Ḥomṣ, antérieurement au califat de Yazîd. Nos annalistes les ont combinées, en y inscrivant les personnages les plus influents de la région.

Maintenir l'ordre, le respect de la suprématie arabe, faciliter la rentrée des impôts — l'administration des conquérants ne visait pas plus haut—l'exécution de ce programme compliqué devenait malaisée sur un district aussi démesurément étendu, englobant la Syrie du centre et du nord. Le voisinage des garnisons grecques, des bandes d'irréguliers à

(1) C'était, au jugement de Mo'âwia, la caractéristique des Maḫzoûmites ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 236, 12 ; comment 'Abdarraḥmân traite Mo'âwia, voir *ibid.*, 265, 11.

(2) Cf. *Mo'âwia*, 7 sqq. ; Gâḥiẓ, *Ḥaiawân*, VI, 21, 2 d. l. المذكورين من الناس بالكبر ثم من قريش بنو مخزوم وبنو امية. On conçoit malaisément un fonctionnaire, contrecarrant à ce point la politique de son souverain.

(3) Cf. *Mo'âwia*, 9 sqq., 219-22. Le chrétien Ibn Oṯâl a pu être placé par Mo'âwia près de 'Abdarraḥmân pour réorganiser les finances, subsidiairement pour surveiller le gouverneur. Il n'est pas question de poison dans les nombreuses versions sur la mort d'Aśtar, dans Kindî, *Governors of Egypt*, éd. Guest, 23-24. Cette accusation provient, croyons-nous, d'un hémistiche, tiré d'une élégie sur Aśtar : وذيف له سمٌّ من الموت حائك (Kindî, *op. cit.*, 26, 2), où l'on fait allusion, non à un poison *mortel*, mais au *poison* de la *mort*. Le même recueil (p. 23) montre combien Aśtar était devenu à charge à 'Alî, et l'indifférence de ce dernier en apprenant sa mort.

leur solde(1) exigeait une surveillance spéciale, surtout depuis la suppression par Yazîd des razzias annuelles en Romanie. Cette interruption laissait à l'ennemi la libre disposition de ses forces militaires en Anatolie et des croisières (2) dans la Méditerranée orientale. Vers cette époque, la création des thèmes byzantins en Asie Mineure (3) a dû paraître à Yazîd comme un avertissement, une invitation à assurer la défense de la frontière commune. Le monarque sentit la nécessité de partager en deux sections l'ancien gouvernement de Ḥomṣ. La section du nord comprit toute la région, connue plus tard sous le nom de *'Awâṣim*, avec capitale Qinnisrîn. L'importance d'Alep date de plus tard. Déjà bien déchue, Antioche (4) était demeurée trop grecque, trop voisine de cette Méditerranée sillonnée par les escadres ennemies, trop éloignée enfin de Damas et du désert, « cette réserve de l'islam, مادّة الاسلام ». Antioche, avec son enceinte trop étendue (5) et d'une défense compliquée, ne pouvait convenir aux Arabes. Malgré la déportation des Perses et l'introduction d'éléments étrangers dans l'Antiochène, cette ville resta presque exclusivement chrétienne (6).

On échappait à tous ces inconvénients avec le choix de Qinnisrîn, la *Chalcis* des Gréco-Romains, située au milieu d'une région depuis longtemps arabisée, peuplée par les clans de Tanoûḫ, de Taġlib, de Bahrâ'.

(1) Comme les Mardaïtes. Rigoureuses précautions, exercées aux frontières pour le passage des non-musulmans, اهل الحرب ; Aboû Yoûsof, *Ḫarâǵ*, 115 sqq.

(2) Gênées par l'occupation de Rhodes sous Mo'âwia, et encore plus par la présence de la flotte arabe dans les eaux de Cyzique.

(3) Gelzer, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung*. On peut en constater les débuts sous Héraclius, du moins pour les provinces d'Orient.

(4) Objections des Arabes contre le climat d'Antioche ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 45, haut.

(5) Cf. Lammens, *Promenades dans l'Amanus et dans la région d'Antioche*, p. 37 sqq. Comp. *'Iqd*[4], III, 295, 8-7 d. l.

(6) Même situation dans la plupart des grandes cités syriennes. De *Fragment. hist. arab.* (de Goeje) I, 5, d. l., V. Kremer, *Culturgeschichte*, I, 125 conclut pour Damas, sous Walîd I, à une population de 45,000 musulmans pensionnés. Ce calcul confond malheureusement la ville avec le *ǵond* de Damas. Pour les *Perses* de Syrie, cf. Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 19, 18 ; voir plus haut, p. 365.

D'après Ya'qoûbî (1), les établissements de ces tribus empiétaient sur les limites des deux ğond. Aḫṭal (2) nomme Manbiğ, comme formant le point extrême du territoire de sa tribu. Ces Arabes étaient en majorité demeurés chrétiens. Mais le régime omaiyade n'éprouvait pas à leur endroit les défiances manifestées par la tradition postérieure contre les *Mosta'riba*. Jusque sous 'Omar II, on retrouve des chrétiens à l'armée (3). Aux côtés des *Mosta'riba*, des tribus qaisites (4) vivaient dans la région de Qinnisrîn. Elles s'étaient de préférence établies dans ce district, pour avoir trouvé le reste de la Syrie occupé par des Arabes Yéménites et Kalbites. Ceux-ci se montrèrent peu disposés à partager avec ces remuants voisins (5) leurs plantureux cantonnements et les pensions, distribuées par la caisse du *dîwân*. A ces derniers venus ils abandonnèrent les districts les moins pacifiques de la Syrie septentrionale, leur laissant (6) le soin de s'y créer une patrie. Les Syro-Arabes de l'Emésène ont dû voir sans regret la création du ğond de Qinnisrîn. Elle les débarrassait de la proximité de leurs ennemis de Qais, ensuite de la garde incommode du *limes* byzantin. Sous ce rapport, la nouvelle organisation devenait doublement avantageuse. Elle a peut-être moins favorisé les intérêts de la dynastie sofiânide, en réunissant en Syrie des groupes de Bédouins mécontents. On s'en apercevra après la mort de Mo'âwia II.

Quoiqu'il en soit, à partir du règne de Yazîd, nous voyons assigner des gouverneurs au district de Qinnisrîn. Le premier titulaire paraît avoir

(1) *Géogr.*, 324, haut. Les B. Taġlib près Manbiğ ; Yâqoût, E, V, 158.

(2) *Divan* (Salhani) 307 ; cf. notre *Poète royal*, p. 60. Le poète décrit les localités voisines de Manbiğ ; *Divan*, 87, 4. Sa patrie paraît bien devoir être cherchée dans cette partie de l'ancienne Parapotamie et de la Palmyrène du nord.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, V, 262,9. 'Omar aurait recommandé la sévérité à l'égard des Taġlibites ; il leur aurait contesté la qualité de « Kitâbis »; Aboû Yoûsof, *Ḫarâğ*, 69,7 ; 78. La situation fiscale privilégiée des Taġlib irrite visiblement les anciens juristes.

(4) Un demi-siècle plus tard, sous Hišâm, elles pénètrent en Egypte ; Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 76-77.

(5) Ya'qoûbî, *Géogr.*, 324. Cet exclusivisme précipitera l'explosion des haines qaisites contre les Kalbites.

(6) A condition, comme pour les Qaisites d'Egypte (Kindi, *op. cit.*, 76, 15), « de ne point briser le ḫarâğ » c.-à-d. d'occuper des terres sans propriétaires.

été Sa'îd, l'oncle maternel du calife (1). Ce fonctionnaire kalbite a pu recevoir la mission de surveiller les Qaisites. Il deviendra une des premières victimes de leur levée de boucliers contre les Sofiânides, parents et fauteurs des Banoû Kalb. Par la création du nouveau district, véritables confins militaires, (2), le monarque pensa avoir résolu le problème de la défense de la Syrie, province impériale, plus efficacement qu'en reprenant l'ancienne méthode des razzias annuelles, et des *raids* dévastateurs dans la Romanie, système préféré par son prédécesseur.

XXIX

LES DISTRACTIONS DU CALIFE.

Accusations exagérées. Le vin et les musiciens a la cour de Yazîd. La mercuriale d'Aboû Ḥamza. Yazîd et la chasse. Chasse et chiens dans l'ancienne Arabie. Le chien et autres animaux dans l'onomastique. Eloge du chien chez les poètes. Le Prophète et les chiens. Le chien considéré comme impur. Influence juive. La poule, le coq, le guépard. Le singe de Yazîd.

« Le premier parmi les souverains de l'islam, Yazîd mit à la mode les divertissements et accueillit auprès de lui les musiciens. Publiquement il afficha ces excès et but du vin en compagnie du chrétien Sarǵoûn (3), son client (maulâ), et du poète Aḫṭal (4). »

---

(1) *Aǵ.*, XVII, 111, 6.

(2) Voir plus haut, p. 326 sqq.

(3) Cf. *Mo'âwia*, 384 sqq.

(4) *Aǵ.*, XVI, 70 : كان يزيد بن معاوية اوّل مَن سنّ الملاهيَ في الاسلام من الخلفاء وآوَى المغنّين واظهر الفتكَ وشرب الخمرَ وكان ينادمُ عليها سرجونَ (سرجون) مولاهُ والاخطل. L'incise « le premier parmi les califes » doit disculper les 'Abbâsides et leurs folles prodigalités en faveur des artistes. Le mauvais exemple serait parti de Yazîd ! Dans le califat arabe, le côté profane n'est-il pas l'œuvre des Omaiyades ? Ce motif sera repris plus tard par des orientalistes.

Voilà le réquisitoire, composé par l'auteur de l'Aġâni contre le calife sofiânide, odieux à tous les amis des 'Alides. La bienveillance, l'impartialité n'en forment pas les traits caractéristiques. Il a pourtant paru trop bénin aux compilateurs postérieurs. En le reprenant à leur compte, chacun s'est empressé d'y ajouter un trait, destiné à accabler le persécuteur de la famille prophétique. Ainsi de nos jours le passant se croit obligé de jeter une pierre sur son prétendu tombeau, près de Bâb aṣ-ṣaġîr à Damas (1).

Dans son inappréciable recueil, destiné à nous détailler les amusements de la haute société musulmane, Aboû'l Faraǵ, si indulgent pour les divertissements les plus risqués, quand il s'agit des héros de l'islam, ne pouvait décemment se scandaliser de l'attitude de Yazîd. Mais pour un partisan de 'Alî, comment résister à la tentation d'éclabousser une mémoire aussi détestée ? Le *premier* il aurait introduit à la cour les distractions, patronnées par les plus saints personnages du Ḥiǵâz, par 'Abdarraḥmân le fils du calife Aboû Bakr, par Ibn Ǵa'far (2), par Ibn Abi 'Atîq. Ce licencieux petit-fils d'Aboû Bakr, la Tradition l'a transformé en « homme de bien, mais facétieux, كان امرأً صالحا وكانت فيه دعابة »(3). Le fils de Mo'âwia n'aurait donc été que le premier dans la longue série des califes, amis du plaisir !

Avec cette atténuation, l'accusation, articulée contre Yazîd, devient recevable. Elle évite du moins l'exagération de Mas'oûdî, attribuant au funeste exemple de Yazîd la première apparition de la musique à Médine et à la Mecque (4). Devant cet aveuglement de la passion šî'ite, nous de-

(1) Voir plus haut, p. 27. Pour l'habitude de lapider les tombes, comp. Dozy, *Die Israeliten zu Mekka*, 119.

(2) *Mo'âwia*, voir ces noms à l'*index*. Le calife 'Omar commande à ses généraux de s'emparer de la jeune Syrienne dont s'était amouraché 'Abdarraḥmân et de l'expédier à Médine. Celui-ci la renvoya quand elle tomba malade ; Zobair ibn Bakkâr, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu), 92.

(3) Zobair ibn Bakkâr, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu), 100 a. C'est que la famille d'Aboû Bakr comptait — privilège unique ! — « quatre générations ayant contemplé le prophète » ; Moḥibb aṭ-Ṭabarî, *Manâqib al-'Ašara*, I, 186.

(4) *Prairies*, V, 157. Pénalités contre le vin et la musique ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 254. Voir plus haut, p. 29.

vons presque savoir gré à Aboû'l Farağ de n'avoir pas relevé l'accusation d'inceste (1), si légèrement accueillie dans d'autres recueils.

Les goûts austères de Mo'âwia nous sont connus. Antérieurement aux Sofiânides, il ne peut être question de l'organisation d'une cour. Mais, nous l'avons observé ailleurs (2), en fait de plaisirs, Yazîd n'eut pas à innover ; il lui suffit de marcher sur les traces de la joyeuse société, réunie à Médine (3). C'est la ville sainte, qui se charge de former et de lui envoyer des musiciens (4), une corporation d'artistes, médiocrement appréciés par la Syrie arabe (5).

Le calife ne paraît pas avoir élargi le cercle des distractions, avidement recherchées par les descendants des grands *Compagnons*. Le vin (6) — la boisson des rois, شراب الشيخ كسرى, et des grands saiyd — ne pouvait en être absent, surtout dans un pays, possédant des crus aussi estimés que la Syrie. Médine ne les appréciait pas moins, sans en excepter le *vin d'or* du Liban, celui auquel Aḫṭal, le commensal de Yazîd, comparaît « l'œil du coq » (7). Cette réputation d'intrépide buveur doit probablement son origine au *divan* de Yazîd, recueil composite de chants bachiques de provenance diverse (8). Nous autorise-t-il à en tirer des conclusions extrêmes ? Ou faut-il avec un rimeur šî'ite, retourné depuis à l'orthodoxie, affirmer que « l'accusation d'ivrognerie et d'inconduite, portée contre Yazîd, est une pure calomnie ? »

واقول ان يزيد ما   شرب الخمور ولا فجر (9)

(1) I. S. *Ṭabaq.*, V, 47, رجل ينكح الأمهات والبنات والاخوات. Voir plus haut, p. 212.

(2) *Mo'âwia*, 407.

(3) Malgré les défenses attribuées au Prophète : il interdit d'acheter des esclaves musiciens, et la musique, même في غير فاحشة ; Ibn Mâğâ, *Sonan*, E, I, 69, 2 ; II, 7.

(4) *Aġ.*, XVI, 171, 2.

(5) *Mo'âwia*, 373, 374 ; voir plus haut, p. 123.

(6) Dans Damîri, *Ḥaiawân*, I, 51 (éd. Caire, 1321 H.) au lieu de غاب يزيد يشرب الخمر, lisez : عاب يزيد بشرب الخمر. Le grand faqîh syrien Rağâ ibn Ḥaiwa se montre sévère pour la musique ; Ğâḥiẓ, *Bayân*, II, 37, 1.

(7) *Aġ.*, VII, 176 ; *Chantre*, 146, *Mo'âwia*, 415, note, et l'*index* s. v. *vin*.

(8) La question d'authenticité complique toute étude systématique des poésies attribuées à Yazîd.

(9) Cité dans Goldziher, *Litterat. der Šî'a*, p. 84.

La question n'a pas l'importance, imaginée par les chronographes 'abbâsides. Au premier siècle de l'islam, on a passé tacitement l'éponge sur ces faiblesses Placé devant une outre de vin, Walîd, « l'épée d'Allah », le prie de le changer en vinaigre. Et cette prière se vit exaucée incontinent (1) ! Le miracle n'a pas dû se renouveler, puisque l'abus de la boisson valut au vaillant capitaine les sévères remontrances de 'Omar : اني اظنكم آل المغيرة ذرا النار (2). Le terrible calife déclarait tisons d'enfer les Mahzoûmites, ses oncles pourtant, au dire de certaine tradition. Pour tout composer, on a d'avance présenté le Prophète, prenant la défense de Hâlid : « Les hommes sont injustes pour lui ; n'a-t-il pas consacré ses esclaves (3), toutes ses montures au service d'Allah ? » (4) L'inconduite notoire de Moğîra ibn So'ba empêche-t-elle les bons musulmans de lui accorder la prérogative de la *tardia* ? En plein cinquième siècle H., il s'est rencontré un hanbalite pour écrire un livre sur « les vertus de Yazîd » (5). Ce bon Samaritain islamite devait pourtant connaître le vers d'Ibn 'Arâda, dépeignant la mort de Yazîd et « près de son chevet des coupes et une outre, enluminant le bout du nez »:

طرقتْ منيّتهُ وعند وسادتهِ كوبٌ وزِقٌّ راثقٌ مزثومُ (6)

Au début du second siècle H., dans la chaire de Médine le chef hârigite Aboû Hamza se chargea d'instruire le procès du fils de Mo'âwia. De cette composition oratoire, pleine de vie et de chaleur, on peut affirmer qu'elle est ancienne. Mais le morceau a été retouché dans le style (7) et

(1) Dahabi, *Târîh*, (ms. Paris), 137, *b*.

(2) Aboû 'Obaid, *Garîb* (ms Kuprulu), 225 b. Il se serait agi d'un onguent, préparé avec du vin. Essai d'atténuation !

(3) On fait prédire par Mahomet qu'aucune nation ne possèdera autant d'esclaves que les musulmans ; Ibn Mâğâ, *Sonan*, E, II, 207, 2.

(4) جعل رقيقهُ ودوابّهُ في سبيل الله ; Aboû 'Obaid. *Garîb*, 100, *b*.

(5) Cf. Goldziher, *M. S.*, II, 97, note. Voir plus loin.

(6) Tab., *Annales*, II, 488. Ce vers très authentique, mais où l'on vise au trait, a dû contribuer à la réputation de buveur chez notre calife.

(7) Par ex. l'introduction du *sağ'* ; *Ağ.*, XX, 106. Cet *ornement* manque aux anciennes compositions oratoires. Voir p. ex. la *hotba batrâ'* de Ziâd ; cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 36 sqq. Ğâhiz, *Bayân*, I, 173 en conserve une rédaction différente, mais toujours sans accompagnement de cadences rimées.

avec les idées courantes à l'époque ʿabbâside. Dans ce rapide coup d'œil (1), jeté sur le passé de l'islam par un orateur ḫâriǵite, découpons le portrait de notre calife: «Yazîd, l'ami de la boisson, l'ami des faucons (2) et des guépards (فهود) ; Yazîd, ami de la chasse, Yazîd le compagnon des singes ! Le scélérat ! Il se mit en opposition avec le Qoran pour s'attacher aux *kâhin*, devins (3). Comme commensal, il élut un singe et s'abandonna à ses passions jusqu'à son dernier soupir. Allah le maudisse et l'écrase ! » (4) Masʿoûdî (5) s'est approprié tout le morceau, se contentant de le démarquer, en y supprimant les désinences rythmées, *saǵʿ*.

Dans ce réquisitoire passionné, l'accusation (6), revenant avec une insistance marquée, est celle de la chasse. La répugnance pour ce divertissement présente un trait, nouveau dans la psychologie des Arabes. Impossible d'en relever des traces certaines, antérieurement à l'hégire. Nous voyons les héros, les paladins de l'antiquité (7) s'y livrer avec passion (8). C'était le sport favori du prince-poète Amrou'l Qais, du fameux saiyd taḡlibite Kolaib. Dans l'immensité des solitudes désertiques, ce grand seigneur bédouin s'était même réservé des districts de chasse (9).

---

(1) Les orateurs ḫâriǵites affectionnaient ces aperçus historiques.

(2) Comp. *Aǵ.*, VII, 145, l'Omaiyade Al-ʿArǵî part pour la chasse en compagnie de كلابه وصقوره وفهوده وبوازيه. Sur le faucon cf. Damîrî, *Ḥaiawân* (Caire, 1321), I, 91; le فهد, Qotaiba, *ʿOyoûn*, 470.

(3) De nouveau le *saǵʿ* قرآن — كهان : antithèse peu réussie !

(4) *Aǵ.*, XX, 106 ; *ʿIqd*[4], II, 161-62, où l'on trouvera une édition expurgée, allégée des injures à l'adresse des califes. Voir plus bas.

(5) *Prairies*, V, 156.

(6) On le fait également jouer au نرد, distraction vue de très mauvais œil par le ḥadîṯ ; Qaramânî (en marge d'Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*), I, 281.

(7) Comme ʿAdî fils de Ḥâtim ; Nasâ'î, *Sonan*, II, 193, 194.

(8) Beaucoup de ḥadîṯ de chasse sont attribués à ʿAdî ibn Ḥâtim; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 377-79. Le poète Śammâḫ était أوصف الشعراء للحمير ; (Qotaiba, *Poesis*, 178), éloge analogue du grand Aʿšâ, أوصف للخمر والحمر, c.-à-d. pour la chasse aux onagres. A Médine, chasses des jeunes Anṣâriens ; Schulthess, *Mowaffaqîyât*, dans ZDMG, LIV, 437 ; G. Jacob, *Beduinenleben*, 113. Tribus vivant de la chasse ; un motif de satire, parce qu'il donne à entendre que, manquant de troupeaux, la misère les a réduites à cette situation ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 172, bas.

(9) C'était le *ḥimâ* ; cf. *Fâṭima*, 78-79 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 156 ; II, 8-10.

Celle-ci constituait pour le fidèle, ainsi en convient le Qoran (5, 95), une délicate tentation (1), pendant la période du pélerinage (2). Ce recueil la suppose donc comme une distraction recherchée. Le conflit incessant entre cette passion et les interdictions nouvelles, la casuistique compliquée, développée à ce propos par les docteurs de l'islam, suffisent à le prouver (3).

Dans les poètes préislamiques (4), les scènes de chasse abondent. Divertissement aristocratique, elle offrait au nomade de condition modeste, grand amateur de viande (5) et peu difficile sur la qualité, l'occasion d'améliorer son maigre ordinaire. Fréquemment elle devenait une nécessité dans sa rude existence. La lutte contre les fauves (6) s'imposait à cet enfant de la nature, perdu avec les siens dans les steppes sans limites. La Bédouine, en quittant sa tente pour aller puiser l'eau à un puits éloigné, se demandait avec anxiété, si au retour elle retrouverait le nourrisson, demeuré sous la tente (7).

Dans ses parties de chasse, le compagnon ordinaire du nomade, antérieurement à l'islam, était le chien. Eprouvait-il dès lors contre cet auxiliaire les répugnances, constatées à partir de l'hégire ?

L'ancienne onomastique insinue plutôt le contraire (8). Innombra-

(1) ليبلونّكم الله بشيء من الصيد تناله أيديكم ورماحكم : Qoran, *loc. cit.*

(2) La solitude de وبار, terrain de chasse inviolé ; Bakrî, *Mo'ǵam*, 835-36 ; Qotaiba, *Poesis*, 495. Cf. notre *Berceau de l'islam*, I, 116.

(3) Comp. Śâfi'i, *Kitâb al-Omm*, II, 160 sqq. intéressant à ce sujet, quoique très vide de données historiques. On vendait publiquement à la Mecque la chair de l'hyène ; *ibid.*, II, 208 ; comp. Ibn Mâǵâ, *Sonan*, II, 136, haut. La chair du chien, déclarée mauvaise ; *Śo'arâ'* (Cheikho), 635, 4.

(4) Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 25, 17 sqq.

(5) Nourriture du Paradis, d'après Mahomet ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, I, 162, 4. Cf. Śâfi'i, *Kitâb al-Omm*, II, 208 ; 'Ali aurait condamné la chasse avec des meutes ; Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 240, 9.

(6) Excepté pourtant les lions, rares en Arabie. Cf. notre *Berceau*, 127.

(7) Cf. Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 356.

(8) Cf. Ibn Doraid, *Iśtiqâq*, 13-14 et *index* ; *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, III, 202 ; G. Jacob, *Beduinenleben*, 83-84 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 152. Voir les indemnités à payer pour le meurtre d'un chien ; elles varient avec la qualité : chien de chasse, des champs... ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 142. L'islam n'a pu supprimer ces usages. Ils attestent l'estime du Bédouin pour son chien.

bles sont, dans les listes généalogiques, les dénominations, dérivées de la racine *kalb*. Toute la richesse des formes grammaticales y passe. Elles s'appliquent non seulement à des individus, mais à des tribus (1) entières(2). Des femmes n'éprouvent aucun embarras à porter le nom de *Kalba*, chienne, ni leur père la konia d'*Aboû Kalba*(3). Des clans bédouins s'appelaient «fils de la chienne», *Banoû'l Kalba*, et les poètes accompagnaient cette savoureuse dénomination des plus sonores épithètes :

« Les fiers héros des Banoû'l Kalba à la haute stature te défendront contre les lâches fils de Nizâr»:

سيكفيك من ابني نزار اواغب بنو الكلبة الغُرُّ الطوالُ الاشاجم (4)

L'homme incarnant toutes les prétentions aristocratiques dans l'Arabie préislamite s'appelait *Kolaib*, caniche (5). Assurément la malignité des rimeurs a parfois cherché dans ce nom la matière d'un trait satirique ; c'était indiqué ! Encore cette malice a-t-elle attendu l'apparition de l'islam (6). Le célèbre coursier de 'Âmir ibn aṭ-Ṭofail répondait au nom de Kalb (7). Un des notables de la Mecque, Aboû'l 'Âṣi, le mari de Zainab, fille du Prophète, était surnommé « le caniche du Baṭḥâ', جرو البطحا » (8). En célébrant ses succès militaires contre les Kalbites, le chef qaisite Zofar ibn al-Ḥâriṯ y trouve l'occasion d'un jeu de mot poétique. Il appuie, non sur le sens injurieux du terme chien, mais sur celui de la racine *kaliba*,

(1) Une partie du Naǵd s'appelait نجد الكلبة ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 152.

(2) Voir les index d'*Aġâni* et d'Ibn Doraid, *Ištiqâq* : ainsi Banoû Kilâb, Banoû Kolaib, etc., انف الكلب, nom propre ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I. 152 ; 155 ; 7.

(3) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 151-52 ; II, 67-68 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 213 ; *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 645, 7. Par ailleurs A. Kalba peut être une *konia* sur le type d'A. Horaira, sans rapport avec la paternité. عمرو ذو الكلب , nom de poète ; *Aġ.*, XX, 22.

(4) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 152, 1.

(5) Depuis lors, les plus grands saiyd adoptent volontiers la *konia* honorifique d'*Aboû Kolaib* ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 67 d. l.

(6) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 122-23.

(7) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 153.

(8) Baṭḥâ', la vallée de la Mecque : كان يُلقَّب جَرْو البطحا اي ابن البطحا... كان من مُعْدودي رجال قريش مالًا وامانةً وتجارةً ; Balâḏorî, *Ansâb*, 254 ; جرو , nom propre ; Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 66, d. l.

être dur : « يا كلب قد كَلِبَ الزمان عليكم ; ô Kalbites, la fortune s'est montrée impitoyable à votre égard ! » (1) La signification désobligeante ne s'imposait donc pas alors comme de nos jours. Pour les poètes, le chien, on peut le dire, était un favori. Volontiers ils lui empruntent leurs comparaisons. Le guerrier

« S'avance, enveloppé dans son armure ; ses yeux en feu rappellent ceux du chien (2). »

Avec quelle tendresse, ces éternels vagabonds ont célébré le chien gardien de la tente, de la famille (3), veillant sur la sécurité de la tribu, et surtout le chien de l'hôte, de l'amphitrion, les accueillant de son aboiement joyeux, de ses manifestations caressantes ; « encore un peu, il parlerait » :

يكاد إذا ما ابصرَ الضيفَ مُقبِلًا يكلّمهُ من حبّهِ وهو اعجمُ (4)

Ces faméliques quémandeurs se devaient de consacrer ce souvenir ému (5) à cet ami des heures mauvaises, alors que, pendant les orageuses nuits d'hiver, il avait répondu à leur appel désespéré, leur fournissant le moyen de retrouver la tente hospitalière (6). Eux-mêmes s'appelaient volontiers les « chiens de la tribu », et non pas à la façon des « canes muti, non valentes latrare » d'Isaïe (LVI, 10). Car ils prétendaient veiller sur l'honneur de leurs contribules et de leurs protecteurs (7).

Nulle part le Qoran n'a médit des chiens. Il mentionne avantageusement celui des Sept Dormants (8). Un seul verset compare les incrédu-

---

(1) Ǵâḥiẓ *Ḥaiawân*, I, 153 ; comp. Qotaiba, *'Oyoûn*, 79, 16.

(2) Ǵâḥiẓ *Ḥaiawân*, I, 151; 6 d. l. ; élogos du chien ; Bakri, *Mo'ǵam*, 459, 741.

(3) Les Arabes admirent son attachement à son maître; Qotaiba, *'Oyoûn*, 196, 12. Son éloge, spécialement de son intelligence ; il reconnait les amis de son maître, les gens de mérite ; Damîrî, *Ḥaiawân* (Caire, 1321), II, 224, 250. Dictons favorables au chien ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 465.

(4) Ǵâḥiẓ *Ḥaiawân*, I, 190 ; le chien familier avec les hôtes ; Ǵâḥiẓ, *Avares*, 265, 266 ; Aḫṭal, *Divan*, 34, 12.

(5) Voir plus haut, p. 193.

(6) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 190,191-95. On aboyait pour faire répondre les chiens; Ǵâḥiẓ, *Avares*, 263, 267.

(7) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 172.

(8) Qoran, 18, 17, 21. Comp. Damîrî, *Ḥaiawân* (éd. Caire, 1321), II, 230, 231 ; on en a fait un lion, même un homme ; ce chien est au Paradis ; Damîrî, *loc. cit.*

les au chien : « Qu'on le menace, qu'on le laisse en paix, il sort la langue » (1). Ce rapprochement fort innocent ne fait aucune allusion à une impureté quelconque. Sinon l'âne, beaucoup plus maltraité par le Qoran (2), devrait tomber sous la même réprobation.

Assurément les Arabes ont également adopté le nom d'*âne*, de *cochon* (3). En les portant, ils pensèrent s'approprier une partie des qualités d'endurance, de vigueur, constatées par eux chez ces animaux. Cette considération, les écrivains arabes (4) l'ont signalée bien avant nos modernes folkloristes (5). « La superstition leur fait croire, observe Chardin, que le nom fait beaucoup à la destinée » (6). Quoiqu'en dise Ǵâḥiẓ, nous retrouverions dans l'onomastique des anciens Bédouins le nom de *Baġl*, si le mulet avait été suffisamment connu (7) dans l'Arabie préislamite (8). Mais jamais les noms de *Ċaḥš*, *Ǵoḥaiš*, *Ḥimâr*, *Ḥomaiyir* (9), *Ḫinzîr*, le dernier surtout (10) n'ont joui de la faveur, réservée à Kalb (11). On ne connaît pas de Banoû Ḫinzîr. A l'exception de l'âne peut-être, aucun animal ne pénétrait plus profondément dans leur intimité. Aucun ne donnait, à l'égal du chien, des preuves d'intelligent attachement à ses maîtres. Voilà pourquoi ils l'ont fréquemment traité comme leurs che-

---

(1) Qoran, 7, 172 ; cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, IV, 12.

(2) Voir les concordances *s. v.* حمار.

(3) Ou plutôt du sanglier ; les Arabes admirent l'impétuosité de son attaque ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 144, 2.

(4) Cf. *Aġ.*, XIV, 164 ; l'imposition d'un nom approprié est un privilège d'Allah ; Qoran. 2, 29, 30.

(5) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 158. Dans les anciens poètes aucune idée défavorable ne s'attache au cochon ; nombreuses citations poétiques : Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, I, 61.

(6) Chardin, *Voyages*, éd. Langlois, IX, 193.

(7) Cf. *Fâṭima*, 81, 82.

(8) Zaǵǵâǵi, *Amâli*, 35 : plaisante histoire à ce propos.

(9) Ḥimâr ibn Abi Ḥimâr ; *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 54, 16 ; 55, 1 ; Ibn Doraid, *Ištiqâq*, 147 ; 182 ; Boḥtorî, *Ḥamâsa*, n[os] 369, 1435. Les fils d'Aboû Ḥimâr s'appellent *âne* et *ânon* ; جحيش, *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 2 ; 10 ; 11 ; 12 : Yâqoût, E, III, 304, 454.

(10) *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 820, 19 ; 822; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 61, 3.

(11) D'après Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*. I, 99, يسمّون المرأة ناقة . . . ولا يسمّونها بقرة ; pourtant بُقَيرة, génisse, nom de femme ; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 439, 378.

vaux (1). Ils ont conservé les noms des chiens les plus célèbres (2). Pour certaines variétés plus fameuses on a même rédigé des généalogies. Les soins les plus minutieux sont apportés pour veiller à la pureté de la race ; انساب قائمة ودواوين مخلّدة واعراق محفوظة ومواليد محصاة (3).

Ennemi des sports violents, médiocre cavalier (4), Mahomet affligé d'un embonpoint précoce (5) ne s'est jamais livré au divertissement de la chasse. Mais, à l'instar des autres maisons de Médine, son *dâr* possédait un chien de garde. On rencontre des chiens jusque dans les appartements privés du Prophète. Un caniche servait aux amusements de ses petits-fils, « les deux Ḥasan ». Il ne paraît pas en avoir pris ombrage (6). Ǵabriel se chargea de l'avertir : « Les anges ne visitent pas une demeure, abritant un chien » (7). Ici la réaction théologique s'est abritée derrière l'archange. Elle naquit vraisemblablement dans le milieu de Médine, tout saturé de préjugés rabbiniques. Se proposa-t-elle d'attaquer un abus déterminé ? A cette distance des événements, il devient difficile de décider. A ce propos, le sagace Ǵâḥiẓ met en avant la fureur du jeu, sévissant à Médine : chiens, coqs, pigeons, tout servait à l'alimenter (8). L'inter-

---

(1) En parlant d'un cheval, on trouve ابن فلان ; *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 145, 10. On connaît des guerres entre tribus, occasionnées par la mort d'une chienne : Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, I, 152.

(2) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 7-10.

(3) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 7.

(4) Cf. *Fâṭima*, 82.

(5) Cf. *Mo'âwia*, 368-69.

(6) Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 219 ; pas plus que des chiens, circulant dans la mosquée (Damîri, *Ḥaiawân*) Caire, 1321), II, 246) et s'y accordant toutes les libertés, familières à ces bêtes. Cet accident devait être fréquent avec la forme des anciennes mosquées, enceintes ouvertes : voir *Ziâd ibn Abîhi*, 88 sqq.

(7) Cf. *Fâṭima*, 75 ; Nasâ'i, *Sonan*, E, II, 194 ; Moslim, *Ṣaḥîḥ*², II, 218-19 ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 202.

(8) *Ḥaiawân*, I, 144. Contre la colombophilie ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 215 ; Ǵâḥiẓ. *Ḥaiawân*, III, 58, 59 : désordres occasionnés par ce dernier sport ; comp. I, 142, 8. Paris sur les chiens ; *ibid.*, I, 144, 6. C'est bien la passion du jeu, qui dicte aux premiers califes l'ordre de tuer les chiens ; *ibid.*, I, 148, 7. Peut-être la même mesure, attribuée au Prophète, se réduit-elle à une simple *anticipation* ; un phénomène fréquemment observé dans le ḥadîṯ. Mahomet appelle « cheval du diable » le coursier الذي يُقامَر او يراهَن

diction a pu aussi bien viser la passion de la chasse, très en faveur parmi la jeunesse dorée de la ville sainte et devenue l'occasion de folles dépenses (1). On ne se contentait plus de chiens ; on leur adjoignit des animaux rares, des faucons (2), des guépards (3), dressés pour la chasse. Ce dressage réclamait des spécialistes étrangers (4).

Mahomet aurait — on l'assure du moins — donné l'ordre de tuer tous les chiens de Médine (5). Quand on voit cet édit renouvelé par les premiers califes, et les pigeons enveloppés dans la proscription, on incline à chercher dans la passion du jeu le motif de la réaction. La colombophilie a toujours été mal vue dans le monde islamique (6), où elle donne lieu à des paris ruineux. Un témoin, suspecté de jouer avec les chiens et les faucons, se voit récuser par le qâḍi. Ce dernier retire son opposition, quand le témoin affirme que ces animaux lui servent pour la chasse (7). Une

---

عليه ; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 395, 7 d. l. ʿOṯmân, du haut de la chaire, intime de tuer les chiens et les pigeons ; Ḥanbal, *op. cit.*, I, 72.

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 350. Mahomet maudit qui vend ou achète un chien ; Śâfiʿî, *Kitâb al-Omm*, III, 9 sqq.

(2) M. Mainzer, *Ueber Jagd ... bei den Juden in der tannaetschen Zeit* (dissertation), p. 34.

(3) Le فهد encore utilisé par les Bédouins pour la chasse ; Z. Biever dans *Conférences de St Etienne* (Jérusalem) 1910-11, p. 282. Les *beys* du pays de ʿAkkâr (Syrie) continuent à élever des faucons pour la chasse. Damiri, *Ḥaiawân* (Caire 1321), I, 181.

(4) L'envoi de faucons est un cadeau princier. Le César de Byzance en expédie aux Mamloûks ; voir nos *Correspondances diplomatiques entre les sultans mamloûks d'Egypte et les puissances chrétiennes*, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 1904, p. 361 et 389 (texte arabe) ; Jaussen, *Pays de Moab*, 282-83.

(5) Moslim, *Ṣaḥîḥ*¹, I, 461-62 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 23, 37 ; III, 326, Qotaiba, *Moḫtalif al-ḥadîṯ*, 164-65, essaie de concilier ces contraditions ; Nasâ'i, *Sonan*, E, II, 194.

(6) Cette réprobation y subsiste toujours.

(7) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 68 ; Ibn Maǵâ, *Sonan*, E, II, 215. Méfaits attribués aux colombophiles : le détail est fort intéressant ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân* III, 58. Cette passion cause des homicides involontaires. Le meurtrier demeurant inconnu, « le sang n'est ni vengé ni racheté ». A la suite des plaintes générales, ʿOṯmân interdit ce sport ; Ǵâḥiẓ, *op. cit.*, III, 59.

exception est admise pour les chiens de berger et ceux, affectés à la garde des champs (1).

La défaveur se trouve en définitive restreinte au chien de maison. Un propriétaire musulman devient inexcusable de le garder sous son toit. Tous les jours, la somme de ses mérites diminuerait d'un *qîrâṭ*. « Chaque *qîrâṭ* équivalant au mont Ohod, le malheureux ne pouvait tarder à se voir au bout de ses actes méritoires » (2). Ainsi raisonne le malicieux Ǵâḥiẓ, heureux de relever l'inconsistance (3) de ces traditions et de réhabiter les animaux dans son *Bestiaire*. Une piquante anecdote doit achever la démonstration : « Des Compagnons du Prophète vont visiter un Anṣârien malade. En pénétrant dans la cour (dâr) de la demeure, ils sont accueillis par les aboiements furieux d'une troupe de molosses. Les Ṣaḥâbîs se retirent désolés : « Que restera-t-il à notre ami, si chaque chien lui enlève journellement un *qîrâṭ* de ses mérites » ? (4)

Quand l'école médinoise se familiarisa de plus près avec la législation talmudique, elle y découvrit les prescriptions relatives aux chiens. Toutes concluent au caractère impur de ces animaux et à leur proscription totale (5). Entièrement dominés par les maîtres juifs, les *faqîh* anṣâriens — plusieurs descendaient d'ancêtres israélites (6) — s'empressèrent

(1) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 142; et enfin des chiens de chasse ; Nasâ'i, *Sonan*, E, II, 196 ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 150.

(2) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 143, 180. Šâfi'i, *Kitâb al-Omm*, II, 192 déclare le chien « plus impur que le faucon et les oiseaux de chasse » ; l. 15 : « il existe deux seuls animaux impurs de leur vivant : le chien et le cochon » ; *ibid.*, IV, 179.

(3) Primitivement la perte était de deux *qirâṭ* ; cf. Nasâ'i, *Sonan*, E, II, 195 ; comp. la glose marginale ; Šâfi'i, *Kitâb al-Omm*, III, 9 sqq.; essai de conciliation dans Damîri, *Ḥaiawân* (Caire, 1321), II, 246.

(4) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 143.

(5) Cf. S. Krauss, *Talmudische Archaeologie*, II, 143 ; la chasse est mal vue par le Talmud ; *ibid.*

(6) Je ne crois pas à l'extermination totale par Mahomet des Juifs de Yaṯrib, Tous les clans médinois comprenaient des prosélytes juifs. Nous le montrerons ailleurs. Zohri (un Mecquois) n'admet pas l'impureté du chien, opinion partagée par de rares docteurs ; Damiri, *Ḥaiawân* (Caire, 1321), II, 245. Dans le principe de l'islam on paraît avoir été moins rigoureux à cet égard. Voir les ḥadîṯ, rappeles par Damîri, *op. cit.*, II, 246, haut.

d'adopter ces dispositions. C'était l'époque où, dans le Ḥiǵâz, on travaillait fébrilement à la rédaction d'un code islamique, destiné à combler les lacunes du Qoran. Peu s'en fallut — et ici, de nouveau (1), se trahit clairement l'influence juive — que la proscription n'englobât les poules (2), animaux se nourissant d'immondices (3).

La nouvelle législation ne s'introduisit pas partout sans difficulté : la mentalité bédouine se refusant à en reconnaître le bien-fondé. Aussi l'imâm Šâfi'î doit-il se donner beaucoup de mal pour établir l'impureté légale du chien. Il croit y arriver en accumulant une série d'arguments *à priori* ; il table sur l'abstinence de la viande du chien chez les anciens Arabes. Ceux-ci l'auraient donc considérée comme impure (4). Cette conclusion ne s'impose pas. Si les Bédouins s'abstiennent de manger leurs chiens, c'est en considération des services, rendus par ces animaux. Par contre l'hyène, animal infiniment plus répugnant (5), figurait sur leurs

(1) Cette influence se trahit dans une multitude de détails : ainsi les *Ṣaḥîḥ* recommandent d'enlever les épines du chemin ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 205-06 ; Krauss, *op. cit.*, II, 252, 324. Enterrements précipités et nocturnes au début de l'islam (cf. *Fâṭima*, 118), la mutilation d'un esclave lui assure la liberté ; se lever devant la bière du mort etc. comp. Krauss, *op. cit.*, II, 62, 64, 97. Pour d'autres emprunts, voir E. Mittwoch, *Zur Entstehungsgeschichte des islam. Gebets und Kultus*, extrait de *Abh. Koenig. preus. Akad. Wissensch.*, 1913, n. 2. Pour l'interdiction de louer les maisons à la Mecque, voir plus haut, p. 363. On voulait conférer à la Jérusalem islamite une sainteté *idéale*, pouvant rivaliser avec celle de la Jérusalem juive.

(2) Les ḥadîṯ à ce sujet sont toujours attribués à Aboû Moûsâ al-Aš'arî ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 110, 143. Précautions de Mahomet avant de manger une poule ; Damîrî, *Ḥaiawân* (Caire, 1321), 277, 278.

(3) Cf. S. Krauss, *Talmud. Archaeol.*, II, 137 ; Qotaiba, *Poesis*, 377 ; beaucoup de *Ṣaḥîḥ* contiennent un paragraphe sur la licéité de la chair de la poule, quoique se nourrissant d'immondices ; Nasâ'î, *Sonan* (ms. Noûrî 'Oṯmânî) ; II, 200 (éd. Caire). Il est parfois question du coq de Mahomet ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 475 ; Damîrî, *Ḥaiawân* (Caire, 1321), I, 289 ; on peut manger du coq ; Damîrî, *op. cit.*, I, 290 ; voir plus haut, p. 363.

(4) *Kitâb al-Omm*, II, 208 ; Cf. II, 192, 218 ; Damîrî, *op. cit*, II, 245.

(5) Ses mœurs répugnantes, sa konia ام القبور ; Damîrî, *op. cit.*, II, 65, 66.

menus (1) : c'est qu'ils n'éprouvaient pas les mêmes raisons d'épargner ce carnassier (2).

Ajoutez à cette impureté, attribuée au chien, une autre considération ; elle acheva de déprécier la chasse. Non seulement le chien, animal immonde, en touchant à la proie l'avait rendue impure, mais le chasseur s'exposait à manger la *maita*, un animal immolé irrégulièrement et en dehors de la mention du nom divin (3). Ces scrupules, inconnus aux anciens Bédouins, se lisent clairement dans les collections canoniques et à travers les multiples précautions, prescrites aux chasseurs, avant de lancer des chiens (4). La situation s'aggravait encore, quand on opérait à l'aide de carnassiers dressés, comme les guépards فهود (5). Comment les empêcher de prendre leur part de la proie : et alors celle-ci ne rentrait-elle pas dans la catégorie des viandes interdites par le Qoran, ما اكل السبع (6) ? Sans oser ouvertement proscrire une distraction, en somme innocente, nos recueils se livrent à des prodiges d'ingéniosité pour concilier la pratique avec les préjugés d'origine rabbinique (7). Pouvait-on l'interdire ? Le Qoran l'avait autorisée expressément, en dehors de l'époque des pélerinages (8). Mais le *Kitâb Allah*, ayant gardé le silence sur les accessoires, sur les auxiliaires de la chasse, la réaction médinoise prit sa revanche en ces chapitres.

(1) Šâfi'i, *op. cit.*, 220-21 ; Damîrî, II, 66. Il est permis de consommer le gibier, même retrouvé après *trois* jours ; Nasâ'i, *Sonan*, E, II, 197.

(2) Pas plus que leurs chiens, les Arabes ne mangeaient leurs chats ; on attribue cette interdiction à Mahomet ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 155 ; même interdiction pour les mulets ; Ibn Mâǵâ, I, 149 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 58, 3 d. l.

(3) Cf. Qoran, 5, 4. Un Bédouin apporte sa chasse à Mahomet ; a-t-il prononcé le nom d'Allah ? « Prononce-le maintenant, crie le Prophète, et mange ». Nasâ'i, ms. cité ; II, 193 sqq.(éd du Caire) : Šâfi'i, *loc. cit.* ; Tirmidî, *Ṣaḥîḥ*, I, 277-78 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 184. Comp. Jaussen, *Pays de Moab*, 278-79.

(4) Nasâ'i, *Sonan*, E, II, 197-98.

(5) Sur leur valeur à la chasse, cf. Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, IV, 16 ; description poétique des فهود du calife 'Abdalmalik ; Qotaiba, *Poesis*, 384 ; Damîrî, *op. cit.* (Caire 1321), II, 181.

(6) Qoran, 5, 4.

(7) Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 151-52.

(8) Qoran, 5, 3, 96, 97.

A l'époque de Yazîd, cette doctrine se trouvait à peine en formation. Avant la sévère leçon de la Ḥarra, les *tâbi'is* de Médine s'occupaient plus de politique que de l'élaboration du futur droit musulman (1). Même au Ḥiǵâz, les contemporains du calife n'ont pas dû se scandaliser de ses penchants cynégétiques. Comme il est arrivé trop souvent, les théologiens peu courageux de la période 'abbâside se sont mis à couvert derrière ce nom odieux, pour élever une timide protestation contre les dispendieuses chasses à courre, où les souverains de Bagdad reprenaient les traditions de « Chosroès ».

Al- 'Ainî (*op. cit.* 46) mentionne chez Yazîd le goût pour les combats de coq. Ici l'insinuation malveillante prend à peine le soin de se déguiser. C'était un jeu fort en honneur à Médine. Les premiers califes durent prendre des mesures sévères pour l'interdire. On nomme surtout 'Oṯmân, peut-être à cause de son fils 'Abdallah tué, dit-on, par un coq (2). Ǵâḥiẓ cite toute une collection de méfaits, attribués aux coqs d'Arabie (3), célèbres, semble-t-il, par leur férocité et capables de tenir tête aux chiens (4). « La mort de 'Abdallah, le petit-fils du Prophète, عترة رسول الله, dépasse assurément les plus regrettables excès, mis sur le compte des chiens » (5). Ce passé compromettant n'était pas de nature à assurer au coq les sympathies des pieux musulmans.

Dans le réquisitoire, dressé contre les désordres de Yazîd, le singe occupe une place importante. L'origine de cette accusation se trouve peut-

(1) Voir plus haut, chap. XIV et XV. Comp. l'introduction d'E. Sachau à Ibn Sa'd, *Ṭabaqât*, III[1], p. VI sqq.

(2) Damîrî, *op. cit.* (Caire 1221), I, 291 ; Gâḥiẓ, *Ḥaiawân*, III, 58, 5 d. l. Paris sur les coqs ; Gâḥiẓ, *ibid.*, I, 143, 8 d. l. ; 'Omar donne ordre de les tuer ; *ibid.*, I, 143, au lieu de تقتل lisez تُقْتَل. Défense d'élever des poules pour ne pas ressembler aux paysans et aux tributaires ; *ibid.*, I, 143, bas.

(3) Il en est rarement question, ainsi que de poules, antérieurement à l'hégire. Les ḥadiṯ où l'on fait manger des poules au Prophète (Nasâ'î, *Sonan*. E, II, 200) ont été trouvés après coup pour rassurer les scrupuleux, amateurs de viande blanche.

(4) Ǵâḥiẓ *Ḥaiawân*, I, 144, 5 ; 189.

(5) Ǵâḥiẓ. *Ḥaiawân*, I, 189, 2. Sur l'existence de cet 'Abdallah, voir notre *Fâṭima*, 2, 130. Pour l'introduction du coq, cf. *Rev. archéol.*, 1912[2], 431.

être dans l'éloquente diatribe, prononcée par le ḫârigite Aboû Ḥamza (1). Dans cette succession de *saǵ'* (bouts-rimés), *qoroûd*, singes, alterne avec *fohoûd*, guépards. Seulement l'orateur revient sur ce parallèle : à l'en croire, Yazîd aurait adopté un singe en qualité de commensal. Dans des courses, il imagina de faire figurer son singe favori, Aboû Qais, monté sur une ânesse. La preuve, on pensait l'avoir découverte dans certains vers, décrivant une scène aussi grotesque (2). Ces vers, composés par un rimeur syrien anonyme بعض شعراء الشام, on a jugé plus plaisant de les attribuer à Yazîd, peut-être avec l'arrière-pensée de ravaler son talent poétique, reconnu par ailleurs (3).

« Tiens ferme, Aboû Qais, le bout de ta bride, rien ne garantit contre une chute.

Venez voir le singe, sur son ânesse, devançant les coursiers de l'émir des croyants (4). »

Le surnom d'Aboû Qais (5) n'a pas exigé des frais d'invention : c'était la *konia*, réservée aux singes (6). On peut en dire autant des vers, destinés à éterniser ce fait glorieux. Dans l'abondante production de poésie burlesque, à l'époque 'abbâside, il n'a pas fallu un effort considérable pour découvrir un distique, célébrant un singe, monté sur une ânesse. Tout cet ensemble mérite, pensons-nous, le même degré de croyance que le cycle de légendes, développées autour du nom de Ya'for, l'âne du Prophète. « Ya'for descendait d'une génération d'ânes, ayant toujours servi de montures

(1) *Aǵ.*, XX, 106. Voir plus haut, p. 212, où on la fait relever par la députation médinoise. Cette anticipation ne rend pas l'accusation plus certaine.

(2) Rien n'y fait allusion à Yazîd. On y célèbre un singe, guidant une ânesse, capable de devancer les meilleurs coursiers, même ceux du calife. Le trait consiste dans cette antithèse.

(3) اما شعره فغاية لا تدرك ; Taǵribardi, البحر الزاخر (ms. Paris), 192-93.

(4) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 157-58; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, IV, 23. Nombreuses variantes, comme il arrive aux morceaux anonymes, circulant de recueil en recueil.

(5) *Aǵ.*, IV, 119, d. l.

(6) Cette *konia* n'est pas mentionnée dans Damîri, ni dans Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, II, 291 ; ce dernier indique comme *konia* du singe : *A. Ḥabîb*, *A. Ḫolaf*, *A. Rabba*, (رِبَّة), *A. Qiśśa*, (قِشَّة). Damîri, *op. cit.* (Caire, 1321), II, 95, lequel au lieu de ابو ربة donne ابو رُبَّة. Pour les multiples *konias* des animaux, voir celles du coq ; Damîri, *op. cit.*, I, 288.

à des envoyés d'Allah. A la mort du Prophète, de désespoir il se jeta dans un puits... Mon aïeul (1), ajoute Sibṭ ibn al-Ǵauzî, a stigmatisé ces légendes dans son travail sur les *Mauḍoû'ât* ou Apocryphes » (2).

Pour les ennemis de Yazîd, l'important c'était de retenir le lecteur en arrêt devant le spectacle de la frivolité d'un calife (3). L'indigne successeur des 'Omar, des 'Alî, vivait en compagnie d'animaux, spécialement déconsidérés par le Qoran (4), anciens Juifs, métamorphosés en punition de leurs crimes ! Devant cet acharnement systématique, on demeure presque surpris que les adversaires n'aient pas poussé plus loin, le long de la piste, indiquée par le recueil d'Aboû'l Qâsim. « Dans tout le règne animal, observe Ǵâḥiẓ (5), il est uniquement question de métamorphose à propos du singe et du cochon. C'était apparemment, conclut cet auteur, pour souligner plus énergiquement le dégoût, inspiré par ces animaux ». Les Arabes connaissaient déjà l'expression : « laid comme un singe ». (6). Une aussi hideuse compagnie était digne du meurtrier de Ḥosain (7). Pour achever : Yazîd aurait, dit-on, composé une élégie sur la fin d'Aboû Qais (8). Par ailleurs, d'après Balâḏorî, cité par al-'Ainî (p. 47), le prince serait mort d'une chute pendant une course, où son favori montait une ânesse. Autant de développements grotesques d'un thème identique, destiné à discréditer le souverain. On lui a également attribué l'introduction des eunuques à la cour (9). Je ne crois pas cette assertion mieux fondée que

(1) Il s'agit d'Ibn al-Ǵauzî, l'auteur des *Mauḍoû'ât* et du *Montaẓam*.

(2) Sibṭ ibn al-Ǵauzî, *Mir'ât* (ms. Kuprulu), 39, a-b. ; cf. *Fâṭima*, 46, 81, 83. Comme exemple de longévité on cite l'âne d'Aboû Saiyâra, sur lequel, pendant 40 ans, il guida le pèlerinage ; Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 119, 5.

(3) Voir plus haut, p. 29, 120.

(4) Voir les concordances s. v. قرد. Comp. Damîrî, *op. cit.* (Caire, 1321), II, 197.

(5) *Ḥaiawân*, IV, 13. D'après Mahomet, les lézards seraient également des juifs métamorphosés ; Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 154.

(6) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 115, 11 ; IV, 17, 9 ; 23, 9 ; Damîrî, *op. cit.*, II, 198. La tradition mentionne encore d'autres métamorphoses : chiens, pigeons, souris.... *'Iqd*[1], III, 292 ; Ǵâḥiẓ *Ḥaiawân*, III, 58.

(7) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 157-58.

(8) 'Aini, *op. cit.*, 46-47.

(9) Salmoûnî, *Târîḫ al-ma'ârif* (ms. Paris, n° 1608), p. 28.

pour Mo'âwia (1). La présence des eunuques dans l'entourage des califes me paraît postérieure à l'avènement de la dynastie sofiânide.

XXX

LES DEPLACEMENTS DE YAZID.

La Palmyrène et la région de Ḥowwârîn. Tibériade. Antioche. En Mésopotamie ; colonisation intérieure. Yazîd et la Ka'ba. Sollicitude pour le Ḥiǵâz. Yazîd et le ḥadîṯ. Fabrication des traditions apocryphes.

Yazîd institua, nous le savons par Aḫṭal (2), des courses de chevaux, dans la région de Ḥomṣ. Il s'agit vraisemblablement de la Palmyrène méridionale, des plaines, comprises entre cette dernière ville et Ḥowwârîn, pays où s'écoula son enfance. Au cours de son califat, il a dû reparaître dans la dernière localité (3). Entre elle et le prince, nos chroniqueurs établissent des relations incessantes, impossibles à contrôler ; nous avons eu l'occasion de le remarquer (4). A leurs yeux, la question topographique possède une importance assez minime (5). Le théâtre, où s'est passé un fait, se réduit fréquemment pour eux aux proportions banales d'un développement littéraire. La mort de Yazîd à Ḥowwârîn se trouvant attestée par la poésie, leur grande source d'informations, ils se sont crus autorisés à rattacher au territoire de la petite cité la majorité des événements d'un règne si court. Yazîd séjourna également dans la région de Tibériade,

---

(1) Cf. *Mo'âwia*, 211 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 82, 5 montre également un eunuque chez Mo'âwia. Ces écrivains 'abbâsides ne concevaient pas autrement la cour.

(2) *Dîvan* (Salhani), 236-37.

(3) Ṭab., *Annales*, II, 203, 14 ; 427, d. l. ; 488, 4. Comp. *Mo'âwia*, 381-82.

(4) Voir plus haut, p. 107-108.

(5) Ainsi pour le congrès de Adroḥ ; *Mo'âwia*, chap. VII.

probablement à Ṣinnabra, une villégiature d'hiver inaugurée par son père (1). Nous y avons noté sa présence avant et pendant la révolte des Médinois (2).

Plus haut (p. 326), il a été question d'une apparition de Yazîd au siége d'Antioche. Le souvenir nous en a été conservé par l'auteur šî'ite 'Imrânî. Peut-être faut-il y reconnaître une tentative détournée pour justifier l'authenticité du sanctuaire 'alide de *Šaiḫ Moḥassin* dans les environs d'Alep (3).

On mentionne également une visite de Yazîd en Mésopotamie, au pays de Mauzan dans le Diâr Moḍar. Ce district était habité par le clan qoraišite des Banoû 'Âmir ibn Lo'ay. A l'occasion de son passage, le calife aurait donné à ce district le nom de *Wâdi'l-Aḥrâr* (4). Le motif de ce déplacement ne se trouve indiqué nulle part. Je serais tenté de le rattacher aux plans de réorganisation administrative de la Syro-Mésopotamie (5), à la politique d'expansion intérieure, au dessin, manifesté par Yazîd, de rendre plus effective la souveraineté arabe par la suppression des dernières autonomies et des privilèges archaïques. Combien cette politique lui tenait à cœur, il l'avait montré par son intervention au Ḫorâsân, dans les affaires des Samaritains et surtout par la constitution du ǧond-frontière de Qinnisrîn. La pénétration des Qaisites (6) en Mésopotamie ne me paraît pas attestée antérieurement au règne de Yazîd. Il a pu favoriser cette colonisation qaisite, afin de renforcer dans ce district, de-

(1) Cf. *Mo'âwia*, 380.

(2) Voir plus haut, p. 212.

(3) Autres hypothèses, énumérées plus haut, p. 325-27.

(4) Cf. Ibn Qais ar-Roqaiyât, *Divan*, scolion, 192 ; Yâqoût, *Mo'ǧam*, IV (W), 680, 875. Walîd ibn 'Oqba s'était établi précédemment à Raqqa ; cf. *Mo'âwia*, 195. Depuis les Sofiânides, commence en Mésopotamie la pénétration des tribus non-rabî'ites.

(5) Se rappeler que la Mésopotamie fut rattachée au *ǧond* de Qinnisrîn. Ainsi, de nos jours, le vilayet ottoman d'Alep comprend les deux rives de l'Euphrate et correspond assez exactement au *ǧond* de Qinnisrîn.

(6) Elle amènera sous les Marwânides les luttes sanglantes entre Qais et Taǧlib; cf. notre *Chantre*, 130-47. Les Banoû Kalb paraissent également avoir voulu prendre pied en Mésopotamie, au grand déplaisir des tribus de Rabî'a. Cette mauvaise humeur éclate dans les poésies de Aḫṭal ; voir *Chantre*, 132.

meuré semi-indépendant, l'élément arabe. Il prit la même mesure dans sa nouvelle province de la Syrie septentrionale.

Jeune prince, Yazîd avait accompli le pélerinage des lieux saints (1). Devenu calife, il se promit de reprendre cette visite. Il se souvenait du testament de son père : « Aie l'œil ouvert sur les habitants du Ḥiğâz ; ils sont ta race, comble-les de prévenances » (2). Les troubles de son règne ne lui permirent pas d'exécuter ce dessein (3). Il s'efforça d'y suppléer en quelque façon, en accablant de cadeaux les principaux personnages du Ḥiğâz : encore une des recommandations, contenues dans le testament de Mo'âwia (4). Avant tout il tint à manifester sa vénération pour la principale relique de l'islam, le vieux sanctuaire de la Ka'ba (5). « La coutume, remontant aux temps païens, de revêtir la *Maison* était demeurée en vigueur. A la place des étoffes yéménites ordinaires, les premiers califes couvrirent la Ka'ba de fins tissus égyptiens. Le luxe croissant ne tarda pas à introduire les lourdes étoffes de soie » (6). Yazîd franchit ce dernier pas. Il revêtit la Ka'ba d'une variété de soie brodée, extrêmement riche, appelée *ḫasrawânî* (7). Avec non moins de sollicitude, il veilla sur la prospérité matérielle des villes saintes. Il rétablit les expéditions de céréales, envoyées d'Egypte à Médine, convois interrompus pendant les révolutions d'Arabie (8).

Ce respect, accordé à « la vieille Maison » de la Mecque, témoignait sans doute d'une heureuse inspiration politique. Que le sentiment reli-

---

(1) Cf. *Mo'âwia*, chap. XX. Voir plus haut, p. 224-25.

(2) Voir plus haut, p. 5.

(3) Ainsi juge Al-'Aini, ms. cité, p. 47.

(4) Voir plus haut, p. 5.

(5) Les personnages les plus décriés de cette époque manifestent la plus profonde foi musulmane. Voir la mort édifiante de 'Amrou ibn al-'Âṣi dans Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 33-34.

(6) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 5.

(7) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 47 ; Pseudo-Balḫî (éd. Cl. Huart), IV, 84.

(8) Balâḏorî, *Fotoûḥ*, 216. On détourna sur le Ḥiğâz les envois de blé, ayant jusque-là pris le chemin de Constantinople.

gieux en ait été absent (1), rien ne le prouve. Les orientalistes agiraient sagement, en laissant tomber les reproches surannés « de splendeur païenne », adressés à la cour de Damas (2). Ces accusations reproduisent et perpétuent une des moins heureuses trouvailles de la période ʿabbâside, vulgarisées en Occident par les Dozy et les Von Kremer (3). Yazîd pratiqua l'islam de son époque ; il le comprit à la façon de ses contemporains les plus éclairés et les plus sincères, c'est à dire une religion, non encore alourdie de surcharges, dues au zèle intempestif des âges postérieurs.

S'est-il également occupé de ḥadîṯ ? Al-ʿAinî l'affirme (4). La question présente une assez mince importance et nous manquons de renseignements pour lui donner une réponse satisfaisante. Dans son *Ġarîb*, Aboû ʿObaid (5) cite et commente des traditions, remontant à ʿObaidallah ibn Ziâd et au terrible Ḥaǧǧâǧ, deux noms sinistrement célèbres dans l'estime de l'orthodoxie. Rien de plus fréquemment (6) mentionné que le zèle pour le ḥadîṯ de Marwân ibn al-Ḥakam. Pour des musulmans, aussi rapprochés de l'âge héroïque, l'imagination des siècles postérieurs n'a pu inventer d'occupation plus intéressante. Le jeune Yazîd s'était trouvé en mesure de fréquenter les héros de l'islam primitif, des milliers de *Compagnons* loquaces et plus ou moins authentiques, de recueillir des lèvres de son père les souvenirs les plus précis sur la période prophétique. Mais quel moḥaddiṯ aurait osé glisser dans la chaîne de l'*isnâd* ce nom impopulaire ?

---

(1) Yazîd aurait introduit la séparation entre les « deux ḫotba » du Vendredi ; *Aǧ.*, VIII, 182, 19.

(2) « Heidnische Herrlichkeit » ; Ibn Qais ar-Roqaiyât, *Divan*, p. 1. Je prends la première citation me tombant sous la main.

(3) Goldziher, *Vorlesungen über den Islam*, 49, 83, élève les mêmes protestations. Nous reconnaissons par ailleurs les grands mérites de Dozy et de Von Kremer.

(4) *Op. cit.*, p. 48 ; cf. *Moʿâwia*, 346-47.

(5) Manusc. cité, p. 362, 363. Yazîd n'est pas mentionné par Daulâbî, الكنى والاسماء (éd. Ḥaiderabâd) lequel cite ʿAbdalʿaziz I, 110, frère du calife ʿAbdalmalik. Autres moḥaddiṯ omaiyades, voir plus haut, p. 19.

(6) Cf. Moẓaffarî, فوائد الحديث, (ms. Leiden, n° 500), 2ᵉ partie ; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 184, 299, 317, 319, 405, 415, 432. ʿAlî fils de Ḥosain transmet des traditions d'après Marwân ibn al-Ḥakam ; *ibid.*, I, 95.

Je ne me rappelle aucun exemple d'une tentative aussi risquée (1). C'eût été déconsidérer d'avance leurs récits (2), s'obliger à prendre position dans la question épineuse de la malédiction attachée, semble-t-il, à la mémoire du Sofiânide.

Celui-ci se vit obligé de réprimer, on s'en souvient, le zèle suspect pour le ḥadîṯ de 'Abdallah, le fils de 'Amrou ibn al-'Âṣi (3). A cette époque, on commençait déjà à revêtir de cette forme les doctrines, auxquelles on souhaitait une plus large diffusion. Les Médinois, les partisans de 'Alî (4) donnaient l'exemple avec une absence complète de scrupules. Peu d'années après la mort de Yazîd, le fameux agitateur Moḫtâr offrira une prime de 100,000 dirhems, destinés à récompenser l'auteur d'un ḥadîṯ, favorable à ses prétentions (5). Le polygraphe Soyoûṭî signale d'honnêtes musulmans, auteurs de collections de 10,000, de 50,000 ḥadîṯ, tous apocryphes (6). La classe des *qoṣṣâṣ*, ou prédicateurs ambulants, déployait une merveilleuse fécondité en ce genre. Leur faconde intéressée montrait une spéciale prédilection pour « les récits émouvants, destinés à provoquer de larges générosités » à leur égard, احاديث تُنَفِّق وتُرَقِّق (7). Sur le compte de ces narrateurs Ibn al-Ǵauzî portait le jugement suivant : « mieux vaut s'établir détrousseur de grand chemin que de contribuer à propager les mensonges de ces faussaires, لان اقطع الطريق احبُّ اليَّ من ان اروي عن فلان (8) ».

(1) Al-'Ainî, *loc. cit.*, cite de lui deux ḥadiṯ. D'après Aboû Zor'a de Damas, il en aurait existé d'autres. Al-'Ainî ajoute : روى عن ابيه معاوية وروى عنه ابنه خالد وعبد الملك بن مروان . Dans les milliers d'*isnâd*, passés sous mes yeux, je n'ai jamais rencontré le nom de Yazîd.

(2) L'imâm Aś-Śâfi'î récusait le témoignage de Mo'âwia, de Ziâd, de 'Amroû ibn al-'Âṣi, etc. ; voir plus haut, p. 24. Que dire alors de Yazîd ? Vraisemblablement Śâfi'î ne connaissait pas l'existence de ḥadiṯ, conservant le nom du second calife sofiânide.

(3) Voir plus haut, p. 114. Ḥanbal, *Mosnad*, II, 167, 198 ; IV, 94.

(4) Voir plus haut, p. 131 ; comp. *Fâṭima*, 131, note 4.

(5) Soyoûṭî, *Aḥâdîṯ maṣnoû'a*, (section ḥadîṯ, n° 60, ms. B. Kh) non paginé.

(6) Soyoûṭî, *ms. cité*. Aboû Horaira invente un ḥadiṯ pour faciliter l'écoulement d'une marchandise ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 445, haut.

(7) Soyoûṭî, *op. cit.*,

(8) Ibn al-Ǵauzî, *Mauḍoû'ât*, (section ḥadiṯ, n° 488, ms. B. Kh.), comp. les fines

XXXI

MORT DE YAZID

JUGEMENTS SUR YAZÎD. MANQUA-T-IL D'ÉNERGIE ? MALADIE ET MORT. LA VERSION ŠÎ'ITE. MORT A ḤOWWÂRIN. DONNÉES CHRONOLOGIQUES ; LEUR VALEUR. ENTERRÉ A ḤOWWÂRÎN. ELÉGIES DE AḪṬAL, D'IBN HAMMÂM. CARACTÉRISTIQUE DE CETTE DERNIÈRE. OPINION DES CHRÉTIENS SUR YAZÎD. SA LOYAUTÉ ; SES FILS.

« Tout bien considéré, Yazîd ne fut pas un tyran. Il laissa l'épée au fourreau, aussi longtemps qu'on voulut le lui permettre. Il mit fin à l'interminable guerre contre Byzance. Un reproche peut lui être adressé : le manque d'énergie et d'intérêt pour les affaires publiques. Spécialement comme prince, il afficha à cet égard une véritable indifférence (1)... A son corps défendant, il prit part, l'an 49, à la grande expédition contre Constantinople. Devenu calife, il paraît s'être quelque peu rangé, sans toutefois renoncer à ses distrations favorites : le vin, la musique, la chasse et autres sports analogues. »

En ces termes, l'auteur de l'ouvrage classique, *Das arabische Reich und sein Sturz* (p. 105), résume ses impressions sur le règne de l'infortuné fils de Mo'âwia. Beaucoup plus favorable est le jugement d'Ibn 'Abbâs. Recueilli par l'auteur du *'Iqd al-farîd* (2), il reflète vraisemblablement l'opinion de l'Andalousie omaiyade. Selon les procédés familiers à l'an-

---

remarques de Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, I, 166. Fabricants de ḥadiṯ : Ǵâḥiẓ, *Bayân*, I, 137, 12. Sur le zèle d'Ibn al-Ǵauzî contre l'apocryphe, cf. Brockelmann, *Ibn Ǵauzi's Kitâb al-Wafâ'*, dans *Beitr. zur Assyriologie*, III, 2.

(1) Sage dicton attribué à Yazîd ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 309, 1-2. A l'encontre de Mo'âwia, les auteurs de *nawâdir* et de *ḥikam* le citent fort rarement. Le calife Solaimân louait sa ténacité كان يزيد صبورًا ; voir plus haut, p. 33.

(2) *'Iqd*[4], II, 245, 7 d. l.

nalistique arabe, il a été attribué à un adversaire de la dynastie, dans le but d'en rehausser la valeur : « كان في خير سبيلٍ وكان ابوهُ قد احكمهُ وامرهُ ونهاهُ فتعلّق بذلك وسلك طريقاً مذلّلاً له ; Yazîd suivit le bon sentier, tracé par son père. Mo'âwia l'avait formé, n'épargnant ni recommandations ni défenses. Il sut y conformer sa conduite et trouver la voie, destinée à aplanir les difficultés » (1).

Manqua-t-il d'énergie et d'intérêt pour les affaires publiques ? (2) Seul l'égoïsme d'un Sybarite a pu inspirer le distique célébrant les frais ombrages de Dair Morrân, en compagnie de la belle Omm Koltoûm (3). Mais pour formuler cette accusation, suffit-il d'un badinage poétique, en contradiction d'ailleurs avec l'activité militaire (4), déployée par notre héros depuis le siége de Constantinople ? Surtout quand, pour les productions poétiques de Yazîd, il y a toujours lieu de poser la question d'authenticité. Les noms de Hind et de Maisoûn (5) attestent avec quelle facilité on retournait contre les Sofiânides l'anonyme de certaines tirades compromettantes. Si toutefois nous avons bien compris les très maigres renseignements, transmis sur son activité gouvernementale, le nouveau calife paraît avoir pris au sérieux ses devoirs de souverain. Nous avons essayé de mettre en valeur ces minces glanes historiques.

Le malheur de Yazîd fut de voir son règne coïncider avec la crise de croissance de l'empire. Le califat date en réalité — constatation déjà faite par

---

(1) Est-ce bien le sens de مذلّلاً له ?

(2) Grief incessamment articulé ; voir plus haut, p. 28, 29, 120. Tagribardî, malgré son hostilité, l'appelle من عظماء خلفاء بني امية ; voir البحر الزاخر (ms. Paris), 192-93.

(3) Cf. Mo'âwia, 444-45.

(4) L'élégie d'Ibn Hammâm (voir plus bas) loue l'énergie de Yazid. Autres preuves données plus haut, p. 108, 317. Voir le chap., consacré à son activité gouvernementale.

(5) Sans parler de Mo'âwia ; cf. plus haut, p. 30 ; voir aussi le nom de Maisoûn à l'index de *Mo'âwia*, et les vers, consacrés au singe Aboû Qais, cités plus haut. Comp. remarque d'Al-'Ainî, *ms. sup. cit.*, 49 : قيل ان معظم الشعر المنسوب اليه متحوّل [lisez مُنحول]. Les copieux extraits, cités par cet auteur pp. 50-51, produisent l'impression de l'apocryphe. Vers sur le جلق الطيّبين attribués à Yazid, à 'Omar ibn Abi Rabi'a et à Ibn Qais ar-Roqaiyât (Balâdorî, *Ansâb*, 32a), c.-à-d. aux trois principaux poètes de Qoraiś depuis l'islam.

le prince Caetani (1) — de Mo'âwia (2), Omar et les soi-disant خلفاء راشدون durent se contenter d'être les premiers dans une oligarchie anarchique, se résolvant fatalement dans l'assassinat du chef de ce *consortium* mal assorti. Au moment, où Yazîd pouvait légitimement se promettre la fin des convulsions politiques, et recueillir le fruit de ses réformes courageuses, la mort vint brusquement se mettre à la traverse de ces espérances.

Quand il envoya au Ḥigâz une expédition pour mater la révolte des villes saintes, le calife avait commencé la quatrième année de son règne. Rien ne permettait de prévoir une fin prochaine, lorsque le 14 Rabî' 1er, l'an 64 (mardi, 11 Nov. 683) Yazîd expira. De quelle maladie ? Inutile de le demander à nos chroniqueurs. Dans une partie de chasse, d'une chute de cheval, d'excès de boisson, d'une angine compliquée de pleurésie (3)..... Chaque auteur croit devoir donner son explication. Les compilateurs postérieurs se montrent — c'était à prévoir — les plus explicites. Aboû Ma'šar, Wâqidî, les annalistes anciens, utilisés par Ṭabarî, ne s'occupent pas de la question, du moins dans les fragments, parvenus jusqu'à nous. Ce silence devait exalter la fantaisie des écrivains šî'ites.

Pour le meurtrier de Ḥosain, ils ont inventé la mort la plus effrayante, celle par le feu, « le châtiment (4) réservé à Allah, عذاب الله » au dire de la Tradition (5). Assurément la haine suffisait à leur suggérer cette inspiration. Mais je supçonne l'auteur de la très curieuse version šî'ite, publiée par le Prof. Goldziher (6), d'avoir été mis sur la voie par une parole,

(1) Dans une communication écrite de Caetani ; voir précédemment p. 49, note.

(2) Comp. *Mo'âwia*, 277 sqq. ; Mo'âwia — on l'a vu plus haut, p. 327 — comptait sur Yazîd pour assurer l'avenir de sa dynastie.

(3) Tombé de cheval pour avoir trop bu ; Aḥmad Al-Ġamrî (m. B. Kh. Târîḫ, n° 104); *Ḫamîs*, II, 300, bas; 'Askarî, شذرات الذهب (ms. B. Kh.), 77 ; Samhoûdî (ms. Beyrouth), 38 b. ذات الجنب , considéré comme châtiment ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 31, 9, 14 ; 32, 1, 6.

(4) 'Alî en abuse contre ses ennemis ; les 'Oṯmâniya le reprochent aux Šî'ites; Boḫârî, *Ṣaḥîḥ* (Kr.) II, 251, n° 149 ; 268, 7 sqq ; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 217, 322. 'Alî brûle les زنادقة avec leurs livres, les apostats musulmans ; *ibid.*, I, 282. La Tradition appuie lourdement sur l'intolérance de 'Alî. Le feu, châtiment réservé à Allah ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, IV, 149.

(5) Il rappelle le feu de l'enfer.

(6) *Tod und Andenken des Chalifen Jezid* I, dans ZDMG, LXVI, 139-43.

attribuée à Mahomet: «L'homme, assez audacieux pour menacer Médine, Allah le fera fondre, comme le sel dans l'eau, اذابهُ الله كما يذوب الملحُ في الماء» (1). De là à livrer aux flammes l'auteur responsable de la Ḥarra, du sac de Médine et de l'incendie de la Ka'ba (2), la transition se trouvait indiquée. Recevant familièrement à sa table un hôte, Yazîd s'était levé pour arranger un flambeau. « Dans l'opération, son doigt prit feu ; il essaya de souffler. En un moment la flamme, pénétrant par sa bouche, s'insinua dans tout son corps. On se trouva bientôt devant un cadavre carbonisé » (3). Comment ne pas voir dans cette mort atroce l'accomplissement de la menace du Prophète ? Par malheur les contemporains de Yazîd ne semblent pas en avoir eu connaissance. Un adversaire de la dynastie omaiyade (4), le poète Ibn 'Arâda le laisse tranquillement expirer dans son lit, à côté d'une coupe à moitié vidée.

Le fils de Mo'âwia mourut à Ḫowwârîn, une localité située à deux journées au nord de Damas entre cette ville et Ḥomṣ (5). Son fils Ḫâlid, ainsi nous l'apprend le fragment élégiaque de Aḫṭal (6), conduisit le deuil ou, comme s'expriment les chroniqueurs, « il pria sur lui (7) ». Ḫâlid avait donc dépassé les limites de la puberté. Une fonction aussi solennelle ne pouvait être présidée par un enfant. On se demande pourtant pourquoi Mo'âwia ne s'acquitta pas de ce devoir, revenant de droit à l'aîné et au premier personnage de l'Etat. Etait-il absent de Ḫowwârîn, ou déjà atteint du mal, destiné à emporter quelques mois plus tard le dernier des souverains sofiânides ?

---

(1) Moslim, *Ṣaḥîḥ*², I, 528, 8 ; item dans Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E, II, 139, avec un isnâd différent, mais remontant également à Aboû Horaira, la ressource habituelle des moḥaddiṯ.

(2) Pour cet incendie, voir plus haut.

(3) Goldziher, *op. cit.*, 140-41. Autre variante, dans *Der Islam*, IV, 80 sqq.

(4) Cité plus haut.

(5) *Mo'âwia*, 381-82.

(6) *Divan* (Salhani), 289.

(7) *Šadarât aḏ-ḏahab* (ms. cit.), p. 77, nomme Ḫâlid ou Mo'âwia. Ṭab., *Annales*, II, 428 (d'après Aboû Ma'šar) fait intervenir Mo'âwia. Contre cette assertion l'affirmation de Aḫṭal (témoin oculaire ?) doit prévaloir.

A Ḥowwârîn les habitants montrent encore une ruine romaine, appelée par eux « Qaṣr Yazîd, château de Yazîd ». Il faut éviter, croyons-nous, d'insister sur la valeur de cette tradition locale (1). Au temps de ce calife et jusque vers la fin du moyen âge, toute cette région était peuplée de chrétiens. Sous ʿAbdalmalik, on y signale une population de *Nabîṭ*, c'est-à-dire de cultivateurs araméens (2). Nous connaissons les favorables dispositions du calife pour les chrétiens. Pourtant l'attraction exercée par Ḥowwârîn sur le fils de Maisoûn nous paraît devoir être cherchée dans le voisinage de la Palmyrène et de la Samâwa, déserts occupés par ses *oncles* de Kalb.

On ne se trouve pas d'accord sur la longueur de sa vie. L'incertitude chronologique est le fléau de l'histoire, pour le premier siècle de l'hégire (3). Les données oscillent entre 35 et 43 ans (4). Ce dernier chiffre, enregistré par le seul Ibn ar-Râhib (5), nous paraît le plus acceptable. Nous n'accordons aucune confiance aux dates diverses, assignées à la naissance de Yazîd (6). Ces chiffres ne relèvent pas d'une information indépendante : on les a obtenus par l'application de la méthode *régressive*. En d'autres termes : chaque écrivain a commencé par adopter un total pour la vie de Yazîd (7). Ensuite il a déduit de cette somme la prétendue date de naissance. Généralement nos auteurs évitent de reculer cette date, de la rapprocher de l'hégire. Pour légitimer les protestations des contemporains contre sa candidature au trône, on éprouvait le besoin d'insister sur son jeune âge (8). Les annalistes, choisissant l'an 22 pour la naissance de

(1) Elle aura été suggérée aux habitants de Ḥowwârîn par un littérateur, connaissant les vers d'Aḫṭal et d'Ibn ʿArâda. Par ailleurs nous savons que les Omaiyades utilisèrent pour leur *bâdia* des castella romains ; voir notre *Badia* dans *MFO*, IV, 104.

(2) Yâqoût, *Moʿgam*, II, 355.

(3) Comp. *Ziâd ibn Abihi*, 127-28; 136.

(4) Comp. Nöldeke dans *ZDMG*, LV, 683.

(5) Edit. L. Cheikho dans *CSO*, coll. Chabot.

(6) Cf. *Moʿâwia*, 325 ; Caetani, *Chronographia islamica*, I, année 22 H., p. 253.

(7) Comp. *Fâṭima*, 8, 31.

(8) A l'époque du siège de Constantinople, il devait avoir atteint sinon dépassé la trentaine. Il déploie dès lors les talents, la vigueur de la maturité. Il paraît également avoir été l'aîné de ʿAbdalmalik, son troisième successeur. Depuis son accession au

Yazîd (1), se rapprochent le mieux de l'âge total, enregistré par Ibn ar-Râhib. Si, comme nous le pensons, le règne de Yazîd a commencé, fin d'Avril 680, il aurait légèrement dépassé la durée de trois ans et demi (2).

Il fut enterré à Ḫowwârîn même. Ainsi le voulait l'usage. Des vers contemporains en témoignent. Citons Aḫṭal, ami du prince (3) :

« A Ḫowwârîn repose Yazîd, séjour qu'il ne quittera plus. Que les ondées matinales rafraîchissent la tombe et l'hôte qu'elle abrite ! »

Ajoutez une attestation hostile, celle du poète Ibn 'Arâda, résidant alors au Ḫorâsân :

« Fils d'Omaiya, votre pouvoir a expiré avec le cadavre, enfoui à Ḫowwârîn (4). »

Ces témoignages si précis paraissent devoir l'emporter sur l'assertion de chronographes tardifs. Ils inclinent à placer cette tombe à Damas, où le corps aurait été transporté (5). Pour le premier siècle de l'hégire, je ne connais aucun exemple de transfert de cadavre à une aussi forte distance (6). La coutume se montrait plutôt favorable aux enterrements précipités. On cite, il est vrai, des *Mobaššara*, morts au 'Aqîq et enterrés à Médine ; mais le 'Aqîq était devenu pour ainsi dire un faubourg de cette

---

trône, il n'est plus question de sa jeunesse. Tout cet ensemble suggère un minimum de 43-45 ans.

(1) Né l'an 24 ou 26 H. d'après Ibn Ǵauzî, *Montaẓam* (ms. 'Âšir eff.), 87 b.

(2) Voir plus haut, p. 109. Barhebraeus, *Dynasties* (Salhani), 190, parle de trois ans et demi.

(3) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 126-27 ; *'Iqd*[4], II, 250, bas ; Aḫṭal, *Divan*, 289, 6 ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, II, 255 ; Ibn 'Asâkir (ms. Damas), X (notice de 'Obaidallah ibn Ziâd) fait mourir Yazîd à Ḥomṣ, comprenez dans la région de Ḥomṣ, à laquelle Ḫowwârîn se trouve fréquemment rattaché. Entre les ǵond de Ḥomṣ et de Damas la délimitation de la frontière a été fixée plus tard.

(4) Ṭab., *Annales*, II, 488, 14.

(5) Ya'qoûbi, *Hist.*, II, 301 ; Mas'oûdi, *Prairies*, V, 472 ; *Ḫamîs*, II, 300 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 58. C'est à Ḫowwârîn que les 'Abbâsides font violer le tombeau de Yazîd. Leur haine n'a pu se tromper.

(6) 'Abdarraḥmân fils d'Aboû Bakr meurt près de la Mecque. Sa sœur 'Âiša le fait enterrer dans le périmètre du ḥaram ; Moḥibb aṭ-Ṭabarî, *Manâqib al-'Ašara*, I, 186.

ville (1). Ces auteurs, généralement de tendances ʿalides, se seront laissés impressionner par la présence à Damas des tombes de plusieurs califes omaiyades. Vraisemblablement on y montrait dès le troisième siècle H. l'emplacement légendaire de la sépulture d'un prince, odieux aux Šîʿites (2).

Dans notre *Chantre des Omiades* (p. 46-47) nous avons cité l'élégie, consacrée par Aḫṭal à la mort de Yazîd. Un fragment évidemment, et assez terne, le seul essai élégiaque, conservé par son divan ! Le Taġlibite, virtuose dans le panégyrique et la satire, se sentait apparemment moins à l'aise dans les chants funèbres. Il a pourtant voulu payer son tribut d'hommages à la mémoire de son royal protecteur. ʿAbdallah ibn Hammâm as-Saloûlî avait salué l'avènement du prince. Sa mort l'amena à rompre le silence, qu'il semble avoir gardé pendant le règne du calife. Ce témoignage, rendu alors à Yazîd, acquiert une signification spéciale. La pièce a dû être composée, au milieu des troubles, qui signalèrent le changement de règne dans les turbulentes cités de l'Iraq. Cet événement marqua le commencement d'une ère d'anxiété, chacun s'interrogeant sur le sort, réservé à la succession califale.

« Consolez-vous, demeurez inébranlables, ô descendants de Ḥarb : qui donc ici-bas peut se promettre l'immortalité ?

« J'en jure par Celui, au nom duquel on pratique la station au val de Ǵamʿ (3), vous venez de rendre les suprêmes devoirs à un prince regretté (4).

(1) Cf. *Moʿâwia*, index s. v. ʿ*Aqîq* ; pour les exhumations, voir *ibid.*, 243. ʿAbdalʿaziz, frère du calife ʿAbdalmalik, est transporté « en une nuit » de Ḥolwân à Fosṭâṭ, la capitale officielle ; Kindi, *Governors of Egypt* (Guest), 55, 2.

(2) قبره الآن مزبلة, dit le Damasquin šiʿite Aḥmad Šalabî, auteur d'un اخبار الدول (ms. Kuprulu). L'usage de lapider la tombe de Yazid doit être postérieur au 3e siècle. Masʿoûdî ne le mentionne pas. A cette époque la population de Damas, encore dévouée aux Omaiyades, n'eût pas toléré cette profanation. Voir plus haut, p. 14.

(3) Littéralement : en l'honneur de qui on fait agenouiller les chameaux (لمنزو مُنَاخهنَّ ببَطن جَمع) ; Ǵamʿ, station du pélerinage à Mozdalifa, près de la Mecque ; Bakrî, *Moʿǵam*, 243. Comp. la formule si fréquente en poésie, « وَرَبِّ الراكِعات الى ; Par le Dieu des chamelles, se dirigeant vers . . . ! ».

(4) فقيد. Dans la littérature élégiaque ce terme signifie : homme de mérite, *regretté* pour sa valeur personnelle.

« La tombe, creusée par vous, a enfoui la générosité, la munificence, et une fermeté incomparable.

« Aux ennemis nous l'avons trouvé redoutable, chéri, honoré parmi ses sujets.

« Loyal, inspirant la confiance. Personne n'avait à redouter ses mesures, la droiture de ses intentions.

« L'ennemi désormais demeure libre de crainte ; l'homme de bien se sent frappé par sa perte (1).

« Puisse Dieu susciter parmi vous (2) un soutien aux amis de la religion, rétablir votre califat avec une splendeur nouvelle.

« A l'abri de toutes les surprises du sort, pour ramener les perspectives de bonheur et de félicité.

« Le califat de Votre Seigneur ! (3). Lions intrépides, veillez, comme par le passé, sur ce privilège !

« Vos anciens formeront les plus jeunes (4) ; jusqu'à ce que s'abaissent et se soumettent les bras (de l'opposition).

« (Cet héritage) Yazîd l'avait reçu de son père ; recueille-le, ô Mo'âwia des mains de Yazîd !... (5) »

Voilà une complainte, sortant du ton habituel à l'élégie arabe. Est-ce pour avoir été de préférence cultivée par les femmes ? (6) Chez les Bédouins, ce genre littéraire se traîne trop souvent au milieu de la banalité des lieux communs. Même le fragment conservé de Aḫṭal (7) n'échappe pas à ce reproche. Si la suite de son élégie n'avait péri, peut-être aurait-elle atténué cette impression. Motif nouveau dans le Parnasse

(1) قد اضحى التقيُّ بهِ عَميدًا.

(2) Nous rendre un calife, choisi parmi les Omaiyades !

(3) Je lis : ربّكم au lieu de ربّهم.

(4) Appel à l'union, réponse aux objections contre la jeunesse de Mo'âwia II.

(5) W. Wright, *Opuscula arabica*, 118-19. Le dernier vers affirme le principe dynastique.

(6) Collection d'élégies *masculines*, dans Wright, *op. cit.*, 98 sqq.

(7) Voir plus haut. Sur les procédés de l'élégie arabe, voir le travail de N. Rhodokanakis, *Al-Ḫansâ' und ihre Trauerlieder*, 18-80.

arabe ; Ibn Hammâm relève la noblesse de caractère (1) du prince, pleuré par lui. Cette valeur morale avait donc impressionné les observateurs intelligents. Ces appréciateurs impartiaux du mérite personnel, savaient établir la responsabilité, revenant aux temps calamiteux, où parut le fils de Mo'âwia, trait d'union entre un prédécesseur, trop habile politique, trop constamment heureux (2) et un successeur manifestement incapable. Le poète proclame Yazîd « aimé, digne d'éloge parmi ses sujets حبيبًا في رعيّتهِ حميدا ». Involontairement on songe au portrait, tracé par la *Continuatio byzantino-arabica* (3), du calife sofiânide : « Yzit... jucundissimus et cunctis nationibus regni ejus subditis vir gratissime habitus, qui nullam unquam, ut omnibus moris est (4), sibi regalis fastigii causa gloriam appetivit sed communis cum omnibus civiliter (5) vixit ». C'est, si je ne m'abuse, la même inspiration, le même trait de caractère, fixé par le portraitiste Ibn Hammâm. On peut se demander si la coïncidence est fortuite. Cet accord entre un obscur chroniqueur monophysite de Syrie (6) et un poète musulman ne serait-il pas l'écho fidèle de l'opinion contemporaine au sujet de Yazîd ?

Précédemment nous avons appelé l'attention sur le côté loyal, ouvert

---

(1) Et non les dimensions des « chaudières », comme on le fait encore pour 'Abdal'aziz, le sympathique frère du calife 'Abdalmalik; cf. Kindî, *Governors of Egypt* (Guest), 56-57.

(2) Moabia... omnes plebes Hismaelitarum oboedientes *summa cum felicitate* peregit », dit fort justement de lui la *Continuatio byzantino-arabica*, p. 343. La *durée* du succès caractérise toute la carrière publique de Mo'âwia. Ses quarante ans de vie publique marquent une ascension incessante.

(3) Dans les *Monumenta Germaniae historica*, t. XI, 345, éd. Mommsen. Plus haut nous l'avons à tort attribué à Isidore de Béja.

(4) « Ut *hominibus* moris est », porte ici le texte parallèle de la *Continuatio Hispanica*.

(5) C.-à-d. il se conduisit comme un simple *particulier* ; comp. p. 345 : Mo'âwia pendant cinq ans « *civiliter* vixit » ; il s'agit des années écoulées entre son califat et le meurtre de 'Otmân. Sur la durée du califat de Yazid, la *Continuatio* (345) s'exprime ainsi : « Yzit obtinuit locum annis III ». Pour sa simplicité, la version śi'ite de sa mort fournit un trait nouveau.

(6) Voir la note de Nöldeke à la fin de la *Continuatio*, p. 368-69.

du caractère de Yazîd (1). Nous ne nous attendions pas alors à retrouver le même signalement chez un rimeur de l'Iraq. A lui aussi le calife sofiânide était apparu comme le type de la loyauté, du parfait honnête homme, inspirant et méritant confiance, sans aucune de ces surprises fâcheuses, communes aux caractères tyranniques, déformés par l'exercice du pouvoir absolu :

امينا مؤمنا لم يقض امرا   فيوجد غبّه الّا رشيدا

Parmi les éloges, consacrés à la mémoire des califes, nous n'en connaissons aucun, où ce motif se trouve si heureusement mis en relief, pas même Mo'âwia Ier. Dans les souples replis de son *hilm* proverbial, le père de Yazîd savait dissimuler un piège, adroitement tendu aux adversaires (2). Ceux-ci se laissaient prendre à son inaltérable bonne humeur, au sourire ne le quittant jamais, même quand on provoquait sa colère. A bon droit un tel homme, aussi maître de lui-même, avait paru redoutable au grand 'Omar : احذروا, disait-il à son entourage, (3), آدم قريش وابن كريمها من لا ينام الّا على الرضا ويضحك في الغضب وياخذ ما فوقه من تحته . Ibn Hammâm se forme une autre idée du prince, pleuré par lui. « Keinem anderen wird ein solches Lob erteilt, es kommt von Herzen ». N'est-ce pas le cas de rééditer ici cette appréciation de Wellhausen (4), à propos du texte de la *Continuatio* ?

Depuis l'intronisation de Yazîd, aucun indice ne nous a révélé la présence d'Ibn Hammâm en Syrie. Vraisemblablement l'élégie fut composée à Koûfa, la patrie du poète, où, depuis l'humiliation de Karbalâ, on maudissait secrètement le calife. La nouvelle de sa mort y souleva les esprits

(1) « Mohabiam filium dereliquit [Yazid] paternis moribus similem », dit la *Continuatio* de Mo'âwia II, confirmant ainsi l'éloge précédent. Voir plus haut, pp. 212, 218.

(2) Voir *Mo'âwia*, 69-70. On soupçonne fréquemment un piège sous la magnanimité de Mo'âwia ; Qotaiba, *'Oyoûn*, 238-39. Sa loyauté paraît souvent douteuse ; comp. Kindi, *Governors of Egypt* (Guest), 19 ; 21-22. Nos auteurs ne signalent rien de pareil chez Yazîd.

(3) Qotaiba, *'Oyoûn*, 26. Yazîd paraît avoir eu l'humeur moins facile ; voir plus haut, p. 315 et les pages suivantes, où se trahit la franchise de son caractère.

(4) *Reich*, 105. Rapprochez l'éloge, accordé par Al-'Ainî, *op. cit.*, 46 : كانت فيه خصال حميدة من الكرم . . . والشجاعة والرأي في الملك وحسن المعاشرة. Le dernier trait, « la sociabilité, l'affabilité » du calife rappelle de nouveau le « civiliter vixit » de la *Continuatio*.

contre le régime omaiyade. En quelques jours leur autorité s'y trouva anéantie. En Syrie même, son débile successeur ne semblait pas de taille à affronter l'orage. Avec ce calife valétudinaire, la dynastie sofiânide courait à sa ruine. Impossible de s'illusionner sur ce point, dans l'Iraq moins que partout ailleurs. Il eût suffi d'observer la volte-face, exécutée par le trop habile vice-roi 'Obaidallah. L'intérêt n'a donc pu inspirer notre poète. S'il fut dévoué aux Omaiyades, nous le connaissons également comme patriote iraqain, comme un caractère indépendant (1). Les successeurs de Ziâd s'en souvenaient encore. « Aux flatteurs répondez par une poignée de poussière ! » (2) aurait dit le Prophète. Mais quel profit à espérer dû panégyrique d'un souverain, détesté dans l'Iraq, d'une dynastie, trahie par ses propres représentants dans les provinces. 'Obaidallah, en annonçant en chaire la mort de Yazîd, céda à la malheureuse inspiration de desservir la mémoire de son maître (3). Attitude d'un opportunisme, dénué de grandeur ! Concluons : le calife, objet de ces éloges, a dû posséder de réelles qualités. Ce sont celles-là même, croyons-nous, relevées, à moins d'un demi-siècle d'intervalle, par un poète arabe et par l'auteur chrétien de la *Continuatio*.

Il devient malaisé de dresser la liste exacte des garçons, laissés par Yazîd : douze ou treize ? (4) L'aîné, Mo'âwia, allait lui succéder. Parmi les autres, Ḫâlid seul conquerra la notoriété. Nous aurons à nous occuper de lui sous les Marwânides (5). Après lui, 'Abdallah—on vante ses talents

(1) Qotaiba, '*Oyoûn*, 105. Comp. *Ziâd ibn Abihi*, 119.

(2) Ibn Mâǵâ, *Sonan*, E. II, 213.

(3) Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*, IV, 55, 5 d. l.; Tab., *Annales*, II, 437, 6. نعى يزيد وعرض بثلبه لقصد يزيد اياه قبل موته حتى يخافه عبيد الله ; comp. *Naqâ'iḍ Ǵarîr*, 722, 4.

(4) Mas'oûdi, *Prairies*, V, 208 ; Ṭab., *Annales*, II, 428-29 ; Ibn 'Asâkir (ms. Damas), XI (notice de 'Oṯmân ibn Yazîd) signale un fils du calife, 'Oṯmân, généralement omis sur les autres listes, à ma connaissance. Yazîd s'occupe de l'éducation de ses enfants ; voir plus haut, p. 30.

(5) من فضلاء الرجال وسادتهم علما ورأيا وعقلا : Maqdisi, *Ansâb al-Qorašîyîn* (ms. 'Âšir effendi, Constantinople). Yazid portait la *konia* Aboû Ḫâlid. Dans le principe, je le soupçonne du moins, on a évité de prendre la konia de l'aîné ; les premiers-nés étant de mauvais augure. Pour la finesse de Ḫâlid, voir Qotaiba, '*Oyoûn*, 239, bas. Sur la konia de l'aîné, cf. notre *Berceau de l'islam*, I, 330.

comme archer ارمى العرب (1), — est le plus fréquemment cité. Un vers a conservé son surnom *Al-Oswâr* (2). Il avait pour mère Omm Koltoûm, une fille d'Ibn 'Âmir. Cet avantage le rendait donc Omaiyade « par les deux bouts, من كلا الطرفين ». Aussi les poètes (3) — sans doute sur les instigations de la mère — ont-ils tenté de le mettre en évidence. 'Abdarraḥmân fils de Yazîd s'est assuré une illustration plus inattendue dans ce milieu omaiyade, tel du moins que l'historiographie hostile a voulu le représenter : la réputation de piété et d'ascétisme (4). Nous savons avec quelle facilité on la prodiguait à cette époque. Cette prodigalité gratuite a pour but de voiler le côté, demeuré très profane, de l'islam au premier siècle, période d'organisation et de conquêtes. Un autre fils de Yazîd et d'Omm Koltoûm mourut foudroyé et mérita l'honneur d'une élégie de 'Abdallah ibn Hammâm :

« Vertueux 'Omar, si semblable à son père (5) : si tu peux vivre, tu succèderas à Yazîd. »

عُمَرَ الخير يا شَبيه ابيه   انت او عشتَ خلفتَ يزيدا (6)

'Omar mourut-il (7) avant son père ? Yazîd songea-t-il à lui pour sa succession, de préférence à l'insignifiant Mo'âwia ? Nous connaissons trop peu l'histoire de la vie familiale de Yazîd pour décider. Les autres fils du calife ne sont plus même cités dans la suite. Furent-ils emportés en bas-

(1) Al-'Aini, *op. cit.*, 49, le nomme 'Obaidallah : ارمى العرب فارس صاحب حيل ; faut-il lire خيل chevaux ? Ce manuscrit d'Al-'Aini est passablement incorrect.

(2) Ṭab., *Annales*, II, 429. 'Abdallah jouera un rôle sous 'Abdalmalik ; Ṭab., *Annales*, II, 704 ; 786-87.

(3) Ṭab., II, 429.

(4) Qotaiba, *Ma'ârif* E, 120 ; Ibn al-Ǧauzî, *Ṣafwat aṣ-Ṣafwa* (ms. B.Kh.), VI, 51, a-b., le cite parmi « les hommes remarquables et pieux de la Syrie ». 'Aini, *op. cit.*, 49 ; *'Iqd*[1], II, 251, 1. 'Aini à la qualification de *nâsik* ajoute, comme pour son frère Ḫâlid : من صالحي القوم.

(5) C.-à-d. aux généreuses qualités de Yazîd. Nouvelle coïncidence avec le « paternis moribus similis » de la *Continuatio*, à propos de son frère aîné Mo'âwia. Ce rappel constant à la valeur morale de Yazîd est assez inattendu.

(6) 'Aini, *op. cit.* Le violent et frivole Moḥammad, fils du calife Aboû Bakr, est من نُسّاك قريش ; Moḥibb aṭ-Ṭabarî, *Manâqib al-'Aśara*, I, 186.

(7) Il aurait dû mourir fort jeune et l'on s'explique mal l'enthousiasme du poète. L'incapacité notoire de Mo'âwia devait encourager les intrigues de harem. Ce 'Omar se moquait du pèlerinage ; Yâqoût, *Mo'ǵam*, E. III, 4, bas.

âge ? Pour la plupart, issus d'unions *ancillaires,* fils de mères esclaves, *omm walad* (1), ils ont dû passer inaperçus dans un milieu, où la sage politique des Omaiyades, en écartant du trône les descendants de la femme esclave, maintenait le niveau de la dignité féminine. La défiance de 'Abdalmalik s'appliquera d'ailleurs à les tenir tous dans l'ombre, surtout Ḫâlid, le plus en vue de ses frères. La fin tragique de 'Amrou'l Aśdaq a dû contribuer à étouffer chez ces cousins des Marwânides les dangereuses suggestions de l'ambition. En supprimant froidement son rival, le successeur de Marwân a voulu sans doute donner un avertissement aux princes de la branche aînée.

XXXII

LA MEMOIRE DE YAZID

FAISCEAU DE HAINES CONJURÉES CONTRE YAZÎD. ATTITUDE DE L'ORTHODOXIE, SES HÉSITATIONS. LA QUERELLE ENTRE IBN AL-ǴAUZÎ ET 'ABDALMOĠÎṮ. L'ÉCOLE D'IBN ḤANBAL ET YAZÎD. LES PARTISANS DE CE CALIFE. LES « MÉTOUALIS ». TRADITIONS APOCRYPHES POUR COMPROMETTRE YAZÎD. NEUTRALITÉ DES ŚÂFI'ITES. OPINIONS EXTRÊMES PARMI LES ORTHODOXES. YAZÎD « LE PHARAON DE L'ISLAM ».
LE NOM DE YAZÎD DANS UNE FORMULE D'ABJURATION.
CONCLUSION.

Que la Śî'a ait maudit Yazîd, on aurait tort de s'en montrer surpris. L'opinion orthodoxe demandait seulement à la suivre en cette voie, à

(1) Cf. Ṭab., *Annales*, II, 429, 12. Parmi les filles de Yazîd, 'Âtika fut la plus célèbre من اشراف نساء قُريش ; 'Aini, *op. cit.*, 49. Il en sera question sous le règne de 'Abdalmalik. Elle offre, à l'époque des Marwânides, le type de la grande dame arabe كانت تطم خمارها بين يدي ١٢ خليفة كأنهم اليها محرم ; 'Aini, *loc. cit.* '*Iqd*[1], II, 310 ; Qalqaśandi, *Ṣobḥ* (éd. Caire), I, 262 ; sa notice dans Ibn 'Asâkir (ms. Damas), vol. XIX. Au sortir d'une de

épouser les rancunes de l'Iraq, du Ḥiǵâz et des tribus qaisites, tous conjurés contre le fils de la Kalbite Maisoûn. Ils le rendaient responsable de la journée de Karbalâ et de la profanation des villes saintes. Yazîd a donc servi de bouc émissaire, condamné à expier les succès du long règne de Mo'âwia. On a chargé sa tête de tous les ressentiments, accumulés pendant le siècle d'hégémonie exercée, « par les corbeaux de Syrie, بغعان اهل الشام » (1). Une fois de plus les passions politiques sont venues attiser la flamme du fanatisme religieux.

Dans cette explosion de haines, la *Sonna* n'a pourtant pas perdu entièrement le sens des réalités. Yazîd, le grand criminel, se trouvait être un *tâbi'î*, fils de deux générations de Ṣaḥâbis, neveu d'Omm Ḥabîba, « la mère des croyants ». Pendant plusieurs années, il conserva la succession du Prophète et, en cette qualité, il s'était vu « le pasteur de tous les fidèles, راعي اهل الدين ». Ainsi l'avait salué le poète Ibn Hammâm (2) au jour de son avènement. Il fallait tenir compte de ces prérogatives. De grand cœur on eût accolé au groupe *Yazîd ibn Mo'âwia* l'imprécation لعنه الله, Allah le maudisse ! Mais, étant donné la conformation philologique de la phrase arabe, la malédiction pouvait frapper le dernier aussi bien que le premier de ces deux noms propres. Elle semblait même de préférence atteindre Mo'âwia, dont elle se trouvait plus rapprochée. Or Mo'âwia, en sa qualité de *Ṣaḥâbî*, avait droit à l'eulogie رضي الله عنه et le Prophète avait défendu de maudire ses Compagnons (3). Autant de raisons, capables d'impressionner les musulmans timorés et tous ceux que n'aveuglaient pas les pré-

---

ses audiences le célèbre Rauḥ ibn Zinbâ' s'écrie : « J'ai cru voir le grand Mo'âwia dans sa gloire ! » Elle conserva un pieux attachement à la mémoire de Yazîd et disposa de son immense fortune en faveur des Sofiânides, aux dépens de ses propres enfants.

(1) قيل للغراب ابقع اذا كان فيه بياض وهو اخبث ما يكون من الغربان فصار مثلا لكل خبث. Aboû 'Obaid, *Ǧarib*, 306, b. Corbeaux ! c'était le sobriquet, désignant dans l'Iraq les Syriens. Dans l'ouvrage śi'ite *Al-'Omda*, consacré aux généalogies des 'Alides, la malédiction لعنه الله accompagne toujours le nom de Yazîd. Le calife Walîd II est appelé ابن كلب يزيد. L'auteur a dû penser à Yazîd I.

(2) Comp. dans l'élégie du même, consacrée à Yazîd : فعاش الله اهل الدين منكم ; Wright, *Opuscula arabica*, 119, 7. Sur la signification du titre de calife pour la *ǵamâ'a*, voir plus haut, p. 25.

(3) Voir plus haut, p. 20 sqq.

jugés politiques. Elles obligèrent de mettre une sourdine à l'expression de la haine, à s'ingénier pour découvrir un tempérament, un savant procédé de dosage (1), dans l'énonciation de sentiments inconciliables. Il sera donc intéressant d'étudier le biais, adopté par nos auteurs pour se tirer d'embarras, au milieu de ces tiraillements (2).

Le numéro 959 du fonds arabe de la bibliothèque de Leyde conserve un manuscrit intitulé : « رسالة في جواز اللعن على يزيد, Traité sur la licéité de la malédiction de Yazîd ». Cette composition se trouve attribuée à Ibn al-Ǵauzî, non sans une certaine hésitation. Hésitation louable dans le principe, mais malheureusement infondée, contrairement à mes premiers soupçons (3). En effet, le fécond polygraphe ḥanbalite s'est beaucoup occupé de la question, développée par lui dans le traité, conservé à Leyde. Ibn al-Ǵauzî y serait revenu pour répondre à un confrère ḥanbalite ʿAbdalmoġîṯ ibn Zohair al-Ḥarbî, auteur d'une dissertation sur « les vertus de Yazîd, مناقب يزيد » et d'une autre, où il se prononçait contre les expressions malsonnantes à l'adresse de ce calife, في منع ذمّ يزيد. Ce dernier écrit provoqua une riposte d'Ibn al-Ǵauzî : « الردّ على المتعصّب العنيد المانع في ذمّ يزيد, Réplique au fanatique obstiné, interdisant de blâmer Yazîd » (4). Au dire d'Ibn al-Ǵauzî, rien n'empêche de maudire ce calife. Dans cette matière, notre auteur s'est avancé beaucoup plus loin que ses collègues. L'école ḥanbalite se borne à anathématiser en bloc les impies et les tyrans, mais elle évite de les désigner, de les atteindre d'une façon plus explicite, لعن الظالمين جملة (5). Contente

(1) Peut-être pensa-t-on y arriver en adoptant la formule قبّحه الله, employée par Aḥmad Ġamrî, *Daḫirat al-islâm* (ms. B. Kh.) et autres.

(2) Nous avons signalé plus haut, *loc. cit.*, le même conflit de sentiments à propos de Moʿâwia. Ce dernier doit à son titre de Ṣaḥâbi d'être sorti vainqueur de la lutte, du moins au sein de la *Sonna*.

(3) Définitivement écartés par le travail du Prof. Goldziher sur la fin de Yazîd dans *ZDMG*.

(4) Comp. Goldziher, *ZDMG*, LXVI, 142. ʿAbdalmoġîṯ devait également réprouver les formules قبّحه الله et d'autres, comme من عظماء خلفاء بني اميّة وانجابهم, de Taġribardî, البحر الزاخر (ms. Paris), 192-93.

(5) Cf. Goldziher, *loc. cit.* Cette attitude est remarquable chez le plus étroit des quatre *madhab* orthodoxes.

d'une censure générale, elle recule devant l'excommunication nominative et personnelle.

S'il faut en croire la *Risâla* de Leyde (p. 2), le célèbre Ibn Ḥanbal (1) aurait approuvé l'usage de maudire Yazîd. Cette opinion, l'imâm Aḥmad n'a certainement pu l'émettre dans son volumineux *Mosnad*. Je ne l'y ai jamais rencontrée, même après l'avoir dépouillé à trois reprises, la plume à la main. C'est également l'avis du *Ṭabaqât al-Ḥanâbila*, l'organe autorisé des opinions de l'école (2). Ce *madhab*, observe le Prof. Goldziher, « se montre en général favorable à l'apologie des Omaiyades, comme représentant la continuité de la *Sonna* ; il s'abstient conséquemment d'attaquer la mémoire de Yazîd » (3).

La *Risâla* d'Ibn al-Ǵauzî (p. 4) nous a conservé une curieuse notice, concernant « les partisans, dévoués à la mémoire de Yazîd, قوم يتسبون الى تولي يزيد ». On souhaiterait des précisions à cet égard, connaître de plus près le nombre, le pays d'origine (4) de ces fervents amis de l'infortuné fils de Mo'âwia. Je n'ai pu découvrir ailleurs des renseignements complémentaires. Peut-être s'agit-il en réalité d'orthodoxes modérés, imbus de l'esprit d'Ibn Ḥanbal (5). Ces continuateurs des *Mo'tazila*, au premier demi-siècle de l'hégire (6), ne voyaient aucune raison de refuser à Yazîd le

(1) Cet imâm est odieux aux Śi'ites. Il concède *deux* pages au *mosnad* de Fâṭima contre plus de 230, accordées à celui de 'Âiśa ; *Fâṭima*, 15. Un Śi'ite, entendant citer un ḥadiṯ d'Ibn Ḥanbal, en faveur de 'Ali, s'écrie : قد اخرجت نصف ما كان في قلبي على احمد بن حنبل من البغض ; Ibn Ǵauzi, *Montaẓam*, IIe vol. (ms. 'Omoûmiya, Constantinople). Livre d'Ibn Ḥanbal sur les *Manâqib* de 'Ali, mentionné par Moḥibb aṭ-Ṭabari, *Manâqib al-'Aśara*, I, 4 (éd. Caire, 1327). Outre les *Nawâṣib*, les *Ḥanbaliya* sont parfois énumérés parmi les *amis* de Yazîd ; *Zeits. f. Assyr.*, XXVI, 202. Pour les Ḥanbalites, il peut seulement être question de neutralité. Je retrouve la neutralité dans *'Iqd*[4], II, 162, lorsque, dans la mercuriale ḫâriǵite d'Aboû Ḥamza, il supprime les invectives contre Yazîd.

(2) Cf. Goldziher, ZDMG, LXVI, 142. Je ne me rappelle dans le *Mosnad* d'Ibn Ḥanbal aucune allusion défavorable à Yazîd.

(3) Goldziher, *loc. cit.*

(4) Si, comme pour les *ǵolât* de Mo'âwia (voir plus haut), on les rencontrait en dehors de la Syrie.

(5) Cf. *Zeits. f. Assyr.*, XXVI, 202.

(6) Cf. *Mo'âwia*, chap. VI, 109 sqq. Il faut éviter de rappeler les dissensions des Mobaśśara ; « 'Oṯmân et 'Ali ont été créés de la même motte d'argile » ; Moḥibb aṭ-Ṭabari, *Manâqib al-'Aśara*, I, 11-13 ; 30 (éd. Caire).

bénéfice des circonstances atténuantes, servant à excuser les déplorables divisions des *Mobuššara*, comme ʿAlî, Zobair et Ṭalḥa, sans parler de ʿÂiša (1). Il appartenait sans doute au cercle des partisans dévoués de Yazîd le poète anonyme, apostrophant ainsi la tombe du calife :

« O mort, enseveli à Ḫowwârîn (2), tu es le meilleur de tous les hommes. » (3)

Gâḥiẓ lui-même, si indulgent pour toutes les excentricités littéraires et doctrinales (4), croit pourtant devoir se scandaliser de cet éloge. Pour en neutraliser l'effet, on a fabriqué une riposte, une *naqîḍa*, calquée sur le vers précédent :

« O tombeau (creusé) à Ḫowwârîn, tu renfermes le plus exécrable de de tous les mortels ! » (5)

L'expression تولّى d'Ibn al-Ǵauzî doit d'être soulignée. C'est celle-là même, servant à exprimer la vénération idolâtrique des Šîʿites pour « les gens de la maison ». En Syrie les Šîʿites s'appellent *Motawâli*, au pluriel *Motâwala* (6), c'est-à-dire, amis, partisans (de ʿAlî). D'où la déformation, fréquemment en usage au Levant, parmi les résidents francs, de *Métoualis*, pour désigner les « Duodécimans » du Liban et de la Galilée septentrionale. Nos lexiques connaissaient la forme *tawallâ*, celle-ci également employée pour exprimer l'attachement aux ʿAlides (7) ; mais *tawâlâ* n'avait

(1) *Moʿâwia*, 143. Comp. la réponse de ʿOmar II à propos de Ṣiffîn et du *chameau*. Ǵâḥiẓ, *Bayân*, II, 26, 3. Vainqueurs et vaincus de ces journées, tous réunis au ciel ; *Osd*, II, 144.

(2) Nouvelle preuve de la présence du tombeau en cette localité.

(3) Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawân*, V, 58; il le déclare قبيح.

(4) Quand il cite des hétérodoxies, on ne sait jamais à quel point il les approuve. Cet auteur affecte de jouer avec toutes les expressions de la pensée. Il en profite pour étaler la souplesse de son esprit et les richesses de son étonnante érudition.

(5) Vers attribué à un Bédouin de ʿAnaza ; Masʿoûdi, *Prairies*, V, 127.

(6) Comp. Ḏahabi, *Taḏkira al-ḥuffâẓ*, I, 288, à propos d'un *ḥâfiẓ* : « كان متوّاليا . . . شيعيّاً » (texte gracieusement indiqué par Goldziher) ; voir du même: *Vorlesungen über den Islam*, 244 ; notre article, *Sur la frontière Nord de la Terre Promise*, extrait de la revue *Les Etudes*, 20 Fév., 3 Mars 1899.

(7) متولّي لابي تراب ; Masʿoûdi, *Prairies*, V, 16, d. l. ; تولّى اهل البيت ; Dinawari, *Aḫbâr*, 249, 19 ; Qotaiba, *Maʿârif* (E) 73, 17 ; تولّى عليّاً , *Aǧ.*, XVIII, 146, 8 ; cf. Ṭab., *Annales*,

pas encore été enregistré avec ce sens spécial (1). Elle nous fournit l'étymologie (2) naturelle de la transcription « Métouali », déformation franque de *Motawâli*.

Mo'âwia, père de Yazîd, possédait, nous le savons, ses *ġolât*, partisans fanatiques du génial politique (3), après 'Omar, le véritable fondateur du califat arabe (4). Son fils a dû se contenter d'amis plus modérés, de simples *motawâli* (5). Sans être de leur nombre, le célèbre Gazâlî se montrait respectueux envers la mémoire, non seulement de Mo'âwia, mais de Yazîd (6). Voici comment il s'exprimait sur le compte de ce dernier : « Sa profession de l'islam est prouvée. Le reste ne l'est pas, à savoir qu'il ait ordonné ou approuvé Karbalâ (7). Il me paraît donc interdit de le maudire. Mais il est licite, préférable même d'appeler sur lui la miséricorde divine الترحّم عليه فجائز بل مستحبّ » (8). Aux *motawâli* de Yazîd il suffisait de développer ce genre d'argumentation et d'en déduire toutes les conséquences. L'écrit sur les « Manâqib de Yazîd » enregistrait sans doute le résultat de ces déductions (9).

Leurs sympathies pour Yazîd rivalisaient-elles avec le culte des Mé-

---

II, 141, 1. I. S. *Ṭabaq.*, V, 241, 11 ; dans *Maqâtil aṭ-ṭâlibiyîn* (attribué à l'auteur de l'*Aġâni*) p. 10, الوالي, ami de 'Ali.

(1) Le *Tâġ al-'Aroûs* ne la connaît pas. Voir pourtant Dozy, *Supplément*, II, 843, 2 col. : « *prétendre être client de* », ou mieux : être partisan, ami de...

(2) On a pensé encore à متأوّلة ; car تأوّل est employé pour désigner le système šî'ite ; *'Iqd*, II, 274 ; cf. M. Hartmann, ZDPV, XXIV, 188, note. Enfin on a proposé le grec οἱ μετὰ Ἀλῆ, dans la revue *Etudes de théologie* (Paris) 1859, I, 543.

(3) Voir plus haut, p. 18.

(4) Cf. *Mo'âwia*, 271-80.

(5) Littéral. des *affectionnés*.

(6) Cf. Goldziher, *op. cit.*, 141.

(7) وما صحّ قتله للحسين ولا امره ولا ارضاه ذلك. Le Prophète défend de maudire, même d'injurier un simple musulman ; Ibn Mâġâ, *Sonan*, E, II, 240.

(8) Cf. Aḥmad Šalabî, اخبار الاول (ms. n° 1002, Kruprulu, Constantinople) ; 'Askari, *Šaḏarât* (ms. B. Kh.), p. 74. Sur la modération de Ġazâlî, voir Goldziher, *Religion des Islam* (dans *Kultur der Gegenwart*), p. 117 ; idem, ZDMG, LVI, 142. Pour l'opinion de Ġazâlî sur Yazîd et sa discussion avec Al-Kaiyâ al-Harrâsî, voir Damîrî, *Ḥaiawân*, II, 181 (éd. Caire, 1321 H.), article فهد.

(9) Il a dû être aussi vide de données historiques que le « Kitâb Faḍâ'il Mo'âwia ».

toualis pour ʿAlî ? Nous hésitons à le supposer. Ils nous apparaissent comme des modérés, défendant de le maudire, « لئلا يُجعَل وسيلةً الى ابيه او احد الصحابة, de peur d'atteindre par ricochet son père Moʿâwia ou un autre Compagnon »(1). Cette considération était de nature à impressionner tous les croyants de bonne foi. « Yazîd fut musulman, il s'était acquitté du devoir de la prière»(2). Autant de titres suffisants à la miséricorde d'Allah! Ces «partisans مُتَوالون » ont dû observer que la majorité des ḥadîṯ prophétiques, où Yazîd se trouve nommé, sont apocryphes et ne présentent aucune garantie d'authenticité : «Nous en avons cité les moins mauvais, dit Al-ʿAinî, et ceux-là même ne valent rien » (3). Ainsi Mahomet maudit un jour Yazîd, porté entre les bras de Moʿâwia.

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?

Telle eût été sans doute la réponse de Yazîd (4), s'il avait eu connaissance de ces récits tendancieux. Al-ʿAinî ne manque pas d'insister sur l'énormité de l'anachronisme. Elle n'a pas empêché le calife Moʿtaḍid d'incorporer ces pitoyables *mauḍoûʿât* dans son édit, prescrivant de maudire les Omaiyades (5). Une citation achèvera de montrer la valeur de cette collection. Le Prophète rencontre Moʿâwia, conduisant le petit Yazîd, monté sur un âne ; il s'empresse d'anathématiser tout le convoi : لَعَنَ الله الراكبَ والقائدَ والسائقَ (6). D'aussi maladroites inventions n'ont pu embarrasser les amis de Yazîd. Leur nombre a toujours dû demeurer restreint.

---

(1) Al-ʿAinî. *op. cit.*, 48. Pour l'attitude de Damas envers la mémoire de Yazid, voir plus haut, p. 27-28. Le faubourg de Ṣâliḥiya, peuplé de Ḥanbalites ; Yâqoût, E. V, 333.

(2) من المسلمين المصلّين ; Taḡribardi, البحر الزاخر, 193. Ḡazâlî développe les mêmes arguments.

(3) Al-ʿAinî, *op. cit.*, 49 : لا يصحّ منها شيء واجود ما ذكرناهُ على ضعف اسانيده وانقطاع بعضهِ. Yazid est également maudit par l'auteur du Pseudo-Balḫi (éd. Cl. Huart) ; voir plus haut, p. 26.

(4) Aucun auteur ne place sa naissance antérieurement à l'an 22 H., donc plus de dix ans après la mort de Mahomet. Al-Kaiyâ al-Harrâsî, très hostile à Yazîd, le fait naître sous le califat de ʿOṯmân ; Qarmânî, *Aḫbâr* (en marge d'Ibn al-Aṯîr), I, 281 ; Damîrî, *Ḥaiawân*, I, 52 : II, 181.

(5) Voir plus haut, p. 18.

(6) Ṭab., *Annales*, III, 2169, 2170. On ne saisit pas la différence que le rédacteur a voulu mettre entre قائد et سائق. Voir plus haut, p. 26, pour la malédiction de Moʿâwia.

Nous entendons parler de l'époque 'abbâside. Antérieurement il ne fût venu à l'esprit de personne de soulever ces misérables discussions.

Depuis l'avénement de la « dynastie bénie » les orthodoxes modérés devaient se contenter d'ajouter après le nom de Yazîd la formule opportuniste « عليه ما يستحق, à lui ce qui lui revient ! » (1) Expédient peu courageux ! Il permettait de dépister les rigueurs de la censure 'abbâside. A ces âmes timorées il paraissait préférable de se renfermer en une prudente neutralité (2), sans exprimer ni l'amour ni la haine, *sine ira et studio*. Ainsi, outre les Ḥanbalites, beaucoup de Śâfi'ites s'abstenaient de maudire Yazîd (3). 'Askarî, après avoir mentionné cette opinion mitoyenne, ajoute : « Je ne crois pas qu'il existe de nos jours un musulman favorable à Yazîd » (4). Quelques lignes auparavant, le même auteur avait pensé devoir résumer le verdict de la majorité islamite : celle-ci autorise la révolte contre des tyrans du genre de Yazîd et de Ḥaǵǵâǵ (5). Sa'd ad-dîn at-Taftazânî se déclare ouvertement pour l'obligation de la malédiction (6). Taḡribardî adopte la même attitude. C'est encore l'avis d'un autre auteur égyptien, beaucoup plus moderne, un certain Śobrâwî (7). Tous ces écrivains, pour fortifier leur opinion, se voient forcés de recou-

---

(1) Ainsi Aḥmad Śalabî dans *Aḫbâr ad-Dowal*, ms. cité ; Taḡribardî dans البحر الزاخر, 194, b. ; Qarmânî, *Aḫbâr ad-Dowal* (en marge d'Ibn al-Aṯîr), I, 279. Comme variante on rencontre عليه من الله ما يستحق.

(2) Voir plus haut, p. 26. Au ḥadîṯ de Moslim, I, 528 : « Qui attaque Médine, Dieu le fera fondre comme le sel dans l'eau », Qarmânî, *op. cit.*, I, 281 fait ajouter par le Prophète, et sous le couvert de Moslim, cette finale : « Allah et les anges le maudissent ». Cette addition manque dans le *Ṣaḥîḥ* de Moslim, loc. cit., où toutes les variantes du ḥadîṯ se trouvent reproduites.

(3) Cf. Goldziher, ZDMG, LXVI, 141. Pourtant le Śâfi'ite al-Kaiyâ al-Harrâsi se montre foncièrement hostile à Yazîd ; Damîrî, *op. cit.*, I, 52 ; II, 181.

(4) 'Askarî, شذرات الذهب (ms. B. Kh.), p. 72. D'après le *Fihrist* (Flügel), 209, 18, Śâfi'i كان شديدًا في التشيّع ; il est hostile à Mo'âwia ; voir plus haut, p. 24.

(5) الجمهور رأوا جواز الخروج على من كان مثل يزيد والحجّاج ; 'Askarî, *Śaḏarât*, loc. cit.

(6) *Śaḏarât*, 72 ; cf. Goldziher, *op. cit.*, 142, n. 1. L'auteur du *Faḫrî* use après le nom de Yazîd du لعنة الله.

(7) Auteur d'un livre كتاب الاتحاف في حبّ الاشراف ; p. 62 sqq., long chapitre في حصر لعن يزيد ; à la p. 67, il fait naître Yazîd à دربل (sic), localité que je n'arrive pas à identifier.

rir à l'apocryphe. Ainsi le pieux Omaiyade 'Omar II aurait condamné à 20 coups de fouet un musulman, assez osé pour qualifier de calife le second des souverains sofiânides (1). Les seules épithètes, convenant à Yazîd, sont celles de بغيض, l'odieux, de خليع, de débauché, de désavoué par la « catholicité », *ǧamâ'a* islamite, comme jadis les tribus du désert désavouaient et mettaient au ban de la famille arabe les membres incorrigibles, ou compromettant l'honneur de la collectivité. Enfin Yazîd passe pour « le Pharaon » (2) de l'islam. Encore Pharaon était-il en comparaison de ce calife « un modèle de justice parmi ses sujets, بل كان فرعون اعدل في رعيته » (3). Nous terminerons par ce trait cette enquête sur le souvenir, laissé par le fils de Mo'âwia au sein de la société musulmane.

On a vu plus haut (p. 476) comment le jugèrent ses sujets chrétiens. En dehors des frontières du califat, l'opinion de la chrétienté paraît s'être montrée moins favorable ; elle aurait même fait écho aux imprécations du monde musulman.

Dans la formule grecque d'abjuration, imposée aux néophytes mahométans, avant leur admission au baptême (4), ceux-ci se voient invités à anathématiser, parmi plusieurs autres, le nom de 'Ιζίτ. M. Fr. Cumont propose d'y reconnaître notre calife (5). J'hésite à suivre sur ce point le savant archéologue. Parmi les nombreux personnages, figurant dans cette profession de foi, aucun (6) ne me paraît pouvoir être attribué d'une

(1) Taǧribardî, البحر الزاخر (ms. Paris) p. 193 : Qarmânî, *Aḫbâr* (en marge d'Ibn al-Aṯîr, *Kâmil*) I, 284. Ce dernier auteur évite de lui donner le titre de calife ; voir plus haut, p. 25-26. En réalité 'Omar II s'est montré toujours bon Omaiyade; voir plus haut, p. 20.

(2) Le Pharaon de Moïse : le Qoran en a fait le type de l'obstination et de la tyrannie. D'après certains ḥadîṯ, il portait le nom de Walîd ; un nouveau trait à l'adresse des Omaiyades.

(3) Ǧâḥiẓ, رسالة في النابتة, 1171, 5, d. l.; *Ḫamîs*, II, 299, 2; Mas'oûdî, *Prairies*, V, 160 ; Damîrî, *Ḥaiawân*, I, 73. Voir plus haut, p. 26.

(4) Publié par M. Montet dans *Rev. hist. religions*, 1906[1], p. 145, lequel identifie également notre Yazid avec 'Ιζίτ.

(5) *L'origine de la formule grecque d'abjuration imposée aux musulmans*, extrait de *Rev. hist. religions*, 1911, pp. 1-8.

(6) Le 'Αβδελλᾶς me semble un 'Abdallah quelconque et non 'Abdallah ibn Zobair

manière certaine aux années, postérieures à Mo'âwia. Dans cette constatation on voudrait retrouver un point de repère, servant à renseigner sur « la rédaction définitive » de la formule. Cette conclusion serait permise, si la confection du document témoignait d'une information, d'une compétence moins primitives. Or, dans sa forme actuelle, la compilation produit plutôt l'effet d'une véritable macédoine, combinée au petit bonheur, en opérant sur l'onomastique du premier siècle de l'hégire. Les doublets et les quiproquos y abondent. Ainsi le calife Aboû Bakr se trouve confondu avec le Taqafite Aboû Bakra, le frère de Ziâd ibn Abîhi (1). Ces erreurs substantielles me paraissent difficiles à expliquer, si le document date du 7e siècle de notre ère. Encore plus, si l'on suppose que le rédacteur de la formule d'abjuration a eu sous les yeux le *De Hœresibus* de S. Jean Damascène ou une source commune à tous les deux (2). L'écrit de Damascène dénote une profonde connaissance des choses de l'islam primitif (3), éloge s'adaptant malaisément à la compilation grecque (4).

Un document, rédigé en Syrie avant la fin du 7e siècle, eût difficilement désigné Yazîd aux anathèmes des néophytes. Ce nom n'inspirait aux chrétiens, on l'a vu plus haut, aucune répugnance, et moins qu'à personne, aux Sargoûnides (5), si intimement liés avec la famille d'Aboû So-

---

l'anticalife. Ce personnage, réfugié en Arabie, ne s'est jamais trouvé en contact avec les chrétiens. Ceux-ci ne pouvaient lui en vouloir.

(1) Cf. *Ziâd ibn Abîhi*, 19-20. Omm Koltoûm, fille, devient la femme de Mahomet.

(2) Voir Cumont, *loc. cit.*

(3) Cf. C. H. Becker dans *Zeits. f. Assyr.* XXVI, 177 sqq. : *Christliche Polemik und islamische Dogmatik.*

(4) Si la formule grecque appartient au 7e siècle, elle contiendrait la plus ancienne attestation écrite des hadît eschatologiques ; voir *Rev. hist. relig.*, 1906[1], pp. 149, 150, 151.

(5) Cf. *Mo'âwia*, voir *Damascène* à l'*index*.

fiân. A notre avis, la rédaction de la pièce byzantine est postérieure à la chute des Omaiyades. ’Ἰζίτ me paraît un nom pris au hasard dans l’onomastique du premier siècle de l’hégire, où il figure si fréquemment. Le choix date vraisemblablement de la période ʿabbâside, époque où le nom de Yazîd était devenu synonyme de tyran. Si toutefois il a eu en vue un personnage déterminé, le compilateur grec a dû songer de préférence à Yazîd, le frère aîné de Moʿâwia, un des conquérants de Damas et de la Syrie (1). A ces titres, son nom a pu se graver dans la mémoire des Byzantins. Rien de pareil avec le fils de Moʿâwia. A l’égard des Impériaux, sa politique militaire se borna à la défensive (2), sauf à entretenir avec eux des relations pacifiques.

*
* *

Tel fut le règne de ce prince. On y surprend l’action incessante de la fatalité, accumulant une série de catastrophes, inouïes dans les annales musulmanes. Le sixième successeur de Mahomet ne fit que passer, et à une heure néfaste, sur un trône, ensanglanté par la fin tragique de trois califes. Il aurait fallu le génie de Moʿâwia pour marquer une halte momentanée dans la dangereuse crise de croissance, traversée par l’empire arabe. A Yazîd la coalition antiomaiyade avait juré de faire expier l’interminable règne et les trop constants succès de son père. Tout se retourna contre le nouveau souverain, jusqu’à la période de paix profonde, assurée au califat par cet incomparable homme d’Etat. Préjugés religieux, calculs d’ambition déjoués, prétentions dynastiques des descendants de Mahomet, protestations des provinces (3), se disant sacrifiées à l’hégémonie

(1) Voir *Yazîd ibn Abi Sofiân* à l’*index* de Moʿâwia.

(2) Voir plus haut.

(3) On y semble persuadé que tous les grands postes sont, de droit, réservés aux Syriens, اشراف اهل الشّام ; cf. Ṭab., *Annales*, II, 190, 14.

de la Syrie : tout ce faisceau de haines, de rancunes, bridées par la souple ténacité de Mo'âwia, éclata à l'avénement de Yazîd. Leur violence prit à l'improviste son successeur ; leur opiniâtreté explique ses malheurs, l'échec complet de son incontestable bonne volonté et de ses remarquables dons d'intelligence. Il usa son énergie très réelle dans la répression d'incessantes guerres civiles. Mené de Karbalâ à la Ḥarra, de l'Iraq au Ḥiǵâz, de Médine à la Mecque, pas un instant il ne put laisser en repos le glaive, rentré au fourreau depuis « l'année de la réunion », par son père, véritable *princeps pacis* au dedans des limites du califat.

La valeur des armes syriennes, en forçant la révolte dans son dernier retranchement, allait lui permettre de reprendre la politique pacificatrice de Mo'âwia. Rêve prématuré ! Pour le réaliser, il avait conclu la paix avec Byzance, afin de se vouer à l'expansion intérieure, au relèvement de l'agriculture, à la réforme de l'administration. Trois ans et demi de déceptions, épreuve cruelle pour « la fougue omaiyade, وثبة امويّة » du calife, n'avaient pu triompher de cette détermination. A ce moment, il se vit brusquement arrêté par la mort, coïncidant avec l'incendie de la Ka'ba (1).

C'en était trop pour la mémoire d'un souverain, déjà rendu responsable de la mort de Ḥosain et du sac de Médine. Jusqu'au dernier moment, la fatalité s'acharnera sur le fils de l'heureux politique que fut Mo'âwia. On a vu plus haut comment l'opinion musulmane s'obstine à lui en demander compte, comment elle associe son nom à celui des plus odieux tyrans. Rien ne me paraît mieux résumer les impressions, laissées par cette tragique histoire, que la mélancolique épitaphe, gravée sur une tombe romaine de la Renaissance (2) :

Proh dolor, quantum refert in quae tempora vel optimi cujusque virtus incidat !

(1) Cf. *Naqâ'id Ǵarir* 486,18. Sur cette coïncidence plus ou moins exacte, voir Wellhausen, *Reich*, 104.

(2) Voir L. Pastor, *Storia dei Papi : Papi del Rinascimento*, IV, 140.

L'histoire impartiale réformera sans doute les jugements passionnés des contemporains. Après Mo'âwia, le calife Yazîd bénéficiera lui aussi d'un revirement d'opinion en faveur des Omaiyades (1).

---

(1) Le Prof. Goldziher m'écrit plaisamment qu'au لعنه الله nous pouvons désormais substituer le رضى الله عنه après le nom de Yazid. Souhaitons que l'opinion musulmane donne son adhésion à ce verdict de notre امير المؤمنين في الحديث !

LE CALIFAT DE YAZID Ier

PAR H. LAMMENS, S. J.

(cf. *MFO*, IV, 232 sqq. ; V[1], 79 sqq. ; V[2], 589 sqq. ; VI, 401 sqq.).

ADDITIONS *

P. 16, ligne 3. Mo'âwia qualifié de *Mobaššar*. Allah compte trois *amīn* : à savoir : Gabriel, Mahomet, Mo'âwia ; Ḏahabî, *Mîzân*, E. I, 233 ; II, 133 ; III, 15.

P. 22, note 5. Le Prof. Goldziher m'écrit que dans la formule لا تصلّوا عليهم il reconnaît non la *taṣlia* mais la صلاة الجنائز Comp. la prédiction attribuée à Mahomet: «Un temps viendra où يصلّون فيه على الحجاج » *Montaḫab kanz al-'Ommâl*, V, 454, bas. Pour la *taṣlia* accordée à des profanes, même après l'hégire, cf. Aboû Dahbal al-Ǵomaḥī, *Divan* (Krenkow), III, 9; Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, LXXV, 1. I. S. *Ṭabaq*. VI, 25, 4 (vers) صلّى على comporte le sens de prier *derrière* et celui de : prononcer la *taṣlia* = reconnaissance politique. Pour صلّى الله على cf. Nöldeke, *Neue Beitr. z. sem. Sprachwiss.*, 29.

P. 62, ligne 1. Voir notre *Fāṭima*, p. 1 sqq.

---

* Les chiffres renvoient à la pagination des Tirages à part, celle qui est marquée avec un crochet [.

P. 62, n. 6. Par ailleurs les Arabes considéraient les jumeaux comme physiquement plus débiles; cf. Goldziher, Ḥoṭai'a, *Divan*, LXVIII, v. 7. نجيبة منذكار femme ayant beaucoup d'enfants mâles ; *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 871, 6 v. Exemples de familles prolifiques ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E. 97, 100, 102, 205.

P. 65, ligne 13 sqq. Ajoutez les dictons attribués au Prophète: ان لقريش عليكم حقًّا ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 270, 4 ; المُلك في قريش et il ajoute (donc *post eventum*) الاذان في الحَبَشة (allusion au muezzin Bilāl) ; *ibid.*, II, 344, 3 ; الخلافة في قريش والحكم في الانصار والدعوة في الحبشة ; *ibid.*, IV, 185. S'il ne redoutait d'exalter la présomption de Qoraiś, Mahomet leur révèlerait ما لها [Qoraiś] عند الله. Défense aux Bédouins de maudire Qoraiś ; *ibid.*, IV, 185 ; VI, 384, bas. Autre ḥadīṯ sur l'hégémonie de Qoraiś, suivi de neuf lettres isolées. Son fils, éditeur du *Mosnad* (IV, 91, 15), les accompagne de cette remarque: كذا كان في كتاب ابي مقطع.

P. 74, l. 3. Sur la date de la conversion de 'Alī, voir les réserves articulées dans *Fāṭima*, 24-26.

P. 81, note 1. Cf. notre *Berceau de l'islam*, I, 276 sqq., où on les retrouvera.

P. 88, note 5. Ajoutez le dicton de Mahomet : « la perte de ma nation sera على يد غلمة سفهاء من قريش », variante : رؤس امراء أُغَيلمة سفهاء من قريش ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 288, 299, 824, bas. Ces ḥadīṯ prétendent viser les Omayyades.

P. 94, vers 3e. Le Prof. Ign. Guidi (*Riv. stud. or.*, VI, 187) cite la variante de l'édition du Caire de Mas'oûdî (II, 55) : « لو أنَّ لنا الوفا ! Ah ! si nous étions des milliers ! ». Pour le cinquième vers, au lieu de خشينا النيظ il propose de lire حُشينا الغَيْظَ et ensuite de traduire : « siamo pieni e ricolmi di sdegno ». Ces deux corrections ou variantes méritent considération.

P. 97, note 4. Pour le chiffre de quatre remplaçants éventuels, ajoutez Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 302-303.

P. 100, ligne 3. Pour le cérémonial de la *bai'a* comp. Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 152, 2 d. l. Il est dit de Mahomet que مَسَحَ على يده. Après l'abdication de Ḥasan fils de 'Alī, l'Anṣārien Qais fait à contre-cœur la *bai'a* au calife Mo'âwia : فأُلقي لقيس كُرسيٌّ وجلس معاوية على سريره. . . فوضع [قيس] يَدَهُ على فخذه

ولم يدّها الى معاوية فجثا معاوية على سريره واكبّ على قيس حتى مسح يدَهُ على يدهِ فما رفع قيس يدَه .. *Maqâtil aṭ-Ṭâlibiyîn*, p. 39.

P. 105, n. 2. Pour l'attribution de ce traité à Ibn Gauzī voir plus haut, p. 482.

P. 109, l. 15. Il vaut mieux traduire : « Voilà le Bédouin auquel il a confié le souverain pouvoir. » Les Qaisites affectent de croire que le calife fat va être gouverné par un Kalbite. Cet Ibn Baḥdal est Ḥassân ibn Mâlik; voir notre notice dans *Encyclop. de l'islam*, II, *s. v.*

P. 114. 'Abdallah ibn 'Amrou aurait pendant plusieurs années gouverné l'Egypte ; Ṭab., *Annales*, II, 84. Son embonpoint ; Qotaiba, *Ma'ârif*, E. 97 ; ses austérités ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 164, 165, 188, 197. Mo'âwia lui avait déjà interdit de répandre ses hadīṯ ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 167, 198 ; avec raison ! Il annonçait انه سيكون ملك من قحطان. Lui et 'Anbasa, frère de Mo'âwia, se disputent un domaine les armes en main ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 206 ; IV, 94, haut.

P. 118, l. 3. Comp. Ḥanbal, *Mosnad*, III, 110 ; autre comparaison « comme une ورقة بيضاء » ; *ibid.*, 202 (récit parallèle).

P. 125, n. 1. Pour 'Obaidallah et la grammaire, le Prof. Goldziher y voit avec raison une réplique à la légende šī'ite, attribuant le même rôle à 'Alī. (lettre particulière). On avait déjà fait le même honneur à Ziād, le père de 'Obaidallah.

P. 129-130. A la place d'Aboū Barza, on nomme aussi son frère 'Abdallah ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 35,23. Avant sa conversion, il avait exercé les fonctions de *kâhin* et de juge parmi les Juifs. Il y aurait donc eu des Juifs parmi les Banoū Aslam, tribu voisine de Médine ; cf. Wâḥidî, *Asbâb an-nozoūl*, 119,121.

P. 130, n. 1. Ajoutez Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 421. A un autre Compagnon fort obscur, 'A'iḏ ibn 'Amrou, notre 'Obaidallah aurait dit : انّك لمن حثالة اصحاب محمّد صلعم ; scandale de l'interpellé ; Qotaiba, *Ma'ârif*, E. 101,11.

P. 131, n. 1. Après Ṭab., *Annales*, ajoutez I. S. *Ṭabaq.*, VI, 116.

P. 136, l. 13. La mère de Moslim était une esclave syrienne : *Maqâtil aṭ-Ṭâlibiyīn*, 31.

P. 136, n. 7. Lisez : حرمتنا, *ḥaramtanâ*, tu nous a privés, laissés dans le besoin.

P. 146, l. 2. Lisez : *incendie* de la Ka'ba.

P. 156, n. 4. Cette note doit être placée avant la note 1.

P. 161, n. 2 Cette même augmentation aurait été accordée par 'Alī, après la journée du Chameau et par son fils Ḥasan à son avénement ; « depuis lors, continue le *Maqâtil aṭ-Ṭâlibiyīn*, tous les califes agirent de même » (p. 21).

P. 161, n. 4. Le premier Moḥarram — d'après le *Maqâtil*, p. 31 — serait un mercredi, اخرجنا ذلك بالحساب الهندي من سائر الزيجات, par conséquent, affirme ce recueil, « le 18 Moḥarram ne peut être un lundi. »

P. 163, l. 1. Wellhausen, *Reste*², 128, propose une autre explication pour le geste de Ḥosain. Voir aussi *Imbalsamazione preventiva* dans G. Meloni, *Saggi di filologia semitica*, p. 274-83.

P. 163, n. 1. Ajoutez Wâqidî, Kr., 222, 229, 347 ; Ibn Doraid, *Istiqâq*, 259, 5 ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 224.

P. 167, n. 1. A la 4e ligne supprimez la virgule après Mo'âwia ; il s'agit du fils et successeur de Yazîd Ier. Pour le sens de *dîn* ajoutez le vers cité, I. S. *Ṭabaq.*, VI, 324, 11. A ceux qui s'apprêtent à piller ses tentes à Karbala, Ḥosain dit : « n'avez-vous pas de *dîn* ? » *Maqâtil aṭ-Ṭâlibiyîn*, 48.

P. 169, 4 a. d. l. Au lieu de mouton, lisez : chameau (جزور).

P. 178, n. 4. Pour la soif des 'Alides à Karbala, comp. la réflexion de Baǵdādī (citée par Friedländer, *Jour. Amer. or. soc.*, XXX, 30) : وقد مات ابنُ الحسين واصحابه بكربلاء عطشًا ولم ينبع لهم ماء فضلًا عن عسل وسمن. Les Šī'ites parlaient d'une source « de miel et de beurre réservée à 'Alî. »

P. 183, l. 1-5. Aboū Dahbal al-Ǵomaḥī est un des rares poètes qui aient loué Ḥosain ; Yâqoūt, *Mo'ǵam*, E. VI, 52. Ibn Qais ar-Roqayyât, *Divan*, 184, 1-2 mentionne قتلى بالطف mais sans nommer Ḥosain. Pour expliquer la rareté des élégies consacrées à Karbalâ et à Ḥosain, l'auteur

des *Maqâtil*, 49, bas, l'attribue à la crainte des Omaiyades. Il ne connaît en ce genre que جماعة من متأخري الشعراء. Encore ne prend-il pas la peine de préciser. Les morts de la Harra ont trouvé plus de faveur auprès des poètes.

P. 185, n. 1. Corrigez : *Moraṣṣa'* (Seybold).

P. 187, l. 21 sqq. Le silence accompagne le jeûne ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 212, 9, Le silence est une pratique recommandée les jours de jeûne. Il est spécialement interdit ان يجهل (où جهل se trouve expliqué par سب) ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 245 ; 286, 10 ; 420. Protestations contre l'adjonction du silence au jeûne ; cette réaction affirme la réalité de la pratique ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 168, 10; VI, 244, 5. Quand Mahomet jeûne, il observe le silence et évite même de répondre aux salutations ; *ibid.*, VI, 310, 7 : Ibn Mâğa, *Sonan*, E. I, 266. Pour Qoran, 19, 27, cf. Ṭab., *Tafsîr*, XVI, 50, يعني بالصوم الصمت.

P. 188, l. 8. Aboû Horaira, encore un ascète ventru et corpulent, كان به ثقل. En compagnie du Prophète et appuyé sur lui, il essaie de monter un âne ; tous trois roulent par terre; cf. Maqdisî, خلاصة السير (ms. B.Kh.) 18 *b*, 19 *a*. Moṣ'ab, frère d'Ibn Zobair, qualifié de *nâsik* dans la même pièce où on le montre fauchant les têtes ; Ibn Qais ar-Roqayyât, *Divan*, 230, v. 2.

P. 188, n. 2. Le صوم الدهر consiste à jeûner les 13, 14, 15 du mois ; ce sont les غر ou ايام بيض ; Ibn al-Aṯîr, *Ġâmi' al-Oṣoûl*, (ms. Berlin) 163 *b*, 185. Comp. Ḥanbal, *Mosnad*, II, 188, صيام شهره وقيامه où قيام = prière ; IV, 22 « jeûner trois jours par mois » est un صيام حسن.

P. 188, n. 3. Stations en prières auprès des colonnes (on trouve aussi صلّى في هذا العمود) ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 131, 3 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 167; 198, 11 ; IV, 138 d. l. ; VI, 4.

P. 191, n. 2. Comp. la « très fière nation des Sarrasins » ; *Martyrologe romain*, 7 Février, à propos de Mâwia, reine des Arabes.

P. 192-193. Comp. notre *Berceau de l'islam*, I, 77-78, 79 sqq. ; Ibn Qais ar-Roqayyât, *Divan*, LIX, 10 ; Aboû Dahbal, *Divan*, III, 12.

P. 201, l. 1 sqq. Après l'expulsion des Banoû Qoraiẓa, les Anṣârs, et tout le premier le généreux Aboû Ṭalḥa, réclament à Mahomet les

palmiers qu'ils lui avaient cédés : Ḥanbal, III, 219, 3 sqq. Comp. Caetani, *Studi di storia orientale*, III, 77 sqq. Au début de leur séjour à Médine les « musulmans demeurent jour et nuit sous les armes » ; ils se sentent mal vus ; Wâḥidī, *Asbâb an-nozoûl*, 247, 248.

P. 204, l. 2. Ces *oṭm* auraient encore subsisté à Médine sous le califat de Mo'âwia; Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, (Hirschfeld); scolion sur CIII: p. 77. حائط fortifiés à Médine « en forme de *ḫandaq* », شبه الخندقين ; *ibid.*, scolion, p. 83. Sur leur destruction, cf. Mas'oūdī, *Tanbīh*, 206, 20. Voir sur les *oṭm*, renseignements réunis par Kowalski, *Diwān des Qais ibn al-Ḫaṭīm*, XV sqq.

P. 205, n. 1. Comprenez : la colère d'A. Bakr.

P. 211, l. 11. Lisez : 'Oṯmān ibn Moḥammad ibn abi Sofiān. Comp. Qotaiba, *Ma'ârif*, E. 118; 4 الحرّة وقعةُ كانت سببِهِ ففي [Médine] تنحّس بِهِ اهلُها. Plus extraordinaire paraît l'appréciation du même, p. 118. 5, sur 'Otba, le frère de Mo'âwia : « كان يضعف , il manquait d'intelligence » !

P. 217, n. 2. Supprimez la correction ; lire : *Aǧ.*, I, 12; Ya'qoūbī, etc.

P. 220, n. 1. Dans la colère on jette la *'imâma* ; Aboū Dahbal al-Ǵomaḥī, *Divan*, VIII, 3 ; femme furieuse l'arrache à son mari ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 427, 429. 'Alī detache son turban et se proclame innocent du sang de 'Oṯmân ; I. S. *Ṭabaq* ; III², 47, bas.

P. 220, n. 7. Avant Ohod, Aboū Bakr et 'Omar l'imposent à Mahomet ; Wāqidī, Kr ; 213, 3. Le Prophète la confère à 'Abdarraḥmān ibn 'Auf avant l'expédition contre Doūmat al-Ǵandal ; مُعمَّم مسوّد = sayyd ; Omayya ibn abi's-Ṣalt, *Divan* (Schulthess), p. 29, v. 6. Comp. *Montaḫab kanz al-'ommāl*, VI, 200.

P. 221, n. 4. Ibn al-Gasīl se fait prêter l'hommage, *bai'a* ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 1. « La coutume du خلع se maintint longtemps. Voici un texte de Sobki, طبقات الشافعيّة, II, 175, concernant l'époque d'Ibn Ṭoūloūn : ووقف عند المنبر يوم الجمعة وقال ايّها الناس اشهدكم اني خلعتُ ابا احمد كما يخلع الخاتم من الاصبع.» (Lettre du Prof. Goldziher). 'Amrou ibn al-'Aṣi au congrès de Aḏroḥ : « Je dépose 'Alī comme je dépose ma sandale » ; Balāḏorī, *Ansāb*, 524 *b*.

P. 227, n. 4. Un Morrite est افتك الناس ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 175, 1.

Comp. la notice de l'impitoyable Morrite Ḥāriṯ ibn Ẓālim ; *Aġ.*, X, 17, etc.

P. 228, n. 3. Lisez *Misma'*. Pour les généraux borgnes, ajoutez : I. S. *Ṭabaq.*, VI, 13.

P. 238, n. 1. Lisez : Yâqoūt, *Mo'ǵam*, II, 252, etc. Propriétés à Médine au milieu de la *ḥarra* : une حديقة; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 296, 5 ; النخلات بين الحرّتين ; *ibid.*, II, 306, bas pâturages ; *ibid.*, III, 233, 15.

P. 240. Sur les Wādis de Médine, voir Ya'qoūbī, *Géogr.*, 312; sous Mahomet, le Boṭḥān, concurremment avec le 'Aqîq, est utilisé comme terrain de pacage ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 154, bas ; après Oḥod le lit du Qanāt change de direction et passe sur les tombes des martyrs ; Wāqidī, Kr, 246, 10.

P. 243, n. 3. Ajoutez : Ibn Rosteh, *Géogr.*, 198, 3 d. l. Le chef médinois Ibn Obaiy possède son minbar ; Wāqidī, Kr., 309, 2 d. l.

P. 247, n. 4. Ils auraient pris la fuite à Oḥod ; Wāqidī, Kr., 279, 9 ; 310, d. l.

P. 248, l. 1. Pour la guerre, le Prophète s'habille également de soie ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E. 98. Comp. *Fāṭima*, 71-72.

P. 261, n. 2. Morrites établis au Ḥaurān ; Ya'qoūbī, *Géogr.*, 326, 7.

P. 265, n. 1. Ce ḥadīṯ de Ḥanbal, VI, 90, est attribué à Omm Salama, morte l'an 59 H.

P. 266, l. 10 sqq. Ibn Qais ar-Roqaiyât, *Divan*, 182, v. 5, le panégyriste d'Ibn Zobair, attribua plus tard l'incendie aux « hommes de Laḫm, de 'Akk, de Ǵoḏâm, de Ḥimiar et de Ṣodā' ». Nos annalistes se seront inspirés de ce vers pour déterminer (voir plus haut) la composition du corps expéditionnaire syrien.

P. 275, 3. l. Pour la généalogie vacillante de Qoḍā'a, voir *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 104, v. 24 ; Ǵâḥiẓ, *Ḥaiawān*, IV, 107, bas.

P. 276, n. 5. Lisez : *guère*. Comme l'indique l'expression *Kitâb Allah*, les vers sont difficilement antérieurs à la période préislamique. On les a attribués à 'Abīd, comme au plus en vue parmi les poètes Asadites. Mais on leur assigne également d'autres auteurs parmi les Banoū Asad ;

cf. *Divan* de ʿAbīd ibn al-Abraṣ (éd. Lyall), 87, 3.

P. 278, l. 10. « J'éprouve de la peine à croire que les tribus qaisites, au temps des Sofiânides, n'aient pas déjà joué un rôle dans le désert de Syrie. Beaucoup d'indices me paraissent montrer que leur avance vers le Nord avait alors fortement commencé. Sinon ils n'auraient pu, immédiatement après la chute de cette dynastie, opérer une aussi retentissante entrée en scène. Peu s'en est fallu que la bataille décisive pour Ibn Zobair ne fût gagnée par les Qais, c'est-à-dire par des partisans antérieurs des Sofiānides. » (*Lettre* de Nöldeke). En une fois Moʿâwia pensionne 4,000 Qaisites de l'armée syrienne ; *Aǧ.*, XVIII, 70, 3-4.

P. 283, n. 7. Pour la délimitation du Ḥiǧāz, cf. notre *Berceau de l'islam*, I, 13 sqq ; notre article *L'ancienne frontière entre la Syrie et le Ḥiǧāz* dans *Bulletin de l'Institut français du Caire*, T. XIV, 69-96.

P. 286, bas. Propagande juive à Médine. Les clans juifs et anṣāriens y sont fréquemment apparentés; Wāḥidī, *Asbāb an-nozoūl*, 88,6, d. l. Quand les Médinoises craignaient pour la vie de leurs nourrissons, elles les vouaient au judaïsme; Wāḥidī, *op. cit.*, 58, كانت المرأة مِن نِساء الانصار تكون مقلاة فتجعل على نفسها إن عاش لها ولد ان تهوّده.. Ces enfants grandissent et vivent ensuite parmi les Juifs. Wāḥidī, *loc. cit.*, 59; cf. notre mémoire *Les Juifs à la Mecque*, dans *Recherches de sc. relig.*, VIII, 145 sqq.

P. 290, l. 4. Cf. *Berceau de l'islam*, I. 320, n. 2.

P. 290, l. 19. « Tué en Syrie par les chrétiens » ; Qotaiba, *Maʿārif*, E. 20, 83.

P. 294, l. 17. « Je croirais volontiers que dans la nomination d'Osāma un des motifs a été d'inspirer au chef un zèle spécial pour le devoir de la vengeance. » (*Lettre* de Nöldeke). La remarque est subtile!

P. 299, l. 18. Lisez : وقد نترل ... . Sur le christianisme des Tanoūḫ de Syrie, à l'époque de l'hégire, cf. Ḥanbal, *Mosnad*, IV. 75, 7-9.

P. 299, n. 8. ʿAbdalmadān musulmans, d'après Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 238.

P. 303, l. 20. Le trait est attribué au père de Zinbāʿ, l'aïeul de Rauḥ, dans Ibn Māǧa, *Sonan*, E. I, 78.

P. 304, n. 4. Lisez : *Ḥaiawān*, VI, 31 ; comp. I, 122.

P. 304, n. 5. Ajoutez : Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, IV, 149, Zinbā' aurait maltraité le futur calife 'Omar (antérieurement à l'hégire), lequel essayait de frauder à la frontière syrienne ; Māwardī, *A'lâm an-nobouwa*, 137. *Inde irae* !

P. 305, n. 3. Ajoutez : Ǵāḥiẓ, *Bayān*, I, 137, 5 ; Qotaiba, '*Oyoūn*, 127, 4. Eloquence de Rauḥ ; Ǵāḥiẓ, *Bayān*, I, 132, 137. Rauḥ dans l'intimité de Mo'âwia ; *Aǵ.*, XV, 30.

P. 317, n. 2. Cf. *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 428, 14.

P. 320, n. 3. Pour Arwād = Cyzique, cf. *Der Islam*, IV, 153. Pour l'occupation de Rhodes, voir Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 75.

P. 323, l. 5. Si toutefois on n'a pas confondu *Isaurie* et *Syrie*, confusion dont on connaît des exemples (cf. Ṭab., *Annales*, I, 1568, 4-6) et facilitée par la graphie arabe : سُورِيَة et سُودِيَة

P. 328, n. 1. Comp. 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan* (éd. Lyall), II, 29; il s'agit du tribut :

يودُّوهُ على رَغمٍ صِغارًا ويُعطُونا المَقادةَ والزِماما

P. 331, n. 4. Cf. Omaiya ibn Abi'ṣ-Ṣalt, *Divan*, la pièce XX.

P. 333, l. 3 sqq. Sur Naǵrān, on pourra consulter *Leges Homeritarum* dans *P. G.* Migne, T. LXXXVI.

P. 334, n. 5. « A mon avis, *itāwa* vient de أَتِيّ, nouveau-venu, étranger. De même آتِيّ désigne une inondation soudaine. » (Nöldeke, *lettre*). *Itāwa* signifierait donc dans le principe une taxe sur les étrangers ; comp. la note 5, p. 333. Pour *atī*, inondation, comp. كَمَوجِ الاتيّ الأزْبدِ المتراكِبِ ; Qais ibn al-Ḫaṭīm, *Divan*, IV, 14 ; XIII, 18.

P. 335, l. 6 sqq. Le Prof. Nöldeke me fait remarquer que le vers est *ǵāhilī*; Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, VI, 44 le déclare formellement. Je me suis laissé égarer par la qualification de *ḫāriǵī*. Le souverain visé est donc, observe Nöldeke, le roi de Perse et le poète جابر بن حُنَيّ التغلبي. Cf. *Mofaḍḍaliyāt*, Thorbeke, n° 35 ; Qotaiba, *Poesis*, 40, 2 sqq., auxquels renvoie Nöldeke.

P. 338, n. 1. Evêques de Naǵrān : Wāḥidī, *Asbāb an-nozoūl*, 300 Ibn Doraid, *Istiqāq*, 259, 5.

P. 338, n. 4. « Je croirais volontiers que dans cette signification spéciale عاقب est d'origine sabéenne ou du moins sud-arabe. Le وزن فاعل n'est pas d'usage en éthiopien pour cette sorte de substantifs. » (Nöldeke).

P. 340, n. 3. Supplication « par les deux habits » du calife ; *Aġ.* XII, 32, 15.

P. 343, n. 7. « Il me semble hautement probable que les marchands de Naġrān ont prélevé des intérêts et même assez élevés pour que ce ربا ait pu facilement être retourné contre eux. » (Nöldeke).

P. 344, n. 1. 800,000 dirhems pour 200 *holla* semble un chiffre exorbitant ; mais Balādorī, *Fotoūh*, 68,7 est formel ! La fin de cette note a été imprimée peu après la publication de *Fāṭima*. Nous ne conservions donc aucune illusion sur la faible *valeur historique* des prolixes détails sur la garde-robe d'Aboūl-Qāsim, enregistrés dans *Fāṭima*, 69-72. Comp. *Yazīd*, 424, et *Berceau*, I, p. XII. On peut prier avec des habits tissés par un infidèle ; Śâfi'ī, *Kitāb al-Omm*, I, 47.

P. 357, n. 4. Chrétiens à Médine, sous 'Omar, viennent se plaindre des exactions ; Aboū Yoūsof, *Ḫarāǵ*, 79. Marchands Coptes y résident à la même époque : Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ*, E. II, 121, 35.

P. 358, n. 6. « Cette dérivation me paraît hardie. » (Snouck Hurgronje, *lettre*). Pour كتاب = شرط cf. Azraqī, Wüst., 151, 6 d. l. ; 166, 4 ; Aboū Yoūsof, *Ḫarāǵ*, 129, il s'agit de la convention de Ḥodaibiya.

P. 360, n. 5. 'Alī et les chrétiens arabes ; Śâfi'ī, *Kitāb al-Omm*, II, 196.

P. 362, 3 a. d. l. Aux chrétiens arabes 'Omar conteste la qualité de Kitābīs ; cf. Śāfi'ī, *op. cit.* II, 196.

P. 362, n. 1. Juif du clan médinois des Banoū Ẓafar ; Śāfi'ī, *Kitâb al-Omm*, III, 82, 7.

P. 363, n. 2. La poule, animal étranger pour les anciens poètes ; cf. Cheikho, *Maśriq*, 1913, p. 683. Sainteté idéale de la Mecque ; Azraqī, Wüst., 361 sqq. (comp. 364-65). Même le commerce du blé y serait vu de mauvais œil, *ibid.*, 391 sqq., 393 ; *Chroniken* Wüst, III, 16-17, la location des maisons serait seulement tolérée. Or les Mecquois en vivent ; Maqdisī, *Géogr.*, 74, 6.

P. 369, n. 2. D'après Balâḏorī, *Fotoūḥ*, 66, 2, la communauté des Nağrânites aurait subsisté jusqu'au temps du juriste Yaḥiā ibn Adam.

P. 378, n. 3. A la 3e l., lire : رسول الله. Pour la note précédente, comp. Aboū Yoūsof, *Ḫarâğ*, 13, 12 : كان الصفي يوم خيبر صفية

P. 381, n. 3. Comp. *'Iqd*, II, 97, 6 d. l. : قال أسامري انت لا تمس. Samaritains nommés dans *Naqā'iḍ Ğarīr*, 165, 17 ; 331, 6. Cf. 'Omari, *At-ta'rīf fi'l-mostalaḥ aš-šarīf*, 144, 154.

P. 391, n. 4. Yāqoūt, E. III, 330. Les Arabes de Syrie « nā'ib de César », lèvent dans leurs districts un dinar de capitation.

P. 393, bas. 'Omar sans cesse consulté par ses fonctionnaires ; Yaḥiā, *Ḫarāğ*, 32, 111, 125, 126 et *passim*.

P. 397, l. 8. Cf. Ya'qoûbī, *Hist.*, II, 176, 12 : 'Omar avoue qu'il a usé du *ta'līf* pour accorder des passe-droits et garder les mains libres.

P. 397, 2 d. l. 'Amrou ibn al-'Aṣi part pour l'Egypte sans son autorisation ; Kindī, *Governors of Egypt*, (Guest), 8. Les « Arabes s'étaient lancés à l'étourdie dans cette aventure » ; J. Maspero, *Organisation militaire de l'Egypte byzantine*, 33-34. 'Omar s'avoue impuissant pour dominer l'anarchie de l'Iraq ; Qotaiba, *Ma'ârif*, E. 136, 8 d. l. Il a peur des Arabes ; Ṭab., *Annales*, I, 2746, 13 : لأنا اشد منهم فرقا منهم مني.

P. 400, l. 17. Ce Šoraḥbīl me paraît avoir été un de ces condottieri étrangers, de ces *Aḥābīš* bédouins, *ḥalīf* vrai ou supposé de Qoraiš. Voir notre étude sur les *Aḥābīš* dans *Jour. Asiat.* Nov. 1916, 425 sqq.

P. 415, l. 1. Le ḫarāğ ne doit pas être augmenté, mais on en répartira le total sur l'ensemble de l'unité cadastrale de façon à maintenir la somme globale primitive, sans tenir compte des morts, des conversions ; Yaḥiā, *Ḫarâğ*, p. 7, l. 7, 10, 11 ; comp. p. 12. Pas de *qaṭī'a*, concession de terre, sur les districts du ḫarâğ ; *ibid.*, 57, 58. Si le converti conserve sa terre, il payera le ḫarâğ ; *ibid.*, 42-44 ; comp. 32, 10 ; 33, 16-17.

P. 416, l. 3. Nos juristes ne s'entendent pas sur la définition de la terre-ḫarâğ. De là cette explication empirique et tautologique ارض الخراج ما مسح ووضع عليه الخراج ; Yaḥiâ, *Ḫarâğ*, 11, l. 7. C'était la terre cultivée, donc *cadastrée* et *imposée* au temps de la conquête arabe. Ici, comme ailleurs, les envahisseurs ont accepté la situation de fait.

P. 418, l. 19. Lisez : pensa y remédier. *Ibid.*, n. 5 pour اهل الارض, serf de la glèbe, cf. Becker, *Papyri S. R.*, 66, 3 ; 68, 15, 16 ; 70, 1, 2, 16, 19, 22 ; 71, 1 ; 74, 7 ; 76 ; 78. etc.

P. 420. La note 5 doit précéder la note 4.

P. 425, l. 10. Dair Morrān ; item p. 434, l. 11. Ibn Baṭrīq (éd. Cheikho) II, 72, 9 mentionne دير مرّان على نهر ثوره. Indication topographique à retenir.

P. 427, l. 14. La construction manque de clarté. Lire : Ce bien-fonds s'étendait ensuite dans la direction du Nord-Est...

P. 429, n. 5. A la d. l. lire : ornées de figures, même pendant la prière. Ibn Māǵa, ici et *passim*, orthographié à tort Māǵâ, avec prolongation sur la dernière lettre.

P. 432, n. 7. Cette note doit venir après la 1[ere] de la p. 433.

P. 435, n. 3. Le Prof. Goldziher m'écrit : « *Ṯamarāt al-awrāq* (على هامش محاضرات الادباء للراغب الاصفهاني, II, 111) cite une qaṣīda de Yazīd débutant ainsi : وشرب كَعَين الديك . . ., en ajoutant la remarque : وهي عزيزة الوجود

P. 442, n. 1. M. Nöldeke m'expose ses difficultés et ses réserves au sujet de ce texte étrange d'Aboū Yoūsof. La leçon منبج est certaine. Quant au trait lui-même, il a dû être inventé « zur Nachahmung in ähnlichen Fällen. » On s'en aperçoit à la conclusion du ḥadīṯ : فكانوا اوّل مَن عُشِّر من اهل الحرب (Aboū Yoūsof, *loc. cit.*)

P. 442, n. 3. Il s'agit du premier exil en Syrie, non de l'internement à Rabaḏa, où mourut Aboū Ḏarr.

P. 442, n. 2. 'Iyāḍ ibn Ǧanm est cité par Ibn Qais ar-Roqaiyāt, *Divan*, 181, n. 3, comme une gloire de Qoraiś.

P. 451, n. 4. M. Nöldeke me fait observer que « l'auteur de l'*Aǵāni* nomme lui-même Isma'īl ibn Yoūnos الشيعي comme son garant immédiat. En ajoutant cette qualification, lui-même semble se placer en dehors de la Śī'a et abandonner le renseignement au jugement du lecteur. A combien de partis ne faudrait-il pas rattacher Aboū'l-Faraǵ, si on garde le droit de l'identifier avec la tendance de ses récits ! C'est sans doute par cette méthode qu'on a abouti à transformer en Śī'ite un écrivain d'origine

omaiyade. S'il avait été Šī'ite authentique (même avec l'atténuation du تشيع حسن) aurait-il enregistré les injures du Ḫāriǵite (*Aǵ.*, XX, 106) à l'adresse de 'Alī ?» Voir pourtant l'accusation formelle de Dahabī, *Mīzān*, II, 223, 4, lequel s'en étonne chez un Omaiyade! Comp. *passim* dans l'*Aǵānī* la *taṣliya* et même le سلام prodigués aux 'Alides, V, 173; VI, 167; XVI, 135; XIX, 60, 141, 143, 144, 161; XX, 135, 147, etc. Sans avoir été šī'ite, Aboū'l-Faraǵ montre dans son recueil une indéniable hostilité contre les Omaiyades, sans tomber pourtant dans les exagérations d'un Mas'oūdī et surtout d'un Ya'qoūbī. Encore cette très relative retenue tient-elle à son dilettantisme littéraire.

P. 456, n. 3. «Pour les chiens, les Mālikites se sont montrés très indulgents. Maqdisī parle de marchés de viande canine au Maghrib.» (Snouck Hurgronje, *lettre*).

P. 457, n. 7. Le cheval de 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, (voir son *Divan* (Lyall), XXXIII), s'appelait plutôt *Kolaib*.

P. 458, l. 1. Hémistiche emprunté à 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, VIII, 5.

P. 459, l. 3. *Ḫinzīr*, nom propre; Ibn Doraid, *Ištiqāq*. 292. Nöldeke me renvoie à I *Paralip.*, XXIV, 15; *Neh.*, X, 21, les «Hezir» de notre Vulgate.

P. 460, n. 5. Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 92, 98.

P. 461, l. 8. «Vous connaissez la colombophilie de la Mecque; elle ne saurait s'expliquer exclusivement par la sainteté du lieu. Les colombes sont nourries dans le حرم deux fois par jour aux dépens d'*awqāf* spéciaux. A Médine on a imité cette coutume.» (Snouck Hurgronje, *lettre*). Ḥadīṯ colombophile forgé en faveur du calife Al-Mahdī; *Chroniken*, Wüst.; III, 98. Pigeons nourris à la Mecque; compensation à payer pour leur mort; Azraqī, Wüst., 371-72; 375.

P. 462, l. 1. Le chien de chasse est autorisé; Ḥāzimī, *Nāsiḫ wa mansoūḫ*, 238. L'interdiction vise surtout le chien noir; «c'est un démon; sa présence invalide يقطع la prière» (Mahomet); Ḥāzimī, *op. cit*, 76, 3-5.

P. 462, l. 17. M. Goldziher (*lettre*) y découvre plutôt «une réac-

tion contre la vénération accordée au chien dans le Parsisme; *R.H.R.*, T. 43, p. 17-20. Dans le rabbinisme le chien n'est point منجس au point de vue rituel. »

P. 462, n. 4. Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 85, bas.

P. 467, n. 6. Cf. R. Smith, *Religion of the Semites*, 88.

P. 468. De même, pp. 473, 477, 478, 489, lire partout Ḥowwārīn (avec ح) non Ḫowwārīn (avec خ).

474, l. 3. Lisez : مُذَلَّلًا, *modallalan* et traduisez l. 5. : « . . . trouver une voie libre d'obstacles. »

P. 482, l. 6. M. Martin Hartmann propose de lire غِبَّهُ dans le sens de بَعْدَهُ et M. Goldziher فَيُوجَدَ, au subjonctif.

P. 482, l. 12. Sur le sourire de *Mo'āwia*, cf. notre *Berceau*, I, p. XVI. Il ferme les yeux en écoutant les conversations; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 99.

P. 483, n. 4. Ajoutez : Qotaiba, *Ma'ârif*, E. 120. Le même auteur, *loc cit.*, nomme trois 'Abdallah fils de Yazīd, le 3e surnommé اصغر الاصاغر.

P. 484, l. 15. Traduisez : « .... si ta vie se fût prolongée, tu aurais succédé à Yazīd. »

P. 488, l. 7. Nous avons donné, p. 18-19, les textes de Maqdisī *Géogr.*, sur les « partisans de Mo'āwia ». J'avais oublié de noter — la suggestion m'est venue de Goldziher — que parmi eux on rencontrait: غوالٍ حنابلة * يفرطون في حبّ معاوية ; Maqdisī, 384, 14 ; comp. 126, 14.

P. 488, l. 13. Dans توالي Nöldeke (*lettre*) voit le pluriel de تالٍ (de تلا), suivant, partisan. Le sens serait : « qui sont rangés parmi les partisans de Yazīd. » (1)

P. 489, l. 16. Plus exactement *Motâwila*, vulgairement *Motāw'la*. Pour توالى = être partisan de... ajoutez aux citations de la n. 6 : Mas'oūdī, *Prairies*, VI, 93, 3 ; Qalānisī, *Histoire de Damas* (éd. Amedroz), 296, 10 ; توالى = être partisan de 'Alī; *Aġ.*, XV, 129, 5 ; Moṭahhar al-Maqdisī (éd. Cl. Huart), V, 139, 2.

(1) Les remarques de Nöldeke ont été traduites par moi (H. L.).

P. 491, l. 2. Je transcris ici une longue et intéressante communication du Prof. Snouck Hurgronje (*lettre* du 14 Avril 1914) : « A propos du ترضّي, du لعن de Mo'âwia, il vous intéressera de savoir que dans ces dernières années la question a formé l'objet d'une discussion assez violente entre deux sayyd du Ḥaḍramaut, appartenant à la même famille et au maḏhab šâfi'ite. D'abord il a paru à Singapour une brochure de 226 pages imprimée à Bombay sans date, ayant pour auteur le sayyd Moḥammad b. 'Aqīl b. 'Abdallah b. 'Omar b. Yaḥiā al-'Alawi, avec ce titre كتاب النصائح الكافية لمن يتولّى معاوية (1). On y cite un nombre considérable de traditions pour démontrer que la qualité de صحابي n'a pas protégé tous les bénéficiaires de ce titre des plus grands vices et que Mo'âwia a été condamné et maudit par les principales autorités. Parmi ses vices et méfaits il spécifie دعاءهُ عباد الله الى ابنهِ يزيد السكّير الخمّير صاحب الديوك والقرود والفهود واخذهُ البَيعةَ لهُ على خيار المسلمين بالقهر والسطوة والتوعيد والاخافة والتهدّد والوهية وهو يعلم سفهَهُ ويطّلع على خُبثهِ ورهقه ويُعاين سكراته وفجوره وكفره الخ. L'an 1329 H. le sayyd 'Oṯmān b. 'Abdallah b. 'Aqīl b. Yaḥiā al-'Alawi de Batavia (que j'ai connu très intimement, mort octogénaire il y a quelques mois) a combattu ces points de vue dans un petit livre de 112 pages, paru à Batavia sous le titre كتاب اغاثة المسترشدين على اجتناب البدع في الدين. Il y défend l'orthodoxie, en guise d'introduction contre les hérésies des Šī'ites aussi bien que des Wahhābites. Car ce sont les غلاة الشيعة qui maudissent Mo'âwia, et les Wahhābīs soutiennent qu'on n'a pas besoin d'un *taqlîd* envers un maḏhab, hérésie sur laquelle on fonde le droit d'avoir sur Mo'âwia, etc., des jugements moins favorables que ceux de son imâm, (p. e. Aš-Šâfi'î). Comme preuves principales le sayyd 'Oṯmān allègue 1° les traditions qui réclament pour tous les صحابة une vénération sensiblement égale ; 2° celles qui défendent الخوض فيما اختلف فيه الصحابة. Les deux sayyd manquent également de sens historique. Mais il est curieux de constater comment ces questions conservent toujours le pouvoir d'exciter l'opinion musulmane. » Comment les Zaidites du Yémen détestent Mo'âwia, voir Burckhardt, *Voyages*, I, 325.

---

(1) Voir la réplique de Ǵamāl ad-dīn al-Qāsimī ad-dimašqī, كتاب نقد النصائح الكافية, Damas, 1328 H., 44 pp. (H. L.).

P. 492, l. 9. « Les *Yazîdiya* sont des Šâfi'ites admirateurs déclarés de Yazîd. » Ainsi écrit en termes formels, Ibn ad-Dā'ī auteur šī'ite vers 650=1252 en son تبصرة العوام, éd. lithographiée, Téhéran, 1313, p. 392. Il faut les rapprocher, je crois, de ceux que le même auteur, *op. cit.*, même page, qualifie de « Ḫāriǵites des Šāfi'ites », c. à. d. de Šāfi'ites ayant écrit contre 'Ali. Le plus connu est ابو الحسن الكرابيسي, puis on cite ابو سعيد الاصطخري et ابن سريج . . . (Communication de M. L. Massignon). Pour Yazīd et la secte des Yézîdîs, cf. *Der Islam*, IV, 78.

P. 497, n. 1. Pour le titre de امير المؤمنين في الحديث, cf. Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ* (Dehli), II, 238; Ḏahabī, *Mīzān*, II, 36, 139; III, 21, 254; cf. I, 278.

TABLE DES MATIÈRES (*).

I. Les derniers jours d'un grand règne, 1-27.

II. Caractère du nouveau souverain, 27-37.

(*) Les chiffres renvoient à la pagination du Tirage à part ; les *exposants*, aux note en bas des pages.

III. La situation de Qoraiš dans l'Arabie préislamite, 38-55.

IV. Les droits des Qoraišites au califat, 55-80.

V. La Succession chez les Omaiyades, 81-98.

VI. Reconnaissance de Yazîd comme Héritier présomptif, 98-106.

VII. Débuts du Califat de Yazīd, 107-116.

Son absence à la mort de son père. Où il se trouvait, 107-108. Ses goûts militaires. Retenu dans le nord de la Syrie. Date de son arrivée à Damas. Le régent Ḍaḥḥāk. Entrée de Yazīd, les Kalbites, 108-109. La « prière générale » et le cérémonial de l'intronisation. Le discours du trône, 110. Engagements pris. Yazīd affirme son indépendance, 111. Accueille les condoléances et les vœux de ses sujets, 112. Ibn 'Abbās prononce l'éloge de Mo'âwia, 113. Reconnaissance du souverain dans les provinces : 'Abdallah ibn 'Amrou s'abstient : valeur de ce personnage, 113-114. Incidents à Médine, quand on y apprend le changement de règne, 115. La faiblesse du gouverneur permet à Ḥosain, à Ibn Zobair de se réfugier à la Mecque, 115-116.

VIII. La situation dans l'Iraq, 117-130.

Ḥosain et les intrigues des Iraqains. Ḥoǵr ibn 'Adī pousse à la révolte. Mo'âwia défend d'inquiéter Ḥosain, 116-117. Walīd ibn 'Otba, gouverneur de Médine, 117-118. Les Iraqains appellent Ḥosain, réfugié à la Mecque, 118. Yazīd s'occupe de l'Iraq. Koûfa, nid de conspirateurs. Son gouverneur, No'mān ibn Baśīr. Ses titres, son passé au service des Omaiyades, 119-120. Caractère viril de Yazīd. Il adopte la politique, conserve les conseillers de son père, 120-121. Ibn Sarǵoûn. Le sens de *maulā*, 121[3]. Démêlés anciens entre Yazīd et No'mān, 121. Ce dernier mal vu à Koûfa, 122. Il affiche ses sympathies 'alides, 123. Yazīd le remplace par 'Obaidallah fils de Ziād. Antécédents du nouveau gouverneur ; éducation, carrière administrative, 124-126. Comment il agrandit la mosquée de Baṣra, 126-127. Ses démêlés avec le poète Mofarriǵ, Yazīd doit intervenir, 127-128. 'Obaidallah s'efforce de réprimer l'intempérance des traditionnistes. Aboû Barza al-Aslamī, 129-130.

IX. 'Obaidallah, vice-roi de l'Iraq, 131-144.

Valeur des traditions śī'ites, 131. Jeunesse et éducation de Ḥosain ibn 'Alī. Sa mère Fāṭima ; son père 'Alī est محدود borné, 132. Ibn 'Abbās abuse de l'impéritie politique de 'Alī, 133. Comment 'Alī juge ses deux aînés, 134. Ḥosain ressemble intellectuellement à son père. La révolte de l'Iraq, un mouvement politique, inspiré par des ambitions personnelles et locales, 134-135. (cf. 164). Comment les Iraqains avaient traité jusque-là les 'Alides, 135. Ḥosain fait sonder le terrain par un cousin. 'Alī et son frère 'Aqīl : parallèle, 135-136 : Moslim ibn Aqīl part pour l'Iraq. Attitude adoptée par les familles hāśimites en face de l'aventure iraqaine : 'alides, 'abbāsides, ǵa'farides, 136-137. Moslim accueilli à Koûfa. 'Obaidallah fils de Ziād part pour Koûfa avec la mission d'arrêter Moslim, 137. Prolixité, absence de précision des sources anciennes. La version d'Aboû Miḥnaf, 138-139. Existence d'une sorte de roman historique ; procédés mis en œuvre, 139-140. Odyssée de 'Obaidallah ; son arrivée imprévue à Koûfa. Discussion du récit, 140-142. Comment on découvre la retraite de Moslim. Il meurt abandonné de ses partisans, 143-144.

X. Karbalâ, 145-161.

XI. Mort de Ḥosain, 162-170.

XII. Au lendemain de Karbalâ, 171-182.

XIII. Un Anticalife, 182-200.

XIV. Anṣârs et Qoraiš, 200-209.

XV. Révolte de Médine, 210-225.

XVI. Expédition du Higâz, 225-237.

XVII. Bataille de la Harra, 237-257.

XVIII. Siège de la Mecque, 257-269.

XIX. Une tribu arabe Syrienne sous les Sofiânides, 270-300.

XX. Yazīd et les tribus de Syrie, 301-317.

anciens Arabes reconnaissent la supériorité des autres peuples, 304. Démêlés entre Zinbâ' et le calife 'Omar, 304. Rauḥ sous Mo'âwia et Yazîd, 305-306. Arabes du Nord et du Sud ; relations, rapports généalogiques (cf. 274, etc). La poésie fournit l'état-civil, les parchemins généalogiques des Arabes ديوان العرب, 307. Evaluation numérique des B. Ǵodâm, 307. Rauḥ et leur origine modarite. Ses qualités : accusations portées contre lui. Comment il se défend, 308-309. Les réunions du Vendredi à la mosquée, 309. Yazîd à la mosquée de Damas, 309-310. Rauḥ veut lui faire trancher le différend généalogique. Vers d'Ibn ar-Riqâ', 310. Intervention de Nâtil. Palinodie d'Ibn ar-Riqâ', 311-312. L'incident du poète Mofarriġ (cf. 127) et les Yéménites syriens, 312-313. Ceux de Ḥoms interviennent, 314. Le silence dans l'ascétisme musulman (cf. 187), 314-315. Entrevue des Yéménites avec Yazîd. La solution adoptée par le calife. Orgueil d'Ibn Mofarriġ. Yazîd le met à la raison. Habileté déployée par lui dans cette épineuse affaire, 315-317.

XXI. Politique militaire, 317-327.

Les annalistes iraqains ignorent Yazîd, 318 (270-71). Mo'âwia et la guerre contre Byzance. Nature, médiocres résultats des campagnes anatoliennes, 319-320. Les escadres arabes reçoivent l'ordre de rentrer. Rhodes, Cyzique (Arwâd), (324). Les négociations de paix, entamées par Mo'âwia, 320. En quoi consista la conquête de Chypre, 321. Accusations portées contre Yazîd, lequel mena à terme les négociations commencées par son père, 321-322. Capitaines du règne de Mo'âwia; ceux qui survivaient. Age de Ḍaḥḥâk ibn Qais. Razzias en Anatolie, en Afrique, au temps de Yazîd. 'Oqba ibn Nâfi', 322-324. Mo'âwia possède une autorité plus réelle que 'Omar. Anarchie en certaines provinces. La guerre extérieure ne fut jamais entièrement suspendue. Yazîd opéra la concentration des forces militaires, 325. L'expédition contre Antioche 325. Antioche de Syrie, d'Anatolie, Antioche du Taurus = 'Aintâb = Doloúk = Doliche, 326[4]. Nouvelle organisation militaire entrevue par Yazîd, 325-327.

XXII. Yazîd et les Nagrânites, 327-369.

Système financier, hérité de Byzance ; mécanisme trop compliqué pour l'inexpérience des Arabes. C'est un des problèmes posés devant Yazîd, 328-329. Position géographique de Naǵrân. « Terre ba'l » ; (330). Son importance ; poste avancé de la civilisation yéménite, 330-331. Documentation abondante ; la médiocre valeur de ce dossier, 331-332. Histoire préislamique de Naǵrân ; Qoss ibn Sâ'ida, prétendu évêque de la ville, 332[4]. La *Sîra* (344) : la personnalité de 'Omar ont valu cette célébrité à Naǵrân, 332-333. Sa population chrétienne. Les Juifs à Naǵrân (333[3]). Ils sont soumis au « ḫarâǵ », en Arabie, 332-333. Taxe imposée aux colonies étrangères ou *itâwa*. Mahomet et la poétesse 'Asmâ', 334-335. La concurrence juive, 335-336 Organisation politique de la ville; triumvirat naǵrânite. Le *sayyd*, charge monopolisée par les Balḥâriṯ ; ses fonctions, 336-337. Celles du *'âqib*, de l'évêque. Relations de ce dernier avec l'Empereur grec ; traces d'un protectorat byzantin, 338, (342). Incessantes allusions à cet évêque et fréquentes

XXIV. Administration et finances avant les Omaiyades, 393-405.

XXV. Sous les sofiânides, 406-416.

XXVI. Activité gouvernementale de Yazīd, 417-430.

XXVII. La bai'a de Mo'âwia II, 430-441.

XXVIII. Le Ǵond de Qinnisrīn, 441-451.

XXIX. Les distractions du calife, 451-468.

XXX. Les déplacements de Yazīd, 468-472.

XXXI. MORT DE YAZĪD, 473-485.

XXXII. LA MÉMOIRE DE YAZĪD, 485-497.

ERRATA

P. 3, n. 4,	*Au lieu de :*	الزاحر	*lire :*	الزاخر
P. 12, n. 2,	»	*Ogoûn*	»	*'Oyoûn*
P. 24, n, 1,	»	يتسوّل	»	يتوسّل
P. 61, n. 4, l. 3 a. f.,	»	دُعيتَ يزيد	»	دُعِيْتَ يزيد
P. 98, n. 4,	»	l'accession	»	la succession
P. 112, n. 4,	»	Mohallib	»	Mohallab
P. 112, n. 5,	»	*Kâmil*	»	Mobarrad, *Kâmil*
P. 120, n. 3,	»	Moḥallid	»	Moḥallad
P. 123, n. 5,	»	Abou Barzâ'	»	Abou Barza
P. 124, n. 4,	»	qualifié	»	qualifiée
P. 128, d. l.,	»	Ziâd	»	Yazîd
P. 129, 130,	»	Aboû Barzâ'	»	Aboû Barza
P. 137, l. 4,	»	oncle	»	cousin
P. 137, l. 7,	»	cher	»	chez
P. 141, l. 16,	»	Koûfa	»	Baṣra
P. 144, n. 4,	»	*Mo'âwia*, s. v.	»	*Mo'âwia*, index, *s.v.*
P. 147, 3 a. d. l.,	»	traduction	»	tradition
P. 149, n. 1.	»	'Abdallah	»	'Obaidallah
P. 150, l. 6,	»	avait	»	avaient
P. 153, l. 5,	»	arrive à	»	arrive de
P. 159, n. 1,	»	الطويلة	»	الطوال
P. 159, n. 3,	»	Hosain	»	Ḥoṣain (av. *ṣâd*)
P. 161, l. 4,	»	*'ârif*	»	*'arif* (عريف)
P. 168, n. 6, l. 5,	»	par اهل دعوتنا	»	اهل دعوتنا
P. 169, n. 3,	»	971	»	271
P. 172, l. 10,	»	te j'avais	»	je t'avais
P. 172, n. 1,	»	Aboû Barzâ'	»	Aboû Barza
P. 179, l. 1,	»	reconnais, la	»	reconnais la
P. 184, l. 12,	»	ḥowwârî	»	ḥawârî
P. 187, n. 6,	»	Maḥrima	»	Maḥrama
P. 188, l. 8,	»	A. Barzâ'	»	Aboû Barza
P. 196, l. 14,	»	ḥowwâriyoûn	»	ḥawâriyoûn

P. 197, n. 2,	*au lieu de :*	*Ḥamâsa*	*lire :*	Aboû Tammâm, *Ḥamâsa*
P. 203, l. 10,	»	Yamâna,	»	Yamâma
P. 211, n. 2,	»	*I'lâm*, 34 a,	»	*I'lâm*, II, 34 a
P. 216, l. 7,	»	avait connu comme	»	avait comme
P. 218, l. 1,	»	escompter	»	escompta
P. 230, l. 12,	»	révoltes	»	révoltés
P. 231, l. 7,	»	al-Hârit	»	al-Ḥârit̠
P. 235, n. 1, l. 4,	»	il ne	»	il se
P. 239, l. 14,	»	ce	»	de
P. 255, l. 12,	»	howwârî	»	ḥawârî
P. 263, l. 13,	»	ibn Motî'	»	ibn Moṭî'
P. 264, l. 8,	»	général	»	génial
P. 265, n. 3,	»	Mas'ada	»	ibn Mas'ada
P. 276, n. 2,	»	*al-Alfâẓ, Ansâb,*	»	*al-Alfâẓ*
P. 281, n. 3,	»	Baṣra	»	Boṣrā (Syrie)
P. 299, l. 18,	»	نزل	»	تنزل
P. 304, n. 4,	»	VI, 122	»	VI, 31 ; comp. I, 122
P. 309, n. 5,	»	يحسب	»	بحسب
P. 313, d. l.,	»	douleurs	»	douleurs (8)....
P. 314, l. 3, 418,	»	Maḫrima	»	Maḫrama
P. 314, l. 2 a. d. l.,	»	ordiaires	»	ordinaires
P. 315, l. 3, 22,	»	Maḫrima	»	Maḫrama
P. 320, n. 3,	»	*der Romær*	»	*den Romæern*
P. 325, l. 5,	»	pouve	»	prouve
P. 330, l. 1,	»	abondantes pluies	»	pluies
P. 346, l. 10,	»	des chevaux	»	des chevaux (3)
P. 346, l. 15,	»	territoire (3)	»	territoire.
P. 352, n. 7,	»	Boḫâri, 432	»	Boḫārī. *Ṣaḥîḥ*, Kr., 22
P. 352, n. 8,	»	نقص	»	نقض
P. 361, n. 1, l. 1,	»	ابن عناق	»	ابن عنان
P. 372, n. 1,	»	piscologia	»	psicologia
P. 373, n. 4,	»	Mohamet	»	Mahomet
P. 374, n. 1,	»	136 a	»	1, 136 a
P. 376, l. 19,	»	لا تكون	»	لا تكونْ
P. 376, n. 3,	»	212, 10	»	II, 212, 10
P. 384, n. 3,	»	R. Jamin	»	R. Janin
P. 401, l. 17,	»	Ces	»	Ses
P. 418, l. 19,	»	pensa à y	»	pensa y
P. 421, n. 1,	»	'Alî	»	'Adî
P. 424, n. 3,	»	الصرة	»	البصرة
P. 429, l. 5,	»	revenu entier de	»	revenu de

P. 429, n. 5, etc.,	*au lieu de :*	Ibn Mâǵâ	*lire :*	Ibn Mâǵa
P. 429, n. 5, d. l.,	»	et	»	même
P. 433, n. 1,	»	50,5	»	56,5
P. 434, l. 11, etc.,	»	Ḥawwârīn	»	Ḥowwârīn
P. 448, n. 2,	»	المذكورين	»	المذكورون
P. 453, n. 3,	»	musiciens	»	musiciennes
P. 453, n. 3,	»	et la	»	et prohibe la
P. 454, l. 3,	»	Walid	»	Ḫâlid
P. 463, n. 2,	»	277, 278	»	1, 277, 278
P. 467, n. 9,	»	*ma'ârif*	»	*Ma'ârif*
P. 468 sqq.,	»	Ḥowwârin	»	Ḥowwârín
P. 479, n. 3,	»	الراكصات	»	الراقصات
P. 482, n. 1,	»	de Mo'âwia	»	au sujet de Mo'âwia]
P. 485, n. 1, l. 4,	»	كلّهم	»	كلّهم



